University of St. Michael's College
3 1761 08051845 9

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

# REVUE

DU

# MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

# REVUE

DU

# MONDE

# CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

---

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

---

TOME QUATRE-VINGT-ONZIÈME

TOME XI DE LA QUATRIÈME SÉRIE

---

PARIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

**Victor PALMÉ, Directeur général**

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE
12, rue des Paroissiens, 12

GENÈVE
HENRI TREMBLEY, ÉDITEUR
4, rue Corraterie, 4

1887

# LES ÉCOLES CHRÉTIENNES EN FRANCE

## JUSQU'EN 1886

---

Sous ce titre : *Sept ans de guerre*, l'Enseignement primaire a Paris (1), M. Eugène Rendu, délégué de l'Enseignement primaire libre, inspecteur général honoraire de l'instruction publique, ancien député, vient de publier un volume dans lequel se trouve résumé le mouvement parisien, et peut-on dire, le progrès de l'instruction primaire libre de la capitale, sous le régime oppresseur qui, depuis quelques années, tyrannise les consciences chrétiennes.

M. Eugène Rendu trace, avec sa haute compétence, le tableau de cette persécution qui, de 1880 à 1886, viole les droits les plus sacrés, qui impose à tous les Français une rétribution scolaire et qui ne s'en sert que pour payer l'école athée et révolutionnaire, qui, partiale et sectaire, met pour ainsi dire les chrétiens hors la loi.

Malgré tout, les pères de famille chrétiens, usant de la faible liberté qui leur est laissée, défendent leurs croyances, leurs bonnes mœurs et concourent, par de grands sacrifices, à sauver l'âme de leurs enfants.

A l'occasion de ce livre, nous allons jeter un coup d'œil sur le mouvement scolaire chrétien; on verra que partout en France, comme à Paris, les pères de famille se sont ligués pour résister à l'oppression.

Comme nous, M. Rendu constate que la secte juive et franc-maçonnique qui gouverne en ce moment la France, n'a pas même obéi à une majorité en persécutant les Frères et les Sœurs, mais à une minorité, et qu'un pouvoir issu du suffrage universel, agit dans le domaine de l'instruction primaire, contre les vœux manifestes, contre les tendances non équivoques de la majorité. « Quand on constate, dit M. Rendu, la persistance de milliers d'enfants à frapper, sans y trouver place, aux portes des écoles libres, on mesure

(1) Librairie Didier.

à la fois et l'iniquité d'une législation qui met la majorité des citoyens et des contribuables *hors la loi*, et la profondeur du ressentiment qui couve silencieusement dans les cœurs. »

## I

Voici déjà un siècle et demi que Voltaire donnait, à son intendant littéraire Thiériot, le mot d'ordre suivant :

« Il faut mentir *comme un diable*, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours. Mentez, mes amis, mentez (1). » La vaste conspiration de mensonges ourdie par Voltaire contre le catholicisme, contre le Christ et, du reste, contre toute idée religieuse était formée.

Thiériot n'était rien par lui-même, rien ne pouvait le tirer de l'ombre ni le sauver d'un juste oubli que sa domesticité complète, que sa servilité absolue envers le grand apôtre de l'incrédulté, aussi s'empressa-t-il de transmettre le mot d'ordre de son patron de Ferney à tous les *écriveurs* de Paris; il ne fut que trop obéi. Depuis 1736, depuis cent cinquante années, on croirait qu'il existe en France une école de faussaires uniquement occupés à sophistiquer, à travestir, à empoisonner de mensonges la littérature et la science. Condorcet, au dix-huitième siècle, est un de ceux qui ont exécuté le mot d'ordre de Voltaire avec le plus d'audace. Cet homme qui, selon l'expression spirituelle et exacte de Rivarol, écrivait avec de l'opium sur des feuilles de plomb, a mis des mensonges à toutes les pages de ses livres ennuyeux. Voltaire, surtout, a donné l'exemple, et il a été le modèle accompli du faussaire; il a travesti et faussé les textes bibliques, il a travesti et faussé l'histoire, il a souillé la grande héroïne de France, Jeanne d'Arc; il a fabriqué toutes sortes d'écrits frauduleux qu'il attribuait aux uns et aux autres, il inventait des renégats comme le curé Meslier, il ne se peut imaginer rien de plus malhonnête que ses procédés et que ses habitudes, révélés et mis au grand jour par sa vaste correspondance.

Les calomnies du dix-huitième siècle ne sont rien toutefois auprès de celles que le siècle actuel a imaginées. On pourrait croire, comme nous le disions plus haut, qu'il existe une école de faus-

(1) *Correspondance générale de Voltaire*, lettre de Voltaire du 21 octobre 1736.

saires, une société *secrète* qui a divisé et régularisé son odieux travail et qui a désigné dans l'ombre, mystérieusement, les hommes chargés de l'exécution du complot, après avoir fixé à chacun son lot, sa part de besogne et ses attributions. Si, en effet, l'œuvre est multiple et variée dans l'exécution, elle est une par le but. Les opérations s'étendent à toutes les branches des connaissances humaines, elles ne sont pas toujours identiques, et les procédés diffèrent selon le public instruit ou ignorant qu'il s'agit de tromper, mais c'est toujours contre la religion chrétienne, contre Dieu, que convergent les différents moyens et les efforts divers.

La science contemporaine a inventé des cosmogonies étranges, pour ruiner les données de la Bible; au nom du positivisme, elle a nié tout ce qui n'est pas positif, c'est-à-dire tangible et appuyé sur des preuves qui tombent sous les sens; mais, illogique, elle a donné le jour à des théories qui ne reposent sur aucun fondement positif; la science a, sans preuve aucune, nié l'âme, le libre arbitre, la conscience humaine, uniquement pour excuser son impiété, pour émanciper l'homme et afin d'établir une justification de sa révolte contre Dieu.

Notre siècle a falsifié la chronologie, allongeant ou retranchant à son gré les temps, vieillissant tel peuple ou rajeunissant tel autre, dans le but de démontrer l'inanité de la chronologie biblique; elle a, sans la moindre preuve, donné à la terre une invraisemblable et mensongère antiquité.

Dans le domaine de l'histoire, on a présenté les peuples, les rois, les papes sous des aspects nouveaux, mais trompeurs; dans le roman, on a odieusement travesti la plupart des faits historiques, on a inventé des légendes et donné des contes comme documents d'histoire; on a supposé des *Mémoires* qui sont sortis de quelque officine de mensonge pour servir de pièces justificatives; on a supprimé certaines pièces dans les archives et, dans ces mêmes archives, on a glissé des documents faux; les biographies, les dictionnaires, les encyclopédies portent de nombreuses traces de fraudes, de travestissements et de calomnies.

Quand on connaît ce travail d'investissement de la religion, qui ressemble à celui d'une armée assiégeante, marchant vers une place, la tournant, l'entourant de toutes parts, formant autour d'elle un cercle infranchissable, on est vraiment confondu par l'audace des ennemis.

C'est un complot diabolique en vérité et l'on se souvient alors du mot d'ordre de Voltaire : « Il faut mentir *comme un diable*, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours. Mentez, mes amis, mentez. »

La tâche qui incombe aujourd'hui à tout écrivain consciencieux est de repousser hautement toute solidarité avec les malfaiteurs de la science, de la littérature, de l'histoire, avec les faussaires et les menteurs, il est temps d'éventer les mensonges et de montrer la vérité.

## II

Aujourd'hui, nous voulons porter la lumière sur un seul point, l'instruction primaire. On ne peut ouvrir un livre ou lire un journal républicain sans y trouver cet odieux mensonge : le clergé est l'ennemi des lumières, il déteste l'instruction, il forme *le parti de l'obscurantisme*. Pendant la discussion de la fatale loi sur l'instruction primaire ou plutôt contre l'instruction primaire, il s'est trouvé, à la gauche de l'Assemblée, à la Chambre des députés, je ne sais quels énergumènes pour faire entendre de nouveau cette calomnie. Eh! bien, il faut qu'on l'apprenne, la deuxième loi n'a été préparée, votée et mise aussitôt en vigueur que pour enrayer le mouvement de l'instruction primaire congréganiste dont les immenses progrès devenaient menaçants pour l'instruction primaire laïque, la loi n'a pas eu d'autre cause, elle n'a pas d'autre but que l'écrasement d'une concurrence contre laquelle l'État soutenait une lutte désastreuse.

Mais, avant de montrer la situation respective des écoles au moment où la loi sur l'instruction primaire a été votée, il faut jeter un coup d'œil sur le rôle du clergé et des congrégations dans l'instruction primaire.

Le parti révolutionnaire essaie de persuader au peuple que l'instruction primaire date de la Révolution, il lui donne pour unique origine les décrets de la Convention.

La vérité, la voici : le pape, les évêques, les prêtres, en un mot le clergé catholique tout entier, ont de tout temps et dès l'origine du christianisme compris quelle mission sacrée leur était dévolue par Jésus-Christ, quand il dit à ses apôtres : *Allez et enseignez*. De tout temps le clergé, interprétant cette parole divine dans le sens le plus profond et le plus large, a voulu répandre sur le peuple les

lumières de la foi et celles de la science, il a voulu former les cœurs et les esprits, présider à l'éducation et à l'instruction, et de tout temps il a été le grand instructeur dans les belles-lettres, dans les sciences, dans la foi. Nous n'avons pas à exposer ici le rôle du clergé catholique dans les degrés de l'instruction supérieure, on sait comme il fut brillant, et l'on peut même assurer que depuis Charlemagne jusqu'à Louis XVI le clergé fut, pour ainsi dire, sans rival dans son rôle d'éducateur et d'instructeur. C'est lui qui créa les universités, la Sorbonne et presque tous les grands collèges.

Quelque désir qu'aient les ennemis de la religion de travestir l'histoire et de calomnier le clergé, ils ne peuvent dissimuler sur ce point et il leur est tout à fait impossible de voiler une éclatante vérité, ils s'efforcent alors de se rejeter sur l'instruction primaire, ils disent que le clergé n'a rien fait pour instruire le peuple, qu'il le laissait dans l'ignorance la plus absolue et qu'il a fallu faire une révolution, qu'il a fallu substituer le pouvoir civil au pouvoir ecclésiastique pour amener en France la création de l'instruction primaire.

C'est là une grande erreur, si ce n'est pas un mensonge odieux.

Auguste Comte a lui-même reconnu que « le catholicisme fut le promoteur le plus efficace du développement populaire de l'intelligence humaine (1) ». Un pasteur protestant, M. Schmidt, au sujet de la Lorraine, avant 1789, écrivait : « Partout où s'élève un clocher on peut être à peu près certain de trouver une école. » — « Remarquons dit M. Alfred Babeau, l'auteur de nombreux ouvrages très précis, pleins de faits puisés aux sources même, et qui fait autorité en ce qui concerne l'état de l'instruction publique, non seulement en France, mais dans toutes les parties de l'Europe, remarquons, dit M. Alfred Babeau, qu'en cherchant à faciliter aux enfants l'étude de la religion et à leur fournir les moyens d'être heureux dans une autre vie, le clergé leur donnait l'enseignement primaire par surcroît. De tout temps et surtout au dix-septième siècle, ajoute-t-il, les évêques avaient suscité la création des écoles rurales et surveillé l'éducation qu'on y donnait, c'étaient eux qui faisaient examiner les maîtres par les archidiacres, les promoteurs ou les doyens ruraux; c'étaient eux qui leur donnaient l'autorisation d'enseigner. *Le clergé conserva jusqu'en* 1791 *sur l'instruction primaire une influence prépondérante, et cette influence était justifiée par l'action salu-*

(1) *Cours de philosophie positive,* 1864, t. V, p. 258.

*taire qu'il n'avait cessé d'exercer sur l'enseignement du peuple depuis les temps les plus reculés du moyen âge* (1). »

Le pouvoir central était longtemps resté étranger à cet enseignement, c'est seulement au seizième siècle qu'il commence *à seconder le clergé*, il intervint plus directement sous Louis XIV, vers la fin de son règne, en obligeant, par une ordonnance de 1698, les communautés d'habitants à donner 150 livres de gages aux maîtres. En résumé, c'est le clergé seul qui jusqu'au seizième siècle a donné l'instruction primaire ou qui l'a fait donner par des laïques *à ses gages;* à dater du seizième siècle, c'est encore sous la direction du clergé et par ses propres soins que l'instruction primaire est répandue et, depuis longtemps quand la Révolution éclate, presque chaque paroisse a son instituteur, presque chaque clocher abrite une école. Dans la Franche-Comté, dans la Lorraine et dans l'Alsace, il y avait des écoles dans toutes les paroisses sans exception, des résultats presque identiques sont constatés dans la Champagne, notamment dans l'Aube où, en 1789, on comptait 417 écoles sur 446 communes; dans le diocèse de Toul, 996 écoles sur 1036 paroisses. Dans la Flandre, il y avait en 1789 des maîtres dans tous les villages excepté dans les hameaux; les trois quarts des paroisses du diocèse de Rouen avaient des écoles au commencement du dix-huitième siècle. En Vendée, dans l'Aunis, les écoles étaient nombreuses. L'Ouest avait moins d'écoles que l'Est. Le Limousin, la Marche, le Berry, l'Auvergne et généralement les pays pauvres du Centre et du Midi, avaient aussi peu d'instituteurs, mais le clergé, sur tous les points du territoire, usait de ses ressources pour répandre l'instruction primaire en même temps que les notions du catéchisme.

Il est utile de remarquer ici, qu'avant la Révolution, l'esprit qui inspirait l'instruction primaire était chrétien, mais que l'État et le clergé, en veillant, le premier, à ce que les instituteurs fussent payés convenablement et avec régularité, le second, à ce que l'école fût morale, laissaient du reste aux habitants la plus grande liberté dans le choix de leurs maîtres et pour leur rétribution; quant aux instituteurs, nulle méthode, nul système ne leur étaient imposés. M. Alfred Babeau reconnaît que, sous un régime basé sur la triple prépondérance de l'autorité royale, de l'autorité ecclésiastique et de l'autorité seigneuriale, les habitants des villages avaient plus de liberté pour

(1) M. Babeau, *l'Ecole du village pendant la Révolution.*

le choix des maîtres de leurs enfants *qu'ils n'en possèdent sous une démocratie basée sur l'égalité des droits des citoyens et sur le système représentatif* (1).

La Révolution apparaît, c'est-à-dire le prétendu régime de l'absolue liberté, pour faire peser un joug de fer sur l'instruction primaire comme sur toutes choses, et pour broyer la liberté individuelle, celle des communes, entre les rouages de cette machine tyrannique qui se nomme l'État, dont le centre est à Paris et dont les engrenages et la circonférence sont partout en France. Cette vaste et fatale machine va être mise en mouvement d'abord par des sectaires modérés, puis pas des sectaires fanatiques qui voudront systématiquement, en quelques années, déchristianiser notre nation, comme si les mœurs pouvaient être transformées sur un mot d'ordre, comme si les croyances pouvaient, par un décret, être arrachées des esprits, des consciences et des cœurs ! En vain les théoriciens sanguinaires de la Révolution s'efforcent de tyranniser, de pressurer et de proscrire, en vain ils chassent le peuple de l'Église, en vain ils poussent les enfants vers l'école, le peuple n'abandonne pas l'Église et l'enfant reste sur le seuil de l'école athée. Ne pouvant rien sur les générations vivantes, ils essaient d'accaparer les générations futures, mais ils ne réussissent ni à tuer l'âme de l'homme, ni à voler l'âme de l'enfant.

Ce que la Révolution terrible de 1793 ne put accomplir, la Révolution sans force et sans caractère de 1870 ne l'accomplira point. La tâche est aussi difficile, aussi malaisée dans le présent qu'elle le fut autrefois. Un siècle s'est écoulé depuis la première tentative, un siècle s'écoulera sans doute après la tentative nouvelle, et la Révolution retrouvera, comme dans le passé, comme aujourd'hui, la France chrétienne debout prête à défendre sa foi, son âme et la civilisation.

Si le clergé a répandu et dirigé l'instruction primaire en France jusqu'à la Révolution, en revanche celle-ci l'a complètement désorganisée comme elle a désorganisé les finances, l'industrie, l'administration, la justice et, du reste, la société tout entière. Elle avait alors comme aujourd'hui pour but de républicaniser la France : « Il est un préliminaire indispensable à l'établissement des écoles primaires, disait le conventionnel Petit, c'est une école de républicanisme (2) ». La Convention ne put même pas réaliser ce *prélimi-*

(1) *L'Ecole du village*, p. 30.
(2) Réimpression du *Moniteur*, 1792, t. XIV, p. 783.

*naire indispensable;* elle publia bien, il est vrai, du 12 décembre 1792 au 25 octobre 1795, sept décrets différents portant qu'elle allait créer l'instruction primaire, mais ce furent lettres mortes et décrets non avenus, l'action de l'État ne se fit réellement sentir que pour épurer le personnel des instituteurs dans le sens révolutionnaire et pour introduire dans les écoles un enseignement subversif et athée.

On exigeait des instituteurs un certificat de civisme et l'on ne s'occupait pas de leur instruction; pourvu que l'instituteur de la République fût irréligieux et qu'il se conduisît en « vrai sans-culotte », on lui décernait un brevet en bonne et due forme. Mais l'ancien personnel, composé de braves gens généralement attachés à la foi chrétienne, déserta l'école, abandonna l'instruction et beaucoup de villages se trouvèrent privés d'instituteurs. Ce qui restait, on le devine, c'était le rebut du personnel. « Je le déclare avec franchise, écrivait Cambry en 1794, depuis ma tournée dans tant de communes, le mot instituteur est pour moi le synonyme d'*ivrogne et d'ignorant.* C'est au milieu des dénonciations qu'on a distribué des places dans des assemblées ensorcelées où quatre individus à peine savaient lire... on a choisi les plus *violents* et les plus *fourbes*... Voilà, voilà ajoutait-il, les instituteurs établis pour rappeler les vertus, les talents les mœurs dans ma patrie... »

Grâce à ce personnel, à ses enseignements irréligieux, à ses mœurs déplorables, les écoles primaires publiques étaient vides; Barbé-Marbois écrivait à cette époque : « La décadence des écoles a été rapide et spontanée. » Le représentant Dupuis, envoyé en tournée pour constater la situation des écoles, disait, dans la séance du 7 ventôse an IV : « L'instruction a été tout entière anéantie. »

Qui le croirait! même en 1793, en face de la guillotine, en face de la canaille triomphante, les écoles libres s'ouvrent pour remplacer les écoles publiques. On envoyait les enfants chez d'anciens prêtres; dans les villes, les Frères des écoles chrétiennes et les Sœurs après avoir quitté leur costume religieux, reprennent leurs classes *dans lesquelles affluent les enfants.* Dans les campagnes, beaucoup de prêtres avaient ouvert des écoles. On le dit de toutes parts dans les rapports administratifs. « L'éducation de la jeunesse, écrit l'administrateur d'Eure-et-Loir, est *presque partout* confiée à des prêtres, c'est-à-dire aux ennemis les plus dangereux du système républicain. » Même rapport dans l'Aude et dans le Doubs. Des plaintes se font également entendre dans la Meuse, dans le Lot-et-

Garonne et sur bien d'autres points, ce sont surtout les instituteurs publics qui se plaignent en voyant leurs classes désertes. A vrai dire, la plainte est partout la même. Ces maîtres demandent, au nom de la liberté, de faire fermer les écoles rivales, on les écoute parfois, mais leur école ne s'emplit point, les parents aiment mieux garder leurs enfants que les envoyer aux écoles où on leur enseignerait de mauvais principes.

En définitive, l'instruction primaire en 1789 était en bon état, et en 1798 elle était absolument désorganisée.

## III

C'est le Consulat, c'est le génie puissant de Bonaparte, qui réorganisa l'instruction publique en France et qui releva les ruines accumulées par la Révolution.

Notre dessein n'est pas de suivre cette réorganisation, mais plutôt de constater la force d'expansion de l'instruction congréganiste. La Révolution passa sur la France comme un cyclone épouvantable; les églises sont fermées, les monastères détruits ou vendus, les biens du clergé confisqués à jamais; les religieux, les prêtres sont dispersés, les Frères et les Sœurs persécutés, laïcisés par force, leurs écoles sont prises. A peine le Concordat est-il signé que tout, par miracle, se relève, et nous pouvons constater, déjà en 1819, que les Frères des écoles chrétiennes possèdent en France 132 établissements, 7 noviciats; qu'ils sont 539 frères et 143 novices. Quatorze ans après, ces chiffres sont doublés; ils possèdent alors 241 établissements avec 1039 Frères et 172 novices, ils ont 369 écoles qui renferment 1039 classes et 92,989 enfants (1).

M. Lorain, professeur de rhétorique au collège royal Louis-le-Grand, qui fut envoyé en province comme inspecteur général, pour faire une enquête sur l'état de l'instruction primaire en 1833, rend ainsi hommage aux Frères de la Doctrine chrétienne : « Il est juste d'assigner aux Frères de la Doctrine chrétienne une place à part : *la supériorité de leurs écoles reconnue par le suffrage presque unanime des inspecteurs*, *leur moralité*, la discipline secrète qui les régit, leurs statuts, tout les distingue des instituteurs ordinaires (2).

Cependant ces Frères, si admirables, si supérieurs aux autres

(1) *Tableau de l'instruction primaire en France*, 1837, page 94.
(2) *Ibid.*, page 77.

instituteurs, étaient alors aussi en butte aux persécutions du pouvoir et aux calomnies du parti révolutionnaire. « On ne sait pas assez, dit Lorain, tout ce qu'il y a de sens et souvent d'adresse et de courage sous cette enveloppe simple et rude des Frères. Les temps n'ont pas toujours été favorables pour eux, ils ont traversé *depuis* 1830 bien des jours mauvais... Au milieu même de leurs disgrâces, ils résistent *et ils prospèrent*. Le nombre des écoles, *de persécution en persécution, est allé toujours croissant*. L'esprit de parti, qui d'ailleurs persécute les Frères, éveille ou entretient l'esprit de parti qui les soutient » (on voit que ce n'est pas un ami quand même qui parle, mais presque un ennemi des Frères). L'inspecteur de l'Université ajoute : « Et à ne considérer la chose que par son côté purement politique, *c'est encore un mauvais calcul d'ajouter, au crédit qu'ils obtiennent par leurs succès, l'intérêt qui s'attache au malheur* (1). »

## IV

On a voulu, depuis que la vraie République a triomphé en France, ruiner l'instruction primaire religieuse ou congréganiste, mais le coup n'a pas été donné avec assez de vigueur, il a fallu s'y prendre à trois fois. Si la vraie République eût été la République vraie comme aux Etats-Unis, sans doute eût-elle toléré la liberté, mais la vraie République ne la tolère point; malheureusement il peut en exister une plus vraie encore, c'est-à-dire plus radicale, qui pourra frapper un dernier coup, plus brutal et plus meurtrier que les autres. On a d'abord décrété l'instruction laïque facultative, puis l'école gratuite, enfin l'école laïque obligatoire pour les communes, il ne reste plus qu'à décréter l'école laïque obligatoire pour tous, c'est-à-dire faire fermer les écoles libres; ce jour-là, nous l'assurons d'avance, l'école, quoique obligatoire, sera mise à l'index par toutes les familles chrétiennes et elle restera déserte.

Un gouvernement qui se préoccuperait du sort de notre pays ne devrait pas se demander si l'instruction primaire peut ou ne peut pas assurer le triomphe de certaines idées politiques, il devrait uniquement se demander si elle est capable de moraliser le pays et de produire de bons citoyens, c'est-à-dire des hommes probes, honnêtes, consciencieux, attachés à leur devoir. A ces titres l'instruction pri-

(1) *Tableau de l'instruction primaire en France*, pages 78 *et* 79.

maire donnée par les Frères et par les Sœurs serait préférable et de beaucoup à l'instruction laïque. Un gouvernement qui ne se soucierait que d'être équitable et de favoriser en France le développement de l'instruction la plus estimée et la plus recherchée des pères de famille devrait seconder les Frères et les Sœurs, car partout et toujours leurs écoles ont obtenu la faveur du public, et il semble douteux, qu'à protection égale, les laïques eussent pu lutter avantageusement contre les congréganistes.

Mais le gouvernement de la République, aujourd'hui comme en 1792, fort peu préoccupé de justice et de moralité, n'a vu dans l'instruction primaire qu'un instrument propre à servir ses passions et qu'à faire triompher ses utopies politiques.

Ce gouvernement, qui a la prétention de se baser uniquement sur le vœu général des populations, sur le suffrage universel, a, au contraire, en matière d'instruction, méconnu le vœu de la majorité des familles et il a, de tout son pouvoir, combattu les tendances visibles de la nation.

Ce n'est point là, comme on va le voir, une vaine allégation et nous allons en donner immédiatement les preuves les plus convaincantes.

Personne n'ignore que l'instruction primaire est publique ou privée, c'est-à-dire que les écoles appartiennent les unes aux communes, les autres à des particuliers religieux ou laïques; les unes ont des instituteurs salariés par les Communes et par l'État, les autres ont des instituteurs libres entretenus par les rétributions de leurs élèves, par des dons, par des secours ou par les ressources de leurs communautés.

Ces deux sortes d'écoles ont constamment fonctionné les unes près des autres depuis plusieurs siècles, et il nous paraît difficile que la République, si peu libérale qu'elle puisse être, soit capable de fermer les écoles libres rivales des siennes; en tout cas, si elle accomplissait un jour cet acte tyrannique, nous croyons fermement qu'elle en serait cruellement punie, les bulletins électoraux, faisant prompte justice, la tueraient bientôt.

Il faut donc distinguer parmi les progrès de l'instruction primaire congréganiste ceux qu'elle a faits dans les écoles publiques et ceux qu'elle a faits dans les écoles libres.

Dans les premières, elle a très souvent rencontré une hostilité déclarée de la part de certains conseils municipaux. Il suffit pour

s'en assurer de jeter un coup d'œil sur quelques points du territoire français très défavorables aux idées religieuses.

Ainsi tandis que l'Ain, peuplé seulement de 341,628 habitants, comptait dans ces dernières années 166 religieux et 1429 Sœurs, l'Aisne, ayant 500,000 habitants, ne comptait que 99 religieux et 846 Sœurs; le Gard, avec 347,000 habitants, avait 1,200 religieux ou Sœurs, et l'Yonne avec une égale population n'en possédait que 800; les Hautes-Alpes n'avaient en 1876 que 11 instituteurs congréganistes. tandis que la Corrèze en avait alors 75, cependant le premier de ces départements comme le second comptait 315 instituteurs laïques, des différences profondes existent de département à département.

Quand les municipalités ne se montraient pas défavorables à la religion, elles croyaient souvent faire acte de sage politique en opposant au curé le contre-poids d'un instituteur laïque, dût le village grever son budget de quelques centaines de francs de plus. Néanmoins, sous la pression des pères de famille, l'instruction publique par les congréganistes faisait des progrès incessants.

Nous avons vu que la Révolution avait fermé les églises et chassé les prêtres, les Frères, les Sœurs des écoles communales; donc, dès 1792, l'instruction congréganiste publique n'existe plus; peu à peu elle reprend pied, et en 1837, malgré l'hostilité constatée par M. Lorain, inspecteur général de l'Université, sur 110 écoles publiques on compte déjà 14 écoles congréganistes; en 1877, par progrès constant, on en compte 22, c'est-à-dire près du quart.

Si l'on recense les instituteurs, le progrès est encore plus sensible; sur 100 instituteurs on ne comptait que 4 Frères en 1837, quarante ans après, c'est-à-dire en 1877, on en compte 15. Le nombre des écoles n'avait donc pas doublé, mais celui des Frères avait quadruplé.

De 1837 à 1877, les Frères avaient vu également quadrupler le nombre de leurs élèves dans les écoles, et, de 6 sur 100, ils étaient parvenus à en réunir 28 pour 100, tandis que de leur côté les Sœurs en avaient un tiers en 1837 et plus de moitié, 59 0/0, en 1877.

Il est donc bien constant, bien indéniable, que, même dans les écoles communales, c'étaient les écoles laïques qui perdaient du terrain et c'étaient les écoles religieuses qui le gagnaient.

Mais le progrès était bien plus considérable dans l'instruction primaire libre. Ici, le clergé luttait seul, avec ses propres ressources;

il établissait des écoles partout où il croyait pouvoir en établir utilement.

En 1850, sur 100 écoles libres laïques ou congréganistes, on ne comptait encore que 23 écoles de Frères ou de Sœurs. Bien plus, on ne trouvait en France que 6 Frères enseignants sur cent instituteurs; en 1863, on en comptait 35, et en 1877 à peu près 50, c'est-à-dire la moitié. Quant aux Sœurs enseignantes leur nombre *avait doublé*, elles étaient 33 en 1837, et plus de 68 en 1877, c'est-à-dire qu'elles formaient *près des trois quarts du personnel des écoles libres.*

Dans les salles d'asile c'est plus encore.

En 1863, les laïques n'ont que 66,230 enfants dans ces petites écoles publiques, les congréganistes en ont 249,338. Dans les salles d'asile libres, les laïques ne possèdent que 16,000 enfants et les congréganistes 52,000.

En 1876, les laïques n'en ont encore que 80,676 et les congréganistes 339,434 pour les écoles publiques, dans les asiles libres les laïques n'ont plus que 15,000 élèves, par contre, les congréganistes en ont 96,000.

En résumé, en 1878, quand déjà l'on a commencé la laïcisation, nous trouvons que la population scolaire en France est de 4,869,087 élèves.

Ces élèves se répartissent ainsi dans les écoles.

| | | |
|---|---|---|
| Ecoles *laïques* publiques garçons. . . . . | 1,888,567 | 2,764,805 |
| — — — filles. . . . . | 876,238 | |
| Ecoles *laïques* libres garçons . . . . . | 79,896 | 262,755 |
| — — — filles . . . . . | 182,859 | |
| Ecoles congréganistes publiques garçons . . | 387,630 | 1,217,997 |
| — — — filles . . . | 830,367 | |
| — — libres garçons . . . | 122,324 | 623,530 |
| — — — filles . . . . | 501,206 | |

*Salles d'asile.* — 532,077 *enfants.*

| | |
|---|---|
| Salles laïques publiques . . . . . | 80,676 |
| — — libres . . . . . | 15,053 |
| — congréganistes publiques . . . | 339,434 |
| — — libres . . . . . | 96,914 |

Voici mis en présence les chiffres complets des laïques et des congréganistes : 2,845,481 enfants dans les écoles et dans les salles

d'asile *laïques* des communes. — 2,277,875 enfants dans les écoles et dans les salles d'asile des communes ou libres *dirigées par les congréganistes.*

Maintenant, que l'on se souvienne du point de départ. L'instruction par le clergé, par les Frères et par les Sœurs, abolie en 1792 dans les écoles publiques, et que l'on voie, malgré la pression jalouse de l'Université, malgré l'hostilité de certains officiers municipaux, le chemin parcouru et les progrès accomplis, et l'on ne pourra méconnaître que le vœu des populations a été manifestement favorable à l'instruction primaire congréganiste, même quand l'instituteur laïque n'était pas devenu l'agent d'un gouvernement irréligieux, même quand l'école laïque n'était pas athée. Les populations ont, à très peu d'exceptions près, voulu que leurs enfants fussent élevés religieusement, c'était là le premier de leurs vœux.

Donc, en laïcisant les écoles, l'État a manifestement méconnu ce vœu; il n'a pas marché avec le pays, mais contre le pays; il a entrepris une lutte coupable et funeste avec l'opinion; il a violenté les pères de famille, attenté tyranniquement à leur liberté. Aussi, la laïcisation constitue-t-elle un véritable coup d'État du parti républicain.

## V

C'est bien un coup d'État.

Il ne s'agit pas d'obéir au vœu des populations, il ne s'agit pas de suivre un mouvement, il s'agit, au contraire, de désobéir à ce vœu et de comprimer le mouvement. Il ne s'agit pas de répandre l'instruction, il s'agit uniquement d'accaparer l'enfant, de le déchristianiser pour le républicaniser.

Si l'on en doutait par hasard (mais le doute est-il donc possible?) que l'on se reporte à la séance du 26 décembre 1882 à la Chambre des députés.

M. Paul de Cassagnac défendait à la tribune la liberté; il combattait, par conséquent, la laïcisation obligatoire des écoles communales, et il fit entendre ces mots : « Vous voulez accaparer l'instruction publique pour républicaniser la France. »

La Gauche tout entière, loin de protester, s'écria :

*Oui, oui, c'est bien cela!*

Des voix éloquentes prouvèrent vainement à la Chambre que la laïcisation était antilibérale, odieuse aux populations, ruineuse

pour les communes et pour l'État, onéreuse aux contribuables. On se souvient des magnifiques adjurations de M. de Mun, mais nulle voix n'était capable de ramener la majorité parlementaire au respect de la liberté la plus sacrée. Aucun orateur de la Gauche ne se leva pour répondre; c'était une conjuration, un complot, un coup d'État. La Droite invoqua le droit; la Gauche évoqua la force et elle s'empara de l'instruction primaire.

Veut-on savoir maintenant ce qui motiva ce complot de la Gauche et pourquoi fut votée si hâtivement la loi que l'on a si bien nommée scélérate? C'est que l'instruction laïque était gravement menacée. Les communes résistaient, un tiers environ ne voulaient point laïciser leurs écoles, partout les Frères et les Sœurs ouvraient des écoles libres et s'organisaient pour la résistance. Il fallait jeter le désarroi parmi les catholiques, leur imposer partout à la fois des sacrifices au-dessus de leurs forces, gaspiller les ressources du trésor pour leur faire la guerre, dépenser des millions et, s'il le fallait, des milliards, afin de déchristianiser et de républicaniser l'enfance.

Voyez, en effet, quels résultats avaient été obtenus depuis 1876 par la ruse et par la violence, par la pression exercée sur les communes; par les entraves de toutes sortes apportées à l'ouverture des écoles libres; par les millions gaspillés pour élever des palais scolaires scandaleusement ridicules; ces résultats sont tellement singuliers, tellement dérisoires, que l'on ne peut en croire ses yeux quand on examine les chiffres de la *statistique officielle de l'instruction primaire*.

Le nombre total des élèves était, nous l'avons vu, en 1878, de 4,869,087.

En 1881, à cause de l'instruction obligatoire, il atteint le chiffre de 5,341,211.

C'est, en somme, 482,124 élèves de plus.

Les écoles laïques publiques gagnent 584,968 élèves; elles en avaient 2,764,805 en 1878, elles en ont 3,349,773.

Les écoles laïques libres en perdent 44,667, car elles descendent de 262,755 à 218,088.

Les écoles congréganistes qui, en 1878, avaient 1,841,527 enfants, n'en ont plus, en 1881, que 1,773,350; perte : 68,177 élèves.

Notez que, de 1878 à 1881, la laïcisation a fait perdre *plus de deux mille écoles publiques aux Frères et aux Sœurs*, et que les écoles

*laïques publiques* ont augmenté leur nombre de près de *six mille*.

Un fait, assez singulier en tout ceci, c'est que la victime réelle est l'école laïque libre. Jamais elle n'a été très prospère; mais, de 1878 à 1881, elle perd le quart de ses établissements : 1363 sur 5841, et le cinquième de ses élèves.

Quant aux Frères et aux Sœurs, malgré la persécution, malgré la laïcisation et quoique combattus à armes tout à fait inégales, voyant leurs écoles prises et souvent volées (le mot n'est pas trop fort et plusieurs procès l'ont prouvé), ils résistent; faisant appel à la foi des fidèles, soutenus et encouragés par elle; ils ouvrent des écoles libres à côté des écoles prises; on leur en enlève près de 2000, ils en créent aussitôt près de 1500 et, en définitive, ils n'ont perdu, de 1876 à 1881, que 375 écoles sur un total de 19,800.

Évidemment l'État ne pouvait supporter un pareil échec de ses projets liberticides; construire des palais, désorganiser l'instruction primaire, gaspiller deux cent millions pour faire perdre 68,000 élèves et 375 écoles aux instituteurs religieux, c'était un faible avancement pour la républicanisation du pays, en d'autres termes, c'était une défaite.

Mais ce n'est pas tout encore.

De 1881 à 1885 la défaite devenait une véritable déroute. Le moment approchait où la France allait voir les palais laïques déserts, les instituteurs sans élèves et le budget colossal des écoles laïcisées, tout à fait inutile, car près de 12,000 communes refusaient de laïciser leurs écoles chrétiennes et presque partout où les communes laïcisaient, s'ouvraient des écoles de Frères et de Sœurs aussitôt remplies et faisant le vide dans les écoles publiques laïcisées.

## VI

Les dépenses ordinaires et extraordinaires de l'instruction primaire, qui étaient de soixante et onze millions en 1877, montaient successivement à quatre-vingt-sept millions en 1881, à quatre-vingt-quatorze millions en 1881, à cent trent-deux millions en 1882 et à cent quarante-deux millions en 1885. Chaque élève coûtait avant la laïcisation 17 fr. 83 et après la laïcisation 26 fr. 50. Quant au contribuable, il avait l'avantage de payer en 1885 une somme de 3 fr. 54 au lieu de 1 fr. 94, qui formait sa part dans le budget de l'instruction primaire en 1876.

L'État avait gaspillé trois cent millions au moins pour enlever 68,000 élèves aux écoles congréganistes; ce n'était guère qu'une dépense de cinq mille francs qu'il en coûtait au pays pour républicaniser un enfant chrétien.

Mais voici que ces petites victoires si chères, si ruineuses n'étaient même plus possibles, non seulement l'accroissement des écoles laïques ne pouvait plus continuer, mais c'est au contraire la diminution qui commençait.

L'accroissement avait été factice; il avait eu pour uniques causes, d'une part, l'obligation de l'instruction, qui avait amené dans les écoles des contingents nouveaux; d'autre part, la fermeture momentanée des écoles congréganistes. Dans telle et telle ville, les Frères et les Sœurs perdent tout à coup 80 pour 100 de leurs élèves; dans certains villages, ils les perdent tous ou plutôt l'école des Frères et celle des Sœurs sont supprimées.

Mais voici que les familles religieuses s'unissent pour défendre leurs croyances et pour sauver les âmes de leurs enfants. De toute part, on s'organise malgré les difficultés de l'heure présente, malgré la gêne et l'énormité de l'impôt qui pèse sur le pays, l'argent abonde, les dons sont nombreux, l'élan est admirable. Les uns offrent leurs maisons, les autres une pièce de terre, celui-ci des matériaux, le plus grand nombre de l'argent et, en quelques années, les écoles libres remplacent les écoles municipales laïcisées, les enfants dispersés reviennent au bercail, l'école athée se vide peu à peu, ou même tout à coup, selon l'intensité des sentiments religieux des populations.

Il serait trop long de raconter ce mouvement. Il existe partout à la fois et nous ne montrerons que quelques parties de ce vaste et consolant tableau.

Dans le Doubs, en 1885, Mgr l'Archevêque de Besançon déclare que, grâce aux secours des fidèles, on a pu ouvrir deux écoles primaires supérieures, et que la première, qui n'avait que 80 élèves, en a 120, que la seconde en a 300.

A Toulouse, chaque paroisse a pu constituer une école congréganiste des Frères et une des Sœurs, et elles sont remplies.

A Marseille, toutes les écoles laïcisées ont été remplacées par des écoles libres. La souscription ouverte par le comité catholique des écoles libres produit chaque année environ 500,000 francs: et, en 1885, ces écoles instruisent *la moitié des enfants de la ville et de la banlieue de Marseille.*

A Rennes, la laïcisation a commencé en 1880, quatre ans après les effets en étaient conjurés, on avait dépensé 600,000 francs pour construire cinq écoles. Les Frères avaient 1,600 élèves avant la laïcisation; en 1884, ils en avaient déjà plus de 2,000.

A Roubaix, après la laïcisation, on avait ouvert sept écoles et six asiles, qui, en 1885, étaient fréquentés par 7,000 enfants.

A Reims, les anciens élèves des Frères ont formé une association de 600 membres, qui a souscrit presque toutes les actions d'une société formée pour construire un établissement de 300 novices. Les écoles de garçons et de filles reçoivent plus d'élèves qu'avant la laïcisation, elles ont 5,677 enfants en 1885 (1).

A Paris, l'élan est admirable. M. Chesnelong constate, le 29 avril 1885, dans la réunion du Cirque d'hiver, au milieu des bravos enthousiastes du public, la situation de l'instruction chrétienne.

« A prendre l'œuvre depuis son origine, dit l'orateur, les dépenses engagées pendant six ans pour la fondation et l'entretien des écoles libres dans toutes les paroises de Paris se sont élevées à la somme de 16,800,000 francs; les dons reçus et les souscriptions pour y faire face se sont élevées à la somme de 15,050,000 francs, c'est tout simplement magnifique. »

En 1884, à Paris, on a dépensé 2,220,000 francs pour l'instruction primaire congréganiste.

Le nombre des écoles communales congréganistes n'était, avant la laïcisation, que de 136, celui des écoles congréganistes libres est de **206** en 1883; elles renfermaient, en 1885, *soixante-dix mille élèves*, soit 4,000 de plus qu'en 1883 et 30,000 de plus qu'avant la laïcisation.

Or, que l'on remarque bien ceci *avant* la laïcisation, les écoles congréganistes de Paris ne renfermaient que la *moitié* de la population enfantine des écoles laïques municipales; en 1883, elles ont 66,000 élèves, c'est-à-dire *beaucoup plus de la moitié*, environ 65 0/0 du nombre total des laïques municipaux.

Les écoles laïques avaient, en 1880, 79,000 élèves; les écoles congréganistes en possédaient 38,000. En 1883, les écoles laïques, grâce à l'obligation, en ont *un tiers* de plus, soit : 113,000, et les

(1) Au Havre, plus de 3,000 enfants sont instruits par les Frères et par les Sœurs, et les écoles congréganistes sont trop pleines, on est obligé de refuser beaucoup d'enfants.

écoles congréganistes en ont 66,000, c'est-à-dire presque le double de leur ancien effectif.

Les premières ont donc moins prospéré que les secondes, celles-ci leur ont enlevé des élèves, et, si l'on tient compte de la pression exercée sur les parents, des ressources immenses du budget municipal de Paris, on conviendra que, dans cette lutte inégale, disproportionnée et injuste, c'est l'école religieuse qui l'emporte sur l'école athée.

Mais le progrès le plus marqué, le plus admirable peut-être, nous le constaterons à Lille.

Le 31 décembre 1878, les écoles catholiques de Lille ne possédaient que 1311 élèves et ne disposaient que d'un mince budget de 28,000 fr. de ressources annuelles. La municipalité avait résolu d'écraser l'instruction catholique, disposant d'un budget important, ayant emprunté 29 millions pour édifier des palais scolaires, elle comptait sur la victoire. Elle y comptait d'autant plus qu'elle disposait en outre du budget de ses bureaux de bienfaisance, et qu'elle n'avait craint d'intimider les parents en les menaçant de les priver de ses secours s'ils envoyaient leurs enfants aux écoles des Frères ou à celles des Sœurs, menaces odieuses et tyranniques entre toutes, véritable exploitation de la misère au profit de l'impiété.

Cependant la foi des catholiques de Lille n'hésita point et elle ne recula point devant les plus durs sacrifices. MMgrs Regnier et Duquesnay purent, avec le concours des fidèles, organiser en peu d'années 275 classes libres qui ont remplacé autant de classes municipales, c'est une dépense de 500,000 fr. par an. La construction des écoles a coûté *quatre millions* demandés aux catholiques et versés immédiatement par eux; les Frères et les Sœurs ont obtenu leurs brevets, et comme ils ne suffisaient point, ils se sont fait aider par des instituteurs *laïques* qui avaient brisé leur carrière, abandonné les écoles athées plutôt que de trahir leur foi.

Les catholiques ont donc fondé six écoles laïques à Lille et dans les faubourgs. L'ensemble des écoles catholiques a bientôt vu affluer les enfants, on a pour ainsi dire fait le vide dans certaines écoles municipales et à la rentrée de 1884, on comptait SEIZE MILLE ÉLÈVES dans les écoles congréganistes, c'est-à-dire 60 0/0 de la jeunesse totale des écoles de Lille.

La municipalité de Lille n'ayant pas hésité à rayer des listes du bureau de bienfaisance les pères de famille qui retiraient leurs

enfants de l'école athée, le clergé de Lille fonda un bureau de bienfaisance libre. Les catholiques de cette grande cité ont fondé aussi des cours d'apprentis et d'adultes, une inspection générale des écoles libres, une école supérieure de garçons qui eut bientôt 150 élèves, une école supérieure des filles qui fait peu à peu déserter l'école supérieure créée par le conseil municipal, enfin les catholiques ont fondé une école de musique en face du Conservatoire municipal, succursale du Conservatoire de Paris.

Nous n'avons rapporté ici que quelques exemples de ce qui s'est fait partout en France depuis la laïcisation. Il n'est pas un département, il n'est pas une ville où les catholiques ne se soient empressés de combattre le mal que faisaient les municipalités incroyantes, avec l'aide de l'État.

Si disproportionnées que fussent les ressources des opprimés et celles des oppresseurs, les premiers avaient pour eux la foi, la conviction religieuse, et non seulement ils tenaient tête à leurs adversaires, mais encore ils les faisaient reculer, c'est pour cela qu'en 1886, tous les républicains s'unissaient pour supprimer, s'il se pouvait, l'instruction congréganiste; leur audace ne pouvait aller jusqu'à fermer l'école libre, mais elle a supprimé l'école communale congréganiste et elle a mis les écoles libres sous la servitude, elle les a livrées au bon plaisir de leurs concurrents et de leurs ennemis.

Qu'arrivera-t-il?

Ce qui est arrivé chez un peuple voisin et dont l'exemple doit être pour nous un encouragement.

En Belgique, on a laïcisé les écoles municipales, malgré les vœux manifestes de la majorité des parents. Les écoles municipales en quelques années ont été dépeuplées, elles ont perdu 400,000 enfants sur 600,000, soit *les deux tiers de leurs élèves*, puis les électeurs se sont soulevés contre un ministère injuste et oppresseur, et ils l'ont renversé légalement, les communes ont alors rétabli les écoles congréganistes supprimées.

En France, la désertion des écoles athées a commencé. Mgr Freppel a démontré à la tribune qu'elles ont perdu 200,000 élèves depuis l'obligation et la laïcité; la désertion s'accentuera, elle sera même proportionnée au poids de l'oppression, jusqu'à l'heure providentielle où le joug devenant intolérable, la nation reprendra possession d'elle-même.

Paul Bellet.

# LE SALON DE 1887 [1]

## IV

### LES TABLEAUX DE GENRE

Il y a des artistes qui promettent et qui ne tiennent pas; je ne dis pas cela pour M. Jean Béraud; son tableau la *Salle des Pas-Perdus*, au Palais de Justice, peut être considéré comme la toile la plus spirituelle de l'Exposition. Au dix-septième siècle, on riait des médecins, et Molière ne s'en est pas fait faute; au dix-neuvième, c'est des avocats qu'on se moque, et il y a une raison pour cela : ils sont tout-puissants, ils sont partout, ils sont tout. Aussi M. J. Béraud n'a-t-il eu, pour amuser le public, qu'à les montrer dans l'exercice de leurs fonctions. Cette salle des Pas-Perdus est vraiment une scène de comédie : sans qu'ils posent, et en les prenant tels qu'ils sont, ces avocats sont comiques. Il faut les voir, dans le tableau de M. J. Béraud : celui-ci, en avant, c'est le type, bien portant, important, une énorme serviette sous le bras, bourrée de dossiers, marchant la tête haute, ne se gonflant pas, mais gonflé tout naturellement, car il est avocat et chargé de régler les plus graves intérêts du monde.

Çà et là, divers groupes : ici un avocat écoutant une toute jeune dame pimpante, sémillante, éloquente, qui parle, conte, raconte, explique son affaire; elle serait bien, elle aussi, un disert avocat; et si vous souriez, ce n'est pas parce que l'avocat saisit l'occasion de faire la cour à la jolie petite Parisienne, le peintre s'est bien gardé de ce lieu commun; l'avocat de la jeune dame est un homme d'âge, un avocat sérieux, qui écoute sérieusement sa jeune cliente, et qui, croyez-le bien, traitera sérieusement son affaire. Là, deux messieurs, dont un âgé, décoré, un ancien préfet ou receveur général, très

(1) Voir le n° du 1er juin.

attentifs aux paroles que laisse tomber leur avocat qui, son dossier à la main, en feuillette et parcourt les pièces, et, à leur physionomie grave, on devine que la consultation leur donne à réfléchir : ce sera difficile, coûteux et long, et le résultat bien aléatoire ! Près de ce pilier, ce personnage en redingote défraîchie, au chapeau légèrement bosselé, aux traits fatigués, à la mine équivoque, expose son affaire, une affaire certainement louche à l'avocat, qui le regarde, le pèse et se dit : c'est un drôle ! Plus loin, dans un groupe de ses confrères, cet avocat, jeune, grand, plein de confiance en lui, pérore; il ne *plaide* pas, selon le mot consacré, il prononce un discours politique, comme s'il était déjà à la tribune, et son bras en l'air, et sa main qu'il agite, disent à quels effets d'éloquence il s'élève. Tous les groupes, d'ailleurs, tous les personnages sont finement observés et représentés avec une pointe d'ironie, mais sans exagération. Plusieurs sont de véritables types, on les emporte dans la mémoire et dans les yeux, et on les revoit plus tard, en souriant. Ajoutez que ce n'était pas une mince difficulté de peindre toutes ces robes noires : non seulement l'artiste en est venu à bout, mais il a trouvé, en se servant de la lumière qui tombe d'en haut, des effets qui contribuent encore à faire saillir les groupes entre lesquels on circule. La *Charge des cuirassiers de Reischoffen*, de M. Aimé Morot, est le tableau le plus émouvant du Salon; la *Salle des Pas-Perdus*, de M. J. Béraud, en est le plus spirituel et le plus joli.

Parmi les taleaux de genre, il n'y en a pas qui aient autant de succès que celui de M. J. Béraud. En rangeant au nombre de ces tableaux plus d'une toile d'assez grande dimension, faute de pouvoir les classer, on en rencontre quelques-uns qui présentent de l'intérêt : l'*Agitateur du Languedoc*, par exemple, de M. J. Paul Laurens. M. J. P. Laurens a la spécialité des révoltés de tous les temps; il se plaît à représenter ces hérétiques qui se dressent dans leur orgueil et parlent de haut à leurs juges, comme son agitateur d'aujourd'hui. C'est une manière à lui de faire de l'opposition à la Religion. Je ne méconnais pas ce qu'il y a d'habileté scénique dans le talent de M. J. P. Laurens; il sait poser ses personnages d'une manière dramatique, les faire parler avec des gestes éloquents; mais à nul ne s'applique mieux la remarque que je faisais en commençant; il est difficile de rêver des personnages plus laids. Cette absence de beauté, du reste, ne vient pas de son ignorance, elle

vient du milieu où il se tient. S'il montait dans la sphère de l'idéal, il ne sait pas comme son horizon s'agrandirait, comme sa vue s'étendrait et s'épurerait son regard.

*Après le duel*, de M. Sicard, c'est-à-dire, après que deux hommes, souvent amis la veille, se sont mis en face l'un de l'autre, l'épée à la main, en présence de quatre personnes qui assistent à cette scène de meurtre, comme à une cérémonie, et se sont appliqués, de toutes leurs forces et de tout leur esprit, à s'enlever la vie. L'un, subitement, est atteint, le sang coule abondamment de sa poitrine; on s'empresse, on le soutient pâle et chancelant, on va l'étendre dans cette voiture dont le cocher ému ouvre la portière et, un peu plus loin, l'autre, le *vainqueur*, presque aussi pâle et ému, tremblant et épouvanté de sa victoire, se détourne avec horreur et repentir aussi, espérons-le. C'est alors que l'on comprend l'insanité, la fureur du duel, que la vérité apparaît et qu'on se dit : « J'ai commis un crime, j'ai tué un homme! » Ces pensées viennent devant ce tableau, composé et exécuté avec sentiment et talent : c'est une œuvre d'art et un ouvrage moral.

On ne peut en dire autant du tableau intitulé : *Désespéré*, par M. Teissier, représentant un malheureux artiste qui s'est suicidé et est étendu là, sans vie, après avoir crevé sa toile, où il n'a pu réussir à fixer le rêve de sa pensée. On dit que ce tableau reproduit la scène de dénouement d'un livre de M. Zola. Je ne lis pas M. Zola; il m'a suffi d'avoir lu quelques pages de deux ou trois de ses romans pour que j'évite désormais de me salir l'esprit et les yeux. Ce tableau suffirait pour me consoler d'ignorer ses livres : le trait qu'il représente n'est propre qu'à inspirer le découragement et la lâcheté. Moralement, d'ailleurs, et en fait, il est faux : le jeune homme qui se sent un vrai talent ne se tue pas.

Je signale, en passant, un autre triste tableau, *la Folle*, par M^lle^ Robiquet : une pauvre jeune fille, le visage pâle, les yeux égarés, effrayant, par ses questions, de petits enfants qui la regardent, interdits, et rendant rêveur le spectateur, — qu'il soit ignorant ou savant, — qui se demande, sans la trouver, l'explication de ce mystère, la *folie*.

Entre tous ces tristes sujets, un des plus lugubres est certainement celui intitulé : *les Tueuses d'enfants*, par un peintre Autrichien,

M. Ambros, qui a composé son tableau d'après un texte de Diodore de Sicile. Il représente un grand mur nu, contre lequel sont rangées des femmes qui tiennent un enfant entre leurs bras; en face, la foule les contemple avec curiosité et horreur. Ce sont les mères qui ont tué leurs enfants, et c'était la punition que leur infligeait la loi en Egypte : elle les condamnait à tenir leur enfant mort trois jours et trois nuits en public. On comprend ce qu'un tel sujet a de dramatique et on peut dire de philosophique. Quelles pensées, quels sentiments, quels souvenirs, quelle douleur, quels remords, ce supplice devait-il éveiller dans le cœur de cette mère non pas seulement rappelée à l'idée de son crime, mais serrant contre elle, contre son sein, la preuve de ce crime, la victime même, et quelle victime! son propre enfant, celui qu'elle a mis au monde, qu'elle a nourri et à qui elle a, de ses mains, ôté la vie qu'elle lui avait donnée! Et au supplice moral vient s'ajouter le supplice matériel : il n'est pas d'une heure, mais de plusieurs jours, pendant lesquels le corps de ce petit être se décompose, se désagrège, tombe en pourriture et en infection. On se demande comment la mère qui retient embrassé cet enfant qu'elle a étouffé, peut résister à une telle épreuve, comment elle ne tombe pas épuisée, anéantie de souffrance, d'épouvante et de désespoir. Aussi, dans le tableau du peintre Autrichien, plusieurs de ces misérables femmes sont-elles affaissées, agenouillées, étendues sur le sol, n'en pouvant plus, à demi mortes. Ce tableau, éclairé d'un chaud soleil d'Orient qui projette de grandes ombres, est d'un effet puissant, il vous arrête et vous fait réfléchir.

## V

Il faut bien mentionner les tableaux qu'on peut appeler *médicaux*, l'un de M. Brouillet : *une Expérience d'hypnotisme*, à la Salpêtrière, grande toile où M. Charcot disserte froidement, compendieusement et doctoralement, sur le cas d'une pauvre femme à demi nue dont il va jouer, comme on joue du piano, en présence d'une assemblée de personnages du parti républicain, qu'on reconnaît, qu'on nomme, et qui sont venus à l'hôpital se donner cette distraction, voir torturer une malheureuse femme endormie; comme dit M. Diafoirus : « Cela fait toujours passer une heure ou deux. » Le public, lui, est moins amusé, et regarde d'un œil indifférent ces messieurs radicaux et le docteur aux cheveux rejetés en arrière, — coiffure

ordinaire des hommes de génie, comme l'on sait, — et ne voit guère là qu'une réclame pour un *savant*, qui produit bien des phénomènes, mais qui ne *sait* pas les expliquer.

Même observation pour la scène d'*opération* du docteur Péan, qui, lui aussi, disserte longuement et non sans pédantisme : tout cet étalage chirurgical ne peut avoir d'attrait que pour les carabins; il répugne de croire que les vrais savants aiment à être ainsi mis en scène et comme sur les tréteaux.

Mais voici une histoire vraie et particulièrement poignante, qui nous est racontée dans deux grandes toiles, par M. de Payer (un Autrichien aussi), deux épisodes de l'*Expédition de Franklin* au pôle arctique. La première nous met en face de l'équipage perdu au milieu des glaces, sans espoir de retrouver la mer libre et s'efforçant de revenir, si c'est possible, à la côte, à pied, en traînant ce qui lui reste de vivres dans son dernier canot; et il faut voir ces malheureux marins attelés à leur pesant fardeau et le tirant à travers les blocs de glaces accumulés. Quels efforts! quel courage! L'un d'eux, en avant, vrai type d'Anglo-Saxon, figure carrée, aux traits fortement arrêtés, au front dur, aux lèvres serrées, le câble sur son épaule, courbé en deux, tire avec une vigueur qu'il semble que rien ne peut abattre et vaincre. Quand on a vu cette figure si ferme, si déterminée, on ne l'oublie pas; cet homme veut vivre, il ne pense à rien qu'à sauver sa vie et il y donne toutes les forces de son corps et de son âme; tout son être est concentré dans ce regard attaché à l'horizon où est le but et dont il a comme la vision. En regardant ces braves gens qui tentent avec tant d'énergie d'échapper à la mort qui les suit, on fait des vœux pour eux, et l'on espère, tant ils semblent encore forts et résolus, qu'ils s'en tireront et seront sauvés.

Non! ils seront vaincus, vaincus par le froid et par la faim, et c'est ce que nous montre le second tableau. Ici, plus d'efforts, plus de tentatives courageuses, désespérées : tous sont morts, tous sont étendus, raidis par le froid, près du canot vide, échoué sur les glaces amoncelées! Tous, non! il en reste un encore, exténué, décharné, couché dans le canot, mais qui se redresse, d'un dernier effort, et, de sa voix à demi éteinte, et de son bras affaibli, tâche d'éloigner un ours blanc qui s'avance pour se repaître des corps de ses compagnons. Horreur! lui bientôt aussi, il tombera accablé et sans force sur ces cadavres entassés et expirera, dans la solitude

morne et silencieuse du champ de glace qui s'étend jusqu'à l'horizon. Victimes lamentables de l'insatiable curiosité de l'homme, qui ne veut pas s'arrêter qu'il n'ait connu tout son domaine! Ils ne seront pas les derniers, les pauvres matelots de Franklin; bien d'autres périront, disparaîtront, sans qu'on sache où ils sont tombés, à la recherche de ce passage du Nord-Ouest, qu'on trouvera un jour, mais qui est si souvent impraticable, que la découverte en deviendra inutile; et l'on reconnaîtra enfin que tous ces sacrifices ont été vains, et qu'il n'est pas permis d'immoler à d'hypothétiques spéculations de la science tant de vies d'hommes élevés avec tant de peine, tant d'âmes créées par Dieu pour le plus sublime but.

On a besoin, après des scènes si affreuses, qui vous serrent le cœur, de trouver quelque sujet simple et paisible qui vous accueille et vous sourie : voici *le Curé*, de M. Muesnier, lisant son bréviaire, le soir, au coucher du soleil, dans son jardin; un bon vieux curé de campagne et un vrai jardin de curé, où il n'y a pas grand'chose : deux ou trois carrés de légumes, et, çà et là, quelques fleurs qui ont poussé comme par hasard. Un moment, il interrompt sa lecture et jette un regard sur son petit jardin; et, dans ce vieux prêtre assis, et dans ce calme et doux regard, dans ces traits fatigués, cette figure ridée, on lit toute sa vie, ses travaux, ses pensées. Vous l'avez vu, vous le connaissez, ce vieux prêtre de village : c'est cet admirable curé de campagne, sur qui Lamartine a écrit une de ses pages les plus noblement inspirées et les plus vraies : l'apôtre, le père, le soutien, le consolateur de tout un pays, qui n'a jamais eu d'autre but, rêvé d'autre gloire que de rendre de simples cultivateurs bons chrétiens et de les mener à Dieu; qui s'est consacré tout à eux, donnant son temps, son peu d'argent, ses pensées, son âme, pauvre au milieu de ses pauvres, pendant toute une vie de sacrifices et de dévouement, et sans jamais se dire, sans se douter presque que ces sacrifices et ce dévouement, chaque jour renouvelés, soient des vertus! Voilà ce qu'on lit sur la figure usée de ce vieux prêtre, si bien représenté par M. Muesnier, et qui le fait vénérer.

## VI

Je vous indiquerais bien, pour vous distraire, *la Visite électorale*, par M. Michelina, où l'on voit un infortuné candidat à la députa-

tion, — au conseil municipal tout simplement peut-être, venant solliciter la voix d'un paysan, et qui, assis sur le bord de sa chaise, tandis qu'il flatte le chat du logis, est examiné d'un air sournois par l'homme et perfidement interrogé par la femme, oui, par la femme, futée et défiante, qui lui pose plus d'une question embarrassante, et qui ne le lâchera pas, et le tourne et le retourne, pour savoir ce qu'il veut au fond, ce monsieur, et finira par dire à son mari, quand il sera parti : « Tiens, vois-tu, moi, je n'en donnerais pas deux liards de celui-là!... » Mais, vraiment, si la tenue et la mésaventure probable du candidat prêtent à rire, je ne sais s'il n'est pas plus attristant d'assister aux humiliations que cherchent, supportent et empochent tous ces piètres personnages sans esprit, sans talent, sans idées et sans pudeur, que l'opinion publique a dédaigneusement affublés du nom de *politiciens!*

Au moins, on sourit, et c'est un agréable tableau, cet *Intérieur de ferme Bretonne*, que visite M^me^ la Marquise, par M. H. Mosler, et où tout le monde a l'air aimable, la fermière attentive et empressée, le vieux fermier qui ôte si respectueusement son chapeau devant M. le Marquis, la vieille mère qui rassure la petite fille pressée contre elle et éplorée à la vue de tout ce beau monde en robes à paniers et en habits dorés. Malgré un peu d'apprêt, c'est un tableau qu'on a plaisir à regarder, et qui fait aimer les honnêtes gens à qui l'on vous a présenté.

Enfin, si vous voulez un peu plus que sourire, jetez, avant de sortir, un coup d'œil, près de la porte, sur cette petite toile, *un Drame à l'âge de pierre*, par M. Jamin : l'habitant d'une de ces cavernes dites pré-historiques et auxquelles il faut plus ou moins croire, rentrant chez lui, et y trouvant installé, qui? un superbe lion, couché sur le sol, les pattes en avant comme un chat, la tête droite et qui le regarde en face, sans colère, il faut l'avouer, mais aussi sans paraître faire d'avances au maître du logis, pour l'inviter à entrer! Quelle que soit la perspective ouverte par une telle entrevue — il faut s'attendre à tout — on ne peut ne pas s'égayer un peu, en voyant la stupéfaction du pauvre *troglodyte* (c'est ainsi que les archéologues nomment nos ancêtres, sans en savoir plus que nous), ainsi évincé par un hôte auquel il est difficile de faire entendre raison. Il est réellement si stupéfait, à l'aspect du *Seigneur à la grosse tête*, comme l'appellent les Arabes, que l'on fait moins d'attention au danger qu'à sa mine piteuse et étonnée, et l'on a plus

envie de rire que de plaindre ce pauvre Celte ou Kymri, qui avait, en ce temps-là, le désagrément de vivre en semblable compagnie.

Quant aux *nudités*, toujours nombreuses au Salon, elles prouvent de plus en plus l'indigence d'esprit et le peu d'imagination de leurs auteurs. Elles ne sont même pas dangereuses, tant elles sont ridicules ou peu attrayantes. Dans ces nudités il faut, bien entendu, comprendre les plafonds allégoriques, ces fameux plafonds dont les municipalités s'obstinent à décorer leurs salles de mairie, et qui n'ont jamais eu pour effet que de donner un torticolis aux gens qui s'efforcent d'en saisir le sens. Le type de ces tableaux énigmatiques est, certes, le plafond qu'un malheureux artiste, M. Weerts, a été condamné à peindre, sous ce titre inspirateur : *les Franchises de la ville de Limoges :* avec ces franchises, on fait des femmes nues, couchées ou à genoux sur des nuages!

Quelques artistes connus croient, de temps en temps, devoir faire montre de science anatomique, en peignant une femme nue, debout ou étendue, peu importe, M. Carolus Duran, par exemple, qui pouvait, vu sa réputation, se priver de cette fantaisie, et M. Chaplain, toujours rose, faux et joli comme le dix-huitième siècle. Mais les peintres qui envoient des nudités au Salon n'ont, en général, d'autre but que d'attirer l'attention et de faire parler d'eux; malheureusement, on sourit de leur peu d'invention. Celui-ci nous montre une femme couchée de tout son long et habillée seulement d'une orange, qu'elle tient dans sa main; celui-là représente une dame aussi peu costumée, mais mettant une rose dans ses cheveux; ce sera toujours cela! Je ne rangerai pas au nombre des nudités la femme couchée dans son lit, de M. Raphaëlli : de celle-ci, au contraire, on ne voit rien, qu'une tête sortant d'un lit immense, un lit à coucher quatre, sujet intéressant! Mais en voici bien d'autres : une *Namouna*, la Namouna d'Alfred de Musset, celle, je crois, qui était nue « comme le discours d'un académicien »; une *Sultane*, qu'examine soigneusement un eunuque, par un artiste qui a lu les *Lettres Persanes;* une jeune fille, qui passe son temps, avant de s'habiller, à faire danser une colombe sur son doigt; une autre, qui s'appelle *Cythérie*, ne possède pas qu'une colombe : tout un essaim voltige autour d'elle, et il y en a qui se posent très convenablement. *Nota bene :* le peintre de cette *Cythérie* ne s'en tient pas à cette spécialité, il fait aussi des *Christ au tombeau*, tout ce

qui concerne son état. Quand on n'a d'autre idéal que de gagner la vogue ou de l'argent, on fabrique indifféremment tout ce qu'on vous demande; ce n'est plus de l'art, c'est un métier.

## VII

### LES PORTRAITS

On ne peut, par extraordinaire, reprocher au Salon de cette année d'exposer trop de portraits, pourvu (et c'est ce que font les gens avisés) qu'on ne se hasarde pas à regarder des tableaux des troisième et quatrième étage, où l'indulgence et la camaraderie relèguent bon nombre de toiles recommandées. Nous ne rencontrons, dans les étages habitables, que peu ou pas de ces visages au teint de brique, au nez tortu, aux yeux bridés, aux cheveux vernis et aux oreilles en éventail, que le public impoli appelle des *horreurs*. Toujours, par contre, beaucoup de noms connus, des ministres présents, passés ou futurs : M. *Granet*, ministre d'hier, ministre de quoi? je ne m'en souviens plus, et vous? Il me semble qu'il aurait pu rester même dans le cabinet le plus Jacobin, car, s'il a une physionomie assez intelligente, il est impossible d'avoir l'air plus commun; — M. *Rouvier*, qui a été déjà ministre un moment, et qui l'est redevenu, — pour combien de semaines, qui le sait? Il s'est fait peindre en pied par M. Yvon : c'est un bon portrait, et lui, a vraiment l'air d'un *Monsieur;* c'est à noter dans le monde des politiciens; deux ministres d'il y a un siècle, M. *Buffet*, que M. Montchablon a fort rajeuni; quant à l'embellir, c'est une autre affaire; n'en parlons pas, si vous voulez bien; M. *Barthélemy Saint-Hilaire*, encore plus rajeuni : M^lle^ Beaury a su donner beaucoup d'expression à ce vieil ami de M. Thiers et de M. Cousin; on sait que M. Cousin, un vrai ami, qui lui reconnaissait nombre de qualités, ne cessait de déplorer qu'il lui en manquât une, de *l'esprit :* « Quel dommage, s'écriait-il, qu'il n'ait pas d'esprit! » — L'amiral *Mouchez*, teint de brique sèche; j'ai dit l'impression que produit le centenaire M. *Chevreul*, elle n'est pas encourageante; M. *L. de Ronchaux*, conservateur au Musée du Louvre, très ressemblant, par M^lle^ Houssay; bien d'autres illustres peu connus, et enfin, un, deux, trois, quatre portraits, au moins, du général *Boulanger*, à pied, en buste, à cheval, par MM. Dumaresq, Debat-Ponsin, etc. Eh bien, à l'examiner, sans complaisance et sans parti-pris de dénigrement,

on ne voit pas là le trait de génie; c'est ce qu'on appelle communément un *bel homme*, d'une intelligence convenable, bienveillant, même aimable; mais il ne donne pas l'idée d'un fondateur de dynastie.

Après ces portraits historiques ou prétendus historiques, il y en aurait quelques-uns à citer, simplement comme œuvres d'art : un fin portrait en pied de Mme *Vattier*, l'auteur du *Littoral de la France*, par M. Accard; — je connais, d'ailleurs, de cet artiste, le portrait d'une jeune fille qui, depuis, est entrée en religion, et un portrait de vieillard, exécutés avec une habileté et une science qui méritent à M. Acard une place distinguée parmi nos peintres de portraits; — celui du sculpteur *Dubray*, par Mme S. Legrand (miniature); une autre miniature, portrait d'enfant, largement traité par Mlle Le Roux de Bretagne; un agréable portrait de femme, par M. Aviat; le portrait de *Mouilleron*, par M. Ach. Sirouy, qui est aujourd'hui le premier de nos dessinateurs lithographes; une dame fort bizarrement habillée d'une robe qu'on dirait armoriée, comme au quatorzième siècle, par M. Doucet, d'une habile exécution; M. *Alexandre Dumas*, vu de trois quarts, peint avec la fermeté habituelle de M. Bonnat, et où est marqué un des traits caractéristiques du célèbre écrivain, des yeux dont le regard semble se projeter en avant pour saisir, comme des mains qui prendraient et retiendraient un objet; un très intéressant portrait en pied, par M. Bouguereau, d'une jeune fille de race étrangère et aristocratique; cette jeune fille, presque une enfant, est d'une finesse de traits et d'une pâleur certainement fort distinguées, mais on ne peut s'empêcher d'espérer que son médecin lui imposera un régime fortifiant qui colorera son visage d'un sang chaud : il y a des marquises authentiques qui ont un teint très vif, même des duchesses. Enfin, et surtout, deux ou trois petits portraits, pas beaucoup plus grands qu'une miniature, un vieillard, par M. de A. de Curzon, d'un grand caractère et d'un dessin excellent, et deux portraits de femmes, dont un de profil, par le peintre-sculpteur M. Paul Dubois, peint de la couleur la plus naturelle, c'est vraiment de la chair, agréables à regarder, charmants.

## VIII

### LES PAYSAGES

C'est presque une banalité de parler aujourd'hui de l'habileté de nos paysagistes : elle est reconnue, indiscutable, et l'on n'a que l'embarras, dans une Exposition, de choisir entre tant de jolies vues, d'horizons profonds, de fraîches vallées (MM. Péraire, Rapin, Appian), de montagnes bleuâtres (M. Lambert), de grands et beaux arbres (M. Lelièvre), de calmes soirs d'été (M. Heilbuth, M. Saintin), d'allées ombreuses, d'eaux limpides, où l'on plongerait ses doigts (M. Tansi), et de marines (M. Misdag) qui ne vous donnent pas seulement l'aspect, mais le sentiment de la mer et le regret de ne pas la voir; et tant d'autres toiles d'une couleur attrayante, vraie, signées de noms depuis longtemps connus ou d'artistes nouveaux déjà presque aussi habiles que les anciens : MM. Pelouse, Vuillefroy, Hanoteau, Em. Breton, Yon, Clays, Harpignies, dont le tableau *Solitude* est une œuvre particulièrement distinguée, sans parler des tableaux moitié paysages, moitié animaux, comme les beaux moutons de M. Japy, les intelligents pigeons de M. Schenck, etc., etc.

Après avoir indiqué quelques noms, et j'en oublie, aux nombreux amateurs de paysages, je n'ai plus qu'un devoir, c'est de signaler les toiles qui s'imposent à l'attention et à la mémoire par des qualités supérieures ou par le caractère des sites reproduits : ainsi, les *Vieux chênes*, de M. Cabat, d'une facture qu'on peut dire achevée et parfaite, c'est-à-dire que l'artiste est revenu plusieurs fois à son ouvrage, et a cherché, par l'étude approfondie de la nature, à lui donner toute la perfection dont il était capable, et il y a réussi : on voit ces vieux chênes, on suit les branches se contournant et s'enchevêtrant, on comprend comment la lumière passe entre les feuilles. De même, M. A. de Curzon, *Vue du lac de Gabies, le soir :* même étude, même application à rendre la vérité dans ses détails caractéristiques, et même effet excellent, qui satisfait l'œil et l'esprit du spectateur. De même aussi, M. Jules Breton, qui, dans un paysage, *A travers champs*, produit un si puissant effet du soleil du midi rayonnant et aveuglant. — Mais c'est là la vieille école, de membres de l'Institut et de leurs élèves; on va plus vite, à cette heure, et la vogue est aux paysages enlevés

d'un coup de pinceau, qui donnent une sensation rapide et font s'écrier : c'est charmant! Seulement, ces toiles improvisées, si facilement brossées, plaisent-elles autant, après quelques semaines, que la première fois?

Quant aux paysages qui vous saisissent par l'étrangeté ou la beauté du site, outre une vue du *Vieux château de Tiffauges*, (le château du maréchal de Raiz, appelé, à tort ou à raison *Barbe-Bleue*), savante et artistique restauration, par un jeune architecte d'avenir, M. Georges Balleyguier, très intéressant pour l'Archéologie et l'Histoire, deux au trois paysages sont remarquables et on ne les oublie pas : *le Caire*, par M. Frère-Bey, une plaine de sables jaunes, la ville au fond avec ses minarets et ses coupoles, et une file de chameaux en marche vers le désert, un ciel bleu et haut, le tout baigné de cette lumière que nul mieux que M. Frère-Bey ne sait rendre et vous faire voir. Puis, contraste complet, *une Nuit d'été en Norwège*, par M. Normann, un effet nouveau, inattendu, inconnu, un paysage du Nord tout éclairé, en pleine nuit, par un soleil vif, qui teint en rouge les monts, les roches, les eaux du lac, les maisons; on s'arrête, c'est éblouissant, c'est étrange! mais on ne dit pas : c'est impossible, on sent que cela a été vu et est vrai.

Enfin, une *Vue du port de la Joliette*, à Marseille, par M. Vollon, qui est une des plus jolies œuvres de cette année : le port étendant ses deux bras, comme pour inviter les navires à visiter la cité Phocéenne; au fond, la ville aux maisons coloriées; au premier plan, la nouvelle cathédrale, d'un aspect étrange, mais grandiose; et la mer, la Méditerranée, aux eaux bleues, comme le ciel, scintillante, frissonnante et calme, semée de barques aux voiles blanches; ce port, cette ville, cette mer, sont pris à un point de vue si juste pour le plaisir des yeux, si agréables à regarder, et peints, dessinés, coloriés avec tant de finesse et de goût, qu'il n'y a personne que ce petit tableau ne ravisse; il est fin comme une miniature, et paraît grand comme un tableau d'histoire; c'est un des succès du Salon.

## IX

Et, à l'occasion des paysages, il faut bien parler de l'exposition qui finit, au palais des Beaux-Arts, de l'œuvre du peintre Millet, auquel la réclame et l'engouement font une réputation posthume,

excessive et tout à fait disproportionnée avec son mérite. Ce peintre Millet, presque inconnu durant sa vie, est aujourd'hui couronné d'une gloire à laquelle il n'eût jamais lui-même prétendu. Les visiteurs de bonne foi qui reviennent de son exposition avouent tous leur désappointement : à part trois ou quatre toiles, d'un intérêt médiocre comme sujet, — il n'y a jamais de composition, et plus d'un ou deux personnages, — mais où l'on reconnaît un peintre qui savait peindre, ce qui ne devrait pas être une qualité, ils ont parcouru, ébahis, ces vastes salles où sont rangées plus de cent toiles, cherchant quelque tableau qui les attirât, qui les attachât, et étonnés de ne trouver que des esquisses, des ébauches, ou de prétendus tableaux qui représentent toujours le même homme, la même femme, la même chaumière, les mêmes moutons maigres et décharnés, les mêmes champs, les mêmes horizons, — et des hommes laids, communs, grossiers, sans caractère, ou plutôt ayant tous le caractère connu des paysans des environs de Paris, à l'expression matérielle et cupide; des femmes aussi peu avenantes que possible, coiffées presque sur les yeux d'un mouchoir crasseux, chaussées de gros sabots, vêtues de jupes épaisses comme un matelas, et, comme leurs maris, du type le plus laid, le plus ignoble et le plus déplaisant. Les honnêtes gens fourvoyés dans cette exposition assommante, se sont sauvés, en se promettant de ne plus se laisser prendre aux cris d'enthousiasme de l'art démocratique, et aux fanfares de la réclame. Car, il faut bien le dire, ici, comme ailleurs, l'admiration que font éclater quelques peintres, est un témoignage même de leur impuissance : ils n'admirent tant Millet que parce qu'ils y ont intérêt : ils peuvent facilement faire aussi laid et aussi commun, en l'imitant; si on l'acclame, ils seront applaudis; son insuffisance sert de marchepied à leur médiocrité.

Il faut, pourtant, qu'il y ait un prétexte à cet engouement; oui, il y en a un : ce peintre, Millet, a fait un tableau, un seul, l'*Angelus*, un paysan et une paysanne entendant l'*Angelus* sonner, le soir, dans la campagne, se découvrant et baissant la tête pour prier. Je ne nie pas que ce tableau ne donne une impression religieuse; ici la pensée du peintre s'est certainement élevée vers Dieu par un élan sincère. Mais, ceci admis, et en passant sur le type des personnages, qui sont aussi grossiers et aussi laids que dans ses autres toiles, ce tableau ne saurait suffire pour valoir au peintre des éloges si exagérés et une réputation de grand peintre. C'est, cepen-

dant, ce qui est arrivé : un seul tableau remarqué en a entraîné cent autres à sa suite.

Qu'on veuille bien se rappeler un tableau, exposé il y a plus de quarante ans, mais que la gravure et la lithographie ont popularisé, l'*Angelus dans la Campagne de Rome*, par un peintre de talent, Bodinier : c'était le même sujet, et j'ose dire, d'une inspiration religieuse plus profonde encore, mais dans quel cadre et avec quels personnages! La poétique Campagne Romaine et ses longues lignes d'aqueducs se découpant sur le ciel pur; un air transparent, l'horizon encore éclairé des dernières lueurs du soleil couchant; au loin, vaguement dessiné le dôme de Saint-Pierre de Rome, et tout autour le grand silence des tombeaux, les tombeaux des vainqueurs du monde! Quelle scène! quels souvenirs! Une cloche tinte lentement au haut du campanile d'une église voisine, et des pasteurs Romains, ces pasteurs au costume pittoresque et au type noble, que cherchent et copient les peintres, la tête baissée et un genou en terre, les mains jointes, prient avec une ardeur qui vous pénètre et vous inspire la pensée de vous associer à leur prière. Ce tableau de Bodinier fut un des triomphes du Salon, il fut admiré, copié, acheté par le roi. Comme on ne l'a plus sous les yeux, — il est au musée d'Angers, patrie du peintre, — on n'en parle pas; mais les vrais artistes connaissent sa valeur et le grand succès qu'il obtint, succès autrement mérité que celui de Millet : seulement l'*Angelus dans la Campagne de Rome*, de Bodinier, n'est pas aussi facile à imiter; car il est d'un artiste qui ne se contentait pas de copier ce qui était sous ses yeux, mais qui s'efforçait de représenter sur la toile l'image idéale qu'avait entrevue son âme.

## X

### LA SCULPTURE

Si j'avais à marquer le trait distinctif de la sculpture, je dirais que c'est l'absence presque complète d'œuvres glorifiant la République; c'est un symptôme. Il y a deux ou trois ans encore, on comptait de nombreuses statues de la République, d'apothéoses républicaines, etc.; on croyait à la République; aujourd'hui, cet enthousiasme est à bas; la République n'inspire plus que le dédain, qui précède le dégoût; on ne s'en soucie plus, on ne s'en occupe

plus. Je ne vois, dans le jardin de l'Exposition, qu'une statue de la *France républicaine*, coiffée d'un bonnet rouge, les yeux flamboyants, et autour d'elle, toutes sortes de choses accumulées, un caducée, un marteau, de la musique, une charrue, je ne sais quoi encore. On regarde cette grande diablesse au geste menaçant, et qui a l'air fort méchant, et pas un Français ne reconnaît la vraie France. La République est figurée aussi par une tête colossale, hors de toute proportion; mais cette tête énorme ne lui attire que des quolibets, tels que le mot arrangé du fabuliste : « Grosse tête, dit-il, mais de cervelle point! »

Bien plus, non seulement on ne glorifie pas la République, mais on s'en moque : Voici une jeune dame, M^lle^ Boursier, qui se permet, sous le titre : *l'Instruction obligatoire*, de nous montrer une petite fille, toute en larmes, qui en a assez de tout ce qu'on veut lui fourrer dans le cerveau, de chimie, de physique, de zoologie, de géologie, de toutes ces sciences aux noms bizarres qu'elle ne peut retenir, qu'elle oublie aussi vite qu'elle les apprend, et qui ne lui serviront jamais à rien. Elle proteste, tout le monde la plaint et proteste avec elle contre nos tyrans gonflés de pédantisme et d'ignorance, anciens *cancres* de collèges, qui veulent, à toute force, obliger les gens à devenir ce qu'ils n'ont pu, eux, jamais devenir, savants. La République avait déjà contre elle les jeunes gens; les femmes s'en détournent, elle commence à sentir le Père-Lachaise.

Quant à la passion anti-religieuse, elle est aussi haineuse que jamais : c'est que la ruine de la Religion est le but même de la Révolution; elle n'en a pas d'autre, ainsi que l'a récemment démontré, avec tant de preuves irréfutables, M. de Tayac, dans son livre : *France et France*. Elle ne cesse de saisir toutes les occasions de porter un coup à la religion. On peut en juger par le groupe que M. Hébert expose sous ce titre : *le Génie de la libre-pensée* glorifie le chevalier de la Barre, supplicié à Abbeville *pour n'avoir pas salué une procession*. On connaît le précepte de Voltaire aux philosophes libres-penseurs de son temps : *Mentez! mentez!* et l'on sait que les libres-penseurs de ce temps-ci ne manquent pas de l'appliquer. Mais encore faut-il rendre le mensonge vraisemblable : à qui fera-t-on croire qu'un homme ait été supplicié, uniquement *pour n'avoir pas salué une procession?*

Voltaire même ne l'a pas tenté. Mais M. Hébert n'est pas seulement coupable d'avoir *altéré* la vérité, il a fait le groupe le plus ridicule, le plus affreux, un grand personnage efflanqué, ni homme ni femme, se dressant vers une tête coupée, qui fera fuir d'horreur les passants qui se hasarderont à la regarder. Je plains les pauvres Abbevillois, à qui, dit le livret, est destiné ce *monument :* quels cauchemars va leur causer cette tête coupée!

Les portraits, bustes ou statues sont, comme toujours, en grand nombre, et là, dans le jardin, il n'y a pas moyen, comme dans les salles de peinture, d'éviter les mauvais portraits juchés vers les frises; ils sont tous à hauteur du regard, il faut les voir, sinon les regarder. En choisissant, cependant, plusieurs sont intéressants : on passe en revue quelques célébrités actuelles ou passées : M. *Le Royer* (buste) avec des lunettes sur le nez, de vraies lunettes en fer; il se présente à vous, dès l'entrée, en qualité de président du Sénat, d'un des grands corps de l'État, — comme s'il y avait des *grands corps de l'État* sous la République! M. *Aug. Vacquerie*, jadis élève-poète sous Victor Hugo, aujourd'hui journaliste; il y avait, vers 1849, un ministre, Léon Faucher, dont Proudhon disait : « Cet être, que la nature s'est plu à faire plus laid que sa caricature. » Le sculpteur républicain, M. Dalou, s'est complu, dans le buste de M. A. Vacquerie, d'ailleurs très expressif, à le faire encore plus laid que nature. — Des artistes : *Carpeaux* (buste), *Guy d'Arezzo*, le moine savant qui inventa la gamme, jolie statue, bien posée, par M. Pech; *David* (d'Angers), figure très énergique, où on lit la volonté; *Phidias*, belle statue par M. Millet, représenté dans l'attitude du repos, tête puissante et regard pensif d'un maître de l'art. — Des écrivains : la noble figure de *Lamartine*, par M. Mabille; *Mérimée*, au regard singulièrement pénétrant, par M. Iselin. — Des savants, *Broca* (statue), tenant en main un crâne qu'il étudie, un de ces fameux crânes sur lesquels les *savants* ont forgé tant de systèmes fantaisistes, qui se détruisent l'un l'autre; la République, on le sait, s'appuie, sur la science, la science de ces savants-là. Un ingénieur peu connu, *Philippe Le Bon*, représenté, par M. Péchiné, au moment où il découvre le gaz d'éclairage, le gaz qui s'éclipse déjà devant la lumière électrique; le mouvement de l'inventeur est juste et naturel; — trois médecins d'un coup, *Bretonneau*, *Trousseau*, *Velpeau*, tous trois de la Touraine, à qui la Touraine a bien voulu décerner des honneurs, mais en ne leur

accordant à chacun qu'un médaillon au bas d'un socle, sur lequel elle se dresse orgueilleusement en pied; au fait, elle a pensé que la célébrité des médecins ne dure pas longtemps; au bout de peu d'années, sauf de rares exceptions, ils ne sont guère connus que de leurs confrères. — Quelques fondateurs de la République : *J.-J. Rousseau*, statue insignifiante; *Voltaire*, son bon ami, autre statue mesquine et étriquée : les deux patriarches n'ont pas inspiré leurs statuaires; *Garnier-Pagès* (buste), à qui le sculpteur a cru devoir donner l'air inspiré : personne, hélas! n'était moins enclin à s'enthousiasmer que ce bonhomme, sans fiel et sans talent, et qui n'est plus connu que par ce grand col de chemise, que n'a point oublié l'artiste, et qui lui faisait tenir la tête si raide. Puis, non loin de ces révolutionnaires, un homme qui ne les eût pas ménagés, *Louis XI*, buste que recommande le nom du sculpteur, M. Baffier, qui essaya, il y a peu de temps, de mettre à mort je ne sais quel député radical. L'artiste a fort curieusement étudié la tête de Louis XI, mais il en fait simplement une figure de renard, de maquignon finassier, et non le prince aux vues étendues, perspicace, avisé, qui a légué à la France l'Artois, la Picardie, la Provence, etc., et commencé à former la France en un tout compact et puissant.

Entre tous ces portraits, la plupart peu plaisants, on est heureux de voir que ceux des dignitaires de l'Église se distinguent autant par la noblesse de leur physionomie que par le talent des sculpteurs : le cardinal *Lavigerie* (par M. Oliva), belle tête qui respire l'intelligence, la force, la volonté et la bonté; la statue savamment drapée de Mgr *Lequette*, évêque d'Arras, pour son tombeau (par M. Noël), et surtout le mausolée de Mgr *Dupanloup*, œuvre de M. Chapu : le visage de l'éloquent évêque, couché, la mitre en tête, les mains jointes, dans la calme paix de l'éternité, a un caractère de piété, de foi et d'énergie, qui dit à tous que celui qui est étendu là était une âme ardente et un grand cœur; dans cette belle statue on vénère le modèle, on admire le sculpteur : c'est, cette année, l'œuvre supérieure de la sculpture.

Les bustes et statues de généraux, on s'y attend bien, ne manquent pas : *Vercingétorix*, *Hoche*, *Pittié*, *Lassalle*, jolie statuette (par M. Cordier), du plus brillant général de cavalerie de Napoléon, qui s'élançait à la charge comme au bal; le sergent

*Robillot*, le héros de Bouffarick, l'amiral *Courbet*, figure d'honnête homme capable et usé, — et, surtout, le général *Boulanger*. Le général Boulanger n'est plus ministre; il aura, du moins, profité de la circonstance pour se faire *portraire* à pied, à cheval, sur la toile, en pierre, en marbre, etc.; du ministère, il aura emporté cette collection d'images de sa personne. A sa place, je trouverais que c'est une maigre consolation : comme il doit regretter de n'avoir pas suivi le conseil qui lui était donné de s'entendre avec un prétendant, pendant qu'il avait le pouvoir, ainsi qu'il le dit un jour à ses collègues, « de les envoyer tous à Mazas! »

## XI

S'il y a peu de statues élevées à la gloire de la République, on rencontre, à chaque pas, de jeunes femmes debout, agenouillées, accroupies, aussi peu vêtues que le jour de leur naissance, et qui sont gratifiées de noms mythologiques ou inventés, sujets qui semblent peu amuser le public. S'il faut faire quelque exception, c'est pour une ou deux statues exécutées avec un art élevé, telle que la *Diane chasseresse*, de M. Falguière. M. Falguière a eu, évidemment la conception et la vision d'une déesse, c'est-à-dire, d'un être supérieur à l'humanité : la jeune chasseresse vient de lancer la flèche, et, un moment arrêtée, le bras tendu, la tête droite, elle suit du regard le trait qui atteint son but; mouvement juste, attitude noble, corps souple et fort, tête élégante légèrement relevée, tout indique la femme d'un rang distingué,

Et l'on sent que Diane est la sœur d'Apollon,

comme dit le poète.

Je ne range pas parmi les *Nudités*, le *Boxeur* de M. Perrault, si ferme et si bien posé, et un remarquable groupe, la *Course interrompue*, par M. Prévot : deux jeunes gens luttant à qui arriverait le plus vite à un point marqué; tout à coup, l'un deux est tombé; une épine lui est entrée dans le pied, et son camarade tâche de la lui arracher. Ce petit groupe vous attache : dans l'un des jeunes gens, l'attention, le soin, le désir de réussir; dans l'autre, la souffrance, la crainte, exprimées tant sur ses traits que dans sa main tendue qui se pose doucement sur son chirurgien improvisé; les physionomies

des deux coureurs sont aimables et fines, ce sont de gentils jeunes gens; ils intéressent.

Mais, de toutes les nudités que l'on rencontre, la plus inintelligente et la plus blessante est une sainte Madeleine, qu'un sculpteur étranger a représentée dans un groupe qu'il appelle une *Descente de croix*. Je ne parle pas des autres personnages qui ressemblent à des fantoches et se bousculent au milieu d'un tas de haillons; mais il a eu l'idée, neuve assurément, de faire s'étendre aux pieds du Christ la Madeleine; elle n'est pas étendue, elle se roule; elle ne se roule pas, elle se vautre, et elle est entièrement nue! Nicomède aussi est nu. Je ne serais pas fâché de savoir à quelle église le sculpteur destine ce paquet de nudités!

Les sujets guerriers sont en petit nombre : celui intitulé *Vaincre ou mourir* aspire à exciter l'enthousiasme et il fait sourire : une forte femme s'élance, très enflammée, le bras levé et « marchant à grands pas », comme la Liberté d'Auguste Barbier, suivie de ses enfants, dont un de six ans, qui crie, sans comprendre ce qu'il dit : « Nous entrerons dans la carrière, etc. » Cet excès d'enthousiasme ne vous enthousiasme pas; on sent que c'est faux. Un autre groupe, même sujet, la *Défense du foyer*, par M. Destrées, moins prétentieux, n'est peut-être pas très original, mais il représente la vérité, telle que cela se passe, et comme on le comprend. On regarde, en passant, quelques sujets singuliers : *Jupille*, par M. Fossé, ce berger, dont on a parlé il y a quelques mois, et qui assomma si bravement un chien enragé; groupe bien posé et énergique; un *Drame au désert*, par M. Fouquet : un chasseur, fourvoyé dans une triste aventure, qui s'est blotti à l'abri d'un rocher sur lequel se dresse, terrible et majestueux, un lion qui ne tardera pas à le trouver, et alors... Un groupe de M. Royer, *le Temps qui découvre la Vérité :* l'effet de sa découverte, selon le sculpteur, est d'émouvoir si fort le Temps, qu'il en tombe, de stupéfaction, presque la tête en bas. L'assertion du statuaire, d'ailleurs, est loin d'être justifiée : il y a bien des événements, bien des faits qui ne sont pas connus dans leur vérité, malgré le temps, et, si je ne craignais de passer pour paradoxal, je dirais que c'est le plus grand nombre.

Les œuvres religieuses sont aussi peu nombreuses et peu importantes : on doit, du moins, reconnaître que la plupart des artistes ont traité les sujets religieux avec un sentiment respectueux et qui

semble convaincu. Il n'est que juste de mentionner : une jolie statue de M. Jacquot, *la Prière aux champs*, une jeune bergère, simple et vraie de pose, avec une vive expression de foi; la *Vierge et l'Enfant*, de M. Aubert, groupe gracieux : la Vierge, jeune et gracieuse, présente en avant l'Enfant Jésus qui bénit le monde, on sourit, on est près d'adorer; un *Christ sur la croix* de M. Becquet, c'est-à-dire, le Christ avant d'expirer, pardonnant aux hommes pour qui il s'immole, savamment étudié et exécuté; une bonne statue en marbre de *Notre-Dame de Brébières*, par M. Delaplanche; un *Saint Hubert découvrant la vision*, haut-relief composé avec foi, œuvre signée *Manuela* et attribuée à une jeune femme du monde : l'attitude du chasseur est naturelle et juste, et son geste et sa physionomie expriment à la fois l'étonnement, la piété, l'adoration.

## XII

Mais, de tous ces groupes et statues, le plus saisissant, certes, est celui de M. Frémyet, qui représente un *Gorille* emportant une femme qu'il a enlevée. Que l'histoire soit vraie ou fausse, imaginée ou réelle, il n'importe : le sujet prête singulièrement à la sculpture, par le contraste d'une jeune femme et de cette bête hideuse, et l'on ne peut rien concevoir, en effet, de plus horrible que cet affreux et puissant animal : debout, sur ses pattes de derrière, il tient sous celles de devant la malheureuse femme, ployée en deux comme un paquet de linge, et qui ne semble pas plus lui peser qu'un léger fardeau que nous porterions au bout du doigt; il l'a saisie par le haut du corps, et il lui enfonce dans la chair son pouce énorme, qui y entre comme dans une pâte molle. Elle s'est évanouie d'épouvante et d'horreur; ses défenseurs, cependant, ne l'ont pas abandonnée, car le gorille est blessé à l'épaule, d'une flèche qui y reste attachée; mais cette blessure pour lui est légère, et il continue sa course, courbé, la tête levée et jetant un cri effroyable dont retentit la forêt.

Cette scène dramatique est représentée avec une grande force et une rare habileté, et l'on ne peut la voir sans frissonner. A un autre point de vue, que ceux qui sont disposés à croire aux théories du transformisme et à admettre que l'homme descend du singe, regardent avec attention la tête du gorille : c'est une tête qui ne s'élève pas de bas en haut, mais allongée d'avant en arrière, non haute,

mais effilée, et qui, vue de profil, se rapproche de la tête plate du serpent. Et l'on ne peut dire que le sculpteur ait exagéré : j'ai vu deux gorilles dans une cage de verre, au *British musæum ;* celui de M. Frémyet les reproduit exactement. Tout homme de bonne foi ne peut s'y tromper : l'impression que donne cet être affreux est celle d'une bête d'un rang inférieur dans l'espèce animale ; loin de rappeler l'homme, il inspire une aversion repoussante, et l'on est heureux d'apprendre que la science a, dans le gorille, reconnu de nombreux caractères, non seulement différents de l'espèce humaine, mais tout à fait contraires, qui ne permettent pas de penser que jamais d'un tel monstre ait pu sortir le genre humain, l'homme, à qui, selon le mot du poète, Dieu « a donné un visage sublime et qui regarde le ciel ».

Quoi qu'il en soit, c'est ce groupe colossal qu'on a placé au centre du jardin ; il y tient une place dominante, et c'est à l'auteur, M. Frémyet, qu'a été décerné la médaille d'honneur de sculpture.

Elle est légitimement donnée : cette œuvre puissante et matérielle symbolise bien le moment du siècle où nous sommes arrivés, où, sous tant de formes et en tant de lieux, la violence triomphe du droit et de la faiblesse, et le mal brutal tient la liberté vaincue sous lui !

Comme au début de cette revue des arts en 1887, on dit, en finissant : que de talent ! mais que c'est laid !

Eugène LOUDUN.

*P. S.* Une erreur typographique a fait attribuer, dans le premier article sur le Salon, le tableau les *Muets du Sérail* à M. *P. Blanchard :* c'est M. *Paul Bouchard* qu'il faut lire.

---

# L'ALLEMAGNE ET LA RÉFORME[1]

---

Les ennemis de l'Eglise ont propagé et accrédité dans l'histoire trois grandes légendes :

La première, sur les origines de l'Église; la seconde, sur la *Réforme*; et la troisième, sur la Révolution de 1789.

La légende jacobine vient d'être démolie par un écrivain que tout le monde a lu; ses coups ont été d'autant plus terribles, qu'on les attendait moins de sa main.

La légende de la Réforme touche à sa fin, en dépit de nos professeurs de Sorbonne et de lycées, qui font encore l'histoire comme si l'on n'avait rien écrit depuis vingt ans.

L'histoire des gueux, de M. Kervyn de Lettenhove, en Belgique; la publication des *calendars* des papiers d'État, en Angleterre; l'impression en huit volumes des papiers d'État d'Henri VIII, par Brewer; l'histoire d'Henri VIII, par le ministre protestant Dixon; l'histoire d'Écosse, par Tytler; les travaux de Lee, de Jessopp, du P. Stevenson, du P. Morris; les *Records*, publiés par l'oratoire de Londres et par le F. Foley, ont fait la lumière sur la Réforme dans les Pays-Bas et en Angleterre.

Mais aucun travail d'ensemble n'a encore coordonné et précisé les résultats acquis pour ces pays.

Janssen, prêtre éminent, professeur d'histoire à l'université de Francfort-sur-le-Mein, a fait ce travail pour l'Allemagne, dans son bel ouvrage, arrivé maintenant au sixième volume.

Cette œuvre colossale, fruit de trente ans de recherches a été accueillie avec enthousiasme. Vingt éditions tirées à cinq mille exemplaires, et vendues surtout aux protestants, comme nous le savons de bonne source, c'est un succès inouï.

(1) *L'Allemagne à la fin du moyen âge*, par Jean Janssen. Paris, Plon, 1887.

Il est important que les catholiques français fassent bon accueil à cet ouvrage dont le premier volume vient de paraître. Il met en pièces une misérable légende, popularisée en Allemagne par les protestants, et recueillie avidement en France par l'école universitaire, toujours prête à admirer et à vanter ce qui n'est pas catholique. Espérons qu'ils sauront l'apprécier au moins autant que l'auteur des *Origines de la France contemporaine*, qui a dit, après avoir lu le premier volume : « C'est admirable, vous devez boire cela comme du lait, vous autres catholiques, ce livre est irréfutable. »

La Révolution, accomplie au seizième siècle sur le terrain religieux, s'est produite d'une manière plus directe sur le terrain économique, judiciaire, politique et social.

On pourrait la caractériser d'un mot en l'appelant, non la *Réforme*, mais la chute de l'ordre social du moyen âge.

Cette révolution n'a pas été bien comprise jusqu'ici.

Pour les uns, elle a été surtout religieuse, tandis que de fait elle a été surtout sociale.

Pour les autres, elle a été amenée par les scandales de l'Église, tandis que ces abus, très exagérés d'ailleurs, n'ont été qu'un prétexte pour les ambitieux qui menaient tout à leur profit.

Les autres, enfin, ont regardé la Réforme comme une ère de rénovation, tandis qu'elle a été une ère de décadence.

Se heurter à tous ces préjugés, à tous ces partis-pris, c'était avoir du courage, mais c'était s'exposer à être contredit. Janssen l'a compris; aussi bien n'a-t-il procédé que par l'exposé calme et complet des faits.

Il prend sur le fait et peint au vif le peuple allemand tel qu'il était avant la grande révolution.

Puis, il photographie, si je puis ainsi parler, cette révolution et laisse au lecteur le soin de formuler ses conclusions. Elles se dégagent d'elles-mêmes. La plupart des historiens n'ont aperçu dans l'Allemagne du quinzième et du seizième siècle que les ombres : Janssen reproduit le tableau dans son ensemble.

Procédant dans le premier volume, comme M. Taine l'a fait pour la Révolution de 1789, il se livre à une vaste enquête, sur l'état de l'Allemagne, pendant les soixante-dix ans qui ont précédé la Réforme. Il passe en revue l'instruction, l'éducation, la piété populaire, les universités, les arts, la vie économique, l'industrie, les associations ou corporations, les institutions.

Et sur tous ces points il arrive par des faits accumulés à des conclusions inattendues.

La première, c'est que soixante-treize ans avant la Réforme de Luther, une autre Réforme, sérieuse et bienfaisante celle-là, avait été inaugurée par l'initiative de l'Église. Sans la révolution sociale, politique et religieuse qu'on appela la Réforme, elle aurait amené la rénovation complète et glorieuse de l'Allemagne, comme elle le fit du reste pour l'Autriche, pour la Bavière et pour les pays Rhénans qui repoussèrent Luther.

Au milieu de ce travail immense, qui remua toute l'Allemagne, et dont Janssen suit dans son premier volume toutes les phases, beaucoup de criants abus, héritage du siècle présent, subsistaient encore. L'auteur ne les dissimule pas (1).

Beaucoup de prêtres, de moines et d'évêques menaient une vie scandaleuse ou mondaine : plusieurs causes avaient amené ces abus. La première, c'était l'abîme qu'on avait creusé entre le haut clergé et le bas clergé. Les uns mouraient de faim, et avaient recours, pour battre monnaie, à des moyens peu dignes de leur profession, tandis que d'autres regorgeaient et dormaient dans le luxe.

Les sièges épiscopaux et les gros bénéfices étaient devenus comme un apanage de la noblesse, au profit de cadets et de bâtards sans vocation. On accumulait les bénéfices sur une tête. Les bénéficiers mondains et ignorants faisaient grasse chère aux dépens des monastères, et, sans être dans les ordres, vivaient dans des liens que la loi leur défendait.

Une fois les abus introduits dans les monastères, il fallait une main d'Hercule pour les arracher. Le développement de l'industrie et du commerce, la prospérité des agriculteurs, avaient développé dans la nation des goûts de luxe et de mollesse et l'amour des plaisirs sensuels.

Mais une fois la part du feu faite, gardons-nous de généraliser.

Les mémoires du temps nous montrent dans les villes un clergé paroissial, généralement modeste, laborieux, uniquement occupé du salut des âmes.

L'étude que nous allons faire du mouvement intellectuel, va nous montrer dans ce même clergé toute une galerie de prêtres éminents, savants, pieux, dévoués à la gloire de Dieu. Nous avons la liste de

(1) Voir pour ces citations, Janssen et aussi : Verres, Luther, an historical portirit. — Londres, Burns and oates 1884.

plus de trente évêques allemands du quinzième siècle qui étaient de grands et saints prélats.

L'un d'eux, le cardinal Cusa, avait réformé 170 monastères, et 70 avaient persévéré dans la stricte observance. *Quæ in regulari observantia pene omnia usque in præsens perseverant.* C'est Trithémius qui nous apprend ce fait. Le célèbre Busch, qui nous a laissé son autobiographie, passa cinquante ans à réformer les monastères; et Wimpheling, un autre contemporain très illustre, ajoute : « Dieu sait bien que, dans les six diocèses Rhénans, je connais un grand nombre, je puis même dire un nombre incalculable, de prêtres instruits et irréprochables. Dans les cathédrales et dans les collégiales, je connais un très grand nombre de prélats, de chanoines et de prêtres d'une pureté sans tache, pieux, humbles et charitables. »

N'oublions pas enfin que, lorsque la Réforme éclata, des milliers de religieux et de religieuses restèrent fidèles à leurs vœux, alors que l'apostasie leur eût valu la popularité, les honneurs, la richesse, et aimèrent mieux subir l'exil et tous les maux et souvent la mort, que de trahir leurs serments.

L'influence du cardinal de Cusa avait fait circuler, dans l'Église d'Allemagne, un souffle puissant de vie. L'action des synodes ne fut peut-être jamais aussi vaste et aussi féconde que de 1451 à 1515. Outre les conciles provinciaux de Mayence, de Magdebourg, de Cologne et de Salzbourg, on compte, dans cet espace de temps, plus de cent synodes diocésains dans les diverses provinces de l'empire. Leurs décrets nous remettent sous les yeux la discipline ecclésiastique du temps, et s'ils nous font toucher du doigt de criants abus, on y constate aussi les remèdes énergiques que l'Église leur appliquait.

Beaucoup d'évêques se font les apôtres de la Réforme tentée. Beaucoup se signalent par leur amour des âmes, et sont des hommes éminents par leur vertu et par leur science. « On trouve beaucoup de bons supérieurs, disait Geiler, qui a déploré et critiqué plus que personne les abus de l'Église. « Si tu passes en revue les évêques de notre temps, tu verras que nous avons beaucoup de pieux prélats, par exemple les évêques de Bamberg, de Worms, de Trèves, etc. »

Ajoutons, enfin, qu'alors les œuvres de charité étaient admirablement développées. Un foule de congrégations des deux sexes se dévouaient sans mesure au soulagement des pauvres. « Au temps

du papisme, dit Luther, tout le monde était miséricordieux et débonnaire : on donnait joyeusement des deux mains. »

Ces préliminaires établis, suivons l'auteur dans les grandes lignes de son travail et étudions, avec lui, la vie intellectuelle de l'Allemagne au quinzième siècle.

## II

En 1450, après une longue période de stagnation et de barbarie, l'Allemagne entre dans une ère nouvelle.

La vie intellectuelle se réveille et prend des développements extraordinaires. Le système scolaire est refondu; l'instruction pénètre jusque dans les dernières couches; des collèges, des universités, s'élèvent de tous côtés; dans tous les rangs, des hommes remarquables se font jour. Enfin une grande révolution intellectuelle, qui a pour berceau l'Allemagne, l'invention de l'imprimerie, en 1456, vient mettre au service de l'esprit humain un glaive tout-puissant.

Or, chose remarquable, l'âme de ce mouvement qui travaille l'Allemagne entière, c'est l'Église catholique, c'est le clergé.

Dès 1450, la renaissance intellectuelle, l'ancien humanisme, se personnifie dans un homme de génie, qui est en même temps un saint, le cardinal de Cusa.

Esprit universel, il devance Copernic en astronomie, met à la mode les études classiques, remet en honneur la vraie philosophie scolastique, et entraîne à sa suite une pléiade d'hommes hors ligne.

Tout le monde sait que, pendant cent ans et plus, l'invention et le développement de l'imprimerie, en Europe, fut le monopole des Allemands. Quelques années après 1456, ils avaient des *ateliers intellectuels* dans toutes les villes de l'Allemagne et dans une foule d'endroits : en Italie, en France, en Espagne et dans l'extrême Nord. De 1456 à 1500, on compte plus de 1000 imprimeurs Allemands; 16 à Bâle, 21 à Cologne, 20 à Augsbourg, 25 à Nüremberg.

Les promoteurs les plus zélés de l'art nouveau sont les membres du clergé. Les premiers, ils en ont saisi l'immense portée pour l'apostolat des idées; les premiers, ils mettent le livre à la mode, établissent des imprimeries dans les couvents, et répandent partout le goût de la lecture. On a dit que le peuple d'alors était grossier et ignorant : or nous possédons par milliers des livres de prières,

des recueils de cantiques, des catéchismes, des livres de méditation à l'usage du peuple et imprimés avant 1500.

En les examinant de près, il nous est impossible d'y découvrir la trace de cette superstition ; qu'on nous représente comme l'unique religion du peuple d'alors. Nous nous contenterions très bien, de ces livres pour l'instruction du peuple d'aujourd'hui. Quant aux nombreux miracles auxquels ils font allusion, le peuple savait parfaitement que tous n'avaient pas été vérifiés. Il en était averti par le *Guide de l'âme : Tu n'as que faire de croire tous les miracles cités dans les livres de piété : les miracles de la Bible sont tous vrais, beaucoup de saints en ont fait, mais beaucoup de ceux qu'on cite, ne sont mentionnés qu'à titre d'exemples.*

Sur tous les points les plus controversés au moment de la Réforme, ces livres sont inattaquables. Beaucoup de protestants croient encore que, pour les catholiques d'alors, l'indulgence était un marché par lequel on achetait la rémission d'un péché. *Le Guide de l'âme* répond : « Sache que l'indulgence ne remet pas le péché, mais seulement la peine due au péché ; sache encore que tu ne peux gagner une indulgence, tant que tu es en état de péché et jusqu'à ce que tu te sois confessé avec un vrai repentir et un ferme propos de faire mieux, sans quoi l'indulgence ne te servira de rien. »

On a dit que les chrétiens d'alors avaient perdu de vue les mérites du Christ et se fiaient trop à leurs œuvres. *Le Jardin de l'âme* (selon Wurtzgertlein) enseigne qu'il faut exhorter les mourants en ces termes : « Vous devez mettre toute votre espérance, toute votre confiance dans les mérites et dans la mort du Christ. » On doit lui demander s'il croit bien qu'il ne peut être sauvé que par les souffrances et la mort du Christ.

Luther dit que sous le gouvernement du Pape, on n'enseignait ni les dix commandements, ni le *Credo*. Cet impudent mensonge est réfuté par toute une bibliothèque de livres excellents, écrits de 1470 à 1505, où le *Credo*, le *Pater*, les dix commandements, les sacrements, la messe, sont expliqués avec une précision toute théologique en même temps que d'une façon populaire. On y insiste sur la nécessité du ferme propos, de la pureté du cœur et on y poursuit la superstition dans ses derniers retranchements. Tous les écrivains, comme les nombreux prédicateurs de ce temps, qui ont publié leurs sermons, avaient évidemment étudié à fond l'Écriture et les Pères, et leur manière solide qui va toujours droit au but ne nous inspire

qu'un regret, c'est qu'il n'y ait pas maintenant plus de prédicateurs formés sur ce modèle.

On a dit qu'avant Luther, la Bible était peu lue, même par le clergé, et que le Novateur eut la gloire de la populariser en la traduisant.

Or avant l'an 1500, en quarante-quatre ans à partir de l'invention de l'imprimerie, Kaulen compte cent éditions de la Bible en latin, à l'usage sans doute du clergé, et vingt traductions en allemand, dont quinze en haut allemand et cinq en différents dialectes (1). Plusieurs de ces traductions ont eu les honneurs de nombreuses éditions. Amorbach (de Bâle), en donna neuf en dix ans, et Koburger (de Nüremberg), quinze en quarante ans avant le seizième siècle : chaque édition était de mille exemplaires au moins (2).

Brant, dans sa *Nef des fous* (1494), dit que le pays est couvert de bibles, et un livre de piété de 1517, dit : *Tout ce que tu lis dans les livres de piété, tout ce que tu entends, toutes les prières, tes souffrances mêmes, doivent te pousser à lire l'Ecriture sainte, surtout maintenant qu'elle est traduite en allemand et répandue partout.* Une foule de livres, de sermons du temps, exhortent le peuple à lire les saints livres. Jean Eck raconte qu'à dix ans, il avait lu presque toute la Bible.

Toute la législation ecclésiatique du temps et une foule d'écrivains témoignent de la sollicitude de l'Église au quinzième siècle pour l'instruction religieuse du peuple.

Un chanoine de Cassel fonda une bourse en faveur d'un travailleur (d'un villageois), pour qu'il pût étudier la Bible à loisir.

Les synodes de Bamberg (1491), de Bâle (1503), de Meissen (1514), rappellent aux curés l'obligation qu'ils ont de prêcher chaque dimanche. Nombre de bénéfices sont fondés pour des prêtres dont toute l'occupation sera de prêcher : on fait aux fidèles une obligation stricte d'assister au sermon et d'y faire assister ceux qui dépendent d'eux. Jean Cochlœus nous dit qu'en 1511, à Nüremberg, les églises étaient toujours pleines pendant le sermon, bien qu'on prêchât au même moment en treize églises.

On peut aussi juger de l'esprit qui animait le peuple d'alors par les recueils de cantiques et d'hymnes populaires du quinzième

(1) Kaulen, *Hist. de la Vulgate.* Il en donne la liste.

(2) Voir Kehrein, *Hist. des traductions allemandes de la Bible.* On peut voir neuf de ces vieilles traditions au British museum et à l'université de Fribourg.

siècle, dont un savant protestant, Wackernagel, a dit : « qu'aucune nation de la chrétienté ne possédait un tel trésor et un exposé si magnifique de la foi ». Beaucoup de ces cantiques allemands remontaient à trois cents ans avant Luther (1).

On voit dans les bibliothèques plus de trente recueils de ces chants populaires imprimés avant Luther.

L'instruction religieuse qui supplée tout et que rien ne supplée, était sans doute le premier souci de l'Église et des parents, mais on n'était pas indifférent pour cela aux avantages d'une instruction générale. Brant place dans sa *Nef des fous* celui qui néglige d'instruire ces enfants, et nous voyons au quinzième siècle chaque village fier de posséder une école. Les écoliers ne se faisaient pas prier. Dans de petites villes comme Xanten et Wesel, on était forcé d'avoir jusqu'à cinq maîtres d'école, et quand on sait qu'avec un florin on pouvait avoir jusqu'à 100 livres de bœuf, on voit que le maître d'école était bien payé.

A Goch, il avait 8 florins, 3 de plus que le clerc de l'Hôtel de ville, une maison et les deniers des écoliers.

L'instruction secondaire n'était pas en retard. Les vieux humanistes qui précèdent Érasme de cinquante ans, avaient grandement à cœur la création des collèges.

La Congrégation des *Frères de la vie commune*, fondée par Gérard Groote dans les Pays-Bas, avait établi de nombreux collèges, qui eurent une très heureuse influence sur le développement intellectuel de l'Allemagne. Sous le puissant patronage du cardinal de Cusa, qui avait été élève des Frères à Deventer, et du pape Pie II, qui les avait vus à l'œuvre quand il était doyen de Worms, ces écoles se multiplièrent rapidement et s'échelonnèrent, en remontant le Rhin, jusqu'en Souabe. Vers la fin du quinzième siècle, elles s'étaient propagées de l'Escaut à la Vistule, de Cambrai à travers toute l'Allemagne et du Nord jusqu'à Culm, dans la Suisse occidentale.

L'éducation des Frères avait pour but de former avant tout des chrétiens, mais des chrétiens distingués.

Ces Frères avaient beaucoup de succès. A Zwolle, le nombre des écoliers allait de 800 à 1000 ; à Ackmar, on en comptait 900 ; à Herzogenburch, 1200 ; à Deventer, en l'an 1500, 2,200. Leur enseignement était gratuit.

(1) V. das deutsche Kirchenlied.

A Cologne, il y avait onze collèges dans les onze collégiales, où l'on enseignait le latin et le grec.

Rodolphe Agricola, qui fut à Zwolle l'élève de Thomas a Kempis, devint en Allemagne, avec le cardinal de Cusa, le grand initiateur à la première renaissance qui précéda celle d'Érasme de soixante ans.

Ces premiers promoteurs d'un mouvement, qu'Érasme et Luther ont faussé, se proposaient, par la rénovation des études classiques, d'aiguiser et d'élever l'intelligence d'abord, puis de la préparer à pénétrer plus profondément dans l'étude de l'Écriture sainte et des mystères du christianisme.

Ils devaient eux-mêmes trop à la scolastique, qui les avait par sa méthode sévère façonnés et mûris, pour la décrire et la bannir, comme firent plus tard les jeunes humanistes, disciples d'Érasme. Aussi bien, les maîtres des écoles théologiques alors si puissantes, furent-ils les premiers à favoriser le mouvement de cette renaissance.

La lutte ne commença que lorsque la seconde renaissance, celle des jeunes humanistes, rejeta de parti pris la théologie et la philosophie traditionnelle, comme un amas de sophismes barbares, s'imposa à tous comme la seule voie à suivre, substitua les classiques aux docteurs et afficha le mépris de la morale par sa vie licencieuse et par ses productions obscènes.

La première et la seconde renaissance différaient dans leur méthode comme dans leur esprit.

La seconde ne cherchait dans les classiques que la forme et le vêtement, la parole qui charme l'oreille. La première allait au fond des choses et pénétrait dans la vie antique : elle rapportait de cette étude des trésors dont elle enrichissait la littérature et la langue nationales, que la seconde méprisait et négligeait.

On retrouve en Rodolphe Agricola tous les traits de la vieille école. Né en 1445, il résume le savoir classique de son temps : on l'a surnommé le second Virgile et le Pétrarque allemand. L'Italie elle-même admire la sûreté et l'atticisme de sa latinité. Mais, Allemand avant tout, il traduit en sa langue les historiens anciens, pour que le peuple en profite, et compose des vers allemands qu'il chante en s'accompagnant de la guitarre. Philosophe, il voit ses écrits recherchés à cause de leur clarté et pénètre assez avant dans les sciences naturelles et dans l'étude de la médecine. Enfin, bien supérieur sous ce rapport à Pétrarque, il ne fait servir ses études

qu'à élever et à purifier son âme. C'est un savant doublé d'un saint.

On retrouve le même caractère dans les deux hommes qui contribuent le plus avec lui à la première renaissance, Hégim et Wimpheling.

Vers la fin du quinzième siècle, l'éducation classique est florissante sur tous les points de l'Allemagne et le goût des lettres a pénétré dans la bourgeoisie et jusque chez les femmes.

Janssen donne une longue liste de femmes distinguées, de religieuses éminentes qui se signalèrent par leur amour pour les lettres, surtout dans les pays du Rhin et dans l'Allemagne du Sud.

## III

Mais pas plus au quinzième siècle qu'au moyen âge, les écoles secondaires n'avaient l'importance que nous leur donnons en France de nos jours, où les carrières, ouvertes souvent trop tôt, pressent les parents de donner à leurs enfants une instruction hâtive et confuse. Les véritables études se faisaient alors dans les universités. Pour se faire une idée du mouvement intellectuel au quinzième siècle, il faut donc l'étudier dans les universités.

Or jamais les universités allemandes ne furent plus florissantes qu'alors.

L'activité sans bornes qui anime les anciennes universités de Prague, de Vienne, de Heidelberg, de Cologne, d'Erfürt, de Leipsig et de Rostock, la fondation de neuf autres universités en cinquante ans, de 1450 à 1506, les nombreux legs stipulés en faveur de ces corps savants, les bourses sans nombre fondées pour les étudiants pauvres, attestent l'intérêt passionné que tous portent à la science.

Une université, telle qu'on la comprend alors, c'est la foi dans tout son éclat, la foi savante, entourée de toutes les sciences comme d'un cortège.

Les universités, qui ont été créées par les Papes et dotées par de grands personnages pour réaliser cet idéal, n'ont été réellement prospères que pendant qu'elles étaient unies à l'Église.

Celle-ci leur fournissait la plupart de leurs docteurs et de leurs élèves, comme aussi le plus fort appoint de leurs subsides, et elle était en outre la meilleure garantie de leur indépendance. Or l'indépendance, c'était le secret de leurs succès. Elles le compren-

dront, puisque de seize universités allemandes, deux seulement se rallièrent d'abord à la Réforme, et cette Réforme qui n'eut rien de plus pressé que de les asservir au joug de l'État.

Fatale méprise que l'Église catholique n'a jamais commise! Les universités, telles qu'elle les conçoit, sont des corporations libres, autonomes, qui trouvent dans la liberté et dans la concurrence illimitée des maîtres le secret de rester jeunes et vivantes, en même temps que le respect absolu de la foi maintient la paix et l'harmonie.

La large hospitalité qu'elles offrent aux étudiants pauvres leur assure une clientèle immense, car, pour tout écolier pauvre, les cours sont gratuits, et une foule de bourses, qui sont emportées au concours, donnent aux élèves marquants une aisance temporaire, tandis que les autres travaillent entre les classes pour gagner leur vie. Ajoutez à cela le caractère international de ces institutions, où l'on ne parle qu'une langue, le latin, où l'on n'a qu'un principe directeur, la foi; deux choses qui établissent entre savants de tous pays un courant continuel, élargit les idées des écoliers et les prémunit contre cette peste de la science, ce chauvinisme, soi-disant patriote, qui n'est qu'une forme de l'ignorance vaniteuse.

A nos yeux, il n'y avait rien de plus beau que de voir un savant allemand enseigner, en Italie, à côté d'un Français, et des professeurs italiens se faire un nom à Cologne ou à Ingolstadt. A la porte de ces hautes écoles du savoir venaient expirer tous les bruits de la politique. On oubliait qu'on était Français, Anglais, Italien, pour se souvenir seulement qu'on était savant et catholique. A condition de faire preuve de science et de foi, n'importe qui pouvait ouvrir un cours et se conquérir un auditoire. Dès qu'un homme se faisait jour par son génie, il pouvait être Napolitain comme saint Thomas, Allemand comme Albert le Grand, ou Ecossais, comme Alexandre de Halès, on accourait du monde entier. La science donnait droit de cité partout.

L'université de Cologne s'alimentait, au quinzième siècle, d'Anglais, d'Écossais, de Suédois, de Danois; celle de Rostock passait pour la reine des pays scandinaves : aussi le nombre des élèves est-il étonnant.

Cologne compte à la fin du quinzième siècle 2000 étudiants : à Vienne, parmi les 711 étudiants immatriculés à l'université, 400 viennent des bords du Rhin; l'université d'Ingolstadt reçoit

dès la première année 800 inscriptions. En 1492, on y trouve 33 cours de philosophie, et dès 1492, les 33 professeurs de ces cours reçoivent 43 auxiliaires. Depuis que les universités furent envahies par la Réforme et par suite asservies à l'État, car la Réforme a partout établi la tyrannie de César, elles ne revirent plus de pareilles splendeurs. Le protestantisme les stérilisa pour longtemps, en leur enlevant cette liberté qui les rajeunissait sans cesse, en dissipant le patrimoine des écoliers pauvres, en brisant l'unité de l'enseignement qui donnait à ces grandes corporations un caractère international, et en livrant les doctrines à une anarchie, qu'on peut appeler une décomposition intellectuelle et morale.

Dans cette Allemagne lettrée et savante du quinzième siècle, un seul pays fait ombre. Chose curieuse, c'est celui qui deviendra le boulevard du protestantisme, le Brandebourg. De toutes les villes allemandes, Berlin est la plus arriérée. Dans la lettre circulaire qu'écrit le Prince électeur pour la fondation de l'université de Francfort-sur-l'Oder, il assure « qu'un savant est aussi rare en son pays qu'un merle blanc ». Le père de ce prince disait du Brandebourg qu'il n'y avait pas de pays au monde où les querelles et les meurtres fussent plus fréquents; et Trithemius, abbé de Sponheim, qui résida longtemps à la cour de Brandebourg, écrit de Berlin en 1505 : « On trouve rarement ici un homme qui s'intéresse aux sciences : il y a si peu d'éducation et de savoir-vivre, que les gens aiment mieux boire, manger et ne rien faire que s'instruire. » Berlin n'a son premier imprimeur qu'en 1539, seize ans après la révolte de Luther.

Les pays du Rhin, qui, quarante ans plus tard, deviendront le foyer du Catholicisme, sont incomparablement les plus avancés, les plus lettrés de l'Allemagne. Aucune ville ne peut rivaliser avec Cologne, appelée alors la Rome allemande, à cause de ses 19 paroisses, de ses 100 chapelles, de ses 22 monastères et de ses 11 collégiales, dont chacune a ouvert un collège où tous peuvent apprendre pour rien le latin et le grec.

La plupart des savants qui ont le plus contribué à répandre l'humanisme en Allemagne, ont été formés ou ont professé là. Mélanchton atteste que, dans sa jeunesse, l'étude de la philologie et de la philosophie était poussée avec ardeur sur les bords du Rhin, et que ces sciences y étaient professées par des hommes de grande valeur. Là, au milieu d'une pleiade d'hommes éminents, brillaient

d'un éclat particulier André, abbé de Saint-Martin (1499), célèbre par ses écrits sur le droit ecclésiastique et par son zèle pour la réforme des monastères et le *Prieur des Chartreux*, *Werner Rolewinck*, théologien, chroniqueur et historien d'un grand mérite.

Alors, la Chartreuse de Cologne, comme beaucoup d'autres monastères, tout en édifiant au loin le monde par sa réputation de parfaite discipline et de sainteté, cachait dans son isolement un grand nombre de moines érudits, de poètes religieux, d'écrivains mystiques remarquables.

Heidelberg, la seconde université des pays du Rhin, entre dans le mouvement de l'humanisme dès 1450, grâce à la sollicitude d'Æneas Silvius, devenu plus tard Pie II, qui en avait été élu chancelier, quand il était prévôt de Worms.

Deux hommes régénèrent et fécondent cette université, le comte palatin Frédéric, qui en est le Mécène, et l'évêque de Worms, Jean Dalberg, qui en est la tête et l'âme. Le grand évêque pose les bases des institutions qui font encore aujourd'hui sa célébrité. Heidelberg lui doit ses premières chaires de grec et d'hébreu et sa bibliothèque.

C'est lui qui attire et fixe à Heidelberg *Reuchling*, le plus grand promoteur des études grecques et hébraïques. Avec le célèbre *Wimpheling*, avec Dietrich de *Pleningen*, Dalbert avait développé la société littéraire du Rhin, fondée d'abord à Mayence par Conrad Celtes, et dont le but était la diffusion des sciences, la culture des études classiques et l'encouragement des recherches sur l'histoire nationale.

Pendant ce temps, Alde Manuces fonde à Venise une autre société littéraire, dont le but est d'entretenir des relations entre les savants d'Italie et d'Allemagne.

Au même moment, Trithemius, abbé des Bénédictins de Sponheim, près d'Heidelberg, et surnommé le *prince des savants*, établit dans son monastère une sorte d'académie. Ce grand homme est à la fois un saint et un savant universel : historien, astronome, médecin, il travaille avec une rare intelligence à dégager la théologie des vaines subtilités et à la rajeunir par l'étude plus approfondie de l'Écriture sainte et de saint Thomas, en même temps qu'il écarte avec horreur, des études trop en vogue au quatorzième siècle, l'astrologie, l'alchimie et la magie. Nous verrons le protestantisme en maint pays prendre exactement le contrepied de cette sage attitude.

A Fribourg, Zasius, grand ennemi de l'admiration à outrance du

droit romain, régénère l'étude de la jurisprudence, tandis que le prieur des Chartreux, Grégoire Reich, se fait un nom comme philosophe et comme mathématicien. Alex. de Humbold reconnaît que ses observations cosmographiques, minéralogiques et ethnographiques font honneur à sa pénétration.

A Bâle, le mouvement intellectuel, plus vif que partout ailleurs, est personnifié dans Heylin von Stein, théologien fameux, grand promoteur des études classiques, qui avait été quelque temps recteur de l'université de Paris, où il avait établi la première imprimerie. Revenu à Bâle, il y devient le centre d'un groupe de savants distingués, et, sur la fin de sa vie, se retire à la Chartreuse, où, toujours infatigable, il publie presque tous les ouvrages de saint Ambroise, de saint Augustin et de saint Jérôme, ainsi que des travaux remarquables sur la philosophie d'Aristote.

Geiler de Kaisenberg, prédicateur officiel de la cathédrale de Strasbourg, exerçait dans la ville et dans l'université une influence immense. Théologien consommé, lecteur assidu de l'Ecriture et des Pères, historien, il attire à Strasbourg Brant et Wimpheling et y fonde une société savante, qui se propose pour but le progrès de l'étude de l'histoire nationale.

Au même moment, grandit à Ingolstadt, l'adversaire futur de Luther, Jean Eck : professeur de théologie à vingt-quatre ans, recteur de l'université à vingt-six, et un savant de premier ordre. Fidèle à tout ce que le passé a fait de solide et de beau, ennemi de toute convention, champion zélé de l'humanisme chrétien, il disait (1511) : « Je m'applaudis d'appartenir à un siècle qui a su rompre avec la barbarie, où la jeunesse est excellement instruite et où une foule d'orateurs éminents manient avec aisance la langue grecque et latine. Beaucoup de savants ont remis en honneur les belles-lettres et ont tiré de l'oubli d'excellents ouvrages en grec et en hébreu. »

Il y avait encore à cette époque d'autres centres intellectuels que les universités.

La ville libre de Nüremberg en était un : on l'appelait le point de jonction de l'art et de l'industrie, le joyau de l'empire. Un commerce florissant y avait amené l'aisance, les marchands y étaient des lettrés délicats, et les maîtres des corporations ouvrières y rivalisaient d'habileté avec les plus grands artistes.

Deux savants de Nüremberg, Puerbach et Jean Müller, surnommé

Regiomontanus, ont établi l'astronomie sur sa véritable base, l'observation directe des phénomènes.

L'ouvrage de Puerbach sur les planètes exerça sur Copernic une grande influence.

Regiomontanus publia tout jeune encore sur l'astronomie des travaux qui facilitèrent à Christophe Colomb la découverte du nouveau monde. Martin Behaim, son disciple, indique, dès 1492, sur son globe, la route précise que suivra six ans plus tard Vasco de Gama, et Magellan avoua qu'il devait à Behaim l'idée première du détroit qui porte son nom.

Parvenu dès l'âge de trente ans à une réputation européenne, Regiomontanus est nommé évêque de Ratisbonne par Sixte IV, et appelé à Rome pour la réforme du calendrier. Il y meurt à trente et un ans.

Bernard Walther, son élève, riche bourgeois de Nüremberg, continue ses découvertes. Dans toutes les villes allemandes, on trouve alors des marchands riches et lettrés qui se font les Mécènes de la science.

Mais le protecteur le plus éclairé et le plus ardent comme le plus puissant des sciences et des arts, c'est l'empereur Maximilien, surnommé par ses contemporains le Père des arts et des sciences.

Grand serviteur de l'Église et en même temps grand patriote, tous ses efforts, dit le contemporain Wimpheling, ne tendent qu'à affermir en ses sujets l'attachement à l'Église et à l'empire, à améliorer les mœurs, et à faire aimer la patrie.

Pour publier sa *Galerie des ancêtres allemands*, il envoie des savants recueillir des documents de tous côtés, il sauve de l'oubli une foule de monuments incomparables de la littérature nationale, et, lui-même, écrivain distingué, travaille à fondre tous les dialectes allemands dans une même langue vulgaire qu'il fait prévaloir partout, de sorte que Luther lui-même a été forcé de dire : « Je n'écris pas dans une langue que j'ai faite; je me suis servi de la langue vulgaire, afin que la haute et la basse Allemagne puissent me comprendre! Je parle le langage de la chancellerie saxonne, dont se servent en Allemagne tous les princes et tous les rois, depuis que l'empereur Maximilien et l'électeur Frédéric, duc de Saxe, ont fondu dans une même langue les dialectes allemands de l'empire romain. »

Résumons nos impressions sur les hautes écoles du savoir allemand au quinzième siècle.

Pendant que ces grands hommes défilent sous nos regards comme dans une galerie de tableaux, nous faisons une première remarque, c'est la prédominance dans le monde savant et lettré de l'élément sacerdotal. Les chefs du mouvement, les grands initiateurs, sont presque tous des évêques, des abbés de monastère et des prêtres.

Évidemment, à première vue, un clergé où on travaillait tant, où pullulaient les hommes éminents, où germaient de si grandes et de si belles passions, n'était pas le clergé ignorant, grossier, perdu de mœurs que nous représente Luther. S'il y avait des abus, et il y en avait, il y avait aussi dans l'Église d'amples ressources pour les conjurer et pour les corriger, et il sera curieux de voir si la Réforme, qui n'a remédié à rien, pourra présenter à nos regards une pareille plèiade de savants et de saints.

La seconde chose qui nous frappe, c'est un trait commun à toutes ces physionomies; certaines idées belles, larges, profondes qui les dominent et les animent tous. En politique : rétablir la souveraineté du christianisme par l'union étroite du Pape et de l'empereur, et arriver ainsi à l'écrasement définitif des Turcs, qui sont toujours pour l'Europe civilisée le danger imminent;

Développer le culte des belles-lettres pour mieux pénétrer les secrets de la civilisation antique, et les mystères de la sainte Écriture;

Rajeunir la théologie en l'éclairant par l'Écriture;

Propager l'instruction du peuple et les arts pour instruire le peuple par les sens.

La troisième remarque que nous ne pouvons nous empêcher de faire, c'est que les pays qui ont été le plus vite entraînés par la Réforme et qui en sont devenus comme le foyer, étaient justement les contrées les plus arriérées, tandis que les parties de l'Allemagne où la Réforme rencontra tout d'abord une résistance acharnée et ne put jamais prendre pied, étaient les plus lettrées et les plus civilisées de toutes les pays du Rhin et la Bavière.

Assurément si cela prouve quelque chose, ce n'est pas que cette révolution ait été un mouvement d'opinion très éclairé.

## IV

Voulez-vous étudier la vie d'un peuple et la prendre sur le vif, étudiez son art. Voulez-vous connaître la civilisation française au dix-neuvième siècle, allez au Salon.

Les arts sont la plus vive expression de l'intelligence, du cœur, du travail et de l'énergie d'un peuple.

Mais, dans l'art du quinzième siècle, plus que dans tout autre, on retrouve la vie du peuple d'alors.

Les chefs-d'œuvre innombrables de ce temps sont des documents historiques, des preuves irrécusables de l'élévation morale de la nation, des témoignages de son génie, composé de foi robuste et d'ardent patriotisme. Ils nous font voir que l'Église régnait alors dans le domaine de l'art, comme dans celui des sciences, et loin de lui couper les ailes, lui en donnait plutôt.

Car enfin, à quelle source s'alimentait surtout l'art au moyen âge, sinon à cette foi qui idéalisait et transfigurait toute chose et, en détachant les âmes de la terre, inspirait le dévouement désintéressé et persévérant qui fait le grand artiste? Le mépris de l'utile, qui est une vertu chrétienne, est aussi le premier élément de succès dans l'art, aussi jamais l'art n'est-il plus prospère que dans les temps de fortes croyances.

L'Église mit l'art au service de Dieu et de la vérité, et faisant de la profession d'artiste comme une espèce de sacerdoce, lui fit comprendre qu'il avait ici-bas une mission sublime : l'éducation, l'évangélisation du peuple, du pauvre, par les sens.

Inspirés et ennoblis par cette grande idée, tous les arts formaient un ensemble magnifique : l'architecture, la statuaire, la peinture, la musique, semblaient travailler au même chef-d'œuvre : à la pleine manifestation de la vérité. Tant que l'art allemand s'inspira de cette tradition religieuse, il fut en progrès; dès qu'il l'abandonna, pour ressusciter le paganisme, il se dessécha et perdit toute inspiration et toute originalité.

Ceci dit sur la pensée qui inspira les artistes, jetons un coup d'œil rapide sur chacun des arts.

L'architecture est l'art le plus important, parce qu'elle centralise tous les autres.

Expression elle-même d'une grande idée et d'une grande force,

elle appelle à son secours pour éclairer et pour populariser sa pensée, la statuaire, la peinture et même la musique. On a dit que l'Église gothique est un hymne grandiose en l'honneur de l'Eucharistie. En effet, le tabernacle est le centre caché vers lequel toutes les lignes et tout le mouvement des pierres emportent le regard, pour de là s'élancer vers le ciel avec la prière du Verbe incarné, sous la forme d'une flèche élancée.

Or ce qui frappe l'œil de l'observateur dans l'Allemagne du quinzième siècle, c'est le nombre incroyable d'œuvres merveilleuses qui furent créées en un laps de temps très court.

Ces œuvres immenses et multiples ne furent possibles, que grâce aux corporations d'ouvriers. C'est par leurs efforts réunis, que les créations les plus sublimes de l'imagination sont devenues réalisables. On a une idée de la puissance de ces corporations, quand on sait que toutes les corporations de tailleurs de pierre de l'Allemagne se subordonnèrent par traité aux corporations de Strasbourg, de Cologne, de Vienne et de Berne, et confièrent à l'architecte de la cathédrale de Strasbourg la charge de président de la juridiction suprême.

Toujours fidèle à l'idée mère, mais admirablement riche et variée dans l'exécution, l'architecture allemande de cette époque marqua de son empreinte le monde entier.

Elle avait conquis le droit de bourgeoisie en Italie par la construction des cathédrales et des églises de Milan, de Florence, d'Orvieto, d'Assise, de Sienne. L'art germanique avait aussi pris possession de l'Angleterre, par les cathédrales et les églises de Salisbury, d'Ely, de Lincoln, de Worcester, de Winchester, d'Exeter, de Bristol. En Espagne et en Portugal, on doit aux Allemands, les cathédrales de Barcelone, de Léon, de Séville, de Tolède, et les églises abbatiales de Batalba, de Belem. Malgré certains défauts, inhérents au quinzième siècle, les cathédrales de Ségovie et de Salamanque nous offrent des modèles achevés où le gothique s'épanouit dans toute sa splendeur. Quelques années avant la Réforme, époque où l'art allemand tomba dans une décadence sans nom, Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien, avait fait construire l'église de Brou, qui semble réunir comme dans un faisceau toutes les traditions glorieuses du moyen âge.

La Réforme, non contente de jeter au vent ces traditions et de bâtir des églises qui ressemblent à d'horribles salles de concert,

comme à Berlin, a détruit une infinité d'églises du quinzième siècle, mais il en reste assez pour attester l'activité sans bornes, la richesse et l'exubérance de l'art à cette époque. Jusque dans la Hongrie, et dans les pays reculés de l'Allemagne du Nord, d'innombrables églises furent construites de 1450 à 1505, et le talent des architectes sut tirer de matériaux ingrats comme la brique, des effets grandioses. On voit de tous côtés des chefs-d'œuvre jusque dans les villages, de même en Thuringe, en Saxe et en Bavière.

Or ces œuvres grandioses et multiples, enrichies elles-mêmes de tant de peintures et de statues de prix, eussent été impossibles, si dans les populations, comme dans les corporations, n'eussent dominé l'esprit de foi et la ferveur.

Car on peut dire que les pierres de ces édifices étaient comme cimentées par les privations des familles.

Dans les comptes de bâtisse de plusieurs églises, comme à Xanten, l'un apporte son lit, l'autre amène sa vache, l'autre son blé, et on prie le maître architecte de disposer de tout au mieux des intérêts de l'Église.

Les tailleurs de pierre eux-mêmes, donnent souvent d'une main ce qu'ils ont reçu de l'autre comme salaire. A Ulm, des bourgeois s'engagent à faire des corvées d'hommes ou de chevaux pendant *des années entières*.

C'est aux efforts réunis qu'inspire un foi commune, c'est à l'ardente piété des petits et des grands, des bourgeois et du paysan, des prêtres, des individus, des corporations et des monastères que nous devons toutes ces magnifiques églises.

L'élan était si vif, que le pape était obligé parfois de le modérer : daus une lettre au conseil de Francfort-sur-le-Mein, il recommandait de veiller à ce que la ville ne s'appauvrisse pas, par trop de legs faits aux l'églises.

Après avoir traduit en son langage les pensées sublimes de la foi, l'architecture exprimait la puissance, la dignité, l'opulence, la largueur de la vie par des hôtels de ville magnifiques, par des portes de ville monumentales, par des demeures superbes. Le fait est que les demeures patriciennes, les maisons des bourgeois et même les habitations des paysans de ce temps révèlent le sentiment artistique, plein de sève et de justesse, qui a pénétré dans toutes les classes.

L'édifice religieux une fois élevé, il fallait l'animer, l'orner et redire aux regards du peuple, en un langage accessible, les mystères

et les gloires du Verbe rédempteur. On le faisait avec amour, avec passion : car l'église, c'est la demeure préférée, c'est le tombeau du citoyen, c'est le *musée* du peuple.

La profusion d'œuvres d'art que nous remarquons tient sans doute à ce que tous y contribuent, mais aussi et surtout à cette obligation qu'avait l'ouvrier, pour passer maître (patron), de faire œuvre de *maître*. Ajoutons que les corporations unies, disciplinées et riches, possédant dans leur sein une foule d'ouvriers habiles et qui tenaient à faire *œuvre de maître*, aimaient à se signaler pa quelque souvenir magnifique.

De là cette activité artistique, jusque dans des trous comme Calcas.

Les orfèvres et les fondeurs en métaux de Nüremberg sont des artistes consommés. La sculpture sur bois et sur pierre produit d'admirables chefs-d'œuvre.

Le plus illustre des sculpteurs d'alors, c'est Adam *Krafft* (1490 à 1505), digne émule du peintre Albert Dürer. Aucun maître allemand n'a représenté avec plus d'émotion et de profondeur les scènes de la Passion.

Un détail qui donne une idée des hommes d'alors. Un bourgeois de Nüremberg commanda à Krafft un calvaire monumental, et voulant avoir la distance exacte de la maison de Pilate au Calvaire, il alla à Jérusalem; à son retour, il perdit les mesures prises et retourna à Jérusalem.

Les sculpteurs avaient semé leurs chefs-d'œuvre jusque dans les villages. Ces grands chrétiens n'ont pas écrit leur nom au bas de leurs œuvres : ils ne travaillaient pas pour l'argent, pas même pour la gloire, mais seulement pour Dieu et pour le peuple.

*Peinture.* — Les deux frères *Van Eyck*, Hubert, mort en 1433, et Jean, mort en 1440, sont les initiateurs de la peinture en Allemagne. On connaît la vigueur de leur dessin, la clarté de composition, la profondeur du sentiment, la vérité et l'harmonie du coloris qui distingue leur genre. Mais les plus célèbres peintres allemands relèvent de l'école de *Cologne*. Cette école, qui avait peut-être reçu des Grecs les premiers principes, était en pleine floraison au début du quatorzième siècle, et devait surtout sa réputation à Etienne Sochner.

Schöngauer était estimé dans l'Europe entière à l'égal du Pérugin, qui était son ami intime.

Albert Dürer et Hans Holbein le jeune élevèrent la peinture alle-

mande à son plus haut degré de gloire. Leur observation de la nature est si fine et si pénétrante, leur imagination si riche et si féconde, qu'on peut leur appliquer ce qu'on a dit de Shakespeare, qu'ils semblent avoir *toutes sortes d'esprits.*

Albert Dürer a beaucoup produit, mais il eût produit bien d'avantage, si la révolution qui déjà grondait sourdement n'eût inquiété son existence. Sa période d'éclat s'arrête à la Réforme.

On voit dans son autobiographie quelle place immense tenait dans son cœur la religion et le foyer, les deux sources de son inspiration. Il eut la très grande gloire d'avoir exercé sur Raphaël une influence sensible. Les verrières de Saint-Laurent de Nüremberg, exécutées par un de ses élèves, passent pour les plus belles du monde. Celles d'Ulm, dues à Hans Wild, aussi son élève, sont admirables.

Albert Dürer était aussi graveur; il éleva l'art de la gravure sur bois à une perfection qu'on n'avait même pas pressentie avant lui, et fit faire à la gravure sur cuivre des pas de géant.

*Musique.* — Le génie allemand, qui s'épanouissait ainsi dans les arts plastiques, n'avait garde de négliger le plus puissant et le plus émouvant de tous les arts, la musique.

Sous l'empire de l'idée et de l'émotion religieuse, qui cherchait une expression digne d'elle, les grands compositeurs se révélèrent étonnamment nombreux.

Tous ont puisé dans l'étude du plain-chant le sentiment de la mélodie, et s'attachent à développer dans leurs savantes compositions à plusieurs voix le sens profond des anciens chants liturgiques.

Janssen le dit avec raison : les messes des maîtres du quinzième siècle, leurs motets, rappellent, par l'unité sévère qui encadre leurs savants et riches développements, les merveilles architecturales de l'époque. Les lois du son, comme celles de la matière, ont été par eux assouplies et façonnées de manière à s'élever dans les airs, majestueuses et légères à la fois, amples, immenses, et reliées par une inflexible unité.

Le Flamand Jean Ockenheim, mort en 1512, est le maître de toutes les écoles de musique de l'Allemagne. On trouve dans ses œuvres un sentiment profond de la mélodie, une phrase originale et pleine d'ampleur, une grande délicatesse de sentiment : on a dit de sa musique que c'est *une âme qui chante.*

Jorquin de Prés, le plus doué de ses élèves, a été surnommé le *Virgile* de la musique.

Les sept salutations au Sauveur souffrant, d'Henri Finck, maître de chapelle à la cour de Cracovie, qui sont d'une beauté si simple, n'ont d'équivalent dans l'art allemand du quinzième siècle que les deux passions d'Albert Dürer.

Ces grands artistes, qui étaient de si grands chrétiens, étaient gais à leurs heures et pleins *d'humour*, et adaptaient aux chansons populaires des mélodies délicieuses, dont plusieurs sont de véritables perles.

Dans la musique de ce temps, comme dans la statuaire et dans la peinture, on rencontre, avec délices, un sentiment profond de foi et une tendre piété, une verte rigueur et une grande puissance associées à une tendre délicatesse, à une gaieté franche et saine.

Si les arts sont le reflet d'un peuple, le peuple allemand du quinzième siècle, tel que l'avait façonné le Catholicisme, devait être un peuple aimable. Je n'ai pas besoin de dire ce que la Réforme l'a fait, ni de comparer l'Allemagne catholique du Sud à l'Allemagne protestante du Nord.

L'Angleterre aussi, quand elle était catholique, était une nation gaie. On l'appelait alors : *Merry england.* Ce n'est pas le Catholicisme, certes, qui en a fait la nation *du spleen.*

L'essor merveilleux de la musique avait exigé des instruments plus parfaits. Sous l'influence du génie éminemment musicien des Allemands, l'orgue s'était assoupli et merveilleusement perfectionné. Les grands facteurs d'orgue, pour l'Europe entière, étaient des Allemands.

Jusque-là, l'imagination et le sentiment qui créent la poésie, n'avaient composé leurs chants sublimes qu'avec des pierres, des métaux, du bois, des couleurs et des sons.

Pourquoi n'y avait-il pas de poètes? — La poésie vient toujours la dernière. — L'impulsion n'avait pas été assez durable, la langue n'était pas assez formée pour que la poésie nationale pût en sortir. La poésie populaire, ébauche de la poésie nationale, existait, sans doute, merveilleuse de richesse, de grâce et de fraîcheur. Mais elle fut, en 1500, refoulée par la poésie savante et latine des humanistes; et quand ce flot de pédants latins et grecs eut passé, la poésie nationale aurait certainement trouvé dans la poésie populaire une mine féconde, si le trouble violent qu'amena la Réforme n'eût suspendu toute culture intellectuelle, et si les jeunes humanistes du seizième siècle, précurseurs et auteurs de la Réforme, n'eussent, à l'encontre

des grands humanistes chrétiens du quinzième siècle, affecté pour la langue de leur pays un mépris ridicule.

Au quinzième siècle, nous en sommes donc réduits à la poésie populaire, mais cette poésie est pleine de promesses.

Le peuple y chante ce qui lui tient au cœur; et ce qui fait le charme de ces vers, c'est la puissance de l'émotion qui parle sans apprêt, c'est l'amour passionné de la nature.

Dans ces chansons, sans nom d'auteur, on sent battre le cœur du peuple, on assiste à ses joies et à ses épreuves. Les chansons d'amour surpassent toutes les autres par leur fraîcheur, par la justesse des expressions et par un aimable enjouement qui forme, avec la profondeur des sentiments, un contraste saisissant.

Celles qui peignent la douleur de la séparation sont d'une mélancolie pénétrante. (Voir p. 213.)

Les Allemands avaient aussi, dès le douzième siècle, composé de beaux cantiques: au quatorzième et au seizième siècle, les grands artistes modulèrent savamment ces effusions populaires. C'est par centaines que nous possédons encore de ces vieux cantiques adaptés à d'inimitables mélodies.

Ces cantiques, dont la beauté simple est à peine surpassée de nos jours, pourraient, à eux seuls, former un cours complet de religion.

Le drame spirituel, ou mystère, sortit à la fois du culte liturgique et des sentiments profonds qu'il éveillait dans le peuple.

Quoi d'étonnant! La sainte liturgie elle-même n'est-elle pas un drame sublime? et certaines portions de son culte, comme la procession des rameaux et la messe du vendredi saint, ne sont-elles pas des représentations scéniques?

De là à la représentation des mystères, il n'y avait qu'un pas, et ce pas fut franchi par le clergé. On représentait de préférence la Passion, mais la représentation embrassait toute l'histoire du monde, merveilleuse tragédie, dont la Rédemption est le nœud, et dont le jugement dernier est le dénouement.

La représentation des mystères était une grande fête populaire, inoubliable à tous. L'appareil scénique, immense tableau vivant, produisait une impression saisissante.

On peut juger par la *Rédemption* de Gounod, ou par les *Mystères* d'Oberamergau, de l'impression produite par ces spectacles, mêlés de chants admirables.

L'élément comique, un peu rude, toujours décent, toujours res-

pectueux de la foi et de l'Église, avait pour but de mettre, par le contraste, les choses saintes en relief.

On retrouve ce respect de la foi et de l'Église, même dans les divertissements du carnaval.

Dès 1497, l'influence de l'humanisme classique sur l'art dramatique se fait sentir : Joseph Grüenbeck a publié le recueil de pièces latines jouées par la jeunesse scolaire d'Augsbourg. Térence eut plus d'une fois l'honneur d'être représenté. Jean Reuchling avait fait jouer à Heidelberg une comédie latine de sa composition. Mais, dans les convulsions qu'amena la Réforme, l'art dramatique sombra tout à coup et pour longtemps. La tradition même des vieux drames religieux ne se conserva que dans quelques vallées perdues.

La poésie artistique et savante n'avait encore rien produit qui méritât de rester : la langue n'était pas encore assez assouplie, et l'imitation trop servile des anciens tuait la verve.

Mais la prose s'était développée dans la même proportion que les arts. L'histoire surtout avait fait des pas de géant. Un grand nombre d'ouvrages du quinzième siècle sont remarquables par la sobriété, la simplicité, le ton épique du style. Janssen cite à l'appui plusieurs chroniques et surtout la chronique anonyme de Cologne. Geiler de Kaisersberg fut pour la prose oratoire un maître puissant.

Comparant les prosateurs du quinzième et du seizième siècle, Janssen arrive à cette conclusion : à l'exception de Luther, les auteurs du seizième siècle ne valent pas ceux du quinzième. Dans toutes les branches, ils ont reculé : à la place de la langue d'autrefois, si pleine de naturel et d'aisance, ils ont adopté je ne sais quel jargon lourd et informe. La prose du quinzième siècle, pure, correcte, originale, demeure l'impérissable témoin du caractère allemand, avant qu'il eût été altéré et faussé.

On se fait maintenant une idée du mouvement intellectuel en Allemagne au quinzième siècle. Il ne reste plus à l'auteur qu'à étudier l'état économique du pays.

Les pages qui précèdent le font pressentir.

Un pays où l'instruction à tous les degrés est si prospère, où la culture des arts est si en honneur, où le commerce et l'industrie s'étendent chaque jour, est évidemment un pays où l'on jouit d'une certaine sécurité.

Quand de toutes parts on voit s'élever des monuments admirables

jusque dans les villages, quand le goût des arts pénètre jusque chez l'artisan, quand les fondations se multiplient de tous côtés, on peut croire que le peuple, chez lequel ces choses se passent, n'est pas trop malheureux.

Quel était le secret de la prospérité du peuple allemand au quinzième siècle? Comment se fait-il qu'en 1648 nous retrouvions ce même peuple si malheureux? Ce sujet délicat était fait pour tenter l'esprit chercheur et infatigable de l'éminent historien. Il y consacre la seconde partie du premier volume.

J. Forbes, *S. J.*

(*A suivre.*)

---

# LE NIHILISME EN RUSSIE[1]

Voilà donc ce que le nihilisme a produit chez le paysan : il a réveillé les appétits matériels, sans même faire naître le sentiment de la propriété individuelle, qui pourrait leur apporter une certaine apparence de moralité! Le reste de la doctrine échappe à ces rustiques intelligences : qu'importent des théories qu'on ne comprend pas, des brochures qu'on ne sait pas lire! les charmes du régime parlementaire sont sans action sur ces épaisses enveloppes, le régime républicain leur apparaît comme la substitution d'une horde de tyrans à l'autocratie vénérée d'un seul maître représentant de Dieu sur terre; ils n'ont que faire du suffrage universel, sauf ce qu'ils en appliquent, dans leurs petits centres, à des intérêts immédiats. Toutes ces questions politiques, dont le nihilisme fait grand bruit, regardent le gouvernement central, le tsar. Lorsqu'il a payé son impôt et livré son fils à la conscription, le moujik ne doit rien au pouvoir.

L'application du communisme local, tel qu'on le lui a organisé, remplit toutes ses aspirations. Claquemuré dans son *mir*, élisant un juge de paix pour régler les différends pécuniaires, un staroste pour administrer, un tribunal de paysans pour vider les questions sociales et criminelles; maître dans sa maison, où il traite les femmes en esclaves, et fait de ses filles et de ses fils ce qu'il veut, le moujik ne désire que l'augmentation de ses terres, et c'est là qu'est le péril social. En raison de la dureté des mœurs, on doit attendre de lui, dans la jacquerie qu'il médite, des excès qui feront tout pâlir ce que la Révolution et la Terreur ont produit sous d'autres cieux. L'un de ses amis, le mystique Tchernichevski, s'en explique en ces termes :

(1) Voir la *Revue* du 1er juin 1887.

« Ignorant, plein de préjugés grossiers, et animé d'une haine aveugle contre tous ceux qui ont abandonné ses sauvages coutumes, le peuple ne ferait aucune différence, entre tous ceux qui portent l'habit allemand (1); avec tous, il agirait de la même manière : il ne ferait grâce ni à la science, ni à la poésie, ni à l'art; il détruirait toute notre civilisation (2). »

Des touristes, qui ont vu les choses, de la portière d'un wagon, ou du banc d'un bateau à vapeur, ont représenté le moujik comme l'homme le plus serviable, le plus doux, le plus jovial qui soit au monde. Sentant l'infériorité de sa position sociale, le paysan est écrasé par l'immense distance qui le sépare des classes élevées; c'est pour cela qu'il est serviable, obséquieux et doux envers ceux qu'il craint et dont il espère; s'il se croyait le plus fort, il n'agirait plus de même. Sa jovialité ressemble à celle de la bête en belle humeur : elle se manifeste, le dimanche, lorsqu'il est à moitié ivre de *kvas* et de *vodka;* lorsque l'ébriété est complète, il embrasse ses compagnons et verse des larmes dans leur sein; rentrant à la maison, il rosse les femmes.

En dehors de la question agraire, la propagande nihiliste n'a généralement trouvé, dans les campagnes, que les pires des sourds, ceux qui ne veulent pas entendre. En sa qualité d'ennemi du tzar, le nihiliste est mal vu du paysan; sa doctrine est exécrée, parce qu'elle propose des changements au statut actuel; quand on l'écoute, c'est qu'on ne comprend pas où il en veut venir. Les recrues sont rares dans la classe rurale : au dire des autres, ce sont des mauvais sujets qui s'imaginent que l'adhésion à la secte leur fournira le moyen de vivre sans travailler; ils ne sont pas longtemps à se désabuser; ceux qui persistent subissent le sort des propagandistes auxquels ils se sont associés : dès qu'on les connaît, ouvriers et moujiks s'unissent pour s'en défaire, on les dénonce, on leur tend des pièges, on les livre à la police.

Des résultats aussi peu encourageants jettent le désarroi dans la propagande : ceux de ces singuliers apôtres qui ont échappé à la police, aux tribunaux criminels, à la déportation ou à la potence,

(1) Pour le Russe, l'Allemand est le type de l'Européen : l'un des noms se prend pour l'autre. Le diable est vêtu à l'allemande, parce que « c'est de lui que vient tout le mal ».

(2) Tchernichevski, *Pisma bez adressa*, lettres sans adresse, dans le *Vpéred*, 1874.

saisissent la première occasion de s'esquiver à petit bruit : rentrés dans la vie ordinaire, ils s'attachent à faire oublier leurs folles équipées.

Mais ils sont bientôt remplacés par d'autres, auxquels l'expérience fait défaut; en tant que foyer de propagande, le nihilisme est inépuisable.

## V

### LA CONSPIRATION

Ce qui a fait la renommée du nihilisme, en Europe, c'est la conspiration, suivie de l'assassinat politique. Depuis dix ans, beaucoup de personnes s'imaginent et les journaux laissent entendre que les nihilistes sont des conspirateurs de profession, comme le sont nos révolutionnaires, et qu'ils menacent l'État russe d'un bouleversement imminent. Il faut rétablir la situation.

On a déjà vu que, de 1848 à 1871, le nihilisme, en Russie, demeura à l'état de secte pratiquant un obscur prosélytisme; de 1871 à 1878, la propagande prit un vif essor. Il reste à montrer comment, à partir de 1878, il fut lancé dans les voies révolutionnaires.

On s'est exagéré le rôle des Russes réfugiés à l'étranger; ils prétendaient mener le nihilisme en Russie, mais, véritablement, ils n'exercèrent qu'une faible influence, avant 1878. En divers lieux, à Genève surtout, mêlés aux révolutionnaires de toute l'Europe, s'imprégnant des idées de l'Occident, ils se transformèrent en Jacobins, anarchistes, terroristes. Herzen prêcha, dans le désert, des doctrines fantaisistes, incompréhensibles pour les nihilistes de Moscou; Bakounine conserva mieux le goût du terroir (1) : dès 1864, dans une assemblée de réfugiés de toute nationalité et de toutes nuances, il posa la question en des termes qui peuvent se résumer ainsi :

« Vous autres, révolutionnaires de l'Occident, vous n'entendez rien au progrès. Vous parlez de lois à modifier, d'améliorations à introduire... Eh! ce n'est point cela. Détruisez tout, et ne vous occupez pas du reste. »

Reprise, dix ans plus tard, par Tkatchef, directeur du journal le *Tocsin* (*Nabat*), à Genève, cette déclaration fut admise par le

(1) Herzen mourut en 1868, Bakounime en 1879.

Congrès de 1874; elle ne le fut pas en Russie, où le nihilisme n'était pas encore aussi avancé. Parmi les réfugiés eux-mêmes, il se forma deux camps : les intransigeants, avec Bakounine et Tkatchef, voulaient tout détruire; les modérés, avec le colonel Lavrof, directeur du journal *En avant* (*Vpéred*), répudiaient la violence et prétendaient procéder par l'instruction et les voies légales : on les qualifia d'opportunistes, grande injure dans la bouche de leurs adversaires; c'étaient les vrais nihilistes.

Tous ces efforts furent sans effets appréciables jusque vers 1878, où d'autres impulsions firent surgir le terrorisme.

La guerre de Turquie (1876-1878) fut la cause occasionnelle d'un revirement dans les procédés : les propagandistes du nihilisme se mirent à prêcher la croisade contre le Turc. Il ne leur répugna point de feindre les sentiments du panslavisme (1); et pourtant, ils combattent ordinairement cette doctrine, et demandent des États indépendants. Le gouvernement laissa faire ces auxiliaires inattendus; mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'ils avaient profité de cette liberté pour se glisser dans l'armée, et qu'ils avaient « empoisonné de leurs principes » les brutes intelligences des hommes de troupe. Dès 1878, la répression reprit son cours, et le nihilisme répondit par la conspiration.

Les nihilistes russes contestent que ce changement de tactique leur ait été inspiré par les excitations venues du dehors. En Occident, disent-ils, les révolutionnaires cherchent à s'emparer du pouvoir, et parfois ils y réussissent; il n'en saurait être de même en Russie. S'attaquer à une masse aussi énorme, aussi résistante que le gouvernement russe, serait un projet insensé : ils n'y ont jamais pensé; leurs passions politiques sont d'un ordre plus élevé, le désintéressement en est la base. Il est certain que la Révolution n'est pas une carrière en Russie, et qu'il n'est pas de moyen plus assuré de ne pas arriver.

A croire les nihilistes russes, c'est à leur corps défendant qu'ils auraient pris l'offensive : la conspiration n'aurait été qu'une sorte de représailles. Traqués dans leur propagande, ils auraient résolu de rendre guerre pour guerre, « mort pour mort », comme le

(1) Le panslavisme est la doctrine nationale d'après laquelle tout ce qui parle les langues slaves doit appartenir à la Russie. En conséquence, il réclame 2 millions de Slaves à l'Allemagne, 8 millions à la Turquie, 18 millions à l'Autriche.

disait l'inculpé Jéliabof. Sophie Perovskaia développa la thèse devant les juges :

« En présence des mesures répressives du gouvernement, et après de longues hésitations, le parti fut obligé d'engager la lutte contre les institutions de l'empire qui s'était posé comme le principal obstacle au but du parti (1). »

C'est ainsi que de paisibles propagandistes se seraient transformés en assassins. Tout d'abord, comme les animaux mordant l'instrument qui les frappe, ils se seraient vengés sur les agents du gouvernement : Vera Zassoulitch tira sur le gouverneur de Pétersbourg, et cet exemple trouva de nombreux imitateurs. Quant au tsar Alexandre II, on avait nourri des illusions sur son compte : l'émancipation du paysan, la répartition des terres, la suppression des privilèges de la noblesse, faisaient espérer des mesures plus radicales. Mais on finit par se convaincre qu'il n'avait pas le tempérament révolutionnaire : après avoir modifié la constitution sociale, ne s'avisait-il pas de la consolider? Le meurtre du tsar fut décidé au printemps de 1879, par six jeunes gens qui prétendaient faire acte de justice nationale. Solovief, désigné par le sort, manqua son coup (2 avril 1879); le principal instigateur, le juif Goldenberg, se suicida plus tard en prison. En présence de cet échec, on mit en campage un « comité exécutif », qui devait procéder avec ensemble et substituer la dynamite aux armes peu sûres employées jusqu'alors.

Le comité se serait rattaché à celui qui résulta du « congrès de Lipetsk » dans la province de Tambof, en 1877. Seize jeunes gens, dont la plupart ont péri depuis lors, auraient pris la première détermination de ces moyens violents.

Dès lors, il s'opéra une scission complète dans le parti, qui se divisa en deux fractions de nombre fort inégal, et d'un but absolument différent, savoir :

1° La secte du *Tcherni Pérédiel*, le partage noir, exclusivement socialiste, comprenant l'immense majorité des adhérents, et prétendant continuer l'ancienne secte des démocrates socialistes, des vrais nihilistes. Le journal du même nom, fondé le 4 octobre 1879, s'appuie sur les idées modérées qui avaient eu cours précédemment; il n'est point partisan des conjurations et de l'assassinat : l'idée

(1) *Procès des assassins du Tzar*, 7-11 *avril* 1881.

d'un tsar, dit-il, à l'occasion du meurtre d'Alexandre II, est encore fermement implantée dans l'esprit des paysans, ils y rattachent l'espoir d'un meilleur avenir.

« Dans l'esprit du peuple russe, le tsar est un personnage sacré, d'origine divine, et quoique nous nous réjouissions de tout cœur de l'assassinat d'Alexandre II, nous ne croyons pas que la répétition de semblables événements avancent beaucoup les affaires du parti révolutionnaire (1). »

A part l'adhésion au meurtre du tsar, qui est une concession faite à l'autre fraction, par la rédaction du journal, ces sentiments modérés sont ceux des vrais nihilistes (démocrates-socialistes).

2° La *Norodnaïa volia*, la liberté nationale, plus exactement, la volonté populaire, est une infime minorité de nihilistes, devenus terroristes, en s'associant aux révolutionnaires de toute l'Europe, dont ils adoptèrent les procédés subversifs. L'organe de la fraction portant le même nom, parut aussi le 4 octobre 1879, en remplacement du *Zemlia i volia*, terre et liberté. Ils s'intitulent : parti révolutionnaire national.

A partir de cette date, l'Europe ne prêta plus qu'une attention distraite aux agissements du parti modéré : il y eut sans doute de nombreuses arrestations, des procès, des enlèvements par la police, des déportations en masse, mais rien d'assez retentissant pour exciter un vif intérêt.

Tout l'éclat a été pour le parti intransigeant, qui manie le revolver et la dynamite. Or ce parti est un ramassis de révolutionnaires de toute sorte : anarchistes et autoritaires, terroristes et fédéralistes, mutualistes et collectivistes; fonctionnaires et marchands, paysans et ouvriers. Les nihilistes fournissent un appoint et le plus déterminé; mais, en entrant dans le groupe, ils ont perdu leur caractère primitif; ils ne sont plus que des révolutionnaires comme les autres.

On a admiré leur extrême énergie, leur incomparable audace ; ils sont partout, ils osent tout, Hartmann a raconté comment, à trois ou quatre, sans matériel de travail, sans connaissances techniques, ils ont creusé une longue galerie aboutissant sous la gare de Moscou (2). Avec eux, le tsar n'est plus en sûreté dans ses appartements les plus intimes : ils les minent, ils y pénètrent : Alexandre

(1) *Tcherni Pérédiel*, 1881.
(2) *New-York Herald*, 30 juillet 1881. Lettre de Hartmann.

trouve leurs journaux sur son bureau, sous sa serviette, dans les poches de son habit. A l'avènement du tsar actuel, ils posent leurs conditions, et ils les renouvellent, un an plus tard, sous forme d'avertissement comminatoire (1). Ils demandent le suffrage universel, le régime parlementaire, la liberté de la presse, l'amnistie; ces idées empruntées à l'Occident sont étrangères à l'ancien programme du nihilisme et aux aspirations du peuple russe.

Une autre cause d'étonnement résulte de la comparaison du nombre des attentats et de celui de leurs auteurs. Pendant les cinq années (1878-1882), comprenant la période aiguë des conspirations, plus de vingt attentats ont fait naître l'idée de ramifications lointaines et de complicités administratives. Mais l'instruction des procès ne justifia point ces suppositions : les complices étaient peu nombreux, et la plupart avaient participé à plusieurs attentats. Changeant de noms et de physionomies, de profession et de position sociale, ils se multipliaient, de la mer Noire au golfe de Finlande; et encore une portion n'était-elle composée que de comparses inconscients, nihilistes théoriques, étudiants aux abois, ouvriers sans travail, sans passeports ou références.

De vraiment actifs, on a trouvé quelques douzaines de jeunes gens ayant fait le sacrifice de leur vie. La plupart ont succombé : devant les juges, ils ont fait bonne contenance, et se sont attachés à grossir l'importance du parti. Ils n'auraient été que les agents d'un puissant comité exécutif qui les vengerait. Ce comité n'a jamais été saisi : en réalité, il ne comprenait que les conjurés eux-mêmes.

Les recherches que l'on a faites, pour trouver des complices, des associés à l'étranger, n'ont pas abouti : les attentats eurent toujours un caractère local. Les terroristes russes ont agi spontanément; la plupart d'entre eux se sont crus isolés, même de ceux de leur parti, en Russie. Cependant, il semble qu'en certaines occasions, ils ont été les instruments inconscients de puissances occultes, dont ils ont aveuglément rempli les desseins.

Je vais tâcher de le faire comprendre.

Tous les pays doués de vie politique sont divisés entre deux opinions opposées, autour desquelles se groupent les partis politiques ou sociaux. L'Angleterre a ses torys et ses whigs, la France ses conservateurs et ses radicaux, les États-Unis leurs républicains et

(1) *Narodnaïa*, mars 1881 et 1882.

leurs démocrates. En Russie, l'opinion est *zapadnik* ou *anti-zapadnik*.

Les *zapadniks*, occidentaux, sont ceux qui se rattachent au programme de Pierre Ier; ils cherchent le développement de la Russie dans l'introduction progressive de la civilisation européenne et la transformation rationnelle du peuple. Réalisée à la surface sous Catherine II, cette politique eut son apogée sous le règne d'Alexandre Ier. Nicolas enraya le mouvement, et Alexandre II, quoique ses sympathies fussent de ce côté, porta un coup terrible au parti, par la façon dont il organisa l'émancipation des serfs. Une portion de la haute société s'en détacha, et le peuple ne se gêna plus pour manifester sa haine contre les Allemands, nom par lequel il désigne tous les Européens. Dès l'avènement d'Alexandre III, le parti perdit la majeure portion de son influence : il subsiste dans les procédés administratifs, qu'on n'a pas trouvé le moyen de faire disparaître, et l'on ne voit point comment on y pourrait parvenir.

L'*Anti-zapadnik*, anti-occidental, ne veut pas de l'assimilation européenne, antipathique à ses instincts, choquante pour ses préjugés nationaux. D'abord, ses protestations ne dépassèrent point les manifestations des sectes religieuses; depuis cinquante ans, depuis l'émancipation surtout, l'opinion a pris une force inattendue, le peuple moscovite, en qui le tsarisme a mis ses complaisances, parce que c'est là seulement qu'il trouve des sympathies, le peuple moscovite tout entier est *anti-zapadnik* : il appelle national son parti, qui prétend se distinguer de tous les autres peuples. Pierre Ier et ses successeurs sont des tyrans, leur œuvre est le malheur et la honte de la Russie; il faut revenir, au plus tôt, aux traditions des Basile et des Ivan, les tsars de la barbarie moscovite. L'émancipation de 1861 a fait disparaître en partie la féodalité introduite par Borys Gondonof, il y a trois siècles : il s'agit d'aller jusqu'au bout, en rejetant toutes les importations d'origine européenne. La civilisation russe n'existe que de nom; mais, d'avance, on la proclame supérieure. Le parti ne semble pas se douter de ce qu'il y a de contradictoire, d'impossible, dans une pareille visée : il prétend répudier l'esprit de « l'Europe pourrie », et pourtant s'approprier les progrès matériels qu'il convoite.

Telle était la situation, lorsque le tsar actuel crut devoir se déclarer hautement en faveur de ces idées rétrogrades. Moscow l'acclama comme le Messie du parti national, on crut revoir le

jours d'Ivan le Terrible. Les gages qu'il donna étaient fort légers : le port de la barbe, remis en honneur par son exemple, l'emploi exclusif de la langue russe dans les résidences impériales, quelques autres mesures de même importance. Les innovations sérieuses, nouveau partage des terres, abolition du *tchine* (hiérarchie des quatorze rangs), ont été refusées et ne seront pas de longtemps accordées.

Outre le titre de National, le parti anti-européen se donne celui de Slavophile, qui n'est guère justifié : s'il aime les Slaves, c'est pour les dévorer. Mais, c'est dans son sein que s'est formée une puissante société de même nom, qui, sous le couvert d'œuvres de bienfaisance, dispose de la paix, pousse à la guerre et l'alimente, au besoin, à l'aide de ses millions.

Enfin, l'un et l'autre parti, l'Européen et le National, se rencontrent sur le terrain du panslavisme, qui est, depuis le tsar Nicolas, l'aspiration à l'absorption des trente millions d'hommes parlant les langues slaves, en dehors de l'empire; à mots couverts, c'est la prétention d'asservir le monde entier, selon le principe populaire : « Toute la terre au tsar (1). »

Il y a encore les associations secrètes, les corporations éventuelles, les complots dans un but déterminé, qui amènent les révolutions de palais. Les moyens occultes ont toujours fonctionné en Russie, aux époques où rien ne donnait l'idée du nihilisme. En ne remontant qu'au début du siècle présent, on voit des personnages historiques, conduits par Pahlen, étrangler le tsar Paul Ier, dans son lit; puis, tirant son fils Alexandre, d'une chambre voisine, le proclamer tsar, devant le cadavre de Paul.

Si l'emploi de la violence sur Alexandre Ier n'est pas clairement établi, il est certain que Nicolas périt par le poison; le doute ne porte que sur le mode : suicide volontaire ou forcé.

Quel était le crime de Nicolas? Sa tentative contre le Turc avait échoué. Selon les idées orientales, le souverain qui succombe « est abandonné de Dieu » ; ne remplissant pas les aspirations nationales, il n'a plus de raison d'être; des hommes se trouvent à point pour le renverser. On a défini le tsarisme : « L'autocratie tempérée par l'assassinat. »

Quoique victorieux dans la guerre contre le Turc, Alexandre II ne

(1) Gel Rittich, *Slavianski Mér*, le Monde Slave, œuvre officielle.

remplit pas les aspirations de la nation : il ne la conduisit pas à *Tsargrad*, la ville des empereurs, qui est Constantinople. Le traité de Berlin fut considéré par les Russes comme une humiliation. Alexandre était donc condamné au milieu de son triomphe. On le lui aurait fait voir, quand même il n'y aurait eu ni révolutionnaires, ni nihilistes; il y en avait : on usa de ces auxiliaires naïfs. On leur facilita les moyens de parvenir jusqu'à la victime. Comment, sans une aide puissante, les nihilistes auraient-ils pénétré dans le Palais d'Hiver, miné le sol, les parquets et les murs, entre la salle à manger et la chambre à coucher de l'empereur, déposé 124 livres de dynamite, et, dans une explosion partielle, tué dix hommes de la Garde de Finlande et blessé vingt-trois autres (5 février 1880)? Et ce ne fut pas la principale cause des terreurs du « tsar martyr ».

Tout d'un coup, la grande-duchesse Marie, sa sœur et son conseil, fut emportée par un mal subit (1) : on crut au poison, et l'accusation porta sur les médecins allemands de la cour, qui la renvoyèrent aux médecins moscovites. Alexandre eut l'esprit frappé; il ne voulut plus toucher aux mets de sa table, il ne prit qu'une misérable nourriture... S'étant décidé à quitter le sol de l'empire, il trouva la tranquillité auprès de la tsarine, sur les bords du golfe de Gênes. Au retour, il devait abdiquer : les conseils qu'il reçut, à Berlin, lui firent changer d'avis : on sait le résultat.

Le tsar, objet de la vénération du Russe, est un être de raison : celui qui remplit ce rôle peut démériter la faveur populaire, et alors il faut changer l'acteur. Tel fut le cas d'Alexandre II : sa fin tragique n'a pas laissé de grands regrets à ceux dont il fut le bienfaiteur : il n'était pas assez moscovite. Son successeur l'a compris, et la rumeur populaire ne le lui laissa pas ignorer. Un mois après le meurtre, le bruit courut que le spectre du tsar défunt s'était montré dans l'église de Notre-Dame-de-Kazan, à Pétersbourg : après avoir allumé les cierges de l'autel, il s'était tourné vers la nef, en disant : « Viens à moi, mon fils, tu auras le même sort que ton père. » Une sentinelle qu'on mit dans l'église vit l'apparition et tomba demi-morte de frayeur.

Le moyen qui fit des terroristes un instrument aussi aveugle est resté un mystère. Depuis longtemps, les nihilistes avaient pris l'habitude d'obéir à des mots d'ordre transmis par des chefs occultes : avec une pareille combinaison, toutes les surprises sont possibles.

(1) Maria Nikolaevna, l'aînée des trois Grâces, filles de Nicolas. Mariée au duc de Leuchtenberg, elle aimait beaucoup Paris.

La caisse du parti fut une cause de relations avec le public : de faibles cotisations personnelles, les dots des étudiantes, ne pouvaient mener loin. Pour augmenter les ressources, on s'y prit *per fas et ne fas*. Des contributions forcées furent levées sur des personnages inoffensifs : on rançonna de riches marchands; on falsifia la monnaie fiduciaire, le rouble-papier; les caisses des régiments, des Postes, du Trésor, furent arrêtées et pillées sur les grands chemins. En 1879, la trésorerie de Kherson fut dévalisée : cet exploit produisit 2 millions de roubles; la majeure partie ne profita pas au nihilisme, mais à trois dames, dont la baronne Vitten, condamnée à la servitude perpétuelle (29 janvier 1880).

Il y eut des subventions provenant d'affiliés de la haute société : l'un d'eux, Dmitri Lizogoub, fut convaincu d'avoir réalisé, par des ventes de propriétés, une somme de 200,000 roubles, pour les verser à la caisse. Des donateurs inconnus envoyèrent des sommes considérables « pour la dynamite ».

Un riche gentilhomme, Boubourline, avait légué un important capital à Iskander, pseudonyme de Herzen, pour la propagande nihiliste par la presse. Les fonds servirent d'abord à soutenir le journal *En avant*, de Lavrof. Tkatchef, ayant réclamé, reçut 120,000 francs en trois ans, pour le *Tocsin*.

On comprend où peuvent conduire de pareils moyens.

## VI

### CE QUE DEVIENNENT LES NIHILISTES

Les écoles supérieures fournissent au nihilisme un premier noyau qu'on peut évaluer au tiers de l'effectif. Le surplus, provenant de la propagande, est composé d'officiers, de fonctionnaires, de marchands et un cinquième d'hommes du peuple (1). Tous sont des jeunes gens : dans les relevés des arrestations, un individu atteignant trente ans est une rareté, la plupart n'ont pas vingt-cinq ans; enfin, il y a des mineurs en assez grand nombre : pour ceux-là, il est juste de dire que l'entreprise est « une gaminerie de la première incrédulité, un enfantillage dépravé »; mais ce qui domine surtout

(1) Le journal semi-officiel *Bereg*, du 28 mars 1880, évalue le nombre des gens instruits à 50 0/0, celui des ouvriers et contrebandiers à 20 0/0. Un tiers venant des écoles supérieures, surtout des sciences.

ses premières impulsions, c'est la présomption de l'ignorance, qui croit savoir, parce qu'elle étudie.

Les affiliés plus âgés, mais qui ne s'exposent pas, sont de deux sortes : d'abord, les réfugiés à l'étranger, pour lesquels le titre de révolutionnaire est une profession, et ensuite, les gens du monde, dont il sera dit un mot plus loin.

En Russie, le nihilisme proprement dit est donc une maladie de l'adolescence, qui disparaît « par voie de résolution ». Ainsi s'expriment les médecins, pour dire qu'une phlegmasie disparaît par le retour de la partie maladie à son état naturel, lorsque l'inflammation n'existe plus. Il n'y faut pas de traitement savamment combiné : la force de la nature médicatrice suffit; c'est une évolution physiologique.

Chez tous les animaux, l'homme compris, l'âge adulte, emportant les grâces de la jeunesse, fait saillir le caractère propre de l'individu, plus encore au moral qu'au physique. Au Russe, l'âge adulte apporte la prédominance de l'esprit pratique devant lequel tout le reste s'efface rapidement : adieu, les velléités de l'idéal, les enthousiasmes d'une imagination qui s'éveille, la générosité du premier âge; adieu, toutes les illusions. Rares accidents, exceptions à l'usage de quelques natures privilégiées, et qui n'ont plus de raison d'être. A trente ans, le Russe est cultivateur ou industriel, soldat ou fonctionnaire, mais avant tout, sujet du tsar, sauf les réserves et les restrictions mentales. A la surface, qui est l'essentiel de cette nature formaliste, il n'y a plus qu'un seul homme : le Russe. Le nihilisme se transforme ou cesse d'exister.

Pour les femmes, la transition s'effectue naturellement par le mariage. Une moitié environ, avec le titre de médecin, sage-femme, institutrice, s'expatrie assez loin pour qu'il n'y ait pas à revenir sur le passé; la supériorité de l'intelligence facilite leur placement social, les autres disparaissent par la déportation, ou bien parcourent le monde et tombent dans l'aventure et le désordre.

## VII

### LE NIHILISME DES GENS DU MONDE

Le peuple russe n'aime pas les nihilistes : il ne comprend rien à leurs théories; et les considère comme des hommes sans mœurs, sans foi ni loi, capables d'assassiner pour 20 kopeks: il méprise

leurs amours libres, qu'il compare à celles des chiens; il est prêt à leur refuser la raison; enfin, les entreprises contre le tsar et les autorités lui semblent monstrueuses. Les marchands craignent d'être rançonnés, et toutes ces commotions nuisent au commerce. La petite noblesse, que nous appellerions bourgeoisie, puise ses sentiments de divers côtés; les uns pensent comme les moujiks, les autres sympathisent avec la haute société.

La haute société, *tchine*, fonctionnaires, heureux du monde, passe pour secrètement favorable aux idées nihilistes : Vera Zassoulitch eut tant de sympathies et tellement ostensibles, qu'il fallut déplacer le général Trépof, sa victime. Si l'on consulte les étrangers ou les adversaires des grands Russes, on ne doit pas être surpris de cette réponse : « Nihilistes, ils le sont tous. »

Tous les hommes du monde n'ont pas reçu les enseignements du nihilisme doctrinaire; la plupart sont incomplètement renseignés sur la question; le nombre des affiliés est très restreint. Mais l'expression de nihilisme change de sens : elle n'indique plus la secte propagandiste ou le parti conspirateur; elle désigne l'indifférence religieuse et morale qui fait du Russe de la haute société un « riéniste », selon le mot de J. de Maistre, un homme qui ne croit pas à grand'chose et ne s'intéresse à rien, en dehors de son profit personnel.

Il n'en saurait être différemment; l'éducation, à laquelle le clergé n'a point de part, n'est ni religieuse, ni morale. On enseigne la libre-pensée, le positivisme, le transformisme, le matérialisme. Auguste Comte n'eut nulle part plus d'élèves qu'en Russie; cela est facile à comprendre : tout Russe est un positiviste. La doctrine de Darwin, poussée à des conséquences que l'auteur n'avait pas prévues, est l'évangile des sciences naturelles. Matérialistes sans conviction scientifique, les jeunes gens des deux sexes passent par une débauche d'utilitarisme, pour arriver aux utopies ou au mysticisme,

Le mal date de loin. Par crainte des idées libérales, le tzar Nicolas proscrivit les études littéraires, celles des langues mortes surtout, et poussa aux sciences naturelles : en cédant au penchant de l'esprit russe, il satisfit le parti national. Alexandre II essaya vainement de remonter le courant : les efforts du comte Tolstoï, son ministre de l'instruction publique, et de la *Gazette de Moscou*, de M. Katkof, mécontentèrent les Grands-Russes : maîtres et élèves firent tomber sur cet objet inoffensif les rancunes inspirées par

d'autres vexations. Après l'émancipation, le code de 1863, qui la complétait, eut le don de déplaire à tout le monde : la haute société et la petite noblesse sentirent se raviver la haine secrète que leur inspirait la perte des privilèges; le peuple, le paysan, cria tout haut : « Est-ce que Batouchka nous abandonne (1)? Ces réformes, faites à son profit, il les détestait, à titre d'innovations.

Désormais, le triomphe du parti national met le comble à la mesure; le positivisme est hautement préconisé. La nation se partage en deux fractions fort inégales : l'immense majorité garde ses croyances, parce qu'elle est ignorante; la minorité ne tire de l'instruction que le triste avantage de ne plus croire à rien.

## VIII

### CONCLUSION

Le gouvernement reste en présence de trois manifestations du nihilisme.

Le nihilisme politique et conspirateur n'étant plus que l'une des sections du parti révolutionnaire européen, la situation du tsar est, de ce côté, celle des souverains des autres pays que les idées de révolution ont envahis : le poignard, les armes à feu, les bombes Orsini, ne furent pas inventés contre lui. La violence est plus grande, en raison de la barbarie prochaine. Le parti ne peut produire que des crimes sans profit pour lui-même; il ne recueillera que des condamnations.

Le nihilisme démocrate-socialiste, le vrai, est un mal spécial à la Russie : il s'appuie sur la constitution de la propriété foncière, qui domine et entraîne tout le reste. Là est le grand danger : il prépare la jacquerie à laquelle le paysan moscovite n'est que trop disposé. Le général Loris-Melikhof, fort au courant de la situation, à la suite de ses fonctions de dictateur, sous le dernier règne, proposa au nouveau tsar de céder au courant et de compléter l'œuvre de l'émancipation. Sa proposition ayant été rejetée, il se retira (mai 1881). Le gouvernement a donc préféré la résistance aux aux vœux du paysan, et la lutte contre le nihilisme. C'est fort bien : mais alors, pourquoi laisser enseigner publiquement les doctrines qui conduisent au nihilisme? Pourquoi flatter, dans les écoles,

(1) *Batouchka*, petit père, cher père, titre familier du tzar et des popes.

les instincts auxquels on livre de violents combats sur un autre terrain? Pourquoi encourager les fonctionnaires à tenir un langage de libres-penseurs et de révolutionnaires?

Sur qui compte-t-on? Sans avoir les formes aggressives des deux autres, le nihilisme des gens du monde n'assure pas le ferme concours sur lequel s'appuie un solide pouvoir. Il y a les intérêts coalisés, mais on sait quelle protection ils donnent, aux moments de crise. Les poursuites criminelles, les efforts de la police : expédients; la guerre : expédient, et très dangereux en Russie, où le tsar est responsable de l'insuccès. Le gouvernement le sait depuis longtemps; en 1881, le correspondant bien informé de la *Gazette de Cologne* écrivait : « La préoccupation de l'empereur et de son conseil n'est pas de bien gouverner, mais de savoir comment retenir le pouvoir. »

Cette appréciation est exagérée, sans doute; en Russie, le gouvernement peut tout, on ne peut rien sans lui; mais, à la façon dont il opère, nous sommes loin de le voir mettre un terme à cette pénible situation.

Alph. Castaing.

Depuis que ces pages sont écrites, le nihilisme révolutionnaire a tenté un nouvel effort. Malgré l'obscurité qui règne sur le projet d'attentat du 13 mars dernier, il semble que les moyens étaient plus fortement combinés : ce sont toujours les mêmes acteurs, des étudiants, des femmes; les mêmes complices, des officiers. On craint le renouvellement des luttes d'autrefois; on suppose que le foyer extérieur s'est rapproché, qu'il trouve des appuis à Berlin; qu'enfin un surcroît de prépondérance sera donné au parti moscovite national. On doit espérer que le gouvernement restera victorieux dans cette lutte de ténébreuses violences; mais il ne détruira pas le nihilisme : composé lui-même de nihilistes latents, il travaille sans relâche à en former de nouveaux, qu'il combat à outrance.

La solution lointaine n'est pas facile à prévoir : en revenant au système de Pierre Ier, on se heurterait contre les aspirations populaires; en favorisant ces aspirations, on laisse le champ libre aux instincts réalistes, au développement du nihilisme, au triomphe de la barbarie.

Ce n'est pas une solution.

---

# SOUVENIRS DU FOYER

## MAI 1871

---

### III

#### L'INCENDIE ET LA DÉLIVRANCE

Le 21 mai, à 11 heures du soir, des clameurs s'élevaient du quartier de Babylone. Le roulement d'un feu de peloton se mêlait à ce brouhaha.

Après 4 heures du matin, je suis réveillée par un grand tumulte. Des piquets de cavalerie passent au galop; j'entends le bruit de pas nombreux et le choc des gamelles. Les mots : « Versaillais, Prussiens » arrivent à mes oreilles. « Mais il ne faut pas le dire! » s'exclame une voix irritée.

Je me doute que nos sauveurs sont entrés; je le crie à mes parents, et je cours soulever un rideau de ma fenêtre. Une foule de fédérés, des hommes revêtus de blouses bleues, passent comme une mer houleuse. Des estafettes sont lancées au galop. Le canon gronde avec force.

Je n'ai pu donner à cet étrange tableau qu'un rapide coup d'œil. La nuit est fraîche, j'ai senti le frisson, et, incertaine encore des événements qui s'accomplissent, je me suis recouchée. Mais à 4 heures trois quarts, notre sonnette est agitée. Comme nous mettons quelque retard à répondre à ce trop matinal appel, personne ne se trouve à la porte quand celle-ci s'est enfin ouverte.

A 7 heures, nous apprenons que nos soldats sont dans nos murs; et que le coup de sonnette que nous avons entendu, a été donné par M^me^ de M.... Voyant quelques centaines d'hommes se disposer à construire une barricade contre notre maison, notre courageuse

voisine, qui s'est souvenue des paroles que nous avions échangées l'avant-veille, est venue nous prévenir qu'il était temps de nous préparer à la lutte. Heureusement les fédérés ont pensé que l'approche de nos troupes ne leur permettrait pas de fortifier notre rue, et ces hommes se sont repliés dans les autres rues du faubourg Saint-Germain.

Avec quel enivrement de joie nous apprenons notre délivrance, et quelles actions de grâces nous rendons au Dieu tout-puissant qui a combattu avec nos soldats!

Enfin les voici, ces sauveurs si ardemment attendus depuis deux mois! Les voici, nos chers fantassins! Ils s'avancent, un à un sur chaque trottoir, et observant les maisons du côté opposé : « Vive l'armée! vive la ligne! vive la France! » tels étaient les seuls mots que nous pussions proférer; mais comme nos voix frémissantes les faisaient vibrer! Et nous battions des mains, et les hommes se découvraient, et nous femmes, nous agitions nos mouchoirs...

Un chef de bataillon, à cheval, commande ce détachement; il tient un bouquet qui lui a été offert. Hélas! je n'ai pas de fleurs à lui jeter : il n'en pénètre plus dans nos foyers attristés... Alors une idée bien naïve me traverse l'esprit, et je moissonne dans ma chapelle les roses et les muguets de batiste déposés au pied d'une statuette de la Vierge, et parmi lesquels j'ai placé, dès nos premiers revers, les petits drapeaux tricolores qui n'avaient pu servir à marquer nos victoires sur la carte d'Allemagne... Je compose ainsi à la hâte le bouquet que je vais jeter au commandant, mais ma mère m'arrête en souriant, et me fait remarquer que ce ne sont pas des fleurs artificielles déjà fanées que nous devons offrir à nos libérateurs. Plus tard, on nous dit qu'après avoir tourné le coin de notre rue et de la rue Vaneau, le commandant a été grièvement blessé... Combien plus alors je regrette de n'avoir pu lui jeter mon bouquet! En s'arrêtant pour le recueillir, il aurait retardé d'une seconde son arrivée dans la rue qui devait lui être si funeste. Peut-être aurait-il échappé ainsi au coup dont il a été frappé... Et les fleurs que j'avais consacrées à la céleste Protectrice de notre pays auraient ainsi sauvegardé l'un de ces soldats français qui, nous arrachant à la persécution religieuse, nous apparaissaient avec un caractère sacré.

Pendant que le détachement s'approchait de la caserne et que nous l'acclamions avec délire, je m'écriais aussi en désignant du doigt le sinistre emblème qui flottait à la caserne : « A bas le dra-

peau rouge! » Les soldats entrent au quartier. Un sous-officier paraît à la fenêtre qui surmonte le grand portail, et abat dans le ruisseau l'horrible loque de sang. Nos applaudissements redoublent.

Tout entiers à notre enthousiasme, nous ne savons pas quel danger nous courons! Peu d'instants avant l'arrivée de nos fantassins, nous avons vu deux fédérés, un capitaine et un sous-lieutenant, rentrer à la caserne abandonnée... Nos soldats arrêtent ces misérables au moment où l'un d'eux, étendant le bras, allait mettre le feu à la poudrière du quartier! Une seconde de plus, et l'heure de la délivrance était aussi pour nous celle de la mort.

Nous voyons passer les deux coupables. L'un des soldats qui les entraînent à l'École militaire, apostrophe avec indignation le capitaine fédéré et lui arrache sa gourde.

Le détachement part, laissant des postes au coin de chaque rue. Nous en avons un devant notre demeure. Quelques soldats occupent aussi la caserne, et y font flotter le drapeau tricolore que nous revoyons enfin, et que saluent nos cris enthousiastes.

Mais, hélas! que de sang! quelle horrible et longue fusillade! quels coups de canon! quels grincements de mitrailleuses! « Seigneur, délivrez-nous du sang », redisais-je alors comme à la fin du premier siège.

On se bat à l'extrémité orientale de notre rue. En attendant nos soldats, l'héroïque colonel Durouchoux, chef de légion de la garde nationale (1), et ses dignes compagnons, MM. Vrignault (2), Morin, Blamont, Cassan et Grandin, groupant autour d'eux quelques hommes d'ordre, défendent la rue du Bac, depuis la rue de Grenelle jusqu'à la rue de Babylone. Après avoir délogé du coin de notre rue les insurgés qui y sont embusqués, le lieutenant Morin y élèvera bientôt une barricade.

Nous respirons l'odeur de la poudre. Le bourdon de Saint-Sulpice mêle sa voix lugubre aux détonations du combat... Est-ce le tocsin? ou ces notes lamentables annonceraient-elles la mort de l'Archevêque? C'est le tocsin, le tocsin que sonnent les insurgés pour appeler à leur aide leurs compagnons. A ce signal d'alarme, les fédérés, qui, dit-on, se préparaient à convertir en redoute la maison mère des Sœurs de Charité, les fédérés courent à la

(1) Atteint, le même jour, d'une blessure mortelle.

(2) Le courageux publiciste qui combattit ainsi la Commune, non seulement avec la plume, mais encore avec le revolver.

place Saint-Sulpice... Sans ce dernier incident, notre rue, dominée par une telle forteresse, aurait eu le sort des rues les plus éprouvées de notre faubourg. Bien souvent, pendant ces jours sinistres, il ne s'en est fallu que d'une seconde que nous périssions, et chaque fois la Providence nous arrachait au danger le plus imminent.

A notre droite j'aperçois avec ma longue-vue des hommes qui courent sur le boulevard des Invalides, et qui, échangeant le coup de feu, soulèvent un tourbillon de poudre.

Tout à coup, au milieu des bruyantes détonations de l'artillerie et de la mousqueterie, nous sommes encore violemment secoués par l'explosion d'une poudrière voisine : celle de l'École d'état-major.

Pendant que la bataille continue, les sentinelles font rentrer les passants chez eux. Toujours penchés à ces fenêtres que nous n'avons guère quittées durant ces journées où les obus et les balles tombaient dans notre rue, nous voyons passer des fédérés que l'on mène au Champ de Mars, puis une civière vide sur laquelle est jeté un drap couvert de sang.

Une sentinelle fait fermer les fenêtres et les portes des maisons, puis jusqu'aux persiennes. La fusillade est alors très proche, et nous supposons que nous allons l'entendre bientôt sous nos fenêtres même. Un obus siffle au-dessus de notre toit. Des balles dont nous ne pouvons deviner le point de départ, tombent près de notre maison.

Il nous est bientôt permis de nous remettre à la fenêtre. Soudain un projectile passe si près de moi que je ne peux retenir un léger cri, et que je rejette vivement la tête en arrière ; puis me penchant de nouveau à la fenêtre et voyant qu'une jeune voisine accourt pour ramasser le projectile qui est tombé sur le trottoir, je lui demande gaiement : « Est-ce une balle? » Le bruit de la bataille ne nous permet pas de comprendre la réponse qui m'est faite ; mais, pendant l'une des soirées suivantes, alors que le ciel rougi par l'incendie de la Villette, nous attirait hors de la maison, le projectile qui m'avait menacée me fut remis : c'était une balle. En la maniant, je me disais, non sans un certain trouble, que ma vie avait dépendu de ce petit morceau de plomb ; et je remerciai le Dieu bon et paternel qui avait permis que cette balle passât sans m'atteindre, à une ligne de mes cheveux.

Mais je reviens au premier jour de notre salut.

Le soir, une sentinelle donne l'ordre de tenir les persiennes ouvertes pendant la nuit. Du côté de la caserne, la rue est plongée dans les ténèbres. De temps à autre, j'entends ces mots : « Qui vive ? » — « Ami ! » ou « France ». Passent un homme et un femme qu'à leur organe je crois jeunes. Au cri de veille de la sentinelle : « Ami ! » répond l'homme qui, d'un ton pénétré, ajoute quelques paroles. — « Ami, ami, ami, ami ! » s'écrie aussi la jeune femme dont la voix argentine lance ces mots comme des notes rapides et joyeuses.

Le tonnerre des batteries placées à notre gauche dominait une fusillade acharnée. Et disant les douces prières du mois de Marie, j'ajoutais : « Jésus, Dieu de paix, ayez pitié de nous ! Sainte Marie, protectrice de la France, priez pour nous ! »

Je me réveillai vers quatre heures. Il faisait grand jour. La canonnade continuait ; mais l'intense fusillade de la veille était alors plus intermittente. C'est la première nuit que je ne suis plus oppressée par l'affreux cauchemar de la Commune, et qu'à mon réveil je n'apprends plus de quelle humeur est le *Père Duchesne*.

Après m'être endormie, je suis arrachée à mon sommeil vers sept heures, par la générale qui est battue dans la rue. Quel beau et touchant spectacle ! des officiers de la garde nationale alliés à nos libérateurs, et que l'on reconnaît au liseré blanc de leurs képis (1), accompagnent, avec des soldats de la ligne, les tambours qui appellent les bons citoyens à la défense de leurs foyers. L'un de ces officiers porte l'emblème de l'ordre : ce drapeau tricolore que nos regards émus ne peuvent se lasser de revoir. C'est la France elle-même que nous retrouvons enfin dans ce drapeau, la France dont nous a isolés, depuis deux mois, le sanguinaire étendard de la Commune !

Depuis la veille, plusieurs obus sifflent au-dessus de nos têtes avec ces notes stridentes auxquelles nous ont habitués les canons prussiens. Nous subissons ainsi un second bombardement. Mais combien nous préférions ces périls à l'agonie morale des deux derniers mois ! Que nous aimions à courir ces dangers au milieu de nos braves défenseurs !

Dans la matinée, un jeune officier d'infanterie, accompagné d'un sergent, vient faire une perquisition d'armes dans notre maison.

(1) Et plus tard aussi à leurs brassards tricolores.

Nous lui ouvrons avec empressement toutes nos portes; mais malgré nos instantes prières, il se défend de pénétrer dans nos chambres, et dit à mon père : « Il suffit, Monsieur, que je connaisse votre qualité pour que je me retire. » Et s'excusant du dérangement qu'il croit nous avoir causé : « Je vous demande pardon », ajoute-t-il, mais je remplis une mission qui m'a été confiée. » Peu d'instants après, ce jeune officier, nous a-t-on dit, était frappé à mort...

De nombreux convois de prisonniers et de prisonnières défilent sous nos fenêtres; la ligne et la garde nationale de l'ordre escortent les personnes arrêtées.

Ma mère voit porter sur une civière un pauvre soldat qu'un de ses camarades accompagne : « Il est mort », dit ce dernier en pleurant.

Deux civières vides passent sous nos yeux; comme la veille, l'une est ensanglantée, et ce sont des soldats de la ligne qui la portent et la suivent.

On se bat dans la rue du Bac et à la Croix-Rouge. Vers deux heures et demie, quelques régiments d'infanterie tournent le coin de la rue Vaneau et se dirigent par la rue de Babylone vers la rue du Bac.

Encore une civière! Un soldat tué y est couché. Le corps a déjà la rigidité cadavérique. La figure seule est couverte d'un linge. C'est le premier mort que j'aie vu de ma vie... Ah! nos pauvres soldats!

On bat encore la générale; et comme dans la matinée le drapeau accompagne le piquet. Le poste qui garde le coin de notre rue et de la rue Barbet-de-Jouy, présente les armes au drapeau,

De nouveaux prisonniers passent dans notre rue. Parmi ceux-ci je remarque un *Vengeur*, une cantinière et une autre femme.

Vers trois heures, un obus siffle et tombe dans notre voisinage. et cet incident se reproduit encore deux fois dans la soirée.

En descendant pour savoir où est tombé le premier de ces obus, je trouve un blessé dans la loge du portier, ancien serviteur de ma famille. La victime est un employé du chemin de fer de l'Ouest. Bravant le danger pour se rendre à son poste au moment où l'on se battait à la gare Montparnasse, cet homme courageux a reçu une balle dans la jambe; et cependant il a eu la force de revenir à pied dans notre demeure pour y chercher sa femme qui est au service d'une personne de la maison.

Ainsi que dans la précédente soirée, les sentinelles font fermer les fenêtres et ordonnent que les persiennes restent ouvertes. Depuis dix heures moins vingt, nous entendons de nouveau les cris de veille. Un homme qui, je crois, a hésité entre « France » et « Commune », est arrêté, puis relâché. Une femme ne sait que répondre au « qui-vive » de la sentinelle, et les soldats lui apprennent qu'il faut dire : « Ami! » Une autre, plus naïve encore, répond : « Moi! »

Les coups de canon et le crépitement de la fusillade continuent à ébranler l'air. Pendant la nuit, un obus tombe sur la caserne de Babylone, qui, nous l'avons su depuis, servait d'objectif aux batteries fédérées. « Tirez sur Babylone », disait une dépêche d'un chef de la Commune.

Quelle journée que celle du 24! quel réveil! Paris est en feu. Les Tuileries, le Louvre, le Palais-Royal, le Ministère des Finances, la Légion d'honneur, la Cour des comptes, le Conseil d'Etat, la rue du Bac, la rue de Lille, tout brûle (1). Nous avons entendu une explosion; c'est, dit-on, le pavillon de l'Horloge qui a sauté. A notre gauche, je vois trois incendies qui s'allument à la Croix-Rouge. La fumée est si épaisse que le soleil apparaît au travers comme un petit disque rougeâtre. Sa chaleur et ses rayons se confondent si complètement avec la chaleur et la flamme de l'incendie qu'on ne saurait les distinguer. Les papiers brûlés tourbillonnent dans notre rue et couvrent nos cheveux et nos vêtements. Ce sont des exercices de comptes, des documents officiels, des bons de la poste. Un garde national de l'ordre nous dit qu'un coupon de cinquante francs est tombé chez lui rue Vaneau.

C'est pendant notre première sortie de la maison que cet homme nous a parlé: mais la circulation étant fort restreinte, nous n'avons pu prolonger notre course. Pendant cette promenade, les habitants des rues que nous traversions, nous interrogeaient comme des voyageurs venus de terres lointaines. On ne savait ce qui se passait d'une rue à une autre.

Le bruit court que les musées du Louvre sont détruits, et cette rumeur sinistre, mais heureusement fausse, nous accable. Nous nous attendons à voir sauter tous nos monuments. L'art et la gloire, tout disparaît dans cette nuée barbare.

A la fauve lueur de l'incendie, passent encore de nombreux

(1) Plusieurs de ces incendies avaient été allumés la veille au soir.

prisonniers. On les conduit d'abord à la caserne où l'on fusille les plus coupables; les autres sont conduits à l'École militaire. Parmi ceux-ci, il en est qui ont les mains liées avec des cordes derrière le dos; ou qui, marchant deux à deux, sont attachés l'un à l'autre par des menottes. C'est dans cette dernière situation que je vois, rivé à un jeune homme, un vieillard mis avec élégance : c'est, dit-on, un membre de la Commune. Le jeune homme marche trop vite pour son compagnon de chaîne qui n'avance que péniblement. Le malheureux! Comment, à son âge, a-t-il pu s'exposer à un pareil châtiment!

Plusieurs femmes aussi sont arrêtées. L'une est la sœur d'un membre de la Commune, M^lle^ ***, qui, après le 18 mars, a été nommée directrice d'un asile. Elle a une toque et un gros chignon.

Entre midi et une heure, des troupes d'infanterie, des batteries d'artillerie et des détachements de cavalerie passent sous nos fenêtres. Vers une heure, une terrible explosion ébranle encore nos demeures; et une colonne de poudre s'élève au sud, dans l'axe même de la caserne. D'après l'orientation de cette colonne, je crains que le Luxembourg n'ait sauté; mais heureusement le palais a été préservé, et seule la poudrière établie dans le jardin a fait explosion.

Pendant que nous regardions cette blanche fumée, une voiture, escortée de soldats, passe lentement. Un chef de bataillon est sur le siège auprès du cocher. Les stores de la voiture sont baissés. Je m'imagine que celle-ci renferme un général blessé, et je m'inquiète de la secousse qu'aura causée au malade l'explosion qui vient d'avoir lieu..... Ce n'est pas un blessé, ce n'est pas un général, c'est la sœur d'un trop célèbre ministre communard qui est conduite à Versailles.

Les décharges d'artillerie et les stridentes détonnations de la fusillade ne cessent de nous assourdir, L'odeur de la poudre et celle de l'incendie saturent l'atmosphère. Les obus continuent de tomber autour de nous. Les insurgés ont, dit-on, pour objectif non seulement la caserne de Babylone, mais l'hôtel de M. le duc de B..., demeure qu'ils ont remplie de picrate de potasse et d'autres matières inflammables (1). Comme une attraction magnétique nous retient à nos fenêtres, nous nous courbons quand un obus siffle au-dessus de nos têtes, et lorsque le projectile a éclaté, nous nous redressons

(1) Voir notre précédent article.

en riant du salut que nous venons de faire, et nous gardons notre poste d'observation.

Parmi les obus qui auraient été destinés à l'hôtel de B... et qui heureusement ne l'ont pas atteint, l'une tombe au n° 26 de la rue Barbet-de-Jouy et y met le feu. Les soldats de la caserne courent l'éteindre et y réussissent promptement.

Je dois dire que l'arrivée de cet obus incendiaire n'a pas été accueillie gaiement par nous. Comme aux jours du bombardement prussien, mes parents rassemblent en hâte notre argenterie, nos bijoux, nos papiers. Seulement le manuscrit de la *Femme grecque*, ce manuscrit qui, au temps du premier siège, a été l'objet de mon ardente sollicitude, est à présent complètement oublié par moi, et sans mon père, nul de nous ne songerait à le sauver. Mon indifférence actuelle peut s'expliquer. A force de souffrir de nos malheurs patriotiques, je ne me préoccupe plus de mes intérêts personnels. Et d'ailleurs, dans cette journée funèbre où nous nous attendons à être ensevelis sous les ruines de Paris, comment aurais-je la pensée que mon œuvre pût me survivre?

Quelques instants après la chute de l'obus incendiaire, de fortes détonations partent d'une maison voisine de la nôtre. Courant à une fenêtre du salon, nous remarquons alors que le n° 68 est cerné par des fantassins. J'ai parlé des fusils invisibles qui faisaient pleuvoir des balles dans notre rue. Ces projectiles étaient destinés aux soldats du poste qui, placés près de notre demeure, gardaient l'entrée de la rue Barbet-de-Jouy Pendant même qu'un détachement de la ligne sortait de la caserne pour courir à l'incendie de la rue Barbet-de-Jouy, les soldats du poste avaient dû, pour éviter les balles, se placer dans une encoignure située en face de notre maison. Il fut enfin découvert que ces projectiles étaient dirigés contre nos défenseurs par deux délégués de la Commune, le père et le fils, qui habitaient le cinquième étage du n° 68. Abrités derrière une persienne qui s'ouvrait sur un balcon, ils visaient nos fantassins avec des fusils à vent.

Les soldats montèrent chez les insurgés et les arrêtèrent. M^lle G..., fille de l'un et sœur de l'autre, se trouvait auprès d'eux. Elle fut conduite dans la loge du portier pendant qu'on fusillait son père et son frère, dans l'écurie même de la maison : c'étaient là les coups de feu que nous venions d'entendre.

Une civière, précédée d'un officier de la ligne et d'un commissaire

de police, entra dans cette maison. Je la vis sortir. Une couverture brune y était jetée et ce qu'elle cachait avait une épaisseur telle, que je pensai que le père et le fils avaient été posés l'un sur l'autre. Je me trompais. Le cadavre du père était seul sous cette couverture. Quant au fils, les soldats allaient le relever quand il se redressa... Les soldats interrogèrent leur chef : « Faut-il l'achever? — Portez-le à l'ambulance », répondit l'officier. On ne croit pas que ce malheureux ait survécu bien longtemps à sa blessure.

La civière qui portait le corps du père entra à la caserne. Une voiture à croix rouge qui venait de s'arrêter devant cet édifice, avait été dirigée vers la rue Oudinot. C'est là que se trouve la porte par laquelle étaient emportés les cadavres des insurgés fusillés à la caserne même.

A peine avions-nous assisté à cette scène tragique, que des hommes en veste étaient arrêtés en face même de la maison qui en avait été le théâtre. Tous deux portaient des fusils qu'ils allaient, disaient-ils, déposer à la mairie; mais il fut constaté que ces armes avaient récemment servi. Les deux hommes furent conduits à la caserne. Ils étaient pâles, et comme la plupart de ceux que je vis arrêter, ils avaient la main droite sur la poitrine. Ils quittèrent la caserne dans la même attitude, marchant à la tête d'un convoi de seize prisonniers conduits à l'École militaire.

Vers six heures du soir, une haute colonne blanche s'élève à notre droite; et soudain les gardes nationaux de l'ordre courent dans la rue, criant : « Fermez les compteurs, fermez les compteurs!... » Les insurgés allaient faire sauter notre faubourg en mettant le feu au gaz!

Tous les locataires de notre maison quittent leurs appartements et pressent le portier d'exécuter un ordre qui est un lugubre signal d'alarme. Tout en rassurant gaiement des voisins, j'éprouve intérieurement une grande anxiété, et je sens que le péril est loin d'être passé. Au nombre des personnes qui nous entourent sur le palier, se trouvent deux voisines que nous n'avions pas encore l'honneur de connaître, M^me^ et M^lle^ de R..., qui, très alarmées, sont descendues de l'étage supérieur. Comme nous, elles appartiennent à la grande famille militaire; mais moins heureuses que nous, elles ne sont point protégées par la présence du chef de la maison, honorable officier supérieur qu'elles ont eu la douleur de perdre. La communauté de nos origines et celle de nos dangers nous rappro-

chent à cette heure. Mon père fait entrer chez nous nos intéressantes voisines; mais celles-ci ne tardent pas à remonter dans leur appartement, où Mme de R... se trouve plus en sûreté contre les obus : elle a matelassé l'une de ses fenêtres, et les nôtres sont au large ouvertes.

Enfin le péril signalé est conjuré : on fait rouvrir les compteurs.

Dans la rue passaient des familles chargées de paquets et fuyant avec des enfants leurs maisons incendiées... Que de fois en dix mois nous avions assisté à ces émigrations! C'était d'abord l'approche de l'armée allemande qui éloignait de Paris beaucoup de familles et qui y amenait les habitants de la zone militaire et ceux des campagnes voisines; ensuite c'était le bombardement prussien qui obligeait le tiers de la population assiégée à chercher un abri sur la rive droite... Les douleurs de cet exil, nous les avions connues! Puis c'était la guerre civile qui chassait de la ville insurgée une foule de personnes et qui y faisait revenir les habitants des communes suburbaines... Pauvres paysans que j'avais vus reprendre leurs travaux agricoles, ils avaient été contraints de quitter de nouveau leurs champs bombardés; et, peu de jours avant l'assaut, je remarquais une humble voiture de déménagement qui remorquait deux vaches... Et que dire de ces malheureux habitants de Neuilly, auxquels un armistice avait naguère permis de rentrer en ville, et que des voitures d'ambulances avaient ramenés en foule à Paris!

Maintenant c'était l'incendie allumé par les criminels auteurs de la guerre civile, c'était l'incendie de Paris qui enlevait à de nombreuses familles leurs toits et leurs biens.

Vers le soir, on disait que le Panthéon et l'Hôtel de Ville étaient la proie des flammes. Ce n'était vrai que pour le second de ces monuments. Parmi les édifices détruits, on citait aussi la Sainte-Chapelle... Grâce à Dieu, les flammes qui s'élançaient du Palais de Justice ont épargné cette frêle et aérienne dentelle de pierre; et la fleur la plus élégante de l'art gothique a survécu à la ruine de cette couronne monumentale que les siècles avaient léguée à Paris.

Que de poignantes émotions avaient marqué cette journée, qui aurait pu être la dernière de notre existence; cette journée, où nos yeux étaient brûlés et nos visages noircis par la poudre du combat et par les cendres de l'incendie; cette journée, où le fracas des explosions et le tonnerre des batailles formaient un concert,

dont l'effroyable et sauvage harmonie accompagnait dignement ce grand drame : la destruction de Paris!

*Dies iræ, dies illa,*
*Solvet sæclum in favillâ.....*

Et cependant, ah! je le redirai ici encore, combien nos âmes étaient plus tranquilles alors que pendant les deux mois où nous étions livrés à la plus poignante des tortures : voir le triomphe du mal et ne pouvoir nous y opposer!

Le soir, pendant que je priais Dieu qu'il fît cesser nos épreuves, la lutte semblait se ralentir. Toutefois les violentes sensations de la journée m'avaient d'autant plus ébranlée que je les avais maîtrisées. J'étais inquiète. On m'avait dit que, de la barrière d'Italie, les insurgés nous bombardaient. Ma chambre étant située dans cette direction méridionale, je m'attendais à y voir pénétrer quelque projectile. Comme au temps du premier bombardement, je ne voulais pas que la mort me surprît dans mon sommeil, et je veillai. Mais je ne tardai pas à m'endormir sur une chaise. En me réveillant, j'entendis encore tomber quelques obus, puis je me couchai.

Mon père et moi, nous sortîmes plusieurs fois le lendemain. Notre première course avait pour but l'Archevêché..... Quels spectacles nous attendaient sur notre route! Des monceaux de pierres dans les rues, du sang sur le pavé..... Rue de Bourgogne, rue de Grenelle, l'explosion de la poudrière de l'École d'état-major a fait crouler des pans de murailles et brisé les vitres des maisons. Nous marchons avec précaution au milieu de tous les débris de verre. Enfin nul obstacle ne nous empêche d'arriver à l'Archevêché. Le portier, très inquiet, n'a aucune nouvelle de Monseigneur. Il sait seulement que l'un des vicaires généraux, M. l'abbé J..... est sauvé. Celui-ci vient de lui faire demander s'il pouvait rentrer à l'Archevêché; le portier a répondu affirmativement. Un poste de ligne garde l'hôtel.

Ailleurs, nous recueillons les rumeurs les plus sinistres. Selon les uns, les insurgés auraient fait sauter Mazas, avec Monseigneur et les prêtres captifs; selon les autres, l'Archevêque aurait été fusillé au moment où l'armée entrait dans Paris. Ces horribles récits nous faisaient mal.

J'allais dire une prière à Sainte-Clotilde; l'explosion avait brisé

plusieurs vitraux de l'église; et la façade de celle-ci avait été atteinte par les obus.

Ce même jour, nous voyons la rue du Bac, qui n'est délivrée que depuis la veille. On démolit les barricades; et les pavés, les matelas, les tonneaux qui les formaient, traînent çà et là. Sur l'une d'elles se voit le drapeau tricolore qu'y planta l'un des compagnons du colonel Durouchoux.

Près de ces barricades, les maisons ont été criblées de boulets et d'obus. Dans un appartement évacué, je vois encore la lessive étendue. Mais c'est près de la Seine que la rue a l'aspect le plus lamentable. Des maisons entières sont brûlées, et leurs ruines interceptent le passage. La fumée a une âcre odeur de soufre qui nous saisit à la gorge. On déménage ce que les obus et le pétrole ont épargné.

De la rue de Poitiers, nous considérons les bâtiments incendiés de la Légion d'honneur, de la Cour des comptes. A notre gauche, l'hôtel de M. le marquis de V. B. est en ruines; les arbres du jardin jonchent le sol. Devant la demeure voisine sont assis deux vieillards, le mari et la femme : ce sont les portiers de l'hôtel incendié. Le mari est octogénaire et paralytique. Sa femme me raconte, d'une voix faible et plaintive, que, pendant la nuit, le pauvre homme a été porté hors de la maison qui brûlait. Les deux vieillards gardent maintenant l'hôtel voisin. Jour et nuit ils doivent rester à la porte pour veiller à de nouveaux périls. Afin d'achever l'incendie du noble faubourg, des femmes, des enfants jettent du pétrole contre les murs et dans les soupiraux des caves. Aussi la police fait-elle boucher toutes les ouvertures placées au bas des maisons. Il est mis du mastic et du sable, non seulement aux soupiraux des caves et aux tuyaux du gaz, mais encore sous les portes cochères.

Nous continuons notre route vers la rue de Lille, quand des hommes qui en reviennent, nous avertissent de ne pas avancer, parce que des pans de murailles vont s'écrouler. Nous remercions ces braves gens et nous retournons sur nos pas.

Un groupe nombreux stationne devant une maison de la rue de l'Université. On va fusiller dans la cour une pétroleuse qui vient de mettre le feu à l'hôtel de M. le marquis de B..., rue de Lille. Soudain, le groupe au milieu duquel nous nous sommes placés, se disperse rapidement. On fuit dans toutes les directions. « Pourquoi cette panique? » demandons-nous. On nous répond que l'exécution

devant avoir lieu, personne ne veut y assister; que, d'ailleurs, le bruit court que deux cents pétroleuses se sont abattues sur notre faubourg et que chacun doit se hâter de rentrer au logis pour veiller à la sécurité du foyer. Parmi les femmes qui se sauvent, nous en remarquons deux qui, seules, courent sur le trottoir opposé... Leur allure est suspecte. J'entends de longs sifflements : ce sont les agents de police qui échangent des signaux. Ces deux personnes en seraient-elles l'objet? Eh quoi! ces femmes que j'avais tout à l'heure à mes côtés, pourraient être des incendiaires? A cette idée, il me semble que j'ai du pétrole à mes jupes; les sifflements qui, dans le morne silence de la rue, se prolongent toujours, ont quelque chose de sinistre qui achève de me glacer le cœur; puis je redoute que notre propre foyer ne soit atteint; et, regrettant de m'en être éloignée, je presse mon père de m'y ramener. C'est la première fois depuis les deux sièges que je laisse apparaître quelque trouble. Je ne me sens tout à fait rassurée, qu'en me trouvant auprès d'un poste, rue de Bellechasse.

En rentrant, j'engage nos voisins à boucher les soupiraux de leurs caves. Pendant que nous racontons ce que nous venons de voir, des groupes se forment autour de nous et recueillent avidement nos paroles.

Une nouvelle explosion ne tarde pas à produire un bruit sourd et prolongé. Un immense incendie s'allume à l'est : le feu est au grenier d'abondance. Ce n'est plus la belle fumée blanche et lumineuse de la poudre; c'est la fumée noire du pétrole qui monte et s'étend d'une manière effrayante. A chaque instant, des détonations annoncent que des tonneaux d'eau-de-vie éclatent en brûlant. On dit qu'il y a en ce moment cinquante-deux incendies. C'est horrible! Heureusement, l'insurrection est vaincue sur la plupart des points.

Nous sommes sortis pour mieux voir ce nouvel incendie. En rentrant, nous passons devant le commandant dont le bataillon occupe la caserne : « Ah! Monsieur, lui disons-nous, nous avions bien besoin de vous! » Cet officier supérieur nous raconte comment nos vaillantes troupes ont dû creuser des souterrains pour venir à nous. Et devant Paris qui brûle : « J'espère qu'on ne nous parlera plus de liberté, maintenant », dit-il d'une voie concentrée. Mais était-ce bien la liberté qu'il fallait accuser ici? N'était-ce pas plutôt le plus redoutable des despotismes : celui d'une plèbe aussi incons-

ciente de ses actes que la brute livrée sans aucun frein à de sanguinaires instincts? « O liberté! que de crimes on commet en ton nom! » aurait-on pu s'écrier ici, si jamais la tyrannie de la Commune avait pu donner matière aux illusions des Girondins. Quoi qu'il en soit, au milieu de Paris en flammes, nous comprenions la parole autoritaire d'un homme de discipliue.

Rien de plus curieux et de plus touchant que la facilité avec laquelle, dans ces jours de délivrance et de péril, les gens de bien s'abordent sans s'être connus auparavant : la communauté des dangers et des espérances est la meilleure des présentations. Que de fois, depuis la veille, nous avons échangé, avec des inconnus, quelques-unes de ces paroles remplies d'abandon et de sympathie, qui d'habitude ne sont employées que dans l'intimité!

La circulation étant un peu plus libre que la veille, nous avons demandé aux rares passants que nous rencontrions dans la rue, quel était l'état de deux quartiers habités par des familles qui nous sont chères. Dieu merci, j'ai été rassurée.

Parmi ceux que nous interrogions, se trouvait un capitaine qui cherchait dans notre faubourg un membre de la Commune, réfugié rue du Bac. Pendant cette journée, j'ai, du reste, été témoin de plusieurs arrestations.

Le soir, l'incendie du Grenier d'abondance, rougit l'horizon à notre gauche. Le canon se tait, la fusillade aussi. Notre faubourg n'est plus gardé que par des factionnaires placés au coin de chaque rue, et ce n'est qu'à partir de dix heures et demie que j'entends les cris de veille des sentinelles.

Entre dix heures et minuit, de fortes détonations interrompent le silence de la nuit. Je ne peux dormir, j'ai la fièvre, et, à moitié assoupie, je pense à ces horribles mégères qui jettent du pétrole.

Le 26, le bruit de l'assassinat de Monseigneur et des autres otages, prend plus de consistance. Nous nous dirigeons vers l'Archevêché; mais, rue de Bourgogne, nous voyons qu'un poste occupe une maison d'où tombent des balles. Nous rentrons; mais nous sortons de nouveau le soir; et après avoir passé devant l'École militaire où nous avons vu conduire deux femmes au visage ironique et fauve, nous nous rendons à l'Archevêché par l'esplanade des Invalides. Le portier sait seulement que, le lundi précédent, Monseigneur et ses compagnons de captivité ont été transférés de Mazas à la Roquette.

Le même jour, les feuilles publiques qui reparaissent enfin, nous annoncent que la bibliothèque du Louvre a été détruite par l'incendie. Chère et regrettée bibliothèque où il m'était si doux de travailler! Elles étaient si belles et si paisibles, ces vastes galeries où quelques rares lecteurs, munis de permissions, trouvaient la solitude nécessaire aux travaux de l'esprit, et rencontraient chez M. Barbier, l'excellent administrateur de cet établissement, et chez ses dignes collaborateurs, une exquise obligeance qui facilitait leurs recherches! Je n'avais plus travaillé à cette bibliothèque depuis nos premiers désastres; et cependant, ainsi que je le mentionnais dans mon journal du 20 novembre 1870, j'avais été invitée à y retourner au temps du blocus. Toutefois, pendant la Commune même, mon père et moi nous y avions visité M. Barbier. Rien n'était changé dans cette heureuse retraite que remplissait seule l'atmosphère de l'étude, et qui, par sa tranquillité sereine, formait un frappant contraste avec le souffle révolutionnaire qu'on respirait sous ses fenêtres. Un lecteur y travaillait : c'était M. F..., ancien maître des requêtes, le digne fils du célèbre académicien, et aussi, hélas! le malheureux frère de l'agitateur qui venait de trouver, dans une mort violente, la fin d'une existence qu'auraient seuls dû occuper les calmes labeurs de l'esprit.

Dans le cabinet de M. Barbier, nous avions encore sous les yeux cette curieuse collection dont l'abbé Marsand avait enrichi le Louvre, et qui, sous ce titre, *Bibliothèque Pétrarquesque*, contenait toutes les éditions et toutes les biographies du poète italien. Ce n'était pas sans douleur que l'admirateur de Pétrarque s'était séparé de sa collection. Aussi l'avait-il paternellement recommandée à M. Barbier qui, pour répondre à ce vœu si touchant, l'avait placée dans son propre cabinet. Tout cela est détruit maintenant. Elle fut bienfaisante, la mort qui permit que l'abbé Marsand n'assistât pas à l'anéantissement de cette collection chérie qu'il avait précisément cédée au Louvre pour la préserver de la dispersion.

Il ne reste plus rien non plus de ces manuscrits et de ces éditions rares qui étaient les joyaux de la bibliothèque du Louvre; — plus rien non plus de ces beaux livres d'art et d'archéologie que la *Femme grecque* me faisait consulter. Mais il est une chose que les incendiaires n'ont pu détruire, c'est le reconnaissant souvenir que garderont à M. Barbier les travailleurs qu'il entourait de sa sollicitude.

Lorsque nous apprîmes que ce sanctuaire intellectuel n'avait pas été épargné par le vandalisme des insurgés, les incendiaires préparaient encore d'autres crimes; et le soir même une vaste fournaise s'allumait au nord-est. Nous descendons dans la rue. Mon père, en robe de chambre, donne le bras à ma mère qui est en peignoir. La tête encapuchonnée, je marche derrière eux avec notre charmante voisine M^lle^ de R..., et malgré la gravité de notre situation, je ne peux m'empêcher de sourire à la vue des étranges accoutrements qui sont éclairés par les reflets de l'incendie.

Les uns disent que ce sont les musées du Louvre qui brûlent, et nos cris de terreur accueillent cette affreuse nouvelle; d'autres prétendent que le feu est à la place Vendôme. Nous avons su depuis que c'était aux Docks de la Villette.

Alors que nous contemplons les reflets de cet incendie, plusieurs brouettes sont traînées lentement à la caserne. Voici ce qui vient de se passer. Un vieillard, accompagné d'un enfant, a été surpris au moment où, muni d'une lumière, il pénétrait dans la nouvelle église de Saint-François-Xavier. Là se trouvaient des barils de pétrole auxquels cet homme allait mettre le feu... Le vieillard fut immédiatement fusillé, l'enfant fut épargné. Quant aux barils de pétrole, ils furent chargés sur des brouettes, et c'est ainsi que nous les vîmes passer sous le ciel embrasé...

Nous nous demandions avec anxiété où s'arrêterait l'œuvre des incendiaires.

Pendant la soirée et la nuit, le canon grondait encore. Nos soldats avaient quitté la caserne pour aller se battre.

La journée suivante fut profondément triste. Depuis que nos fantassins s'étaient éloignés, nous nous sentions moins protégés.

Des voitures à deux ou trois étages circulaient dans la rue; c'étaient les voitures des morts.

Tout était silencieux. La canonnade lointaine ne vibrait que sourdement. Il pleuvait à verse. Tout à coup des feux de peloton nous attirent à la fenêtre. Le détachement qui garde la caserne y fusille des insurgés. Jusqu'alors ces détonations s'étaient confondues avec celles du combat. Maintenant elles rompaient seules le calme de la rue. Après chaque feu de peloton, j'entendais le cliquetis des fusils qu'on chargeait de nouveau; et ce léger bruit qui annonçait qu'une nouvelle exécution se préparait, me causait une sensation plus glaciale que la détonation elle-même... « Encore un! » me disais-je.

J'avais besoin de me rappeler les crimes des incendiaires et des assassins pour refouler dans mon âme la pitié si naturelle au cœur de la femme. Je m'agenouillai, et pendant que la justice des hommes accomplissait son œuvre, je recommandai les âmes des coupables à la miséricorde de Dieu.

Nous allâmes à la Croix-Rouge. Il pleuvait toujours. Le canon grondait au nord-est de la ville. Nous passâmes par la rue de Sèvres. Près de la fontaine ronde, une barricade ayant été défendue avec acharnement, les maisons voisines étaient criblées de projectiles, et des pans de murailles s'étaient écroulés. Des débris de mobiliers traînaient au milieu des décombres. Mais quel lamentable spectacle offrait la Croix-Rouge! Les maisons incendiées par la Commune brûlaient encore. Il ne restait plus que les murs de façade des maisons qu'habitaient l'horloger, le marchand de nouveautés, le pharmacien; « Maison fondée en 1772 », lisait-on sur la première. Une année avait manqué pour que cette maison fût séculaire...

Une épaisse fumée s'élevait au-dessus de ces ruines. La pluie rendait plus nauséabonde encore l'odeur du brûlé. Il s'y joignait aussi je ne sais quelles émanations putrides provenant des cadavres accumulés dans Paris, et des monceaux de fumier qui, depuis le lundi, n'avaient pu être enlevés.

J'éprouvais un certain malaise qui s'ajoutait à la tristesse que m'avaient causée les douloureux spectacles de la journée, et aussi, je dois le dire, mon passage dans une rue qu'habitaient les familles des vaincus de la veille.

Je ne fus rassérénée que le soir quand je vis revenir nos chers défenseurs. Une grande joie, bien trompeuse, hélas! termina cette journée; et avant de me coucher, j'écrivais cette note rapide : « Archevêque sauvé! Dieu soit loué! »

Dès le lendemain, jour de la Pentecôte, nous allions à l'Archevêché pour nous inscrire chez le prélat délivré. Près de la porte de la demeure archiépiscopale, nous lisons la *Petite Presse* qui confirme l'heureux événement annoncé la veille.

— « Ce pauvre Archevêque! » disait une femme qui sortait de l'hôtel. Je m'imagine que cette personne plaint le vénérable prélat de sa dure captivité...

Nous entrons. « Eh bien! dis-je gaiement au portier, Monseigneur est-il arrivé en bonne santé? — Monseigneur est mort » ...

Et un officier, appartenant à la garde nationale de l'ordre et qui

tient à la main la liste des martyrs, nous dit que l'Archevêque a été fusillé par des démons qui ont déposé son cadavre à la mairie de Belleville. Les autres victimes, dont cet officier a les noms, sont l'abbé Deguerry, M. Bonjean, le P. Olivaint, d'autres religieux... Je lui demande ce qu'est devenu l'abbé Moléon; il l'ignore (1).

Je compris alors pourquoi, depuis quelques instants, les cloches avaient ces sons lugubres qui ne solennisent pas la fête de la Pentecôte, et que j'avais attribués aux tristesses de cette guerre civile qui durait encore... Combien l'affreuse nouvelle que nous recevions était rendue plus foudroyante par les illusions qui l'avaient précédée!

« Pauvre martyr! » s'écriait à l'Archevêché une femme en pleurs. Oui, pauvre martyr si heureux naguère dans cette résidence où, quatre années auparavant, presque à la même date, j'eus l'honneur de lui parler pour la première et la dernière fois! Pendant cet entretien qui dura longtemps, le vénéré Prélat m'exprimait, à moi très jeune alors, les idées de conciliation qui l'ont toujours animé : « On me reproche quelquefois ma condescendance envers le pouvoir; mais je réponds à ceux qui me parlent ainsi : l'Église et l'État, c'est le mari et la femme. Laissez-les donc faire bon ménage. Vous vous croyez les meilleurs? Prouvez-le, en vous montrant les plus généreux. Quant à moi, ma ligne de conduite sera toujours la même, dussé-je vivre quarante ans, ce qui n'arrivera pas; car j'espère bien que Dieu me rappellera à lui auparavant. » Hélas! qui eût dit que ce dût être si tôt, et d'une telle manière?

Monseigneur m'exprimait aussi le regret que quelques-uns de ses amis, mus par un généreux attachement à de nobles principes politiques, empêchassent leurs fils d'embrasser une carrière : « Que vous restiez fidèles au souvenir du passé, leur disait-il, je le comprends et je l'admire. Mais quant à votre fils qui entre dans la vie, laissez-le au moins retirer sa ficelle de la patte. »

C'était avec un accent de fine et d'aimable raillerie que Monseigneur me disait aussi : « Depuis quatre-vingts ans, notre pauvre France a été agitée par tant de révolutions que, dans un salon où il y a *trois* ou *quatre* personnes, il y a au moins *cinq* ou *six* opinions! »

Dans cette conversation où tant de hautes questions étaient effleu-

(1) Le vénéré curé de Saint-Séverin avait pu échapper au plus pressant danger.

rées, l'Archevêque parlait aussi de la condition des femmes. Il déplorait que, si souvent, les mariages fussent basés sur l'intérêt. Et comme je lui disais que, par malheur, cet abus était si bien enraciné dans nos mœurs que c'était à peine si l'on osait l'attaquer dans le monde : « Oh! mais moi, j'ai droit d'impertinence, vous savez! » interrompit vivement le spirituel prélat.

Un instant avant que je fusse introduite chez Monseigneur, ce dernier accompagnait un prélat qui lui faisait une visite d'adieu : c'était Mgr Foulon, le nouvel évêque de Nancy. Quatre ans après, ce même prélat devait consacrer, à la mémoire de son vénérable ami, une lettre pastorale qui est une éloquente oraison funèbre.

Lorsque nous reçûmes à l'Archevèché un coup aussi douloureux qu'imprévu, nous venions de conduire ma mère sur le plus poignant théâtre de nos ruines. Nous avions ainsi revu la rue du Bac, et vu pour la première fois depuis l'incendie les Tuileries, la Caisse des dépôts et consignations, la Cour des comptes fumant encore, et dont les colonnes noircies faisaient rêver à celles d'un temple antique; — la Légion d'honneur (1), la rue de Lille.

Partout, partout, les ruines et la mort...

Il aurait fallu perdre tout courage, si les prières même du saint jour qui nous avait réunis le matin au pied des autels n'avaient reporté ailleurs nos regards.

« Envoyez votre Esprit et ils seront créés de nouveau; et vous renouvellerez la face de la terre. (Graduel.)

« Venez, Esprit-Saint, et du haut des cieux, envoyez-nous un rayon de votre lumière...

« Consolateur par excellence, vous êtes l'hôte bienfaisant de l'âme et son doux rafraîchissement...

« Vous êtes notre repos dans le travail, notre ombrage dans la chaleur du jour, notre consolation dans les larmes...

« Sans votre grâce, il n'y a rien dans l'homme; non, il n'y a rien qui soit innocent.

« Purifiez ce qui est souillé, arrosez ce qui est aride, guérissez ce qui est malade.

« Faites fléchir ce qui résiste, réchauffez ce qui est froid, remettez dans la voie ce qui en est sorti.

(1) Dans les derniers temps de la Commune, les fédérés nous empêchaient de marcher sur le trottoir qui, dans la rue de Solférino, longe la Chancellerie. Cette interdiction se rapportait-elle aux projets des incendiaires?

« Accordez aux fidèles qui se confient en vous les sept dons de votre grâce.

« Eloignez de nous notre ennemi, hâtez-vous de nous donner la paix, et que, par votre conduite, nous évitions tout ce qui peut nous nuire. » (Prose.)

Dieu nous exauça. La fête de la Pentecôte fut le dernier jour de la guerre civile. A trois heures la paix régnait parmi nous.

L'armée, créée par l'homme illustre auquel les représentants de la France avaient confié le pouvoir; l'armée, conduite par l'héroïque maréchal de Mac-Mahon, nous avait arrachés, avec l'aide de la Providence, au joug d'une ignominieuse et sanglante tyrannie.

(*Les réflexions qui suivent ont été écrites en* 1873.)

Aussi bien après le second siège qu'après le premier, notre famille était sauve, notre foyer intact, et nous rendions grâces au Dieu qui nous avait préservés. Mais qu'étaient devenues les dernières illusions patriotiques qui me fussent restées après le blocus?

J'avais cru que plusieurs mois de malheur et de danger avaient ramené nos concitoyens aux pieds du Dieu qui châtie et qui sauve; j'avais cru que cette longue communauté de vœux, de souffrances et de périls, avaient uni par des liens indestructibles les diverses classes de la société, et j'avais trouvé dans ces résultats quelque allégement à mes patriotiques tristesses. Et voici que l'insurrection du 18 mars m'avait répondu par ce mot d'ordre : « Déicide et fratricide! »

Ah! s'il fut un moment où l'instinct de la miséricorde se trouva, non pas étouffé, mais comprimé jusque dans nos cœurs de femmes, ce fut à cette heure maudite où, dans notre cité en flammes, nos pasteurs étaient égorgés, nos soldats tués et rapportés sous nos fenêtres sur des civières ensanglantées... Eh bien! ce sont ceux-là même qu'avaient le plus cruellement poursuivis les assassins et les incendiaires, ce sont des prêtres, ce sont des officiers, ce sont des hommes du monde qui, fidèles à l'exemple du divin Crucifié, ont les premiers prononcé les douces paroles de la charité évangélique. Prêtres, ils ont recueilli les enfants de leurs persécuteurs; ils les font vivre dans une atmosphère de pureté morale qui assainira ces jeunes âmes auxquelles le foyer paternel avait fait respirer des miasmes délétères. Officiers, hommes du monde, ils se sont tournés avec amour vers ces couches sociales sur lesquelles le volcan révolutionnaire avait épanché sa lave embrasée. Alors que les fêtes bruyantes et

les frivoles plaisirs que nous avions cru ne plus revoir dans notre deuil national, attiraient comme autrefois tant d'âmes pour lesquelles nos épreuves avaient été perdues; alors que la réapparition d'un luxe ruineux éveillait peut-être de nouvelles convoitises populaires, ces hommes de bien, embrassant une tâche austère, consacraient à l'instruction et à la moralisation des ouvriers tous les généreux enthousiasmes et toutes les forces vives de leur jeunesse. Et l'Église les bénissait par l'organe d'un éloquent évêque qui allait être bientôt un intrépide confesseur de la foi catholique et qui visitait alors notre France, non en proscrit, mais en ami : « Un de ces vaillants serviteurs des cercles », disait Mgr Mermillod, « ... s'en allait fonder, dans un de ses faubourgs, un de ces cercles », et il racontait qu'après avoir été captif de cette captivité lointaine, dans ces régions froides de l'Allemagne, il était revenu; et qu'il avait vu de près les lueurs sanglantes de l'incendie de Paris, et que, avant d'ouvrir ces cercles, étant entré dans une église aux jours de la dévastation et du sang versé, il s'était mis à genoux et il avait dit : « Christ, Seigneur, rentrez sur cette terre, prenez possession de ces « cœurs d'ouvriers », et Dieu lui laissait la joie d'accomplir son œuvre. Ce sont de jeunes soldats qui ont été vos officiers, ils ont porté votre drapeau, votre étendard, votre épée; ils ont été l'honneur de votre pays, et maintenant ils vont au peuple, non pas avec des armes, mais avec du cœur; non pas avec des haines, mais avec des bénédictions; non pas avec des hostilités, mais avec des tendresses (1). »

Puissions-nous devoir à la sainte croisade de la charité, le durable retour de la paix sociale! Et, quand sonnera l'heure où sera tentée la revanche nationale, puissions-nous être unis! Peut-être alors la Providence jugera-t-elle que le temps de l'expiation sera enfin passé pour le peuple qui, s'étant préparé à la lutte par l'habitude du travail, du sacrifice, du respect, aura supplié Dieu de bénir ses armes et ses étendards... Hélas! le plus triste résultat de la guerre franco-allemande, c'est d'avoir retardé, pour de longues années, peut-être l'avènement de cette paix universelle qu'ont toujours rêvée les enfants de l'Évangile. Aux jours où j'attendais encore notre triomphe, je le désirais avec d'autant plus d'ardeur que cette victoire symbolisait pour moi une paix à jamais durable. Si le

(1) Mgr Mermillod, *Discours prononcé à Sainte-Clotilde pour les cercles catholiques d'ouvriers*, le 14 avril 1872.

dernier résultat de cette campagne eût été favorable à nos armes, la France ne se serait souvenue de ses premières défaites que pour savoir ce que coûte la guerre. Elle aurait conquis le droit de se reposer pour toujours. Mais aujourd'hui, humiliée, amoindrie, il lui faut encore attendre le moment où, de son sang, elle lavera son honneur et rachètera ses provinces perdues... Du sang, toujours du sang, ah! c'est affreux! Reculons du moins encore cette cruelle perspective, et surtout que nulle passion haineuse ne se mêle à l'espoir d'une revanche! La haine n'enfante rien de grand. Éloignons avec horreur l'idée sauvage des représailles; et lorsque, dans l'avenir, nous reprendrons les armes, ne nous laissons exalter que par la pensée de relever notre drapeau national et de rendre, au sein maternel de la France, les provinces qui en ont été arrachées. *Alsace et Lorraine!* que tel soit alors notre cri de guerre.

Vienne ce jour béni qui ouvrira pour nous l'ère de la paix! Et pourquoi ne l'attendrions-nous pas? Si les épreuves des deux sièges ont effeuillé une à une les illusions que nous avions à l'égard de notre régénération *immédiate*, les espérances qui ont produit ces illusions ne sauraient être déçues : elles s'appuient, non sur la fragilité des hommes éphémères, mais sur la toute-puissance du Dieu éternel, sur cette Justice souveraine à laquelle il appartient seule de décider du temps opportun pour sauver les nations.

N'est-ce pas l'Esprit-Saint lui-même qui a dicté à l'Apôtre ces mots qui résument l'esprit de mes humbles pages, ces mots qui en forment l'une des épigraphes et qui en seront aussi la dernière ligne : « Nous nous glorifions encore dans les afflictions, sachant que l'affliction produit la patience; la patience, l'épreuve; et l'épreuve, l'espérance? »

Clarisse Bader.

---

# LES QUESTIONS HISTORIQUES [1]

## LES AVENTURES DE SICHAIRE

L'intéressante controverse historique, dont nous avons donné le résumé à nos lecteurs dans notre dernier article, vient d'avoir son épilogue dans une réponse de M. Monod et une réplique de M. Fustel de Coulanges. Le premier s'est peu défendu et a reconnu presque partout la justesse des rectifications de son contradicteur : il avoue qu'il n'y a pas de raisons suffisantes pour affirmer que Sichaire, Chramnisinde, etc., fussent des Francs, et que, par conséquent, l'application de la loi salique, qu'il a faite à cette histoire, n'était qu'une hypothèse ; de même, pour l'opinion qu'il avait émise sur l'usage des noms passant du grand-père au petit-fils chez les Francs ; enfin il ne dit rien au sujet des *participes villæ* dont il avait voulu faire des espèces de vassaux. Mais, si la défense est faible, M. Monod se rattrape sur l'attaque et montre, dans les ouvrages de M. Fustel de Coulanges, de prétendues contradictions à propos de ce même texte de Grégoire. M. Fustel n'a pas de peine à montrer que ces contradictions n'en sont pas, puisque les propositions incriminées par M. Monod étaient présentées sous la forme de simples hypothèses.

En somme, quel est le résultat de cette controverse?

Il n'est pas sans importance et vise plus haut que l'interprétation d'un récit de Grégoire de Tours. Cette discussion a servi à poser des principes de méthode historique que les érudits et les travailleurs feront bien de méditer et d'appliquer. Quand on travaille sur un texte, il faut d'abord analyser, et le faire avec le plus grand soin, tirant du texte tout ce qu'on peut en tirer, mais ne lui faisant dire que ce qu'il dit. L'analyse faite, la comparaison avec d'autres textes

(1) *Revue des questions historiques*, livr. d'avril 1887.

analogues vient ensuite et est une excellente chose, à condition qu'elle soit appliquée avec mesure et prudence. Mais « solliciter » le texte, c'est-à-dire le plier à nos idées, c'est une marche mauvaise et qui mène presque inévitablement à l'erreur. Quant aux hypothèses, elles sont légitimes et le champ en est largement ouvert; il est souvent très utile de les formuler; mais il faut avoir soin de le dire et ne pas présenter une supposition probable comme une certitude absolue.

### LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE

Guillaume le Conquérant avait-il été désigné par le roi Édouard comme son successeur au trône d'Angleterre, ou bien celui-ci, en mourant, avait-il, au contraire, laissé le trône à Harold? Autrement dit, la conquête de l'Angleterre fut-elle une guerre légitime ou une invasion injuste? Telle est la question, souvent controversée, que M. l'abbé O. Delarc a essayé de résoudre, d'après les témoignages contemporains les plus autorisés, en montrant, en même temps, la part prise par le Saint-Siège à cet événement.

Le chroniqueur Eadmer rapporte qu'Édouard, alors qu'il était réfugié en Normandie, avait formellement promis au jeune Guillaume de lui laisser la couronne, s'il devenait jamais roi d'Angleterre. Le début du règne d'Édouard confirme cette donnée : les dignités, les emplois, les bénéfices du royaume furent accordés, en grande partie, à des Normands. Cette conduite excita le mécontentement des Saxons; un des grands du royaume, Godwin, exilé pour une première révolte, revint se mettre à la tête des mécontents et força Édouard à congédier une partie des Normands. Cependant Godwin dut, en témoignage de la foi jurée, livrer comme otage à Édouard son fils Ulfnoth et son petit-fils Hacum, et le roi les confia en garde au duc Guillaume de Normandie. Ce fait tendrait à prouver qu'à cette époque (1052), Guillaume avait déjà reçu du roi l'assurance qu'il lui succéderait. Mais bientôt le parti saxon réussit à persuader au roi de faire revenir de Hongrie, où il s'était retiré, son neveu Édouard, afin de lui assurer le trône d'Angleterre, qui lui appartenait par les liens du sang. A peine de retour, Édouard mourut; il avait bien un fils, Edgar, mais c'était un tout jeune homme sans aucune énergie. Le roi Édouard songea alors à laisser la couronne à son beau-frère Harold, fils de Godwin, homme énergique et entreprenant qui avait dans le royaume une grande

influence. Mais Guillaume de Normandie avait toujours entre ses mains, comme otages, le frère et le neveu d'Harold. Celui-ci proposa donc au roi de se rendre en Normandie pour obtenir de Guillaume la mise en liberté des otages. Édouard y consentit à regret : il craignait qu'Harold ne se fît jouer par Guillaume. Ce fut ce qui arriva : le duc consentit à rendre à Harold son neveu, à condition qu'il jurerait de lui remettre le trône d'Angleterre à la mort du roi Édouard. Harold céda; il espérait bien, l'occasion venue, éluder un serment qu'il considérait comme de peu de valeur. Mais le rusé Normand avait dissimulé derrière un rideau les reliques les plus vénérées de la Normandie, de sorte qu'Harold ne sut qu'après le serment prononcé sur quoi il avait juré. Le roi Édouard mourut peu après et Harold, oublieux de sa promesse, se fit proclamer roi. Guillaume réclama, mais le Saxon répondit que, le serment lui ayant été arraché par violence, il n'était pas tenu de l'exécuter. Le duc songea alors à employer la force; mais, auparavant, il voulut connaître l'avis du pape. C'était là de sa part un acte de politique, plutôt qu'un scrupule de conscience; il ne doutait pas que le pape ne reconnût ses droits et comptait que cette approbation aiderait beaucoup au succès de l'entreprise qu'il méditait.

C'est ici que se place la question de la part que la papauté prit dans ce grand événement de la conquête de l'Angleterre. On a prétendu que Guillaume avait promis à Alexandre II de reconnaître la suzeraineté du pape sur l'Angleterre, de soumettre l'Église saxonne à la suprématie de l'Église romaine, enfin d'instituer dans son nouveau royaume l'œuvre du denier de saint Pierre. Ce dernier point est notoirement faux, puisque le denier de saint Pierre existait en Angleterre avant 1066. Quant aux deux premiers, il est facile de les réfuter; d'abord des offres semblables étaient tout à fait contraires au caractère de Guillaume; ensuite, même au début de son règne, jamais Guillaume n'a fait acte de vassalité, ou seulement de soumission, au Saint-Siège. Il n'avait donc pris aucun engagement; sinon, on en retrouverait quelque trace dans sa conduite, ne serait-ce que pour nier d'en avoir pris. Alexandre II, consulté par Guillaume, reconnut la justesse de ses prétentions et l'encouragea à traverser la Manche pour occuper l'Angleterre. Hildebrand, principal conseiller du pape, opina fortement dans ce sens dans le débat contradictoire qui eut lieu à Rome, au milieu des cardinaux. Avec son esprit sagace et ses hautes vues politiques, il

espérait que l'avènement de Guillaume rendrait possible la réforme de l'Église saxonne, désolée par des abus et des vices de tout genre. Il ne se trompa pas : Guillaume, en effet, vers 1070, crut l'œuvre de la conquête assez avancée pour procéder à la réforme de l'Église d'Angleterre; il demanda au pape des légats, qui commencèrent leur besogne par la déposition de Stigand, archevêque intrus de Cantorbéry, interdit depuis plusieurs années. En peu de temps, suivant l'expression de Guillaume de Malmesbury, la religion fut régénérée dans tout le royaume.

### ROME, LE DIRECTOIRE ET BONAPARTE

Nous avons déjà eu plusieurs fois occasion de signaler les études de M. Sciout sur la diplomatie de la Révolution, notamment avec les princes italiens. M. Sciout vient de faire paraître un nouveau travail sur la conduite du Directoire à l'égard de Pie VI pendant l'an IV et l'an V.

L'armistice conclu le 3 messidor an IV par l'entremise d'Azara, ambassadeur d'Espagne, entre Bonaparte et Pie VI, dont une partie des États venait d'être envahie par les troupes françaises, stipulait le paiement de quinze millions et demi en argent et de cinq millions en nature. Tandis que les conditions si onéreuses de l'armistice commençaient à s'exécuter, on négociait un traité de paix. Cacault avait été envoyé à Rome comme chargé d'affaires. C'était un esprit fin et délié, un diplomate d'ancienne date, plus avisé que les Directeurs et en communauté absolue d'idées avec Bonaparte sur le point spécial de ne pas abolir l'autorité temporelle du Saint-Siège, mais de la réduire et d'en tirer le plus d'argent possible. Parmi les conditions du traité, le Directoire en avait introduit une, absurde et odieuse, que le pape ne pouvait accepter à aucun prix. On sait que la constitution de l'an III affectait de ne reconnaître aucune religion, et par conséquent, le gouvernement français n'avait, en aucune façon, à s'occuper d'affaires religieuses; de plus, cette même constitution menaçait de mort ceux qui demanderaient le retour à la constitution de 1791. Or les Directeurs avaient inséré, dans le projet de traité, un article par lequel le pape désavouerait les brefs condamnant la constitution civile du clergé inscrite dans la constitution de 1791. Ce n'était point par zèle pour l'église constitutionnelle, qu'ils détestaient et tracassaient de toutes manières; c'était tout simplement dans le but de porter en même

temps aux deux églises un coup mortel : au pape, en lui faisant faire une honteuse palinodie qui eût mécontenté et découragé les catholiques, en même temps qu'elle eût été une infamie ; aux constitutionnels, en les convainquant d'avoir, depuis 1791, entassé imposture sur imposture, lorsqu'ils déclaraient faux les brefs qui condamnaient la constitution civile du clergé. Les plénipotentiaires négociaient à Florence ; c'étaient, pour le Directoire, Garrau et Salicetti ; pour le pape, Mgr Galeppi. Ce dernier, à l'annonce de cette condition de désaveu des brefs, déclara qu'il ne pouvait l'accepter et qu'il allait en référer au pape. Pie VI réunit une congrégation de cardinaux et, sur leur avis, répondit que ni la religion ni la bonne foi ne lui permettaient d'accepter le retrait des brefs et qu'il s'y refuserait au péril même de sa vie. Pendant quelque temps les commissaires français négocient encore et traînent les choses en longueur ; ils craignent que le gouvernement pontifical ne suspende l'exécution de l'armistice, et le Directoire a besoin d'argent ; mais cette situation ne pouvait durer longtemps, et les négociations furent bientôt complétement rompues.

On pouvait croire alors que l'armée de Bonaparte allait marcher sur Rome ; mais le général en chef n'approuvait pas la conduite des directeurs ; il trouvait qu'ils avaient agi sottement en renonçant, pour ne pas obtenir la rétractation des brefs, aux quinze millions de l'armistice, et il ne voulait pas engager son armée dans une expédition dangereuse. Aussi Cacault, qui pensait comme Bonaparte, s'efforce, dès la rupture, de renouer les négociations. A Rome, on fut très effrayé et le pape fit des préparatifs de défense, arma des troupes et réunit des munitions. Pendant ce temps-là, Bonaparte, par l'entremise de Cacault, réclamait avec violence l'exécution de l'armistice et faisait des menaces qu'il n'avait pas l'intention d'exécuter. La diplomatie pontificale réussit à faire traîner les choses : les Français assiégeaient Mantoue, et l'on pensait qu'ils ne pourraient s'en emparer ; on espérait que la paix avec l'Autriche allait se faire et entraînerait la paix avec Rome à des conditions plus avantageuses. Aussi le cardinal secrétaire d'État ne répondait pas aux avances de Cacault. Mais la victoire de Rivoli et la prise de Mantoue vinrent à mettre à néant ces espérances. Bonaparte envahit les États du pape, défit sur le Senio les troupes pontificales, s'empara d'Ancône et de Lorette, et attendit à Tolentino le résultat de la mission qu'il avait donnée au général des Camaldules de

proposer au pape un traité rendu nécessaire pour l'armée française par la situation politique de la Haute-Italie. Le pape consentit à négocier et accepta un traité extrêmement dur, qui lui imposait de satisfaire d'abord aux conditions de l'armistice et de payer ensuite quinze nouveaux millions. Des brefs, il n'en était plus question; Bonaparte n'avait pas le fanatisme imbécile des Directeurs et préférait poser des conditions plus utiles.

M. Sciout consacre un dernier paragraphe à l'exécution du traité et à la peinture des déprédations et des fourberies commises par les agents français, et surtout par Haller, administrateur général des finances et des contributions de l'Italie. La correspondance de Cacault, qui était un honnête homme et se plaignait constamment de la conduite du sieur Haller, éclaire singulièrement cette triste histoire. Le traité de Tolentino, d'ailleurs, ne devait être qu'une sorte d'armistice et ne pouvait fixer pour longtemps la nature des rapports du Saint-Siège et de la France. Les élections de germinal an V devaient forcément modifier ces relations. Le succès des modérés semblait promettre une phase d'apaisement, mais le coup d'État du 18 fructidor devait bientôt changer complètement la situation.

### LA DIPLOMATIQUE PONTIFICALE

Par une singulière rencontre, la livraison de la *Revue des Questions historiques* que nous analysons, ne contient que des articles relatifs à la papauté. Nous venons de voir M. l'abbé Delarc préciser le rôle d'Alexandre VI dans les événements de 1006 en Angleterre, et M. Sciout raconter les relations de Pie VI et du Directoire pendant l'an IV et l'an V. M. de Mas Latrie, de son côté, termine son étude sur la diplomatique pontificale, dont nous avons déjà eu occasion de parler. La fin de ce travail se divise en deux parties : l'une nous introduit dans la chancellerie des papes, nous en fait connaître l'organisation et les différents bureaux, et nous initie à la confection des actes qui en émanent; l'autre est relative aux formules, au mode de rédaction, aux caractères d'authenticité des pièces. Nous négligerons cette seconde partie tout à fait technique, pour nous étendre davantage sur la première, plus intéressante.

Dès l'origine, les papes eurent besoin de secrétaires pour rédiger la correspondance et les actes nécessités par leur position de chefs de l'Église. Lorsque ces relations s'agrandirent et que l'Église,

affranchie par Constantin, put s'organiser à l'aise, la chancellerie prit naissance et devint avec le temps une administration nombreuse et importante. Au douzième siècle, époque à laquelle elle fut définitivement constituée, elle se subdivisait en quatre bureaux : celui des minutes, celui de la grosse, celui de l'enregistrement et celui de la bulle. Au premier incombait le soin de rédiger le brouillon des actes officiels, la minute ne contenant que les faits, ce qu'on appelait le dispositif. Ces minutes passaient ensuite au bureau de la grosse, où on les mettait au net et où on rédigeait les originaux, en ayant soin d'observer toutes les règles usitées par la chancellerie pontificale pour les formules initiales et finales, le préambule en prose rythmée, les souscriptions du pape et des cardinaux, etc. Les originaux allaient alors au bureau de l'enregistrement, où on les transcrivait sur des registres spéciaux qui, tout incomplets qu'ils sont pour les temps anciens, n'en constituent pas moins un fonds extrêmement précieux pour l'histoire générale de l'Europe et pour celle de la papauté. Toutes les pièces n'étaient pas enregistrées; mais on n'omettait que les moins importantes. Dans le bureau de la bulle, on scellait les actes avec le sceau de plomb usité par les papes. Un fait assez extraordinaire, c'est que, très avant dans le moyen âge, jusqu'au onzième siècle, la chancellerie pontificale se servit presque exclusivement du papyrus pour l'expédition des originaux, bien que le parchemin fût usité depuis fort longtemps dans toutes les chancelleries de l'Europe et que cette substance offrît bien plus de solidité que la matière fragile du papyrus. On ne peut expliquer la cause de cette singulière habitude, si ce n'est par le respect d'un usage ancien remontant évidemment aux premiers siècles du Christianisme. Une autre particularité fort curieuse des bulles pontificales, c'est l'emploi d'une prose rythmée pour la rédaction des phrases du préambule. M. Noël Valois a été le premier à découvrir ce rythme prosaïque, et M. de Mas Latrie en parle brièvement d'après le mémoire publié sur ce sujet par M. de Valois. On trouve des traces de ce rythme dès le cinquième siècle ; mais ce ne fut qu'au douzième qu'il atteignit toutes sa perfection : à partir du quatorzième siècle, cette règle tombe en décadence pour disparaître complètement à la fin du quinzième. Tels sont les points les plus intéressants de la savante étude de M. de Mas Latrie.

Léon Salats.

---

# A TRAVERS L'ALLEMAGNE

## PAYSAGES ET SOUVENIRS (1)

---

### IV

#### SALZBRUNN-FURSTENSTEIN

Connaissez-vous cette jolie province, volée par le grand Frédéric, aux applaudissements de Voltaire? Andrieux a dit :

On respecte un moulin, on vole une province.

Oui, on la vole, et on la garde.

Berceau du *Lied* et de l'école qui l'a cultivé avec tant d'amour et de succès, cette contrée pittoresque mérite d'être vue sous ses différents aspects. La nuit, des jets de flamme s'échappent de ses nombreuses mines de charbon et lui donnent l'éclat d'un pays en fête; le jour, ses montagnes, coupées de jolies vallées, appellent et charment le regard; enfin ses sources thermales très abondantes attirent les étrangers, particulièrement les Polonais, qui jadis étaient là chez eux. De tous ces rendez-vous d'eaux, les uns encore dans la simplicité primitive d'un modeste village, les autres affectant des allures de ville, et prétendant imiter leurs rivales de la Bohême et de la Souabe, le plus important, je crois, est Salzbrunn (source salée).

Cette petite ville, au centre de laquelle sont groupés la source, le cursual, la poste et les vastes hôtels destinés aux baigneurs, est très agréablement située dans une vallée spacieuse, à distance à peu près égale des stations de Freibourg ou de Waldenbourg, soit que l'on vienne de Breslau ou de Liégnitz, de Berlin ou de Dresde. De jolies montagnes, commencement des *Riesengebirghe* (monts

(1) Voir la *Revue* du 1er juin 1887.

géants), se dessinent dans le lointain, annonçant la Bohême, et pouvant rappeler vaguement la Suisse, à qui l'a perdue de vue depuis longtemps; c'est du moins ce que j'éprouvai pour moi-même. La première fois que je visitai cette contrée, j'arrivais directement de Genève, où j'avais fait un assez long séjour, et les majestueux sommets des Alpes, encore présents à mes yeux, me firent presque considérer comme des collines ces *géants* de l'Allemagne orientale. Même, ils me frappèrent si peu, que j'en avais à peine conservé le souvenir. Mais nous jugeons par comparaison, et quand je les revis cette seconde fois, l'effet fut différent. Je sortais de Paris, où je n'avais eu d'autre objectif que la butte Montmartre : ces hauteurs me parurent fort imposantes, ce fut comme une révélation.

Avais-je donc tout oublié de ce pays? Non assurément, et même les jouissances qu'il m'avait procurées augmentaient pour moi celles de cette nouvelle course à travers l'Allemagne, laquelle n'était, à proprement parler, qu'une course à travers un souvenir. Il est bon d'en avoir fait provision quand la jeunesse s'en va, et que les années viennent affaiblir les émotions et ternir les images; je l'éprouvai à chaque instant.

Parmi ces souvenirs, un surtout m'était resté très vif, celui d'un château renommé dans la contrée pour sa situation fort pittoresque. Je n'avais fait jadis que l'entrevoir, mais avec une réunion de circonstances telles qu'elles s'étaient gravées dans ma mémoire.

Un soir, sous les rayons obliques d'un magnifique soleil couchant, nous avions franchi la distance d'environ 4 kilomètres qui sépare Furstentein de Salzbrunn, et cela au milieu d'une foule si considérable de piétons, de cavaliers, de voitures, que, malgré la bonne volonté de deux vigoureux mecklembourgeois, la nuit s'était presque faite quand nous atteignîmes l'entrée du château. La face pâle de la lune avait remplacé le disque empourpré du soleil, elle enveloppait de sa clarté mystérieuse le paysage plongé dans l'ombre; d'autre part, contraste saisissant, les fenêtres du château, situé sur une terrasse élevée, étincelaient de lumière, rendant plus sombres encore ses grandes murailles noires et la ceinture de chênes et de sapins qui l'entourait.

Dans la cour d'honneur, une excellente musique militaire exécutait les plus beaux airs nationaux, alternant avec celle d'un régiment placé au bas du parc et caché aux regards par l'épaisseur des bois.

Du fond d'un ravin, s'élevait par intervalles la forte voix d'un torrent, dont les *soli* sauvages achevaient de communiquer à tout cet ensemble une incomparable beauté.

Mais pour qui donc cette fête, et de quels hôtes illustres, l'art et la nature saluaient-ils ici la présence? Ils n'étaient autres que l'Empereur et l'Impératrice de Russie : elle mourante, disait-on, et lui si chevaleresquement attentif, qu'il l'avait transportée, dans ses bras, de la voiture aux appartements du château, sans permettre à personne de lui rendre les soins que réclamait sa faiblesse.

Que de fois, depuis ce temps, n'avais-je pas vu flotter devant moi ce paysage fantastique, aperçu à la clarté des feux de Bengale, pareil à une apparition des *Mille et une nuits!* Combien souvent j'avais souhaité de le revoir, ne fût-ce que pour m'assurer qu'il était réel. Eh bien, ce souhait était accompli, je me retrouvais à Furstenstein, seulement je m'y retrouvais au grand jour et dans une solitude profonde. La solitude était bonne, le grand jour l'était moins, il dérangeait un peu mes souvenirs; toutefois en me permettant d'embrasser d'un coup d'œil bien net les objets dont je n'avais eu qu'une idée confuse, il me permit de les coordonner. Je reconnus ainsi que ce que j'avais pris autrefois pour une terrasse n'était autre que la plate-forme d'une des nombreuses petites montagnes dont ce joli pays est semé. Quant au torrent, il n'était pas factice, et il grondait toujours dans son ravin profond. Ravin, montagnes, forêts touffues, toute cette nature abrupte, c'était le parc du château, et je le trouvais préférable à ces parcs dessinés de main d'homme, pleins de mignardise et de banalité.

Il est difficile d'échapper à l'influence de ces grandes solitudes, alors surtout que s'y mêle le souvenir des foules à jamais disparues qui les ont peuplées un moment. Je m appuyai sur le parapet de pierre qui entourait la cour d'honneur, comme je me rappelais l'avoir fait jadis, et, cédant à une rêverie inconsciente, il me sembla revivre les années écoulées. Que de vides elles avaient laissés après elles!

Combien de temps restai-je livrée à ces préoccupations douloureuses, je l'ignore. En relevant la tête, je vis mon amie à peu de distance de moi, plongée, elle aussi, dans des pensées tristes, à en juger par son attitude. Nos regards se rencontrèrent, et soudain il me parut que le découragement faisait place à la confiance, qu'un sentiment de sécurité rentrait dans nos cœurs. Comment se trouver

malheureux quand on peut compter sur une affection sincère et fidèle?

Subitement rassérénées, nous regagnâmes la voiture qui nous attendait à la porte, et voulant achever de faire connaissance avec Furstenstein et ses dépendances, nous nous dirigeâmes, à travers bois, vers une vieille tour désignée dans le pays sous le nom du Vieux Château.

Là sont conservés certains débris du temps passé : Vieux tapis aux couleurs fanées, vieux meubles désemparés, vieux portraits, et le vieux lit de S. M. Frédéric II. Tout cela montré, avec de grandes marques de respect, par une vieille bonne dame, dont le mari, aidé de ses enfants, cumule les fonctions de *castellan*, avec celle de cabaretier (*schenkenwirth*), servant à volonté, aux visiteurs, le café, la bière, le fromage et le jambon, si chers aux estomacs allemands.

Vestiges d'un autre âge : En face de cette vieille tour, on voit encore debout des tribunes en bois du haut desquelles de nobles personnages assistèrent, le 3 août 1800, à un tournoi où figuraient seize gentilshommes du pays, sous la présidence de Leurs Majestés le roi Guillaume III et la reine son épouse. Il est à présumer que cette lutte courtoise fut la dernière. Le temps approchait où l'Allemagne allait avoir à livrer des batailles trop meurtrières, pour trouver plaisir à simuler de vains combats.

Tandis que nous parcourions les chambres délabrées du vieux château où l'on jouissait d'une si belle vue et d'un si bon air, il nous semblait que nous y passerions volontiers un mois et que ce serait une halte très acceptable entre deux étapes. Mais ce sont là fantaisies de touristes, aussitôt abandonnées que conçues; sans nous y arrêter davantage, nous reprîmes la route de Salzbrunn, où nous avions momentanément élu domicile et que nous considérions comme un point central d'où nous rayonnerions à volonté.

L'Allemagne s'est, je crois, distinguée de tout temps par deux qualités primordiales, dont je lui laisse volontiers tout l'honneur : l'amour de la musique, et l'amour de la nature. Dans les plus humbles villages, dans les bourgades les plus écartées, il n'est pas rare d'entendre les chefs-d'œuvre des maîtres, interprétés par des voix fraîches et un orchestre, sinon irréprochable, auquel du moins le sentiment musical ne fait point défaut. Pour peu qu'on pénètre dans l'intérieur du pays, on rencontre à chaque pas ce genre de surprise. Je parle par expérience.

Dans une des excursions que nous avions projetées, nous nous

arrêtâmes à l'entrée d'un petit village d'apparence modeste, dans le seul but de laisser reposer nos chevaux. Tandis qu'ils mangeaient l'avoine, je me mis à errer à l'aventure afin de prendre langue et de faire connaissance avec les localités. Tout à coup, les sons de l'orgue et des chants religieux me clouent sur place. Je regarde autour de moi, j'étais en face d'une église protestante, bâtie en bois et portant les marques d'une grande vétusté. Etait-ce donc de ce temple vermoulu que sortait cette musique où la science d'un maître se trahissait? Je fis le tour du bâtiment, toutes les portes étaient closes, et sans les accords qui s'échappaient des fenêtres, l'isolement et l'abandon auquel il paraissait livré me l'eussent fait croire désert. Je finis cependant, par découvrir une petite porte latérale, étroite et basse et qui était entre-bâillée. Je la poussai sans hésiter. Elle donnait accès à un mauvais escalier, fort sombre, à moitié branlant, et vermoulu comme tout le reste. Je l'enfilai, il me conduisit à une galerie en fort piteux état; mais dès que j'y fus arrivée, j'eus le mot de l'énigme qui m'avait si fort intriguée. Au bas de l'église, assis à l'orgue, le nez orné d'une immense paire de lunettes, un vieux maître d'école, entouré d'une douzaine d'enfants, filles et garçons de douze à quinze ans environ, marquait la mesure et donnait le ton.

Mon apparition parut les surprendre, elle n'eut pas le pouvoir de les déranger. Toutes ces têtes blondes, tous ces yeux bleus, doux et tranquilles, se tournèrent un instant vers moi, le chant ne fut point suspendu pour cela, et aucune fausse note ne témoigna de leur distraction.

Ce vieux paysan et ces jeunes écoliers des deux sexes, paysans comme lui, c'étaient là les artistes dont le concert m'avait attirée! Où trouver ailleurs qu'en Allemagne un semblable contraste, et où chercher le secret de sa supériorité musicale, sinon dans l'enseignement précoce et consciencieux qui se donne dans toutes ses écoles?

Le dimanche suivant, nous dûmes aller à la messe à une assez grande distance de Salzbrunn; le pays étant protestant, les églises catholiques y sont clairsemées. Comme nous étions de quelques minutes en avance, je restai devant la porte pour voir la physionomie des arrivants. Quelques familles, peut-être de la petite noblesse, venaient en voiture des villages voisins; le reste des fidèles, c'était le plus grand nombre, se composait de bourgeois, de commerçants et d'artisans de la ville; de paysans et de mineurs :

ceux-ci presque en majorité, car ce pays, je crois l'avoir déjà dit, est rempli de mines de charbon exploitées sur une grande échelle. J'admirais, à part moi, tous ces hommes vêtus de leur costume du dimanche, avec le petit tablier de cuir noir, le chapeau de forme élevée, surmonté d'une plume noire, et je les comparais aux mineurs de certains pays, qui vivent presque à l'état sauvage. Beaucoup apportaient des instruments de musique; qui un violon, qui une basse, etc.; tous grimpaient lestement l'escalier qui conduisait à l'orgue.

J'avoue que dans une petite ville de France, ces préparatifs m'auraient paru fort menaçants et que je n'aurais pas envisagé, sans terreur, la perspective d'entendre une messe exécutée par de pareils artistes. En Allemagne, je les vis sans inquiétude, et ma confiance ne fut point trompée. Ces braves gens, chanteurs et instrumentistes, attaquèrent résolument une de ces belles messes qu'on exécute si admirablement dans la chapelle royale de Dresde, et qui font les délices des amateurs de tous les pays. Est-ce à dire que l'exécution ne laissât rien à désirer? Non, assurément. Qui pourrait le penser? Mais, du moins, elle ne blessait en rien le goût : les voix auraient pu être plus exercées, les doigts plus agiles; mais tout marchait ensemble, et en songeant à l'œuvre et à ses interprètes, on ne pouvait assez admirer l'influence d'un enseignement bien dirigé et donné à tous dès l'enfance. Ce ne sont pas, du reste, les seuls heureux effets qu'il produit. Outre qu'il donne au peuple le goût et l'habitude des réunions paisibles, des jouissances élevées, il répand dans toutes les classes, indistinctement, la passion du beau musical, l'admiration enthousiaste pour ceux qui l'ont créé. C'est par lui que s'expliquent ces ovations spontanées dont les maîtres sont l'objet; ces manifestations d'autant plus flatteuses qu'elles sont plus sincères et plus naïves. A ce propos, que l'on me permette de rapporter ici deux épisodes, l'un emprunté à la vie d'un maître déjà célèbre, l'autre à celle d'un artiste qui s'ignorait encore lui-même.

Charles-Marie Weber, l'auteur du *Freischutz*, d'*Ecuriante*, d'*Oberon*, etc., épuisé par la maladie dont il devait mourir, vint, une certaine année, demander la santé à Ems, la célèbre station thermale. Il descend dans un des principaux hôtels, mais sans s'être fait annoncer à l'avance. La maîtresse du lieu, assiégée par une clientèle très aristocratique, en voyant arriver ce petit homme à l'air malingre, lui jette un regard indifférent et indique le numéro d'une chambre modeste située sur le derrière. Weber, sans rien

dire s'y installe, et il était en train de se faire la barbe quand il entend un immense brouhaha, et un grand bruit de voix parmi lesquelles une des plus perçantes prononce son nom. En même temps paraît la maîtresse de céans, suivie de tout son personnel, depuis le premier maître d'hôtel jusqu'au dernier marmiton, et criant hors d'haleine : « Weber! Charles-Marie Weber! l'auteur du *Freischutz*, de *Préciosa!*... Ah! mon Dieu ! si je l'avais su ! Je vais mettre tout le monde à la porte. Et elle disparaît, malgré les efforts du maître pour la retenir. Elle court, elle agite toutes les sonnettes ; elle dit que Weber est là, qu'il occupe une chambre indigne de lui, et qu'il doit avoir la meilleure de la maison... Bientôt arrivent à la file les locataires, chacun offrant de céder son appartement. L'un d'eux fait plus encore, il se présente avec tous ses bagages, et n'a point de repos qu'il n'ait vu Weber en possession d'une jolie chambre à balcon qu'il quitte pour la lui donner.

Tel est l'effet produit dans tous les rangs par le nom, la présence d'un grand compositeur.

Mais le sentiment musical peut éclater encore dans des circonstances moins explicables. Ici, l'enthousiasme a sa raison d'être, celui qui l'inspire est en possession d'une célébrité incontestable ; nous allons le voir naître spontanément pour un inconnu, chez des auditeurs que rien n'avait préparés à le ressentir.

Dans une petite ville de la Prusse, deux voyageurs arrivent à un relais de poste, ils sont obligés de s'y arrêter pour attendre des chevaux. L'un d'eux, vaguant dans la maison, qui servait en même temps d'auberge, avise un piano, y promène ses doigts et bientôt s'abandonne aux caprices d'une improvisation pleine de fantaisies. Le maître du lieu, entre à petit bruit, suivi de sa femme et de ses deux filles ; tous les commensaux de la maison arrivent à leur tour. Ils écoutent, la tête penchée en avant, l'oreille tendue, plongés dans l'extase. Mais le jeune musicien ne songe guère à eux, il est tout entier livré à son inspiration. Tout à coup, une voix de stentor retentit : « Les chevaux sont attelés, Messieurs, en voiture. » Maudit trouble-fête, s'écrie le maître de poste, et les trois dames jettent des regards furieux au malencontreux postillon. Quant à l'exécutant, il se lève d'un bond. Mais on l'entoure, on le supplie. « Restez, bien cher Monsieur, crie le maître de poste, je vous donnerai des chevaux extra, s'il le faut! Et tous les assistants de répéter en chœur, oui, restez, jouez encore! »

C'est ainsi que des gens, relativement vulgaires et qui partout ailleurs seraient restés parfaitement indifférents à ce jeu délicat, à ces notes ailées, s'enflamment soudain, devinant dans ce jeune inconnu un maître à venir, et applaudissent, sans s'en douter, Frédéric Chopin, car c'était lui à dix-neuf ans.

Eh bien! ceci est une faculté vraiment enviable, et la nation qui la possède est favorisée entre toutes.

L'autre qualité que je signalais plus haut : l'amour de la nature, est tout aussi général et tout aussi vif chez l'Allemand que l'amour de la musique. *Die schoene Natur!* Ce mot qui revient sans cesse sur ses lèvres et dont on est tenté d'abord de s'égayer un peu, ne doit point cependant exciter le rire, car il exprime une admiration vraie, j'oserais presque dire, tendre. La nature pour lui est une mère, une amie, une compagne; il vit avec elle et pour elle; il lui doit ses joies les plus douces et les plus pures; son repos, sa santé, et il n'hésite pas à les lui demander en tout lieu, en tous temps et à toute heure. Le citadin se lève dès l'aurore pour s'en aller hors la ville prendre son verre de bière, écouter la musique qui joue déjà pour lui, humer l'air frais, et admirer la belle nature; après quoi il revient content dans son bureau ou dans son magasin, pour recommencer le lendemain avec le même plaisir. Il faut croire que ce commerce intime avec la nature ne reste point stérile pour les Allemands. Ne sont-ce pas eux qui ont imaginé la cure de raisin, les bains d'air, et le traitement à l'eau froide? Priesnitz, l'inventeur de l'hydrothérapie, n'était qu'un paysan, sachant à peine lire et écrire, mais, habitué à tout demander à la nature, il lui demanda la santé et l'obtint. Il attira ainsi la foule à lui et fit sa fortune sans peut-être y avoir songé.

Cependant, car il faut être vrai avant tout, cet amour si pur n'est pas sans alliage, et un autre amour, celui du gain, se montre souvent à côté, sans la moindre vergogne : nous en eûmes un fâcheux exemple dans une de nos excursions.

A deux heures de Salzbrunn, sur la frontière de la Silésie et de la Bohême, il existe des rochers, célèbres dans la contrée, et que les habitants du pays n'hésitent pas à comparer à ceux des Basteï, dans la Suisse saxonne : ce sont les Adersbacher Felsen. La route qui y conduit est pittoresque et, de plus, elle offre à l'étranger un contraste intéressant. Dès que l'on sort de la Silésie prussienne et protestante pour pénétrer dans la Bohême, autrichienne et catholique, la diffé-

rence saute aux yeux. Un grand calvaire, très soigneusement entretenu, nombre de croix plantées çà et là, et jusque sur le toit des maisons, signalent le changement. Aussitôt les églises prennent un nouvel aspect : on y sent une foi plus active, une prière quotidienne plus vive ; tout cela brusquement, sans transition, dès qu'on a mis le pied en terre catholique. C'est là un enseignement à la portée de tout le monde.

Cependant, on arrive à Adersbach. On descend dans une bonne et riante auberge dont les fenêtres s'ouvrent sur une large pelouse, arrosée d'un ruisseau rapide, où oies et canards prennent leurs ébats. Un guide ne tarde pas à se présenter dans la tenue de rigueur : chapeau pointu orné de plumes, pantalon collant, guêtres de cuir; il parle un jargon mêlé, je suppose, d'allemand et de slave, en tout cas à peu près inintelligible pour de pauvres oreilles étrangères. D'autres touristes sont là aussi, parmi eux quelques dames à qui on offre les douceurs de la chaise à porteur. Les moins résolues, s'imaginant sans doute avoir à surmonter de grandes fatigues, acceptent avec empressement l'appui de robustes gaillards, presque déguenillés, chargés de les transporter et de les arrêter au bon endroit. Le guide ouvre la marche, ralliant sa troupe autour de son chapeau tyrolien, avec autant de fierté que jadis Henri IV autour de son panache blanc — toute proportion gardée — et l'on se met en route. Jusque-là, rien à dire. En dix minutes on atteint les rochers, on va s'y engager, mais, qui s'y serait attendu? un obstacle se dresse, une porte de sapin blanc ferme l'entrée : force à la caravane de rester sur place. A ce moment, le guide intervient et fait savoir qu'il faut payer une taxe avant de passer outre! Surprise et mécontentement des touristes qui n'avaient point été avertis de ce surcroît de dépense. On s'exécute avec plus ou moins de bonne grâce, la porte s'ouvre et... le tour est joué.

J'avais déjà maintes fois parcouru la Suisse, et j'avais pu constater qu'on y exploite assez agréablement les étrangers, mais je ne me souvenais pas qu'on y mît la nature sous clé. C'est un raffinement très ingénieux dont on ne saurait pourtant féliciter ceux qui l'ont inventé. Cette mystification ne devait pas être la dernière.

Une fois entrés, à la façon des moutons de Panurge, nous nous trouvâmes dans une gorge resserrée entre deux rochers dont les parois, profondément fendues, laissaient échapper de leur flanc un décor pittoresque d'arbres et de buissons. Une eau vive court le

long du chemin qui conduit par une pente douce jusqu'au pied d'une grotte. Nouveau temps d'arrêt. Ici le guide, silencieusement cette fois, fait reculer tout le monde, puis à un signal donné, une écluse s'ouvre, une chute d'eau se produit et... l'on jouit d'un bel effet de nature... artificielle!

Il en résulta un certain froid parmi les spectateurs désappointés, qui ne se seraient pas dérangés pour un pareil spectacle; ils retournèrent sur leurs pas dans une disposition d'esprit assez chagrine. A moitié route, la femme du guide chercha bien à les arrêter devant une petite boutique où elle débite du vin de Hongrie et de menus objets, bois et corne, dus à l'industrie du pays; elle perdit sa peine, personne n'acheta. Pourtant, la spéculation n'avait pas encore dit son dernier mot. Avant de franchir la porte, nous fûmes invités à aller entendre un écho que l'on se charge d'éveiller, — moyennant *Trinkgeld* — aux sons du cor et à grand renfort de coups de fusil. Quelques badauds s'y laissèrent prendre, les gens avisés s'enfuirent au plus vite, nous les imitâmes, disant hautement que nous avions été mystifiées et jurant, mais un peu tard, qu'on *ne nous* y prendrait plus.

Ainsi se termina une excursion qui, accomplie librement avec les seules ressources de la nature, pourrait être agréable, et que ce mesquin amour du gain gâte à plaisir.

Le lendemain, nous quittions Salzbrunn, où notre séjour s'était prolongé un peu au-delà de notre intention. Après nous être fait conduire à la station de Freibourg, nous prîmes le chemin de fer et, deux heures plus tard, nous étions à Breslau.

## BRESLAU ET DRESDE

Une demi-journée passée dans cette ancienne capitale de la Silésie ne suffit point pour en faire connaître la vraie physionomie. C'est une grande ville, autrefois fortifiée, mais dont les murailles, nivelées en 1813, sont remplacées par des promenades assurément plus agréables et plus saines. Le mouvement de la population est assez animé, les magasins sont bien fournis. C'est à Breslau, en effet, qu'on vient des provinces polonaises-russes, acheter les étoffes et les objets de tout genre dont l'assortiment est plus complet, et le prix moins élevé que de l'autre côté de la frontière. Les nombreuses églises, dont les clochers dominent la ville, indiquent son origine

toute catholique et la persistance d'une foi que ses maîtres protestants cherchent à bannir avec ceux qui la professent. Cette ville jadis toute polonaise est maintenant en grande partie germanisée, elle le sera bientôt entièrement grâce à un procédé qui consiste à éliminer progressivement la population indigène, pour la remplacer par la population conquérante.

Ce procédé inique, déjà mis en vigueur au moment dont je parle, est pratiqué maintenant sur une grande échelle, de telle sorte qu'il est facile de prévoir le moment où les habitants de nationalité polonaise auront disparu du sol : troisième et dernière manière de conquérir : 1° la ruse, 2° la violence, 3° l'expulsion. Cette dernière est d'autant mieux accueilli que les Allemands, essentiellement prolifiques, sont à l'étroit chez eux et demandent à s'étendre un peu partout aux dépens de tout le monde. Mais ce sont là de trop douloureuses questions pour être traitées en courant.

Breslau n'était pour nous qu'un lieu de passage. Une autre ville nous appelait par l'attrait des souvenirs qu'elle nous avait laissés, par son culte éclairé pour les arts, sa belle situation sur l'Elbe et ses charmants environs. J'ai nommé Dresde.

Des deux ou trois mois que j'y avais passés quelques années auparavant, il ne m'était resté que le désir de la revoir. Ce désir fut satisfait et, contrairement à ce qui a lieu trop souvent, je n'éprouvai aucune déception.

Nous descendîmes à l'hôtel de Bellevue; un inconnu pour nous, car il n'était pas construit lors de notre premier séjour. Situé sur une belle place, en vue de l'Elbe et du beau pont qui le traverse, le coup d'œil dont on y jouit justifie parfaitement le nom qu'il porte. Mais nous arrivâmes le soir et nous dûmes attendre au lendemain pour en jouir.

Dès le matin, à peine habillée, j'allai à la fenêtre, c'est mon habitude pour reconnaître les lieux. La première chose que j'aperçus fut une statue en pied, vue de dos, ce qui ne m'apprenait rien. A ce moment, la femme de chambre entra. « De qui est cette statue? lui demandai-je. — De Weber, Madame. — Ah! qui est ce Weber, dis-je d'un ton innocent, car je voulais la faire parler. — C'est un musicien. On a dit longtemps que c'était le plus grand compositeur allemand; maintenant il y en a qui mettent M. Wagner au-dessus de lui, c'est possible. Quant à moi, je n'en sais rien. — Vous est-il arrivé jamais d'entendre de la musique de

ce Weber? — J'ai vu représenter *Freischutz*, car l'administration du théâtre donne quelquefois des billets pour le personnel de l'hôtel; le théâtre est tout près d'ici, vous savez, Madame. »

Je n'ignorais pas qu'on avait érigé, à Dresde, une statue au maître allemand, mais j'ignorais en quel endroit, et l'apercevoir ainsi à l'improviste, dès le premier regard que je jetais en dehors, me fut une vraie surprise.

Je retournai à la fenêtre pour contempler encore un moment ce bronze, dont l'immobilité contrastait fort avec ce que je savais de la vie agitée, tourmentée, de celui que ses contemporains considéraient, et qui se considérait lui-même, comme le Maître allemand par excellence... La vie l'a quitté, quelques années ont passé, et déjà un autre prend cette place à laquelle il tenait tant!...

Sans plus philosopher, j'allai communiquer à mon amie la découverte que je venais de faire. « L'œuvre me paraît belle, ajoutai-je. — Elle doit l'être, si on se reporte au temps qu'on a mis à la faire. Pensez donc, Weber est mort en 1826, et sa statue n'a été élevée qu'en 1860, trente-quatre ans après sa mort. Une telle froideur ne se comprend pas de la part d'un peuple si mélomane. Mais ce qui se conçoit encore moins, c'est que ce peuple n'a contribué par aucun don volontaire, par aucune souscription nationale, au monument destiné à honorer un de ses maîtres favoris. Cette très laborieuse entreprise n'a réussi à grand'peine qu'au moyen de quelques représentations théâtrales, de quelques concerts dus, pour la plupart, à l'initiative de certaines célébrités, qui payèrent largement de leur personne, tels que la célèbre Mme Schrœden Devrient et Franz Listz; celui-ci avec la généreuse ardeur qu'il déployait toujours quand il s'agissait d'aider un artiste, de le mettre en lumière, ou d'honorer sa mémoire, comme dans le cas de Weber. Quant aux souverains allemands, ils ne se montrèrent pas beaucoup plus empressés que leurs sujets : l'empereur d'Autriche, le roi de Bavière, répondirent maigrement à l'appel, et à part le roi de Saxe, les autres ne paraissent point s'en être préoccupés. »

Ici, notre conversation fut interrompue par l'arrivée d'un visiteur, ami de longue date, habitant Dresde depuis bien des années et, sans être Allemand, très au courant des choses de l'Allemagne. Quand il sut ce dont nous parlions, il nous dit :

« Je connais ces mesquineries; on n'est pas riche dans ce pays, et on n'y est pas généreux. Du reste, la même incroyable indiffé-

rence s'était manifestée pour les dépouilles mortelles du pauvre Weber. Mort à Londres, comme vous savez, déposé *provisoirement* dans un caveau de la chapelle catholique de Moorfields, il y resta quinze ans, de 1826 à 1841. A cette époque, on le rapporta à Dresde, où il fut, il est vrai, l'objet de grands, mais trop tardifs honneurs ».

Notre ami nous quitta bientôt, annonçant qu'il reviendrait un peu plus tard, pour entreprendre avec nous une promenade d'exploration à travers des lieux, non pas oubliés, certes, mais un peu effacés, comme pâlit avec le temps toute image.

Bien que Weber ne fût pas pour nous l'objet d'un culte particulier, nous aimions trop la musique, mon amie et moi, pour passer tout à fait indifférentes dans la ville où il avait tant travaillé, lutté, souffert. Nous nous dirigeâmes donc tout d'abord vers sa statue, qui nous apparut drapée dans un long manteau, la tête légèrement inclinée, tournée vers le ciel, et paraissant écouter, dans une attitude recueillie, les mélodies d'en haut. La vue de ce monument, qui reproduisait fidèlement, en les idéalisant, les traits du Maître allemand, nous fit tristement songer à ce que ce génie, si antipathique au génie italien, avait dû souffrir, obligé de subir non seulement la rivalité, mais encore la domination des artistes d'outre-mont, alors maîtres incontestés de la chapelle royale et de ce théâtre, où il était appelé à diriger l'orchestre et à faire exécuter ses propres œuvres.

Dans le village d'Hosterwitz, non loin du château royal de Pillnitz, où le Maître était souvent appelé pour son service, il avait établi son nid pendant l'été. Vraie maison des champs, entourée d'un jardinet, de vergers et de terres semées de blé; d'où la vue, bornée d'un côté par les grands arbres du Parc-royal, de l'autre par une magnifique avenue de marronniers, s'étendait dans le lointain sur la vallée de l'Elbe aux molles ondulations. Tout près, un moulin, dont la meunière avenante tenait à la disposition des amateurs du lait, de la crème et du beurre délicieux, c'était le lieu favori où Weber se plaisait à conduire ses hôtes.

Au souvenir de la jolie retraite que le Maître appelait son Paradis, nous eûmes un instant la tentation de la revoir, mais nous y renonçâmes bien vite.

« Laissons les morts dormir en paix, me dit mon amie, et ne troublons pas les vivants par une indiscrète et oiseuse curiosité. Nous ne sommes pas des Anglaises, nous ne voulons emporter ni

un caillou, ni une tuile de cette maison. Quant à l'idéal qui jadis l'a peuplée, s'il plane encore sur ces lieux consacrés, il nous demeure inaccessible... Ce soir, on donne *Freischutz*, nous irons l'entendre, c'est la meilleure, l'unique manière de recueillir une étincelle du génie disparu. »

Le soir, en effet, nous allâmes écouter cette partition qui nous était depuis longtemps familière : l'orchestre était bon, les chanteurs aussi, et pourtant, tel est l'écueil des souvenirs, ils nous parurent inférieurs à ceux que nous avions entendus jadis dans ce même lieu. « Ne pensez-vous pas, dis-je à mon amie, que trop comparer, gâte souvent les meilleures jouissances? » Elle en convint, en ajoutant tristement. « C'est le tort des années.

— Pourtant, elles ne me semblent point avoir exercé jusqu'ici leur action dissolvante : cette ville, nommée avec raison la Florence du Nord, conserve toujours son goût pour les arts, son théâtre excellent, sa chapelle royale, où l'on entend la plus belle musique religieuse, sa galerie de tableaux longtemps sans rivale en Allemagne, et toujours admirable... »

Si nous avions eu plus de temps à y demeurer, nous l'aurions retrouvée probablement ce que nous l'avions connue autrefois : la station favorite d'hiver de beaucoup de familles étrangères, anglaises, pour la plupart, de la riche bourgeoisie surtout, alléchées par la facilité de se faire recevoir à la cour, de se frotter à des grandeurs inaccessibles pour elles en Angleterre; et plus encore, par l'espoir, souvent réalisé, de procurer à leurs filles le titre de comtesse ou de baronne, qu'une noblesse pauvre conférait volontiers à d'opulentes héritières. Chacun y trouvait son compte, et Dresde joignait ainsi, à tous ses avantages, celui de devenir cosmopolite, si toutefois, c'en est un.

Au théâtre, dont cette digression nous a détournés, nous avions retrouvé, dans une loge en face de la nôtre, un jeune couple déjà remarqué à la table d'hôte de l'hôtel. C'était évidemment un nouveau ménage en voyage de noces. Rien là d'extraordinaire. Mais ce qui nous le parut davantage et ce qui avait attiré notre attention, c'était la tenue parfaite de la jeune femme, la manière à la fois souriante et digne dont elle savait contenir les élans un peu trop accentués du jeune mari. Celui-ci, follement épris, se montrait à chaque instant tenté d'enfreindre les bornes d'une stricte réserve, mais elle l'y maintenait par un regard où la tendresse s'alliait à

une gracieuse fermeté. Cette attitude nous charma d'autant plus que nous avions partout rencontré le contraire. Les jeunes Allemandes, en effet semblent croire, dès qu'elles sont mariées, pouvoir afficher leur bonheur à tous les yeux, et souvent d'une façon assez embarrassante pour les témoins involontaires de ces effusions. Ces sortes de petites scènes intimes se passent fréquemment en chemin de fer. Point n'est même besoin pour cela d'être nouvellement mariée, il suffit de la moindre circonstance pour y donner lieu. Ainsi, une jeune femme a été passer une saison aux eaux, son mari va la chercher, il la ramène, et de s'embrasser à qui mieux mieux tout le long de la route. Ailleurs, un mari s'absente, sa femme lui fait la conduite jusqu'à la première station, et, tout le temps, la tête appuyée sur son épaule, elle ne cesse de l'embrasser en versant d'abondantes larmes. Le plus curieux en certains cas, c'est que les rôles semblent intervertis; le mari montre plus de réserve que sa femme. Heureusement!

A quoi faut-il attribuer ce que l'on pourrait presque considérer comme un manque de pudeur? Les gens qui veulent tout expliquer remontent jusqu'au piétisme qu'ils accusent d'avoir donné aux femmes une éducation sentimentale; ils vont même jusqu'à prendre à partie Klopstock, le poète séraphique, dont les œuvres, disent-ils, ont préparé l'avènement de cette *Empfindungkeit*, sensiblerie, vraie plaie de l'Allemagne en ce temps-là.

Quelle que soit la cause de ces fâcheuses habitudes chez les Allemandes, jeunes filles ou jeunes femmes, ce qu'elles ont de mieux à faire, c'est de s'en corriger au plus vite, elles y gagneront en dignité et en convenance.

Le lendemain à déjeuner, nous cherchâmes notre jeune couple, il n'y était pas; les tourtereaux s'étaient envolés porter leur bonheur en d'autres lieux. Puissent-ils le conserver longtemps!

Notre soirée passée au théâtre, nous remémora une bonne coutume que l'Allemagne est peut-être seule à conserver encore : la coutume des heures matinales qui s'étend à tout et qu'on retrouve partout. Ici le théâtre ouvre à six heures, il est généralement fermé à neuf heures et demie, en sorte qu'après avoir passé une agréable soirée sans fatigue d'aucun genre, on rentre chez soi prendre une tasse de thé, causer un moment de ce qu'on vient de voir et d'entendre, après quoi chacun se retire, et à onze heures au plus tard, toutes les lumières sont éteintes!...

Mais ce n'est pas le seul point où beaucoup d'Anglais et de Français pourront hausser les épaules et accuser la pauvre Dresde, d'être honteusement *arriérée!* N'a-t-elle pas encore conservé l'usage des *chaises à porteurs*, et n'ai-je pas vu, à la sortie de ce même théâtre, de grandes dames y monter pour retourner chez elles, comme on le faisait au dix-septième siècle? Eh bien, là encore j'étais enchantée de constater cette vieille coutume : elle me reportait au temps où les Sévigné, les Maintenon n'avaient point d'autre véhicule. Si ce moyen de transport est un peu lent, du moins il est sûr : les porteurs ne s'emportent guère, il est vrai qu'ils se disputent parfois... Mais rien n'est parfait en ce monde!

Un dernier mot sur une autre coutume qui remonte au moyen âge dont elle a conservé le cachet de foi poétique. C'est celle dont Goethe a tiré un si merveilleux parti dans son *Faust*. Quiconque a vu, ou simplement lu ce chef-d'œuvre, se souvient qu'au moment où le docteur, saturé de science et pénétré, comme Salomon, de la vanité des choses d'ici-bas, porte à ses lèvres la coupe dont il attend une vie meilleure, le son des cloches retentit soudain, des chants éclatent, et des voix répètent en chœur : « Hosanna! Le Christ est ressuscité! » C'est l'aurore du jour de Pâques! les anges au ciel et les hommes sur la terre la célèbrent dans un transport de joie.

Eh bien, ce magnifique effet de scène est emprunté à la réalité, il se reproduit chaque année. Pâques et Noël entendent toujours retentir du haut des clochers ces chants d'allégresse entonnés à pleine voix par les étudiants réunis. Rien de plus saisissant.

En songeant aujourd'hui à cette petite capitale si hospitalière, je me demande quel sort lui est réservé? Perdra-t-elle son autonomie, sera-t-elle absorbée par la Prusse, comme le Hanovre, et alors que deviendront les arts, les lettres, ces lumières dont elle est le foyer? Une fois descendue au rang de ville de province, elle s'endormira dans son insignifiance; ce sera un centre de moins pour la vie intellectuelle, c'est-à-dire, une perte sans compensation.

La Prusse, par un sentiment d'ambition égoïste, a voulu, et veut plus que jamais, je crois, l'unité de l'Allemagne à son profit. Les Allemands l'ont voulue aussi eux, par un patriotisme peut-être peu éclairé, et ils l'ont voulue avec passion. Une manifestation que j'ai vue ne laisse aucun doute à cet égard.

Un jour, je me rendais en Bavière par Frankfort, avec la seule

intention de traverser cette ville en changeant de ligne. Arrivée vers midi, je pris immédiatement une voiture pour gagner l'autre débarcadère, situé à l'extrémité opposée. Mais à peine avions-nous atteint la Zeil, qu'il fallut nous arrêter. Un défilé considérable d'hommes, armés de carabines et vêtus des costumes parfois pittoresques des diverses parties de l'Allemagne, venaient de s'engager dans cette voie et l'obstruaient tout entière, bien qu'elle fût large et la principale rue de la ville. C'était le tir fédéral qui, cette année, se réunissait à Frankfort. Tous ces hommes, grands, vigoureux, à l'air résolu, me produisirent un effet singulier, j'eus comme un pressentiment de la lutte prochaine qui devait s'engager entre-eux et la France, et je ne sais quel serrement de cœur m'avertit qu'elle nous serait funeste. Ils ne poussaient qu'un cri, mais ce cri était unanime : « Vive l'unité de l'Allemagne! » Toutes les maisons étaient pavoisées, ornées d'écussons, de guirlandes de fleurs; toutes les fenêtres regorgeaient de femmes agitant leur mouchoir, répétant le même cri et semblant animées du même enthousiasme passionné, de la même ardente aspiration vers l'unité de l'Allemagne.

Quant à l'unité, si elle n'est pas encore complète, elle est du moins en train de le devenir, mais comment s'achèvera-t-elle? Commencée par la guerre, il semble qu'elle ne puisse triompher que par la violence, que par la ruine de chacun de ces petits centres, de chacune de ces petites capitales qui contribuent librement au progrès de l'esprit général. Quand elles auront pris fin, que tout ce qu'elles répandent de lumière autour d'elle sera éteint, l'Allemagne sera-t-elle plus libérale et plus heureuse? Berlin ne saurait tenir lieu à elle seule de Dresde, de Munich, de Weimar, et ce grand nivellement demandé par tous sera peut-être un jour maudit par tous. Entre les innombrables principicules de l'Allemagne d'autrefois et le colosse armé de la Prusse d'aujourd'hui, il y aurait un terme moyen à adopter. Mais s'arrête-t-on dans la voie de la force à outrance?...

A Dresde, notre voyage était terminé pour cette année-là; le mois d'octobre touchait à sa fin, il fallait rentrer chez soi et prendre ses quartiers d'hiver. Mais nous ne le fîmes point, sans nous promettre d'entreprendre l'année suivante une nouvelle excursion, et celle-là devait se tourner vers l'Allemagne du Sud, avec Salzbourg pour principal objectif.

A. Audley.

---

# PAULE DE BRUSSANGE [1]

## XII

Marc sortit de Saint-Cyr avec un des premiers numéros; il choisit néanmoins l'infanterie de marine. Son régiment préludait au Tonkin à cette expédition bizarre qui devait valoir au pays, en face de l'Europe, l'apparence d'un peuple incertain de ses volontés, et à la langue une nouvelle définition de la guerre qu'un ministre allait nommer : « l'état de représailles. » — L'hypocrisie du mot a eu son quart d'heure de célébrité. — Marc donna aux siens les dernières heures de son séjour en France. Il ne se possédait plus : toujours la féerie des pays lointains l'avait attiré. L'on se rappelait dans sa famille ses précoces aspirations, quand il jouait au missionnaire ou au soldat avec une fougue impayable, très sérieux, tantôt projetant de courir le monde flamberge au vent, à la tête d'une poignée de braves, tantôt se grisant d'une autre sorte de conquête, moins sanglante, aussi périlleuse, hérissée d'obstacles et de fatigues : l'existence chez les sauvages au fond des forêts vierges, un campement dans les pampas sous une mauvaise cahute, tout le dénuement de la vie indienne, la prédication à l'ombre des palmiers, dômes verdoyants de ses églises. Bien des fois son ardente imagination, en quête de merveilleux, se heurtait aux remontrances maternelles. Et voilà que ses songeries d'enfant étaient presque prophétiques, ses rêves prenaient un corps, ses chimères devenaient palpables : il n'irait point, vêtu de la robe noire, prêcher l'Évangile ni vivre au désert, mais Dieu permettait à ses premiers pas d'homme de le diriger en soldat vers les pays infidèles, comme au beau temps où se croisaient les aïeux pour s'aller faire tuer sur le sol asiatique...

On se figure l'effet du tableau : M^me^ de Brussange tremblait, lorsqu'elle l'entendait se repaître ainsi par avance de joies qui la

(1) Voir la *Revue* du 1^er^ mai 1887.

torturaient. M. de Brussange, lui, plus maître de son émotion, la cachait sous une brusquerie d'emprunt :

— Est-ce que tu songes à comparer?...

— Pourquoi pas, mon père?

— Les temps et le but ne sont plus les mêmes. Ni la foi, ni la grandeur du pays, ne poussent aujourd'hui aux folles aventures. Nos aïeux voulaient un sépulcre divin, nous cherchons des pépites.

— Que voulez-vous, répliquait Marc, je ne puis changer le cours des choses. Je vais où l'on se bat, c'est mon devoir et mon goût. J'ai de l'ambition, à en revendre, l'ambition de la gloire; oui, un bout de ruban rouge, un autre galon, quelque chose enfin qui vous paye de vos sacrifices pour moi. Et puis, reprit-il après un léger silence, l'ambition d'être utile à mes semblables. Souvenez-vous, mon père : c'est avec nos privations, le denier de la Sainte Enfance, le denier du pauvre, le denier de tous que se sont fondées les missions du Tonkin. Nous y avons des filleuls. L'athéisme a beau faire, les catholiques se tiennent la main à travers l'espace dans la fraternité vraie. Si je suis tué, Dieu, je l'espère, ne m'accueillera pas comme un exploiteur de pépites, mais comme un volontaire qui rêvait le triomphe de son pays, la protection des chrétiens...

— Et un bout de ruban rouge, interrompit Léopold, près de pleurer.

— Par-dessus le marché, dit Marc, en éclatant de rire.

M^me^ de Brussange écoutait, les mains jointes, crispées, les yeux secs. Le supplice commençait pour elle. Ses fils devenus des hommes, elle n'avait plus le moyen de les défendre, elle n'avait plus le pouvoir de les cacher en ses bras, de se faire leur cuirasse. Le dernier lui échappait, comme lui avaient échappé ses frères. Cette épreuve-là comblait la mesure. Car, enfin, il s'agissait de périls immédiats, réels, où l'ingrat se précipitait comme s'il n'eût rien laissé derrière lui.

Ces périls, elle n'était pas seule à les commenter : une autre personne avait entendu les exaltations de Marc et y applaudissait en secret; une autre se transportait par l'esprit aux plages inhospitalières, saluait dans le lointain l'étendard du Christ debout parmi les vents d'orage. Marc faisait bien de suivre son penchant, Dieu l'en récompenserait. Sans doute il avait dû lutter, ne laissant rien voir du dedans, contre ce déchirement d'abandonner le nid familial

et de renoncer aux siens; mais quel prix aurait le sacrifice, sans le mérite de cette lutte? Paule enviait presque son frère.

Quand il eut quitté Pierrelaurès, la douleur de Mme de Brussange fut navrante.

— Je ne le reverrai jamais, disait-elle à Paule. C'est ma faute.

— Votre faute?... Maman, ne parlez pas ainsi. Et puis, ne dites pas que nous ne le reverrons plus.

— Ah! reprenait la pauvre femme, si j'en étais sûre, je mourrais tout de suite... Comme votre père avait raison! Votre père vous élevait pour Dieu, je vous élevais pour moi; j'en suis punie à présent. Vos âmes étaient une cire molle : j'aurais dû laisser à votre père seul le soin de les façonner.

— Quel mal y a-t-il donc à ce que nous tenions de vous deux ce que chacun de vous a de meilleur?

— Tu ne peux pas comprendre, parce que tu ne sais pas. Moi, je sais. J'ai été coupable, vois-tu. J'ai pesé sur Marc, je l'ai détourné de ses voies, je mérite les transes où je vis maintenant. Ah! me les suis-je préparées d'assez loin! Tu te rappelles bien son espèce de vocation religieuse : il parlait sans cesse de sauvages à convertir, de missions à entreprendre...

— Propos d'enfant.

— Certes, mais dont la persistance m'inquiéta. Systématiquement j'ai battu ses idées en brèche. Je ne le voulais pas à jamais perdu pour nous; une telle séparation me semblait au-dessus de mes forces.

— Dame, une mère...

— Non, mon devoir était de me pencher sur lui et, de quelque coin du ciel que tombât la lumière, de l'aider à la recevoir. Au lieu d'agir ainsi, j'ai fait tous mes efforts pour écarter les rayons. Je ne me sentais pas le courage d'offrir mon enfant, comme la Mère des douleurs offrait son divin Fils. Je ne voyais pas que l'humanité souffre et demande des prêtres; je ne voyais qu'une chose : l'existence paisible de Marc. J'ai stérilisé les germes qui me préoccupaient; je les ai stérilisés en cachette, à la dérobée, ainsi que l'on accomplit une mauvaise action. Le résultat? A l'exemple de Robert, entraîné par sa soif du danger, il est entré dans une autre voie, mais la dernière que j'eusse choisie. Cependant j'en avais fait un bon chrétien, je me croyais quitte envers Dieu. Quitte!.. Le rapt d'une âme marquée pour enfanter des âmes, de quelle rançon cela se

paye-t-il? Une peine inguérissable me l'apprendra sans doute. La Providence brise mes calculs : elle l'envoie en des pays effrayants. Je le lui ai refusé pour l'apostolat, elle me le prend pour la guerre, et sa vie est toujours en jeu, sa vie que je m'imaginais défendre!

Paule s'agenouilla devant sa mère :

— Calmez-vous, maman, je vous en prie... Marc tenait au monde, vous ne sauriez être responsable de ses goûts.

— Tu te trompes. J'ai changé sa route, volontairement; sans moi, il se fût recueilli en lui-même pour écouter la voix qui l'appelait à l'immolation.

La jeune fille demeura silencieuse. Une légère pâleur idéalisa son visage levé vers Mme de Brussange. Cet appel mystérieux, que de choses l'éloignent, que de distractions l'atténuent, que de complicité dans les hasards d'ici-bas pour l'assourdir! Comme Marc, elle avait entendu la voix qui incite aux héroïsmes cachés, aux muets sacrifices. Est-ce qu'un jour parmi les jours passés, l'an dernier, presque hier, remuée par les cris d'un malheureux petit être, elle ne s'était point assise sur un banc, en face des nuages amoncelés au ciel? est-ce qu'elle n'avait pas interrogé ces nuages derrière lesquels Dieu se voilait? est-ce qu'elle ne s'était pas offerte en holocauste pour les siens? Et pendant qu'elle s'inclinait devant l'Invisible dans l'ivresse de ce serment, Gérard ne lui était-il pas apparu, ne s'était-il pas glissé entre elle et l'espace, et, depuis, n'avait-elle pas concentré sur sa tête tout ce qu'elle pouvait concevoir des félicités humaines? A cette époque, sa devise était la maxime de sainte Thérèse : « Ou souffrir ou mourir. » Aujourd'hui elle avait oublié la devise, mais l'heure venait peut-être où il lui faudrait en refaire sa règle de conduite : elle la voyait, écrite en lettres de feu, dans la pénombre, au-dessus du front désolé de sa mère. Sa pauvre mère, qui toujours, de toutes ses forces, avait repoussé la peine loin de ses enfants! voici qu'elle succombait dans sa lutte inégale contre les décrets d'En-Haut, et, se sentant menacée, parlait de rançon... Une détresse assaillit Paule. Ah! mourir en plein amour, en pleine jeunesse, mais non mourir à l'amour! ce serait trop affreux... Pourtant si cela était nécessaire? Si cette créature, dont elle embrassait les genoux et qui pleurait, devait cesser de pleurer? Elle songea : — Parlez, Seigneur, j'écoute!

— Mon Dieu! soupirait Mme de Brussange, vos desseins sont impénétrables.

Tout à coup le salon fut envahi par Édith et Hélène, escortant Mme de Laubermont. Arabelle, en grand deuil, avait une physionomie encore plus britannique que de coutume. Elle posa deux baisers sur les joues de Louise de Brussange, lui secoua fortement les mains, et, venant droit à ce qui l'occupait, sans prendre garde aux tristesses de son amie :

— Hein? quelle horreur!.. ne m'en parlez pas.

— Ce sera d'autant plus facile, répondit Mme de Brussange, que je ne sais ce que vous voulez dire. Vous voilà donc de retour et bien portante.

— Une santé de fer! toute autre à ma place aurait fait une maladie. Comment! Vous ne savez pas ce que je veux dire?

— En aucune façon.

— Si vous jouez au mystère... Vous n'ignorez point que j'ai fait venir Albéric à Londres... Je l'y ai même laissé, j'en ai par-dessus la tête, de Londres.

— Votre dépêche était fort laconique, elle disait simplement : « arrive ». Et, comme vous n'avez pas écrit à Édith...

— Parce que James a dû vous avertir.

Hélène dressa l'oreille. Précisément James depuis plusieurs jours se distinguait par un silence absolu.

— Nous n'avons rien reçu de lui, fit-elle.

— Ah! ah!.. singulier garçon... Alors il est inutile... Chère, je vais vous débarrasser d'Édith, vous êtes charmante de l'avoir gardée si longtemps.

— Madame, reprit Hélène, vous faisiez allusion à James...

— Ai-je fait allusion?.. c'est possible... N'insistons pas... une autre fois... Édith, es-tu prête.

— Ah! çà, que se passe-t-il? demanda Mme de Brussange.

— Rien, rien... du moins, je suppose... Et puis, il vous écrira de Londres.

— De Londres? James est à Londres? s'écria Hélène.

— Parfaitement.

— Sans m'avoir prévenue?

— C'est ce que je m'explique moins, parce qu'enfin un *gentleman*... Oui, il est à Londres, auprès de notre oncle que la mort de son fils affecte cruellement. Aussi lui ai-je laissé Albéric en plus. De sorte qu'entre James, Albéric et Kate...

— Qu'est-ce que c'est que Kate?

— La fiancée de feu mon cousin. Un original, par exemple, feu mon cousin ! Il avait traversé la vie presque sans ouvrir la bouche ; ne s'est-il pas avisé de devenir bavard juste à la dernière heure, pour dicter à son père ses volontés, une espèce de testament où Kate joue un rôle ! Je crois qu'il a voulu régler le sort de sa veuve par anticipation. Immédiatement après le décès, lord Melwin a mandé James et le traite avec tous les égards dus à l'héritier. A l'héritier ! quand je vous disais, une horreur ! D'abord Kate peut préférer Albéric, il est inconvenant d'épouser une femme en dépit de ses inclinations. De plus, l'engagement avec Hélène...

— Madame, dit vivement la jeune fille, James vous a-t-il chargée de reprendre sa parole ?

— Du tout. Mais puisqu'il ne vous donne pas signe de vie... Vous sentez : passer du jour au lendemain à l'état de nabab, il y avait là de quoi démantibuler une tête plus solide. D'ailleurs rien n'est désespéré. J'ai la conviction que Kate a du goût pour Albéric. Si peu que vous insistiez de votre côté...

— Lord Melwin, interrompit M^me^ de Brussange, se dira que, à tout prendre, un petit-neveu libre vaut bien un neveu qui ne l'est pas.

— Et il décernera Kate au premier. Nous sauvegarderons ainsi les droits d'Hélène.

— Sans compter les chances d'Albéric à l'héritage.

Arabelle rougit. On perçait à jour sa tactique : elle n'était pas fâchée qu'Hélène entrât en lice et retînt un cœur dont une fausse manœuvre pouvait déranger ses batteries. Car l'Indienne lui paraissait une bru très sortable depuis qu'elle figurait dans l'inventaire de la succession. Elle quitta Pierrelaurès, persuadée que les Brussange s'allaient mettre tout de suite en campagne et relanceraient le fugitif. A leur place, elle n'eût pas hésité.

Devant M^me^ de Laubermont, Hélène avait fait bonne contenance ; dès qu'Édith et Arabelle eurent disparu, elle se jeta au cou de sa mère :

— Maman ! maman !

— Du courage, mon enfant !

— James est un monstre.

— Ne l'accuse pas sans l'avoir entendu, protesta Paule.

— Mais, toutes deux, vous avez bien entendu l'autre !

Et les larmes ruisselaient, emportant une sécurité jusque-là triom-

phante. Le silence de James n'était-il pas une preuve? Aux serments qui les liaient, il préférait la fortune, et une inconnue à son amie d'enfance! Dire que rien ne faisait présumer la trahison! Le seul être en situation de les avertir, François, avait sans doute déjà quitté Paris, au moment où lord Melwin appelait James : François accompagnait Marc à Toulon. Quant à Gérard, oh! un égoïste, aussi, celui-là : il ne s'occupait que de Paule ou de son père. Tout s'était conjuré contre elle! Mais ses droits étaient sacrés, elle saurait les faire valoir.

M. de Brussange arriva sur ces entrefaites et, mis au courant, tâcha de calmer sa fille :

— Tu n'as pas le sens commun. Si quelqu'un ici attaquait James, tu devrais être la première à le défendre, et c'est toi qui lui jettes la pierre.

— Parce qu'on m'a prise à l'improviste... jamais je n'aurais cru...

— Sans déboires, la vie serait trop commode.

— Mon père, je me donnais avec tant de joie!

— Alors pourquoi te reprendre avec tant de promptitude?

— Mais je ne me reprends pas...

Mme de Brussange veilla tard près de l'éprouvée, s'efforçant d'endormir ce chagrin au bercement de sa tendresse. Quand elle fut partie, Paule vint s'asseoir au pied du lit de sa sœur : Hélène avait le sommeil agité, le visage encore humide, la poitrine convulsive. L'amour, le plus solide amour, n'était donc qu'une chimère? Qu'éprouverait-elle si Gérard l'abandonnait, comme James semblait abandonner Hélène?... Un sanglot lui serra la gorge, mais elle l'étouffa... Et les pensées qui l'avaient assaillie aux genoux de sa mère revenaient de plus en plus distinctes et pressantes, tandis que son regard cherchait le crucifix et qu'elle murmurait :

— O Croix, vous êtes mon unique espérance!

## XIII

Le temps passait sur les douleurs de Mme de Brussange, sans y apporter de soulagement. Aux remords et aux appréhensions dont Marc était la cause, se joignaient les soucis d'Hélène. La jeune fille avait désappris le sourire et ne réussissait pas toujours à dissimuler ses larmes. Le complet abandon après tant de preuves d'attachement était un fardeau trop lourd. La mère se prodiguait en vain :

Hélène ne se résignait pas. Paule aussi tentait de lui rendre sinon la paix, au moins l'apaisement; elle montrait le ciel. Mais l'autre détournait la tête, et ne regardait que sa blessure au cœur. Elle se plaisait en cette contemplation irritante où s'avivaient ses colères. La mansuétude de Paule la surexcitait.

— Tu ne sais ce dont tu parles, disait-elle. Pardonner, me réfugier en Dieu, m'enfermer dans un ciel dépeuplé de mes rêves, est-ce que je peux! Laisse-moi. Je voudrais détester James, je voudrais que cette Kate le martyrisât et me fît regretter; je voudrais... enfin tu ne comprends pas mes déchirements, toi, parce que tu n'as jamais été malheureuse. On t'aime, tout te sourit. Moi, je pleure. Ce n'est pas la même chose.

Paule n'insistait plus, très attristée, emportant en elle ces paroles de sa sœur : « Toi, tu ne comprends pas mes déchirements. » Elles résonnaient dans son être comme un glas, comme le signal de l'adieu suprême aux choses mortes, à l'heure où l'on s'en va vers le cimetière, derrière le cercueil de ses espérances, le visage impassible, l'âme broyée. Elle gagnait alors la vieille église de Pierrelaurès et s'agenouillait sur cette chaise où un jour elle avait placé Gérard. Là, le front contre la plaque de cuivre au nom de Séverine, elle demeurait prosternée, longtemps, immobile, étrangère à tout ce qui n'était pas Dieu, agonisant en des affres terribles. Quand elle se redressait, de son long entretien avec sa conscience, de ses tempêtes intérieures rien ne paraissait au dehors. Sa physionomie gardait son adorable sérénité, ses yeux avaient la même limpidité tranquille; sa pâleur seule témoignait d'une lutte secrète.

Avant de rentrer au château, elle s'arrêtait chez les infirmes ou les malades, trouvant pour chacun d'eux un encouragement et des consolations. Ils étaient à plaindre, tous, et qui donc songeait à les plaindre? Cela les réconforterait de se sentir aimés, et qui donc s'occupait de les aimer? Elle gravait en elle le spectacle de ces misères, vision indispensable pour exalter son dévouement et décupler ses forces, pour s'arracher enfin aux chastes joies promises qui la détournaient des malheureux. Une pitié la poussait vers eux, féconde, irrésistible, — douloureuse néanmoins, car souvent, lorsqu'elle les avait quittés, lorsqu'elle se retrouvait seule dans sa chambre, se faisant compassion à son tour, navrée des sacrifices consentis, elle fondait en larmes.

La première fois qu'elle revit Gérard, elle lui tendit les mains et

laissa longuement ses yeux fixés sur lui. Tout ce que cette créature possédait de tendresse virginale débordait en ce regard.

— Si cependant Dieu nous séparait? soupira-t-elle.

— Jamais, jamais! s'écria M. Dalisier. Ne parlez pas ainsi, Paule, cela nous porterait malheur.

Il s'assit près d'elle. Il avait tant de choses à lui dire, sa vie de tous les jours inspirée par elle, guidée par elle, ses nouveaux rapports avec son père et la tyrannie de ce dernier qui, sous prétexte qu'il se découvrait un fils, le retenait impitoyablement, durant de longues semaines, loin de Pierrelaurès, et les projets d'avenir, l'existence à deux, délicieuse, sans fin, qui bientôt serait leur partage! Paule se courbait sous l'alanguissement des paroles, sous l'amertume des pensées.

— Quand votre père doit-il venir? demanda-t-elle.

— Il est allé liquider sa situation en Autriche. Il ne veut plus entendre parler d'affaires et ce sont les dernières qu'il ait à régler. Dès qu'il aura fini, nous le verrons poindre.

— Combien durera son absence?

— Deux mois sans doute.

— Deux mois! répéta Paule, comme soulagée.

— C'est bien long. Mais auprès de vous, je puis tout supporter, même cet insupportable délai.

Plongée dans une préoccupation obsédante, elle ne répondait pas.

— Paule, reprit en souriant Gérard, que se passe-t-il? ne m'aimeriez-vous plus?

— Moi? dit la jeune fille d'un ton déchirant. Jamais je ne vous ai tant aimé!

Gérard ne put se dissimuler longtemps que Paule n'était plus la même avec lui. Elle apportait dans leurs entretiens une réserve singulière et semblait fuir tout sujet qui pût amener une explosion de sentiments ou de paroles. Elle ne faisait aucune allusion à leur mariage. Une inexplicable mélancolie posait son empreinte sur ses traits fatigués. Gérard s'en demandait le motif. Que son image fût toujours au fond de ce cœur, il n'en doutait pas; il n'avait, pour l'y trouver, qu'à plonger son regard dans ces grands yeux limpides, il sentait encore rayonner autour de lui la chaleur d'une tendresse attentive et pure. Mais cependant, les allures de Paule changeaient. Peut-être, l'amour seul la rendait-il plus craintive en l'effarouchant par le propre excès de son ardeur. Dès lors, il se fit un frère plutôt

qu'un fiancé, plein d'ineffables attendrissements pour cette candeur exquise.

La vie est faite de contrastes : sa rentrée à Pierrelaurès, qui mettait aux joues de Paule des pâleurs plus marquées, eut le don de ranimer Hélène et de rasséréner presque M^me^ de Brussange. A la première nouvelle des crimes imputés à James, il avait eu un si vigoureux haussement d'épaules qu'Hélène avait failli l'embrasser.

— Vous ne croyez donc pas, mon cousin...

— Que James soit un lâche? Non, miss Hélène, je ne le crois pas du tout.

— Mais il est à Londres!

— Pour obéir à lord Melwin.

— Mais il ne nous écrit pas.

— Pour obéir au proverbe.

— Quel est le proverbe assez impertinent...

— *Time is money*, miss Hélène, et James est Anglais jusqu'aux moelles. S'il se mêlait de vous écrire, décemment il ne s'en tirerait pas à moins d'un volume chaque fois : cela lui prendrait tout son temps.

— Et vous supposez qu'il a mieux à faire?

— Je ne suppose pas, j'en suis sûr.

— Kate aussi en est sûre, dit brusquement Hélène avec un petit accent de révolte.

— Cela prouve que Kate est une jeune personne raisonnable.

— Tandis que moi...

— Vous, miss Hélène, vous êtes juste le contraire.

Ce ton léger, cette tranquillité railleuse, jetaient un baume sur la plaie. Il n'était pas possible, s'il n'y avait en faveur de James quelque circonstance atténuante, qu'un homme du caractère de Gérard eût le courage de la plaisanterie. Hélène s'accrochait à son cousin pour obtenir des explications :

— Je vous en prie, dites-nous...

— Que voulez-vous que je vous dise? Je ne sais rien, sinon que James est un galant homme. Cela me suffit.

— Vous l'avez vu avant son départ?

— Certainement. Il est venu me dire adieu, m'a jeté autour du cou ses grands vilains bras...

— Oh! vilains...

— Je croyais vous faire plaisir. Il m'a donc jeté ses bras au cou,

a marmotté deux ou trois phrases où j'ai surtout remarqué le mot « Hélène » et m'a quitté sur un vigoureux *shake-hands*. Maintenant, il ne vous a pas encore donné signe de vie? Raison de plus pour que vous le voyiez accourir avant peu.

En même temps qu'Hélène se reprit à une lueur d'espoir, elle se reprit à toute sa sécurité. L'orage d'un moment ne laissa rien traîner derrière lui.

Et Paule observait toujours.

— Quoi! de si cuisantes douleurs faisant place soudainement à des allégresses si fortes! Où donc était l'équilibre? Devait-on passer incessamment du trop-plein de la peine au trop-plein de l'extase? N'y avait-il rien de fixe au monde, rien de stable? Certes, elle était satisfaite de la paix retrouvée d'Hélène, reconnaissante à Gérard d'avoir déridé d'un mot sa pauvre petite sœur; mais de pareilles épreuves, n'eussent-elles mis qu'une ombre entre deux êtres et cette ombre même se fût-elle tout à coup dissipée, marquaient les terrestres amours du sceau d'une irrémédiable fragilité.

M^me^ de Brussange n'avait pas l'intérêt de Paule à faire des comparaisons; Gérard lui rendait l'insouciance d'Hélène, c'était l'essentiel. S'il l'avait pu guérir en outre de ses appréhensions à l'endroit de Marc, elle se fût déclarée la mère enviable entre toutes. Car plus elle étudiait son neveu, plus elle lui découvrait de mérites. Quel solide appui pour Paule, quel fidèle compagnon de route! et quelle aberration de sa part, quand jadis elle ne voyait que désastres et calamités dans un mariage possible! Elle se dédommageait à présent de ses rigueurs si follement calculées; elle l'en dédommageait aussi : Gérard ne devenait pas seulement le fils, il était le fils privilégié, le confident, le conseiller.

— Si bien, remarquait M. de Brussange, que tu m'as supplanté.

— Comment pouvez-vous dire, Léopold...

— Qu'est-ce que cela fait, si je ne me plains pas?

Une personne qui ne comprenait rien à l'accalmie brusque de Pierrelaurès, c'était l'intrépide Arabelle. Donnez-vous donc la peine de mettre les gens sur leurs gardes pour les voir s'endormir dans l'obstination de la sécurité! M^me^ de Laubermont n'admettait pas qu'on laissât à James les coudées aussi franches. A la place de M. de Brussange, elle eût posé son ultimatum. Et comme la situation d'Albéric se serait trouvée simplifiée! D'autant qu'il adorait Kate, Albéric; toutes ses lettres en faisaient foi : un lyrisme!

— Qu'il l'épouse! insinua Gérard.

— Oh! mon Dieu, si lord Melwin y consent...

— Est-elle majeure?

— Une Indienne, ça doit toujours l'être.

— Alors, elle n'a pas besoin de consentement.

— Mais elle ne possède rien.

— Albéric est riche pour deux.

— Pas pour trois ou quatre. Et si peu qu'ils aient d'enfants... Vous en décidez à votre aise... D'ailleurs que faites-vous là dedans de mon frère James? Un concurrent sérieux.

— A l'héritage?

— Par ricochet.

— En principe et en droit, il est le futur héritier de votre oncle.

— Oui, mais avec Kate dans la succession, ce qui diminue singulièrement le droit.

— Sans toucher au principe.

— D'accord. Convenez toutefois qu'à l'âge de James, devant une pareille tentation de richesse...

— On ne peut faire moins que de se vendre, chère Madame.

— Cela se voit, cher Monsieur.

Gérard s'amusait beaucoup des alertes où ces conversations jetaient Hélène. Le nom de Kate était particulièrement désagréable à la jeune fille et l'acharnement d'Arabelle à en semer toutes ses phrases la mettait, quelle que fût sa confiance, sur des charbons ardents. Pourquoi toujours Kate? — Eh! parce que M^me^ de Laubermont était femme de naïveté médiocre et mère pressée par excellence. Celle-ci avait hâte de voir régler le sort d'Albéric, celle-là n'imaginait point que son frère, — taillé, selon les probabilités, sur le même patron qu'elle, — hésitât indéfiniment entre l'Indienne doublée des galions de lord Melwin et cette petite Hélène que ne doublait rien du tout. En le livrant seul aux instigations de la vanité, sans un mot pour lui rappeler ses devoirs, sans un signe pour l'arrêter, on s'exposait à lui voir descendre la pente attirante d'une perfidie où s'attachaient le bénéfice d'un grand titre et les commodités d'une fortune énorme. Aux yeux d'Arabelle, la partie valait bien la peine d'être jouée : quelques lignes d'Hélène empêcheraient la débâcle. Car James ne pouvait avoir oublié ce qu'il devait à M. de Brussange; la reconnaissance la plus banale l'enchaînait au père et, partant, à la fille; il ne voudrait pas rougir toute

la vie. Encore fallait-il l'informer qu'il aurait à rougir... Tandis qu'on ne l'en prévenait seulement pas! Ces choses-là ne viennent point d'elles-mêmes à la pensée, ou, quand elles viennent, vous les écartez, si personne ne vous force à les regarder en face...

Plus que le persiflage de Gérard, une chose surtout irritait Mme de Laubermont : le calme olympien de M. de Brussange. On aurait juré qu'il ne s'agissait pas d'Hélène. Si d'aventure ce nuageux Léopold daignait s'assombrir, c'était, dans des moments où il ne se savait pas observé, lorsqu'il examinait Paule et M. Dalisier marchant l'un près de l'autre le long de la terrasse. Son visage prenait alors une expression d'inquiétude cruelle, que peu à peu dissipait un air de profonde résignation. Ces poètes, quelle race inconséquente! Gérard et Paule n'étaient pas à plaindre : ils s'entendaient à merveille, rien ne leur manquerait, ne seraient-ils pas très riches? Hélène, au contraire... Et, dans l'esprit de Mme de Laubermont, recommençait la bataille pour les intérêts d'Hélène représentés par les intérêts d'Albéric.

Arabelle ne se trompait pas : M. de Brussange, à des signes imperceptibles, à ces indices que l'âme recueille sans les préciser, sans même savoir d'où ils viennent, sentait en Paule un sourd travail étrange. Le rire sonnait toujours l'or pur, avec des nuances de notes brisées; la flamme des pupilles irradiait toujours, avec de subites lueurs mornes. Il l'étudiait attentivement : jamais Paule n'avait été plus belle, mais d'une beauté qui la transfigurait presque. Lorsqu'elle passait à travers les corridors du château, dans les allées du parc, le long des maisons du village, sa démarche prenait comme une majesté de lenteur; on eût dit qu'un poids l'écrasait et que plus il se faisait lourd, plus elle se faisait grande. Qui donc l'exhaussait ainsi sous le fardeau, et quel était ce fardeau? Léopold n'osait interroger sa fille, encore moins alarmer sa femme ou Gérard en les avertissant; mais une sorte de religieux émoi l'envahissait. Dieu seul au monde pouvait vaincre Gérard auprès de Paule; est-ce que Dieu voudrait lui prendre son enfant?... Il ne la lui disputerait pas, il avait eu dès l'âge de raison l'habitude des soumissions aveugles aux volontés d'En-Haut, mais quelles luttes terribles il faudrait livrer à celui qui déjà la tenait pour sienne! comme il était plein de sécurité, celui-là!

Justement, tandis que M. de Brussange s'abandonnait à ses tristes préoccupations, de la cour montait la voix joyeuse de Gérard :

— Miss Hélène? miss Hélène?

— Je dessine, mon cousin.

— Mettez-vous à la fenêtre.

— Voici. Qu'y a-t-il pour votre service?

— Il y a, miss Hélène, que, si vos yeux valent les miens et qu'il vous plaise nous rejoindre, Paule et moi, vous apercevrez, au bout de l'avenue, un landau qui monte.

— Eh bien, Gérard, que me fait ce landau qui monte?

— Rien du tout. Mais, devant lui, vous distinguerez, marchant d'un bon pas...

— M^me^ de Laubermont. Je sais : elle a peur de fatiguer ses chevaux.

— Jugement téméraire.

— Je vous assure.

— Au moins cette fois-ci. Pas de traces de M^me^ de Laubermont, mais un grand diable de corps qui...

— Ah! mon Dieu! cria la jeune fille.

Elle dégringola les escaliers, en un bond fut dans la cour. Oui, c'était lui, c'était James! Enfin!

Et le père et la mère accouraient et toute la famille se trouva groupée dehors, sous le beau soleil, Hélène rouge comme une cerise, pendant que là-bas James doublait les enjambées et qu'Albéric avait peine à le suivre. Bientôt les mots se mêlèrent :

— Hélène!

— James!

Et l'ivresse de se revoir, et l'ivresse de se le dire, et les effusions que jadis, à cet endroit même, Gérard déclarait si ridicules, Gérard occupé, en ce moment, à chuchoter tout bas dans le cou de Paule :

— Ils se croient heureux! que seraient-ils donc, s'ils étaient à ma place?

Le landau fit, à son tour, une entrée solennelle et déposa, devant le perron, la non moins solennelle M^me^ de Laubermont, flanquée de sa fille Édith.

— Hein? quelle joie! Ne m'en parlez pas, dit Arabelle.

M^me^ de Brussange ne put s'empêcher de rire : c'était, à une variante près, l'exclamation du retour de Londres. Quand on fut installé au salon, Hélène prit ses airs de circonstance, et, levant vers James un index menaçant :

— Et Kate? demanda-t-elle.

— Albéric vous renseignera, répondit le flegmatique Anglais, à mille lieues de soupçonner tous les sous-entendus de l'interrogation.

— C'est elle qui vous a empêché de m'écrire?

— Non, je n'ai vraiment pas eu le temps.

— *Time is money*, miss Hélène, articula l'ironique Gérard.

— Je voudrais pourtant bien savoir, James, comment vous n'avez pu trouver une minute...

— Parce qu'une minute, c'est trop court.

— Quand je vous disais! reprit Gérard en sourdine.

— Et puis, fit Albéric, si vous vous imaginez que lord Melwin soit un oncle commode. Lorsqu'un entêté de son calibre est en face d'un entêté du calibre de James, il faut mettre les heures doubles pour bâcler la besogne. Lord Melwin voulait absolument que James fût son héritier et prît Kate, la délicieuse Kate, en avancement d'hoirie; de son côté, James voulait absolument que je fusse l'héritier de lord Melwin et que j'eusse Kate par-dessus le marché. Ni l'un ni l'autre n'en démordait et nous serions encore là-bas, si je n'avais trouvé le moyen de concilier les parties. J'ai proposé à notre oncle de trancher la question, selon la méthode de Salomon : à moi Kate, à James l'héritage.

— Il n'a pas eu l'imprudence d'acquiescer, j'espère? cria M^me^ de Laubermont.

— Je vous demande pardon, maman.

— Mais cette créature n'a rien.

— Je suis riche pour deux.

— Quand je vous disais! recommença Gérard.

— D'ailleurs, Arabelle, observa James, celle qui devait être notre cousine, ne perdra rien à devenir votre fille et ma nièce. Je m'en charge.

— Ah! dans ces conditions...

Hélène se serrait contre son fiancé, toute rayonnante :

— Vous savez, j'aurai une confession à vous faire.

— Une confession?

— J'ai été si injuste!

Avec l'amour triomphant de la jeune fille, la joie rentrait dans Pierrelaurès. On fixa la date du mariage à l'expiration du deuil de lord Melwin pour que le vieillard y assistât.

— Quel dommage que ce deuil soit si long! dit Hélène à Paule.

— Impatiente, va! répondit la sœur.

— Oh! tu te trompes, ce n'est pas ce que je pensais... Je pensais que, sans lui, nous aurions pu nous marier le même jour. Mais Gérard ne consentira jamais à m'attendre.

— Qui sait! murmura Paule.

Dans ce retour aux tranquillités anciennes, Gérard crut retrouver aussi la fête de ses premiers épanouissements. Cependant, à de certaines heures, il avait d'horribles angoisses. Comme ces visions éblouissantes du songe, que jamais on ne peut saisir, qui montent et disparaissent dans d'impalpables nuées, Paule lui échappait. Où donc s'envolait-elle si loin de lui, si loin de la terre? Quels cieux allait-elle hanter dont il n'était pas digne? Elle n'avait plus la réserve des temps de son retour ni pourtant les expansions de jadis. Elle semblait comme aguerrie contre les douceurs un moment redoutées; elle l'enveloppait d'incessantes tendresses, viriles et radieuses; une flamme étrange allumait ses prunelles. Si, parfois, vaincue dans il ne savait quelle lutte, elle s'arrêtait indécise près de lui, l'examinant avec crainte, vite elle secouait la torpeur, lui parlait longuement de M. Dalisier, l'entretenait des devoirs nouveaux du fils à l'égard du père, lui traçait la voie à suivre pour ramener l'athée à Dieu.

— Gérard, disait-elle, cette mission-là doit être votre devoir le plus cher.

— Mon devoir le plus cher, Paule, c'est votre bonheur.

— Non, non, mon bonheur, je l'ai, mais votre père...

— Eh bien! vous me servirez de guide auprès de lui.

Elle le menait vers ses pauvres.

— Je veux que vous les aimiez aussi, Gérard, commandait-elle.

Il ne comprenait pas : c'était l'héritage qu'elle lui laissait, tout ce qu'il devait garder de ce qui les avait unis.

Jacqueline, infirme depuis quelque temps, agonisait sur son grabat. Hors Paule et le curé, personne ne s'occupait de la moribonde. La jeune fille assistait à cette fin lugubre dont pas un parent, pas un ami ne saluait la dernière heure. Cet abandon la navrait. A chaque instant, on l'envoyait chercher du château... des visites, des félicitations pour les prochains mariages! la joie, enfin, tandis que Jacqueline se mourait! On ne lui laissait même pas la liberté de bercer le râle de la femme qui avait nourri la mère de Gérard!...

Le soir, elle revint à ce chevet désert.

Aux gémissements suprêmes de la vieille se mêlaient, arrivant de la chaumière voisine, les cris de la petite Élisa. Ces deux souffrances, l'une prête à finir, l'autre qui commençait à peine, lui montraient la vie pour les misérables comme un vaste champ de bataille, du berceau jusqu'à la tombe. Gérard l'avait accompagnée, il ne put la décider à rentrer. Jacqueline allait rendre le dernier soupir, elle ne la quitterait pas.

— Alors je reste près de vous.

— Restez, mon ami.

Comme les cris d'Élisa continuaient avec persistance :

— Voulez-vous, dit-elle, me faire bien plaisir? Allez me la chercher.

Et, lorsqu'elle eut la petite, elle la consola, l'endormit contre sa poitrine et l'y retint appuyée, tandis que, penchée vers Jacqueline, elle lui disait de sa voix harmonieuse les prières des agonisants : « Partez, âme chrétienne! » Gérard était remué profondément. Cette évocation d'anges, de saints, de bienheureux descendus au-devant de l'humble, cette voix où vibraient toutes les ardeurs de la foi, cette enfant endormie dans les bras de cette créature — médiatrice placée sur le chemin du ciel pour en ouvrir les avenues — et ce grabat ennobli par la majesté de la mort chrétienne, tout ce spectacle de choses dont il n'avait point le soupçon le tenait haletant.

Lorsque les prières furent terminées, il s'approcha de Paule :

— Vous vous rendrez malade. Venez.

— Qui les gardera?

— Je vais chercher une de vos femmes.

— Non, pas de mercenaires ici. Nous sommes les privilégiés de ce monde : c'est aux privilégiés que le devoir du sacrifice incombe. Gérard, reprit-elle en fixant sur lui la claire irradiation de ses pupilles, ne le croyez-vous pas?

— Je le crois, Paule.

Elle ajouta lentement, comme pour mieux graver ses paroles en celui qui l'écoutait :

— Ce sacrifice, pour être méritoire, doit être sans restriction, sans arrière-pensée, absolu !

Il l'enveloppa d'un regard d'épouvante.

Édouard Delpit.

(*A suivre.*)

# REVUE LITTÉRAIRE

# LES ROMANS NOUVEAUX

I. *L'Idiot*, par Th. Dostoïevsky, traduit par Victor Dérely. 2 vol. (Plon). — II. *Marfa, le palimpseste*, par Gilbert-Augustin Thierry. (Perrin). — III. *Une Paroisse isolée*, par F. Marion Crawfort. (Dentu.). — IV. *Madeleine*, pièce en quatre actes, d'après Wilkie Collins, par R. du Pontavice du Heussy. (Ollendorff.) — V. *Née Michon*, par Henry de Pène. (*Id.*) — VI. *Jan de la Lune*, par Firmin Boissin. (Savine.) — VII. *Le Roman d'un Jésuite*, par G. de Beugny d'Hagerue (Palmé). — VIII. *Marthe et Christine*, par Zari. (Dentu.) — IX. *Ici-bas*, par Eugène de Fallois. (Robert.) — X. *Pauvre petite*. (Ollendorff.) — XI. *Madame de Châteaubriant*, par Félix Bono. (Lefort.) — XII. *Chicot*, par A. Le Hounec. (Calmann-Lévy.) — XIII. *Ellen Gordon*, par Mme Maryan. (Bibl. des Mères de famille, Didot.) — XIV. *Vieille Cygale*, par Jacques Bret. (Gautier Blériot.) — XV. *Deux Puissances ennemies*, par Pierre du Château. (*Id.*) — XV. *Théa, poème sur la vie chrétienne*, par le P. Sernin Marie de Saint-André, Carme-Déchaussé. (Poussielgue.) — XVI. *Madeleine*, par Émile Gossot, ouvrage récemment couronné par l'Académie française. (Perrin.) — XVII. *L'Héritage de Tantale*, par Marie Poitevin. (Bibl. des Mères de famille, Didot.) — XVIII. *Tout ou Rien*, par Louis Collas. (Plon.) — XIX. *Polikouchka*, par le comte Léon Tolstoï, traduit par Halpérine. (Perrin.) — XX. *L'Histoire d'une Femme*, par Pierre Durand. (Calmann-Lévy.) — XXI. *Chez nous*, par Jean Fusco. (Ollendorff.)

## I à IV

... Contenter tout le monde !
Écoutez ce récit, avant que je réponde.

Ce n'est pas dans notre métier qu'il faut chercher à résoudre les problèmes dont Raçan proposait les difficultés au vieux Malherbe; La Fontaine eut beau jeu de s'en tirer par un apologue!

Donnez-nous, dit un de nos correspondants, un aperçu assez net, assez développé, des romans que nous ne voulons pas lire, mais qui font quelque bruit dans le monde. « Gardez-vous-en bien! nous écrit-on de province; un mot suffit pour indiquer le danger, s'étendre davantage, quand il s'agit d'une œuvre malsaine, c'est souvent inviter à la lire. » — « Condamner nos livres d'un seul trait, s'écrient les romanciers, quelle injustice, quelle étroitesse! Faites au moins la part des entraînements de l'époque, n'étouffez pas les quelques aspirations louables, ne découragez pas ceux qui hésitent entre le bien et le mal! D'ailleurs, si vous passez sous silence la question du talent, votre revue ne sera plus qu'un catalogue de librairie. » Comment concilier ces réclamations contraires, et bien d'autres encore? Nous n'ignorons pas quels devoirs impose l'honneur d'écrire dans une Revue du caractère de celle-ci, nous ne nous dissimulons pas les difficultés de la tâche; mais si, pour la bien remplir, il nous manque une infinité de choses que nous voudrions posséder, on nous accordera, du moins, que nous n'avons jamais sali notre plume, même en analysant certains romans dont il fallait parler, et que jamais, non plus, nous n'avons sacrifié les droits de la morale à la vogue, à la camaraderie ou à la réclame. Aussi, dans l'impuissance de contenter également tous nos estimables correspondants, sommes-nous décidés à ne pas changer de ligne de conduite. Nous imiterons le *Meunier* de La Fontaine, en continuant à suivre, de notre mieux, l'inspiration de notre conscience. Ceci dit, entrons en matière.

On ne nous reprochera pas, sans doute, d'accorder une attention spéciale aux romans russes, ils renferment des thèses sociales et philosophiques devant lesquelles on est forcé de s'arrêter. — « En Russie, les idées ne passent que dissimulées dans les mailles souples de la fiction, mais là, elles passent toutes, et la fiction qui les abrite prend l'importance d'un traité doctrinal, » comme le dit très bien M. de Vogüé. Le judicieux auteur de *l'Étude sur le Roman russe* s'est encore chargé de nous faire les honneurs d'une traduction nouvelle de Dostoïevsky, intitulée *l'Idiot*, en développant, dans la préface, les réflexions qu'il avait exprimées déjà, au sujet de cette étrange conception. Parmi les nombreux ouvrages de Dostoïevsky, les plus célèbres sont : *Crime et Châtiment*, *les Possédés* et *l'Idiot*, sorte de trilogie bizarre qu'il faut lire tout entière, pour se faire une idée des extravagances de l'esprit russe. Nous avons

parlé des deux premiers, il nous reste à présenter *l'Idiot*. Ce roman, en deux volumes, ces huit cents pages de texte fin et serré, sera-t-il lu bien consciencieusement chez nous? Aura-t-on le courage de tâtonner aussi longtemps au milieu « de l'épais brouillard » dont M. de Vogüé se fatigue quelquefois, lui-même? Une telle lecture devient un labeur; c'est un travail que de chercher à se reconnaître parmi ces personnages sans nombre, ces conversations incohérentes, cette intrigue confuse et mal tracée. Que de perles, cependant, sous ces broussailles, quelle étonnante puissance d'observation, quelle vie, quelle illusion de réalité dans ces détails! Quelle admirable peinture de mœurs, aussi, quoique poussée souvent jusqu'à la caricature, et quelle abondante matière pour qui veut étudier, creuser, penser! Un Français, hôte de la Russie pendant de longues années, le disait très justement : « Lisez *l'Idiot*, vous connaîtrez toutes les classes de la société, toutes les variétés des types et des caractères nationaux, et vous aurez fait un voyage des plus instructifs dans le vaste empire des tzars!

*Crime et Châtiment* sera toujours compté comme le chef-d'œuvre de Dostoïevsky, il se place bien au-dessus de ses autres romans par la vigueur des conceptions, l'intensité de l'effet, la profondeur de l'analyse psychologique; mais *l'Idiot* a cela de curieux que le romancier s'y peint dans le héros, non pas tant comme il était, que comme il eût voulu être. Son prince Muichkine, atteint du *mal sacré*, se montre supérieur à tous ceux qui l'entourent, « les bons instincts de la nature humaine subsistent seuls en lui. *L'Idiot*, c'est le saint, l'innocent du moyen âge et des campagnes, placé sur un plus haut degré de l'échelle sociale ». Un saint d'un genre nouveau, car il se croit libre penseur, sa foi au Christ *russe* ne se réveille guère que dans ses violentes diatribes contre le catholicisme, la religion « antichrétienne » pour Dostoïevsky; lequel agite toujours les questions religieuses, sans parvenir à se dégager des haines cruelles si perfidement entretenues, parmi les Russes, contre l'Église romaine.

Un des traits originaux du caractère de Muichkine est son amour platonique pour toutes les femmes; celles-ci se sentent mystérieusement attirées vers lui et, jusqu'à la fin du second volume, on se demande laquelle il préférera de Nastasia, la femme perdue, ou d'Aglaé, la jeune fille pure et bien née? Voilà le nœud de l'intrigue. Aglaé et Nastasia se disputent l'*idiot* avec des jalousies furieuses, ce qui n'empêche pas cette dernière de le fuir sans cesse, pour

vivre en compagnie de Rogoijne, un demi-sauvage qui, la malheureuse le pressent, devra fatalement l'assassiner. Quant à Aglaé, elle lutte, avec de surprenantes alternatives, entre sa passion et son dédain pour le prince. Au milieu d'une scène des plus étranges, Muichkine se décide à épouser la pécheresse, afin de la réhabiliter et de prouver qu'il vénère la femme, même dans son abjection. Le pauvre utopiste se voit fort mal récompensé de cet acte chevaleresque... Natalia Philippovna lui échappe au moment où le cortège nuptial s'avance pour la conduire à l'église. Elle va, de nouveau, rejoindre Rogoijne... celui-ci la tue le soir même. Le prince abandonné retrouve son rival et tous deux s'endorment, dans les bras l'un de l'autre, aux pieds du lit où repose le cadavre de Nastasia. M. le vicomte de Vogüé admire beaucoup cette « scène qui nous glace d'effroi, suivant lui ; une des plus puissantes que Dostoïevsky ait jamais écrites ». Sans oser contredire une telle autorité, avouons, tout bas, que l'extravagance de la donnée nous semble en affaiblir considérablement l'effet... Comment, du reste, juger dans « notre Occident européen » où les intelligences et les sentiments sont équilibrés par la raison dans les têtes un peu saines, ce qui se passe, là-bas, chez les Slaves, dont les passions atteignent si vite les confins de la démence? Comprendrons-nous jamais ces « tempéraments outranciers » des Russes, ce mal russe dont le nom reste intraduisible, cette folie slave qui surpasse toutes les combinaisons de l'imagination, fût-elle même celle d'un Shakaspeare?

D'après l'auteur de la préface de l'*Idiot*, une telle œuvre serait venue trop tôt. « Dans cinquante ans, quand la science de l'homme aura imposé au grand public la lente et inévitable révolution à laquelle nous assistons, quand il aura fallu rayer des dictionnaires beaucoup de vieux vocables dont l'acception, trop étroite, ne répond plus à l'état de nos connaissances, et en premier lieu, celui de *fou* et de *folie;* on s'apercevra que ce Russe audacieux a remué bien des problèmes qui seront alors, sinon résolus, du moins acceptés de tous... » Si l'on parvenait, en effet, à détruire la responsabilité de la conscience, ce que M. de Vogüé appelle « le *christianisme essentiel*, l'idéal moral et *religieux* » de Dostoïevsky, paraîtrait peut-être suffisant aux générations nouvelles ; en attendant, ce qui, grâce à Dieu n'arrivera jamais, nous croyons qu'il est dangereux de respirer, sans précaution, la poussière soulevée par ces fameux remueurs d'idées, quoi qu'on en dise, si impuissants dans leur

orgueil. On nous a demandé, de plusieurs côtés, si les romans russes et, en particulier ceux de Dostoïevsky, pouvaient être remis entre toutes les mains. Laissons M. de Vogüé répondre, on ne le soupçonnera pas de rigorisme : « Ce réaliste, écrit-il, en parlant de Dostoïevsky, qui prodigue les situations scabreuses et les récits les plus crus, n'évoque jamais aucune image troublante, mais uniquement des pensées navrantes. Je défie qu'on cite, dans toute son œuvre, une seule ligne suggestive pour les sens, où l'on voie passer la femme comme tentatrice; il ne montre le nu que sous le fer du chirurgien; sur un lit de douleur. En revanche, tout à fait en dehors des scènes d'amour, absolument chastes, le lecteur attentif trouvera, dans chaque roman, deux ou trois pages où perce tout à coup ce que Sainte-Beuve eût appelé une pointe de sadisme. » A présent, ceux qui ont à diriger les autres, dans leurs lectures, peuvent décider eux-mêmes.

*Marfa* ou *le palimpseste*, nouvelle moitié russe et moitié française, assez adroitement délayée pour fournir la matière d'un volume, est signée d'un nom doublement lourd à porter, et que M. Gilbert-Augustin Thierry soutient avec une plume légère. M. G. Thierry aborde, cette fois, le genre nouveau où l'on prétend faire se rencontrer « l'art du médecin et celui du romancier ». Afin de rajeunir le roman, on y multiplie les scènes d'hypnotisme, comme on les étale sur d'immenses toiles, au milieu de nos salons de peinture ; le magnétisme remplace le miracle, le somnambulisme aidé de la charlatanerie, sert à nier le surnaturel ou à en affaiblir l'idée et, par toutes les routes, même les plus détournées, on travaille au triomphe du matérialisme. Chez Dostoïevsky, l'idiotisme, la folie, étudiés sous un certain jour, amènent à une sorte de mysticisme vague, au fond duquel se noient le mérite et la dignité de la personne humaine, ici on met en question la spiritualité de l'âme, en s'attaquant au sentiment qui la prouve davantage. Cette torture morale, ressentie dans tous les temps, chez tous les peuples, par le coupable, cette honte de soi-même, cette douleur affreuse après le crime, même le mieux caché, le remords enfin, dont les grands génies tant païens que chrétiens, ont tiré de si admirables effets, « doit-il être classé, ainsi que le veut la science athée, comme un cas purement pathologique, n'impliquant, en aucune façon, l'existence de la conscience ni celle de Dieu? » Tel est le problème posé par M. G. Thierry, qui laisse indécise la

conclusion de sa « recherche osée du grand Inconnu ». Le grand Inconnu ne doit-il pas demeurer l'*Incognoscible* pour une certaine école?.... C'est presque un conte de Poë que l'histoire de *Marfa :* le sang macule le palympseste où se retrouvent d'antiques formules d'incantation, le crime se révèle dans les terribles accès d'un halluciné, mais l'auteur entremêle ces effrayantes choses de spirituelles boutades sur le régime actuel et de description d'un réalisme très vivant, très ensoleillé. A part les triviales grossièretés dont M. G. Thierry se plaît à émailler le langage des paysans, quand ils parlent des *curés*, *Marfa* nous semble de meilleure compagnie que le *Capitaine sans façon;* il va sans dire, cependant, que nous ne la mettons pas au nombre des ouvrages moraux.

Wilkie Collins, le célèbre auteur de *la Femme en blanc*, a pris aussi le *remords*, ou plutôt le *repentir*, comme sujet d'un de ses romans : *la Morte-vivante*, mais, s'il ne l'a pas traitée avec toute l'élévation du sentiment chrétien, du moins, est-il resté sous l'influence des idées répandues dans le monde par l'Evangile. La situation dramatique de la *Morte vivante* convenait au théâtre, Wilkie Collins l'y transportant lui-même, sous le titre de *Madeleine*, a obtenu, en Angleterre, un immense succès. Adoptée ou traduite sur la plupart des scènes de l'Europe et de l'Amérique, *Madeleine* n'a pu jusqu'ici être représentée en France. Notre théâtre qui fournit si souvent l'étranger, ne lui emprunte pas volontiers; il admettra d'autant plus difficilement, croyons-nous, la traduction de *Madeleine*, par M. du Pontavice, que le traducteur prétend ne rien changer à l'œuvre du maître. Dans la pièce, comme dans le roman, *la Madeleine* est fort modernisée; pour la réhabiliter, Wilkie Collins ne manque pas d'attaquer la société tout entière et ses principes les plus respectables; pour grandir son héroïne, il peint la femme honnête avec des couleurs chargées et rend une victime presque odieuse, alors qu'elle devrait exciter la pitié. On connaît la donnée de la *Morte-vivante :* Des circonstances exceptionnelles permettent à une irrégulière de prendre le nom et l'état civil d'une jeune fille qu'elle croit morte; elle se fait aimer et respecter dans ce nouveau rôle; à la veille de contracter un brillant mariage, Merey voit, tout à coup, surgir la prétendue morte, laquelle réclame ses droits avec une violence assez légitime. Cette dernière ne possède aucune preuve pouvant établir son identité, elle ne serait pas crue sans un aveu héroïque de celle qui l'a

dépouillée... On connaît également la rudesse vigoureuse de l'auteur et l'original talent avec lequel il a tiré parti d'une si émouvante situation; on sera néanmoins. ce nous semble, de l'avis « des autocrates de la science » qui ont écarté Madeleine du répétoire français, du moins sous sa forme trop anglaise; nous dirions, nous, trop protestante. Non que Collins se fasse scrupule d'attaquer le clergé anglican, mais parce qu'il donne à son *prédicateur* une attitude et des allures qui choqueraient, en France, le public le moins clérical. Comment tolérer, avec nos habitudes catholiques, ce jeune ministre absolvant la pécheresse au milieu d'une déclaration d'amour, prêchant le socialisme, sifflant un air d'opéra aux oreilles de son évêque et finissant par épouser la brebis retrouvée! Si tout cela n'est guère possible, sur la scène, il nous paraît intéressant de le lire dans une traduction élégante et fidèle, ne fût-ce que pour comparer la pièce de Wilkie Collins à son roman.

Avant de quitter les œuvres étrangères, mentionnons encore un roman très remarquable de F. Marion Crawfort, jeune écrivain américain, qui joint à beaucoup de talent le mérite de savoir respecter sa plume. Plus d'une page d'*Une Paroisse* isolée rappellent à la fois Goldschmit et Georges Eliot, le cadre de l'action; la manière de voir et d'écrire, tout est plus anglais qu'américain dans ce roman. S'attachant à de minutieux détails, long à s'échauffer, arrivant au dramatique, mais ayant l'air de se contenir toujours, comme s'il craignait l'emphase ou la démesure, dont nos voisins ont tant d'horreur, Crawfort fait penser à ces fusées qui crépitent et grondent indéfiniment avant d'éclater en gerbe ébouissante. Son tracé des caractères s'enlève d'une façon très remarquable sur le fond un peu terne; on n'en peut voir un plus touchant, que celui de l'héroïne, ni un plus noble que celui de l'homme d'honneur, du véritable gentleman, calme et correct même, quand il lutte avec ses passions. Crawfort nous présente aussi un type de ministre anglican : vieillard débonnaire et très conservateur celui-là, bien complété par son énergique et digne moitié. Lorsque celle-ci arrache au vicaire un secret qui ne lui appartient pas, il y a une scène des plus curieuses. Sans le vouloir, les romanciers protestants semblent toujours faire la critique des ménages de pasteurs au milieu desquels l'idéal du sacerdoce chrétien subit un abaissement, pour nous, si grotesque. Le vicaire ne compte, du reste, ici, que parmi les personnages du second plan, tout l'intérêt se porte sur une situation dont les péri-

péties ne sont guère moins émouvantes que celles du drame de Willie Collins.

## V à VII

Nous rentrons en France avec M. de Pène, tout change : décors, esprit, donnée, personnages : nous voici, en plein, au milieu de la vie parisienne! *Trop belle*, que nos galants académiciens ne pouvaient manquer de couronner, a mis en verve son auteur; il poursuit vigoureusement l'étude de mœurs commencée. *Née Michon* ressemblera un peu à son aînée, et le livre aura presque la même conclusion morale, car notre romancier n'exclut point la morale de ses œuvres, il prend même soin de résumer celle qu'il entend tirer ici : « Si tu as des filles, écrit la vicomtesse d'Ossau, née Michon, dans la lettre qu'elle adresse à son mari avant de se suicider, prends garde qu'elles en sachent trop; si tu as des fils, dis-toi qu'ils n'en sauront jamais assez. Notre malheur, à nous deux, c'est que j'avais été élevée en vue d'un combat qui n'est point celui auquel la nature a destiné la femme... Tes délicatesses féminines m'ont fait plus que te chérir, mais il n'est pas prudent, pour un homme, de ressembler trop à l'hermine et de se retirer chez soi plutôt que d'affronter les boues de la vie. » Ces boues noires de l'asphalte parisien, le romancier les agite, pour nous montrer les corruptions de la grande ville, et il trouve que la plus lamentable, la moins réparable de toutes, c'est la perversion d'un cœur de femme auquel on enlève l'appui de la religion. A côté de celle qui tombe, dans un milieu où elle eût dû se relever, M. de Pène place une gamine parisienne, une petite cabotine, ne sachant d'autre catéchisme que son répertoire du théâtre, mais dont l'âme n'a point été desséchée systématiquement. La pauvre fille ne se relèvera que sous les douces caresses de la charité, toujours prête à laver les souillures humaines dans le sang du Sauveur. Les premiers chapitres de *Née Michon* sont écrits avec tout l'esprit, toute la science expérimentale du journaliste. On ne saurait mieux peindre la misère élégante, la vie précaire et cahotée du petit courtier en publicité, ni faire, plus lestement, le croquis du Marseillais. Le type de la maîtresse de pension, libre penseuse, paraîtra peut-être outré. Ce méphistophélès en jupon, qui corrompt ses élèves avec art, qui les pousse au mal pour se venger de Dieu et des hommes, dépasse la vraisemblance dans la monstruosité. Certes, M. Zola ne reprochera point, à son confrère, l'abus du personnage sympathique!

La femme la plus honnête du roman ne saurait songer à son passé sans rougir, et le vicomte d'Ossau, quoiqu'on le compare à l'hermine, mène une vie fort peu morale. M. de Pène appartient à la phalange la plus militante de la presse conservatrice, ne serait-on pas en droit d'attendre de lui, moins la complaisance à délayer les données ordinaires du roman parisien? Il voudrait, sans doute, ne toucher à la fange qu'en moraliste, il le fait même avec toute l'habileté, la dextérité possibles, mais c'est une besogne à laquelle il ne faudrait pas s'affectionner.

M. Firmin Boissin, dans un autre camp, sert aussi la cause catholique, il la défend par le roman comme par le journal. Son *Jan de la Lune* est emprunté à cette page d'histoire, dont M. Aimé Giron enluminait déjà l'un des côtés, l'année dernière, en nous racontant, on s'en souvient, la résistance énergique des honnêtes gens du Velay contre les tyrannies révolutionnaires. M. Boissin emploie des couleurs non moins vives pour peindre les luttes homériques des *Cébets* ou des *royalistes* du Vivarais avec les *Bizets* ou *républicains*. Luttes et combats d'autant plus acharnés, au fond des Cévennes, que ces montagnes retentissaient encore des cris féroces de la guerre de religion et que les petits-fils des Huguenots vaincus, poursuivaient d'implacables vengeances. D'une forme très littéraire, très soignée, avec une légère tendance aux affectations du style décadent, le roman de M. Boissin ne s'adresse peut-être pas assez à la masse. De pareilles monographies devaient, cependant, pouvoir être répandues sur les lieux mêmes, puis par toutes nos campagnes. Quoi de plus utile à faire lire aux paysans, à l'homme du peuple que ces réfutations, éloquentes et sincères des calomnies historiques, des ineptes mensonges débités par les feuilles radicales? Tandis que celles-ci travaillent à détruire, parmi le peuple, le patriotisme et la foi, des ouvrages, comme celui de M. Boissin, sont faits pour les réveiller tous deux, et nous voulons espérer qu'il est encore, dans nos provinces, plus d'un cœur de paysan capable de battre au souvenir des ancêtres, de ces vieux laboureurs chrétiens, de ces gars intrépides, qui défendirent, jusqu'au sang, la liberté de conscience, la vraie, celle qui n'est pas un leurre et une abominable hypocrisie! Nous voudrions pouvoir, également, recommander cette œuvre excellente pour les lectures en famille, mais deux ou trois scènes nous obligent à émettre quelques réserves. Une surtout, celle où la beauté, dans l'appareil primitif des naïades, transforme

soudain, par sa merveilleuse puissance, l'adolescent timide, sauvage, presque idiot, en un homme d'action, intelligent, audacieux, habile, que les *Cébets* accepteront bientôt, comme leur chef. L'idée ne manque pas de poésie, seulement elle est un peu trop païenne. Les nouvelles éditions nous la rendront mieux étoffée sans doute, et nous aurons alors le plaisir d'indiquer, pour tous, l'émouvante histoire de *Jan de la Lune*.

Quant au *Roman d'un Jésuite*, nos lecteurs n'ont pas besoin qu'on le leur recommande, ils savent toute la valeur de cette œuvre, ils savent que M. de Beugny d'Hagerue répond à une foule de préjugés, d'opinions erronées, de notions falsifiées, répandus non seulement parmi le peuple, mais encore parmi les classes éclairées et même parmi quelques chrétiens convaincus. La calomnie, cent fois démasquée, ne lasse jamais prise, il ne faut pas non plus se lasser de lutter contre elle. Notre sympathique collaborateur s'est servi de la plume tombée des mains des Crétineau-Joly et des Paul Féval pour continuer l'histoire des Jésuites français jusqu'à l'expulsion de la rue de Sèvres, il le fait sous la forme la plus entraînante. Ceux qui ont eu ici, la primeur de ce beau roman, voudront certainement le posséder en volume et le propager autour d'eux.

## VIII à XIX

La directrice d'un cabinet de lecture populaire nous racontait que les ouvrières qui viennent emprunter des romans chez elle, ne manquaient presque jamais de lui dire : « Surtout qu'il y ait des comtesses et des marquises! » Toutes les déclamations démocratiques ne changent point la nature de la vanité humaine, si avide de distinctions; elles ne détruiront pas non plus le besoin d'élégance, l'horreur des vulgarités, si instinctif chez les femmes, ennemies nées du matérialisme. Elles sont dans le vrai, celles qui restent fidèles au culte de toutes les élégances et de toutes les délicatesses de la pensée, celles qui, au lieu du bas bleu, chaussent le bas à peine azuré. Nos lectrices leur feront toujours bon accueil, heureuses d'entendre des sœurs parler le langage de l'idéal. Aussi nous réjouissons-nous d'avoir à signaler une série de gracieux volumes très féminins, dans le joli sens du mot. Et d'abord *Marthe et Christine*, par M^me^ Zari, une des aimables collaboratrices de notre *Revue*. Ce petit roman nous ouvre un monde charmant : le

monde des nobles cœurs et des âmes désintéressées, un monde où les jeunes ducs mettent leur blason et leur couronne aux pieds de la femme de leur choix sans lui demander ni son nom ni le chiffre de sa dot, où les ouvrières d'imprimerie se trouvent descendre des croisés, où le malheur même et la pauvreté ont leur luxe et leurs sourires, où tout s'arrange merveilleusement, car l'auteur manie sa plume comme les fées leur baguette.

*Ici-bas*, récit plein de larmes, consolera pourtant, bien des âmes meurtries et désillusionnées. Une édition des plus élégantes répond au fini et à la distinction de l'œuvre, la grande dame s'y trahit derrière son pseudonyme. On prétend que si l'écrivain adresse ses conseils délicats aux jeunes filles du monde, la femme de bien consacre tous ses soins aux pauvres orphelines, c'est peut-être trop dévoiler son incognito. Oserons-nous classer son petit livre parmi les romans? On y entend la confession d'une âme pure, enchantée, un instant, par les promesses de la vie, mais se rejetant bientôt dans le sein de Dieu pour y oublier les mécomptes de l'amour terrestre. Ces pages ont une mélancolie qui ne va jamais jusqu'à l'amertume, car le chrétien possède un infatigable préservatif contre la maladie du siècle; comprenant tous les hommes dans le divin amour, il pardonne les faiblesses et les torts de quelques-uns; la charité le défend contre le pessimisme.

*Pauvre petite* est écrite aussi par une main blanche et parfumée, une main de duchesse, disent les mieux informés, mais cette noble dame, en priant M. Paul Bourget de patronner son œuvre, n'a point cherché à se recommander près des lectrices scrupuleuses. Le sonnet du parrain, qui ne vaut pas un poème, résume la donnée de *Pauvre petite;* l'auteur de *Cruelle énigme* la connaît bien; c'est toujours la même : un mariage dans le grand monde avec des détails indiscrets qui feraient envie à M^me^ Gyp, un prompt dégoût du mari, les folies de la passion coupable et, après « l'heure criminelle », l'inévitable suicide. Une amie, tant soit peu mauvaise langue, raconte la triste aventure; son récit devra servir « d'avertissement à ses sœurs tombées ou entraînées vers la chute ». La leçon, ainsi faite, portera-t-elle beaucoup de fruits pour la morale?

Celle qu'on trouve dans la *Vie de M^me^ de Châteaubriant* nous semble plus solide et plus vraie, de toute manière. Cette grande dame, fine, intelligente, d'une distinction suprême, réalisa toutes les vertus que nous prêchait si bien, tout à l'heure, l'aimable auteur

d'*Ici-Bas :* une foi vive et cette charité agissante à laquelle on doit l'*Asile Marie-Thérèse*, pour les prêtres infirmes. M. Félix Bonna, connu déjà par son résumé, à l'usage de la jeunesse, la vie de l'illustre auteur du *Génie du Christianisme*, publie présentement une biographie de M^me^ Châteaubriant, écrite avec le même tact. Des citations bien choisies, des fragments des lettres charmantes de la spirituelle vicomtesse, empruntés au récent ouvrage de M. Raynal, d'amusants détails fournis par le secrétaire de Châteaubriant, rendent la lecture de ce petit volume très agréable et très instructive. Mais, avant tout, le biographe tient à édifier; il évoque la mémoire de cette femme éprouvée et toujours au-dessus de l'épreuve, afin de montrer un exemple « qui peut inspirer, à tous, force et courage dans les vicissitudes de la vie ».

*Chicot*, le fou de Henri III, a vécu en noble compagnie, et nous restons, avec lui, dans le monde aristocratique : le roi, les Guises, Henri de Navarre, la duchesse de Montpensier, la cour des Valois, que de brillantes images se colorent à nos yeux sous le pinceau de M. Le Hounec! Il essaie de remplir une lacune laissée dans l'œuvre d'Alexandre Dumas. Le continuateur du fécond romancier, M. Naquet, « négligeant la fin du règne de Henri III, transplantait, tout de suite, la scène au commencement du règne de Henri IV, M. Le Hounec la reprend au point où l'auteur des *Quarante-cinq* l'a laissée. Modestement, « il s'adresse au lecteur sans mémoire, personnage débonnaire, incapable d'accabler les auteurs de comparaisons écrasantes » et souhaite que ces pages, dont il « s'amusait lui-même en les écrivant », nous fassent oublier un instant « que l'avenir est noir, que les fonds baissent, que les femmes changent et les ministres aussi ». Après cela, peu importent de légers anachronismes, un peu d'invraisemblance? on les pardonne sans peine à un conteur aimable. Nous lui pardonnons moins volontiers de renchérir sur son modèle, quand il rencontre le grotesque prieur des Dominicains, *Gorenflot*, et de se gaudir des moines, par tradition. Il est pourtant presque indulgent à l'égard de Jacques Clément et n'affecte ni de donner le beau rôle aux huguenots, ni de rabaisser le caractère royal. Sauf quelques passages un peu *vifs*, ce joli petit roman pourrait presque être lu de tous.

Deux mots seulement, sur chacun des ouvrages qui vont suivre: les quatre premiers sont écrits sous l'inspiration la plus chrétienne; les autres, quoique moins édifiants, peuvent être lus par tous.

Et d'abord, *Ellen Gordon*. Nous n'analysons guère les compositions si suaves de M^me^ Maryan, laissant aux jeunes lectrices le plaisir que promet et tient toujours un nouvel ouvrage de leur auteur préféré.

*Vieille Cigale*, histoire gaie et touchante en même temps; elle prouve : 1° qu'il est bien difficile de faire oublier un passé équivoque, 2° qu'un bon cœur rachète tout.

*Deux puissances ennemies*, petit volume excellent dû à M., ou peut-être à M^me^ Pierre du Château, qui continue, dans la collection Blériot, son cours de morale pratique à l'usage des jeunes ménages. Les deux puissances ennemis sont, on le devine, la belle-mère et la belle-fille; cruel embarras du mari, que les belligérantes, à titres différents, réclament comme allié. La belle-mère finit par comprendre quels sacrifices lui impose son devoir; la jeune femme, de son côté, après les dures leçons de l'expérience, reconnaît ses torts, et le bonheur renaît avec la paix.

*Théa*, roman en vers, poème de cinq cents pages, par un Carme déchaussé. Comme le dit très bien Mgr l'évêque de Montpellier, en approuvant l'œuvre du P. Sernin-Marie de Saint-André, « le pieux auteur a pour but de fixer dans l'amour divin les cœurs indécis entre Dieu et le monde. La vie lui apparaît comme le plus poignant des drames puisque le dénouement doit donner un élu de plus au ciel ou un réprouvé de plus à l'enfer ». Le P. de Saint-André place ses personnages au milieu du courant moderne, il ne bannit point l'amour de son poème, dût une piété timide s'en alarmer et les mondains réclamer une analyse plus savante, plus complète de la passion... Il ne destine ce livre ni aux méditations du cloître, ni à l'amusement du gros public. Il ne se pique ni de faire de l'art, ni d'être un styliste; mais, s'abandonnant aux élans de sa foi et de son zèle, il chante les mystères de la grâce, pour les âmes qui ont le courage de lutter encore contre le matérialisme et cherchent à les « entraîner avec lui dans les hauteurs où toutes sont appelées par la rédemption ».

*Madeleine*. — « Hélas! Monsieur, écrit M. Henri Cochin à l'auteur de *Madeleine*, vous n'êtes plus dans le mouvement! vous n'êtes ni décadent, ni naturaliste, vous refusez absolument de vous soumettre à la grande névrose de notre temps; vous parlez de choses qui sont mortes et enterrées depuis longtemps, s'il faut en croire les grands docteurs du temps : religion, idéal, loi du travail, charité, dévoue-

ment. » M. Gossot, dont la compétence en matière de pédagogie est si connue, trace, en effet, dans ce nouvel ouvrage, le plan d'une école professionnelle de filles pour les campagnes, sans en exclure, de son programme, ni le nom, ni les ministres de Dieu. Cette école devra, néanmoins, être purement laïque, car on en confie la direction à une jeune mère de famille. L'estimable professeur tient beaucoup à y joindre une crèche, afin d'apprendre, aux fillettes, des soins que dame Nature enseignait jadis, en temps voulu et n'enseignait pas trop mal. Les élèves de M. Gossot reçoivent, d'ailleurs, beaucoup d'autres leçons très pratiques, mais on ne les surcharge point d'une vaine science, propre uniquement à les dégoûter de la vie laborieuse des champs. Espérons, comme M. Cochin, que « dans les couches profondes de notre cher pays, où vivent encore tant de braves gens ignorés, » l'intéressante histoire de *Madeleine* sera lue avec plaisir et fera du bien, en rappelant au paysan, sur quelles bases solides et chrétiennes devrait être maintenue l'éducation de ses filles.

*L'Héritage de Tantale.* — Il semble que le supplice du fameux roi de Sipyle soit imposé aux malheureux millionnaires, deux fois déçu dans ses rêves de mariage, plutôt encore qu'aux nombreux héritiers dont il lui plaît d'éprouver si longtemps les *vertus*... Ce petit roman, comme les autres œuvres de M^lle^ Poitevin, trouvera sa place dans les bibliothèques de la jeunesse ; il est amusant et moral, mais, nous l'avons remarqué plusieurs fois, l'auteur néglige trop de relever ses leçons par le sentiment religieux.

*Tout ou Rien*, roman honnête rempli de péripéties tant soit peu usées, vieux jeu si l'on veut. Le héros, une sorte d'Alceste de notre siècle, tout pétri de :

> . . . . . ces haines vigoureuses
> Que doit donner le vice aux âmes vertueuses,

fait le malheur de tous ceux qui l'approchent, jusqu'au moment où une jeune nièce le réconcilie avec le genre humain par un dévouement presque héroïque.

*Polikouckha.* — Nous n'avons pas placé cette nouvelle traduction du comte Tolstoï à la suite de l'*Idiot*, parce que ce volume contient seulement une étude publiée déjà sous le titre de *Pauvre Diable*, et un fragment de descriptions : *la Tourmente de Neige*. Ce dernier morceau très remarquable, vraie symphonie de la tem-

pête dans les régions du Nord, nous montre l'écrivain réunissant la puissance du peintre et du musicien et les surpassant tous deux.

## XX à XXI

Mentionnons encore deux volumes sans, toutefois, les recommander. Quant à certaines publications d'un naturaliste par trop écœurant et d'une médiocre valeur qui, de temps en temps, nous sont envoyées, nous faisons grâce à nos lecteurs même de leur nomenclature.

*L'Histoire d'une Femme* devrait être intitulée l'histoire d'une coquette, ce qui, n'en déplaise aux méchantes langues, n'est pas tout à fait la même chose. L'auteur espère sans doute compter parmi ces profonds analystes de la nature féminine que chaque jour voit éclore. — De cette manie à la mode, naissent quantité d'œuvres aussi ennuyeuses, aussi monotones qu'immorales.

*Chez Nous*, étude de mœurs populaires. — Les scènes se passent aux environs de Charleroi, pendant une des terribles grèves si fréquentes en Belgique. L'œuvre n'a rien de romanesque. Jean Fusco s'efforce de répondre, dit-il, au *Germinal* de Zola, par l'apologie « des chefs d'industrie » ; il tient plus encore, à glorifier la libre penseuse — son livre pourrait bien être une autobiographie, car, ici, le pseudonyme masculin ne trompe personne. L'héroïne émancipée du *joug clérical* prend pour modèle la femme antique, mais ressemble plutôt à la gamine moderne et mal élevée. — Ne reculant ni devant les récits, ni devant les mots *salés*, elle aime le peuple jusqu'à « ses verrues ». On croirait qu'elle vient tout bonnement d'inventer la charité, tant elle paraît s'enthousiasmer de la sienne, ce qui ne l'empêche pas de nourrir de féroces rancunes contre les catholiques. Ceux-ci parcoureront avec tristesse, s'il en ont l'occasion, les lignes où la pauvre femme égarée, mais chrétienne encore, en dépit d'elle-même, prodigue d'outrageantes sympathies au Christ défiguré et découronné par les légendes de Strauss ou de Renan. Cependant, un tel livre, écrit sur les lieux par une Belge connaissant bien son pays et vivant au milieu des mineurs, serait fort intéressant, si l'*authoress* se laissait moins aller à ses impressions personnelles et se montrait moins partiale.

J. de Rochay.

# REVUE LITTÉRAIRE

# VOYAGES ET VARIÉTÉS

*Par-delà la Méditerranée*, par M. Ernest Fallot. (Plon.) — *Profils vendéens*, par Sylvanecte. (Plon.) — *Chez Paddy*, par le baron E. de Mandat Grancey. (Plon.) — *Home rule*, par Elie Poirée. (Albert Savine.) — *Chez les Allemands*, par Théodore Cahu. (Paul Ollendorff.) — *Expédition autour de ma tente*, par Ch. des Ecorres. (Plon.) — *Souvenirs d'un vieux critique*, par M. A. de Pontmartin. (Calmann Levy.) — *Souvenirs et Visions*, par le comte de Voguë. (Plon.) — *Les Maîtres contemporains*, par M. Henri Jouin. (Perrin et Cie.) — *Le Chevalier Dorat et les poètes légers du dix-huitième siècle*, par G. Desnoireterres. (Perrin et Cie.) — *Les grands Ecrivains français : Victor Cousin*, par M. Jules Simon; *Mme de Sevigné*, par M. Gaston Boissier. (Hachette et Cie.) *Le Cabinet noir, Louis XVII, Napoléon, Marie-Louise*, par M. le comte d'Hérisson. (Ollendorff.) — *La Vie privée d'autrefois*, par A. Franklin. (Plon.) — *Nouvelle Bibliothèque populaire*. (H. Gautier.)

## I

M. Ernest Fallot est de ceux qui croient fermement à l'avenir des colonies françaises, et surtout de l'Algérie. Parti plein d'enthousismes, pour cette France d'Afrique, il a marché d'enthousiasmes en enthousiasmes, et il finit par un cri d'enthousiame. L'espérance coule à pleine encre de sa plume, la foi déborde : nous aurons la charité de ne pas trop en sourire. Mais ce dont il convient de sourire, c'est quand il s'imagine que, par le seul fait du changement de gouvernement que nous devons aux victoires allemandes tout va pour le mieux dans la meilleure de nos colonies. Sur quoi s'appuie-t-il pour nous affirmer ce fait? sur les améliorations naturelles à toute colonie grandissante, améliorations qui doivent certainement exister et qui existeraient même sous une autre étiquette. Oui, mais il ne nous parle pas de ce dont nous ont parlé avec gravité et un

certain effroi des gens aussi épris que lui des institutions existantes, par exemple, le droit de suffrage donné aux Juifs, les Juifs, ces mangeurs de peuples! C'est prudent, quand on a résolu de tout voir en beau, mais cette prudence peut porter un autre nom... aveuglement, par exemple.

Ces réserves faites, nous ne nous faisons aucun scrupule de déclarer que ce livre un peu trop admiratif respire un vif patriotisme, que le voyageur a vu parfois avec netteté le pays et les gens, et qu'il sait souvent nous les faire voir. Nous sommes en présence d'impressions originales. Soit qu'il nous décrive le vieil Alger, ses rues en escalier, ces boutiques où, accroupis, travaillent tailleurs et marchands divers, avec un grand coup de soleil blanchissant tout à coup un mur et donnant, dans la fraîcheur ombreuse de ces dédales tortueux, la sensation de la température torride qui chauffe l'Afrique, avec une échappée de mer bleue et de ciel bleu, mais du bleu intense et presque noir de là-bas; soit qu'il nous montre le gourbi arabe, les montagnes si rousses que le soleil a l'air de les brûler, il le fait avec force avec ce sentiment personnel qui réveille la curiosité un peu blasée, il le faut dire, sur ces descriptions tant de fois tentées et tant de fois réussies.

Nous citerons, en guise d'exemple, ce *couplet* sur l'oasis que l'auteur a *espérée* certainement et où, ruisselant de sueur, les narines et la gorge en feu, les yeux brûlés, il s'est reposé avec cette joie, cette reconnaissance qui découlent de la souffrance d'une longue marche enfin terminée, de la distance vaincue :

« Le mot d'oasis évoque des images gracieuses et riantes que la poésie revêt de ses couleurs vagues et indécises. Mais pour apprécier à sa juste valeur ce que ce mot renferme de bien-être physique en même temps que de jouissances artistiques, il faut, après une longue marche au soleil et à la poussière du désert, pénétrer sous les fraîches arcades des palmiers, au milieu des champs et de la verdure, parmi les ruisseaux murmurants. La lumière tamisée à travers les branches perd son éclat fatigant, et le bleu du ciel prend un ton d'une douceur plus agréable aux yeux. Ici les troncs serrés des palmiers font songer à des colonnades de cathédrales. Ce n'est plus un bois comme à Biskra, c'est une véritable forêt aux troncs robustes et élancés. »

La partie la plus soignée de *par-delà la Méditerranée*, celle qui est la plus neuve, est celle consacrée à un petit voyage en Kabylie,

bien qu'il nous semble que M. Ernest Fallot ait encore une admiration un peu bien idéologique de la *démocratie* kabyle.

« Dans aucun pays du monde, on n'a jamais poussé aussi loin qu'ici le régime fédératif. Le Kabyle, homme libre par excellence, n'est pas, comme dans nos pays unitaires, une simple fraction du peuple souverain ; il est *souverain lui-même*. Réuni à un groupe d'hommes égaux en droit avec lui, il forme la *karouba*, premier degré de l'échelon fédératif. »

Nous voulons bien, avec l'auteur, que la *karouba* ait certains rapports avec la *gens romana*, *une gens romana* sans patron et clientèle; nous la voyons élire son *tamen* ou chef, se grouper en *taddert* ou village et ce village se gouverner par un conseil, *djemaa*. Tout cela est entièrement égalitaire et nous paraît convenir fort bien à une population pauvre, peu nombreuse, protégée par les contreforts de ses montagnes? S'ensuit-il que nous devions rétrograder à cet état pauvre et montagnard. Je crois que M. Ernest Fallot lui-même s'en contenterait malaisement. Oui, mais cela fait si bien de rêver à la pauvreté générale, à l'égalité absolue; et cela empêche si peu le train d'aujourd'hui qui est tout différent.

Ce qui est peut-être aussi de l'idéologie, c'est l'espoir d'une pacification définitive de l'Algérie que l'auteur voit, et que nous voudrions voir aussi dans le petit récit que nous lui empruntons encore :

« Un de mes amis traversait, il y a quelques années, le champ d'un indigène. « Tes figuiers sont près de mourir, dit-il au propriétaire, pourquoi n'en plantes-tu pas de nouveaux? — Je ne tiens pas, répondit en riant le Kabyle, à planter des figuiers pour que tu manges les figues. — Que veux-tu dire? demanda le promeneur. » Le visage du Kabyle s'assombrit. « Les Français me prendront ma terre, comme ils l'ont prise à tant d'autres. — A ceux qui se sont révoltés: ne te révolte pas et personne ne touchera à ce qui t'appartient. — Je ne demanderais pas mieux, mais si les Kabyles de la montagne se soulèvent, je serais bien forcé de les suivre. » Il y a peu de temps, la même personne repassant dans les parages où avait lieu cette conversation, constatait que les cultures indigènes s'étaient notablement étendues, preuve évidente que toute idée d'insurrection a disparu de l'esprit des Kabyles. »

## II

L'auteur des *Profils vendéens*, Sylvanecte, c'est-à-dire Mme Ch. Graux, — à quoi bon se donner l'embarras d'un pseudonyme si on le dévoile immédiatement au dessous, — n'y va pas par quatre chemins, elle a découvert la Vendée. Personne avant elle n'a eu une idée claire ni de la guerre, ni des gens, ni du pays, ni de ses mœurs, ni de ses divisions. Cependant, si nous nous souvenons bien nous avons lu quelques livres sur la Vendée, ne serait-ce que celui que tous les Vendéens et d'autres savent être de M. Eugène Loudun. Voilà le malheur des *introductions*, l'auteur y a beau faire, il ne peut s'empêcher de déclarer que seul il a vu clair dans la question qu'il traite. C'est parfois la vanité qui nous entraîne à cette déclaration qui fait toujours sourire, c'est parfois une certaine naïveté foncière; le plus souvent les deux se mêlent agréablement. Nous aurions beau jeu à ramasser dans celle qui nous occupe les pavés que l'auteur a serrés dans l'intention, sans doute, de fournir des armes à ces *ours* de la critique; nous ne le ferons pas. Nous préférons dire que le livre de Sylvanecte n'est pas sans intérêt et que, bien que fait dans le sens *bleu*, il sait rendre justice aux *blancs*. Les pages consacrées aux héros de 1793 et aux héros de 1870, d'Eblée et Bonchamp, et à ceux qui, sous les ordres du général de Soniset de Charette, ont si brillament combattu à Patay, sont vraiment françaises et souvent chrétiennes : elles toucheront tous les cœurs français. Le livre est précédé d'une très courte préface de M. Jules Simon, dont nous extrayons ces quelques lignes qui nous semblent justes et sereines :

« L'apaisement s'est fait après un siècle écoulé entre la Vendée et la France. La douleur ne résiste pas au temps... Mais le temps qui, grâce à Dieu, sèche les pleurs ne peut rien contre la gloire. C'est avec joie qu'on lira ce livre tout rempli du souvenir des héros. Les chefs sont bien grands : d'Elbée, Bonchamp, La Rochejacquelein, Lescure, Charette, Stofflet, Cathelineau, des cœurs de chêne; mais je ne sais pas si on n'admire pas encore plus ces paysans qui les entouraient, ces dévoués, ces désintéressés, ces intrépides, obscurs dans la mort comme ils l'ont été dans la vie, serviteurs de la foi, non de la gloire. »

Et plus loin :

« Je lis dans l'histoire qu'ils ont en effet servi la France, car ils lui ont légué un grand souvenir, et la preuve si chère à recueillir après nos désastres que cette terre française est toujours la terre nourrice des grands soldats et des grands dévouements »

## III

C'est Sainte-Beuve, croyons-nous, qui se plaisait à répéter qu'il en est de la pointe de l'esprit comme d'un crayon qu'il faut tailler et retailler sans cesse. Nous ne savons si M. de Mandat Grancey se souvient de ce conseil du plus casuiste des critiques, mais il nous semble en avoir tiré profit. Chacun des voyages qu'il nous donne nous semble écrit avec un crayon plus fin, et donnant une impression plus aiguë, parce que tout en ayant pénétré plus avant le pays qu'il a visité, le voyageur nous en parle avec plus de liberté d'esprit, et cette belle humeur française qui vaut l'*humour* anglais et même irlandais.

M. de Mandat Grancey était mieux armé que quiconque pour entreprendre une enquête impartiale et cependant affectueuse sur les maux de l'Irlande, puisqu'il connaît la question agraire qui est la base du problème. Pour lui, il se résume tout simplement en ceci : L'Irlande grâce à la qualité de la terre ne peut pas produire suffisamment pour nourrir plus de trois millions d'Irlandais, tandis qu'il en existe à peu près six ; d'où l'état actuel. Ce n'est pas une disposition législative qui remédiera à cet état de choses. Ecoutez l'agronome et étonnez-vous, vous qui voyez le pauvre Irlandais mangé par son propriétaire anglais :

« Ce qui prouve bien que les lois n'y peuvent rien, c'est qu'il n'y a pas de pays au monde où la loi soit plus favorable au locataire. Ainsi, même s'il a un bail, le fermier a toujours le droit de quitter son propriétaire en lui donnant six mois d'avance et il ne peut pas être renvoyé par lui... Une loi passée, il y a quatre ou cinq ans, a des conséquences encore plus extraordinaires. Elle donne droit au fermier de faire sur sa terre, sous prétexte d'amélioration, tous les travaux qu'il lui plaît d'entreprendre et impose au propriétaire l'obligation de lui en rembourser intégralement la valeur si, à la fin du bail, il ne veut plus conclure au même prix ou renvoyer le locataire. »

Qu'adviendra-t-il pourtant de l'agitation actuelle? La conclusion

de M. Mandat Grancey est pour surprendre beaucoup de gens. Elle n'en est pas moins vraisemblable pour qui lira son livre avec attention; et personne n'y manquera, car il est attrayant au possible :

« Quand on voit, d'une part, une fermentation aussi profonde dans les couches populaires et que, de l'autre, on constate chez un gouvernement une impuissance aussi absolue à rétablir l'ordre, on est tenté de croire qu'une révolution sanglante va éclater... je suis cependant absolument convaincu qu'il n'en sera rien. Dans tout fils de la verte Erin, il y a l'étoffe d'un conspirateur, mais chez eux le conspirateur se transforme très difficilement en rebelle, Pourquoi? Je n'en sais rien. Ce n'est certainement pas faute de courage... »

Et il ajoute après avoir ainsi parlé de la résolution de l'Angleterre qui *tant qu'elle aura un soldat et un écu* ne consentira pas à une séparation :

« Il y a une autre raison d'ordre économique qui fait que les Irlandais ne pousseront jamais les choses à l'extrême. Ils sentent parfaitement que le lendemain du jour où leur indépendance aurait été reconnue, il leur faudrait ou bien conquérir l'Angleterre, ou bien venir humblement lui demander de les recevoir à merci. Comment vivraient-ils à l'état de puissance séparée. Il leur faudrait de l'argent pour vivre, et cet argent, ils ne pourraient le trouver qu'en vendant leurs produits. Or, si les Anglais peuvent acheter sur tous les points du globe les bœufs, les cochons et le beurre dont ils ont besoin, les Irlandais ne peuvent vendre qu'en Angleterre ces mêmes produits. »

Comme on le voit, M. de Mandat Grancey n'est pas *Gladstonien*, Il se rend bien compte, avec son bon sens français et d'agronome, que le *bûcheron* d'Hawarden n'est pas ce précieux homme d'État que l'on a voulu trouver lorsque, pour se donner un regain de popularité, il a brûlé ses dieux en proposant le *Home rule* qu'il avait combattu toute sa vie et est devenu aussi parnelliste que Parnell lui-même. Même hors de l'Angleterre, on s'en doutait. Les politiciens sont partout les mêmes. Périssent les principes plutôt que ma popularité, telle est leur devise. Vérité en delà de la Manche... et en deçà.

Laissons ce côté sérieux de la question, bien qu'il soit traité avec le vrai sérieux, celui qui va au fond des choses sans se laisser piper par les étiquettes, et disons que l'auteur de *Chez*

*Paddy* a traité, suivant nous, aussi bien le rôle du clergé irlandais qui n'est pas engagé à fond dans le *Home rule*, et dont il fait un éloge motivé, tant au point de vue de la pureté des mœurs que de l'intelligence politique et passons à des citations moins philosophiques :

Tout le monde connaît le *boycottage*. C'est l'interdiction de l'eau et du sel des Romains, c'est une des armes de la *Land League* et qui va jusqu'à l'assassinat pour maintenir le respect de ses décisions. M. de Mandat Grancey a voulu voir de près fonctionner cette institution désagréable. Il en donne des détails charmants :

Voici, par exemple, M. Thompson, chez qui s'est trouvée à certain moment une garnison permanente de soixante-quinze hommes, ainsi occupée :

« Le matin, quatre hommes et un caporal bien armés étaient commandés pour escorter la fille de basse-cour, quand elle allait traire les vaches. Le détachement qui allait à la gare pour chercher les lettres et les paquets, était commandé par un sergent et se faisait flerquer le long de la route, etc. »

Mais tous les propriétaires ne laissaient pas boycotter sans protester. M. Carden, attaqué par deux assassins, manqué par eux, les poursuit, les étend par terre à coups de cravache, les ligotte et les mène en prison, où le jury, enthousiasmé de ce bon coup, malgré, ses sympathies pour la *Land League*, les condamne. Ce n'est pas tout :

« Un jour, les habitants du village voisin, prenant au sérieux les théories communistes, s'étaient partagé les terres de son parc et comptaient venir en prendre possession solennellement le lundi suivant. M. Carden fit monter dans une chambre haute un vieux canon à pivot qu'il avait. Au jour dit, les fermiers arrivèrent avec chevaux et charrues et commencèrent en présence d'une foule énorme à labourer la pelouse... A ce moment, on entendit une fenêtre s'ouvrir et on vit M. Carden qui bourrait, avec affectation, son canon de paquets de mitraille. Puis il se retourna, tira sa montre et informa les spectateurs qu'il leur donnait dix minutes pour s'en aller. Il ne fallut pas cinq minutes et personne ne songea plus à venir labourer les pelouses de M. Carden. »

Une dernière citation... Elle a trait à l'esprit des Irlandais et aussi à leur esprit de mensonge, qui n'est pas moindre. Un Anglais, berné par eux, rencontre à la gare des mendiants, et leur dit :

« Vous me dites que vous mourez de faim ; cela doit être encore un mensonge. Depuis que je suis dans votre damné pays, je n'entends dire que des mensonges. Voila 3 shillings, je les promets à celui qui me dira le plus gros :

« — Ah ! répond le plus déguenillé de la bande à son voisin, voilà au moins quelqu'un qui a l'air d'un vrai gentleman !

« Et il avança la main, sûr d'avoir gagné les 3 shillings. »

Après l'étude, le roman. Sous le titre *Home rule*, la librairie Savine met en vente un récit de M. Elie Poirée, qui est loin d'être sans intérêt et qui poétise la lutte actuelle de l'Irlandais et de l'Anglais. Il y a là des aurores boréales, des châteaux incendiés, des scènes de cours d'assises, des soulèvements populaires : tous les ingrédiens du roman d'aventure, et un vieux paysan irlandais, sceptique, qui écoute les voix de la mer et rappelle les personnages de Walter Scott.

L'œuvre de M. Elie Poirée ne nous à pas paru fade, après la lecture de *Chez Paddy :* c'est en faire l'éloge qui convient.

## IV

Un joli livre, légèrement et librement écrit, non sans esprit, un peu lâché de style seulement parfois, illustré avec plus d'esprit encore, par Caran d'Ache et Job, nous mène encore chez les Allemands. Nous y allons volontiers, en touristes, pour ce moment, et ce n'est pas mauvais, le voyage dût-il nous causer une impression pénible. C'est, du reste, le conseil que nous donnent les aimables et agréables auteurs de ces pages sans prétention, mais non sans agrément. A cette question : Que pensez-vous de l'Allemagne? ils répondent :

« Il faudrait engager tous les Français en position de le faire à passer huit jours parmi eux. Cela terminerait, nous n'en doutons pas, les belles théories des âmes naïves qui nous prêchent l'oubli. Les Allemands ont attendu cinquante ans la revanche. Ils l'ont eue, et malgré leur victoire, ils conservent encore comme une plaie saignante le souvenir de leurs vieilles défaites, ainsi que leur haine contre les Français. Nous, les vaincus d'hier, pouvons-nous faire autrement !

Autre chose : le livre finit par un assez fort éreintement de notre ambassadeur, M. Herbette, qui serait l'homme *de la paix qu'on*

*implore*. Nous nous en doutions bien un peu, hélas! et ce n'est pas mal finir leur volume, que de rappeler à cet ambassadeur implorant les belles et fières et patriotiques paroles, prononcées en 1871, à Metz, dans la cathédrale, par le P. Monsabré, que chacun connaît.

Livre à lire, à faire lire, et qui fera à merveille sur la table d'un joli salon.

## V

M. Ch. des Ecorres a certainement pensé au *Voyage autour de ma chambre*, de Xavier de Maistre, quand il a eu l'idée de ses *Expéditions autour de ma tente*. Il nous dirait le contraire, et il s'en garde bien, que nous ne le croirions pas trop. Nous lui dirions qu'il a réussi, sinon à surpasser, du moins à imiter ce modèle volontaire ou involontaire, qu'il ne nous croirait pas. Il lui suffit sans doute d'avoir montré qu'il a un grain d'originalité dans l'esprit, une certaine belle humeur et des idées qui ne sont point tant sottes, comme celle-ci :

« C'est beau, c'est grand, la liberté... à condition de n'en pas jouir.

« Il faut à l'homme le stimulant d'un règlement, d'une ambition quelconque, pour le forcer à sortir de sa léthargie paresseuse.

« La liberté! » mot mille fois rabâché, s'empare de lui, lui ouvre des horizons sans fin, l'assomme de bonheur, de satisfaction, d'ennui, et le livre bientôt, éreinté et dégoûté, à un règlement qui en fait un homme, car sans ligne de conduite, sans but, *avec trop de liberté enfin*, jamais d'homme. »

Certes, ce n'est du Montaigne ni pour la forme ni même pour le fond, mais c'est du bon sens, et le bon sens se fait si rare! Il y a vingt éclairs de ce sens droit dans ces pages peut-être un peu longuettes, mais que relève un récit plein de vie, dans sa nudité vraie, du combat Schott-Tigri, un de ces combats corps à corps des rives tunisiennes et africaines et qui fait frissonner. Lisez ce combat, l'émotion qui se dégagera vous fera comprendre que nous ne passions pas indifférents devant *les Expéditions autour de ma tente*.

## VI

Voici les *Souvenirs d'un vieux critique* arrivés au huitième volume. A dire vrai, il y a maintenant plus de critique littéraire qu'il n'y a de souvenirs. Et c'est dommage. En fouillant dans le

passé, M. de Pontmartin était souvent aimable, parfois fin, toujours intéressant; mais touche-t-il au présent qu'il ne sait pas se défendre d'une admiration un peu trop vive pour tout ce qui touche aux hautes sphères de la société et aux gens titrés, et d'un dénigrement mêlé de calembourgs pour le reste. Ce huitième volume exagère encore la pente du « vieux critique »... Ultra-bénin pour Mme la comtesse une telle, et tout à fait pâmé pour l'œuvre de M. le duc un tel, il en profite pour *tomber* Balzac comme un simple Zola.

C'est, du reste, la mode aujourd'hui de *tomber* Balzac. Les Goncourt, dans leurs souvenirs, en parlent comme d'un être malpropre, M. de Pontmartin déclare que son œuvre est bonne pour les gloutons. Hé, Monsieur tout doux! De ce que vous préférez l'eau sucrée, l'orgeat, et le bouillon aux herbes, s'ensuit-il que vous ayez raison contre ceux qui aiment les belles viandes rouges et le vin pur et généreux. Question de capacité? Il faut voir cette façon de critiquer un grand homme en ramassant les phrases mal venues d'une œuvre; elle a toujours été celle des critiques bilieux... ou malins. Du reste, la critique à force d'user du microscope en est arrivée au dénigrement chronique. Tant pis pour elle. Pas plus que Napoléon, Balzac n'en souffrira. Les critiques passent, l'œuvre et l'homme demeurent.

M. de Vogüé dont on connaît les belles études sur la littérature russe, nous envoie, sous le titre *Souvenirs et Visions*, divers morceaux qui méritent tous d'être lus, même celui consacré à Mariette Bey, le créateur et le conservateur du musée égyptien de Boulacq, bien qu'il soit un peu trop article nécrologique, et qu'il tranche avec des études plus étendues et d'une philosophie picturale plus aiguë. Bien nette et ferme l'étude sur Fernand Cortès et le Mexique, où il semble que le caractère à la fois aventureux et politique, cruel et cependant chevaleresque du conquérant, soit tracé définitivement L'homme de ce siècle d'aventures, pareil et cependant différent des hommes de ce temps, nous y apparaît bien vivant. Mais les *Souvenirs et Visions* russes nous pénètrent plus l'esprit. C'est sans doute parce que l'auteur a été plus pénétré par ce pays qu'il a fait sien et qu'il sait rendre nôtre.

Le voyage en Crimée, à Sébastopol, ville qui a été pendant trente ans comme morte et qui commence seulement à ressusciter; à ce Sébastopol, où le sol est encore bouleversé, « comme labouré par une charrue furieuse et qui a gardé l'ensemencement stérile des

quinze cents bouches à feu qui la travaillèrent sans relâche pendant douze mois », fera battre le cœur de tout Français.

Ce n'est que cela, dit-il d'abord, « ces petits champs de pierrailles dont la possession fut payée au poids de la chair humaine, » mais il ajoute, après cette première émotion que nous cause toujours la vue d'une terre que l'on voit, par les yeux de l'esprit — baignée du sang humain, que cette boucherie a permis aux hommes (Russes, Français, Anglais, Turcs), de montrer des trésors d'énergie et de constance. Et c'est pour cela que la guerre où l'on fait le sacrifice de sa vie, un sacrifice permanent et sans cesse renouvelé, est belle, plus que belle, sublime, et qu'on peut l'aimer tout en la maudissant!

*Les Maîtres Contemporains*, de M. Henri Jouin, nous résument la vie, les efforts, les combats, les déboires, les succès de ceux qui pour nous, — sauf ratification de la postérité, — sont des maîtres. Fromentin, Corot, Paul Huet, Henri Regnault, Jouffroy, Cham, de Rillis, etc., défilent devant nous. Ce n'est ni de la biographie, ni de la critique d'art, c'est plus et moins, à la fois, c'est mieux souvent. L'étude sur Fromentin, par exemple, a la finesse de ton des toiles de ce coloriste nuancé, la mélancolie de cette plume distinguée et rêveuse qui a *peint* ce Dominique et nous a rendu si finement le Sahel vu l'été. N'est-ce pas bien définir Corot aussi que de dire qu'il avait *l'âme des sites*? Lisez donc, lecteurs, ces pages sur ces maîtres qui, s'ils ne sont pas des maîtres, sont du moins tous gens de talent.

M. Gustave Desnoireterres continue le cours de ses études sur le dix-huitième siècle en nous parlant du chevalier Dorat. C'est un prétexte pour nous peindre les amis et les ennemis du rimeur léger et gracieux qui fit les « Baisers », et fut tout, hors académicien. Ni le siècle, ni les poètes dont il parle, Colardeau, Parny, Pezay, ce chevalier Pezay qui fut une puissance et dont M. de Maurepas disait qu'il était le roi puisqu'il le menait lui-même, lui qui menait le roi, ne sont fort recommandables, et la matière de cette étude n'est pas pour faire une lecture bien édifiante, mais c'est à quoi il faut se résigner quand on entre dans le siècle de Voltaire et des petits vers légers, trop légers.

Ce n'est pas que M. Desnoireterres ait outré la note. Au contraire, il nous paraît qu'il évolue assez d'adresse parmi les écueils de son récit; mais ces écueils, on les voit, et ils sont nombreux. La nature de l'étude n'enlève rien à sa valeur, M. Desnoireterres est un fin

lettré que l'Académie a distingué, car elle distingue beaucoup en général ceux qui s'occupent du dix-huitième siècle. A-t-elle tort, a-t-elle raison? Ce n'est pas à nous de le dire.

## VII

La librairie Hachette met en vente une nouvelle collection qu'elle intitule : *les Grands écrivains français*,

La publication nous paraît, sur prospectus, des plus éclectiques. Nous ne disons pas cela seulement pour faire un jeu de mots facile, car elle commence par un *Victor Cousin*, signé Jules Simon, mais parce qu'elle mêle assez bien les auteurs classiques et les contemporains, parce que Mme de Sévigné s'y trouve à côté de Musset, et George Sand près de Montesquieu.

Parlons d'abord du *Victor Cousin*, de Jules Simon, de la *Madame de Sévigné*, de M. Gaston Boissier.

Jamais M. Jules Simon, dont on peut ne pas partager les opinions politiques, philosophiques et religieuses, ne s'est montré plus précis, plus fin, plus impartial que dans ces pages consacrées à ce rustre d'éducation et à ce fin esprit, qui fut son maître, mais non son ami, non par la faute du disciple, puisqu'il est avéré qu'il n'eut jamais d'amis. Du reste, M. Cousin joua d'assez vilains tours d'argent et autres à son collaborateur. On peut en être édifié en lisant le volume que M. Léon Seché a consacré à M. Jules Simon, et qui est plein d'anecdotes typiques et inédites sur le maître et sur l'élève.

Revenons à M. Jules Simon, ou plutôt au Cousin, tel qu'il nous le peint.

« Je me rappelle qu'aux approches de la révolution de 1848, il tremblait de peur d'être oublié. « Paraître! me disait-il. Il faut « paraître. J'ai le sentiment que nous avons besoin de paraître. » Il disait *nous avons*, comme le roi dit *nous voulons*. Quand il fut ministre de l'instruction publique (il ne le fut que huit mois), il remplit *le Moniteur* et les journaux officieux de ses arrêtés, de ses circulaires, de ses discours publics, de ses menus propos et de ses projets. M. Damiron, qui était, suivant l'expression de M. Cousin même, le sage des sages, le lui reprochait doucement : « Tu parais « trop, disait-il, tu fatigueras le public. » Mais Cousin lui répondait : « Il faut paraître. »

Voilà la part de la critique, voici celle de l'éloge. C'est l'apparition du professeur, jeune, ardent :

« Représentez-vous un jeune homme de vingt-trois ans, maigre, avec une tête expressive et des yeux flamboyants ; l'air d'un mourant dans les premières minutes, s'enflammant peu à peu, faisant assister l'auditoire au travail de sa pensée, cherchant les mots, en trouvant d'admirables, assez clair pour qu'on sût à peu près ce qu'on applaudissait, assez nuageux pour donner carrière aux imaginations, doué d'un bel organe, comédien jusqu'au bout des ongles, penseur assurément, encore plus artiste, prédicateur plutôt que professeur, avec des airs de tribun et d'apôtre tout ensemble. »

N'est-ce pas que le portrait est joli avec ses lumières et ses ombres, qu'il donne bien l'idée de ce philosophe avisé et cependant plein de fougue, un de ces hommes qu'on ne sait jamais s'il faut admirer pour leur sincérité ou blâmer pour leur pose, changeant et cependant convaincu, mieux qu'un éclectique, l'*éclectisme* lui-même.

D'un ton non moins fin, mais d'une allure peut-être plus simple est l'étude de M. Gaston Boissier sur M^me^ de Sévigné. Il nous la peint non point belle de cette beauté que les contemporains lui accordent, mais de la beauté du teint, de l'animation, de l'esprit; il nous la montre froide et tendre; il répond à tous les problèmes que l'adoration portée à M^me^ de Sévigné a fait tourner et retourner en tous les sens; il cherche à excuser M^me^ de Grignan que les contemporains n'ont pas jugée digne de la tendresse passionnée d'une telle mère. Nous y avons remarqué ce passage qui répond aux gens, — et peut-être sommes-nous du nombre, nous l'avouons en toute humilité, — qui ont senti, dans ces adorables lettres de la séduisante marquise, je ne sais quelle pointe voulue d'esprit qui les pousse à douter, non de la *sincérité*, mais de l'*ingénuité* de son amour maternel :

« Un autre caractère des lettres de M^me^ de Sévigné, c'est qu'en général les choses les plus tendres sont dites avec finesse. Je ne veux pas parler seulement de quelques phrases isolées qui ont paru quelquefois un peu prétentieuses. « La bise de Grignan me fait mal « à votre poitrine. Je n'ose pas lire vos lettres de peur de les avoir « lues. » Ce n'est qu'un mot jeté en passant, mais presque partout, au moment où elle paraît se livrer à toute son émotion, elle emploie des tons ingénieux, elle fait des réflexions spirituelles, elle

est agréable, piquante, coquette... Je plaçais tout à l'heure le naturel parmi les qualités maîtresses de M^me^ de Sévigné; mais il faut s'entendre sur les mots. Le naturel est pour chacun de nous ce qui est conforme à notre nature, et comme nous avons tous notre nature particulière, le naturel ne peut pas être tout à fait le même chez tout le monde. »

C'est parfaitement juste, en effet, M^me^ de Sévigné est d'une époque où l'on se *piquait de parler avec finesse* et même pointe; elle a été tant soit peu précieuse, elle se délectait aux romans de la Calprenède ou de Scudéry, tout en adorant Corneille et Molière. Eh bien! quoi, ses lettres en sont-elles moins charmantes. Lafontaine aussi était souvent maniéré, mais avec quel fonds d'ingénuité! Et quand on épiloguera, quand on aura fait vingt restrictions, en goûtera-t-on moins à ces deux sources d'impressions et de traits ravissants, de vives peintures, de cris spontanés. Ne gâtons pas par trop de critique notre plaisir d'admirer. Gardons les restrictions froides pour les gens d'aujourd'hui, qui ne sont certainement ni naïfs, ni ingénus, et qui ne manquent pas de *maniérisme*.

## VIII

*Le Cabinet noir : Louis XVII, Napoléon, Marie-Louise*, tel est le titre du nouveau volume du comte d'Hérisson, volume curieux en dépit de l'aridité présumable d'un tel sujet. La première partie de ces études sur correspondances inédites est consacrée au problème de la mort du fils de Louis XVI. A-t-il été sauvé, ou bien est-il mort au Temple? M. d'Hérisson, ainsi que M. Jules Farre qui fut l'avocat des Nauendorff, conclut pour la première des deux hypothèses. Les raisons qu'ils donnent sont fortes; mais en telles matières empêcheront-elles que le problème ne soit pratiquement résolu. Curieux aussi tout ce qui a rapport à Napoléon, au meurtre du duc d'Enghien, au retour de l'île d'Elbe et à Marie-Louise, cette insignifiante archiduchesse, vraie Allemande, de la basse et *choucrouteuse* Allemagne, indigne d'être Viennoise. Les bibliophiles, les curieux, les érudits s'empresseront de lire cette publication qui leur est spécialement réservée, mais qui ne manquera pas de lecteurs même parmi les profanes. La manière de M. d'Hérisson est de mettre de l'intérêt partout.

A la même librairie Ollendorff, un volume quasi-militaire, une

sorte de roman, *Pitoufflard et Racoto*, veut nous peindre l'ancienne armée, l'armée de la charte. Orné d'illustrations, qui ne sont pas sans saveur, ce petit volume, qui sent son Paul de Cock, mais un Paul de Cock un peu plus réservé, est fait pour lire en voyage et faire passer sans désagrément une heure ou deux.

Citons encore *la Vie privée d'autrefois*, deux volumes de chez Plon, par M. Alfred Franklin, le premier consacré *aux soins de toilette* et *au savoir-vivre*, le second à *l'Annonce*, *à la réclame* et aux cris de Paris : ce second volume de beaucoup le plus intéressant, bien que le premier ne manque pas de détails curieux. Il y a notamment sur les crieurs de *corps et de vin*, de ces choses singulières qui étonnent, qu'on ne croirait pas vraies et qu'on est heureux d'avoir appris. Des *fac simile* de gravures du temps donnent à ce volume de renseignements une valeur d'agrément inattendue. Encore un livre qu'il sera bon de consulter lorsqu'on voudra faire revivre la physionomie du Paris ancien qui s'efface chaque jour davantage.

Il nous faut annoncer aussi une publication due à l'initiative très osée de M. Henri Gautier. Offrir au public, pour 10 centimes, une bibliothèque populaire contenant dans chaque livraison trente-six pages, imprimées en un texte clair quoique menu, et renfermant des extraits d'un grand auteur, une pièce de théâtre ancien ou moderne, c'était beaucoup oser. La publication, qui en est à son quarantième volume, a réussi. Elle est vraiment agréable. Elle nous a permis de relire facilement *Hamlet*, *le Legs* de Marivaux, *l'Antigone* de Sophocle, ce charmant conte d'Hégésippe Moreau : *la Souris blanche*, ou celui de la Mothe Fouqué, *Ondine*. Mais, faut-il le dire, nous aimons moins cette publication quand elle ne nous donne que des extraits trop courts de *Froissard*, du *Dante*, de *la Chanson de Roland*, traduite par M. Léon Gautier, Ne serait-il pas possible de remédier à ces mutilations en complétant ces fragments? Puisque M. Henri Gautier publie un volume par semaine, cela doit lui être facile; nous lui demandons la suite... aux prochaines livraisons.

Ch. Legrand.

---

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

La marche du parti républicain et surtout les incidents de la dernière crise ministérielle appelaient l'extrême gauche à fournir les éléments du nouveau cabinet. Tout semblait indiquer que le tour de M. Clémenceau était venu. Depuis dix ans, en effet, toutes les combinaisons de l'opportunisme ont été essayées et aucune n'a donné de résultats durables. Les chefs des groupes de gauche, inféodés à ce système de politique ont été mis à même, l'un après l'autre, d'appliquer leurs vues, leurs idées de gouvernement, et, de M. Gambetta lui-même à M. Goblet, aucun n'a réussi seulement à constituer une majorité. En dehors des groupes opportunistes qui ont déjà produit une demi-douzaine de ministères, il ne restait que l'extrême gauche avec la gauche radicale qui pût présenter les éléments d'un gouvernement républicain. Si M. Grévy, par un certain instinct de conservation et de prudence, qui est une sauvegarde pour la république elle-même, n'eût pas répugné personnellement à remettre la direction des affaires aux mains des radicaux, c'était, après les échecs successifs des combinaisons précédentes, à M. Clémenceau qu'il fallait confier la tâche de former et de présider le nouveau cabinet.

Assurément, le chef de l'extrême gauche ne pouvait se flatter d'apporter avec lui une majorité; mais, puisque les ministères antérieurs n'avaient pu réussir davantage à en former une, ce n'était pas une objection à opposer à l'avènement de M. Clémenceau. Dans la logique parlementaire et avec les idées républicaines, il fallait, au point où en étaient les choses, essayer s'il n'était pas plus facile de constituer une majorité de gouvernement sur le programme du parti radical, tenu en réserve jusqu'ici, qu'avec la politique opportuniste, expérimentée à nouveau, tant de fois, sans succès. Il fallait mettre le parti radical en état de prouver qu'il

est, comme il le prétend, le seul vrai parti de gouvernement, le seul qui représente vraiment l'opinion républicaine dans le pays.

Eût-il réussi? C'est plus que douteux. Ou, en effet, M. Clémenceau eût appliqué le fameux programme des revendications et des réformes radicales, ce qui aurait bientôt effrayé le Parlement et le pays; ou, par ses tempéraments et ses transactions, il fût retombé lui-même au rang des vulgaires ministères opportunistes, dont il aurait partagé aussi le sort. Néanmoins, quelles qu'eussent été les destinées d'un cabinet Clémenceau, c'est lui qui était désigné par les circonstances, c'est lui qui devait succéder à M. Goblet.

Si la perspective d'un ministère radical, avec toutes ses conséquences, effrayait, il y avait un autre parti à prendre, non moins logique et encore plus en situation : c'était d'évoluer franchement vers la droite, en essayant d'asseoir le gouvernement sur la fraction la plus modérée de la gauche et le groupe conservateur. Cette combinaison-là aussi était nouvelle, et elle n'eût pas été moins conforme à la situation parlementaire, puisque la droite avait contribué autant que la gauche à renverser le ministère Goblet. Que M. Grévy en ait eu l'idée, les faits semblent l'indiquer, puisqu'il est de notoriété que, dans son embarras extrême et après plusieurs tentatives demeurées sans résultat, le président de la République a mandé à l'Élysée le président de l'Union conservatrice, M. de Mackau, et a pris conseil de lui. Cette idée est-elle réalisée dans le ministère dont M. Rouvier est le chef et qui compte pour ses principaux membres MM. Fallières, ministre de l'intérieur, Flourens, ministre des affaires étrangères, Spuller, ministre de l'instruction publique et des cultes?

A voir l'attitude de la droite en face du nouveau cabinet et à entendre le langage des journaux radicaux, on pourrait le croire. Dès le premier jour, en effet, le groupe conservateur s'est comporté vis-à-vis de M. Rouvier et de ses collègues, comme s'il avait reçu d'eux des engagements ou des promesses qui fussent une garantie réelle pour les intérêts qu'il représente. La droite n'a pas moins bien accueilli la déclaration ministérielle que le centre. Le programme de gouvernement apporté aux Chambres par le nouveau cabinet ne se distingue, il est vrai, que par une banalité qui pouvait mettre à l'aise les conservateurs aussi bien que les radicaux. Les ministres y annoncent la ferme résolution d'aborder immédiatement les réformes à l'occasion desquelles la dernière crise a éclaté et qui

sont la raison d'être du cabinet actuel. Rien de mieux, pourvu que ces promesses signifient quelque chose. La déclaration ministérielle énumère en première ligne la réforme budgétaire, qui doit avoir pour base principale un système de sérieuses économies et de simplification des services administratifs. C'est ce que la droite et la gauche demandaient également au précédent ministère, et c'est ce que le nouveau pourra plus sûrement réaliser, si, entre autres moyens pratiques, il est aussi résolu qu'il le dit, à faire rendre aux impôts existants ce qu'ils doivent donner et pour cela, à fortifier l'autorité des agents de perception et à réprimer énergiquement la fraude, qui a trouvé trop souvent son impunité dans l'intérêt électoral. Quant aux affaires du dehors, le programme n'en dit rien qui ne puisse être approuvé. Tout est dans ce seul mot : « Notre politique extérieure restera fidèle à elle-même, digne, conciliante et ferme. »

D'après la teneur même de la déclaration ministérielle, on pouvait croire que le cabinet s'était appliqué à y observer une stricte neutralité, précisément pour remplir les conditions de l'entente conclue avec la droite. Mais, dès la première séance, sa sincérité a été mise à l'épreuve. Un programme auquel la droite pouvait adhérer n'était pas de nature à satisfaire l'extrême gauche. Pour ruiner le nouveau cabinet dans l'opinion du parti républicain, il n'y avait qu'à le représenter comme le prisonnier de la droite et impuissant à rien faire de lui-même. C'est dans ce but que M. Barodet a demandé, immédiatement après la lecture de la déclaration ministérielle, à interpeller le gouvernement sur sa politique générale.

La pierre de touche c'était la question religieuse. En interrogeant le cabinet sur ce point, l'extrême gauche le mettait dans l'alternative ou de rompre avec la politique républicaine pour ne pas s'aliéner la droite, ou de manquer à ses engagements envers celle-ci pour rester fidèle au programme du parti. La situation était assurément embarrassante. Dès le premier jour ce ministère, sans majorité, pouvait perdre la droite ou la plus grande partie de la gauche. M. Clémenceau et ses amis ont manœuvré pour l'obliger à prendre position entre l'une ou l'autre.

Deux questions lui ont été immédiatement posées : « Que ferez-vous des lois scolaires? » Cette seule question-là était décisive. « Nous sommes résolus, a répondu le président du conseil, à les appliquer sans provocation mais sans faiblesse. » C'était parler exac-

tement comme eût pu le faire M. Goblet. — « Et dans la loi militaire, qu'en sera-t-il des séminaristes? » — Cette seconde question n'était pas moins significative et la réponse devait caractériser autant la politique du nouveau cabinet. — « Sur la question d'égalité du service militaire, a répliqué le ministre de la guerre, je suis absolument d'avis que le service doit être égal pour tous : ministre de la guerre, je prendrai tout le monde : plus vous me donnerez d'hommes avec les crédits nécessaires naturellement, plus je serai heureux; séminaristes, instituteurs, je prendrai tout. » — « Le demanderez-vous? » — « Je le demanderai. »

Sur les deux points toute satisfaction était donnée à la gauche radicale. On lui promettait du même coup l'application des lois sur l'instruction obligatoire et laïque et l'enrôlement des séminaristes. Après ce double engagement, et surtout après avoir eu soin de déclarer, avec plus de franchise que d'à-propos, que le cabinet entendait gouverner avec la majorité républicaine de la Chambre, M. Rouvier pouvait compter pour le vote, sur une majorité de gauche. Mais que devenaient alors les avances faites à la droite, et la droite qu'allait-elle faire devant cette trahison de la première heure?

Par sa double réponse, le ministère Rouvier se montrait le digne successeur du ministère Goblet. Dès lors, comment la droite, qui avait renversé celui-ci, pouvait-elle soutenir celui-là? Le pacte, si réellement il y en avait eu un, comme le prétendaient les radicaux, n'était-il pas rompu par là même et ne se retrouvait-on pas dans la situation où l'on était sous le précédent ministère?

On n'a guère compris dans le public conservateur, que ces considérations n'aient pas modifié séance tenante l'attitude de la droite vis-à-vis du cabinet. M. Rouvier avait mis la Chambre en demeure de se prononcer sur la question de confiance par un double vote. D'un côté, il y avait l'ordre du jour motivé de l'extrême gauche qui signifiait au cabinet son congé, comme ne représentant ni la politique de réformes et d'économies réclamées de son prédécesseur, ni la politique d'union entre les républicains; de l'autre, il y avait l'ordre du jour pur et simple impliquant l'adoption du programme présenté aux Chambres et la confiance dans le cabinet. A cette double épreuve, la droite a voté avec la gauche ministérielle, écartant l'ordre du jour motivé et adoptant l'ordre du jour pur et simple.

Les négociations qui ont accompagné la formation du nouveau

cabinet peuvent seules expliquer la conduite de la droite en cette circonstance. Il y a eu là un petit mystère auquel le public n'a pas été initié et qui reste dans l'ombre des coulisses parlementaires. Évidemment la droite, dont les intentions ne sauraient être suspectées, a cru que les promesses, voire même les garanties particulières qu'elle avait pu obtenir pour prix de son concours, l'emportaient sur les déclarations publiques du président du conseil et du ministre de la guerre. Mais, en laissant même de côté les réponses de M. Rouvier et du général Ferron sur la question des lois scolaires et de l'incorporation des séminaristes dans l'armée, en ne les prenant que pour des paroles de circonstance accordées aux exigences de la situation, la droite n'aurait-elle pas dû se tenir au moins sur la réserve, après avoir entendu M. Rouvier protester contre les calomnies des radicaux qui le représentaient comme cherchant un appoint de majorité à droite, et déclarer qu'il ne voulait gouverner qu'avec une majorité républicaine? Et, par le fait, cette majorité ne lui a pas manqué : même sans la droite, le ministère l'eût emporté encore de quelques voix. Il en sera de même, toutes les fois que la question religieuse sera en jeu. Là, la majorité se retrouvera toujours. Cette expérience doit faire craindre encore plus à la droite d'être la dupe du cabinet Rouvier dans l'appui qu'elle lui a promis et qu'elle continue à lui donner. Puisque dans les questions les plus importantes, dans celles où la droite aurait à bénéficier de l'espèce de compromis conclu avec M. Rouvier et ses collègues, le ministère n'a pas besoin d'elle, pourquoi celui-ci se préoccuperait-il de maintenir les bons rapports au prix de concessions désagréables au parti républicain?

Quoi qu'il en soit, on a pu voir dans la conduite de la droite une sorte d'abandon du principe monarchique. Pour la première fois, elle s'est départie de l'opposition constitutionnelle qui avait été jusqu'ici sa règle. Soit qu'elle y ait renoncé d'elle-même, soit qu'elle n'ait fait que suivre les conseils tracés dans la fameuse lettre de Monsieur le comte de Paris, publiée naguère par le *Times*, elle s'est attiré les réprimandes des journaux plus particulièrement dévoués à la cause monarchique. La *Gazette de France* l'a blâmée hautement et les explications du président de la droite royaliste, M. le duc de la Rochefoucault-Bisaccia, données dans une lettre publique, n'ont pas prouvé qu'elle n'eût pas failli à son principe, non plus que les justifications présentées par M. de Cassagnac, et

repoussées par les Jérômistes du groupe de l'appel au peuple, n'ont établi que le parti bonapartiste n'avait pas abdiqué dans cette circonstance son drapeau.

Est-ce à dire que la droite doive s'en tenir vis-à-vis du gouvernement républicain et de tous les ministres qui le représentent, à une opposition systématique? *L'Univers* et avec lui d'autres journaux conservateurs ne le croient pas. Et, en effet, il ne serait ni prudent, ni sage aujourd'hui de subordonner toute l'action politique du parti conservateur au seul intérêt royaliste. Les circonstances ne semblent pas rendre prochaine ni peut-être même probable l'éventualité d'une restauration monarchique. En attendant il y a des causes majeures à défendre, des intérêts nécessaires à sauvegarder et le premier devoir des conservateurs à la Chambre, comme dans le pays, est de soutenir le gouvernement actuel dans la mesure où lui-même protégerait les droits et les principes qui importent le plus à l'ordre social. L'opposition systématique ne serait ni juste, ni habile, même envers la république. On comprendrait très bien que la droite, mêlée à la formation du nouveau ministère, lui eût promis son concours à certaines conditions. Il lui était très permis de profiter des bonnes dispositions qu'elle croyait apercevoir dans les nouveaux membres du gouvernement pour les appliquer au bien public, même au risque de paraître oublier son origine et abandonner son programme. Pourquoi n'eût-elle pas été avec le ministère si elle avait pu obtenir de lui qu'il se départît de l'hostilité dont les précédents cabinets ont usé envers l'Église, qu'il renonçât à faire la guerre au clergé par la suppression du traitement des ministres du culte, qu'il cessât de poursuivre l'application des lois scolaires et de toutes les mesures antireligieuses prises depuis dix ans contre les droits du catholicisme et les libertés de conscience? Ce n'est pas la conduite en elle-même de la droite qu'on peut blâmer, c'est la facilité avec laquelle elle a cru au ministère Rouvier et la légèreté dont elle a fait preuve en lui donnant son concours sans gages suffisants.

Quoique le nouveau ministère soit loin d'offrir à la droite les garanties dont celle-ci aurait besoin pour ne pas jouer un rôle de dupe en lui donnant son concours, il n'en a pas moins eu contre lui, dès le premier jour, le groupe radical qui lui reprochait ses compromissions avec le parti réactionnaire et son peu d'énergie

républicaine. Le discours que le nouveau président de la gauche radicale, M. Leporché, a prononcé, en inaugurant ses fonctions, et où l'on doit voir l'expression des sentiments du groupe tout entier, était une véritable déclaration de guerre au cabinet, un appel à une nouvelle crise ministérielle. M. Leporché lui reprochait de n'avoir pu dissimuler des alliances, grâce auxquelles il est arrivé et compte se maintenir au pouvoir, et même de s'être montré décidé à gouverner sans se préoccuper du parti radical. L'interpellation adressée dès la première heure au cabinet, sur la nouvelle loi militaire, n'avait pas d'autre but, comme l'a dit le président de la gauche radicale, que de provoquer les explications de M. Rouvier et de ses collègues, explications qui n'ont pas paru satisfaisantes. L'attitude du ministère sur la question d'urgence de la loi militaire avait achevé ce jour-là de le condamner aux yeux des radicaux. M. Leporché l'accusait d'avoir dédaigné, en s'abstenant de prendre parti dans cette question, de constituer une majorité républicaine qui ne demandait qu'à s'affirmer avec lui, et ainsi d'avoir trahi la cause de la concentration républicaine. Ce n'était plus seulement de la défiance que lui témoignait la gauche radicale, c'était une hostilité ouverte qu'elle lui montrait. Le discours de M. Leporché, qui associait la gauche radicale à l'opposition systématique de l'extrême gauche, était une menace pour le cabinet. Dès lors, il eût été de l'intérêt de celui-ci de se rapprocher davantage de la droite et de s'appuyer sur elle pour constituer sa majorité.

Mais était-il possible à un ministère républicain de gouverner à la fois avec le groupe opportuniste et la droite? Une telle alliance était-elle réalisable? Les opportunistes ne sont pas moins républicains que les radicaux, et surtout, ils sont tout aussi opposés aux principes sociaux et religieux dont le parti conservateur est le gardien. Dans un accord de ce genre, la seule concession que puisse faire la droite, et elle est déjà grande, c'est de mettre de côté ses préférences monarchiques et d'accepter le fait républicain; les autres concessions doivent venir des opportunistes qui ont à sacrifier leurs idées révolutionnaires et leurs préjugés antireligieux à l'entente et à l'union. Il est apparu, tout de suite, que ni le cabinet n'était décidé à se séparer de la gauche, pour se rapprocher de la droite, ni la gauche, même la plus modérée, n'était capable de rompre avec ses attaches et ses précédents

pour s'unir à la droite dans les questions d'intérêt religieux. Après avoir manqué à la droite en acceptant l'héritage intégral des lois scolaires et en ne faisant pas ajourner la discussion de la loi militaire, le cabinet l'a trahie dans la question de l'incorporation des séminaristes qui était, comme l'a déclaré M. Laisant, toute la loi militaire pour le parti radical. Malgré les nouveaux arguments de Mgr l'évêque d'Angers et de M. de La Martinière en faveur de l'immunité ecclésiastique, M. Rouvier a persisté dans sa première déclaration sur l'assujettissement des clercs au service militaire. Il a dit que le gouvernement voulait la loi égale pour tous, le service militaire obligatoire pour tout le monde, sans aucune exception.

Toutefois, de certaines paroles du président du Conseil il était permis de conclure que le ministère userait de quelque tempérament dans l'application de la loi à l'égard des séminaristes. Un amendement de M. Laurençon, tendant à obtenir l'incorporation des élèves ecclésiastiques dans les services auxiliaires des infirmeries et des ambulances, aurait pu servir de terrain de transaction, et il n'eût tenu qu'au ministère de le faire accepter. « Cet amendement, comme le disait M. Eugène Veuillot, dans l'*Univers*, donnait aux catholiques un minimum de satisfaction dont, à la rigueur, dans les circonstances actuelles, les groupes conservateurs pouvaient se contenter. Si l'immunité ecclésiastique n'était pas reconnue en principe, elle n'était pas, en fait, absolument violée. » Avec l'appoint de la droite, le ministère pouvait faire voter cet amendement présenté par un député républicain opportuniste. Mais le ministère de la guerre s'est empressé de déclarer qu'il le repoussait et la majorité républicaine tout entière, à l'exception d'une petite fraction du centre, l'a repoussée avec lui.

Après cette nouvelle trahison, la droite pouvait-elle continuer à croire aux bonnes dispositions du ministère, pouvait-elle persister dans un accord, déjà fort suspect en lui-même, et que M. Rouvier et ses collègues n'hésitaient pas à rompre si perfidement? Cette déconvenue, dont les plus avisés n'avaient pas manqué de la prévenir, a dû lui être amère. Elle lui fait une situation pénible devant le Parlement et aux yeux de ses électeurs. Ce n'est pas assez pour justifier une attitude aussi étrange que la sienne, que d'alléguer l'intérêt supérieur du pays, que de s'excuser de soutenir le cabinet Rouvier dans l'unique but de ne pas provoquer une nouvelle crise

ministérielle qui ramènerait le général Boulanger et jetterait le pays dans la guerre.

Avec ces raisons-là, la droite se condamne à approuver tous les actes du gouvernement, à cesser toute opposition qui pourrait mettre l'existence du ministère en péril; elle abandonne tous les intérêts, tous les droits qu'elle a mission de défendre, elle abdique elle-même. A ce prix, il n'y a pas à craindre l'avènement d'un ministère radical, voire d'un ministère Clémenceau, à la place du ministère actuel; car quel autre état politique serait pire que celui dans lequel la minorité conservatrice se réduit volontairement elle-même à l'impuissance pour ne pas faire d'opposition?

Quant à l'intérêt de la paix, il ne doit pas préoccuper à ce point la droite qu'il lui fasse oublier tous les autres. N'est-ce pas donner trop d'importance au général Boulanger que de faire dépendre de lui la paix ou la guerre? Est-on bien fondé à croire que l'Allemagne verrait dans son retour au ministère un danger qui l'obligerait à prendre ses sûretés contre la France? Si l'Allemagne était décidée à nous faire la guerre, elle n'aurait besoin d'aucun prétexte et le général Ferron ne nous serait pas plus une garantie contre ses projets que le général Boulanger. Ce que la droite royaliste et bonapartiste a pu craindre plutôt dans le jeune général, c'est qu'il n'arrivât, à la faveur d'une popularité grandissante, à s'emparer de la dictature et à prendre la place que chaque parti réserve à son candidat. Cette considération a dû, plus que la crainte de la guerre, la déterminer à donner son appui à un ministère dont elle ne faisait point partie et qui lui barrait, pour le moment, la route du pouvoir. Peut-être y a-t-elle trop cédé, car on ne voit pas ce qu'elle a gagné, au point de vue de l'intérêt général, à renverser le ministère Goblet pour édifier le ministère Rouvier.

Le Reichstag allemand, après trois mois à peine de séance, vient de clore sa session, avec les félicitations méritées de l'empereur. En si peu de temps l'assemblée a fait une besogne considérable, au point de vue de la politique de M. de Bismarck. Tout ce que le chancelier lui a demandé, septennat militaire, réformes fiscales, impôts nouveaux, elle l'a accordé de confiance. Ce résultat est dû au concours du centre catholique, dont l'opposition a cessé par suite de l'abrogation, au moins partielle, des lois du *Kulturkampf*. Dans le Parlement élu le 21 février, M. de Bismarck a désormais une majorité sur laquelle il peut compter pour compléter l'ensemble de ses

projets. Il est malheureusement à craindre que le premier usage que fasse le chancelier de sa nouvelle autorité ne se retourne contre l'Alsace-Lorraine. La politique de répression qu'il suit, depuis les dernières élections, à l'égard des provinces conquises, les expulsions de ces derniers temps, suivies des procès pour crime de haute trahison intentés devant la Cour de Leipsig contre des annexés fidèles à la France : ce sont là les préliminaires d'une réorganisation adnimistrative de l'Alsace-Lorraine, dans laquelle les anciennes provinces françaises perdront certainement le peu d'indépendance et de libertés locales qui leur restaient. Et la majorité dont M. de Bismarck dispose actuellement ne manquera pas d'approuver, au point de vue allemand, ces mesures rigoureuses. Avec le septennat militaire et un régime plus efficace d'assimilation des provinces annexées, avec les ressources budgétaires nouvelles fournies par les surtaxes, le fondateur de l'empire allemand peut croire son œuvre solidement assise pour l'avenir.

Mais quel contraste entre cette sécurité politique et la situation de la famille impériale ! Au moment où tout paraît réussir à M. de Bismarck, la dynastie des Hohenzollern paraît frappée au cœur. La santé bien ébranlée du vieil empereur et son grand âge ne lui laissent plus que des jours de grâce. Le prince héritier est atteint d'un mal dont on ne discute que le plus ou moins de gravité. Le diagnostic des plus célèbres médecins n'a rien de rassurant et l'aspect de l'auguste malade est plus inquiétant encore. Avant peu l'empereur et le prince impérial peuvent disparaître coup sur coup en ne laissant après eux qu'un successeur d'assez chétive constitution et bien faible pour recueillir un aussi lourd héritage. Et M. de Bismarck lui-même n'est pas immortel.

Avec les préoccupations qui pèsent actuellement sur la famille impériale, il ne semble pas que l'Allemagne puisse songer à une entreprise aussi grosse qu'une guerre contre la France. On peut même croire qu'elle nous ferait quitte en ce moment de notre général Boulanger. C'est pour cela aussi qu'elle laissera passer la nouvelle incartade de la Ligue des patriotes et de son bruyant président, M. Deroulède. Les manifestations intempestives organisées par celle-ci au Cirque d'Hiver pour protester contre les condamnations prononcées à Leipzig contre plusieurs Alsaciens-Lorrains, n'aura d'autre résultat que de nuire aux condamnés, dont le gouvernement avait pris la cause en main. Cette nouvelle et inutile

provocation à l'endroit de l'Allemagne empêchera d'aboutir les pourparlers engagés avec M. de Bismarck pour obtenir quelques adoucissements aux jugements prononcés contre nos anciens compatriotes.

A Londres, dans toutes les villes et campagnes du Royaume-Uni, dans toutes les cités où se trouvaient réunis des sujets de Sa Majesté britannique, sur tous les points du globe où flotte le drapeau insulaire, les Anglais ont célébré, le 21 juin, avec allégresse et enthousiasme, le cinquantième anniversaire de l'avènement au trône de leur impératrice et reine Victoria. Certes, c'est un grand spectacle que cette union de tout un peuple dans une même expression de dévouement et de fidélité à sa souveraine ; c'est un grand spectacle que cette fête nationale, célébrée d'un bout du monde à l'autre, en l'honneur d'une femme, qui est la reine d'un grand peuple par le droit héréditaire et qui représente si hautement le principe d'autorité.

Cette fête d'une reine, c'est la fête de la royauté et nulle part dans le monde elle ne pouvait être célébrée avec plus d'éclat qu'en Angleterre, où le trône a gardé le prestige et la force des vieilles monarchies. Il appartenait d'abord aux familles royales d'Europe de rendre hommage à cette haute royauté et la démarche de leurs membres a reçu toute sa signification de la présence d'un envoyé spécial du Souverain Pontife, le premier d'entre les rois. Cinquante peuples ou tribus sur lesquels règne l'Angleterre étaient là aussi représentés dans ce concert d'hommages à la doyenne des souverains du monde.

Pour l'Angleterre c'est un jour mémorable que celui où il a été donné au monde d'apprécier combien grand est encore chez elle le prestige de la royauté, le respect du droit monarchique et le sentiment national. Là est sa vraie force, au milieu de bien des faiblesses et des misères sociales, l'Angleterre vit surtout du maintien en elle du droit et des traditions. Plus qu'aucun autre État, elle a échappé à la Révolution et elle a gardé du passé des éléments de conservation et de stabilité qui, ailleurs, disparaissent chaque jour sous l'influence des idées nouvelles. Avec la nombreuse postérité de sa reine, répandue dans presque toutes les cours d'Europe, elle est assurée d'un long avenir dynastique. A cette extension de la famille royale, pendant les cinquante années du règne de la souveraine qui montait sur le trône à dix-huit ans, correspond une non moins

grande extension de l'empire britannique. Durant ce long espace de temps, l'Angleterre a accru ses possessions et étendu son influence dans les cinq parties du monde, et pour mettre les mots en rapport avec la réalité de ce grand accroissement de territoire, elle a échangé son titre de royaume pour celui d'empire. L'Angleterre n'est plus seulement aujourd'hui une île européenne, c'est une vaste fédération d'États englobant d'énormes portions des cinq continents. Elle peut être fière des progrès accomplis depuis un demi-siècle sous la reine Victoria, fière de sa puissance et de sa prospérité.

Pourtant, à ce règne fortuné, il y a une tache sombre. L'Irlande opprimée et malheureuse en est encore à attendre justice. Le refus de ses députés d'assister aux fêtes officielles du jubilé a fait mieux sentir combien est profonde la séparation entre les deux peuples. Pendant que l'Angleterre était en fête, l'Irlande protestait contre cette allégresse publique par des démonstrations hostiles. En regard des manifestations de joie de la nation britannique et des hommages décernés à la reine, la ligue irlandaise a placé le bilan des souffrances de ses compatriotes; elle a rappelé ce qu'a été, pendant cinquante ans, pour l'Irlande, le règne de cette reine saluée à son avènement du titre de libératrice; elle a présenté le martyrologe de cette malheureuse nation sur laquelle sont inscrites par millions les victimes de la faim et de la misère.

Malheureusement, l'Angleterre gouvernementale reste sourde à la voix de l'Irlande. Elle n'entendra pas plus les plaintes de la ligue qu'elles ne semble disposée à écouter la protestation de l'épiscopat contre le bill de coercition voté en seconde lecture par la Chambre des communes. Le ministère Salisbury aurait grand tort de ne pas faire attention à ce grave document, où les évêques irlandais s'élèvent, en commun avec leurs compatriotes, contre la nouvelle tentative faite pour dépouiller leur pays de ses droits et de ses libertés constitutionnels et pour le mettre à la merci des fonctionnaires hostiles et irresponsables du gouvernement. Leur protestation est d'autant plus forte qu'ils repoussent avec plus de raison les accusations qui ont servi de prétexte à la nouvelle législation criminelle, accusations de parti pris qui tendent à représenter le peuple irlandais comme violant les lois et commettant des crimes. Les évêques s'autorisent des conséquences de cette politique rigoureuse pour la condamner hautement. Les mesures coercitives n'auront d'autre

résultat, comme ils le disent, que de provoquer l'opposition là où la paix et l'ordre régnaient jusqu'ici ; elles forceront le mécontentement à adopter des voies souterraines et remplaceront l'action ouverte et constitutionnelle par le désastreux travail des sociétés secrètes. Ce n'est pas tout. La défiance et l'hostilité inspirées par la coercition s'étendront à toute législation qui viendra de la même source ; ces sentiments rendront encore plus aigre le caractère des relations entre la classe des landlords coercitionnistes et leurs tenanciers, et rendront impraticables ces négociations paisibles et amiables sans lesquelles il ne pourra jamais y avoir un règlement prompt ni satisfaisant de la question agraire sur le terrain du rachat. Et, en effet, disent les évêques, si ardemment que le peuple irlandais désire ce règlement, il ne pourra regarder sans méfiance et sans défaveur la réforme promise des lois agraires, réforme qui sera accompagnée ou précédée par une législation coercitive d'une si grande vigueur.

Non moins zélés pour les besoins temporels que pour les intérêts spirituels de ce malheureux peuple, les pasteurs indiquent la vraie solution de la question agraire, depuis si longtemps agitée en Irlande, lorsqu'ils déclarent que ce n'est point par l'institution des cours de faillite dans les districts, mais par la réduction des loyers réglée selon les produits du sol, que les tenanciers pourront arriver à satisfaire aux justes demandes de leurs propriétaires, et qu'une base équitable sera établie pour la vente et l'acquisition des terres. Il faudra bien que l'Angleterre finisse par écouter la voix de l'Irlande, si elle ne veut pas que non seulement les plaintes de celle-ci continuent à troubler ses fêtes, mais que le mécontentement croissant d'un peuple opprimé n'ajoute aux embarras d'une situation qui n'est peut être pas moins critique qu'elle ne paraît brillante.

Les réjouissances du jubilé de la reine Victoria n'ont pu dissimuler la vive émotion que causent en Angleterre les affaires de l'Afghanistan. Ce grand empire dont l'orgueil britannique est si fier n'est pas à l'abri de la ruine. Son étendue elle-même est une cause permanente de dislocation. Ce n'est pas sans effroi que l'Angleterre voit la Russie s'avancer du côté des Indes. L'occupation de Kerki par les troupes russes, la situation critique de l'émir Abdarrhaman, dont les compétiteurs ne sont que des prétendants au service de la Russie, découvrent de plus en plus l'Angleterre. Les menées de l'empire moscovite ne permettent guère de douter qu'on

médite à Saint-Pétersbourg de s'emparer de l'Afghanistan. La commission de délimitation de la frontière afghane ne fonctionne plus que pour la forme. Les difficultés subsistent. Pendant ce temps-là, la Russie marche. Le jour est proche où l'Angleterre sera obligée d'intervenir ouvertement. Derrière l'émir et ses compétiteurs apparaîtront les véritables adversaires. Il est temps que l'Angleterre aille à Candahar avant que la Russie n'arrive à Hérat. On a raison de s'inquiéter à Londres. La commission peut encore faire traîner quelque temps les choses en longueur; mais la diplomatie empêchera difficilement un choc d'éclater entre les rivaux.

Du reste, on ne pourrait dire si la question d'Orient, à laquelle l'Angleterre et la Russie sont les plus directement intéressées, se résoudra plutôt dans l'Asie centrale que dans les Balkans ou à Constantinople. L'Angleterre qui regarde avec angoisse la marche envahissante de la Russie vers les hauts plateaux asiatiques, travaille de plus en plus activement à assurer sa route des Indes par le canal de Suez et à trouver en Égypte une compensation à l'amoindrissement qui résulterait pour elle du voisinage de la Russie sur la frontière nord de ses possessions indiennes. Depuis que l'impéritie de M. de Freycinet a fait perdre à la France la situation privilégiée qu'elle y avait conquise avec le temps et qui était pour elle une garantie nécessaire contre l'ouverture du canal de Suez, l'Angleterre, restée seule vis-à-vis de la Turquie et du khédive, y a pris une position prépondérante qui cause un préjudice considérable à toutes les nations ayant des intérêts dans le bassin de la Méditerranée ou en Orient, et à la France en particulier. C'est cette position toute de fait, qui est le résultat d'une politique plus audacieuse ou plus habile que loyale, que l'Angleterre travaille depuis deux ans à légitimer en obtenant de l'Europe la ratification d'une convention particulière conclue avec la Turquie, grâce aux efforts et à la persévérance de son agent sir Drummond-Wolff. Le gouvernement britannique propose l'évacuation de l'Egypte par les troupes anglo-indiennes dans un délai de deux ou trois ans, mais il réclame le droit de réoccuper ensuite militairement le pays à son gré, en refusant à l'Europe tout droit d'intervention ou de contrôle. Ce projet constitue une véritable prise de possession définitive. C'est, en effet, l'Égypte réduite en province anglaise et le canal de Suez fermé à toute nation rivale ou ennemie. Il n'est pas étonnant que l'Angleterre en soit encore à attendre des puissances euro-

péennes une adhésion à son accord avec la Turquie et que le Sultan lui-même, trompé d'abord par des ministres gagnés à la politique anglaise sur la prétendue unanimité de l'Europe, hésite à ratifier le projet. Secrètement soutenue par l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, l'Angleterre a contre elle la Russie et la France. Crainte d'une opposition ouverte de la part de la Russie, une partie de l'opinion britannique se prononce maintenant contre ce projet de convention qui dépend, comme l'a déclaré lord Salisbury lui-même au parlement, de l'assentiment de toutes les puissances. Mais, quand même l'Angleterre renoncerait à l'idée de faire ratifier par l'Europe l'état de fait qui existe à son profit en Égypte, la situation actuelle qu'elle compte maintenir ne serait pas sans difficultés et sans dangers pour l'avenir, en raison des jalousies et des défiances qu'elle continuerait à exciter contre elle.

La question de Rome aussi est toujours pendante et celle-là n'intéresse pas moins la paix générale et l'ordre en Europe.

La dernière allocution consistoriale de Sa Sainteté Léon XIII l'a posée de nouveau devant l'Europe, dans des termes à la fois plus nets et plus pressants, et de manière à provoquer une solution qui eût paru naguère encore absolument impossible. Ce qu'il y a eu de nouveau dans le langage du Pape, c'est qu'il s'est adressé, cette fois, plus particulièrement à l'Italie et tout en maintenant les droits imprescriptibles du Saint-Siège, a laissé voir à son égard un extrême désir de paix et des sentiments paternels de bienveillance. En Italie, en France, en Allemagne, partout le discours du Saint-Père a produit une vive émotion. Faut-il dire qu'on y était préparé, mais que l'événement a encore dépassé l'attente? Des esprits ardents y ont vu l'indice d'une évolution de la Papauté vers le nouvel ordre de choses, comme si le Pape pouvait changer d'attitude à l'égard de la révolution. C'était dénaturer le sens des paroles et le caractère des sentiments de Léon XIII. Le langage du Pontife n'en a pas moins imprimé une nouvelle impulsion aux idées de réconciliation et d'accommodement qui ont cours depuis quelque temps. Chose remarquable! Le parti libéral lui-même semble désirer une pacification dont la condition essentielle et première ne pourrait être qu'une restitution de Rome au Pape. On a vu paraître dernièrement, dans *la Nuova Antologia*, la revue la plus répandue de la péninsule, un programme de conciliation entre le Pape et l'Italie, émanant de M. Bonghi, un des hommes politiques et des publi-

cistes les plus autorisés du parti doctrinaire. C'est une législation, plus large que la loi des garanties, une sorte de concordat entre l'Église et l'État, en Italie, qu'il propose. Un ancien aide de camp, et compagnon de lutte de Garibaldi, est allé plus loin encore. La récente allocution consistoriale, les rapports entre le Vatican et l'empire allemand, les avantages obtenus par la diplomatie pontificale, l'accroissement d'influence de la Papauté auprès des gouvernements, tout cela a inspiré au général Türv l'idée d'un écrit qu'il intitule la *Reconciliation avec le Pape*, et où il propose, comme mode d'arrangement, de faire Rome port de mer et de créer à côté de la résidence du Saint-Père un poste particulier pour lui, par lequel il pourra communiquer librement avec le monde.

Quel que soit le désir de la paix chez Léon XIII et quelque condescendance qu'il apporte dans ses rapports avec l'Italie, certains catholiques eux-mêmes sont allés trop loin, en supposant que le Pape pourrait faire des concessions qui ne s'accorderaient ni avec ses déclarations constantes ni surtout avec le devoir qu'il a de maintenir dans leur intégrité les droits du Saint-Siège. On avait été jusqu'à attribuer à l'inspiration directe de Léon XIII une brochure du P. Tosti, vice-archiviste du Saint-Siège, intitulée la *Conciliation*, où, à côté des théories erronées sur le pouvoir temporel du Pape, se trouvaient d'étranges assertions sur la nécessité d'une entente entre le Saint-Siège et l'Italie, au prix même d'une sorte de reconnaissance de l'usurpation italienne. Mais cet écrit a été condamné et l'auteur l'a désavoué. La vraie pensée du Pape, elle est dans ces paroles que prononçait naguère Léon XIII : « Rome appartient au Souverain Pontife. Dieu l'a destinée pour être la garantie de sa suprême dignité et souveraine indépendance, du libre exercice de son pouvoir temporel. C'est pourquoi les droits qu'a sur elle le Souverain Pontife sont sacrés et imprescriptibles, et aucune force humaine, aucune raison politique, aucun cours des temps, ne pourront ni les détruire, ni les amoindrir. »

Ces droits, Léon XIII pourra désormais les revendiquer avec une nouvelle force, en s'appuyant sur le témoignage du peuple romain lui-même qui, dans les dernières élections municipales complémentaires, vient de faire triompher la liste catholique. Le Pape désire la paix avec l'Italie, mais à la condition que l'Italie lui rende Rome. Hors de là il n'y aura point d'accord.

Arthur Loth.

---

# MEMENTO CHRONOLOGIQUE

*4 mai.* — La commission du budget à Berlin vote, à la presque unanimité de ses membres, les crédits supplémentaires demandés par le ministre de la guerre allemand.

Le cardinal di Rende, nonce apostolique, fait ses visites d'adieux pour quitter Paris demain. En témoignage des excellents souvenirs qu'il laisse après lui, et des vives sympathies qu'il a su provoquer, il est élevé au grade de grand'croix de la Légion d'honneur.

5. — La Commission du budget continue la discussion engagée dans son sein à la suite des déclarations de M. Dauphin. Après un débat assez vif auquel prennent part MM. Jules Roche, Ribot, Yves Guyot, Pelletan, Sigismond Lacroix et Raynal, la majorité vote sur la proposition Pelletan, impliquant la réduction du budget aux chiffres de 1887 et la réforme administrative.

6. — Le président du Conseil et le ministre des finances sont avisés par M. Rouvier des décisions prises la veille par la Commission du budget.

Le général Boulanger communique à cette Commission l'état des rectifications et réductions qu'il se propose d'introduire dans le budget de la guerre et dont l'importance s'élève à 9 millions de francs.

7. — MM. Goblet et Lockroy se rendent au Havre, pour assister à l'ouverture de l'exposition qui a lieu dans cette ville. Le président du Conseil y prononce deux discours. Dans le premier, il félicite les organisateurs de l'Exposition et donne l'assurance que le gouvernement est tout dévoué aux intérêts de la contrée. Dans le second, il aborde la plupart des questions, à l'ordre du jour, notamment les questions extérieures, dont il retrace les difficultés. Placé sur ce terrain brûlant, M. Goblet en profite pour faire des déclarations pacifiques. Abordant ensuite les *questions intérieures*, qu'il traite à sa façon, le chef du Cabinet constate nos divisions et cherche à démontrer que la République a regagné le terrain perdu par elle aux dernières élections législatives. Il examine également la question budgétaire et déclare que s'il faut faire des économies, il importe avant tout de ne pas sacrifier l'équilibre du budget. Pour le bouquet, M. Goblet fait appel à l'union des républicains. Le *Reichstag allemand* termine la discussion des crédits militaires supplémentaires et du projet de loi relatif à l'emprunt. Les principaux chiffres de ces crédits sont adoptés presque sans débats.

8. — Une dépêche de Turin annonce une douloureuse nouvelle : dom Margotti, directeur du journal l'*Unità cattolica*, est mort dans cette ville à l'âge de

soixante-dix ans. Le cardinal Alimonda, archevêque de Turin, qui daignait l'honorer de son amitié, l'a assisté à ses derniers moments.

L'abbé Margotti avait fondé *l'Unità cattolica* et la rédigeait presque tout entière, depuis près de trente ans, avec un incontestable talent. Aussi *l'Unità cattolica* avait-elle conquis dans la presse italienne un rang des plus distingués.

On peut dire de cet infatigable lutteur que sa vie tout entière a été consacrée au scrutin de la presse religieuse où il excellait, rappelons le beau témoignage que lui donnait en 1869 Louis Veuillot : « J'ai vu naître *l'Unità*; j'ai eu la joie d'applaudir aux débuts de M. l'abbé Margotti, je l'ai suivi avec une affection fraternelle. Je me flatte d'être un fervent appréciateur de ses connaissances étendues, de sa mémoire prodigieuse, de son éloquence *ad rem*. Si je me connais en journalistes, il est des plus excellents, et à mon gré le premier de tous. Je loue plus encore sa persévérance. Par ses leçons et par son exemple, il a pour ainsi dire créé la presse religieuse en Italie; ce n'est pas un petit service. » Et encore : « C'est un talent de premier ordre et qui, dans la presse européenne, n'a point d'égal ni d'équivalent. Il voit juste, il dit juste, il a une vaste instruction, une indéroutable mémoire, une ardeur qui ne tombe jamais. »

9. — Réunion du Conseil des ministres à l'Elysée. M. Goblet donne connaissance à ses collègues de la lettre qu'il a adressée au président de la Commission du budget en réponse à la décision prise, jeudi dernier, par cette Commission, de renvoyer au gouvernement son projet de budget.

La Commission du budget, après communication de la susdite lettre, décide, après une longue discussion, que M. le Président du conseil sera entendu une seconde fois.

Le ministre de la guerre soumet à la signature de M. Jules Grévy un décret autorisant le dépôt sur le bureau de la Chambre d'un projet de loi relatif à une expérience de mobilisation et à la convocation d'une section technique d'ouvriers de chemin de fer de campagne, en octobre prochain.

Le Souverain Pontife adresse à S. Em. le cardinal Schiaffino, président de la commission centrale du jubilé pontifical, la lettre suivante :

« LÉON XIII, pape

« Notre cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique,

« Vous savez combien grande et diligente est la sollicitude avec laquelle un grand nombre de catholiques s'appliquent de toutes manières à multiplier les manifestations de respect propres à témoigner de leur affection pour le Souverain Pontife. En ce genre, la commission bolonaise, dont vous Nous avez fait dernièrement le rapport, mérite certainement de Notre part un grand éloge, puisqu'elle a pris l'initiative de promouvoir les hommages qui Nous seront adressés pour l'époque du cinquantième anniversaire de Notre ordination sacerdotale.

« En effet, dans sa piété filiale, elle a trouvé des moyens nombreux et variés d'exprimer l'amour et le respect, spécialement lorsque, ayant résolu de venir en aide au Denier de Saint-Pierre, elle a cherché une manière de

recueillir les offrandes qui ne fût onéreuse pour personne, ni à charge même aux plus humbles parmi le peuple, et cela en publiant et répandant partout des formules préparées dans ce but. Or ces témoignages s'adressant surtout et principalement à la dignité de la charge que Nous occupons, vous pourrez facilement comprendre combien ils Nous sont agréables.

« C'est pourquoi Nous vous mandons de faire savoir au président et à tous les membres de la Commission que nous apprécions grandement ce qu'ils font et ce qu'ils se proposent, en même temps que Nous sommes heureux de vous exprimer, à vous, leur président honoraire, toute notre satisfaction.

« En attendant, comme présage des faveurs célestes et comme gage de Notre bienveillance spéciale, Nous vous donnons très tendrement dans le Seigneur la bénédiction apostolique, à vous, Notre cher fils, et à tous et chacun des membres qui composent ladite commission.

10. — Rentrée des Chambres. Le Sénat discute l'ordre du jour. M. Lalande demande l'ajournement du projet de loi relatif à la séparation du conseil général de la Seine et du conseil municipal de Paris. — Repoussé par 89 voix contre 87.

La Chambre des députés brille par l'absence d'un grand nombre de ses membres. M. le général Boulanger dépose son projet de loi relatif à une expérience de mobilisation et à la convocation d'une section technique d'ouvriers des chemins de fer. — Renvoyé à la Commission du budget. M. Wilson, au nom de la Commission du budget, propose l'ajournement de la discussion de la loi militaire et la mise à l'ordre du jour de la loi sur les sucres. Après une discussion à laquelle prennent part MM. de Mahy, Rouvier et Dauphin, la proposition de M. Wilson est adoptée et la discussion de la loi sur les sucres est mise en tête de l'ordre du jour, et commence de suite.

M. Rigaud, député de l'Aisne, pays sucrier, fait, au milieu du vide des bancs, l'exposé général de la question et prie la Chambre de ne pas ajourner la loi. M. Duché s'élève contre la loi. Après un échange d'observations entre MM. Wilson et Sans-Leroy, l'ensemble du projet est adopté. En vertu de la nouvelle loi, tous les sucres, sans distinction d'origine ou de provenance, sont surtaxés de 10 francs.

On aborde ensuite la discussion de la loi sur le rehaussement de la prise en charge (régime des sucres).

M. Delisse, du Pas-de-Calais, ouvre le débat et demande à la Chambre de ne pas passer à la discussion des articles et de maintenir la loi de 1884. Mais l'heure étant avancée, on lève la séance pour continuer jeudi.

11. — La Commission du budget entend de nouveau le président du Conseil. Après le départ du ministre, elle décide, par 25 voix contre 5, de porter le différend qui existe entre eux devant la Chambre, et elle adopte ce projet de résolution : « La Chambre, considérant que les économies introduites dans le budget de 1888 sont insuffisantes, invite le gouvernement à lui faire de nouvelles propositions. » Les cinq opposants sont MM. Ribot, Wilson, Trystram, Borie, Bizarelli. M. Camille Pelletan est chargé de faire un rapport dans ce sens. Il en donnera lecture à la Commission samedi ou lundi. C'est, on le voit, le conflit entre la Commission du budget et le gouvernement.

12. — La Chambre des députés, après avoir entendu M. Steenackers poser une question au ministre de l'instruction publique à propos de la salle de l'Opéra-Comique, et la réponse du ministre, reprend la discussion de la loi sur le régime des sucres. M. Renard combat la proposition du gouvernement, dont l'adoption entraînerait la fermeture des usines qui ne sont pas encore parvenues aux gros rendements. Ce serait le quart de nos usines. A son avis, la prime actuelle est indispensable pour soutenir la concurrence avec l'industrie allemande. M. Ribot est du même avis que M. Renard. Toutefois il propose comme moyen terme d'imposer les mélasses et les produits accessoires. M. Wilson combat l'amendement de M. Ribot. A la suite de quelques observations présentées par M. Dalisse, l'amendement de M. Ribot est renvoyé à la Commission et la Chambre décide de passer à la discussion des artistes, qui aura lieu à la prochaine séance.

Le Sénat commence la discussion du projet de loi concernant le Conseil général de la Seine.

M. Buffet déclare qu'il rejette le projet tout entier, comme étant un acheminement vers la création d'une mairie centrale. Après une réplique du rapporteur, la suite de la discussion est renvoyée à mardi.

Le pourvoi des princes contre les décisions arbitraires prises par le général Boulanger en juin et juillet 1886, décisions qui rayent des cadres de l'armée française les deux généraux de division ducs de Nemours et d'Aumale, le général de brigade prince Joachim Murat, le colonel de cavalerie duc de Chartres, le capitaine d'artillerie duc d'Alençon, et le lieutenant Joachim Napoléon Murat, vient aujourd'hui devant le Conseil d'État.

13. — L'Angleterre, l'Autriche et la Russie refusent de prendre part à notre Exposition de 1889. On sait que l'Allemagne s'est déjà prononcée dans le même sens. Ceci ne doit point faire l'affaire des coryphées de notre Révolution.

La Commission de l'armée décide que : 1° l'École de Saint-Cyr sera maintenue; 2° les promotions seront réduites à un chiffre plus conforme aux nécessités de l'élévation du niveau des études; 3° que la proportion légale des officiers recrutés parmi les sous-officiers sera augmentée dans une mesure restant à fixer.

La Chambre des députés continue la discussion de la loi sur le régime des sucres. Le rapporteur de la commission du budget, M. Sans-Leroy, au nom de cette commission, conclut au rejet de l'amendement de MM. Ribot et Méline, tendant à imposer les mélasses. M. Dellisse défend un second amendement tendant à répartir les charges de l'impôt proposé entre les cultivateurs et les fabricants. Cet amendement est repoussé. Un troisième amendement, présenté par M. Louis Renard, a le même sort que le précédent. Enfin, un quatrième amendement de M. Laur est combattu par M. Dauphin. Reste à savoir si la Chambre se prononcera pour ou contre le ministre.

Le Czar rend un décret portant qu'à partir du mois d'août prochain, la langue russe sera seule employée dans les lycées et écoles des provinces baltiques, à l'exclusion de la langue allemande.

15. — Le *Moniteur officiel* allemand publie un avis du chancelier de l'empire

annonçant que le gouvernement allemand a l'intention de donner plus d'extension aux fortifications de Strasbourg, de Metz, de Posen, ou du rayon de ces places.

16. — La Chambre des députés commence la discussion de l'article 1er de la loi relative au régime des sucres. Les deux premiers paragraphes sont adoptés.

A trois heures, la discussion est interrompue pour permettre à M. Camille Pelletan de donner lecture du rapport de la commission du budget. En voici le résumé : La commission maintient que le ministre des finances et ses collègues n'ont pas réalisé les économies nécessaires pour établir l'équilibre du budget. Le gouvernement avait à choisir entre l'emprunt, l'impôt et les économies. Il ne veut pas d'emprunt, il ne veut pas d'économies. Il lui reste à créer des impôts. La commission croit que des économies importantes peuvent être obtenues dans une réforme administrative dont l'initiative appartient au gouvernement. Cette initiative, le gouvernement la refuse. En conséquence, la commission propose de renvoyer le projet de budget au gouvernement en l'invitant à en présenter un nouveau. Sur la demande de M. Goblet, la discussion est renvoyée à la prochaine séance et la Chambre continue la discussion du projet de loi sur le régime des sucres.

Elle rejette successivement les amendements Duché et Méline sur la qualité du rendement légal et adopte finalement le chiffre de 7 francs proposé par le gouvernement et la commission. L'article 1er est adopté. Un amendement de M. Renard relatif aux sucres coloniaux est ensuite approuvé, et la suite de la discussion renvoyée à demain.

17. — Le ministère Goblet-Dauphin est renversé par une majorité de 275 voix contre 257 sur 532 votants. Tout d'abord, la Chambre discute la proposition de résolution de M. Pelletan tendant à renvoyer le projet de budget au gouvernement. MM. Dauphin, Roulleaux-Dugage, René Laffont, Rouvier, Allain-Targé et Goblet prennent part au débat sans pouvoir arriver à une entente, malgré tous les efforts faits par les amis du ministre pour conjurer une crise ministérielle. Six amendements sont présentés à la proposition de résolution, et en premier lieu, l'amendement de M. Anatole de la Forge, accepté par le ministère, ainsi conçu : « La Chambre, comptant sur le patriotisme du gouvernement et de la Commission, et attendant de leur accord qu'ils assurent l'équilibre réel du budget, passe à l'ordre du jour. » Il est rejeté par 275 voix contre 257 sur 532 votants. Dès lors, le désarroi commence, tous les ministres, le Président du Conseil en tête, quittent la salle des séances. Le projet de résolution de la Commission est alors mis aux voix et adopté par 212 voix contre 143.

18. — M. Jules Grévy fait appeler ce matin, à l'Élysée, les présidents de la Chambre et du Sénat, et après eux, M. Raynal, président du groupe de l'Union des Gauches. On parle aussi de la convocation de MM. Clémenceau, Rouvier, de Freycinet, et, d'une façon générale, des principaux personnages politiques en mesure de lui donner des indications utiles sur la crise ministérielle actuelle. On croit que la solution sera laborieuse.

19. — Les dernières nouvelles du Tonkin sur la situation sanitaire des troupes sont fort mauvaises. Le chiffre des malades est de 2,200 pour un effectif de 12,000 hommes de troupes européennes. Les tirailleurs tonkinois

fournissent, en outre, de 600 à 700 malades par jour. Le choléra épidémique tend à reparaître sur certains points.

20 *mai.* — N. T. S. P. le Pape adresse à Mgr d'Hulst, vicaire général et Recteur de l'Institut catholique, le Bref suivant :

« *A notre cher Fils Maurice d'Hulst, prélat de notre maison pontificale,*

« LEON XIII PAPE

« Cher fils, salut et bénédiction apostolique.

« Nous avons appris de la bouche même de notre vénérable Frère l'Archevêque de Paris que la résolution prise, dans le deuxième Congrès de Rouen, de convoquer à Paris, des diverses contrées du monde, les catholiques les plus distingués par l'intelligence et le savoir était en voie de s'exécuter par vos soins. Nous avons même pris connaissance des motifs qui vous ont inspiré ce dessein et du mode adopté pour l'accomplir ; la lettre que vous Nous avez adressée Nous en a développé tout le plan. Votre entreprise est par elle-même louable et vous fait honneur ; elle peut aussi être féconde en heureux résultats, tant pour l'honneur bien entendu des sciences que pour la défense de la foi catholique. Votre projet est, en effet, comme vous le déclarez, de procurer entre vous un échange de vues et de mettre en commun vos ressources intellectuelles pour faire profiter l'Eglise et la philosophie chrétienne des fruits variés de vos connaissances, notamment de ceux que produisent et l'étude de la nature, et l'exploration du passé.

« Un tel dessein présente aujourd'hui plus d'à-propos peut-être qu'à aucune époque antérieure. En effet, les tenants du Rationalisme et du Naturalisme, vaincus par les arguments de la métaphysique, ont changé de terrain et de tactique : du domaine de la raison ils ont préféré descendre sur le théâtre des choses sensibles. Aussi, les voit-on souvent créer arbitrairement des prétendues lois de l'histoire, donner pour certaines des hypothèses douteuses, pour avérées des inventions mensongères. Mais leur principal effort s'attaque au divin ouvrier du monde, à l'auteur de la nature ; c'est à la nature elle-même qu'ils demandent de déposer contre lui. On dirait que, malgré ses résistances, ils la sollicitent à cette trahison.

« L'Eglise n'a jamais manqué de vaillants défenseurs pour revêtir les armes mêmes de ses adversaires et les poursuivre sur leur propre terrain. Toutefois, c'étaient plutôt des combattants isolés qu'une armée. Vous, au contraire, vous unissez vos forces et vous les organisez ; et, vous sentant soutenus les uns par les autres dans les recherches de la philosophie chrétienne et dans la défense des trésors sacrés dont Dieu nous a confié le dépôt, vous pourrez facilement donner à votre action, et plus d'efficacité et plus d'étendue.

« Seulement la méthode à suivre, la mesure à garder ont ici une grande importance. En particulier, les choses divines sont trop hautes et trop saintes pour qu'on en puisse traiter comme il conviendrait dans un congrès ; d'ailleurs, plusieurs d'entre vous manquent pour cela de l'autorité que donnent les saints Ordres. Aussi, même dans les questions qui auraient quelque connexité avec la théologie proprement dite, chacun devra rester dans son

rôle de physicien, d'historien, de mathématicien ou de critique, sans jamais usurper le rôle propre au théologien. Nous jugeons que votre activité doit se tenir exactement renfermée dans les limites que nous trouvons tracées avec beaucoup d'opportunité particulièrement, cher Fils, dans votre lettre, sans cesser pour cela de regarder comme un devoir le soin de faire de toutes vos connaissances autant d'armes offertes à la théologie pour se défendre elle-même, ce qui n'est pas autre chose que rendre à la vérité le témoignage qui lui est dû. Si vous suivez cette voie, la divine bonté assurera à vos communs travaux les résultats que nous souhaitons ; et une fois de plus il apparaîtra que tous et chacun des objets proposés par Dieu à la croyance et aux espérances de l'humanité, reçoivent des vérités découvertes par la raison humaine une nouvelle confirmation ; et qu'entre les deux ordres de connaissances, non seulement il n'existe aucun désaccord, mais qu'il doit régner et qu'il règne en réalité une pleine et parfaite harmonie. On ne peut en effet mettre en doute ce que la philosophie païenne elle-même a su reconnaître à certains jours, à savoir que, pour chanter la bonté de Dieu, sa puissance et sa sagesse, le monde tout entier prête ses voix et unit ses concerts.

« Comme gage des dons célestes et en témoignage de notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons avec amour la bénédiction apostolique, à vous, Cher Fils, et aux hommes distingués qui joignent leurs efforts aux vôtres dans l'œuvre dont nous venons de parler.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 20 mai 1887, de notre Pontificat l'an X^e^.

« LEON XIII, PAPE. »

20. — La crise ministérielle est toujours à l'ordre du jour. Une certaine agitation radicale se fait en faveur de l'entrée du général Boulanger dans la nouvelle combinaison à éclore. *L'Intransigeant* en fait une condition *sine qua non* de vie pour le ministère futur.

Le conseil d'État rend sa décision dans les pourvois des princes d'Orléans et des princes Murat contre leur radiation des contrôles de l'armée. Il rejette le recours des princes d'Orléans tandis qu'il annule la décision du ministre de la guerre en ce qui concerne les princes Murat, comme n'appartenant pas directement à une famille ayant régné en France. A la suite de cet arrêt, M. Dunoyer, conseiller d'État, adresse sa démission au président du Conseil d'Etat. Il trouve sans doute, selon le mot célèbre du président Séguier, que le conseil d'Etat rend « des services » et non « des arrêts ».

Le Sénat se réunit, malgré la crise ministérielle. M. Dauphin dépose le projet de loi établissant une taxe complémentaire de 10 francs sur les sucres. Renvoyé à la Commission des finances. Le Sénat ajourne ensuite le projet de loi relatif au conseil général de la Seine.

21. — *Le Journal officiel* publie la nomination de Mgr Gonindard, évêque de Verdun, aux fonctions de coadjuteur, avec future succession, de Mgr Place, cardinal-archevêque de Rennes. Mgr Pagis, évêque de Tarentaise, est nommé évêque de Verdun.

22. — Les socialistes révolutionnaires organisent des manifestations radicales sur les tombes de Blanqui et des fédérés fusillés en 1871. Les citoyens Ferré,

Vaillant, Louise Michel, Camélinat, Odin, Susini et Ernest Roche prononcent des discours tous plus écarlates les uns que les autres.

23. — Le Parlement se réunit pour la forme, en l'absence de tout ministère, et ne siège juste que le temps nécessaire pour lire les procès-verbaux de la dernière séance. Le Sénat s'ajourne indéfiniment, laissant à son président le soin de le convoquer.

Le Saint-Père, dans le Consistoire du 23 mai, tenu au Vatican, prononce l'allocution suivante :

« Vénérables Frères,

« Avant de faire connaître les choix par lesquels Nous préconisons aujourd'hui de nouveaux évêques et complétons le Sacré-Collège, Nous voulons vous entretenir tout particulièrement d'un sujet sur lequel, bien que vous deviez être déjà suffisamment édifiés. Vous Nous écouterez cependant, Nous le croyons, avec plaisir, à cause de la gravité des circonstances.

« Nous tenons surtout à vous parler des efforts que Nous avons faits, dans ces derniers temps, pour relever la cause de la religion catholique en Prusse.

« Par la grâce de Dieu, après de longues et importantes négociations, une transaction est intervenue. Nous y avons apporté tout notre soin et Nous avons subordonné tout ce qui Nous a paru être de moindre valeur au salut des âmes qui a été, comme ce devait être, Notre suprême loi.

« Vous n'ignorez pas dans quelle situation on se trouvait depuis de longues années. Que de fois dans votre vigilante sollicitude, n'avez-vous pas déploré avec Nous de voir les troupeaux sans pasteurs et les paroisses sans curés : la liberté du culte entourée d'entraves : les séminaires fermés; le nombre des prêtres diminuant par suite de ces mesures et les ministres du culte devenus si peu nombreux que, bien souvent, beaucoup de nos frères manquaient du personnel nécessaire pour pourvoir à la célébration du culte, remplir les fonctions du ministère paroissial et administrer les sacrements.

« La grandeur de ces maux excitait en Nous des angoisses d'autant plus vives que Nous ne pouvions à Nous seuls ni les guérir ni les atténuer, alors surtout que des entraves multiples étaient apportées à Notre pouvoir.

« Nous résolûmes donc de chercher le secours là où Nous pouvions l'attendre, et Nous le fîmes avec d'autant plus de confiance que Nous savions qu'outre les évêques, les députés catholiques, si fortement attachés à la bonne cause, Nous aideraient dans notre œuvre sincèrement et généreusement. De leur constance et de leur accord, l'Eglise a retiré des fruits considérables: elle en attend dans l'avenir d'aussi grands.

« Nous avons senti grandir Notre espérance et se fortifier Notre désir d'une solution quand Nous avons reconnu, sans hésitation possible, l'esprit de justice et de paix qui animait l'auguste empereur d'Allemagne et ses conseillers.

« En effet, on s'appliqua avec le plus grand soin à éliminer les plus graves obstacles : on s'entendit peu à peu sur les conditions possibles d'un accord et plus récemment, comme vous le savez, grâce à une nouvelle législation, les prescriptions des anciennes lois ont été en partie abrogées, en partie

notablement adoucies; en définitif il a été mis un terme à cette lutte si ardente qui a affligé l'Eglise sans être utile à l'Etat.

« Nous pouvons Nous réjouir de voir ces résultats acquis grâce à Nos efforts persévérants, grâce à votre aide et c'est pourquoi Nous rendons à Dieu, consolateur et vengeur de son Eglise, des actions de grâces toutes particulières.

« S'il reste encore différentes choses à obtenir pour les catholiques, il ne faut pas oublier qu'il été fait droit au plus grand nombre de nos réclamations et à celles qui de beaucoup étaient les plus importantes.

« Le plus considérable des résultats obtenus, c'est que le pouvoir du Pontife romain est reconnu et pourra s'exercer librement et sans entrave en Allemagne pour le gouvernement des intérêts catholiques. Il n'est pas non plus de moindre importance, vous le comprendrez, vénérables Frères, que les évêques aient recouvré leur liberté dans l'administration de leurs diocèses, que les séminaires où se forment les clercs aient été rouverts et que la plupart des ordres religieux aient pu rentrer dans leurs couvents.

« Pour le reste, Nous ne cesserons point de poursuivre la réalisation de Nos desseins. Et connaissant la bonne volonté de l'auguste souverain et les intentions de ses ministres, Nous voulons que tous les catholiques de cette nation restent pleins de force et de confiance, car Nous ne désespérons pas d'obtenir encore de meilleurs résultats.

« Veuillez maintenant porter vos yeux sur les autres parties de l'Allemagne. Nous avons le droit de dire sans témérité qu'en dehors même du royaume de Prusse, on va inaugurer une politique plus juste envers le catholicisme. Mon espérance s'appuie sur les intentions manifestées tout dernièrement par le grand-duc de la Hesse-Darmstadt qui, ces jours-ci, a envoyé un représentant près de Nous, afin d'examiner quelles modifications devait subir la législation de cet État, pour laisser entière la liberté de l'église catholique.

« Il n'est pas besoin de vous dire combien cet événement répondait à Nos désirs et à Nos vœux; car Nous ne désirons rien plus vivement que d'obtenir de Dieu qu'il Nous laisse vivre assez longtemps et Nous accorde assez de force dans Notre administration pour voir le catholicisme restauré dans toute l'Allemagne, et jouissant en sécurité de ses droits et sous la sauvegarde d'une législation protectrice, étendant son influence sans lutte et répandant partout ses effets salutaires.

« Mais Notre sollicitude ne saurait être circonscrite dans les frontières de l'empire d'Allemagne. Partout où est reconnue l'autorité du Pontife romain, doivent se porter Notre attention, Nos efforts, Notre vigilance. Et sans distinction de lieu et de race, tous ceux qu'une même foi catholique réunit, Nous les entourons tous, comme Nous le devons, d'un égal amour.

« Plein de ces sentiments, Nous Nous efforcerons, non seulement d'améliorer la condition des catholiques dans les pays dont Nous venons de parler, mais Nous prierons Dieu de toute l'ardeur de Notre âme pour qu'il daigne donner une issue favorable à toutes les négociations que Nous avons déjà entreprises.

« Plaise à Dieu que l'Italie puisse bénéficier autant que Nous le voudrions de cet esprit de paix dont Nous sommes animé envers toutes les nations, —

l'Italie que Dieu a unie par des liens si étroits au Pontificat romain et qui Nous est particulièrement chère puisque Nous tenons à ses entrailles par Notre origine.

« Nous l'avons dit plus d'une fois, le vœu que Nous formons depuis longtemps et bien ardemment, c'est que tous les Italiens jouissent d'une paix assurée et qu'ils fassent disparaître leur funeste dissentiment avec le Pontificat romain en respectant les droits et la dignité du Saint-Siège, aujourd'hui violés, moins encore par les injures de la populace, que par la conjuration des sectes. Or, pour arriver à une entente, il faut établir un état de choses tel que le Pontife romain ne soit le sujet d'aucune puissance et qu'il jouisse d'une pleine et vraie liberté comme le demande le respect de tous les droits.

« Par la réalisation de ce projet, non seulement, si l'on juge des choses en toute impartialité, les intérêts de l'Italie ne seraient pas lésés, mais sa puissance et sa prospérité en seraient grandement accrues.

« Nous avons résolu d'honorer en les faisant entrer dans le Sacré-Collège deux hommes dont les vertus uniques nous sont connues : Louis Pallotti, camérier du Saint-Siège qui, dans les différentes fonctions que Nous lui avons confiées, a toujours fait preuve de dévouement au Siège apostolique en même temps que de zèle et d'expérience, et Augustin Bausa, de l'ordre des Dominicains, maître de Notre Palais apostolique, aussi recommandable par sa piété et sa science que par sa modestie.

« Que vous en semble ?

« C'est pourquoi, par l'autorité de Dieu tout-puissant et des saints apôtres Pierre et Paul et par la Nôtre, Nous créons et déclarons cardinaux de l'ordre des diacres Louis Pallotti et Augustin Bausa avec les dispenses, dérogations et clauses nécessaires et opportunes.

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

24. — Une manifestation socialiste essaie de se produire à Bruxelles. Dans une réunion privée, tenue à la *Maison du Peuple*, M. Volders et les autres chefs socialistes prennent la parole et se prononcent nettement pour la grève, aux applaudissements de la foule. La police est obligée de la refouler à plusieurs reprises, et, grâce aux mesures énergiques prises par les autorités administratives, une collision est évitée.

25. — Incendie du théâtre de l'Opéra-Comique, à Paris, en pleine représentation de *Mignon*, pendant le premier acte, vers neuf heures du soir. On parle de nombreuses victimes asphyxiées, écrasées ou blessées, sans compter un nombre considérable de disparus restés parmi les décombres. Il y a des scènes navrantes, terribles, indescriptibles.

26. — Le Sénat entend le rapport de M. Loubet relatif à l'établissement d'une taxe complémentaire de 10 francs sur les sucres. La haute assemblée prononce l'urgence et ordonne la discussion immédiate des articles, qui sont successivement adoptés. L'ensemble est voté par 224 voix contre 1. Donc, le sucre est surtaxé de 10 francs.

La Chambre des députés, après un semblant de séance, s'ajourne à samedi. On ne s'occupe guère en séance que de la crise ministérielle.

27. — Le *Moniteur officiel* de l'empire d'Allemagne publie un avis officiel

au sujet de la santé du prince impérial. Cet avis tout en ne dissimulant pas la maladie du k'ronpinz, cherche à en atténuer la gravité.

Un récent ukase de l'empereur de Russie interdit aux étrangers d'acquérir des propriétés foncières dans le voisinage immédiat des villes et ports de Russie. Cette mesure atteint surtout des maisons allemandes,

28. — Le monde politique s'occupe exclusivement de la crise ministérielle, des diverses combinaisons auxquelles elle donne lieu, et de la catastrophe de l'Opéra-Comique. Le reste est relégué au second plan. La grève, qui se généralise en Belgique, commence également à donner de sérieuses inquiétudes. Une proclamation révolutionnaire du trop célèbre Defuisseaux est distribuée dans toute la Belgique. C'est une sommation insolente adressée au gouvernement belge et une mise en demeure, comme nos radicaux savent en faire. On remarque cependant des symptômes de lassitude parmi les grévistes.

29. — Après de longues et *laborieuses* négociations, M. Rouvier est arrivé à composer le nouveau ministère.

Les diverses associations du pacte révolutionnaire : anarchistes, socialistes, possibilistes, etc., se donnent rendez-vous au Père-Lachaise pour affirmer de nouveau leurs revendications et leur haine de la société. La police occupe, avec des forces considérables, les abords du cimetière, et plusieurs compagnies à pied de la garde républicaine se trouvent prêtes à marcher au premier signal donné; ce qui n'empêche pas le défilé de la rédaction du *Cri du peuple*, de la Chambre syndicale de l'industrie florale, du groupe révolutionnaire de Saint-Ouen et de onze autres fédérations de travailleurs socialistes des différents arrondissements de Paris. On remarque des masses suspectes d'étrangers de diverses nationalités, parmi lesquels beaucoup d'Allemands. Plusieurs discours sont prononcés; ils se résument en ces quelques mots : *Mort aux bourgeois! Mort aux exploiteurs! A bas les capitalistes! Les propriétaires, au pétrole!* Des rixes fort graves s'engagent à la fin de la manifestation entre les anarchistes et les possibilistes. Pour le bouquet, les manifestants descendent la grande allée intérieure du cimetière, en chantant la *Carmagnole* et en bousculant les gardiens de la paix. Huit arrestations sont alors opérées.

30. — Funérailles des victimes de la catastrophe de l'Opéra-Comique, à Notre-Dame de Paris. Un imposant service religieux est célébré sous les voûtes de la vieille métropole au milieu de l'assistance de huit mille personnes. On lit, au cours de la cérémonie, une lettre émue de l'archevêque, qui remercie les organisateurs de leur pieuse résolution et met une somme de 1,000 francs à leur disposition comme secours. Vingt-deux cercueils, couverts de couronnes et entourés de cierges, s'offrent aux regards de l'assistance vivement impressionnée par ce spectacle lugubre, puis défilent sur deux rangs dans les rues de Paris jusqu'au cimetière du Père-Lachaise, au milieu d'une foule immense qui se presse sur le passage et se découvre.

31. — Manifestation radicale en faveur du général Boulanger, à l'occasion de la grande fête militaire qui a eu lieu au Grand-Opéra, en faveur des victimes de l'Opéra-Comique. Vers dix heures et demie une foule de plusieurs milliers de personnes se porte vers l'Elysée en criant : *A bas Grévy! Vive*

*Boulanger!* Le palais est protégé par un cordon de gardiens de la paix et par des troupes. Les manifestants entonnent la *Marseillaise* et s'égosillent à crier sur l'air des Lampions :

C'est Boulang', Boulang', Boulang'.
C'est Boulanger qu'il nous faut !!!
Oh! Oh! Oh! Oh!

A la Chambre des députés, M. Rouvier monte à la tribune et donne lecture de la déclaration du gouvernement, que l'on a vue plus haut. L'extrême gauche essaie en vain de créer des embarras au nouveau ministère, à son entrée en fonctions. Elle lui reproche d'avoir fait pacte avec la Droite, et interpelle en particulier le ministre de la guerre sur la loi militaire.

1er *juin.* — On travaille toujours au déblaiement de l'Opéra-Comique, et l'on a commencé, dans l'après-midi, la démolition du plafond du foyer. Au premier coup de pioche, les ouvriers découvrent un pied, puis des lambeaux de chair à demi consumés. Ne rencontrant que des débris informes, la préfecture de police se trouve dans l'impossibilité d'établir la situation numérique et journalière des victimes. C'est dire qu'on n'en connaîtra jamais le chiffre exact. Le nombre des morts qu'on a pu constater est jusqu'à présent de 87.

2. — La Chambre de députés adopte, à mains levées, la loi concernant la diffamation et l'injure par correspondances postales ou télégraphiques circulant à découvert. Après une discussion à laquelle prennent part MM. Cousset et Sabatier, la Chambre prend en considération le projet de loi tendant à ramener du douzième au sixième degré l'ordre de successibilité; après le cinquième degré, la femme succéderait. Renvoi à une commission. La Chambre aborde ensuite le régime des sucres. MM. Legrand, Rouvier, Wilson, Sans Leroy et Jametel parlent au milieu du vide. Les amendements affluent à ce point que la suite de la discussion est renvoyée à une prochaine séance.

Le projet de loi organique militaire arrive à l'ordre du jour. Mgr Freppel monte à la tribune pour défendre une motion d'ajournement : « Le moment, dit l'éminent prélat, est mal choisi pour se livrer devant le pays inquiet à des joutes oratoires, nuisibles à l'esprit de discipline. » Il fait appel à la sagesse de la Chambre, il invoque l'intérêt de l'armée et la sécurité même du pays qu'il craint de voir compromise. M. Rouvier, président du conseil, se prononce pour le maintien à l'ordre du jour de la loi organique militaire. La gauche applaudit et la motion de Mgr Freppel, mise aux voix, est repoussée par 449 voix contre 60. Preuve que la droite elle-même ne partage pas entièrement l'avis de l'évêque-député.

Le Sénat adopte les quatre articles du projet de loi tendant à indemniser l'Etat, les communes et les particuliers qui ont subi des pertes dans les incendies de forêts survenus en 1881 dans la province de Constantine. Il vote un projet d'enquête relatif à la consommation de l'alcool, au point de vue de la santé, de la moralité et des intérêts du Trésor. Le ministre des travaux publics demande et obtient l'ajournement du projet relatif aux rapports des agents commissionés avec les Compagnies de Chemins de fer. Sur les instances de M. Fallières, la proposition de loi concernant le Conseil général de la Seine est également ajournée.

3. — *L'Osservatore romano* publie la nomination du cardinal Rampolla comme secrétaire d'Etat du Saint-Siège.

4. — A la Chambre des députés on s'occupe toujours des sucres. Après un court débat l'amendement de M. Legrand à l'article 2 est repoussé. Les articles 2, 5 et 6 sont ensuite votés et presque sans discussion. Une proposition additionnelle présentée par le gouvernement et imposant aux fabricants de sucre, à partir du 1er septembre, une redevance de 30 centimes par 1000 kilogrammes de betteraves mises en usine, est adopté malgré les observations de M. Delisse. Enfin la discussion sur la loi militaire occupe la fin de la séance. M. de Martimprey, membre de la Droite, s'attache à démontrer les dangers d'une réorganisation actuelle de l'armée. Il ne nie point qu'il y ait un remaniement à faire dans certaines dispositions de la loi de 1872, mais à son avis le projet du général Boulanger laisse percer partout la passion politique. Abordant la question du service de trois ans, l'orateur le montre inapplicable pour les armes spéciales, cavalerie, artillerie. En même temps les intérêts intellectuels et religieux du pays sont compromis par l'incorporation en masse. La pensée qui domine ce projet est de donner satisfaction aux haines sociales.

5. — Une manifestation communarde a lieu au cimetière Montparnasse. Une centaine de membres des groupes révolutionnaires des quatorzième et quinzième arrondissements s'y rendent pour déposer des couronnes rouges à l'endroit où sont enterrés les fédérés de 1871. Des discours d'une extrême violence sont prononcés par les orateurs habituels de ces bruyantes manifestations.

6. — La loi militaire est toujours à l'ordre du jour. M. Gaudin de Villaine critique les dispositions générales du projet. Il se déclare partisan du service de trois ans, tout en étant opposé à la plupart des autres dispositions de la loi. M. de Lamarzelle n'est point pour le service de trois ans, qu'il considère comme une cause d'affaiblissement pour l'armée. Cette innovation serait, en outre, fatale à l'instruction primaire et au recrutement des carrières libérales (puisqu'on se propose d'appeler tout le monde). Il se montre opposé à l'enrôlement des séminaristes, parce qu'on veut par là frapper le catholicisme, enfin le projet de loi est une œuvre de désunion. M. le général de Freycheville est d'avis de consulter tout d'abord le conseil supérieur de la guerre. Il se déclare opposé au service obligatoire pour tous, qui atteint gravement les instituteurs et les séminaristes. M. Hanotaux se montre partisan du projet de loi, mais corrigé et amendé à sa façon. M. Dupuy, qui s'est fait inscrire pour parler contre le projet de loi, a réfléchi depuis son inscription, et il déclare, au milieu des rires de ses collègues, que, toute réflexion faite, il est prêt à le voter.

7. — La discussion sur le projet de loi militaire continue à la Chambre des députés. M. Dupuy, député de la Haute-Loire, se déclare partisan de la loi. Il se prononce contre le privilège de l'exemption des étrangers résidant en France, dont le nombre s'est élevé en quelques années à 1,125,000. M. Lyonnais se montre d'une incompétence absolue dans son discours qui ne se distingue que par une phraséologie creuse et lourde. M. Margaine, qui lui succède à la tribune, se déclare tout d'abord partisan du service pour tous,

prêtres et laïques, adversaire du remplacement et du service de trois ans. M. de Jouvencel, dont le discours clôt la séance, est pour le service de trois ans sans exception pour personne. Il propose la formation de compagnies franches de vétérans pris parmi les anciens soldats d'infanterie.

Le Sénat, après une discussion à laquelle prennent part MM. Bardoux, Boulanger et Laferrière, adopte l'ensemble du projet de loi voté par la Chambre, relatif aux auditeurs de seconde classe au Conseil d'Etat

8. — Le gouvernement fait publier une dépêche d'Hanoï démentant la nouvelle d'une recrudescence de troubles au Tonkin et d'une maladie de notre résident général, M. Bihourd, dont la santé ne laisse rien à désirer.

9. — La discussion générale sur la loi militaire se poursuit à la Chambre des députés. M. le colonel de Plazanet, qui commence le feu, estime que l'on aurait dû s'occuper des cadres avant d'aborder le recrutement des hommes. Selon lui, le nouveau projet noie l'armée active dans les réserves; il n'est pas libéral, il menace les carrières scientifiques; en un mot, c'est une loi politique et non militaire. M. Laisant, qui vient après M. de Plazanet, vise à réfuter les discours de la droite, et surtout celui de M. Margaine, de la gauche. Il n'a pas bien compris la pensée de M. Margaine. Aussi sa réfutation laisse-t-elle beaucoup à désirer sur ce point. M. Laisant s'attaque ensuite aux objections des conservateurs. Il essaie tant bien que mal de démontrer la supériorité du projet de loi actuel sur la loi de 1872. Il s'en tire maladroitement, en lançant à la droite cette apostrophe qui ne brille certainement pas par le tact : « Vous êtes le passé, nous sommes le présent préparant l'avenir; vous nous opposez Thiers, Dufaure, Chanzy, nous vous opposons Campenon, Boulanger et Ferron. » M. de la Ferronnays s'attaque à l'esprit de la loi. C'est, dit-il, l'instruction militaire qu'il faut avant tout développer, au lieu d'introduire dans la loi des sentiments de haine et de lutte sociale. Les criminels de droit commun pour faits connexes à la politique sont versés dans l'armée; la répartition des dispenses est laissée à l'arbitraire; les hautes études sont compromises; on établit une taxe militaire monstrueuse; en un mot, on fait une œuvre de parti. M. Javal termine la séance en exprimant la crainte que la loi nouvelle n'arrête le développement de la population, par suite de la suppression de nombreuses dispenses. Aussi déposera-t-il un amendement à la prochaine séance.

10. — Le Sénat aborde un projet de loi adopté par la Chambre et relatif aux indemnités à accorder aux victimes des incendies de forêts qui se sont produits en 1881 dans la province de Constantine. Après discussion, ce projet est renvoyé à la commission. Vient ensuite un projet tendant à modifier la loi du 21 juin 1865 sur les associations syndicales. Les divers articles en sont votés, à l'exception d'une seule modification de détail sur l'article 7.

11. — Suite de la discussion de la loi militaire à la Chambre. M. Keller a la parole. Il se déclare adversaire résolu de la loi, tant dans son esprit que dans ses dispositions. Elle n'institue pas le service des trois ans, mais un service de deux ans à peine. L'organisation actuelle de l'armée est démocratique; il resterait à démocratiser la solde, que l'on a abaissée pour les soldats et élevée pour les officiers. Le projet sacrifie la quantité à la qualité. Le ministre de la guerre succède à M. Keller. Il ne s'occupe que du recrutement et des

sous-officiers. Il voudrait qu'on rehaussât la situation morale et matérielle de ces derniers.

En ce qui touche aux intérêts intellectuels et religieux du pays, le général Ferron déclare que la *classe tout entière sera incorporée, mais que les séminaristes et les étudiants seront éloignés le moins possible de leurs études, et jouiront des dispenses nécessaires.* Cette déclaration, comme bien on le pense, n'est pas du goût des radicaux. M. de Mun, lui aussi, n'est pas partisan du service de trois ans. Il démontre avec une élévation de langage qui enlève les applaudissements de presque toute la Chambre, que la théorie démocratique de l'égalité, en ce qui concerne le service militaire, part d'un principe faux. Il faut appliquer la loi de 1872, en l'améliorant, ce qui n'a jamais été fait. La loi actuelle n'est qu'une arme politique, un appât électoral. C'est un acheminement vers la désorganisation. Après ce discours, la discussion générale est votée. MM. Clémenceau, de Mahy et consorts demandent le vote d'urgence, qui est prononcé par 359 voix contre 206.

12. — Un nouvel ukase de l'empereur de Russie prescrit le renvoi, dans un délai de quinze jours, de tous les étrangers employés dans l'administration forestière de la province de Pologne. Or, ces étrangers *sont presque tous de nationalité allemande.*

13. — Ouverture des débats du procès de Leipzig intenté par la justice allemande contre les membres alsaciens-lorrains de la Ligue des Patriotes. On procède tout d'abord aux interrogatoires.

La séance de la Chambre des députés s'ouvre par un scrutin pour la nomination d'un vice-président. M. Develle est élu finalement, après une interminable discussion sur la validité du dépôt dans l'urne de quelques bulletins non renfermés dans l'enveloppe réglementaire.

La loi militaire revient sur le tapis. Le titre II donne lieu à une vive discussion à laquelle prennent part MM. Mézières, le général Ferron, le baron Reille, de Mahy et de Lanjuinais. Un amendement de M. Mézières tendant à faire voter le titre II avant le titre I est repoussé par la majorité.

14. — Séance d'interpellations à la Chambre :

1° Interpellation de M. d'Aillières à M. Rouvier au sujet de certaines nominations dans le personnel des postes. Réponse de M. Rouvier qu'il y a eu peut-être des irrégularités, mais non point des illégalités; que son prédécesseur M. Granet est justiciable de la cour des comptes et qu'il ne lui convient pas de relever les *peccadilles* de son prédécesseur. Et *d'une* réponse de M. Granet qu'il a voulu s'entourer d'un personnel républicain *sûr* et qu'il a fallu le payer; qu'en quittant le ministère des postes, il ne devait pas abandonner ses *amis* et qu'il était de son devoir de les pourvoir de places. *Et de deux.* La Chambre ne paraît cependant pas bien convaincue des arguments de *l'ex-ministre* et souligne ses réponses par de fréquentes interruptions.

M. Lesage (Cher) pose une question au ministre de l'agriculture touchant l'application de la loi du 29 mars dernier qui frappe d'un droit de 5 francs les céréales étrangères à leur entrée en France, il signale l'augmentation du prix du pain dans les départements du Centre, et voudrait que le gouvernement suspendît l'application de la taxe. M. le ministre de l'agriculture répond que c'est au Parlement seul, quand il siège, qu'il appartient de

réduire, à titre transitoire, les taxes et que d'ailleurs il n'y a pas lieu de s'effrayer de l'augmentation du pain. M. Ducoudray présente alors une proposition de loi tendant à la suppression du droit de 5 francs sur les blés. Cette proposition est combattue par M. Méline.

Au Sénat, M. le Royer fait l'éloge funèbre de M. Batbie, décédé le 13 juin. Puis, aucun ministre n'étant présent, on lève la séance.

Une Commission de cinq membres est nommée pour étudier l'importante question de l'union administrative de nos possessions dans l'Indo-Chine (Cochinchine, Cambodge, Annam et Tonkin). Elle a choisi pour secrétaire M. Haussmann, chef de bureau au ministère des affaires étrangères, et pour sous-secrétaire M. Béclard, attaché à la division politique du même département.

16. — Avant de revenir à la discussion des articles de la loi militaire, la Chambre entend les questions posées par MM. Le Hérissé, Steenackers et de Mortillet : le premier interpelle le ministre de la guerre, au sujet d'une irrégularité qui se serait produite pendant les compositions écrites des candidats à Saint-Cyr. Réponse : on recommencera l'épreuve. Le second demande où en est la question de la taxe de séjour à imposer aux étrangers; le troisième, M. de Mortillet veut savoir l'état des travaux de la commission, M. Delattre épuise la série des questions... sur le Canal des Deux-Mers, et puis nous voilà arrivés à la loi militaire.

M. Planteau (Haute-Vienne) se déclare partisan de l'abolition des armées permanentes, du rétablissement de la garde nationale, d'une armée démocratique, etc., etc. Il ne voit partout que des privilèges dans l'organisation actuelle, M. Laisant n'a pas de peine à lui répondre, et M. Planteau, confondu, retire son contre-projet. M. Keller présente alors un contre-projet qui tend à modifier la loi de 1872. Son amendement est repoussé. Un amendement de M. de Lanjuinais, conçu dans le même esprit, a le même sort. M. Jamais clôt la séance par une cantate en faveur d'une armée démocratique et de la nation armée.

17. — M. de Mahy, président de la commission de l'armée, donne sa démission.

Le gouverneur de Paris communique à ses subordonnés un ordre du ministre de la guerre prescrivant aux chefs de corps d'exercer les troupes aux marches et aux défilés, en vue de la cérémonie militaire du 14 juillet prochain.

Le courrier du Sénégal apporte la nouvelle de la mort de M. le lieutenant d'infanterie de marine Minet, officier d'ordonnance du gouverneur, tué le 28 mai, sur la frontière du Baol (Cayor), dans un engagement avec les partisans du chef Saher Mahy.

17. — La Chambre aborde la discussion de la loi des délégués mineurs. M. Piou parle au milieu du vide contre le projet qui, à son avis, ne présente pas une garantie réelle au point de vue même de la sécurité des mineurs. La loi en discussion leur crée une situation fausse vis-à-vis de leurs camarades et de leurs patrons. De plus, elle n'est pas basée sur la fraternité. Avis tout opposé de M. Basly, député ouvrier de la Seine. Il se déclare partisan de l'institution de délégués mineurs, qui auront pour mission principale

de signaler aux ingénieurs des travaux à faire dans les galeries pour y assurer la sécurité. M. Wickersheimer (Aude) est favorable au projet; c'est une loi d'expérience qui contribuera, dit-il, à la pacification des esprits. M. de la Bâtie combat le projet par les chiffres que lui fournit la statistique touchant la mortalité accidentelle et la longévité dans les mines. Après avoir entendu MM. Guillaumon, Laur, de Hérédia, Jaurès, la Chambre prononce enfin la clôture de la discussion générale.

Le Sénat en finit de son côté avec la loi relative aux incendies dans les forêts de notre colonie algérienne, et vote l'ensemble du projet.

18. — Le tribunal de Leipzig rend son arrêt dans le procès des membres Alsaciens-Lorrains de la Ligue des Patriotes. Il condamne M. Kœchlin a un an de forteresse; MM. Blech et Schiffmaker, à deux ans de la même peine; M. Trapp, à un an et demi. Les autres inculpés sont acquittés.

A la Chambre des députés, M. le baron Reille défend en termes élevés et patriotiques le contre-projet de M. de Lanjuinais, maintenant le principe de la loi de 1872, ainsi que la division du contingent en deux portions. Nos législateurs radicaux se montrent seurds à ce langage de la raison, le contre-projet est repoussé, et l'article 18 est adopté. Un amendement du colonel de Plazanet sur l'article 2, tendant à laisser à la loi toute la liberté nécessaire pour sauvegarder les intérêts de la société civile en même temps que ceux de la force militaire du pays, est également rejeté. M. Charles Dupuy présente un amendement destiné à mettre fin à la situation privilégiée faite aux fils nés en France de parents étrangers. Le vote sur cet amendement est réservé.

MM. Margaine et de la Bâtie présentent également des amendements qui sont repoussés. Finalement l'ensemble de l'article 2 est voté.

19. — La ligue des patriotes adresse à M. Jules Grévy une lettre pour le prier d'intervenir auprès du gouvernement allemand pour obtenir la liberté de M. Kœchlin. condamné par la cour de Leipzig à un an de forteresse.

20. — La Chambre des députés continue la discussion de la loi militaire. Les articles 4 et 5, qui visent certaines catégories de condamnés, soulèvent quelque débat; l'article 4 est voté, et l'article 5 renvoyé à la Commission. Les articles 6 et 7 donnent lieu à un débat intéressant et sont votés en dernier ressort. Les articles 8 et 9 sont également renvoyés à la Commission.

21. — La Chambre des députés reprend la discussion de la loi militaire et vote les articles 5 et 8 qui avaient été renvoyés à la Commission, relatifs à l'admission dans l'armée des repris de justice et des proxénètes et aux corps organisés en armes.

On arrive alors au chapitre II, *des Appels*, première section *du Recensement*. L'article 10 règle la formation et la publicité des tableaux de recensement de la classe. Il est adopté. L'article 11 règle la condition des individus nés en France de parents étrangers, ou nés à l'étranger de parents étrangés naturalisés français, ou nés à l'étranger de Français qui auraient perdu la qualité de Français, etc. Il est adopté. Sont votés également, les articles 12, 13, 14, 15, relatifs à la confection et à la vérification des tableaux de recensement. La deuxième section retiendra quelque temps la Chambre : elle traite *des exemptions, des dispenses, des ajournements et sursis d'appel de la*

*taxe militaire.* L'article 16, qui porte sur les exemptions faites par le conseil de révision pour cause d'infirmités, est renvoyée à la Commission. Enfin, nous voilà à l'article 17, qui supprime les dispenses légales instituées par la loi de 1873, crée quatre catégories de dispenses et institue, à cet effet, des commissions cantonales. M. de Saint-Martin combat cet article, et surtout l'institution de la commission communale. M. Javal s'attache à montrer les inconvénients des dispenses légales. M. Ribot plaide, en termes chaleureux, la cause des soutiens de famille et des fils aînés de veuves, tout en s'attachant à sauvegarder le service du principe personnel : son amendement est repoussé.

Le Sénat reprend le projet de loi voté par la Chambre et ayant pour objet de modifier la loi de 1865 sur les associations syndicales. M. Clément énumère les inconvénients que renferme le projet de loi. Il lui reproche, notamment, de conduire à l'anarchie communale. M. Fallières défend le projet et prétend qu'il n'a aucun caractère politique. Après ce discours, la suite de la discussion est renvoyée à une prochaine séance.

22. — La célébration du Jubilé de la reine d'Angleterre tout s'y passe avec un éclat et un enthousiasme indescriptibles. Le défilé a été splendide. Parmi les personnages de distinction, on comptait quatre rois et quatre héritiers présomptifs. Les visiteurs exotiques : indiens, siamois, japonais havaïens, persans, excitent particulièrement la curiosité par la richesse de leurs costumes. Le soir, splendides illuminations.

23. — Réunion des ministres en conseil de cabinet. Ils s'occupent particulièrement du projet relatif à la réorganisation des conseils de préfecture, de la question budgétaire et du budget de l'instruction publique.

Mgr Rotelli, le nouveau nonce apostolique, présente ses lettres de créance au président de la République. Le nonce prononce un discours des plus sympathiques pour la France. M. Jules Grévy répond en quelques mots.

Le Conseil supérieur de la guerre approuve à l'unanimité, moins une voix, le projet relatif à la création de quatre nouveaux régiments de cavalerie présenté par le général Ferron.

Les condamnés de la Ligue des Patriotes à Leipzig interjettent appel auprès du tribunal de l'empire.

La Chambre des députés s'occupe d'abord de plusieurs projets d'intérêt local; elle vote ensuite l'article 16 de loi militaire, relatif à l'emploi dans les services auxiliaires des jeunes gens impropres au service armé.

L'article 17, relatif aux dispenses, soulève une longue et vive discussion à laquelle prennent part MM. Tellier de Pontcherville, Javal, de Mahy, René Brice, Bernard (du Doubs) et Canivet. La rédaction de la commission est adoptée pour cet article comme pour les articles 18 et 19.

Le Sénat continue la discussion du projet de loi tendant à modifier la loi de 1865 sur les associations syndicales. Un amendement de M. Lenoël entraîne le renvoi du projet tout entier à la commission.

Charles de Beaulieu.

---

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**De la Providence divine**, par Mgr P. G. Lacarrière, ancien évêque de la Guadeloupe. — In-8. Prix : 3 francs. — Paris, Victor Palmé, rue des Saints-Pères, 76.

Vers le milieu du cinquième siècle, au temps de la plus infime décadence de l'empire romain et de sa chute immédiate, en pleine invasion des barbares, Salvien, prêtre de Marseille, écrivit son traité de la Providence. C'est un des derniers monuments de la bonne latinité, devenue quelque peu redondante et diffuse, telle que l'avaient faite l'imitation et l'exagération des défauts qui étaient en germe déjà dans l'éloquence cicéronnienne. Voici, de notre temps, un autre ouvrage sur le même sujet, par un ancien évêque d'une de nos colonies. Dans sa vieillesse et dans sa retraite studieuse et tout épiscopale, il a voulu nous laisser, lui aussi, un monument de sa belle piété et de ce beau français dont nous commençons à voir le déclin. Les circonstances n'ont-elles pas quelque rapport avec le temps de Salvien? L'invasion de nos barbares autochthones, les uns néo-païens, pires que les païens de naissance, d'autres hérétiques de toutes sectes, de toutes incroyances et mécréances, d'autres encore, simples systématiseurs de toutes les corruptions modernes et anciennes, tout cela ne menace-t-il pas la civilisation antichrétienne d'avoir à subir le sort de la civilisation antique? Quand les nations qui passent pour les plus éclairées, et qui s'en vantent, sont menacées d'être plongées dans les ténèbres extérieures, il est naturel que les hommes se retournent vers la Providence : les maudits pour la maudire et l'insulter en la niant, les bénis de Dieu pour la bénir, chanter ses louanges, admirer ses œuvres et implorer son secours; pour l'affirmer plus que jamais, à la face de ses ennemis apostants, pour l'adorer de toutes les forces de leur foi, de leur amour et de leur espérance.

C'est ici comme le résumé en peu de mots de l'ouvrage que nous venons de lire pour la seconde fois. Il est, ce nous semble, bien supérieur à celui du prêtre des temps anciens du christianisme, que l'admiration de ses contemporains et de la postérité surnomma le Jérémie chrétien. A continuer de prendre chez les prophètes nos comparaisons, toujours fautives, en quelque endroit, ce serait cette fois Isaïe, qu'il faudrait nommer, tant l'espérance de la foi l'emporte sur la douleur, la crainte et la menace. Chez le vieil évêque, en effet, l'espérance domine : elle le préserve du ton un peu décla-

matoire et de l'invective, qui domine dans l'œuvre du cinquième siècle, si chrétienne, d'ailleurs, et si solide par la force de la raison.

Sans être au nombre des attributs essentiels de la divinité, la Providence en est devenue une qualité nécessaire, dès le moment de la création. Refuser au Dieu créateur la puissance ou la volonté incessante de veiller sur ses créatures, ce serait l'affliger d'une grave imperfection, qui ferait qu'il ne serait pas Dieu : car Dieu et imparfait sont deux termes inconciliables. Donc, si Dieu existe, et s'il a créé le monde, sa Providence s'ensuit avec l'étendue, le pouvoir et le vouloir, et la sollicitude amoureuse que les chrétiens s'accordent à reconnaître et à proclamer. Il n'est besoin d'autre preuve de son existence et de sa perfection.

Ce principe posé, toute la religion en découle, avec le grand et sublime précepte d'adorer par amour, c'est-à-dire avec le culte, tant privé que public, des particuliers et des nations, avec l'obligation d'obéir aux hommes que Dieu lui-même a préposés à l'ordre de la prière, de la croyance et de la conduite morale. C'est tout le catholicisme. Mgr Lacarrière enseigne ces vérités, en termes formels ou implicitement, et avec quelle charme et quelle éloquence! Il a des pensées dignes de Pascal, et de Pascal mieux chrétien, des élans comparables à ceux de Bossuet, et même de cette grâce exquise, toute parfumée de piété, qui distingue saint François de Sales.

L'ouvrage de Salvien est plutôt une œuvre de polémique religieuse contre ceux qui nient la Providence, ou qui en désespèrent en présence de ses coups. Celui de Mgr de Lacarrière est une œuvre de louange, un hymne à la bonté de Dieu, à sa paternité suprême, à sa sollicitude pour l'œuvre de ses mains. Le ton en doit être et il en est tout différent. L'accent du combat n'est pas celui du triomphe. C'est le triomphe du Seigneur dans son adorable, souveraine et tout aimable Providence, que célèbre l'éloquence du très vénérable prélat. Il a soin de dire que son ouvrage n'est pas un traité, mais un ensemble de « considérations qui se bornent à une vue rapide sur l'in- « tervention de la Providence dans les choses humaines ». Une vue rapide, nous n'en disconvenons pas; mais une vue très élevée, et qui embrasse loin. L'auteur a, sur Salvien, l'avantage de la concision, ce qui est une grande qualité, nous dirons presque une vertu de l'écrivain. Elle a, en littérature, des effets analogues à ceux du renoncement dans la vie chrétienne. Dégagé des fausses richesses, des faux ornements et des pesanteurs inutiles, le génie, comme l'âme, se livre à tout son essor : c'est alors qu'il produit ses chefs-d'œuvre. L'ouvrage de Mgr Lacarrière en est un.

Il serait heureux, dit-il, « si, pour quelques-uns, après lecture de ces pages, *le Dieu caché* cessait d'être *le Dieu inconnu* ». Noble ambition d'évêque missionnaire, la plus belle, la plus ample, la plus fructueuse de toutes. Les psaumes de David ne sont pas, non plus, un traité. Ils n'en soutiennent pas moins les fondements de toute la théologie et n'en contiennent pas moins, comme dans un carquois inépuisable, toutes les flèches de l'amour divin.

A. de Lansade.

---

L'*Univers* vient de toucher succinctement aux livres de distributions de prix de la Société générale de Librairie Catholique. Il commence par parler de l'importance qui doit présider au choix des livres; puis, descendant au détail, il nomme la Société générale de Librairie catholique. Nous reproduisons l'article, en appelant l'attention sur ceux des ouvrages qui y sont spécialement signalés et recommandés.

Ainsi s'exprime le grand journal catholique :

« La plupart des éditeurs catholiques proposent, dans leurs catalogues, un grand nombre de livres utiles et recommandables à divers titres, propres à être donnés en prix dans les maisons chrétiennes d'éducation. Nous signalons à qui de droit ces propositions.

« Les maîtres qui ont l'intelligence de leur mission, savent de quelle importance est le choix qu'ils ont à faire. Il ne s'agit pas seulement de récompenser des enfants studieux, il faut surtout les édifier et aussi les prémunir.

« Les vies des saints offrent de beaux exemples d'autant plus pénétrants et efficaces que le récit en sera plus simple, mieux nourri de faits et mieux adapté dans sa piété au besoin des âmes, soit qu'il en caresse et en cultive les pentes généreuses, soit qu'il contredise ou combatte les extravagances contemporaines.

« La vérité aujourd'hui est attaquée de toutes parts. Voici bientôt quatre-vingts ans que M. de Bonald affirmait que l'histoire était une conspiration contre la vérité. La conspiration tient toujours : les Académies s'obstinent à patronner et à couronner des systèmes et des théories nés du protestantisme, nourris par le jansénisme, et ce que le dix-huitième siècle appelait la philosophie, recueillis avec respect et agencés aux modes récentes par les libéraux et les parlementaires. En même temps, l'Institut, dans toutes ses classes, refuse droit de bourgeoisie aux critiques et aux récits soumis à l'autorité de l'Eglise, constatant sa sainteté ou esquissant les merveilles de sa vie surnaturelle à travers les annales du monde. On ne saurait trop armer la jeunesse contre les engouements du naturalisme et du libéralisme triomphant et insultant de tous côtés. Aussi, l'une de nos librairies catholiques, la librairie Palmé, estime-t-elle faire acte de propagande catholique en livrant à bas prix à cause de l'importance et du provignement des erreurs qu'ils combattent, deux des ouvrages de M. Léon Aubineau, dont nous n'avons pas besoin de relever le mérite et qui seraient particulièrement bien placés aux mains de la jeunesse au moment où elle achève ses études.

« La réfutation de M. Augustin Thierry, *son système historique et ses erreurs* (1 vol. in-18 de plus de 400 pages, 3 fr.), a été préconisé par l'abbé Gorini : tout à la fois, disait-il, comme une introduction et un supplément de sa belle *Défense de l'Eglise*; M. Augustin Thierry lui-même, bien que supportant amèrement l'entrain de cette critique, en a reconnu la justesse dans l'ensemble et dans les détails.

« M. Thierry est un écrivain, il reste chef d'école; son nom et son autorité, le souci qu'il a paru prendre et le regret qu'il a tenu à exprimer, dans ses dernières années, des atteintes portées par lui à la vérité, concourent aujourd'hui à couvrir et à recommander des élucubrations historiques de la science

contemporaine, dont l'indécence essaye à corrompre les esprits de la jeunesse.

« Une réfutation solide de M. Augustin Thierry, une explication complète et claire de sa manière de composer le récit historique, d'en tisser la trame avec des textes altérés et corrompus et de le contraindre de la sorte à sanctionner les idées préconçues et les faux préjugés du libéralisme, est une bonne munition de guerre à mettre dans le sac d'un jeune homme sur le point d'aborder sa carrière dans le monde.

« N'est-il pas opportun aussi de prémunir ce jeune homme contre les récits qu'on répète de toutes parts et les conséquences qu'on prétend tirer de la révocation de l'édit de Nantes. Quel abus les historiens et les politiciens de toutes les nuances du progrès, n'ont-ils pas fait des prétendus résultats de cet acte royal? Le petit livre de M. Aubineau (*De la révocation de l'édit de Nantes*, 1 vol. in-18, 3 fr.), en puisant aux documents précisément invoqués par les normaliens protestants et libéraux, a rétabli les faits. Les couronnes académiques décernées à des calculs falsifiés et à des assertions relatées ne peuvent couvrir l'éloquence des chiffres. Les chiffres subsistent : il s'agissait de les vérifier. La ruine du commerce et la dépopulation de la France ne peuvent être attribuées à la révocation de l'édit de Nantes. M. Aubineau a pris soin de compulser devant ses lecteurs les rapports des divers intendants des généralités; et ses conclusions irréfutables sont bien propres à stigmatiser l'audace des sectaires qui, sous voile quelquefois de modération, et en comptant sur la complicité franc-maçonnique de l'Institut, proclament, sous les palmes académiques, le contraire de la vérité inscrite et attestée dans les seuls documents dont ils invoquent le témoignage.

« Les deux petits ouvrages que nous rappelons ici, contiennent donc des leçons péremptoires tout à fait propres à inspirer une salutaire méfiance des assertions hétérodoxes et progressistes des savants de l'Université et de l'Institut; et ils feront comprendre la nécessité d'en vérifier toujours les diverses conclusions prétendues historiques.

« Pour le but spécial des distributions de prix, la librairie Palmé livrera ces deux ouvrages au prix de 1 fr. 25 l'exemplaire. Nous ne faisons que constater ce privilège momentané et nous ne voulons pas insister sur le mérite de ces deux ouvrages.

« Les maîtres de la jeunesse catholique, les recteurs des collèges, les supérieurs des séminaires et des autres maisons d'éducation savent bien que le choix des livres des distributions de prix peut être l'occasion d'un témoignage de sympathie et parfois même de reconnaissance envers des écrivains qui ont consacré leurs talents, leurs forces et leur vie à défendre l'Église, à honorer ses héros, à en propager le respect et l'amour. Nous n'avons pas à leur recommander, par exemple, les divers écrits historiques, agiographiques, critiques, polémiques ou littéraires de divers de nos collaborateurs et de nos amis. Encore moins, nous permettrions-nous de signaler les écrits solides et brillants de Mgr Freppel, le chef-d'œuvre de dom Guéranger, sur le *Naturalisme contemporain*, et les autres travaux du grand abbé, la *Monarchie pontificale*, la *Vie de sainte Cécile*, les *Institutions liturgiques*? Non plus, cette étincelante étude de Mgr Lacarrière sur la *Providence divine* qui,

dans une langue vivante et simple, admirablement française, toute nourrie de l'Écriture sainte, ouvre à la méditation les beaux et profonds horizons de la lumière, de l'intelligence et de la bonté souveraine de Dieu, notre Dieu qui a fait le ciel et la terre qui aime les hommes et se rit du conseil des méchants.

(*L'Univers.*)

---

Nous rappelons encore une fois, à propos de cet article, que la Société générale de Librairie catholique a publié un catalogue illustré de ses livres de prix. Et une fois encore, nous demandons à nos lecteurs de le signaler soit aux grandes institutions, soit aux petites écoles auprès desquelles ils ont accès. Il y va de l'intérêt des beaux et bons livres, et par là même d'une saine et irréprochable propagande.

*
* *

M. Duboscq de Pesquidoux, l'écrivain catholique et royaliste bien connu, a publié également par la même Librairie, ce livre tout à fait remarquable : **Le comte de Chambord d'après lui-même. Etude politique et historique.** (1 beau volume in-8° carré, titre rouge et noir : 4 francs.)

Il est divisé en deux parties : *Souvenirs et Commentaires*, et expliqué en ces termes par l'auteur lui-même, dans son AVERTISSEMENT AU LECTEUR :

« Les *Souvenirs*, tout à fait personnels, rappellent des épisodes peu connus de la vie du comte de Chambord, tirés de son passage à Arnhemet d'un séjour à Venise. Ils forment une espèce de préface qui concerne l'Exilé.

« Des *Commentaires* s'appliquent à ses paroles et à son caractère.

« Plus occupés des idées que des faits, ils considèrent tour à tour le Politique et l'Ecrivain, l'Homme et le Roi.

« Ils suivent le Prince dans ses lettres et ses manifestes, dans ses déclarations publiques ou privées, et font son histoire par ses écrits, résumé de sa pensée et de sa vie, tout en faisant l'histoire des écrits.

« Ils discutent ses sentiments, ses opinions, sa conduite, et le jugent sur ses propres témoignages, vis-à-vis des péripéties du siècle.

« S'ils n'apportent rien de neuf, ils font mieux connaître ce qui est connu. Opposant les paroles aux événements, ils étudient à la lumière des uns, le sens et la portée des autres.

« Ramenées à des vues d'ensemble qui embrassent les faces diverses du sujet, les paroles sont brièvement encadrées dans les événements, afin que la sertissure ne puisse couvrir ou voiler les joyaux.

« N'écrivant pas d'histoire proprement dite, désireux seulement de faire ressortir, par elle-même, une grande figure, l'auteur aurait craint d'étouffer son héros sous des détails courants ou inutiles, s'il n'avait observé dans ses Commentaires une exacte sobriété.

« Les deux parties du livre, afférentes à des périodes séparées, distinctes de fond et de composition, n'ont d'autre rapport que celui qui naît de l'unité du sujet et de l'étude du même personnage.

« C'est assez peut-être pour justifier leur liaison et excuser leur apparente

discordance. Il a semblé à l'auteur qu'elles se complétaient l'une par l'autre. L'ancienne a été le point de départ de la nouvelle...

« *Souvenirs* et *Commentaires* présentent, avec le tableau de notre temps, un exposé de la doctrine et un manuel de la foi royaliste. Ils forment un *Credo* politique d'une orthodoxie qu'on aurait voulu rendre irréprochable.

« Dans son ensemble, l'ouvrage a pour but de célébrer la monarchie en célébrant la mémoire de son plus parfait représentant et en déposant une couronne sur sa tombe. »

« Venant après un livre du même auteur consacré à la République, **La République et l'Avenir** (1), que la presse et le public royalistes ont accueilli favorablement, il en offre l'antithèse.

« On a vu dans le premier ce qu'est et ce que vaut la République;

« On voit dans le second ce qu'est et ce que vaut la Monarchie.

« On a vu dans celui-là les républicains d'après eux-mêmes;

« On voit dans celui-ci un roi d'après lui-même.

« La République et la Monarchie, personnifiées dans leurs champions et peintes dans leurs jugements, se démontrent l'une par l'autre.

« C'est la vérité et l'erreur, le bien et le mal, mis face à face. »

Maintenant que le comte de Chambord est mort et appartient à l'histoire, remercions M. Duboscq de Pesquidoux de lui avoir élevé un monument historique. Il s'est hâté, il a l'honneur de venir le premier, et nous croyons bien que ce rang n'est pas près de lui être ôté par un rival quelconque.

---

**Bernard Veuillot**. *Notice sur sa Vie et Extraits de sa Correspondance*, par le R. P. Gabriel Billot. — 1 vol. in-16 avec portrait. — Prix : 3 francs,

Voici, entre autres témoignages, comment s'exprime à son tour le *Polybiblion*, par la plume d'un de ses principaux rédacteurs, M. E. Talon :

« Bernard Veuillot était le second fils de M. Eugène Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers*. On ne peut s'attendre à rencontrer des événements extraordinaires dans la vie d'un jeune homme mort dans sa dix-neuvième année; et pourtant, qui pourrait dire, après l'avoir lue, que cette notice soit sans intérêt. Pour moi, qui préfère à l'histoire la plus dramatique la simple histoire d'une âme, je n'ai pu lire sans émotion ce livre touchant, où je vois naître avec ses défauts et ses qualités, grandir, lutter, subir des défaites, reprendre courage, enfin triompher, une jeune âme chrétienne, dont un témoin autorisé a pu dire, sans flatterie, qu'elle avait, en dix-neuf ans, achevé l'œuvre que Dieu lui avait donné à faire... *Opus consummavit*... Nulle part on ne peut mieux sentir l'influence de l'éducation chrétienne, et l'on se prend à bénir les maîtres vénérés qui, malgré toutes les persécutions, s'obstinent à nous en conserver les bienfaits. Cette vie d'un pieux écolier s'adresse surtout à la jeunesse, mais elle peut faire du bien à tous. La notice sur Bernard Veuillot est écrite avec cœur, et il n'est pas besoin de regarder la signature pour deviner la main d'un maître chrétien, qui sait instruire et qui sait aimer. Elle est complétée par un choix de lettres touchantes de l'écolier de Cantorbéry, qui portent la marque d'une foi vive, d'un cœur tendre et d'un esprit déjà mûr : ce ne sont encore que des fleurs, mais écla-

(1) *Ami du Clergé*, 8 avril 1886, 1 vol. in-18 de 210 pages. Prix : 2 francs.

tantes et parfumées, et qui promettaient une abondante moisson de fruits. »

Encore une fois, nous ne saurions trop engager nos lecteurs à faire la propagande de ce livre, parmi les jeunes gens. Il devrait être dans toutes les bibliothèques paroissiales.

---

## Souvenir de la Première Communion.

M. Auguste Roussel, dans l'*Univers*, se plaît à signaler ainsi ce chef-d'œuvre :

« Le grand jour de la première communion a inspiré tant de pieux écrivains et tant d'artistes, qu'il semblait difficile de composer, en souvenir de ce beau jour, une œuvre originale, tranchant sur tout ce qui a été fait jusqu'ici. Et pourtant c'est la surprise que réservait M. D. Dumoulin aux familles justement soucieuses de garder, pour leurs enfants comme pour elles, le parfum d'une cérémonie qui, dans la vie de l'homme, n'a point son égale, puisqu'elle le rend, pour la première fois, participant de la vie même de Dieu.

« Sans doute, il y a les images et les livres. Mais, sans parler du mauvais goût qu'on peut trop souvent reprocher à ces productions, dont un grand nombre sont si peu en rapport avec la douce majesté du sacrement de l'Eucharistie, l'éditeur qui, tout pénétré de l'émotion d'une joie de famille, a conçu l'idée de ce nouveau souvenir, nous prouve qu'il y avait place, à côté des meilleures d'entre ces œuvres, pour une œuvre spéciale, où l'art et la poésie se font magnifiquement cortège en l'honneur du Dieu de l'Eucharistie.

« Le poète, c'est le R. P. Delaporte, dont l'*Univers* signalait naguère les admirables *Récits et Légendes*. La pièce qui a pour titre : *Le Brassard de la première communion*, en a été détachée pour servir de support à une décoration qui s'harmonise merveilleusement avec le charme, l'onction et la force du sentiment chrétien dont est pénétré ce récit d'une première communion, préparant l'enfant chrétien à une mort héroïque, sur les champs de bataille, pour le salut de la patrie.

« Nous ne pouvons malheureusement qu'indiquer — lorsqu'il faudrait faire voir — cet ensemble d'illustrations véritablement artistiques, celles-là, qui, en souvenir de la première communion, ont été choisies pour illustrer le récit du R. P. Delaporte. Ainsi, la *Coupe eucharistique*, qui rappelle la foi des Catacombes; l'*Olivier* symbolique et la *Vigne* mystique, l'*Ange* portant le sang de l'Agneau, servent de commentaire au mystère de la *Cène*, si pieusement reproduit par H. Flandrin; la *Sainte Vierge*, d'Orsel; la *Sainte Communion*, de Ch. Michel; une *Béatitude*, empruntée à la cathédrale d'Aix-la-Chapelle; le *Paon*, spécimen du symbolisme chez les premiers chrétiens, et la fameuse terre cuite des Catacombes représentant le profil du Fils de Dieu : voilà autant de tableaux qui font hommage à Jésus-Christ Roi Eucharistique, dont les arts proclament la souveraine beauté.

« Remercions M. Dumoulin d'avoir si bien réalisé une œuvre si bien conçue. Beaux vers, beaux dessins, belle impression, beau papier, voilà vraiment qui compose un beau souvenir de première communion, dont le prix (1 fr. 50) indique assez qu'il ne s'agit pas d'une spéculation, mais d'une pieuse manifestation, mise à la portée de tous, en l'honneur du grand jour que doit consacrer ce souvenir (1). »

(1) En vente à la librairie Palmé, 76, rue des Saints-Pères. — Prix : 1 fr. 50.

---

*Le Directeur-Gérant* : VICTOR PALMÉ.

---

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES

Librairie HACHETTE et Ce, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

# LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

ÉTUDES SUR LA VIE, LES ŒUVRES ET L'INFLUENCE
DES PRINCIPAUX AUTEURS DE NOTRE LITTÉRATURE

## VICTOR COUSIN

**Par M. JULES SIMON**
De l'Académie française.

## MADAME DE SÉVIGNÉ

**Par M. GASTON BOISSIER**
De l'Académie française.

## MONTESQUIEU

**Par M. ALBERT SOREL**

*Pour paraître incessamment :*

**Turgot,** par M. Léon Say, de l'Académie française. — **Voltaire,** par M. Ferdinand Brunetière. — **George Sand,** par M. Caro, de l'Académie française.

**Chaque volume est consacré à un écrivain différent et se vend séparément.**

Prix du volume in-16 broché, avec un portrait en photogravure, 2 fr.

E. CARO
De l'Académie française.

# PROBLÈMES DE MORALE SOCIALE

LA MORALE INDÉPENDANTE — LES THÉORIES CONTEMPORAINES SUR LE DROIT NATUREL
LE DROIT DE PUNIR — LA QUESTION DU PROGRÈS
LA DESTINÉE HUMAINE D'APRÈS LES NOUVELLES ÉCOLES SCIENTIFIQUES

DEUXIÈME ÉDITION

Un volume in-16, broché. . . . . 3 fr. 50

# ÉTUDES CRITIQUES
SUR L'HISTOIRE DE LA
# LITTÉRATURE FRANÇAISE

**Par FERDINAND BRUNETIÈRE**

*TROISIÈME SÉRIE*

DESCARTES — PASCAL — LESAGE — MARIVAUX — PRÉVOST — VOLTAIRE
ET ROUSSEAU — CLASSIQUES ET ROMANTIQUES

Un volume in-16, broché. . . . . 3 fr. 50

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE
**Victor PALMÉ**, DIRECTEUR GÉNÉRAL, 76, RUE DES SAINTS-PÈRES

# DISTRIBUTIONS DES PRIX

*Série illustrée. — Format in-4.*

(PRIX D'HONNEUR)

ÉDITION ARTISTIQUE

DE LA

# VIE DES SAINTS

**Par Mgr Paul GUÉRIN**

Illustré avec le plus grand soin par Yan'Dargent. 12 aquarelles groupant les Apôtres, les Martyrs, les saints Ouvriers, les saintes Femmes, les saintes Pénitentes, etc. — 24 lettres ornées. — 12 titres symboliques. — 365 encadrements, avec environ mille sujets inédits se rapportant à la vie de chaque Saint.

DEUX VOLUMES IN-4°

Prix : Broché, 60 fr. — Riche cartonnage, plaques spéciales, tr. dorées, 70 fr.
Relié demi-chagrin, plaques spéciales, tranches dorées, 80 fr.

Le même ouvrage relié en un seul vol. 65 et 70 fr.

# NOTRE-DAME DE LOURDES

**Par Henri LASSERRE**

OUVRAGE HONORÉ D'UN BREF SPÉCIAL ADRESSÉ A L'AUTEUR PAR S. S. LE PAPE PIE IX

Édition splendidement illustrée d'encadrements variés à chaque page, et de chromolithographies : scènes, portraits, vues à vol d'oiseau, cartes, paysages, etc.

Un magnifique volume in-4 de VIII-892 pages, titre rouge et noir, 25 fr. — Relié en toile pleine, ornements et tranches dorées, 30 fr. — Relié dos chagrin, fers spéciaux tranches dorées, 35 fr.

# ÉPISODES MIRACULEUX DE LOURDES

**Par Henri LASSERRE**

SUITE ET TOME DEUXIÈME DE *NOTRE-DAME DE LOURDES*

LE MIRACLE DE L'ASSOMPTION — LE MENUISIER DE LAVAUR — LA NEUVAINE DU CURÉ D'ALGER
MADEMOISELLE DE FONTENAY — LES TÉMOINS DE MA GUÉRISON

**UN BEAU VOLUME IN-4° ILLUSTRÉ PAR YAN'DARGENT**

ENCADREMENTS VARIÉS A CHAQUE PAGE ET CHROMOLITHOGRAPHIE

Broché, 25 fr. — Cartonné avec plaques, 30 fr. — Relié, dos chagrin, fers spéciaux, tranches dorées, 35 fr.

PUBLICATIONS NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE
**Victor PALMÉ**, DIRECTEUR GÉNÉRAL, 76, RUE DES SAINTS-PÈRES

*Série illustrée. — Format in-4.*

# CHRISTOPHE COLOMB

**Par le comte ROSELLY DE LORGUES**

TROISIÈME GRANDE EDITION

Un beau volume in-4, illustré d'encadrements variés à chaque page, de chromolithographies, culs-de-lampe et têtes de chapitres de Yan'Dargent, Ciappori, vierge, etc. — Broché, 25 fr. — Cartonné toile, avec plaques spéciales, 30 fr. — Relié dos chagrin, tranches et ornements dorés, 35 fr. — Relié amateur, dos et coins chagrin tranche supérieure dorée. . . . . 34 fr.

# LA CHEVALERIE

**Par LÉON GAUTIER**

Professeur à l'école des Chartes. Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Un magnifique volume grand in-4 de 800 pages, illustré de 25 grandes compositions hors texte, de 30 frises par Luc-Olivier Merson, E. Zier et G. Jourdan; de 40 lettrines et culs-de-lampe par Ciappori, et d'environ 150 gravures dans le texte par Fichot, E. Garnier, Libonis et Sellier. — GRAND PRIX GOBERT en 1884. Prix : Broché 40 fr. — Riche cartonnage toile, avec plaques spéciales, tranches dorées 45 fr. — Demi-reliure chagrin, plats-toile, avec plaques, ou reliure amateur. . 50 fr.

## CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

**Excursions en Auvergne et dans le Limousin permettant de visiter**
LE MONT-DORE, LA BOURBOULE, ROYAT, CLERMONT-FERRAND, NÉRIS ET EVAUX
avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 15 juin au 30 septembre, des billets d'excursion en Auvergne et dans le Limousin, valables pendant 30 jours, au départ de Paris, aux prix ci-après : 1re classe **108 fr.**; 2me classe **81 fr.**

ITINÉRAIRE

Paris. Vierzon. Bourges. Montluçon. Chamblet. Néris (bains de Néris). Evaux (bains d'Evaux. Eygurande. Laqueuille (bains du Mont-Dore et de la Bourboule). Royat (bains de Royat). Clermont-Ferrand. Largnac. Ussel. Limoges (par Tulle, Brive et Saint-Yrieix, ou par Eymoutiers). Vierzon et Paris.

## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

## VOYAGES CIRCULAIRES DE VACANCES

**A ITINÉRAIRES FACULTATIFS**

La Compagnie délivre, du 20 juin au 15 octobre 1887, des billets en 1re, 2me et 3me classes, à prix très réduits, de voyages circulaires, sur son reseau, pour des parcours au moins 300 kilomètres. L'itinéraire est composé au gré des voyageurs, de manière, toutefois, à former un circuit complètement fermé, c'est-à-dire que le voyageur doit revenir à son point de départ.

Les Compagnies de Paris à Lyon et à la Méditerranée et de l'Est délivreront également, du 1er juillet au 15 octobre, des billets semblables, permettant d'effectuer, en empruntant les deux réseaux, des parcours totaux de 500 kilomètres et au-dessus.

# RÉCENTES PUBLICATIONS HISTORIQUES

CAMILLE ROUSSET. — *Les Commencements d'une Conquête.* **L'Algérie de 1830 à 1840.** 2 vol. in-8, avec atlas renfermant cartes, plans et gravures. Prix. . . . . 20 »

CZARTORYSKI. — **Mémoires du Prince Adam Czartoryski** et sa correspondance avec l'empereur Alexandre Ier. Préface de CH. DE MAZADE, de l'Académie française. 2 vol. in-8. Prix. . . . . 15 »

PRINCE GEORGES BIBESCO. — *Au Mexique*, 1862. **Combats et retraites des six mille.** Volume in-8 avec 23 dessins et 4 cartes. Prix. . . . . 20 »

ALBERT SOREL. — *L'Europe et la Révolution. 2e partie.* **La Chute de la royauté.** 1 vol. in-8. Prix. . . . . 8 »

R. THUREAU-DANGIN. — **Histoire de la Monarchie de Juillet**, tome quatrième. 1 vol. in-8. Prix. . . . . 8 »

ALBERT VANDAL. — **Une Ambassade française en Orient sous Louis XV.** La mission du marquis de Villeneuve, 1728-1741. 1 vol. in-8. Prix. . . . . 8 »

PIERRE DE LA GORCE. — **Histoire de la seconde République française.** 2 vol. in-8. Prix. . . . . 16 »

VICOMTE D'AVENEL. — **Richelieu et la Monarchie absolue**, tome troisième. 1 vol. in-8. Prix. . . . . 7 50

G. DE CADOUDAL. — **Georges Cadoudal et la Chouannerie.** 1 vol. in-8 avec portrait. Prix. . . . . 8 »

DE LANZAC DE LABORIE — *Un Royaliste libéral en* 1789. **Jean-Joseph Mounier**, sa vie politique et ses écrits. 1 vol. in-8. Prix. . . . . 8 »

SYLVANECTE. — **Profils vendéens**, avec préface de JULES SIMON, de l'Académie française. 1 vol. in-18. Prix . . . . . 3 50

T. HAMONT. — *La Fin d'un Empire français aux Indes sous Louis XV.* **Lally Tollendal**, d'après des documents inédits. 1 vol. in-8, avec cartes. Prix. . . 7 50

H. FORNERON. — **Histoire de Philippe II**, tomes premier et deuxième. Troisième édition. 2 vol. in-8. Prix. . . . . 15 »

FRÉDÉRIC MASSON. — **Le Marquis de Grignan**, petit-fils de Mme de Sévigné. Deuxième édition. 1 vol. in-18. Prix. . . . . 3 50

JURIEN DE LA GRAVIÈRE — **Les Corsaires barbaresques et la Marine de Soliman le Grand.** 1 vol. in-18, avec 4 cartes. Prix . . 4 »

BOUTMY. — **Le Développement de la Constitution et de la Société politique en Angleterre.** 1 vol. in-18. Prix. . . . . 3 50

JEAN JEANSSEN. — *L'Allemagne et la Réforme.* **L'Allemagne à la fin du moyen âge.** Traduit de l'allemand sur la 14e édition. 1 vol. in-8. Prix. . 8 »

ALFRED FRANKLIN. — **La Vie privée d'autrefois :** Arts et Métiers, Modes, Mœurs, Usages des Parisiens du XIIe au XVIIIe siècle. 2 vol. in-18 avec gravures. Prix, chaque volume. . . . . 3 50

H. CHOTARD. — **Le Pape Pie VII à Savone.** 1 vol. in-18. Prix. . 3 »

COMTE DE CHAUDORDY. — **La France à la suite de la guerre de 1870-71.** Une brochure in-8. Prix. . . . . 3 »

— **L'Allemagne actuelle.** 1 vol. in-18. Prix. . . . . 3 50

COLONEL FABRE DE NAVACELLE. **Précis des Guerres du second Empire.** 1 vol. in-18. Prix . . . . . 3 50

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

# LA POÉSIE RELIGIEUSE

## DANS LES CLOITRES DES IXe-XIe SIÈCLES

---

I

Nous avons naguère publié (1) une longue étude sur l'*Idée religieuse d'après les Chansons de geste*, où nous avons essayé de reconstituer exactement et de remettre en lumière les croyances de la race militaire aux onzième et douzième siècles. Nous allons aujourd'hui consacrer une œuvre analogue à la société monastique des dixième et onzième siècles, d'après ces poésies de couvent qui s'appellent les Proses et les Tropes. Rien ne se ressemble moins que ces deux exposés d'une seule et même croyance; rien, au premier abord, ne semble plus éloigné du *Je crois en Dieu* d'un chevalier que le *Credo* d'un moine à la même époque. C'est la même foi; ce sont les mêmes dogmes qui, de part et d'autre, sont crus avec la même sincérité et défendus avec la même ardeur; mais le moine est savant, et le soldat est « peuple ». Les deux Poésies, les deux Styles ne sauraient être les mêmes.

A quels éléments se réduisent les notions religieuses de nos chevaliers et de nos poètes du douzième siècle? Ils croient, du fond de leurs âmes très simples et très viriles, à l'unité d'un Dieu *espirital* et *qui fist le ciel et la rosée*. Ils croient, d'une foi plus précise et plus vive, à ce Dieu incarné qui est le *fils de sainte Marie*. Ils meurent volontiers pour « sainte Église »; mais il ne faudrait guère leur rien demander de plus. « O notre vrai père qui jamais ne mentis, — « qui ressuscitas saint Lazare d'entre les morts — et défendis Daniel « contre les lions, — sauve mon âme et préserve-la de tous périls » (2): telle est la prière naïve de ces primitifs, telle est cette supplication que M. Le Blant a si justement comparée aux inscriptions des Catacombes. La foi de nos barons n'a rien de subtil, et ils ont incons-

(1) *Revue du Monde catholique*, 1868.
(2) *Chanson de Roland*, vers 2384-2387.

ciemment horreur de la rhétorique et des rhéteurs. Un faiseur de tropes et un chevalier, quel contraste!

Souhaitez-vous, par deux exemples juxtaposés, vous faire une idée nette de cette surprenante et profonde antithèse? En face de cet âpre et rude chant, de cette complainte que le dixième siècle français a consacrée à saint Léger, placez une de ces séquences pieuses, quintessenciées, savantes, que la société cléricale lui a dédiées vers le même temps : voilà les deux sociétés, voilà les deux mondes.

Nous sommes de ceux qui préfèrent la poésie sincèrement populaire à toutes les autres poésies : nous sommes de ceux qu'une vieille chanson de laboureurs et de marins ravit tout d'abord et captive longtemps. Mais encore faut-il ne rien exagérer et ne pas se montrer injuste, même envers nos tropes.

Ces chants, qui ne sauraient jamais être appelés à la gloire et qui portent presque toujours le sceau de la médiocrité, ne méritent pas cependant l'outrage de notre mépris. Ils trahissent une vraie joie et sont comme un prolongement de l'Alleluia. Pour les bien comprendre, il faut se représenter exactement un de ces cloîtres du dixième siècle, où, non loin de la société brutale des gens de guerre, s'élance vers le ciel la *laus perennis*. Cette *laus perennis* est une des plus nobles conceptions des âges chrétiens, et les peintres d'histoire auraient beau jeu à nous représenter un chœur d'église monastique, à l'époque d'Hugues-Capet ou de Robert son fils. Au milieu se tient la *scola*, avec ses rouleaux de chant et ses *codices;* la plupart de ces chanteurs sont jeunes, et ce sont de vrais visages d'écoliers, qui rient volontiers. Mais la foi domine tout, et le respect. Dans les stalles, les vieux moines, plus graves, répondent aux enfants, et ont aussi leurs tropaires en main : *In hoc templo Trinitatis laus perseverat.*

Il faut avouer que nos tropistes sont de grands liseurs de Bible et qu'ils possèdent leur Ancien comme leur Nouveau Testament. Moïse et les Prophètes leur sont aussi familiers que l'Évangile, et leurs auditeurs sont de taille à les comprendre. Les érudits du dix-neuvième siècle ne sauraient guère, en matière biblique, se passer de tout un arsenal de Concordances et de Glossaires; mais il n'en va pas de même pour les religieux et pour les étudiants du dixième siècle. C'est leur milieu, leur air, leur vie. Nous ajouterons que, malgré toutes les intempérances, les fadeurs et les recherches de leur style, ils ont conservé de beaux reflets du chris-

tianisme des premiers siècles. La légende, chez eux, est moins dévergondée, s'il m'est permis de parler de la sorte, et ne subit pas encore ces développements excessifs qui seront le caractère du treizième siècle et de la fin du moyen âge. L'Année liturgique est un drame en vingt actes divers et qui tient en haleine toutes les imaginations, toutes les âmes. A la fraîcheur des jours de Noël succède l'austérité rude du carême, jusqu'au moment où éclate dans l'air le chant de l'*Exultet* et le grand Alleluia de Pâques. Les dimanches qui suivent la Pentecôte nous apparaissent, après tant d'émotions, comme un repos nécessaire et qu'animent encore les fêtes de tant de Saints. Quelle variété, quelle vie et, encore un coup, quel drame!

## II

Un tel drame est avant tout théologique, et c'est en effet le caractère de ces tropes auxquels nous allons emprunter tout un « Exposé de la Doctrine catholique. » Le traité *De Deo* n'y est certainement pas le moins riche, et les couleurs de nos poètes, bien qu'un peu forcées, ne nuisent point à leur exactitude doctrinale. Ils ne reculent pas devant les abstractions qui nous sembleraient aujourd'hui les plus sèches : « O Père suprême, de qui toutes les créatures tiennent « l'être (1) ; ô Vie du monde, ô Vie sans fin (2) ; ô source de bonté et « de qui procède tout ce qui est bon (3), tu vois tout, tu remplis « tout (4). Tu es le Bon par excellence (5) ; tu habites une lumière « inaccessible, et c'est toi qui es le seul être immortel (6). Tu es « l'Incorruptible et l'Éternel ; tu es l'Immuable et l'Impassible (7). » La question des Noms de Dieu a, d'ailleurs, singulièrement préoccupé nos tropistes et le moyen âge tout entier. « Dieu, disent-ils, a « voulu que les lettres de son Nom fussent lues dans tout l'uni- « vers (8) » ; mais ce Nom n'est pas unique, et voilà que nos poètes se prennent à énumérer tous les noms qui peuvent convenir à la

(1) Bibl. nat., lat. 10508, f° 11 r°. = Il va sans dire que chacune de ces citations se retrouve, LE PLUS SOUVENT, dans un certain nombre d'autres manuscrits. Cette observation est faite une fois pour toutes.
(2) Bibl. nat., lat. 10508, f° 44 r°, etc., etc.
(3) *Ibid.*, f° 1 v°
(4) *Ibid.*, f° 19 v°.
(5) *Ibid.*, f° 128.
(6) *Ibid.*, nat., lat. 9449, f° 11 r°.
(7) *Ibid.*, nat., lat. 10508, f° 73.
(8) 1121, f° 45 r°.

majesté de leur Dieu. Il y a de ces énumérations qui ont grand air : il y en a qui ne seraient vraiment pas indignes des plus hauts philosophes (1), et il convient d'avouer que la théodicée de nos chansons de geste ne saurait, ni comme élévation ni comme portée, être comparée à la majesté de nos textes latins.

C'est le dogme de la création qui ravit le plus profondément la pensée de nos liturgistes des dixième et onzième siècles; c'est le Dieu créateur, c'est l'*antiquus Plasmator* qu'ils chantent le plus volontiers (2). *Omnia creas omnia qui vivificas* (3) : tel est leur cri, et, malgré leur verbiage redondant, malgré leur parallélisme agaçant, ils arrivent à produire de profonds effets de poésie philosophique. Il est vrai que la plupart de ces conceptions ne nous semblent aujourd'hui que des lieux communs; mais il est juste aussi de ne pas oublier l'époque où de telles œuvres furent composées, et de tenir en quelque estime la verve qui les échauffe. L'Église, depuis dix-huit siècles, a eu tant de crises à traverser, tant de luttes à subir, que ses enfants en sont trop souvent venus à dédaigner l'élément naturel pour se livrer à la seule défense de la vérité révélée. Nous oublions les mers, les monts, les champs, les bois créés par Dieu; nous n'écrivons plus de ces livres qui étaient communs au siècle dernier; « Dieu prouvé par la nature », ou bien encore : « Les Merveilles de la création », et nous nous enfermons sévèrement dans l'apologie du Christ et de l'Église, des Sacrements et de la Grâce. On n'en était pas là au dixième siècle, et c'était à qui saluerait la création avec le plus ardent enthousiasme, avec la plus fraîche poésie (4).

L'idée de la Providence n'était pas moins familière à nos poètes que celle de la Création, ou, pour mieux parler, c'était une seule et même idée, envisagée sous deux aspects. Qu'est-ce, en effet, qu'un créateur qui ne s'occuperait pas de sa création? *Creatrix vera, gubernatrix pia :* ce sont les deux épithètes qu'on donne en

(1) Mone, *Hymni latini medii ævi*, t. I, n° 3. Cf. Bibl. nat., lat. 10508, f° 72 et 73.
(2) Bibl. nat., lat. 1120, f° 23 v°.
(3) *Ibid.*, 1338, f° 21 v°.
(4) « [Deus] creavit omnia — Per quem cuncta condita sunt sæcula : — Cœlum quo plurima luce corusca et diversa sunt sidera, — Sol mundi schema, noctium decus luna, cœteraque splendentia, — Mare, solum, alta, plana, ac profunda flumina, — Aeris ampla spatia quæ discurrunt aves, venti atque pluvia, — Hæc simul cuncta tibi soli Deo patri militant. — Jubilemus omnes una » (Bibl. nat., lat. 10508, f° 45 r° et v°). « Deus solus et immensus, — Plasmator hominum et cunctæ creaturæ tuæ » (lat. 1118, f° 19 r°). « Factorem rerum facilem, dominumque polorum. » (lat. 10508, f° 21 r°) « Solus splendiferi

même temps à la Divinité une et trine (1), et je n'ai pas en moindre estime cette formule plus abstraite, où je constate une fois de plus ce goût désordonné pour l'antithèse qui est le caractère de toute cette époque : *Omnia qui contines regendo regisque continendo* (2). Plus noble est l'expression qu'un autre de nos poètes a choisie pour affirmer le même dogme : *Perpetuo numine cuncta fovens* (3), et celle-ci encore qui, comme tant d'autres, pourrait bien être littéralement empruntée à quelque docteur dont il ne serait pas impossible de retrouver la trace : *Custos es tuorum ubique* (4).

La bonté de Dieu! Aucune époque n'en a aussi vivement senti le besoin que ces premiers siècles du moyen âge, si obscurs et si troublés. Avec quelle joie ces moines, ces étudiants, ces enfants élevés dans les *scolæ* des grands monastères, avec quel accent sincère ne répétaient-ils pas ces mots appliqués par eux à la Miséricorde éternelle : *O Deus, nullum fraudans sua clementia* (5). On n'entendait sans cesse, en ces asiles pacifiques, que ces appellations très douces : *Consolator mœstorum, susceptor contritorum ac sola spes mœrentium* (6). Souvent ignorants, parfois corrompus et coupables, ils n'en levaient qu'avec plus de larmes leurs regards humides vers Celui qui est *per sæcula clemens* (7) et, se voyant à terre, abattus, sans vie, ils chantaient ce beau vers chrétien, un des plus nobles qu'on ait peut-être jamais frappés : *Et revoca sursum quicquid ad ima ruit* (8).

La *laus perennis* ne suffit pas à ces âmes de bonne volonté : il leur faut quelque chose de plus vif, de plus emporté, et c'est à l'*Alleluia perenne* qu'ils aspirent. Cet *Alleluia* n'a cessé, à travers bien des misères et bien des fautes, de jaillir, pour ainsi parler, de

stellarum nomina cœli — Nosti, scis cursum et retines numerum » (*Ibid.*, f° 30 r° et v°) « Sidera et arva palmo metens et maria. » (Mone, *l. c.*, n° 1144.) Etc.

(1) Bibl. nat. lat., 10508, f° 11 r°.

(2) *Ibid.*, f° 40 r°.

(3) Bibl. nat. lat., 13252, f° 33 r°.

(4) 10508, f° 40 r°. Cf. les textes suivants : « O qui, perenni residens potestatis solio, — Omnia ordinas, sator ab ævo. » (Mone, *l. c.*, I, p. 147.) — « Cuncta regis et cuncta tenes et cuncta gubernas » (Bibl. nat., lat. 10508, f° 39 v°). « Qui astra, solum, mare, mirabili ordine regis, Deus. » (*Ibid.*, f° 34 v°.) « Tuum qui per Verbum mire cuncta gubernas. » (*Ibid.*, f° 11, r°.) « Solus qui condidit omnia, solus qui tuetur omnia. » (1084, f° 233 r°.)

(5) « Qui vult omnes salvos esse, — Nullum fraudans sua clementia. » (Mone, *l. c.*, I, n° 7, 64).

(6) Bibl. nat., lat. 13252, f° 20 r°.

(7) 887, f° 66 v°.

(8) 1121, f° 46 r°.

tous les monastères de cette rude époque, et il serait bien sourd celui qui n'entendrait pas une telle voix, un tel chœur. Il faudrait ici copier, d'une teneur, tous nos tropaires des dixième et onzième siècles : car ils sont, en quelque manière, saturés de cet amour pour Dieu. *Omne quod nunc spirat, Pater, te laudat canendo. Alleluia :* c'est le cri universel (1). Ils ont beau se dire que Dieu n'a besoin d'aucune louange, *qui indiget nullius laude* (2) : ils se le disent, et continuent à le louer. Que ne pouvons-nous traduire ici une antique séquence, véritablement fort belle, au sujet de cet Alleluia que toutes les créatures doivent sans cesse chanter, chanter encore et rechanter toujours (3). Mais, au reste, comme l'a dit le P. Lacordaire, « l'amour n'a qu'un mot, et en le disant toujours, il ne le répète jamais ». Nos tropistes, qui consacraient leur vie à chanter le Psautier, aimaient de préférence les Psaumes qui sont plus particulièrement joyeux et alleluiatiques. Ce sont là ceux qu'ils commentent le plus volontiers : *Te benedicunt mare et aquæ, sol, luna, terra, stellæ cœli lucidæ* (4). *Te laudat cuncta poli caterva naturaque humana* (5). Ils divisent le monde en plusieurs Chœurs qui chantent Dieu avec la même vivacité de reconnaissance et d'amour. Il y a tout d'abord le Chœur des anges : *Virtutes cunctæ superæ te tremunt, laudant, adorant* (6). Il y a le Chœur des constellations qui gravitent autour de la terre : *Laudibus cujus astra matutina insistunt* (7). Il y a le Chœur terrestre des créatures sans raison : *Te tellus, pelagus, laudat, adorat, amat* (8), et il y a enfin le Chœur, le beau Chœur humain : *Quem laudant humana agmina* (9). Tous ces chœurs s'unissent, se fondent, éclatent en une seule harmonie, immense et sans fin : *Omnia quem sanctum benedicunt condita regem* (10). Voilà qui n'est pas sans grandeur, et, quelque médiocres que soient généralement ces petites compositions de rhéteurs, il faut ajouter, pour être équitable, que la *laus*

(1) Bibl. nat., lat. 887, f° 20 r°.
(2) 10508, f° 34, etc.
(3) Mone, *l. c.*, n° 67.
(4) Bibl. nat., lat. 10508, f° 34, etc.
(5) 1338, f° 21 r°.
(6) 887, f° 67 r° et v°.
(7) 10508, f° 23, etc.
(8) 1121, f° 44 v°.
(9) 10508, f° 19 v°.
(10) *Ibid.*, f° 32, r°. Cf. cette séquence qui résume bien toutes ces pensées et tous ces chants : « Sidera, maria continens, arva simul et universa condita,

*perennis* a porté plus d'une fois bonheur à nos tropistes. Dans les citations précédentes, nous avons eu notamment la joie de trouver deux vers qui « mériteraient d'être classiques ». Il n'est pas besoin de les signaler à nos lecteurs, et nous voulons leur laisser, à tout le moins, le plaisir de les découvrir.

Nos poètes sont des théologiens, et leur enthousiasme, chose rare, ne manque pas d'exactitude. Ce n'est pas ici le lieu de montrer comment le dogme de la Trinité a heureusement précisé notre foi en un Dieu éternel et unique, et nous n'avons qu'à faire revivre la forme poétique sous laquelle les auteurs de nos tropes ont exprimé leur croyance au Dieu trine. Cette forme — il s'y fallait attendre — est, le plus souvent, d'une sécheresse désespérante : *Proprietas in personis, Unitas est in essentia* (1). *Deus genitor, Deus genitus; in utroque Sacer Spiritus Deitate socius. Non tres tamen dii sunt : Deus unus est* (2). C'est là du catéchisme; mais la Trinité, qui, comme tous les dogmes chrétiens, est souverainement poétique, a fini par inspirer plus littérairement les moines du dixième et du onzième siècle, et il est peut-être permis de goûter, toute théologique qu'elle soit, cette prière concise où le rythme ternaire tient si naturellement sa place : *Pater, ex quo omnia, Deus; Filius, per quem omnia Deus; Spiritus, in quo omnia, colendus* (3). Néanmoins, pour bien chanter la Trinité, il fallait la voix d'un François d'Assise ou d'un Dante : les tropistes n'ont jamais eu cette voix, non plus que ce génie et ces ailes.

Ils ont mieux compris, ils ont mieux chanté les gloires du Verbe.

Lorsqu'on étudie les admirables mosaïques de Saint-Marc de Venise (lesquelles sont postérieures à la plupart de nos tropes), on est frappé du profond sentiment théologique qui a animé ces « peintres en pierres » et de la part qu'ils ont faite au Verbe dans la création des mondes. C'est lui, c'est, comme dit Bossuet, « cette Parole, ce Discours intérieur, cette Pensée du Père », qui apparaît, avec son nimbe crucifère, dans toute la représentation de l'œuvre des

— Quem tremunt impia Tartara, colit quoque quem et abyssa infima. = Nunc omnis vox atque lingua fateatur hunc laude debita, — Quem laudat sol atque luna, dignitas adorat angelica. — Et nos, voce præcelsa, nunc, omnes, modulemur — Organica cantica dulci melodia. » (Mone, *l. c.*, n° 4.)

(1) Bartsch, *Sequenzen*, p. 55, d'après Schubiger.

(2) Mone, *l. c.*, n° 4.

(3) Bibl. nat., lat. 10508, f° 121 r°. Cf. 837, f° 8 r° : *In principio Deus de se fecit Trinitatem*. Etc., etc.

six jours. Les moines, à qui nous devons les séquences et les tropes, ne pouvaient se montrer moins théologiens que les mosaïstes de Venise : *Ante hujus mundi exordia*, — *In Patre callebas*, *Sophia* — *Per quam facta sunt omnia* — *Quæque profert triplex machina* (1). *Qui cœlestia simul et terrestria fundavit*, *Patris Sapientia* (2). Et ils se plaisent à peindre en ces deux mots : *Creator omnium* (3) la physionomie du Verbe qui va bientôt s'incarner et dont la Divinité sur notre terre ne pourra jamais rester cachée : *Cujus Deitas nequaquam quivit latere* (4).

A ce Dieu incarné ils ont réservé le meilleur de leur esprit, de leur imagination, de leur cœur. Car, pour savants qu'ils soient, les tropistes ressemblent, par certain côté, à ce poète de notre temps, qui me disait un jour : « Je n'entends rien à votre théologie ; « mais, dès que je pense à Jésus couvert de sang, mon cœur bondit « et je fonds en larmes. » Il faut tout dire : l'étable de Bethléem les a encore plus ravis que la croix du Calvaire ne les a émus ; l'Incarnation les a frappés plus vivement que la Rédemption. C'est à Noël et au temps de Noël que sont peut-être consacrés les deux tiers des tropes jusqu'ici connus. Sans doute, il ne faut pas se montrer trop exigeant envers ces poètes érudits, ni leur demander les naïvetés exquises, les candeurs enfantines de nos Noëls populaires. Nous donnerions, quant à nous, tous les tropaires du monde pour un couplet, pour un seul couplet de chanson véritablement campagnarde ; mais, une fois cet aveu fait, nous nous sentons à l'aise pour admirer certains traits, voire certaines pages des vieux manuscrits latins. Les plus difficiles voudront peut-être les admirer avec nous.

*Felix qui meruit promissum cernere Christum* (5) ! Il est là, l'Homme-Dieu ; il est là, dans sa crèche. En tant que Dieu, il aspire à descendre ; mais, en tant qu'homme, à monter : *Ima Deus*, *homo celsa petit* (6). C'est le Trait d'union vivant, c'est le Médiateur entre les deux natures humaine et divine ; c'est ce Dieu éternel qui, par

(1) Mone, *l. c.*, n° 146.
(2) Bibl. nat., lat. 1240, f° 19 r°.
(3) 10508, f° 128 r°, etc., etc.
(4) Mone, *l. c.*, n° 148, Bartsch, *l. c.*, p. 62, d'après Schubiger.
(5) Bibl. nat., lat. 887, f° 19 r° ; 1121, f° 11, etc., etc.
(6) 10508, f° 33. « Qui de supernis nobis compassus ad ima venisti » (1118, f° 18, v°). « Carmen suo dilecto — Ecclesia Christi canat — Ob quam patrem matremque deserens — Deus nostra se vestiit natura — Et Synagogam respuit. » (Mone, *l. c.*, n° 160.)

un vol hardi, est descendu des cieux en terre : *Terras Deus visitasti æternus, æthera novus homo transvolans* (1); c'est l'antique espérance des anciens pères, *priorum spes antiqua* (2). Cependant sa pauvre et vulgaire apparence ne répond guères à cette glorieuse attente de tous les siècles et, en effet, c'est le grand Humble, c'est le *Summus humilis* (3); mais il ne faudrait pas se laisser tromper à ces dehors. Le voilà, celui *qui cælicolas et terrigenas fœdere sancto sociat et exornat* (4) ; le voilà, celui qui nous rend *capaces ipsius* (5). Donc, plus de douleur : *desinat esse dolor pro antiqua lege* (6) ; le seul avènement de ce Dieu rend soudain joyeux les cœurs de tous les hommes, *humana corda sua præsentia facit læta* (7). Les nôtres ne doivent pas se mettre en retard, et il convient qu'ils soient à l'unisson de tous les êtres créés (8). Car enfin, — comme l'atteste l'Évangile lui-même, — nous voyons ce que nos pères ont en vain souhaité de voir : *Quod non visuri patres cupiere videmus* (9). Heureux, heureux ceux qui ont vu de leurs yeux le Christ promis, le Christ espéré : *Felix qui meruit promissum cernere Christum!*

Devant l'étable elle-même, nos tropistes s'arrêtent longuement avec une piété étonnée et ravie ; mais non pas, hélas! avec cette adorable simplicité des petites gens du moyen âge. Ils saluent l'*æterna puerpera* (10) et l'enfant *qui non rutilum venit in locum* (11). Ils s'écrient avec quelque élan de simplicité : *Parvulus natus in orbe, quam magnus es in poli arce* (12). Sur cet *infantulus vagiens a quo regitur omnis mundus* (13), ils ont même certaines vues qui ne messiéraient point au génie du P. Faber. En lisant le *Jacet inter præsepe gubernans universa* (14), on se rappelle involontairement les belles pages où le mystique anglais nous montre le Verbe occupé,

(1) Bartsch, *l. c.*, p. 64, d'après Schubiger, 21.
(2) Bibl. nat., lat. 1120, f° 23 v°.
(3) Mone, *l. c.*, n° 148. « Cujus majestas ita est inclinata ut assumeret servi formam. » (Bibl. nat., lat. 10508, f° 55 r°). Etc., etc. C'est un lieu commun.
(4) Bibl. nat., lat. 10508, f° 21 v°.
(5) Mone, *l. c.*, n° 61.
(6) Bibl. nat., lat. 1121, f° 5 r°.
(7) 1338, f° 22 v°.
(8) Hinc natum de Virgine cuncta creata fatentur (1118, f° 16), etc.
(9) 10508, f° 47 r°, V., sur les symboles du Christ, Mone, *l. c.*, n° 146.
(10) Bibl. nat., lat. 10508, f° 48 r°.
(11) 1120, f° 108 v°.
(12) 1121, f° 42 r°.
(13) 1240, f° 46.
(14) 1338, ° 26 v°.

dans le sein de sa mère, à gouverner tous les mondes. Mais il est, dans ces tropaires, il est une image que je préfère : *Splendor Patris quo claustra matris sunt irradiata* (1). Je ne sache pas qu'aucun peintre, ayant à figurer la Vierge pendant sa grossesse, l'ait jamais représentée avec de beaux et longs rayons sortant de tout ce corps pudique où habite la divine lumière. Il y a peut-être là une inspiration qu'il ne serait pas malaisé de suivre. Quoi qu'il en soit, nos poètes ne sortent de la crèche qu'éclaire une si vive splendeur, ils ne s'en éloignent que pour suivre le Christ à travers toutes les âpretés de sa vie, et il y a quelques séquences qui forment comme un résumé concis de tout l'Évangile (2). C'est l'heure de renouveler sa vive et profonde admiration pour toutes les œuvres du Verbe fait homme; c'est l'heure enfin de répéter ce cri qui est à la fois spontané et théologique : *Genitum per Verbum, patrasti cuncta in hoc mundo bona valde* (3).

Nous arrivons ainsi jusqu'à la Croix.

Il faut savoir gré aux tropistes d'avoir ici fait preuve de quelque respect pour cette antique liturgie qu'ils ont tant de fois profanée et ternie. Ils n'ont pas osé toucher à l'Office de la Semaine Sainte : ils ont eu peur, ils ont reculé. Puis, si indulgente qu'ait été l'Église pour leurs pieuses entreprises, elle n'aurait pas, je pense, toléré un tel scandale. D'ailleurs les tropes étaient, avant tout, des chants de joie, et qui ne convenaient aucunement à la majesté de la liturgie durant ces jours très graves qui précèdent Pâques. Bref, il n'y a pas eu de tropes qui aient eu directement pour objet le mystère de la Rédemption; mais les occasions n'ont pas manqué à nos poètes pour en parler toujours, pour le chanter partout. Le Sacrifice de la messe se célèbre tous les jours, et le sang de Jésus remplit tout.

Ils n'étaient pas de taille, nos tropistes, à chanter dignement la Croix libératrice, et n'ont guère fait ici que répéter d'antiques lieux communs. Ni originalité, ni coloris, ni verve. Ce à quoi ils paraissent s'entendre le mieux, c'est à condenser toute une doctrine en

(1) Bibl. nat., lat. 1086, f° 166 v°.

(2) « Putres suscitat mortuos, membraque curat debilia; — Fluxum sanguinis constrinxit; et saturavit, quinque de panibus, quina millia; — Stagnum peragrat fluctuans ceu siccum littus, ventos sedat; — Linguam reserat constrictam, reclusit aures privatas vocibus, febres depulit, » etc., etc. (Bartsch, *l. c.*, 63. Schubiger, 11). Cf. Mone, *l. c.*, n° 148.

(3) Bibl. nat., lat. 10508, f° 33 v°.

un mot aisé à retenir : *Qui proprio nostram recreasti sanguine vitam* (1) et surtout : *Plasmatis humani factor, lapsi reparator* (2). C'est fort bien, mais ce n'est pas là de la poésie. Il y a çà et là, par bonheur, quelques nobles et fortes images qui nous dédommagent un peu de tout le reste. « Le Crucifié qui monte au ciel y emporte avec lui le monde qu'il étreint entre ses bras (3), et peut s'écrier, en jetant un regard divin sur toutes les âmes qu'il vient de sauver : *Agmina sanctorum traxi super æthera mecum* (4). » De tels traits sont rares, et, encore ici, c'est le triomphe de la banalité (5). On pouvait s'attendre à mieux.

Pâques, c'est Pâques! *Dies ista pacifera perpetua mundo nuntiat gaudia* (6). C'est ici que nos poètes frémissent et conçoivent quelque sentiment des beautés de la nature. Ils se prennent d'un véritable amour pour le printemps, et recommencent cent fois, mille fois, sans jamais se lasser, à établir la corrélation merveilleuse qui existe entre le renouveau des prés et des champs, au mois d'avril, et cet autre renouveau que la résurrection du Christ a fait éclore dans le monde des âmes : *Flores, segetes, redivivo fructu vernant, et volucres, gelu tristi terso, dulce jubilant; lucent clarius sol et luna, morte Christi turbida; tellus herbida resurgenti plaudit Christo* (7). Sur ce thème nous possédons je ne sais combien de variations également charmantes, dont je ne voudrais pas fatiguer inutilement l'attention de mes lecteurs. On a tellement abusé du printemps que je ne veux pas ici contribuer à le discré-

(1) Bibl. nat., lat. 9449.

(2) 10508, f° 10 r°.

(3) « O virtus crucis, — Mundum attrahis — Amplexando tuis — Hinc inde brachiis. » (Mone, *l. c.*, n° 137.)

(4) Bibl. nat., lat. 1121, f° 13 v°.

(5) Ces lieux communs, que nous avons étudiés avec soin, peuvent se réduire à trois ou quatre types : 1° la Prison : « Redemptos... forti potentia rege, quosque vinctos in carcere solvisti compede, irradia tuo, pie, nunc lumine » (1084, f° 6 v°) « Jam, liberati mortis a vinculis et libertati redditi vere, glorificamus te » (10508, f° 29 r° et v°). « Pastor noster, disruptor vinculi » (Mone, *l. c.*, n° 165), etc., etc. 2° La Blessure : « O bone rector generis humani, qui voluisti vulnera curare filii cruore » (1121, f° 46 v°, etc., etc.). 3° La Brebis « Et de fauce lupi subtrahis agnus oves » (1121, f° 46 r°). « Qui, derelictis angelorum choris, perditam ovem humeris sublevasti » (1120, f° 99 v°; 1118, f° 102 r°, etc.) « Ducens secum primitiva ad cœlos membra — Et nuper dispersa revocans ovilia. » (Mone, *l. c.*, n° 152), etc., etc.

(6) Bibl. nat., lat. 1338, f° 40 r°.

(7) Mone, *l. c.*, n° 148. Cf. Bartsch, *l. c.*, p. 63, d'après Schubiger, 11.

diter. La lumière, la belle lumière ne mérite pas moins d'égards, et je ne voudrais pas citer tout ce qu'elle a inspiré à nos tropistes d'allusions fraîches et vives. Il ne faut abuser de rien.

Pâques, à leurs yeux, est le jour de la grande Clarté qui a mis fin à la grande Nuit : *Jam celebranda dies renitet, vera luce coruscans* (1) *Lux benedicta caliginoso orbi refulsit* (2). Cette aurore *effugat omnia, potens, nubila* (3); ce beau rayonnement est à la fois un tonnerre pour l'enfer et une lumière pour le ciel : *Fulgur inferis et lux superis* (4). Autre image encore. Jésus comparé à un lion superbe et vainqueur : *Fortis leo, dæmone victo, surgens tumulo, illuxit omni mundo* (5). Autre comparaison : Jésus, comme un triomphateur, entre au ciel tout chargé des dépouilles de l'Ennemi : *Christus splendida ad æthera fert spolia* (6). Devenant véritablement dramatiques et s'élevant à la conception d'une forte et vraie poésie, les auteurs de nos tropes en viennent ici à supposer un dialogue vivant entre le Père et le Fils : « Me voici, mon Père, « j'ai accompli tous tes ordres. — Lève-toi donc, sors du tombeau, « ô ma gloire, ô mon Fils. — Je me lèverai demain et ressusciterai « à l'aurore, ô mon Père (7). » Et tout de se terminer par l'Alleluia toujours ancien, toujours nouveau.

Il est vrai qu'une violente indignation trouble quelque peu la paix pascale dans l'esprit de nos pères, et l'on sent que je veux ici parler de cette rage contre les Juifs qui fait, en quelque manière, partie de cette belle fête de Pâques. Une telle colère ne va pas, fort heureusement, aussi loin qu'on pourrait le croire, et elle est mêlée de pitié : *Judæa incredula, cur manes adhuc inverecunda* (8)? Mais, « pauvres juifs que vous êtes, ajoute le poète, jetez, jetez donc un regard sur les chrétiens, et voyez avec quelle joie ils chantent le Christ (9) ». Cette joie leur semblait un argument irrésistible. Leur

(1) Bibl. nat., lat. 887, f° 21 v°.
(2) 10508, f° 24 v°.
(3) 1338, f° 40 r°.
(4) Mone, *l. c.*, n° 142.
(5) *Ibid.*, n° 145. Ces deux derniers textes sont de Notker.
(6) Bibl. nat., lat. 1338, f° 42 v°. Cf. dans le même manuscrit : « Inferni claustra superba penetrat cum magna Christus victoria » (f° 40 r°).
(7) Bibl. nat., lat. 887, f° 20 r°.
(8) 1132, f° 118, etc., etc.
(9) Ces mots sont tirés de la belle séquence *Fulgens præclara*, qui a été tant des fois imprimée.

antisémitisme n'allait guère plus loin. Que n'en est-on resté là?

Puis, ils se remettaient en joie et en alleluia : « O chair humaine, te voilà l'associée du Verbe (1) » et, plus loin : *Liberata est conditio humana; cadunt intima atque luctuosa suspiria; remedia surgunt æterna* (2). Or, disaient déjà les sceptiques : « Pâques « est loin, et le Christ ne ressuscitera plus » ; mais c'est alors que la voix de Notker leur répondait très doucement : « On peut toujours renouveler, au dedans de soi, le grand mystère de Pâques. Voulons-nous trouver le Christ comme les Saintes Femmes l'ont trouvé : préparons-lui les parfums de nos vertus et mettons-nous en marche vers le tombeau du Ressuscité : *Invenimus quem cito, virtutum aromata si præparamus* (3). Il nous semble qu'on n'a pas assez tiré parti de ce texte trop peu connu, et c'est par lui que nous terminerons ce que nous avions à dire de la grande allégresse de Pâques.

Il s'est trouvé parmi nous certains esprits gouailleurs pour affirmer que, dans l'Église, le Saint-Esprit n'avait pas été entouré du même respect, des mêmes honneurs, du même culte que les deux autres personnes de la Trinité sainte. C'est une étrange erreur, et qui est à la fois démentie par la liturgie, où le cycle de la Pentecôte tient une si large place, et par la théologie, où le *Tractatus de Spiritu Sancto* passe avec raison pour l'un des plus considérables et des plus importants. Nos tropaires viennent ajouter leur humble voix à ce concert, et je n'y connais pas de pièces plus enthousiastes, plus pindariques, que celles dont l'Esprit-Saint est l'objet. Il existe alors deux séquences qui ont joui, entre toutes les autres, d'une popularité attestée par des centaines de manuscrits : l'une d'elles, le *Fulgens præclara*, est le chant triomphal de la grande fête pascale; mais l'autre, le *Sancti Spiritus assit nobis gratia* est le chant triomphal de la grande fête de l'Esprit. Il faut la lire et la relire, cette belle page chaleureuse et rayonnante, dont s'est visiblement inspiré l'auteur inconnu du *Veni, Sancte Spiritus :* « C'est toi qui rends les eaux fécondes pour donner la vie aux âmes; c'est grâce à toi que les hommes parviennent à être véritablement immatériels; c'est toi qui as unifié ce monde divisé en tant de morceaux par les religions et les langues diverses; c'est toi, ô le meilleur des maîtres, qui ramènes tous les idolâtres à la connaissance et au culte du vrai

(1) Mone, *l. c.*, n° 388.
(2) Bibl. nat., lat. 1338, f° 40 r°.
(3) Mone, *l. c.*, n° 145.

Dieu (1). » Tout, dans cette forte et belle poésie, a je ne sais quel air de grandeur : le Saint-Esprit y est appelé *illustrator hominum*, *amator sanctorum semper cogitatuum*, *purificator omnium flagitiorum*, et le poète nous le montre donnant aux Apôtres assez de vigueur pour qu'ils puissent promener dans le monde entier « le trophée victorieux du Christ (2) ». Vingt autres séquences sont consacrées au Paraclet; mais elles ne sauraient être mises en comparaison avec la précédente, et l'on n'y trouve que de beaux traits. Il en est de même pour les tropes proprement dits, où l'on peut constater quelques belles vivacités de pinceau. L'Esprit-Saint y est représenté comme celui qui entretient réellement la vie dans tous les êtres, *cunctorum vivificator animantium* (3); comme le grand « partageur » des grâces, *divisor gratiarum* (4); comme le consolateur de toute âme triste, *consolator dolentis animæ* (5). On lui adresse sans cesse la parole : « Tu rayonnes, lui dit-on, tu rayonnes dans toutes les créatures; tu les refais, tu les crées à nouveau (6), et tu enflammes vraiment toutes les régions de la terre (7). » Au reste, nos tropistes s'appliquent, ici encore, à être des théologiens précis, et ils restent dans les plus strictes limites d'une orthodoxie qui n'est pas toujours favorable à la poésie. On ne peut cependant rien trouver de plus heureux pour définir l'Esprit que cette épithète à la fois précise et imagée, *utriusque vapor* (8). Nous disions tout à l'heure que l'auteur du *Veni, Sancte Spiritus* avait, au commencement du treizième siècle, imité presque involontairement le *Sancti Spiritus assit nobis gratia;* mais il n'est pas moins certain que le plus grand poète liturgique du douzième siècle, Adam de Saint-Victor, s'en est également inspiré. Pour s'en convaincre, il suffit de placer, en regard l'une de l'autre, la séquence notkérienne, d'une part, et, de l'autre, l'un de ces chants magnifiques que le Victorin a composés à l'honneur du Paraclet. L'analogie est frappante, mais il faut se hâter

(1) « Tu animabus vivificandis aquas fecundas; — Tu aspirando das spiritales esse homines; — Tu divisum per linguas mundum et ritus adunasti; — Idolatras ad cultum Dei revocas, magistrorum optime. »

(2) « Apostolos confortasti, — Uti trophæum Christi — Per totum mundum veherent. »

(3) Bibl. nat., lat. 10508, f° 13 v°.

(4) *Ibid.*, f° 11 v°.

(5) *Ibid.*, f° 12 v°.

(6) *Ibid.*, f° 128 v° : « Spiritus in cunctis radians, » etc.

(7) 13252, f° 11 r° : « Terrarum flammavit regna »...

(8) 10508, f° 12 r°.

d'ajouter qu'Adam, comme le font tous les maîtres, a imité ses devanciers en les surpassant. Il convient, au reste, de ne pas s'attarder à ces subtilités, et d'emprunter, pour finir, les paroles ardentes d'un de nos poètes : « O Esprit Saint, la terre tout entière te chante ; les astres étincelants te chantent avec elle ; toutes les âmes rachetées par le Christ t'adorent et t'aiment dans la joie : *Te psallit tellus alma ; sidera cuncta clara ; jubilat, adorat, amat redempta quoque omnis anima* (1).

La notion de l'Église est inséparable de celle de l'Esprit-Saint, et l'on oublie trop que la Pentecôte est précisément la fête de la fondation de l'Église. Ils sont bien rares, les catholiques de nos jours qui ont ces hautes idées en tête, et qui pourraient, je ne dis pas composer, mais comprendre ce dithyrambe d'un de nos antiques prosiers : « Ce Christ, ce même Christ qui, pour sa grande bataille terrestre, avait revêtu notre chair mortelle, est ressuscité aujourd'hui et a pris un corps immortel, impassible. De là-haut, assis près de son Père, il commande à la terre et aux cieux ; il donne aux fleuves leur cours et leur voix ; il affermit le sol d'un monde qui est devenu chrétien ; il apaise aussi les flots de la mer. Et pourquoi le fait-il ? C'est pour donner puissamment, c'est pour donner un fondement solide à son Église (2) ». *Omnia propter Ecclesiam.*

A l'Église on donne les mêmes épithètes qu'à la Vierge, et réciproquement. On l'appelle *Virgo mater* et, fort naturellement, *Sponsa Christi* (3). On lui applique les plus gracieux symboles de l'ancienne loi : *Ecce sub vite amœna, Christe, ludit omnis Ecclesia tute in horto* (4). On va plus loin, et, par amour pour l'Église spirituelle, on s'enflamme du même enthousiasme pour l'église matérielle, pour le temple où s'assemblent les fidèles. Ces hommes du moyen âge aimaient passionnément leurs basiliques, leurs paroisses, et la fête la plus joyeuse de l'année, après Noël et Pâques, est certainement la Dédicace : « En ce temple où nous

(1) Bibl. nat., lat. 10508, f° 70.

(2) Voici le texte original qui est d'une grande majesté et que nous avons traduit librement : « Is qui prius habitum mortalem induit — Pugnaturus, immortale jam nunc — Resurgens et impassibile corpus sumpsit ; — Imperaturusque cœlis, terris — Et mari, qui ad consessum — Patris ejus exaltatus, — Manu dextra inde cursum — Fluminibus dat et vocem, — Et christianum orbem firmat semper — Et marinos fluctus compescit sic — Ut stabile fundamen Ecclesiæ — Suæ potenter componat. » (Mone, *l. c.*, n° 151.)

(3) Mone, n° 701.

(4) *Ibid.*, n° 260.

sommes, on entretient une lumière perpétuelle, et c'est par là qu'on peut le comparer à cette cité sans ténèbres qui est le Paradis. En cette église reposent, comme réchauffés sur son sein, les corps, les reliques de ceux dont les âmes sont au ciel. C'est ici qu'un peuple nouveau est enfanté par la grâce féconde (1); c'est ici que les anges du ciel viennent visiter leurs concitoyens et leurs frères; c'est ici que l'on reçoit le corps du Christ; c'est ici qu'on chasse du corps de l'homme tout ce qui pourrait lui être nuisible et que les crimes de l'âme pécheresse sont mis à néant. La voix de l'allégresse y retentit sans cesse; la paix et la joie y surabondent (2). » A cette hymne ardente on ne saurait rien ajouter, si ce n'est peut-être ce cri d'un de nos tropistes, montrant fièrement le portail de sa basilique et jetant ce mot à tous les vents : *Adest porta per quam justi properantes redeunt ad patriam* (3).

Deux Sacrements ont été chantés par nos poètes, de préférence aux cinq autres, et il est à peine utile de les nommer : c'est le Baptême et l'Eucharistie qui, dans nos chansons de geste, sont aussi les plus populaires et marquent, avec l'entrée dans la vie chrétienne, la halte la plus surnaturelle que l'homme fasse sur ce chemin. *Expurgat Dominus populos baptismate tinctos* (4) : c'est le seul vers qui soit vraiment digne d'être ici rapporté sur le Baptême; mais l'Eucharistie, *integer*, *indemnis*, *vivens cibus atque perennis* (5), a eu plus d'influence sur l'imagination de ces poètes de bonne volonté. Il faut bien avouer qu'ils n'ont rien écrit, sur une aussi noble matière, qui mérite d'être un instant comparé à la majesté des liturgies primitives, ni même à la belle antienne pascale : *Venite, populi, ad sacrum et immortale convivium.* Néanmoins il y a quelque originalité et grandeur dans ce chant processionnal : « Oh! qu'il est heureux le cœur qui

(1) Le texte porte, comme on le verra ci-dessous : *Gratia parturit-fecunda Spiritu Sancto.*

(2) « Lumine continuo — Æmulans civitatem — Sine tenebris — Et corpora in gremio — Confovens animarum — Quæ in cœlo vivunt... = Hic novam prolem — Gratia parturit — Fecunda Spiritu Sancto. — Angeli cives — Visitant hic suos, — Et corpus sumitur Jesu. = Fugiunt universa — Corpori nocua; — Pereunt peccatricis — Animæ crimina. = Hic vox lætitiæ personat; — Hic pax et gaudia redundant. » (Prose *Psallat Ecclesia*, une des premières que Notker ait composées.)

(3) Bibl. nat., lat. 1121, f° 20 r°.

(4) 887, f° 22 r°, etc.

(5) 1086, f° 127 r°.

a mérité de recevoir le corps du Christ! Oh! qu'elle est précieuse cette nourriture qui rassasie l'âme affamée! Oh! qu'ils sont heureux ceux qui ont été jugés dignes d'assister sur la terre ce Christ, ce même Christ auquel les Anges et les Archanges offrent des présents et qui est, en vérité, le Roi impérissable et éternel! (1). » De tels accents conviennent bien à ces *rudes populi* qui sont, comme le dit un autre tropiste, *cœlesti pane referti* (2).

Cependant, nous n'avons parlé jusqu'ici que des institutions divines et de l'Être divin : il est temps d'en venir aux êtres créés. Au sommet de l'échelle sont les Anges, sur lesquels la théologie catholique a d'incomparables lumières. S'il est vrai qu'il existe dans notre monde une merveilleuse gradation depuis l'homme jusqu'à la plus infime de toutes les créatures matérielles, depuis l'être le plus achevé et le plus parfait jusqu'au plus rudimentaire et au plus grossier, il serait philosophiquement invraisemblable qu'une gradation analogue n'existât point, en amont, depuis l'homme jusqu'à Dieu. Pour tout dire en peu de mots, il est impossible qu'entre ces deux termes, l'homme et Dieu, il ne s'échelonne pas des millions de créatures de plus en plus intelligentes et de plus en plus parfaites. C'est ce qu'en effet les théologiens nous enseignent. Quelques-uns vont jusqu'à affirmer que chacun des anges forme à lui seul une « espèce », et le P. Ventura a mis jadis toutes ces vérités en une bonne et belle lumière. On ne serait pas en droit d'exiger des auteurs de nos tropes une vue si profonde des choses angéliques; mais on peut dire, sans les vanter à l'excès, qu'ils n'ont jamais parlé des anges prosaïquement. « Dieu, disent-ils, les a créés à l'origine *ad laudem et gloriam Nominis sui* (3) et, depuis le grand combat primordial où Satan succomba, on peut dire de ces créatures surélevées qu'elles sont *felices nimium, stabiles virtute perenni* (4). Distribuées en neuf ordres, *novies distincta spirituum agmina per te facta* (5), elles sont immortel-

(1) « Chorus. O quam beatum pectus illud, quod Christi corpus meruerit digne percipere! — Ad altare. O quam pretiosa hujus escæ comestio quæ esurientem satiat animum! — Chorus. O quam beati viri illi qui Christum meruerint sustinere, cui Angeli et Archangeli munera offerunt, immortali et æterno Regi! Alleluia. » (Bibl. nat., lat. 1121, f° 4 r°, etc.).

(2) Bibl. nat., lat. 887, f° 22 v°.

(3) *Ibid.*, f° 38 v°; 1118, f° 89 v°, etc., etc.

(4) 13252, f° 15 r°.

(5) Mone, *l. c.*, n° 319.

lement occupées à la louange du Dieu éternel : *Adorant siderex turmæ* (1); elles forment le reflet magnifique, la reverbération de la grande Lumière divine : *In sede majestatis resplendentes lumine divinitatis tuæ, regum rex* (2) et reçoivent de celui qu'elles contemplent la joie sans borne en même temps que la clarté sans fin : *Deo jubilant agmina cælica, ejus vultu exhilarata* (3). A la tête de ces armées de là haut, éclate l'archange Michel qui est le vainqueur du Maudit. Dans le moment où, de sa forte main, il abattait le Dragon et arrachait à sa gueule tant de milliers d'âmes, dans ce moment solennel, il se fit dans le ciel un grand silence; puis, mille et mille voix s'écrièrent : « Salut au Seigneur Roi! (4) » La fête de saint Michel était une de celles que l'on chômait le plus joyeusement, comme celle d'un soldat vainqueur qui a sauvé la patrie : *Jam renovantur Michaelis inclyta valde festa per quem lætabunda perornatur machina mundi tota* (5). Jeanne d'Arc ne savait pas le latin; mais elle eût aimé ces textes un peu redondants, si on les lui avait traduits en un français plus simple (6).

L'homme, « placé un peu au-dessous de l'ange », a été considéré par tous les Pères comme un abrégé du monde ou pour parler la langue de l'école, comme un « microcosme » parfait. Pour donner à la nature inintelligente et matérielle un entendement, une conscience, une voix, Dieu a créé l'homme qui réunit, en une indissoluble et parfaite unité, les éléments corporels et immatériels de l'univers entier, ceux du monde visible comme ceux du monde angélique. L'homme est le Cantique vivant de la matière qu'il élève jusqu'à

(1) Bibl. nat., lat. 10508, f° 21 v°. = « Cœlorum compos et auctor terræ, marisque creator, — Virtutes cunctæ superæ te tremunt, laudant, adorant. » (Bibl. nat., lat. 887, f° 67 r° et v°.)

(2) *Ibid.*, f° 33 v°.

(3) *Ibid.*, f° 44 v°.

(4) « Tu crudelem quum draconem forti manu straveras, — Faucibus illius animas eruisti plurimas; — Hinc maximum agebatur in cœlo silentium, — Millia millium et dicunt : « Salus Regi Domino! » (Mone, *l. c.*, n° 317.) Attribué à Alcuin. Si cette attribution était vraie (?), ce texte serait (?) antérieur aux Séquences et aux Tropes.

(5) Mone, *l. c.*, n° 319.

(6) Sur les Anges déchus, on trouve peu de lumières dans nos tropaires : « Coluber Adæ malesuasor, delusus hamo Deitatis, victus est in ævum » (Schubiger, 14, etc.; œuvre de Notker). C'est une vieille image qui sera encore employée au douzième siècle par Adam de Saint-Victor et ses imitateurs. = « Viperas conteramus igneas » (Mone, n° 154). = « Præparavit hæc conditor solis atque lunæ ad redimendas gentes, Pugnatoremqu ut debellaret ac sibi prosterneret. » (Bibl. nat., lat. 1084, f° 61.)

l'intelligence. Dieu a spiritualisé en lui cette matière, de même qu'un jour il divinisera l'homme en Jésus-Christ. Tels sont les échelons de cette ascension merveilleuse, dont les scolastiques ont si bien compris la beauté. Tant de profondeurs sont étrangères à nos tropistes, qui sont pourtant des théologiens et des mystiques. Ils n'en ont pas moins, grâce à Dieu, une idée très élevée de l'homme. A cette créature plusieurs fois auguste, à cette *factura novissima restaurans cœli dispendia* (1), il a été particulièrement donné de connaître Dieu : *Qui naturæ das nostræ nosse te* (2), et d'en être l'image vivante : *Tua quam adornat imago* (3). C'est la raison qui est le propre de l'homme : *Largita cui digna sunt rationis munera* (4), et il peut se considérer comme étant le receptacle, le logis, le temple de Dieu : *Templum tuum fac in nobis, et nos posside* (5). Malgré tant de grandeurs, ou plutôt, à cause d'elles, l'homme peut tomber, et tombe en effet tous les jours; mais la main lumineuse de Dieu s'étend toujours vers lui pour le relever : *Lapsis manum porrige* (6), et l'une des séquences les plus populaires de la première partie du moyen âge, la *Prosa per allegoriam de cicno ad lapsum hominis* (7) donne à cette vérité une forme colorée qu'on ne saurait facilement oublier. Époque digne d'être encore plus étudiée, époque où les contrastes abondent! On n'est jamais tombé aussi facilement; mais jamais on ne s'est plus rapidement ni mieux relevé. Il y eut alors certaines heures où l'on crut que le mal et l'injustice allaient décidément triompher sur la terre (8). La prière,

(1) Mone, *l. c.*, n° 137.
(2) Bibl. nat., lat. 10508, f° 36 r°.
(3) Mone, *l. c.*, n° 146. Le texte porte « quos ».
(4) Bibl. nat., lat. 13252, f° 56 v°.
(5) 10508, f° 40 r°. Cf. les textes suivants : « Qui corda peccatorum mundans, sibi vasa efficit. » (Mone, *l. c.*, n° 245). « Tu animas et corpora — Nostra, Christe, expia, — Ut possideas lucida — Nosmet habitacula. » (A. Daniel, *Thesaurus hymonologicus*, II, 185, n° 107.)
(6) Bibl. nat., lat. 10508, f° 40 v°.,
(7) 1121, f° 196 v°, etc., etc., etc.
(8) Il y a, à ce sujet, plus d'un texte à relever dans nos Tropaires : « Advertite, percipite, perpendite cunctorum populorum agmina; quantis mundum fraudulenter inprobant malis, turbant et conculcant vicia principes, satellites ac preponentes ignea, dum derident et seducunt et mergunt in tartara, judicantes inpia judicia tirannica, et super innocuos falsitatis ingenia, et dira conterentes pauperum ferocia mites et vesania cedentes malitia. Tendunt omnes judicantes ad majoris donis lucra; presidis ante tribunal vox pupilli plorat, etc. » (Bibl. nat., lat. 9449, f° 86) On ne saurait imaginer un texte plus cyniquement incorrect, ni une plus détestable latinité. Mais le fond mérite l'attention.

l'*Alleluia* et cette *laus perennis* qui honore l'humanité, n'en éclataient pas moins au fond des monastères menacés ou amoindris : *In æternum corda extollamus, eia!* (1)

Au sommet de l'humanité se tient la Vierge-Mère, qui en est la plus pure représentation et le plus parfait idéal. Corédemptrice du genre humain par son très libre et très admirable consentement à l'incarnation du Verbe; type incomparable sur lequel doivent se régler nos mères, nos femmes, nos sœurs, nos filles, elle a été en outre la consolatrice du moyen âge en toutes ses tristesses, son espérance, sa lumière et sa joie. Si je ne craignais un peu de n'être pas compris, je dirais qu'elle résolut alors, à elle seule, toute la question sociale : car son doux sourire a désarmé les déshérités, les petits, les persécutés, les misérables. Elle les a pris par la main et les a empêchés de se révolter contre la rudesse de leurs maîtres et la mauvaise fortune de leur vie : elle a rétabli l'équilibre. Il faudrait citer tous nos tropaires *in extenso*, si nous voulions faire appel à leur témoignage en faveur de Marie, et il n'y a pas une seule page de ces manuscrits trop délaissés qui ne renferme quelque tendresse pour cette consolatrice, pour cette mère. N'est-ce pas Michelet qui a dit : « Au XIII^e^ siècle, Dieu changea de sexe », et qui a fait dater du temps de saint Louis la grande explosion d'amour à l'égard de la Vierge. Rien n'est plus faux, et c'est ce qu'attestent ces mêmes tropes, œuvre des IX^e^ et X^e^ siècles. Tous proclament que Marie a été, de toute éternité, prévue et choisie par la Sagesse de Dieu : *A gratia divina electa ante sæcula* (2); tous proclament qu'à sa virginité toute blanche, on ne saurait jamais trouver une seule tache : *Integra cum pareres, sed et integra cum peperisses* (3). Les tropistes lui appliquent, d'ailleurs, les mêmes comparaisons qui étaient déjà familières à l'antiquité ecclésiastique, et dont l'humanité chrétienne ne se lassera jamais. Marie est la Rose : *Velut rosa decorans spineta, nil quod lædat, nil habet Maria* (4); Marie est l'Etoile : *Splendida polo stella maris rutilat, quæ omnium lumen astrorum et hominum atque spirituum genuit* (5). Nous sommes, hélas! trop accoutumés à ces symboles : nous n'en goûtons plus la profondeur, et l'habitude a émoussé en nous l'admi-

(1) Bibl. nat., lat. 887, f° 15.
(2) 1338, f° 9 v°.
(3) 1121, f° 11 r°.
(4) 9449, f° 66 v°, etc.
(5) Bartsch, *l. c.*, p. 65.

ration légitime qu'ils provoquaient chez nos pères. Quel est celui d'entre nous qui ne répète, tous les jours, ce cri passé désormais à l'état de formule : *Tu animarum spes afflictarum, dulcis Maria* (1), ou cette demande consacrée par une hymne populaire : *Posce cuncta bona, mediatrix nostra, quæ es post Deum spes prima* (2). D'aussi touchantes beautés sont devenues banales, et c'est à peine si nous trouverions quelque charme à écouter ces deux chœurs qui louent la Vierge, l'un disant : *Te, innupta, laudat omnis natura* (3), et l'autre s'écriant : *Curiæ cœlestis tibi obviam agmina te assumpserunt ad palatia stellata* (4). Qui rajeunira ces vieilles images, qui nous rajeunira nous-mêmes?

Les Saints s'étagent, pour ainsi parler, au-dessous de la Vierge, et c'est ici le cas de rappeler ce que nous avons jadis appelé « la théorie des types ». Pour tous les âges, pour tous les sexes, pour toutes les conditions et toutes les conjonctures de notre vie, Dieu nous a préparé et forgé des modèles spéciaux. Dans la vie si ondoyante et si diverse de l'homme sur cette terre; parmi tous les métiers et toutes les magistratures qu'il y peut exercer, entre toutes les épreuves qu'il y peut subir et toutes les misères qu'il y peut traverser, l'être humain trouve toujours devant lui l'exemple spécial d'un Saint qui vient s'offrir à ses regards comme un modèle plus ou moins facilement imitable. Les types ne nous manquent point, et il ne nous manque que d'y ajuster nos âmes. Le Moyen âge n'a pas ignoré ces choses, mais il est certains traits qui lui ont échappé dans la physionomie des Saints. Il a vu très clairement leur action surnaturelle, et même l'a plus d'une fois dénaturée par la légende; mais il a moins bien vu, il a moins nettement saisi leur rôle social, et il reste toujours à écrire une « Vie sociale des Saints ». Un exemple frappant s'offre à moi : c'est la vie de saint Martin. Sans doute, il est nécessaire, il est loyal, il est bon de mettre en relief tous les éléments surnaturels d'une telle vie, et le miracle y doit être très hautement, très explicitement constaté. Mais l'historien ne devra pas négliger l'action sociale de ce saint incomparable qui a détruit deux paganismes et préparé ainsi la future conversion de Clovis, le futur baptistère de Reims, la future nation française.

(1) Daniel, *Thesaurus hymnologicus*, II, p. 185, n° 177.
(2) Bibl. nat., lat. 10508, f° 87 r°, etc., etc.
(3) 1338, f° 80 r°.
(4) Gall Morel, *l. c.*, n° 162.

Nos tropistes n'ont pas eu de ces coups d'œil; mais ils en ont eu d'autres qui leur font quelque honneur, à eux et à la race chrétienne. Les Saints forment, à leurs yeux, comme une sorte de clavier sur lequel se promènent les doigts de cet éternel Musicien qui est Dieu : *In sanctis, quasi quibusdam musicis instrumentis, digito proprio fides agitat virtutum sonoras* (1). Autour de chaque Saint il se produit comme un rayonnement, et c'est la lumière qui se dégage de leurs vertus : *Exemplis irradiant* (2); mais quand il s'agit de combattre le mal, ce n'est plus à la lumière, c'est à la foudre qu'il convient de les comparer, et il y a un tonnerre en eux, *fulmine sacro pleni* (3). Malgré ce côté terrible de leur mission au milieu de nous, ils sont surtout appelés à être les grands réconciliateurs de l'humanité avec Dieu : *Legem Christi custodiendo, reconciliant mundum Domino* (4). Pauvres, ils suivent ce grand Pauvre nommé Jésus (5) et mettent un pied vainqueur sur la rage de l'Enfer (6). Ce sont les porte-drapeaux de Dieu sur la terre (7); ce sont les perles du ciel (8) : ces deux images ne se suivent pas, mais se complètent, et il en est d'autres, non moins heureuses, dont nos pères ont aimé à réjouir leurs yeux trop souvent fatigués des spectacles de la terre. Les Saints, se disent-ils, ont chacun deux grandes ailes, *sanctitas et magnificentia* (9), sur lesquelles ils s'élèvent jusqu'à ce Paradis lumineux où ils portent au front des *serta rutilantia* (10); mais, à vrai dire, c'est Dieu lui-même qui est leur splendeur, leur gloire et leur diadème (11); c'est Dieu qui est leur éternelle exaltation, leur éternelle bénédiction, leur éternelle consolation; c'est devant ce Dieu, c'est pour ce Dieu, c'est en ce Dieu qu'ils chantent et chanteront le *Sanctus* durant toute l'éternité (12) !

(1) Bibl. nat., lat. 9449, f° 56 r°. Le texte porte *in ipsis quasi* et *sonorat* au lieu de *sonoras*.

(2) Mone, *l. c.*, n° 1113. Le texte porte *irradians*.

(3) *Ibid.*, n° 1120. Le texte porte *plenus*.

(4) *Ibid.*, n° 1113. Le texte porte *reconciliavit*.

(5) « Pauperem pauper Dominum sequens. » (*Ibid.*, n° 936.)

(6) *Ibid.*, n° 935.

(7) « Signifer invicte nos, Leudgari, tuere. » (*Ibid.*, n° 1028.)

(8) Bartsch, *l. c.*, p. 138.

(9) « Iis cœlum geminis scandit Laurentius alis » (Bibl. nat., lat. 13252, f° 13 v°).

(10) « Semper gestantes serta rutilantia. » (1339, f° 39 v°.)

(11) « Gratia sanctorum, splendor, decus et diadema. » (10508, f° 32 v°.)

(12) « Sanctorum exaltatio,... sanctorum benedictio,... sanctorum consolatio,... quem decet laus omnis et honor... Cum dulci jubilo, sanctorum concinit ordo. » (10508, f° 120 r°.)

Les Saints sont, comme les Anges, distribués en un certain nombre de groupes distincts, et l'on sait quel parti les peintres chrétiens ont su tirer d'un groupement si naturel, si facile à comprendre. Les « Primitifs » surtout y ont excellé, et peut-être sont-ils par là supérieurs aux plus illustres Renaissants. Il en va de même pour les auteurs des séquences et des tropes qui ont le sens théologique et liturgique très excellemment développé. Apôtres, Martyrs, Confesseurs et Vierges, ils voient tour à tour ces quatre théories célestes passer devant leur regard ravi, et fléchissent quatre fois le genou devant elles (1). Le premier, celui qui marche en tête de cette procession surnaturelle, c'est Jean-Baptiste, dont la popularité, aujourd'hui presque éteinte, était alors sans rivale. Le Moyen âge, en effet, n'a cessé d'avoir dans l'oreille la parole du Christ : *Inter natos mulierum major propheta nemo est.* On le considère comme le grand lampadaire du monde : *Adest ergo magna illa mundi lampas splendida* (2); comme le préparateur des âmes : *Tu qui præparas fidelium corda, ne quid devium vel lubricum Deus in eis inveniat* (3), comme le grand athlète de Dieu : *Contra dœmonem Dominus agonistam statuit qui resistat ei, Johannem Baptistam* (4). Il est au-dessus des Patriarches et des Prophètes; il est l'égal des Anges (5); il est enfin cette belle aurore qui a jadis annoncé le vrai soleil : « Crie à tous les morts de ce « monde que la Lumière est venue parmi nous, *nosque de tenebris* « *luci restitutos offer Christo* (6). » Voilà pourtant le saint Jean, voilà l'ascète, le confesseur et le martyr, qu'un librettiste de nos jours s'est avisé de transformer tout récemment en je ne sais quel jeune

(1) « Quos in Dei laudibus — Firmavit charitas, — Nos, fragiles homines — Firmate precibus, — Vos quos Dei gratia — Vincere terrena — Et Angelis socios — Fecit esse polo, — *Apostoli, Confessores, Martyres,* omniumque placentium populus — Supremo Domino. » (Bartsch, *l. c.*, p. 53.) « Alma sonant per astra Angelorum gaudia; — Cantant *Apostolorum* organa alleluia; *Martyrum* turba dat gloriam; — Castra *Confitentium* magnifica agmina, » etc. (Bibl. nat., lat. 10508, f° 52 v°.)

(2) Bibl. nat., lat. 10508, f° 75 v°.

(3) Mone, *l. c.*, n° 656.

(4) *Ibid.*, n° 655.

(5) Prose *Gaude, caterva :* « Lucerna Johannes cœli perlustrat rempublicam, splendidus Christi gratia. — Præcellit Patriarchas necnon et Prophetas, — Angelis consimilis dignitate summa. — O plus quam propheta, — Gemma sanctorum clara, paradisi diadema, mundi stella — Et lampas splendiflua, » etc.

(6) Mone, *l. c.*, n° 654.

premier balbutiant des mots d'amour. En vérité, il a fallu une singulière dégénérescence du sens chrétien et du sens commun pour qu'on osât applaudir à une telle profanation de l'Évangile, à une telle déformation de l'histoire. Quelques catholiques ont protesté : nous faisons comme eux.

Derrière le Baptiste, marchent les Évangélistes et les Apôtres, à qui Dieu a confié les semences du Verbe (1). Ce sont les nuées bienfaisantes qui font partout pleuvoir les mystères du Christ; ce sont les grandes voix sonores qui retentissent comme la foudre dans toutes les régions de la terre; ce sont les illustres soldats, les grands guerriers de Dieu (2). Il en est parmi eux, qui attirent plus vivement et retiennent plus longtemps le regard. Tout d'abord, c'est saint Jean le *theologus* (3), c'est celui *qui, supra pectus recubans in cœna, dogmata hausit evangelica* (4) ; c'est celui que le Sauveur a alors enivré de sa doctrine : *sacro fonte pectoris sui debrians Johannem;* c'est celui avec qui il a eu le plus de « familiarité » : *Diligendo familiarius unum* (5). Puis, c'est ce très illustre Pierre, c'est ce grand *pastor Ecclesiæ* dont on se rappelle sans cesse l'emprisonnement, et à qui l'on demande de délivrer tous les fidèles de ces deux lourdes chaînes dont ils sont étreints : *culpis culparumque pœnis* (6). Et enfin, c'est saint Paul, c'est ce converti sans pareil en qui Dieu *luce stravit tenebras* (7) et

(1) « Divini semina Verbi. » Le texte porte *divina* et il est question de saint Clément. (887, f° 47 v°.) — « Verbi necnon fructifera sevit divini semina mentium per arva. » (Mone, *l. c.*, n° 816).

(2) « Qui sunt isti — qui volant ut nubes per aera; — Portant Christi, per Sanctum Spiritum, mysteria? — Hi sunt terræ principes — Et electi lapides; — Quorum sonus exauditus — Est per mundi climata. » (Mone, *l. c.*, n° 668.) « Dei bellatores inclyti. » (Bartsch, *l. c.*, p. 29.) Adam de Saint-Victor, au douzième siècle, a exprimé ces mêmes pensées en vers superbes qu'on n'a pas encore pris le soin de comparer aux séquences des dixième et onzième siècles. Nous ferons un jour ce travail. = Sur les Apôtres, en général, il y aurait encore à citer ici la belle prose notkérienne *Alleluia nunc decantet universalis Ecclesia.* (Mone, n° 667.) Cf. sur les Evangélistes, la pièce n° 725 du même recueil : *Regnum tuum, regnum omnium sæculorum.*

(3) Bibl. nat., lat. 13252, f° 6 r°, etc., etc.

(4) 1338, f° 19 r°. Encore ici, Adam de Saint-Victor s'est montré un excellent imitateur : « Hic est Christi prædilectus — Cui reclinans supra pectus — Hausit sapientiam. » (*Œuvres poétiques*, 2e édit., p. 86.) Le texte du ms. 1338 ajoute ce qui suit : « Hæc, dominica repletus gratia, diffusit, ampla terrarum per spatia, — Mysteria divina cœlique secreta. »

(5) Bibl. nat., lat. 1121, f° 7 r°.

(6) Gall Morel, n° 243.

(7) *Ibid.*, n° 245.

qui mérite d'être appelé par excellence le *sacri spermatis auctor* (1).

Rude et sanglante époque, le moyen âge a eu pour les Martyrs une affection particulière. Ils apparaissaient aux barons féodaux comme des chevaliers d'un ordre supérieur, comme d'autres Croisés et qui avaient jadis été placés en face d'autres Sarrasins. Les clercs n'y contredisaient point, et professaient, d'une façon plus scientifique, une admiration pour les Martyrs qui était plus intelligente, mais aussi enthousiaste. Ils voyaient en eux les *alacres et fortissimi Dei athletæ* (2) et des « âmes robustes » par excellence (3). Certes de tels chants ne sauraient être comparés ni aux *Acta sincera*, ni même aux premiers monuments de la langue française. La Cantilène de sainte Eulalie est, je l'avoue, bien plus naïve, et les *Acta* sont d'une tonalité plus haute; mais enfin les tropaires ne sont pas négligés dans ce noble concert à l'honneur des Martyrs, et je sais telle séquence qui mériterait d'être citée *in extenso* comme un type vraiment digne d'être gravé dans toutes les mémoires chrétiennes (4). Quelques martyrs, d'ailleurs, ont été plus populaires que les autres. Tel est ce saint Étienne, *qui primus meruit post Christum occurrere martyr* (5), à qui l'on avait dédié un si grand nombre de nos antiques cathédrales et qu'on a parfois représenté avec un diadème de grosses pierres — les pierres même de sa lapidation qui étaient devenues les perles de sa couronne. Tels étaient surtout les saints Innocents qui étaient l'objet d'un culte si joyeux dans tous les monastères et dans toutes les *scolæ* : « Ces enfants, disent nos tropistes, ont été le premier présent que le Fils ait fait à son Père : *Munera prima Patri pueros puer hodie mittit* (6), et il est permis, ajoutent-ils, de les regarder comme les propres hérauts du Verbe (7). » Au-devant de ces enfants, au-devant de tous les martyrs, accourent les anges du ciel (8) et chacun d'eux, dès qu'il a rendu l'âme

(1) Bibl. nat., lat. 13252, f° 12 v°.

(2) Mone, *l. c.*, III, n° 1157 et n° 1029.

(3) « Judicum minas, verba et blanditias contemnentes *mente robusta*, verissimo fuderunt Regi animas. » (1338, f° 73 v°.)

(4) Mone, n° 763, §§ 3-7. Cf., au point de vue doctrinal, le n° 734 du même recueil : *Agone triumphali*.

(5) Bibl. nat., lat. 1118, f° 18 r°.

(6) 887, f° 18 r°; 1118, f° 26 v°. Le texte porte *mittens*.

(7) Mone, *l. c.*, n° 641 : « O Christi præcones clari. »

(8) *Ibid.*, n° 871 : « Obviabant ei — Angeli Dei — Parantes mansionem. »

devient aussitôt le concitoyen de Dieu : *Sic spiritum tradens superis, Domini cœpit esse civis* (1).

C'est la gloire de l'Église de n'avoir eu que des martyrs durant la première époque de son histoire, et le mot *confessor* n'a d'abord signifié que « le confesseur de la foi devant les supplices, devant la mort ». Parmi ces *confessores*, certains étaient évêques, et certains docteurs; mais la gloire du martyre primait alors et faisait oublier toutes les autres. A quelle époque le mot *confessor* a-t-il changé de sens, et a-t-il seulement exprimé le Saint qui n'a pas eu l'occasion de donner son sang pour attester ou défendre la Vérité (2)? C'est ce que nous n'avons pas à établir ici, et il nous suffira d'affirmer que les tropistes ont employé le mot *confessor* dans le second sens, et non dans le premier. Si l'on veut connaître l'idée exacte que l'on se faisait d'un Confesseur dans un cloître du neuvième ou dixième siècle, il faut lire et relire cette belle petite séquence notkérienne, *Hic oculis*, qui n'est pas loin d'être un chef-d'œuvre de simplicité et qui ne déparerait pas la liturgie romaine (3). Les Docteurs, groupe digne d'être peint par un Flandrin, formaient, pour ainsi parler, l'avant-garde de cette pacifique armée des Confesseurs. « Chasser les nuages qui voilent la vérité et surélever les sommets catholiques », telle est leur dignité, et telle leur fonction (4). « Percer les secrets de l'âme humaine », tel est leur privilège, et telle leur récompense (5). Aux Prêtres, on a soin de faire l'application de ces belles paroles et qui sont si connues : *Labia sacerdotis custodiunt scientiam* (6) et aux Moines, de ces autres adages : *Incendia carnis edomant* (7) et *Sophiam despiciunt humanam, nacti sunt ange-*

(1) Mone, *l. c.*, n° 1120.

(2) La transition entre les deux sens est bien simple, et Ducange l'a fait saisir en quelques mots : « *Confessores interdum etiam dicti qui, Christum confessi, quolibet tormentorum vel pœnæ genere affecti,* SUPERSTITES, *tranquillam mortem obierunt.* » Ducange cite des exemples depuis saint Cyprien.

(3) Mone, *l. c.*, n° 746, d'après un manuscrit du quinzième siècle : « Hic oculis ac manibus in cœlum et totis viribus suspensus, terrena cuncta respuit, = Ejus ori nunquam Christus abfuit, sive Justitia, vel quicquid ad veram Vitam pertinet. = Igitur te cuncti poscimus, o N., ut qui multa mira hic ostendisti, = Etiam de cœlo gratiam Christi nobis, supplicatu tuo, semper infundas. »

(4) « Pellendo... noctis nubila... — Sublimavit catholica — Vehementer culmina — Sancta per eloquia. » (Mone, *l. c.*, n° 816.) Ces paroles se réfèrent à saint Augustin.

(5) « Doctrinæ radiis perlustrans abdita mentis. » (Bibl. nat., lat. 1120, f° 65 r°.)

(6) Bibl. nat., lat. 1118, f° 80 r°, etc., etc.

(7) Mone, *l. c.*, f° 845.

*licam* (1). Aux uns et aux autres convient cette belle mission : « Relever ici-bas tout ce qui est brisé, *reintegrare confracta* (2). »

Les Vierges s'acheminent vers le ciel en même temps que les pénitentes : les Vierges, *quarum coronis ornatur mater Ecclesia* (3) et les Pénitentes, *quas de luto sumptas, cœlestia Deus facit calcare pedibus lilia* (4). Dans ces belles théories de Flandrin, auxquelles nous faisions tout à l'heure allusion, les Saintes occupent légitimement autant de place que les Saints. La même proportion ne semble pas observée dans les tropaires, et nous le regrettons.

« Un jardin plein de belles fleurs », telle est l'idée très simple que Roland et nos héros épiques se font de l'autre vie. Quand Turpin veut enflammer le courage des Francs au milieu de la bataille, il leur crie, d'une voix de tonnerre, que, ce jour-là même, ils trouveront le repos « parmi les fleurs du paradis ». Là-dessus, ils se précipitent dans la mêlée et meurent. Elles sont bien plus bibliques, bien plus théologiques, bien plus savantes, les images qu'emploient les auteurs de nos tropes. Sans doute, il en est un qui parle des *amæna nemora Paradisi* (5), et un autre de la *patria florigera* (6); mais ce sont là des exceptions dont il ne faudrait point exagérer la valeur. La vue, la claire vue de cette lumière inextinguible, qui est Dieu (7); l'harmonie ineffable, la musique sans fin, le *carmen perenne* qu'on entendra (8) dans « les royaumes

(1) Bibl. nat. Nouv. acq. 1177, f° 5 r°. Le texte porte *despexit*.

(2) *Ibid.* On l'applique ici à saint Benoît. Le texte porte *reintegravit*.

(3) Mone, *l. c.*, n° 1177. Cf. 1084, f° 299 v° : « Casta virginea turma, albicans super lilia, hymmizat concina organa voce pudica. » Cf. le même manuscrit (texte très incorrect), f° 274 r° : « En virginum agmen præcellit in gloria et inter cæteros ordines fulsit lucidum, et ovans decurrit in aera Christo obviam. » = Sur les Vierges, en général, cf. Mone, n° 751 : « Quid tibi profecit, profane serpens, quondam unam decepisse mulierem? — Feminas nunc vides, in bello contra te facto, duces existere, — Quæ filios suos instigant fortiter tua tormenta vincere ».

(4) Mone, *l. c.*, n° 764. Le texte porte *quam* et *sumptam*. Le mot *Deus* est ajouté. Cf. tout le n° 767 et Bibl. nat., lat. 10508, f° 81 r°.

(5) Bibl. nat., Nouv. Acq., 1177, f° 54 v°.

(6) 9449, f° 15 r°. Cf. *florigera sede*, 10508, f° 39 v°.

(7) « Quatinus caterva cœlica nobis maneat post funera socia — Ultimoque peracto discrimine, possimus alta perfrui mox palatia, — Qua *perspicua flagrat Lux accensa constanti flamma, quæ Deus est*, visio nostra et salus æterna, — Angelorum quæ illustrat fortiter pectora, — Ut in Christum solum sua defigant lumina. — Hæc namque est sitis flagrans qua tunc sitient animæ corporum vel corpora, — Cum fuerint data perpetua eis pro bonis a Judice præmia. » (10508, f° 75 r°.)

(8) « Apostolica laudat nunc [Deum] harmonia Martyrum, cithara Con-

d'or (1) » et qui continue la *laus perennis* de la terre; le repas éternel dont on sera là-haut l'éternel convive (2), telles sont quelques-unes de ces conceptions poétiques sur l'autre monde, qui sont familières aux tropistes. Je ne parle qu'en passant de ces pierres précieuses dont la seule pensée ravit alors tous les clercs, et avec lesquelles ils se persuadaient candidement que la nouvelle Jérusalem est construite (3). Malgré cette orfèvrerie incomparable, le sentiment qui les domine et les étreint, c'est la peur du Jugement, c'est l'apparition formidable de ce Juge *quem exspectant omnia terrea ejus nutu examinanda, districtum ad judicia, clementem in potentia* (4), de ce Juge *quem exspectant justi ab origine mundi* (5). On a beau se dire qu'il est avant tout miséricordieux et bon, *injustos justificat justosque coronat* (6), on n'en éprouve pas moins le grand épouvantement qu'a si bien exprimé l'auteur du *Dies iræ;* on tourne avec anxiété son regard sur le Tribunal suprême, et l'on pense sans cesse à ce moment terrible, *singula discutiens cum sederit arbiter orbis* (7). Terreur excellente, terreur salutaire, et au-dessus de laquelle on ne peut placer que la ferme et radieuse espérance en cette bienheureuse Éternité qu'un poète de nos jours (8) a si bien définie :

C'est une éternelle espérance
Satisfaite éternellement.

C'est par là que nous terminerons, notre « Exposé de la doctrine catholique d'après les tropes et les séquences des neuvième, dixième et onzième siècles ». Trouver pour péroraison deux aussi beaux vers et si bien frappés, c'est une heureuse fortune, et nous nous y tenons.

Léon Gautier.

(*A suivre.*)

fessorum Virginumque lyra. » (10508, f° 91 v°.) (*Ibid.*, f° 78.) « Hymniphonus te quem benedicit cœtus Olympi. » (1118, f° 93 v°.) « Carmen perenne quem canunt Sancti. » (1338, f° 74.)

(1) *Aurea* post Christum volumus si scandere *regna.* (1121, f° 36 v°.) Cf. 887, f° 36 v°.

(2) 13252, f° 6 r°.

(3) 887, f° 54 v°.

(4) 10508, f° 44 v°.

(5) 1338, f° 70 v°.

(6) 13252, f° 14.

(7) 887, f° 66 v°. Le texte porte *sederis.*

(8) Jean Reboul.

# LA POPULATION EN FRANCE

## D'APRÈS LE DERNIER RECENSEMENT

---

### I

Les résultats du recensement de 1886 sont connus. Ceux qui l'avaient précédé avaient mis en lumière la lenteur de l'accroissement de la population française; ce fait malheureux ne s'est pas modifié. Les chiffres ne nous laissent à cet égard aucune illusion.

Citons-en quelques-uns, trop peut-être, diront certains de nos lecteurs pour lesquels la statistique, malgré ses perfectionnements ingénieux, demeure une science rébarbative. Qu'ils ne se laissent pas effrayer. Les chiffres n'auront d'aride que l'apparence. Ils présentent un vif intérêt. Ils nous en apprennent beaucoup sur l'état auquel les idées modernes ont conduit notre pays.

Établissons avant tout la population de la France. Cette population était aux termes du dernier recensement de 38,218,903 habitants; comme cinq ans auparavant, nous en comptions 37,672,048, nous nous sommes augmentés, dans cette période, de 546,855 habitants.

Déjà nous constatons un recul. De 1872 à 1876, l'augmentation avait été de 812,867. Cinq ans plus tard, elle fléchissait, puisqu'elle ne dépassait pas 766,260. Cette fois le recul est plus considérable.

Les mouvements de la population, relevés tous les ans, corroborent éloquemment ces chiffres; chaque année nous perdons quelques milliers de naissances. Ainsi en 1882, il y a 97,029 naissances de plus que les décès; en 1883, 96,803; en 1884, 78,974; la différence s'explique par l'épidémie cholérique. Dans l'année 1885,

qui n'a pas été affligée du même fléau, il ne naîtra que 87,661 personnes, dix mille de moins que trois ans auparavant.

La France renfermerait une population encore moins nombreuse, si les étrangers n'affluaient pas sur son territoire. C'est une marée montante. En 1851, ils ne représentaient que 1,06 de la population totale: en 1861, 1,33; en 1881, 2,68 0/0. Cette fois-ci, ils entrent dans le chiffre total pour une proportion de 3 0/0. Ils forment un groupe imposant de 1,115,214, et leur accroissement est plus rapide que celui de la population indigène. Elle s'élève à 316 par 10,000. La nôtre paraît bien modeste, puisqu'elle ne monte pas à plus de 42 pour un chiffre égal d'habitants.

Les étrangers, Belges et Italiens surtout, pénètrent librement sur le territoire français; ils s'y fixent où ils veulent. Mais ils ne participent pas aux charges militaires qui pèsent si lourdement sur les nationaux. Une famille d'étrangers peut vivre pendant plusieurs générations au milieu de nous, sans qu'elle perde sa qualité. Les enfants ne seront soumis à aucune obligation militaire. C'est très tentant, et une telle perspective entre certainement pour une part dans l'affluence croissante des ouvriers étrangers qui viennent disputer le travail aux ouvriers français. Il y a là un sujet qui mérite l'attention de nos législateurs. Mais, avec le fonctionnement actuel de la machine parlementaire, soyons sûrs que bien des années s'écouleront, avant la réforme de notre loi sur la naturalisation. Rien n'aboutit, si ce n'est les propositions qui donnent satisfaction aux intérêts ou aux passions antireligieuses de la majorité.

La population urbaine suit une progression constante. En 1812, elle figurait pour une proportion de 13 0/0 dans le total; en 1876, pour 14 0/0; en 1881, pour 15,1 avec une population de 5,683,818. Le recensement actuel relève 6,440,127, soit 17,4 du total. Les villes ont donc une tendance encore plus accentuée qu'il y a quelques années à s'accroître aux dépens de la population agricole.

Que fait Paris? La capitale continue-t-elle à absorber pour son propre compte une forte part de l'accroissement des agglomérations urbaines? Non, Paris ralentit son allure. De 1876 à 1881, son accroissement avait absorbé celui de la moitié des grandes villes; cette fois, le quart seulement, soit 75,529. C'est un heureux symptôme, ne manquera-t-on pas de penser. Oui, certes, la crise que traverse l'industrie parisienne, le ralentissement des grands travaux, a causé ce ralentissement. Toutefois ne nous y trompons

pas; il est beaucoup plus apparent que réel. Paris est entouré d'une ceinture de communes; peuplées jadis d'habitants clairsemés, elles figuraient la campagne pour le Parisien peu exigeant: mais aujourd'hui, malgré sa bonne volonté, il ne peut prendre ces agglomérations populeuses, telles que Levallois-Perret, Boulogne, Saint-Denis, etc., etc., qui comptent 30,084, 35,649, 48,069 habitants, pour un séjour champêtre. Elles constituent de véritables villes, et d'horribles même, avec leurs rues sans caractère, leur absence de tout monument, leurs cabarets multipliés, leurs maisonnettes sans poésie, leurs champs où les tessons de bouteille remplacent les fleurs, le parfum des gadoues celui de la nature. Chaque année, elles voient s'accroître le nombre de leurs habitants, Parisiens que chasse la cherté du loyer, ou qui aspirent, après une journée de labeur, à se reposer dans un modeste home, au milieu d'une atmosphère moins enfiévrée. Pour se rendre un compte exact de la population parisienne, il faudrait même ne pas se tenir à la première banlieue, mais envisager les agglomérations situées dans un rayon de quelques lieues, telles que le Vésinet, Saint-Germain, Saint-Cloud, Versailles, Herblay, Taverny; on retrouve même, jusqu'à des distances de 40 kilomètres, des personnes que leurs fonctions appellent tous les jours à Paris. L'augmentation de ces communes est encore due à l'immigration parisienne; ce sont là autant d'habitants que Paris enlève à la province.

Un trait de ce recensement, comme de ceux qui l'ont précédé, c'est la diminution progressive de la population rurale : vingt départements ont perdu des habitants depuis cinq ans. En tête, marche d'abord la Normandie, qui décidément semble vouée au culte de la stérilité systématique. Quatre de ses départements, le Calvados, l'Eure, la Manche, l'Orne, ont ensemble perdu 22,415 habitants. Les disciples de Malthus n'ont rien à leur reprocher; ils suivent fidèlement ses préceptes : restreindre le nombre des bouches qui se partagent les subsistances, afin de rendre plus facile l'existence des autres, telle est leur conduite suivie avec une rare persévérance. C'est une province qui s'en va. Dans les communes, les curés ne comptent plus au catéchisme que des enfants de moins en moins nombreux, et les habitants sont restés réfractaires à la laïcisation. On observait, dans une pension de l'Eure qui se recrutait presque exclusivement parmi la population rurale, que le nombre des élèves ayant un frère ou une sœur était une infime minorité. Une partie

de la France est aussi sérieusement atteinte, c'est un coin du Midi, où les ravages du phylloxera ont tari les sources de la richesse. Aucun de ces départements ne renferme une grande ville.

Les résultats du mouvement de la population en 1885, c'est-à-dire le simple relevé des actes de l'état civil, jettent encore une plus vive lumière sur cette dépopulation des campagnes. Ainsi, d'après ce mouvement de la population, des départements figurent parmi ceux qui ont augmenté de 1881 à 1886, bien que, dans cette année 1885, ils n'aient pu compenser leurs décès par leurs naissances. Citons par exemple les départements de la Gironde, de la Haute-Garonne, des Bouches-du-Rhône, de Seine-et-Oise. Les premiers comptent des grandes villes; ils présentent au recensement général une augmentation respectable. D'où provient-elle? Non, certes, de leurs naissances qui sont en déficit, mais de l'immigration dont les grandes villes se gonflent.

Le département de Seine-et-Oise nous en fournit encore la preuve. Quoique les registres de l'état civil mentionnent chaque année plus de décès que de naissances, il ne continue pas moins à s'accroître. La population passe de 577,798 à 618,089. C'est donc bien à l'immigration seule que ce mouvement doit être attribué. Elle se produit surtout dans les cantons que la facilité des communications met en rapports fréquents avec Paris. Au contraire, les communes dont la population, inférieure à 600 habitants, vit presque exclusivement du travail agricole, diminuent. Rester stationnaire, c'est déjà beaucoup pour elles.

En conséquence, les petites communes au-dessous de 300 habitants se multiplient; elles représentent maintenant plus du quart, 9,263, tandis que cinq ans auparavant, elles n'étaient qu'au nombre de 8,938. Plus de 700 n'atteignent même pas le chiffre de 100 habitants; quelques-unes constituent de véritables phénomènes administratifs, telle, par exemple, le Tartre-Gaudan, dans le département de Seine-et-Oise, qui compte 18 habitants. Avec ce chiffre, elle doit fournir un maire, un adjoint, des conseillers municipaux.

L'Algérie nous donne seule les satisfactions que la France nous refuse. Elle s'accroît annuellement de 114,805 habitants, soit 332 par 10,000 habitants, près de sept fois la population de la mère patrie. Les étrangers forment un groupe aussi imposant que les Français; mais qu'une loi rende désormais la naturalisation facile, ce seront autant de nouveaux citoyens.

Et maintenant, sortons un peu du territoire de notre pays, faisons une rapide excursion statistique à travers l'Europe. La comparaison avec les autres peuples éclairera la situation.

Au point de vue des naissances d'abord, nous arrivons dans un mauvais rang. La Russie ouvre la marche avec 5,07 pour 100 habitants. La Prusse, l'Italie, l'Espagne, la Bavière, l'Angleterre, nous dépassent, et nous ne pouvons mettre tristement en ligne que 2,65. Si nous calculons la proportion des mariages par rapport au même chiffre, nous faisons meilleure figure, avec 0,80. La Russie, la Prusse, l'Angleterre, l'Autriche, nous devancent avec 1,04, 0,85, 0,85, 0,83. Mais nous nous marions plus que l'Espagne et l'Italie.

Faible compensation, car l'impitoyable statistique nous met au dernier rang, quant au nombre des enfants par mariages, et ces deux derniers pays, quoique comprenant moins de mariages que nous, nous distancent pour la rapidité avec laquelle la population s'accroît. Ainsi on relèvera par 100 habitants, en Irlande, 4 naissances; en Italie, 4,79; en Russie, 4,58; en Prusse, 4,11; en Angleterre, 3,95; en Autriche, 3,92, et en France seulement 3,07. Les statisticiens ne se mettent pas toujours d'accord entre eux. Quelques-uns même attribuent à la France un chiffre encore inférieur. D'autres élèvent le chiffre des naissances pour l'Angleterre à 4,97, mais tous se retrouvent pour placer la France au dernier rang.

Prenons encore la question par un autre côté, l'excédent des naissances, calculé par mille habitants. Il ne placera pas la France dans un rang meilleur. Cet excédent est de 14,6 pour l'Angleterre, de 13,1 pour l'Allemagne, 12,0 pour la Suède, 8,2 pour la Suisse et l'Autriche, 7,05 pour l'Italie; quant à la France, elle arrive péniblement avec 2,8.

La conséquence de cette basse natalité se manifeste dans le calcul des périodes de doublement pour chaque nation. Nous nous arrêterons seulement sur les grandes puissances. Au bout de cinquante ans, la Russie aura doublé sa population; l'Angleterre, au bout de cinquante-quatre ans. La Prusse atteindra ce résultat après soixante et un ans et demi. L'Espagne et l'Italie mettront quatre-vingt-dix-neuf ans, l'Autriche cent vingt-deux, et la France est encore la dernière. Deux siècles lui seront nécessaires pour que sa population atteigne un chiffre double de celui qu'elle représente actuellement, et encore sans le flux des étrangers, cette période serait-elle pro-

longée. Quelle chute pour la nation que son génie et son histoire autorisaient à marcher en tête de l'humanité !

Le recensement de 1886 contient une grave lacune. Il ne nous fournit aucune donnée sur la religion. Les bulletins individuels étaient remplis d'indications plus détaillées que tous les recensements précédents. Mais ils étaient muets de toute mention religieuse. Dira-t-on que la religion ne présente aux yeux de nos gouvernants qu'une importance secondaire! Toute leur conduite proteste contre une telle interprétation. L'importance de la question religieuse, on ne peut leur reprocher de l'avoir méconnue, car toutes les questions auxquelles ils accordent une attention passionnée, mettent en jeu la religion, c'est la séparation de l'Église et de l'État, la laïcisation de l'instruction, la laïcisation des hôpitaux, la proscription des congrégations. Non, la véritable cause de cette absence de renseignements, c'est la crainte des faits que le recensement aurait révélés. L'immense majorité se serait déclarée catholique. Un petit nombre seulement aurait osé s'avouer libre-penseuse. Après une manifestation si éclatante, les partisans de la loi du nombre auraient été mal venus à s'insurger contre les sentiments catholiques du peuple.

## II

Nous avons rapporté les chiffres principaux relatifs au mouvement de la population dans notre pays et dans celui des pays qui l'entourent. Mais si instructifs, si éloquents même qu'ils puissent être, ils ont besoin d'être éclairés et commentés. Quelle cause a amené cette infériorité de notre population? c'est là le premier point que nous devons rechercher.

C'est la vieillesse de la race, disent les fatalistes, et ils sont nombreux. La race française a perdu toute énergie, elle est usée, et son rôle désormais achevé consistera à mener une petite vie repliée sur elle-même, celle d'un rentier aspirant à terminer ses jours au milieu d'une douce oisiveté, et non celle d'un homme encore vigoureux, cherchant à conquérir l'avenir. Car les races ressemblent aux individus : elles grandissent dans leur jeunesse, rencontrent l'apogée de leur puissance, lorsqu'elles parviennent à l'âge mûr, et aucun effort humain ne prévient la décadence à laquelle la vieillesse les condamne.

La théorie, on le voit, est de nature à séduire les âmes molles

que la lutte effraie. Pourquoi engager une bataille perdue d'avance? Pourquoi réagir contre une destinée fatale?

Dangereuse au point de vue moral, une telle théorie ne tient pas devant les faits. Nous ne rencontrons pas seulement la race française en Europe; elle s'est répandue de l'autre côté de l'Atlantique, sur les rives du Saint-Laurent. Là elle n'a pas traversé les jours sanglants de la Révolution; elle n'a pas pris pour guides les lettrés, avec leurs théories nouvelles, et sur cette terre qu'habitaient seulement des tribus errantes de chasseurs, elle s'est implantée vigoureusement. Elle a défriché le sol, bâti de grandes cités, conquis de nouveaux terrains aux influences du christianisme et aussi au travail. Tous ces efforts se sont accomplis, non pas librement, mais sous la domination d'un vainqueur revêche, jaloux, mesurant avec parcimonie toute franchise à ses sujets. Elle lui a arraché peu à peu la reconnaissance de ses droits, sans se laisser entraîner aux excès révolutionnaires. Dans cette lutte incessante et à la fin couronnée de succès, l'arme la plus puissante qu'ont employée les Franco-Canadiens, ç'a été leur population nombreuse.

Il y a un siècle, ils étaient 60,000; maintenant, ils forment un groupe compact de 2 millions, et leur expansion ne s'arrête pas. Quelques faits nous le prouveront. Dans 57 communes, disons paroisses, car l'église en demeure le centre, — dans 57 paroisses, donc, le mouvement de la population, en 1884, se traduit par un excédent des naissances de 3602. Qu'on le remarque bien, il s'agit du mouvement de la population, c'est-à-dire des naissances et des décès. Nous ne nous occupons pas de l'immigration qui peut grossir le chiffre d'une population stationnaire, on l'a vue tout à l'heure.

Les familles nombreuses ne sont pas un fait exceptionnel. Les journaux canadiens nous en fournissent de maintes preuves. Une famille de 13 enfants, dit *le Canadien*, ne compte pas; celui qui a écrit ces lignes était le dix-huitième enfant de la maison. Un de ses frères a eu 16 enfants, une sœur, 16, deux autres, 18, une quatrième, 22. M. Duimet, surintendant de l'instruction publique, est le vingt-quatrième enfant de la famille. » Quelques Français s'unissent avec les descendants des tribus indiennes, que le changement de leur mode d'existence dépeuple : ils donnent naissance à des postérités non moins nombreuses, qu'en se mariant avec leurs concitoyens. Ainsi *la Presse* de Montréal rendait compte des noces d'or qui avaient été célébrées à Saint-Boniface, dans le Manitoba, par

M. et Mme Salomon Renalin, c'était la première cérémonie de ce genre célébrée par un couple métis. Or les deux époux comptent 11 enfants, 86 petits-enfants, 79 arrière-petits-enfants. La mère de cette belle famille appartient à la nation des Cris; ses descendants comprennent à peine cette langue.

En résumé, l'accroissement des Franco-Canadiens est proportionnellement dix fois plus fort que celui des Français et trois fois plus que celui des Allemands.

Cette expansion extraordinaire est due cependant à une race qui compte plusieurs siècles d'existence. Elle renverse la théorie fataliste qui condamne à la décadence une vieille race. Nous ne sommes en réalité ni vieux, ni usés, mais la constitution sociale que nous nous sommes librement donnée nous affaiblit. Dieu a fait les individus et les nations guérissables; les uns comme les autres sont responsables de leur sort. Imitons les Français d'outre-mer, revenons au respect des traditions sur lesquelles s'est assise la grandeur de notre race, et alors, débarrassée des liens qui entravent sa marche, la France saura retrouver l'essor qu'elle a perdue.

D'autres viennent, à leur tour, expliquer les causes de cet état stationnaire de la population. C'est le résultat d'une civilisation développée. Les causes morales qu'on invoque souvent, a dit M. le docteur Hardy, dans une discussion à l'Académie de médecine, ne jouent là aucun rôle. Mais il existe un rapport entre la natalité d'une part, et la condition sociale d'autre part. A mesure qu'un peuple s'avance dans la culture civilisatrice, à mesure que l'individu s'élève dans les rangs de la société, tandis que les goûts se raffinent et que la sensualité s'aiguise, la faculté de reproduction s'affaiblit. Les femmes du monde n'ont pas d'enfants, non parce qu'elles ne veulent pas, mais parce qu'elles ne peuvent pas. Il y a en haut de l'échelle sociale à Paris, telle corporation qui compte trente-quatre hommes; cinq sont célibataires, neuf sont mariés et sans enfants, ce qui est une proportion considérable. « C'est un fait bien établi, dit un autre écrivain qui s'inspire des mêmes idées, que les espèces sont d'autant plus fécondes qu'elles occupent dans l'échelle des êtres un rang plus élevé. Plus l'organisation est simple, primitive, plus, dans la lutte pour l'existence, le type a de chances de succomber, plus les exemplaires en sont nombreux. La nature supplée en ce cas à la qualité par la quantité. Que l'on compare la vertu prolifique de la plante à celle de l'animal, le poisson à l'oiseau,

l'oiseau au mammifère. Il en est des races humaines comme des espèces humaines et végétales. »

Cette ingénieuse théorie ne résiste pas à un examen sérieux. Que certaines familles, vivant au milieu des raffinements et de la vie factice d'une grande ville, soient moins aptes à donner naissance à une postérité nombreuse et forte que des familles menant l'existence plus calme des champs, oui, peut-être, et encore bien des exemples montrent que l'opinion de M. Hardy sur l'infécondité fatale des femmes du monde n'est pas d'une absolue vérité. Mais la stérilité ne sévit pas seulement dans les agglomérations urbaines; elle s'observe également dans les campagnes. Voilà donc la théorie dans l'embarras. De plus, en Angleterre, en Amérique, la population s'accroît avec une rapidité qui nous laisse bien loin derrière elles. Or, elles sont aussi avancées que nous, au point de vue de ce qui s'appelle la civilisation. Malgré toutes nos prétentions, nous ne pouvons nous comparer à l'animal, tandis qu'elles seraient la plante. Occupons-nous dans l'échelle des nations un rang plus élevé que les Anglais? Le chauvin le plus déterminé hésiterait à le soutenir. Au nom des faits, nous sommes donc encore autorisés à rejeter l'explication qui voit dans l'infériorité de notre population la preuve d'une civilisation supérieure à celle des autres peuples.

Nous venons de parler de l'Académie de médecine; restons sur ce terrain. La mort fauche-t-elle, chaque année, en France, plus d'individus que dans les autres pays? Est-ce à une mortalité excessive que doit être attribué l'accroissement annuel si modeste de notre population?

Nul ne saurait le prétendre, car sous le rapport des décès, nous soutenons dignement la comparaison avec les autres pays. Ainsi, il n'y a en France que 2,30 décès par cent habitants, tandis que la Prusse en compte 2,69, l'Espagne 3,01, l'Italie 3,06, l'Autriche 3,25, la Russie 3,68. Des grands pays de l'Europe, l'Angleterre avec 2,27, seule nous dépasse. C'est surtout parmi les jeunes enfants que notre population pourrait encore faire de nombreuses conquêtes; car les enfants assistés paient un lourd tribut à la mort, dix fois plus considérable que celui des enfants qui demeurent dans leurs familles. Un éminent spécialiste, le docteur Alfred Fournier, médecin à l'hôpital Saint-Louis, signale, au point de vue de cet âge, une dernière cause de dépopulation qui n'est pas la moins alarmante. C'est une certaine maladie dont l'immoralité

croissante et le relâchement de toute surveillance expliquent les progrès effrayants. « Elle constitue, dit-il, une cause active et puissante de mortalité infantile, et on peut évaluer à 68 0/0 le tribut qu'elle prélève sur les enfants issus de parents contaminés. »

Malgré tout, la France ne souffre pas d'une mortalité excessive, mais d'une diminution de la natalité, diminution qui la relègue à un rang si bas dans l'échelle des nations.

Les médecins, les physiologistes, ont parlé, c'est le tour maintenant des économistes. La lourdeur des impôts, la crise industrielle et agricole, les entraves à la liberté commerciale, telles sont, aux yeux de plusieurs d'entre eux, les principales causes qui s'opposent au développement de la population. Nous arrêterons-nous longtemps à signaler l'inanité d'une telle explication? La crise industrielle et agricole qui sévit sur la France, ne dure pas depuis trente ans; avant même qu'elle eût pris naissance, les phénomènes de dépopulation avaient déjà été observés, et on peut même dire que cette diminution progressive des familles rurales a été une des causes de la crise agricole. Elle ne pèse pas seulement sur nous; d'autres pays ont été atteints, et néanmoins l'essor de leur population ne s'est pas subitement arrêté.

De tous les pays de l'Europe, la France est celui qui paie le plus d'impôts, 118 francs par tête, et le chiffre augmentera, car de nouveaux impôts deviennent nécessaires. Les républicains, d'une part, ne peuvent se résoudre aux économies qui se traduiraient par l'abandon des travaux improductifs et des folies scolaires, cause première du gaspillage. De l'autre, la désorganisation de la famille impose à l'État des attributions multiples sous le poids desquelles il ne tardera pas à succomber. Mais néanmoins, l'accroissement des impôts ne s'est pas encore fait sentir daus une proportion telle, qu'elle amène la famille à désespérer de son avenir. Nous n'apercevons pas non plus une corrélation absolue entre le mouvement de la population et le chiffre des impôts, plus lourd dans telle commune qu'ailleurs, à cause des centimes additionnels.

Les économistes invoquent avec plus de vraisemblance le service militaire; c'est une cause certaine de dépopulation. Il immobilise des jeunes gens dont l'union donnerait à la société de nouveaux citoyens, et cela d'autant plus que les unions précoces sont surtout fécondes. Les familles du Canada, dont nous avons relaté plus haut l'extraordinaire fécondité, se forment à vingt ou vingt et un ans. On

l'a justement dit, le mariage de raison est le grand auxiliaire de la dépopulation. Avec des maris jeunes, on compte plus d'enfants et moins de séducteurs. Le service militaire est encore une cause indirecte de stérilité, car bien des jeunes gens oublient, dans les loisirs de la garnison, les sages enseignements du foyer paternel et en reviennent avec des dispositions qui ne les portent pas au mariage.

Toutefois l'Allemagne, elle aussi, porte le lourd fardeau du service militaire, et cependant la caserne n'a pas emprisonné l'essor de sa population. La Russie mettrait en ligne un jour de bataille, près de 2 millions d'hommes sous les armes; elle n'en compte pas moins la natalité la plus forte de l'Europe.

Ni les causes économiques, ni le service militaire, si lourd qu'il soit, ne peuvent donc être déclarés responsables de notre faible natalité (1).

Entendons maintenant les moralistes, les hommes religieux. Pour eux, les causes morales jouent dans le problème de la population le rôle prépondérant que le docteur Hardy niait avec tant de dédain. C'est l'oubli des croyances religieuses qui amène ces habitudes détestables, dont la trace s'affirme par la diminution de la natalité; elles provoquent dans les âmes que la foi ne soutient plus un amour effréné du bien-être. « Croissez et multipliez », a dit le divin Maître, et fidèles à cette prescription, les familles catholiques donnent l'exemple de la fécondité. M. Leroy-Beaulieu ne l'a-t-il pas constaté lui-même? les départements dont la haute natalité empêche la population française de décroître ont une foi vivace. Le Canada ne doit-il pas à sa ferveur catholique ses habitudes de fécondité? N'est-ce pas le propre des ménages indifférents de redouter, comme un mal, une nombreuse postérité? Dieu bénit les nombreuses familles, dit un vieux dicton cher aux catholiques. Un peuple incrédule et indifférent, c'est un peuple sans vigueur, sans énergie, sans expansion.

Certes, nous ne trouvons plus là en présence d'une opinion à laquelle les faits infligent d'énergiques démentis. Elle contient une part d'incontestable vérité; mais est-ce là la seule cause de notre population stationnaire? Non, faut-il répondre sans hésitation.

Des familles religieuses, elles aussi, ne craignent pas de s'aban-

(1) Il est à remarquer que de 1812 à 1820, dans une période éprouvée par de terribles guerres, le nombre des enfants nés en France était, au nombre actuel, dans la population de 5,62 à 3,16.

donner à la stérilité systématique; elles envisagent avec effroi l'avenir que leur réserve un grand nombre d'enfants, si l'anéantissement de la propriété, de l'œuvre qu'elles ont constituée au prix d'un labeur pénible, leur en apparaît comme la conséquence inéluctable. La méthode des monographies de famille nous en apporte des témoignages irrécusables.

Voici, par exemple, les familles des maraîchers de Deuil. Elles ont échappé aux influences délétères qui s'échappent de la capitale. Simples, animées d'une foi vivace, dures au travail, telles elles sont demeurées. Mais sur un point l'observation révèle qu'elles ont fermé l'oreille aux enseignements de la loi divine; elles ont cherché la sécurité de l'avenir dans la quasi-stérilité du mariage.

Nous avons saisi le joint de la question. Le développement de la population est intimement lié à la constitution de la famille, et par conséquent à la législation successorale. Si profondément enracinés que soient les principes religieux, la loi peut en contre-balancer l'effet.

Cela ne demande pas de longues phrases pour être démontré.

## III

La législation successorale, sous le régime de laquelle la France vit depuis le Code civil, se résume en un mot : méfiance de la famille, destruction de sa stabilité. Aussi toute liberté, toute facilité est-elle refusée aux arrangements de famille. La loi veut le partage égal; mais elle ne se contente pas de l'égalité en valeur. L'égalité en nature lui paraît un moyen plus sûr d'atteindre son but; avec elle, tous les héritages seront dépecés. Un père qui dispose de quelques ressources ne pourra léguer à un de ses enfants ses immeubles, à l'autre les biens mobiliers, de manière que son exploitation ne soit pas brisée. La quotité disponible sera calculée de telle sorte qu'elle diminue avec le nombre des enfants. Le législateur la restreint au moment où elle rendrait aux familles de plus grands services. Sa préoccupation d'entraver la transmission du foyer perce à travers toutes les dispositions de la loi. Un père meurt-il laissant des héritiers mineurs, ceux-ci même, avec une décision du conseil de famille auquel le tribunal donnerait son homologation, n'ont pas le droit d'accepter purement et simplement; ils sont assujettis à une acceptation bénéficiaire, c'est-à-dire à des frais multipliés, onéreux,

à une licitation au bout de laquelle l'héritage se disperse aux quatre vents. Les traditions, elles aussi, se brisent. La famille quitte le sol sur lequel elle n'a pas le droit de se fixer.

Un père, que les fatigues de l'âge commencent à envahir, veut procéder à un partage entre ses enfants. Si le partage est ensuite annulé, soit pour cause de lésion, soit pour atteinte à la réserve, l'intérêt des propriétaires commande qu'ils aient la faculté de dédommager l'héritier par le paiement d'une somme d'argent, au lieu de rapporter la propriété dans la masse commune et de procéder à un nouvel acte, source de frais de toute nature. Mais quoi! la loi laisserait échapper une nouvelle occasion de s'opposer à la stabilité de la famille? Quelle erreur! Aussi le partage sera annulé, et les biens, soumis avec les autres à une nouvelle distribution, échapperont à ceux qui avaient cru les posséder.

La loi pulvérise donc fatalement le domaine du petit propriétaire qui ne possède pas assez de valeurs mobilières pour se soustraire à ses exigences. Un seul moyen lui reste : diminuer le nombre de ses héritiers. Alors la famille se soustraira à la dispersion contre laquelle la loi la laisse sans défense. Un économiste, M. Leroy-Beaulieu, l'a dit d'un mot énergique : « Ne pouvant faire d'aînés, le père supprime les cadets. »

De cela, les preuves abondent.

Revenons sur l'exemple si concluant de Deuil : les recensements mettent en lumière le même fait. Lorsqu'on se rapproche de la propriété agricole, le nombre des enfants décroît. On trouve seulement parmi les cultivateurs trois familles ayant quatre enfants, deux en ayant cinq, et trois en ayant six. Les enfants se répartissent en moyenne, par ménage, de la manière suivante :

| | |
|---|---|
| Cultivateurs . . . . . | 1,26 |
| Journaliers . . . . . | 1,76 |
| Ouvriers de divers corps de métier . . | 1,52 (1) |

Le même fait s'observe encore dans d'autres communes; ainsi, dans une commune du Laonnais, à mesure qu'on s'éloigne de la propriété agricole et qu'on se rapproche du travail industriel et de l'indigence, le nombre des enfants augmente. Tel est, dans chacune des catégories de la population, le nombre moyen des enfants par ménage :

(1) *Monographie de l'agriculteur-maraîcher,* de Deuil. — *Les Ouvriers des Deux-Mondes.* Nouvelle série, t. Ier.

| | |
|---|---|
| Propriétaires. . . . . | 1,25 |
| Cultivateurs propriétaires. . . . . | 1,49 |
| Ouvriers propriétaires. . . . . | 1,72 |
| Ouvriers domestiques. . . . . | 2,25 (1) |
| Ouvriers chefs de métier. . . . . | 2,50 |
| Ouvriers propriétaires indigents. . . . | 4,14 |

La commune de Villeneuve, dans la Marne, nous apporte un enseignement identique. La principale préoccupation des petits propriétaires est de ne point laisser leurs enfants dans une situation de fortune inférieure à celle où ils ont eux-mêmes vécu. Les 73 ménages de la commune, desquels il faut défalquer, il est vrai, 13 veufs et veuves, ne comptent que 98 enfants. La stérilité du mariage, telle est la base d'un tel régime social.

Comme M. Le Play l'a justement écrit : « Toute enquête faite en France sur la partie la plus intelligente de la petite propriété, démontrera qu'elle tend de plus en plus à se constituer sur le principe de la stérilité du mariage. » Le fait ne rencontre plus de contradicteurs. M. Paul Bert lui-même reconnaissait, dans un feuilleton scientifique de la *République française*, que la loi du partage égal était un obstacle à l'expansion des familles des petits propriétaires.

J'entends une objection. — Mais toutes les familles ne possèdent pas des immeubles. Toutes ne subissent pas, comme les petits propriétaires, l'action de la loi, et n'ont pas le même intérêt à pratiquer la stérilité systématique.

Là s'accuse l'influence exercée par la constitution de la famille. Il n'y a pas un ordre de faits qui échappent à son action. Elle constitue la société à son image. D'où provient l'immobilité des sociétés de l'Orient, leur attachement quasi-invincible à la tradition? De la constitution de la famille.

Dans le type de la famille patriarcale, le père garde autour de lui tous ses enfants; il est l'autorité vivante, la famille suffit à tout, et, par conséquent, les enfants qui ne quittent pas le foyer paternel demeurent obstinément fidèles à la tradition que, seuls, ils connaissent.

Transportons-nous maintenant dans un grand pays de l'Occident. Il est entré tout entier dans le mouvement qu'a ouvert le perfec-

(1) *Monographie du paysan d'un village à banlieue morcelée du Lyonnais*, par Callay. (*Les Ouvriers des Deux-Mondes*, t. IV.)

tionnement des méthodes de travail, et, malgré une activité matérielle poussée à outrance, malgré les inventions mécaniques qu'il accueille avec tant d'enthousiasme, l'esprit de tradition n'a pas disparu dans son sein.

En doit-il la conservation à ses institutions politiques, au gouvernement parlementaire, à la liberté de la presse? Mais elles existent ailleurs, et jusqu'ici elles ne sont pas traduites par un redoublement de l'esprit traditionnel.

Une autre cause a donc amené cet heureux mélange de l'esprit de tradition et de nouveauté. En descendant tous les degrés de la constitution, nous la saisirons dans la famille.

Le père en demeure le chef incontesté, et l'autorité paternelle, c'est la tradition. Tant qu'elle demeure debout, la nation garde ses idées traditionnelles. Mais tous les enfants ne restent pas autour de lui; à chaque génération, des branches se détachent; livrées à elles-mêmes, elles adoptent plus facilement les nouveautés que l'enfant gardien du foyer et des traditions paternelles. En même temps, cette constitution déconcerte les calculs de la stérilité systématique. Elle laisse la population obéir aux tendances naturelles. Elle assure l'expansion de la population, par le seul jeu de la constitution sociale, et non par des expédients factices. Elle crée des races à la fois stables et énergiques : stables, puisqu'elles sont incrustées au sol; énergiques, puisque les enfants ne peuvent escompter dans une vieveté pernicieuse une fortune à venir.

Quels êtres chétifs crée au contraire notre Code! Les enfants qui sortent des familles formées à son image n'ont plus gravé dans l'âme le respect de la tradition. La loi traite le père en suspect. Les exigences du partage amènent la liquidation périodique de tout établissement industriel et agricol. Or, au maintien du foyer est attaché le maintien de l'esprit traditionnel.

N'attendons pas non plus de leur part cette virilité qui pousse les essaims des familles-souches à une émigration féconde. La fortune paternelle ne leur viendra-t-elle pas un jour? Choyé et gâté, le fils unique ne pense, lui aussi, qu'à transmettre à un unique héritier la petite fortune qui lui aura procuré une molle existence. La nation se replie sur elle-même. Toute entreprise l'effraie. Elle se cantonne dans une prudence excessive, comme ces bourgeois égoïstes tout pétris de l'amour de l'argent.

Une nation ainsi formée est marquée d'un double caractère;

elle est à la fois révolutionnaire et routinière. Aucun lien ne l'attache plus au passé; elle rompt tous les câbles qui la relient à l'histoire, et les théories nouvelles lui inspirent un engouement que les révolutions parviennent à entamer, mais non à détruire tout à fait. Le monde pour elle ne date que de quelques années; tout auparavant était ténèbre et désordre. Mais si elle accepte lâchement les dominations que ne justifie aucun service rendu, elle manifeste une impuissance radicale à sortir de l'ornière dans laquelle elle piétine. Le bourgeois conservateur, type accompli de la société moderne, conserve pieusement les institutions révolutionnaires. Si la Commune avait duré, les bourgeois, revenus de leur peur, auraient proclamé gravement qu'il fallait éviter au pays de nouvelles secousses.

Ainsi la Révolution, non pas l'Assemblée constituante, mais la Convention, a fait la France, car c'est la Convention qui a établi le principe successoral de la société moderne. Elle l'a voté au mois de mars 1793, c'est-à-dire entre la mort de Louis XVI et celle de Marie-Antoinette, au plus fort de la Terreur. La loi que beaucoup de naïfs conservateurs envisagent comme le palladium de la société moderne, est l'œuvre du plus exécrable gouvernement que la France ait possédé. Vit-on jamais une société assez égarée pour prendre comme guides des hommes en révolte contre la loi éternelle de l'humanité? La France, cependant, offre ce triste spectacle.

Le Premier consul a atténué, il est vrai, le principe absolu qu'avait posé la Convention; mais avec le coup d'œil du génie, il avait devin les conséquences du partage forcé. Il l'écrivait, dans une lettre célèbre à son frère Joseph; elle a été souvent citée, mais nous la reproduisons encore, car elle renferme des paroles qu'on ne devrait jamais se lasser de mettre sous les yeux des admirateurs du Code : « Établissez le Code civil à Naples; tout ce qui ne vous sera pas attaché va se détruire en peu d'années, et ce que vous voudrez conserver se consolidera. Voilà le grand avantage du Code civil... Il consolide votre puissance, puisque, par lui, tout ce qui n'est pas fidéicommis tombe, et qu'il ne reste plus de grandes maisons que celles que vous érigez en fiefs. C'est ce qui m'a fait prêcher un Code civil et m'a porté à l'établir (1). » Pauvres Français! ils ont prétendu appuyer une constitution sociale sur une institution

(1) Lettre de Napoléon Ier à Joseph, du 5 juin 1806. *Mémoires et Correspondance politique et littéraire du roi Joseph*, t. II, p. 275. Paris, 1853.

qui n'avait été imaginée que pour détruire, et ils s'étonnent ensuite que l'édifice chancelle, que rien de solide ne se fonde sur ce sol mouvant.

Ils se consolent, il est vrai, avec des mots; c'est une loi démocratique, elle convient au caractère des sociétés modernes. Or la petite propriété est encore plus durement frappée que la grande, par la loi qui l'a, dit-on, créée, et cela se conçoit. Une machine de guerre, aussi puissante que celle-là, broie d'autant mieux le petit domaine que le grand, le premier disposant de moins de ressources pour lui résister. Une pétition récente, adressée à toutes les Sociétés d'agriculture, l'a montré (1) : si on veut conserver les races de paysans, le foyer doit être déclaré insaisissable. C'est ce que l'Amérique a eu la sagesse de comprendre. Par la création de l'*homestead*, elle a voulu asseoir sur une base solide ses familles rurales. Dira-t-on que la République américaine n'est pas un régime démocratique? Et la Suisse, les théoriciens pointus n'ont rien à lui reprocher au point de vue de l'application des principes démocratiques. Certains petits cantons même ont conservé l'Allsgemeinde, c'est-à-dire le gouvernement direct; cependant ils se sont bien gardés d'adopter la loi française. Aristocratie, démocratie ou monarchie, toutes doivent s'appuyer sur la stabilité de la propriété. De même l'architecte qui élèvera un édifice variera les aménagements intérieurs selon sa destination; mais théâtre, ville ou maison de rapport, toutes ne défieront les assauts du temps, que si leurs fondations s'enfoncent profondément dans le sol.

Le développement de la famille instable amène une série de faits qui tous concourent à rendre plus lent l'accroissement de la population (2). L'application de la loi crée le type du propriétaire indigent s'épuisant en vain sur sa terre, sans espoir de la transmettre à ses enfants. Ceux-ci, tout à fait déracinés, ne restent pas à la campagne; ils se précipitent vers les villes, où ils espèrent réaliser le grand rêve de la jeunesse actuelle, le gain sans travail.

(1) Voir la *Réforme sociale* du 1er décembre 1886.

(2) Toute notre législation semble combattre à plaisir le développement de la population. Ainsi la loi des finances répartit l'impôt direct dans les départements au prorata de leur population. Les familles fécondes paient donc plus que les autres. Remarquons aussi que les grandes villes jouissent d'avantages qui n'existent pas ailleurs. Les entrepôts par exemple dispensent les commerçants d'avancer au fisc le droit dû pour les marchandises destinées à l'exportation. Ils peuvent se libérer par abonnements.

La population des villes s'accroît donc d'une manière continuelle, non par l'augmentation de la natalité, mais par l'immigration (1). Le chef-lieu de canton exerce une irrésistible séduction sur l'habitant d'une petite commune. La ville la plus grande du département attirera également à elle ou les ruraux, ou des citadins qui ne se contenteront pas d'une modeste bourgade, et de plus, dans chaque région, une grande cité appelle les familles désorganisées, celles qui ne peuvent plus vivre à la campagne, ou celles qui croient s'élever dans la hiérarchie sociale en délaissant la terre. Un agriculteur, à leurs yeux, c'est un homme de peu, fi donc! Mais un scribe ou même un petit boutiquier, c'est un monsieur. Ainsi Bordeaux rayonne sur le Sud-Ouest; nous avons observé nous-même l'attrait qu'elle inspirait aux jeunes filles des Landes; Toulouse se grossit des émigrés du Languedoc; Marseille vide les villages du Var, de la Vaucluse, de l'Hérault. Nantes se double par l'immigration des Bretons, et au-dessus de toutes, Paris voit s'engouffrer dans ses murs les déracinés de la France entière.

Natalité plus faible, mortalité plus forte que dans les campagnes, tels sont les phénomènes dont les villes sont le théâtre. Prenons Paris comme exemple.

Sa population figure dans la population totale pour une proportion croissante. En 1709, 2,14 0/0; en 1846, 2,70 0/0; en 1866, 4,79 0/0; en 1881, 5,92 0/0.

Si on se marie moins à Paris qu'ailleurs, on y meurt plus, on y naît moins. Sur 1,000 adultes en âge d'être mariés, il y a à Paris 358 célibataires contre 299 dans toute la France; 536 époux contre 383. Sur 1,000 hommes utilement mariables, on ne compte, à Paris, que 42 mariages 1/2 contre 65 en province. 1,000 femmes nubiles donnent, en France, 102 naissances annuelles, contre 88 à Paris. C'est un déficit de 14 par an; or comme il y a près de 700,000 femmes

(1) On objectera peut-être que la France n'est pas seule en Europe à compter de grandes villes. Mais M. Leroy-Beaulieu fait très judicieusement remarquer que l'accroissement de la population urbaine n'entraîne pas là les mêmes inconvénients : « Dans les pays, en effet, où la population totale s'accroît beaucoup, comme en Allemagne, la proportion de la population rurale peut diminuer relativement au chiffre total des habitants, sans diminuer effectivement. En France, au contraire, où le mouvement ascendant de la population est très lent, toute croissance très considérable ne saurait se produire, sans réduction du chiffre absolu des habitants des campagnes. (*Economiste français* du 25 mars 1887, p. 339.)

nubiles à Paris, cela fait 10,000 enfants qui devraient naître et ne naissent pas. La fécondité légitime est surtout faible à Paris. Sur 1,000 épouses, on compte pour l'ensemble du territoire français 174 naissances annuelles, et à Paris, 120. Les enfants, du reste, y deviennent une gêne. Dans beaucoup de maisons, le concierge les proscrit; il les traite comme certains animaux dont il redoute les inconvénients. Telle famille ouvrière qui aura six enfants éprouvera de grandes difficultés à trouver un abri.

Le docteur Bertillon calcule qu'en tenant compte du petit nombre d'enfants et de vieillards qui vivent à Paris, il n'aurait dû y avoir que 35,000 décès par an; il y en a eu 45, 936 en moyenne, ce qui est un excédent de 10,000 décès. Il faut en outre ajouter que Paris exporte à la campagne un grand nombre de nourrissons, dont 10,000 au moins meurent chaque année. Les décès dépassent donc de 20,000 la moyenne des décès de la France. Ainsi 20,000 décès de plus et 18,000 naissances légitimes de moins, c'est-à-dire perte de 38,000, voilà ce que Paris coûte à la France (1).

Qu'on applique le même calcul aux autres grandes villes, et on se rendra compte du déficit que leur développement cause dans la population.

Ajoutons-le encore, la constitution de la famille faisait de la France un terrain admirablement propice à la propagation des doctrines de Malthus, aux yeux duquel la surabondance de la population est la première cause de la misère humaine. Par conséquent, la contrainte morale, tel est le régime auquel les époux doivent se plier.

Malthus était Anglais; il écrivit ses lourds traités en anglais: mais si ses doctrines rencontrèrent dans son pays une adhésion chaleureuse de la part de quelques économistes, elles n'amenèrent pas les individus à écouter des conseils aussi dangereux. La constitution de la famille préservait l'Angleterre de l'application du malthusianisme.

En France au contraire, Malthus rencontra des adeptes déterminés. Ses idées flattaient l'égoïsme de la bourgeoisie. Certes, tout

(1) Parmi les maladies qui exercent le plus de ravages à Paris, figure en première ligne la phtisie et la tuberculose, contre laquelle la science demeure impuissante, et dont les progrès ne discontinuent pas. La proportion des décès dus à cette cause est, à Paris, de 4,44 pour 1,000; à Berlin, de 3,29; à Londres, de 2,56.

père de famille qui s'évite une nombreuse postérité n'a pas lu les gros volumes sur la population, éclos de l'école. Mais prêchées par un groupe bruyant et convaincu, ces idées se sont infiltrées dans toute la société ; elles y ont amené des faits que la morale réprouve, rendu encore plus lent l'accroissement de la population.

Un des Malthusiens les plus déterminés, M. Joseph Garnier, a voulu laver son maître du reproche d'immoralité. « Quand Malthus a parlé de continence morale, a-t-il dit, il prêchait l'abstinence, difficile sans doute, mais aussi rigide que le peut rêver un ministre évangélique. On peut douter qu'elle soit applicable d'une manière absolue, mais ce serait abuser des mots que de la trouver immorale. »

Non, ce n'est pas abuser des mots. Car un homme noyé, comme Malthus, dans des théories qui lui voilaient la réalité, pouvait seul raisonner sur les hommes, comme sur une matière inanimée. C'est une chimère, l'expérience le prouve d'une manière irréfutable, que de se représenter les hommes comme capables de s'imposer une pareille contrainte, sans offenser la loi divine, rien que par les prescriptions d'un statisticien et d'un économiste, rien que par la froide raison, sans l'entraînement d'aucune croyance ou d'aucune passion particulière. Cette doctrine rigide a peu de chances surtout de faire des progrès dans les masses populaires que Malthus visait plus spécialement. Elles ne demandent pas des règles de morale à l'économie politique. Otez d'elles la religion, il ne leur reste aucun frein. Elles deviennent les esclaves de leur passion.

Malthus enfin n'avait pas su démêler l'existence d'une forme de famille qui tranche ce problème dont il avait en vain demandé la solution à des conceptions chimériques.

Mais si la bourgeoisie, si les paysans propriétaires, si même les classes riches que n'animent plus des sentiments religieux ne pratiquent plus les coutumes de fécondité, chères aux vieilles familles françaises, en revanche, les familles imprévoyantes représentent la plus grande part de l'accroissement de la population. La constitution politique les appelle à jouer dans les élections un rôle prépondérant; l'état de la population rend chaque année ce rôle plus important. En même temps, le régime imposé à la famille ne favorise pas le sentiment religieux, puisqu'il déracine l'esprit de tradition, partout l'accompagnement nécessaire et l'appui le plus sûr de la foi religieuse. Le séjour des grandes villes, avec les séductions que la vie y présente, l'isolement auquel l'individu est livré, la pré-

pondérance que les professions corruptrices y acquièrent, contribuent encore à affaiblir dans les âmes de ces générations désorganisées les principes moraux. Il n'y demeure plus que l'amour du gain, les pensées égoïstes de la brute qui sommeillent au fond de chaque homme.

Tel est donc le dernier résultat de notre constitution sociale. Les classes placées au dernier rang de l'échelle sociale accaparent la place que les autres laissent vide.

## IV

Nous avons signalé les faits. Nous avons distingué les causes qui leur avaient donné naissance. Rien de mieux. Mais, après avoir établi le diagnostic, nous devons en venir à la thérapeutique, indiquer, en un mot, les moyens de réforme.

Qu'on se préoccupe d'améliorer l'état économique du pays, que des mesures soient prises pour atténuer la crise agricole, que les impôts soient diminués, nous n'y trouvons rien à redire; mais, à parler franc, nous n'avons qu'une médiocre efficacité dans les remèdes de ce genre, ils ne donneront pas un habitant de plus à la France.

L'allègement des charges du service militaire présenterait plus d'efficacité; mais nous devons ajourner cette espérance à des années qui seront lentes à venir. L'Europe est un camp armé, et pendant longtemps encore les jeunes générations verront leurs plus belles années emprisonnées dans les murs d'une caserne. C'est là une servitude qui ne pesait pas sur l'ancien monde, bien que la Révolution eût prétendu inaugurer une ère de liberté et de progrès. Chaque peuple augmente ses armements; bientôt le Parlement votera une loi qui décapitera la France en imposant à tous sans distinction un séjour de trois ans à la caserne. Il suffit qu'il soit question de désarmement pour qu'aussitôt les inquiétudes s'accroissent. L'avenir nous laisse sur ce point sans espoir.

Mais à quoi bon toutes ces préoccupations? pourquoi se creuser si péniblement la tête, afin de remédier à notre dépopulation? Il n'y a qu'un seul remède efficace, c'est de rendre les hommes plus dociles aux prescriptions religieuses. Tous les maux disparaîtraient comme par enchantement.

Nous ne le contredisons pas. Une nation fidèle à l'Église serait une nation parfaite. Mais n'est-ce pas une dangereuse illusion que de s'imaginer atteindre ce résultat, sans tenir compte des conditions économiques et sociales au milieu desquelles les familles sont placées? N'y a-t-il pas les circonstances qui rendent plus facile l'observation de la loi divine? Peut-on espérer, par exemple, que les pères obéiront à la recommandation du divin Maître : « Croissez et multipliez », lorsque la loi viendra les provoquer à une conduite différente, lorsqu'elle s'ingéniera à multiplier les entraves au maintien de leur œuvre et fera de la conservation de la famille le prix de la stérilité.

Malheureusement beaucoup de catholiques l'ont pensé. Ils se sont détournés avec un soin jaloux de toute action sociale, et animés d'un dévouement que nous ne saurions trop admirer, ils ont créé des œuvres qui ne visaient exclusivement que la charité. Or les œuvres ont réalisé des bienfaits qu'il serait injuste de méconnaître; mais elles ont été impuissantes à triompher des vices de notre état social. Imitant l'infatigable patience des Danaïdes, elles ont versé, sans jamais épuiser leur ardeur, des trésors de dévouement dont la somme doit de plus en plus être doublée. Elles n'ont entamé aucune des forces ennemies.

L'Église, du reste, ne l'a pas pensé. Qu'est-ce en effet que le *Syllabus?* sinon la condamnation de cette thèse, qu'aucun lien n'existe entre l'empire de la religion et les lois sociales et politiques? L'Église aurait-elle porté cette condamnation contre les erreurs modernes, si elle avait pensé, conformément à un très grand nombre de ses enfants, qu'elle pût graver la loi de Dieu dans les âmes, abstraction faite de la constitution sociale? Nos lecteurs, du reste, n'ont pas perdu de vue l'exemple que nous avons cité tout à l'heure, celui des maraîchers de Deuil. Leur foi qui a tenu bon, malgré la propagande impie à laquelle le voisinage de la capitale les expose, n'a pu maintenir les coutumes de fécondité, parce qu'à chaque instant de leur vie, parce que dans leurs plus chères préoccupations, ils rencontraient l'action d'une loi contraire à la première force sociale à la famille.

Adressons-nous aux âmes. Dépensons, pour les guérir, toute la charité qui est la plus belle vertu du catholique. Mais soyons convaincus qu'en agissant ainsi, nous gagnons plus le ciel que nous ne replaçons une nation dans les voies favorables à son développement.

Nous ne pouvons donc songer à arrêter le mal que les recensesements accusent avec une si grande éloquence, si nous ne rendons pas à la famille la stabilité que nos lois lui enlèvent : avant tout, le père aura un autre moyen de maintenir son foyer que de supprimer ses enfants. L'augmentation de la quotité disponible, jointe à l'insaisissabilité du domaine, lui fournira cette ressource.

Ne parviendrions-nous pas à arracher cette réforme à l'attention distraite de notre Parlement que nous devrions encore réclamer des améliorations de détail, telle, par exemple, la modification des articles 826 et 832 que la jurisprudence interprète dans le sens le plus rigoureux; elle sauvera de la ruine bien des exploitations agricoles ou industrielles. Ce sera toujours une conquête précieuse (1). Elle sauvera quelques familles.

Notre attention se portera ensuite sur les agglomérations urbaines. Proposez-vous que les villes soient détruites ou que le législateur interdise à la population des villes qui se grossissent de l'émigration des campagnes, de dépasser une certaine limite? nous demanderont quelques personnes peu convaincues de la possibilité d'enrayer ce mouvement. Non certes; mais il dépend dans une certaine mesure de la puissance publique de diminuer les attractions que les villes offrent aux habitants des campagnes. Les grands travaux, par les salaires élevés qu'ils faisaient espérer, ont été une des causes les plus actives de dépopulation. Qu'on les arrête et que les villes, surtout Paris, ne se lancent plus dans ces travaux qui appellent au milieu d'elles une population égale au moins à plus d'un département. Une fois attirés dans leurs murs, ces ouvriers oublient le chemin du pays natal, ils pèsent lourdement sur les municipalités qui, afin de prévenir leur misère et leur mécontentement, sont obligées de continuer des travaux. Nous avons déjà eu occasion de le signaler ici, c'est remédier à la crise par les moyens qui l'ont fait naître.

Les rejetons des familles désorganisées des campagnes sont encore attirés vers les villes par la riante perspective que la charité publique ou privée leur offre. Des économistes féroces ne manqueraient pas de condamner la charité. Pour nous, nous demandons seulement qu'elle soit exercée avec plus d'intelligence. Par exemple, les indigents qui appartiennent à la province devraient

(1) Un projet dans ce sens a été déposé par M. le comte Albert de Mun, l'éloquent député, toujours le premier à prendre l'initiative des réformes utiles.

être rapatriés dans leur commune d'origine. Mais comment celle-ci, objectera-t-on, pourra-t-elle venir au secours de ses enfants dont elle sera peu empressée à réclamer le retour? Que l'assistance intercommunale soit alors organisée. Un économiste bien connu, M. Cheysson, a montré les avantages qu'elle présentait au point de vue social, elle arrêtera le flot de population qui, chaque année, se rue sur la capitale (1).

L'enseignement joue, lui aussi, son rôle dans l'accroissement de la population urbaine, l'enseignement, cette puissante machine de guerre que le parti républicain a forgée pour chasser de l'âme des jeunes générations les idées traditionnelles; la désorganisation de la famille, l'affaiblissement de l'autorité paternelle, leur ont rendu cette tâche facile. Mais à son tour, il a accru la désorganisation. Surexcitant l'ambition des enfants, il les détourne du travail de la terre. Avec leur illusion habituelle, les parents sont tout fiers des connaissances de leurs enfants; il en sait plus long qu'ils n'en ont jamais appris, et ils rêvent d'en faire un commis qui regardera fort dédaigneusement la profession paternelle. Munies d'un brevet, les jeunes filles ambitionnent une place d'institutrice, et c'est ainsi qu'aujourd'hui, la moitié du genre humain prétend apprendre à l'autre ce que maintes fois elle ignore. Que deviennent-elles? Trop souvent des déclassées, c'est-à-dire des révoltées. Car l'offre dépasse la demande, et le flot qui monte se brise contre des places déjà prises et auxquelles les titulaires se cramponnent avec une passion famélique. Partout les mêmes tendances amènent les mêmes maux. Ainsi en Belgique, pris de l'engouement scolaire, le dernier ministère libéral avait créé plusieurs écoles normales; elles avaient fabriqué plus de huit cents instituteurs et institutrices que les écoles ne pouvaient en absorber. Si l'enseignement ne leur avait tourné la tête, les uns et les autres auraient fait d'excellents ouvriers. Maintenant le travail manuel ne leur inspire que du dédain; ils s'en prendront à la société, au gouvernement de l'avortement de leurs espérances.

Les programmes de l'enseignement devront donc être réformés; ils auront une tournure plus pratique, ils inspireront à l'enfant moins de dégoût pour les travaux des champs, ils ne donneront pas à l'enfant du paysan la même instruction qu'à l'enfant de l'ou-

(1) Voir *la Réforme sociale* des 15 sept. et 1er oct. 1886. Nouv. sér., t. II, p. 273 et 358.

vrier urbain. Ce sera sans doute une dérogation au dogme révolutionnaire, qui voit dans l'homme une unité partout semblable à elle-même, et pour lequel la diversité, nécessitée par les faits, a une forte couleur d'ancien régime.

Rappelons-le encore. Lorsque la famille devient incapable de jouer son rôle naturel, l'enseignement acquiert une grande importance, et tout projet de réforme sociale est obligé de compter avec lui.

Au point de vue de la mortalité, la France soutient la lutte contre les nations rivales. Mais elle n'est pas assez riche d'êtres humains pour en perdre quelques-uns. La mort frappe durement les enfants, les enfants assistés principalement. L'application de la loi Roussel du 23 décembre 1874 sur la protection des enfants du premier âge sera donc surveillée avec une attention toute particulière. Elle a déjà donné des résultats notables. Une étude intéressante de M. le docteur Rochard le constate. Dans le département de la Seine, la mortalité, d'après notre auteur, serait tombé de 80 à 20 pour 100 pour les enfants de la première année; dans le Calvados, l'amélioration aurait été encore plus sensible et la mortalité pour les enfants âgés de moins de deux ans aurait passé, entre 1880 et 1883, de 72 pour 100 à 41 pour 100. Si un résultat aussi favorable avait pu être obtenu partout, la moyenne de la mortalité des enfants du premier âge ne serait plus que de 10 pour 100. Dans certains départements, comme la Creuse, elle ne dépasse pas 7 pour 100. La mortalité pourrait être réduite d'un cinquième, dit le savant hygiéniste, soit à 676,072, et comme la moyenne des naissances a été, pendant la même période, de 933,407, la France aurait un excédent annuel de 258,335. Ces calculs nous semblent quelque peu optimistes. Pour qu'ils deviennent une réalité, il serait nécessaire que l'État inscrivît au budget des sommes que le désordre de nos finances ne permettra jamais de voter. Mais il est certain que sans une organisation aussi compliquée, les bienfaits de la loi Roussel pourraient être étendus.

C'est surtout parmi les enfants naturels que la mort sévit. Ils sont exposés, sans défense, à tous les pièges de la vie. Or le chiffre des naissances naturelles suit une progression constante. En 1801, sur 918,073 naissances, il n'y avait eu que 42,708 enfants naturels. Plus d'un demi-siècle après, en 1879, sur 956,529 naissances, le chiffre des naissances naturelles est de 66,969. Maintenant, le chiffre total des naissances a diminué; il n'est plus que de 922,361,

mais les naissances naturelles suivent leur mouvement ascensionnel: elles s'élèvent à 74,118.

Elles viennent principalement des centres urbains et manufacturiers. Sur 1000 naissances totales, la proportion des naissances naturelles est, en effet, dans le département de la Seine de 241, dans la population urbaine en général de 99, tandis que pour la population rurale, elle ne dépasse pas 41. Avec elles, le nombre des infanticides, celui des mort-nés s'accroît, sans parler des criminelles pratiques auxquelles ont recours les filles-mères, désireuses de prévenir tout scandale.

Nous n'avons pas encore énuméré tous les dangers qui menacent les enfants naturels. Ils tombent, en rangs serrés, sous les coups de la mort. Comme le prouve une note dressée par M. Cheysson, la mortalité des enfants naturels dépasse en moyenne de plus du double, dans toute la France, celle des enfants légitimes, 298 au lieu de 147. Si elle était égale à cette dernière, la France économiserait par an plus de 10,000 vies humaines.

Or la responsabilité d'une telle situation retombe sur la loi pleine d'une indulgence injustifiée pour le père. Qui fait l'enfant, doit le nourrir, dit un de nos vieux jurisconsultes, Loysel, interprète de nos anciennes coutumes dont les inspirations avaient été puisées dans la législation canonique. Notre loi a rompu avec cette tradition universelle. Seule, peut-être, en Europe, elle s'oppose d'une manière absolue à la recherche de la paternité. Elle laisse la mère seule vis-à-vis de l'enfant, et le père échappe à toute responsabilité. Quel a été le résultat de cette législation qui nous vient encore de la Révolution? L'augmentation des naissances naturelles, c'est-à-dire une nouvelle cause de dépopulation.

Revenant sur une erreur aussi désastreuse et avec les ménagements nécessaires, la loi rendra moins précaire l'existence de l'enfant naturel; elle lui donnera un secours contre un père qui se refuse à accepter les charges de la paternité. Elle ne laissera plus la mère supporter seule les conséquences d'un acte dont la responsabilité est au moins partagée. Quelques enfants seront ainsi arrachés au vice et à la mort.

## V

Telles sont rapidement esquissées les réformes qui remédieront aux maux si graves attestés par les recensements. Avant tout,

replaçons la famille sur ses bases naturelles. Aucune grande nation n'a jamais vécu sous le régime que nous tenons de la Terreur.

Nous attarderons-nous à réfuter longuement l'opinion dangereuse aux yeux de laquelle une population peu nombreuse, mais aisée, est préférable à une population contrainte de demander à un travail assidu ses moyens d'existence? Les faits lui infligent un absolu démenti. Signalons, d'abord, son absolue contradiction avec la loi divine. Dieu a ordonné aux hommes de se multiplier, et la stérilité ne s'achète qu'aux dépens de la morale.

Mais, en nous tenant même à des considérations purement humaines, c'est l'avenir même de la France qui est en jeu ici.

Qu'on jette les yeux sur la carte du monde! L'Angleterre tient un des plus vastes empires qui aient jamais existé. La population s'en accroît dans des proportions extraordinaires, et le développement de l'Australie qui, au commencement du siècle, ne renfermait que quelques sauvages, constitue un fait unique dans l'histoire. La Russie s'apprête à jeter les magnifiques excédents de sa population dans l'Asie centrale qu'elle conquiert à petit bruit (1). C'est là un des grands événements de notre époque; il s'est accompli cependant presque à notre insu. La Chine garde toujours un réservoir puissant de forces humaines; vis-à-vis de l'Europe désorganisée des temps modernes, elles joueront peut-être le rôle des barbares dans l'effondrement du vieux monde en décadence. Sur le nouveau continent, les États-Unis ont formé à peine en un siècle un puissant empire. Au milieu de l'Europe, enfin, l'Allemagne essaie de déborder sur le monde et d'occuper les points qui ont échappé à la rapacité de ses rivaux.

Et la France, quelle triste figure fait-elle au milieu de ces grands empires, avec sa petite population! On a dit que si son expansion continuait à être aussi lente, elle ne compterait pas plus dans les destinées du monde que la Grèce et la Roumanie. Ce n'est pas une vaine figure de rhétorique. Le tableau suivant nous le prouve.

(1) *Le Tour du monde* vient de publier (nos 1365 à 1368), un intéressant voyage à Merv. Il donne des détails d'un haut intérêt sur la prise de possession des steppes du Turkestan par l'Asie centrale, sur l'intelligence avec laquelle les Russes ont su se concilier les sympathies des populations, sur l'activité avec laquelle ils ont construit le chemin de fer qui, maintenant, s'étend jusqu'à Merv. L'auteur, M. Boulanger, raconte son voyage sur la voie ferrée. Elle s'étend au-delà de Merv, et il ne manque plus que 800 kilomètres pour qu'elle soit reliée aux chemins de fer de l'Inde.

| | (Population en millions d'hommes). | | |
|---|---|---|---|
| | 1789 | 1882 | 1932 |
| | — | — | — |
| France. . . . . | 26 | 37 | 44 |
| Allemagne (Autriche et Prusse). | 28 | 84 | 134 |
| Russie . . . . . | 25 | 90 | 158 |
| Angleterre. . . . . | 12 | 36 | 63 |
| États-Unis. . . . . , . . | 3 | 52 | 120 |
| Australie. . . . . | ... | 3 | 20 (1). |

Un grand penseur a ainsi résumé le problème de la population :

« La rareté du sol disponible, en présence d'une population qui ne cesse de s'accroître, est évidemment la principale cause des difficultés qui surgissent sous le rapport de la population dans l'Europe occidentale. La science de l'homme d'État consistera désormais en grande partie à y maintenir un juste équilibre entre le nombre des ouvriers et le développement de l'agriculture, des industries extractives et des manufactures. Mais les classes dirigeantes ne doivent point atteindre ce but par des moyens que la morale repousse et dont l'expérience démontre d'ailleurs l'inefficacité, mais dans la création de nouvelles sources d'activité et dans l'établissement d'un système régulier d'émigration. Au reste, la difficulté n'est pas nouvelle même en Europe. Les peuples de l'antiquité s'y sont heurtés et ils l'ont résolue en créant de florissantes colonies. Aujourd'hui les peuples modernes possèdent des ressources que n'avaient pas les anciens. Ils ne resteront donc pas impuissants lorsque ce grand problème de l'époque aura été posé (2). »

Seule, la France s'est montrée incapable de le résoudre. La constitution que la Révolution lui a léguée la condamne à végéter. Si elle ne sait s'arrêter dans cette voie, sa puissance ne sera plus qu'un souvenir.

Urbain Guérin.

(1) Les chiffres donnés pour l'année 1932 sont hypothétiques, ou pour mieux dire, approximatifs; mais ils reposent sur les enseignements du passé, sur les progressions telles qu'elles résultent des divers dénombrements et qui constituent des éléments de calcul offrant des garanties sérieuses d'exactitude.

(2) *Les Ouvriers européens*, t. VI, p. 29.

# LE LIVRE D'UN JUIF CONVERTI

## I

En ces temps douloureux, pleins de lueurs sinistres, où l'on peut dire aussi du positivisme et du naturalisme « qu'ils coulent à pleins bords », c'est une vive satisfaction d'assister au retour à la vraie foi d'esprits sincères et éclairés, sortis des rangs ennemis.

On n'est pas seulement consolé et fortifié dans sa croyance par ce spectacle. Les trésors de l'apologétique s'accroissent souvent par les travaux de ces âmes ramenées.

Parmi les publications de ces vingt-cinq dernières années, où de vaillants laïques ont contribué à remettre en honneur les études religieuses, il n'en est peut-être pas de plus instructives que l'ouvrage de Léolpold Javal, juif converti et docteur en droit, intitulé « *les Raisons de croire et les prétextes pour ne pas croire* (1). » Ce serait pour moi une grande joie, si je parvenais à communiquer une partie du profit que j'ai retiré de la lecture de ce savant travail.

Aussi bien, la personne de l'auteur n'est-elle pas déjà un attrait; car cette ferme intelligence est de celles « qui sont venues, des régions lointaines de l'erreur, aborder aux radieux rivages de la vérité (2) »? A mes yeux, le nom de M. Javal est, dans son genre, entouré du prestige qui environne celui des abbés Lemann, du P. Alphonse Ratisbonne, du P. Hermann, de l'illustre Mgr Manning et de tous ces convertis célèbres, juifs ou protestants, anglais, américains, allemands qui sont devenus de nos jours les généreux défenseurs de la foi catholique. M. Adrien Duval, protestant génevois, converti lui aussi au catholicisme, publiait naguère un bel ouvrage sous ce titre : *le Catholicisme et le Protestantisme devant les faits.*

(1) V. Palmé. Edit.
(2) Lacordaire (Conférences).

L'auteur *des Raisons de croire* n'a rien négligé pour vérifier les fondements de la religion révélée et pour renverser les arguments de l'incrédulité contemporaine. Très versé dans la connaissance de de l'hébreu et de l'allemand, la science exégétique n'a pas de secrets pour lui. Aussi, quel guide précieux dans l'examen des sources et la vérification des textes! Une partie de sa méthode consiste à rapprocher les deux Testaments, l'ancien et le nouveau, la Bible et l'Évangile, afin de bien montrer la réalisation des promesses contenues dans l'ancienne loi. Pour en donner une idée, je choisirai quelques extraits dans les chapitres consacrés à la Passion du Sauveur. Certes, rien n'avait été annoncé dans la Bible avec une précision plus saisissante : Il doit être rejeté (ps. CXVII. 22); méconnu (Isaïe, LIII, 2 et 3); trahi (ps. XL, 10); vendu (Zach., 11, 12); soufflété (Is., L, 6); moqué (Is., XXI, 16); affligé en une infinité de manières (Is., LXVIII, 57); abreuvé de fiel (ps. LXVIII, 22); il aura les pieds et les mains percés (ps. XXII, 17); on lui crachera au visage (Is., L, 6); il sera tué (Dan., IX, 66); et ses habits jetés au sort (ps. XXI, 19); il ressuscitera le troisième jour (ps. XV, 10; Osée, VI, 5) et montera au ciel (ps. XLVI, 6, 67, 19); pour s'asseoir à la droite du Très-Haut (ps. CIX, 1).

Aux chapitres VIII et IX, le prophète Isaïe, décrivant les temps du Messie, nomme les parties du territoire israélite les plus favorisées par sa présence, les tribus de Zabulon et de Nephtalie, baignées par le lac de Tibériade, à l'ouest duquel se trouvait la petite ville de Capharnaüm, résidence habituelle de Jésus pendant sa vie publique; la Galilée des Gentils et la Galilée supérieure, habitée par des nations païennes mêlées aux Juifs.

Lactance est, parmi les premiers apologistes, celui qui a inauguré ce procédé consistant à mettre en rapport les deux alliances, « grande et invincible preuve du christianisme (1) ». Il les rapproche l'une de l'autre : la première est toute de promesses; la seconde les dégage. Les prophètes annoncent et l'Évangile accomplit.

Mais, pour la juxtaposition des textes à laquelle M. Javal s'est livré, on peut dire que nul, peut-être, n'a mieux que lui réalisé ce que Pascal résumait ainsi dans son admirable concision : « La plus grande des preuves de Jésus-Christ, ce sont les prophéties. C'est aussi à quoi Dieu a le plus pourvu, car l'événement qui les a rem-

(1) L'abbé Houteville, *Religion chrétienne prouvée par les faits* (1724).

ies est un miracle subsistant depuis la naissance de l'Évangile, squ'à la fin. »

Ailleurs, ce grand et pieux génie ajoute : « Quand un seul omme aurait fait un livre des prédictions de Jésus-Christ pour le mps et pour la manière, et que Jésus-Christ serait venu conforément à ces prophéties, ce serait d'une force infinie. Mais, il y a en plus ici. C'est une suite d'hommes durant quatre mille ans qui, nstamment et sans variation, viennent, l'un ensuite de l'autre, édire ce même événement. C'est un peuple tout entier qui nnonce et qui subsiste encore pour rendre un témoignage inéaulable des assurances qu'il en a et dont il ne peut être détourné r quelque menace et quelque persécution qu'on lui fasse : ceci est trement considérable ! »

D'un côté, il faut dire avec saint Jerôme : « Les prophéties sont précises dans leurs détails qu'elles semblent plutôt *l'histoire de qui fut* que l'annonce de ce qui doit être. De l'autre, il faut péter avec saint Jean (I, 1) « ce que nous avons vu de nos yeux, que nous avons touché de nos mains, concernant le Verbe de e, nous l'annonçons ». Et ceux-là, qui en rendaient témoignage, ellaient de leur sang leurs attestations. « Comment ne pas croire s témoins qui se laissaient égorger ! » s'écriait encore Pascal.

## II

Voici donc la méthode suivie par M. Javal, et quelques-uns des xtes de l'Ancien et du Nouveau Testament qu'il a mis en regard s uns des autres.

Les résultats de ce parallèle sont frappants :

| PROPHÉTIES | ACCOMPLISSEMENT |
|---|---|
| Frappe le pasteur et les brebis ront dispersées.... Le pasteur roitement uni à Dieu (Zacharie, II, 7). | Cette nuit, je vous serai à tous une occasion de scandale, car il est écrit : « Je frapperai le pasteur et les brebis du troupeau seront dispersées. » |
| C'est pour l'amour de vous que i souffert l'opprobre et que mon sage a été couvert de confusion, Je n'ai point détourné mon | Alors ils lui crachèrent au visage et le frappèrent à coups de poings. Et ils proféraient contre lui |

visage de ceux qui m'accablaient d'injures et de crachats (ps. XVIII, 8, n. 281).

Ils pèseront alors trente pièces d'argent, qu'ils me donneront pour me récompenser.

Allez jeter à l'ouvrier en argile cet argent.... Et j'allais dans la la maison du Seigneur les porter à l'ouvrier en argile (Zacharie, v. 12 et 13, ch. XI).

*Le psalmiste avait dit de Judas* : il a aimé la malédiction, elle tombera sur lui; il s'est revêtu de la malédiction comme d'un vêtement... que ses jours soient abrégés...

La pierre rejetée par ceux qui bâtissaient est devenue la principale pierre de l'angle (ps. CXVII).

J'ai abandonné mon corps à ceux qui me frappaient (Isaïe, LIII).

Abreuvée de douleurs, sa figure était presque cachée... Ils le traitèrent avec mépris (Is., XXXIII).

Ceux qui me voyaient se sont tous moqués de moi... et ils m'insultaient en remuant la tête (ps. XXI, 7).

Il sera mené à la mort, comme une brebis qu'on va égorger (Is., LIII, 7).

Il a été percé de plaies pour nos iniquités; il a été brisé pour nos crimes.

Ils ont percé mes mains et mes pieds... Ils ont compté tous mes os.

Il a livré son âme à la mort, et il a été mis au rang des scélérats (Is., LIII, 238). Son tombeau sera avec les impies.

toutes sortes de blasphèmes.

Cependant Judas, poussé par le remords, rapporta aux princes des prêtres les trente pièces d'argent qu'il en avait reçues en disant : « J'ai péché, en livrant le sang innocent... » Il jeta cette somme dans le temple. Elle servit à payer le champ d'un potier.

Et le traître Judas se retira et alla se pendre.

Je ferai repasser sur lui mon esprit; en son nom les nations mettront leurs espérances, *disait Jésus parlant de lui-même.* (Saint Matthieu, ch. XII, v. 19 et 20.)

Ils lui donnèrent des soufflets... Pilate le livra pour être flagellé.

Ils lui mirent un roseau à la main... et lui crachaient au visage.

Ensuite, s'approchant et fléchissant le genou devant lui, ils lui crachaient au visage, et lui disaient par dérision : « Salut roi des Juifs! »

Ils le prirent et le menèrent hors de la ville. Jésus portant sa croix, alla au lieu nommé le Calvaire.

Ils le crucifièrent... Les pieds et les mains percés de clous...

Ils ne brisèrent pas les jambes de Jésus, comme celles des deux larrons; mais l'un des soldats lui porta au flanc un coup de lance, d'où il sortit de l'eau et du sang.

Ils crucifièrent aussi deux voleurs; l'un à sa droite, l'autre à sa gauche.

Ainsi s'accomplit la parole de l'Ecriture : « Il a été mis au rang des scélérats. »

| | |
|---|---|
| Ils se sont partagé mes habits et ils ont tiré ma robe au sort (ps. XXI, 19). | Après qu'ils l'eurent crucifié, ils partagèrent entre eux ses vêtements et les tirèrent au sort. |

Tout le psaume XXI de David, relatif aux souffrances du Christ, décrit la Passion, sinon dans ses détails, du moins dans ses principaux traits, de manière à frapper les plus aveugles par leur précision prophétique.

M. Javal a souvent cité, pour corroborer la corrélation des deux Testaments, le Talmud lui-même, traité Pésachim, fol. 47 et 67 notamment. Depuis, M. Moïse Schwab, de la bibliothèque nationale, a donné de ce livre une traduction nouvelle dont il est parlé dans le rapport de M. Edmond Leblant, à l'Académie des inscriptions, à la séance du 18 mars 1881.

« Prophètes inspirés, s'écriait Massillon, voilà donc Celui que vous annonçâtes à la terre ! C'est bien là ce libérateur promis à vos pères, le désiré des nations, l'attente de l'univers, la vérité de vos figures, l'accomplissement de votre culte, l'espérance de tous vos justes, la consolation de la synagogue, la gloire d'Israël, la lumière et le salut de tous les peuples ! *Ecce homo*, voilà l'homme ! le reconnaissez-vous ? »

Jésus-Christ est bien celui qui réunit les oracles des prophètes et la prédication des apôtres, les antiques holocaustes et le sacrifice de nos autels.

Au verset 9e du chapitre IX, Zacharie annonçait l'entrée du Messie à Jérusalem : « Réjouis-toi, fille de Sion, voici ton roi, le Juste et le Sauveur qui vient à toi. Il est pauvre et il est monté sur une ânesse. »

Voyez, saint Mathieu, versets 6 et 7, chapitre XX : « Ils amenèrent l'ânesse, mirent dessus leurs vêtements et l'y firent asseoir. »

Et, lorsque, dans l'Apocalypse (1), saint Jean parle de la « manne cachée » — « véritablement vous êtes un Dieu caché », ne prévoit-il pas l'institution de l'Eucharistie ?

« Depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, mon nom sera grand parmi les nations ; l'on sacrifiera en tout lieu et l'on offrira en mon nom une *oblation toute pure* » (Malachie I-2).

Les consciencieuses recherches de l'auteur lui ont permis de démentir, certaines affirmations téméraires de la libre pensée, sui-

(1) II, 17, XLIV, 15.

vant lesquelles aucun des auteurs païens contemporains de l'avènement du christianisme n'y auraient fait aucune allusion précise. Déjà, une écrivain du dix-huitième siècle, Bullet, de Besançon, avait publié un livre sur *les preuves de l'établissement du christianisme, tirées des auteurs juifs et païens.*

On connaît les passages de la quatrième églogue de Virgile où la venue d'un personnage divin est clairement indiqué. Suétone apporte aussi son témoignage : *Percrebuerat oriente toto vetus et constans opinio esse in fatis ut, eo tempore, Judæi profecti rerum potirentur.* Au XV^e livre de ses *Annales*, Tacite parle « des chrétiens, ainsi nommés du Christ, qui fut puni du dernier supplice, sous le règne de Tibère, par le procurateur Ponce-Pilate. » Lucien, dans la *mort de Pérégrin*, dit : « Ces gens adorent celui qui a été crucifié dans la Palestine, parce qu'il est le premier qui eût annoncé aux hommes cette religion. »

Celse parle du maître des chrétiens attaché à la croix. (Dans Orig., l. VI, § 54 ; et l. II, § 31.)

Mais le sacrifice est consommé ; la mission du divin Médiateur et Sauveur est accomplie :

| | |
|---|---|
| En ce jour-là, dit le Seigneur-Dieu, je ferai coucher le soleil plein en midi et je couvrirai la terre de ténèbres, au milieu d'une journée sereine (Amos, VIII, 9). | Vers la sixième heure (midi), les ténèbres se répandirent sur la terre jusqu'à la neuvième et le soleil s'obscurcit (Saint Luc, saint Mathieu et saint Marc). |

Ici, M. Javal montre que l'accomplissement des prophéties n'est pas seulement établi par le rapprochement des textes anciens et nouveaux. L'histoire profane et des témoignages irrécusables en complètent la preuve.

On sait que, régulièrement, une éclipse de soleil est impossible durant la période de la pleine lune ; donc et la lune étant alors dans cette phase, les ténèbres dont il s'agit dérogeaient aux lois de la nature. Le fait était cependant certain. L'auteur cite Tertullien qui, en rapportant ce prodige aux sénateurs de Rome, leur dit qu'il l'a trouvé mentionné dans les archives publiques. C'est à ces mêmes archives que le martyr saint Lucien d'Antioche renvoie ses persécuteurs, lorsqu'il leur parle du soleil qui refusa la lumière pendant le supplice de Jésus-Christ. Ce martyr parle aussi du *rocher du Golgotha brisé sous le poids du Crucifié.*

Les effets que ces deux phénomènes produisirent en Béthynie

furent décrits par un affranchi de l'empereur Adrien, le païen Phlégon, dans son *Histoire des Olympiades* (1).

« Quant au rocher, dit le livre de M. Javal, à la page 204, il est certain qu'il a subi une fracture exceptionnelle. On a, en effet, constamment observé qu'il est rompu, *non dans le sens de ses veines*, *mais obliquement*, particularité contraire aux lois de la physique et, par suite, *manifestement surnaturelle*.

Je recommande particulièrement à ce sujet la lecture des Conférences du cardinal Wiseman, *sur les rapports de la science et de la foi*. Une multitude de voyageurs et de géologues ont constaté la réalité de ce phénomène, dont l'explication déroute les plus experts en cette matière...

« Ce miracle, ajoute notre auteur, a ouvert les yeux, entre autres, à un gentilhomme anglais qui n'avait foi qu'aux sciences naturelles. Après avoir bien ri des histoires que les catholiques racontaient des Lieux Saints, il résolut de les visiter par plaisanterie. Mais lorsqu'il en vint à examiner avec le regard du naturaliste les fentes du rocher qu'on y montre comme les effets du tremblement de terre survenu à la mort de Jésus-Christ, il s'écria : « Je commence à être chrétien ; car ni la nature, ni l'art n'auraient pu produire une pareille rupture. » Il faut lire tout ce qui est rapporté sur ce point dans *les Lieux Saints* par Mgr Mislin (t. II, p. 262).

Les faits surnaturels qui accompagnèrent la révélation s'imposaient d'ailleurs avec une telle évidence aux Juifs, qu'ils ne les ont pas contestés, mais les ont attribués au démon, et que de leur côté Celse, Porphyre, Julien l'Apostat, *ne pouvant les récuser comme faits*, les traitaient comme des opérations magiques.

Ces faits, du reste, l'histoire profane elle-même les garantit. Chalcidius mentionne l'apparition de l'étoile qui conduisit les Mages au divin berceau; Macrobe, quelques circonstances du massacre des Innocents; Lampride, le dessein d'Adrien et d'Alexandre Sévère d'élever un temple à Jésus. Phlégon, nous l'avons vu, attestait l'éclipse de soleil qui avait jeté un voile de deuil sur le déicide.

C'est cet ensemble de témoignages si convaincants qui arrachait à Fontenelle cette déclaration *que le christianisme était la seule religion qui eût des preuves*.

Et comment, encore une fois, douter d'un histoire qui renferme la

(1) Eusèbe, *chron.*, édit. Migne, col. 535.

ponctuelle réalisation de faits annoncés des séries de siècles à l'avance? A coup sûr l'accord étonnant qui existe entre les livres des prophètes et la relation des évangélistes et des apôtres ne saurait dériver d'aucune prévision humaine. Moïse avait précédé de plus de quinze siècles la naissance du christianisme; David, de dix siècles; Jonas, de plus de huit siècles; Isaïe, de sept; Daniel, de cinq siècles et demi; Zacharie prophétisa vers la fin de la carrière de Daniel.

A la page 209 et suivantes des *Raisons de croire*, on trouve les réflexions suivantes qui méritent d'être citées dans cette analyse :

« En triomphant de la mort, le Sauveur justifia les prophéties et les traditions antiques, ainsi que les prédictions sorties de sa propre bouche. Dès le lendemain de son supplice, ses ennemis mêmes reconnurent qu'il avait annoncé sa résurrection. Voici leurs paroles : « Cet imposteur a dit quand il vivait : Je ressusciterai dans trois « jours (1). » — Si Jésus avait été un imposteur, sa non-résurrection au bout de trois jours aurait dû ouvrir les yeux à ses disciples, leur faire avouer qu'ils avaient été trompés et dissiper tout son parti. C'est précisément tout le contraire qui arriva. Les apôtres publièrent hautement sa résurrection, et, bravant tous les dangers, tous les supplices, ils persistèrent dans cette profession jusqu'à la mort. Ils furent donc intimement convaincus de la réalité de ce grand miracle. » Ici M. Javal atténue, sans le vouloir, l'expression de sa pensée; c'était plus que la conviction de la résurrection qui les pénétrait; ils en avaient *la preuve certaine.* « D'un autre côté, poursuit-il, comment auraient-ils pu être victimes d'une illusion quelconque, puisqu'ils avaient vécu dans l'intimité du Sauveur pendant trois années? » ... Et plus loin : « La sincérité des Apôtres acquit un nouveau degré d'évidence par les conjectures au milieu desquelles ils lui rendirent les premiers témoignages publics. C'est à Jérusalem, c'est pendant la solennité de la Pentecôte qui avait attiré dans cette capitale une multitude de Juifs de tous pays, c'est le cinquantième jour après la résurrection, que les Apôtres proclamèrent hautement ce prodige. Ils venaient d'être revêtus d'un courage héroïque par l'effusion de l'Esprit de Dieu. Saint Pierre, dit aux Israélites : « Vous l'avez crucifié par les mains des méchants... C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité et nous en sommes tous témoins. Faites pénitence, et que chacun de vous soit baptisé

(1) Mathieu, XXVII, 63.

au nom de Jésus-Christ pour la rémission de vos péchés. »

Peut-on donc s'étonner que le chancelier d'Aguesseau, écrivant à son fils, lui dit : « Félicitons-nous de ce que les miracles sur lesquels notre foi repose sont des faits aussi avérés que les conquêtes d'Alexandre et la mort de César. » Les miracles! dont Jean-Jacques Rousseau lui-même disait qu'il faudrait enfermer celui qui en nierait la possibilité (1). Il ajoutait : « Les faits de Socrate dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Ne s'imposent-ils pas avec un caractère tellement inimitable que l'inventeur en serait encore plus étonnant que le héros! »

Je terminerai par ces lignes qui sont comme le résumé du livre de M. Javal : Jacob et Daniel indiquaient l'heure de l'arrivée du Messie ; Michée nomme le lieu de son berceau, Bethléem, Éphraïm ; Isaïe compte ses minutes à l'avance ; Zacharie le peint dans sa douloureuse Passion ; David le voit et le chante dans sa résurrection. Enfin, le prophétisme fait un tableau si précis de la destinée de Jésus-Christ que la coïncidence entre l'annonce et l'histoire ont suffi pour convertir le monde au lendemain du Calvaire, et cela quand Jésus-Christ, dans sa vie future ici-bas, était encore inconnu, et quand, dans sa vie présente, il était encore contesté!

Cette rapide et trop incomplète notice n'a d'autre but que d'inviter à lire et à répandre un livre excellent, plein d'érudition et de forte doctrine qui forme, avec le bel ouvrage de M. Auguste Nicolas, *les Études philosophiques sur le christianisme*, l'un des meilleurs traités d'apologétique écrits par un laïque. Tous ceux voulant s'instruire, et qui n'ont pas à leur portée les grandes bibliothèques ecclésiastiques, devraient avoir ce volume dans la leur.

« Ceux qui ont le bonheur de croire, écrivait Mgr Doney, à M. Javal, trouveront dans cet ouvrage, œuvre d'un homme versé dans la science de l'hébreu et qui a consulté les sources, une entière confirmation de leur foi, grâces aux témoignages abondants qu'il renferme de l'authenticité et de la véracité des saintes Ecritures, de l'accomplissement des anciennes prophéties et des traditions universelles. »

Alphonse Couget,
*ancien président de Tribunal.*

(1) Dans l'annuaire scientifique de 1863, nous trouvons ce mot d'Arago : « Celui qui *en dehors des mathématiques pures* prononce le mot *impossible*, manque de prudence. »

# LUMIÈRE ET TÉNÈBRES

## LETTRES A UN FRANC-MAÇON (1)

Ce qui nous a le plus frappé en étudiant la secte antichrétienne des francs-maçons, c'est son caractère surhumain. Elle est inexplicable sans l'inspiration et la direction d'une puissance occulte qui en fait l'unité, l'universalité, la perpétuité. Seule, sous ce rapport, la franc-maçonnerie peut être comparée à l'Église. Les hérésies qui se sont élevées contre la vérité ont été locales et passagères; elles ont une date, un nom. L'orgueil de l'homme les fait naître et les passions les développent; elles triomphent pour un temps, mais l'erreur porte ses fruits; elle divise au lieu d'unir; elle s'épuise en stériles controverses et disparaît bientôt en laissant à peine un souvenir dans l'histoire. Elle n'attaque d'ailleurs qu'un point de la doctrine et peut vivre de ce qu'elle a conservé de vérités.

Il n'en est pas de même de la franc-maçonnerie. On se dispute sur son origine, et personne ne nomme son fondateur. Elle s'est répandue dans le monde entier, chez les peuples les plus divers, et quoiqu'elle n'ait pas une doctrine commune à tous ses membres, elle est unie dans son action et poursuit son but avec une incroyable persévérance. Elle promet à tous la lumière, mais elle ne veut la donner que dans le secret des initiations; et quand on en étudie les

(1) M. E. Cartier, dont on connaît les fermes principes, le talent et la science, nous communique les pages suivantes, qui serviront d'introduction à un ouvrage important qu'il va publier prochainement et dont nous sommes heureux de donner la primeur à nos lecteurs.

mystères, on ne trouve, sous ses ridicules cérémonies et ses obscurs symboles, que les plus révoltantes erreurs. La franc-maçonnerie proclame l'indépendance de la raison et prêche la tolérance, mais elle repousse la foi à tout ordre surnaturel, et conduit par degré ses adeptes à la négation de toute religion révélée. Elle déclare la guerre à Dieu, au Christ et à son Église. Elle condamne l'homme aux ténèbres du panthéisme le plus absurde et du matérialisme le plus abject.

Comment sur de pareilles bases fonder une société? Et cependant la franc-maçonnerie compte par millions ses adhérents; sa puissance est incontestable. Depuis près de deux siècles, elle bouleverse le monde; elle persécute l'Église, soulève les peuples, renverse les gouvernements et entasse les ruines. En France, surtout, elle s'est emparée du pouvoir et fait des lois pour détruire les traditions du passé, corrompre les mœurs et préparer les hontes de l'avenir.

Quel est donc le principe de sa puissance? Son organisation ne suffit pas à l'expliquer. Elle agit dans l'ombre; ses loges sont pleines de médiocrités; ses chefs sont inconnus, et quand elle place au premier rang du pouvoir quelques ambitieux habiles, ce sont des instruments dont elle se sert et qu'elle brise, dès qu'ils n'obéissent pas à ses ordres.

Quel est ce souverain, ce chef invisible qui commande à la foule et aux événements, ce génie du mal qui remporte de si déplorables victoires! C'est cet ennemi du bien que Notre-Seigneur appelle le *père du mensonge*, le *prince de ce monde*, Satan. Lui seul est capable de haïr ainsi Dieu et de combattre son Christ et son Église. Il a été homicide dès le commencement, et il cherche toujours à perdre les hommes, en les entraînant dans sa révolte. Il veut fonder le royaume de la haine et l'opposer au royaume de l'amour. La franc-maçonnerie est son suprême effort, le combat final qui doit amener le triomphe de l'antéchrist.

Satan est l'âme de la franc-maçonnerie, et il importe de connaître son plan et ses moyens. La neutralité n'est pas permise dans cette lutte du bien et du mal. Nos plus chers intérêts y sont engagés. Il faut choisir entre Celui qui est la vérité, la vie, et celui qui est le mensonge et la mort.

Nos recherches sur cette conspiration de l'enfer contre Dieu ont été longues et pénibles, mais elles n'ont pas été sans profit. Le mal nous est apparu dans toute sa laideur. Les ténèbres nous ont fait

plus admirer la lumière et plus aimer Celui qui en est la source et le principe du Vrai, du Beau et du Bien. Puissent ces lettres produire le même effet sur nos lecteurs, catholiques ou francs-maçons!

Beaucoup de catholiques conservent encore des illusions sur la franc-maçonnerie, et ne veulent y voir qu'une société inoffensive qui offre à ses membres des relations agréables et des recommandations utiles; on s'y occupe de bienfaisance, les règlements interdisent toute discussion politique et religieuse et prescrivent la tolérance. Au lieu de croire aux mensonges des intéressés, les catholiques doivent écouter les avertissements de l'Église et en tenir compte. Ce n'est pas sans preuves qu'elle a condamné la franc-maçonnerie, et les faits que nous citons justifient ses rigueurs. Qu'ils ne laissent donc pas diminuer en eux la vérité, « pour ne pas être enveloppés de ténèbres, car celui qui marche dans les ténèbres ne sait pas où il va. Qu'ils croient à la lumière de l'Église, afin d'être les fils de la lumière (1) ».

Les francs-maçons nient les doctrines et les faits qu'on leur reproche, et il faut le reconnaître, un grand nombre sont sincères, en disant qu'on les calomnie, car ils ignorent les vrais secrets de la secte. Ce sont de simples soldats qui obéissent sans connaître les desseins de leurs chefs. De même que dans l'Église, beaucoup ne sont chrétiens que par le baptême, dans la franc-maçonnerie beaucoup ne sont francs-maçons que par leur serment. Ce serment les rend coupables parce qu'ils ne devaient pas le prêter, sans savoir à quoi ils s'engageaient. Ils deviennent ainsi complices de ceux qui profitent de leur ignorance pour combattre la religion et la société. Il y a deux classes de francs-maçons, les dupeurs et les dupes. Les dupes sont l'immense majorité. Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. Les chefs sont en petit nombre dans la secte, comme les saints dans l'Église. Ils se cachent derrière les honnêtes gens, qui deviennent ainsi les auxiliaires dangereux de la franc-maçonnerie. Ce sont ces honnêtes gens surtout que nous désirons éclairer; il est impossible qu'ils n'abandonnent pas la société où ils se sont fourvoyés, dès qu'ils en connaîtront les honteux mystères.

Les francs-maçons ne pourront pas récuser notre témoignage, car il s'appuiera toujours sur des documents authentiques et sur leurs propres ouvrages. La Providence a livré à la publicité leurs écrits

(1) S. Jean, XI, 35.

secrets, qui nous révèlent l'esprit infernal de la secte et les moyens qu'elle emploie pour triompher. Les *Écrits originaux* des illuminés de Weishaupt, publiés par le gouvernement, de Bavière, et les *Instructions secrètes* de la Haute Vente des Carbonari, saisis par la police romaine sous Léon XII, n'ont jamais été désavoués par les francs-maçons. Ce sont des preuves irréfutables qui les condamnent et qui doivent éclairer les aveugles.

Weishaupt est l'homme le plus extraordinaire de la franc-maçonnerie; on dirait l'apôtre du mal, le vicaire de Satan. Ses instructions et sa correspondance nous le montrent dans son infernale malice. Il pose les principes qui ruinent toute autorité, toute société, et il organise avec une incroyable habileté l'armée qui doit les appliquer. Il exerça sur la franc-maçonnerie une influence souveraine; il en fit la conquête au Congrès de Wilhelmsbad et lui donna son unité. Ses adeptes envahirent toutes les loges. Nul n'a tant fait pour déchaîner sur le monde le fléau de la Révolution; on pourrait lui en attribuer la paternité. Comment expliquer qu'il n'est pas plus connu parmi les scélérats qui ont laissé un nom dans l'histoire? Pourquoi les francs-maçons ne lui élèvent-ils pas une statue? C'est que, dans les dernières années de sa longue existence, Weishaupt se serait converti et aurait voulu expier dans la pénitence tout le mal qu'il a fait. Dieu l'a permis pour que les plus coupables ne puissent pas douter de sa miséricorde infinie (1).

Les Carbonari sont les disciples les plus fidèles, les continuateurs les plus ardents des illuminés Bavarois : les noms et les symboles sont changés; mais les principes sont les mêmes, et les Italiens les appliquent avec une rigueur que ne connaissait pas l'Allemagne. La *Haute Vente*, qui remplace l'Aréopage de Weishaupt, nous révèle dans ses *Instructions secrètes* sa haine religieuse, son but et ses odieux moyens pour l'atteindre. Les Carbonari se sont partagés en deux écoles, l'école de la corruption et l'école de la violence. Celle de la corruption est la plus redoutable. Elle reconnaît que l'Église ne craint pas le martyre, qui lui mérite la victoire. Il faut mettre de côté le poignard et lui préférer le poison qui perd les âmes. Il faut corrompre les hommes pour les rendre francs-maçons, « *Faites des cœurs vicieux*, disent les Instructions secrètes, *et vous n'aurez plus de catholiques;* il faut surtout s'attaquer à l'enfance,

(1) Weishaupt est mort à quatre-vingt-trois ans, le 18 novembre 1830. Voir *La Franc-Maçonnerie démasquée.* Août 1885, p. 245.

à la jeunesse par l'enseignement, il faut séparer le bourgeois de sa famille pour lui faire perdre sa religion. »

Rien n'est plus révoltant, plus cynique que ces leçons d'immoralité, d'hypocrisie et de mensonges que la secte donne à ses adeptes. Elle espère séduire le clergé même par ses fausses doctrines et ses rêves patriotiques. Son ambition va jusqu'à vouloir corrompre les cardinaux et leur faire nommer un pape libéral. Ce serait sa plus importante victoire. « Le petit doigt du successeur de Pierre, engagé dans le complot, vaudrait pour cette croisade tous les Urbain II et les saint Bernard de la chrétienté. »

L'école de la corruption conspire contre l'Église; l'école de la violence s'attaque surtout aux gouvernements. Mazzini en est le chef. La Haute Vente n'a pas voulu l'admettre parmi ses membres, parce qu'elle l'a trouvé trop compromettant par son orgueil, ses indiscrétions et ses plans audacieux. Il s'en est vengé en établissant une société rivale, *la Jeune Italie*, dont il s'est fait le législateur et le tyran. Son pouvoir rappelle celui du Vieux de la Montagne. Il trouve des esclaves pour exécuter les meurtres qu'il ordonne. La Haute Vente s'en effraye et veut le faire assassiner. Rien n'est plus curieux que la correspondance des chefs à ce sujet. On y voit le royaume de Satan divisé en lui-même, et quelle fraternité fait naître la complicité du crime. La Haute Vente succombe, et son chef, le célèbre Nubius, disparaît misérablement, victime du poison qu'il voulait employer contre les cardinaux. Mazzini continue ses crimes. *La Jeune Italie* trouve des sœurs dans toute l'Europe, et en 1848, les gouvernements sont ébranlés par les émeutes qui ensanglantent leurs capitales.

Les *Écrits originaux* de Weishaupt et les *Instructions secrètes* de la Haute Vente italienne font connaître l'esprit de la franc-maçonnerie, mais il est un ouvrage qui révèle encore plus complètement son but et ses doctrines. Ce sont les deux volumes qui ont pour titre : MAÇONNERIE PRATIQUE, *cours d'enseignement supérieur de la franc-maçonnerie, rite écossais ancien accepté*. Aucun livre ne nous a dévoilé avec autant de sincérité les secrets véritables de la secte. Son auteur s'intitule *le très puissant Souverain, grand Commandeur* d'un des suprêmes conseils confédérés, à Lausanne, en 1875. C'est un franc-maçon passionné qui déclare que « la franc-maçonnerie traverse une période de décadence complète », et il veut la ramener à ce sérieux, à cette activité, qui firent triompher

la Révolution. Il pense que « la pratique maçonnique actuelle dépourvue de bon sens, d'utilité et de vraisemblance, est la cause déterminante du marasme dans lequel se trouve la plus noble, la plus élevée, la plus sublime des institutions humaines. Et ces absurdités, ces inutilités, ces invraisemblances proviennent de l'ignorance et de la négligence, trop commune, hélas ! du *Vénérable* des loges, du *très Sage* des chapitres et des *grands Commandeurs* du conseil.

« Ils procèdent en effet à l'acte maçonnique le plus transcendant, à l'initiation, en abrégeant inconsidérément les véritables rituels, en se hâtant d'en finir avec les instructions des grades et en supprimant presque l'*enseignement sacré et secret*, ce levier puissant au moyen duquel la franc-maçonnerie a remué, remue et remuera le monde. »

L'auteur n'a rien négligé pour aider la réforme qu'il désire. Pendant trente ans, il a étudié, visité et présidé les ateliers de tous les grades, en Amérique, en Angleterre, en Belgique, en Espagne, en France, en Hollande et en Italie. Il a consulté tous les auteurs francs-maçons, fouillé toutes les archives, et c'est le résultat de ses travaux qu'il présente à ses frères. Son ouvrage, en effet, témoigne de grandes recherches. Le texte est presque entièrement composé de citations dont la source est scrupuleusement indiquée au bas des pages. On peut dire qu'il résume les écrits maçonniques de toutes les langues, de tous les pays. Son travail, approuvé par le Congrès de Lausanne où siégeaiant les délégués de tous les rites, est une *édition sacrée s'adressant exclusivement aux francs-maçons réguliers ;* il a été publié en France par un *profane*, un converti sans doute qui a quitté les ténèbres des loges pour la lumière de l'Église. Il offre son livre à ceux qui ont besoin de connaître la vérité sur la franc-maçonnerie, en prévenant les femmes honnêtes qu'elles ne doivent pas l'ouvrir. Il en a reproduit fidèlement le texte, mais en l'accompagnant d'un exposé philosophique et de conclusions qui peuvent en être le contre-poison.

Le *très puissant Souverain* réformateur de la franc-maçonnerie en proclame, dès la première page, le but véritable. « Elle se propose, dit-il, de renverser partout, d'une manière définitive et sans possibilité de retour, le dogme monarchique qui est la négation odieuse de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

« Elle se propose d'écraser et d'anéantir partout le catholicisme, seul soutien véritable et seule raison d'être de la royauté. Et,

adoptant pour les combattre les maximes fondamentales de ses ennemis mortels, la franc-maçonnerie dit comme l'infâme Loyola : *La fin justifie les moyens* (1).

« Le véritable triangle suprême, emblème souverain de la franc-maçonnerie, synthèse précieuse de ses aspirations et formule unique du bonheur réel de l'humanité, est un triangle qui porte écrits sur ses côtés ces mots : *Guerre à mort à la royauté. — Guerre à mort au catholicisme — par tous les moyens, quels qu'ils soient.* »

L'auteur expose ensuite les origines de la franc-maçonnerie. Sans adopter les prétentions de ceux qui la font remonter au-delà du déluge et jusque dans le paradis terrestre, il la rattache aux mystères égyptiens et aux doctrines gnostiques venus de l'Orient. C'est là, en effet, que les francs-maçons, qui lui donnèrent sa forme définitive, ont puisé leurs inspirations. Les rituels rédigés à la fin du dix-septième siècle ont emprunté leur symbolisme aux gnostiques et aux Manichéens qui leur ont succédé. Les trois premiers grades, dont les grades supérieurs ne sont que le développement, contiennent toute la doctrine maçonnique, et cette doctrine n'est que le panthéisme antique, rajeuni par la philosophie allemande avec ses monstrueuses contradictions et ses déplorables conséquences.

Ce qui fait l'intérêt capital de la *Maçonnerie pratique*, c'est que ces rituels, beaucoup plus complets que ceux déjà publiés, sont suivis d'instructions secrètes qu'on ne donne qu'aux adeptes capables de les adopter. Les initiations maçonniques sont graduées; les mêmes symboles ont des significations différentes selon les sujets; ils ont même souvent une apparence religieuse pour tromper les profanes. La règle, l'équerre, le compas, l'étoile, le triangle, la croix, le nom de Jéhova, reçoivent d'abord un sens naturel, géométrique, astronomique, philosophique ou politique, et ils finissent par exprimer les plus odieux blasphèmes et les plus révoltantes obscénités.

La franc-maçonnerie rejette toute révélation divine; elle ne croit qu'à celle de la raison, seul organe de la vérité. « L'idée d'un Dieu surnaturel et personnel est une imposture sacerdotale, inventée pour civiliser l'humanité sauvage. Aucun être n'est absolument immatériel, car les deux principes, matière et forme, feu et eau,

(1) Saint Ignace n'a jamais dit chose semblable.

homme et femme, sont toujours deux en un, et un en deux, éternellement générant. »

Il n'y a de Dieu que le *Dieu nature*, *le grand Tout*, que la franc-maçonnerie a nommé le *grand Architecte de l'univers*. Tout est Dieu, l'homme surtout, et tous actes, bons ou mauvais, sont divins. Il n'y a d'autre création que la génération, et l'homme en l'accomplissant en perpétue la divinité. L'humanité n'a ni commencement ni fin. L'individu meurt, l'humanité subsiste. Le secret suprême de la nature est la lutte éternelle de la vie et de la mort, qui sont toutes deux le principe, et toutes deux le terme de tout ce existe. Le christianisme a faussé la doctrine gnostique par sa trinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit. La véritable trinité est la cause, le moyen et l'effet, c'est-à-dire l'homme engendrant l'enfant au moyen de la femme. L'acte de la génération est l'acte le plus divin que l'homme puisse accomplir (1).

Tel est le dogme maçonnique exprimé par des symboles qu'il nous est impossible de dévoiler. Le franc-maçon parcourt, dans ses grades, les différentes étapes du panthéisme pour arriver enfin au matérialisme le plus abject. L'homme prend la place de Dieu; il se déclare libre de tout penser et de tout faire pour satisfaire ses passions. Il s'adore lui-même; il établit son culte au foyer même de la concupiscence, et sur son autel, il met sa raison, comme la Révolution fit monter, sur l'autel du Christ, une prostituée.

Beaucoup de francs-maçons crieront à la calomnie et protesteront qu'ils n'ont jamais entendu dans les loges, professser de semblables doctrines. Nous le croyons sans peine. L'Église catholique est sainte, mais les saints y sont en petit nombre, les vertus héroïques sont rares, et bien peu sur la terre jouissent de l'intimité divine. De même la franc-maçonnerie est satanique, mais les intimes de Satan sont rares, et bien peu possèdent ses complètes confidences.

Nous le reconnaissons et nous le répétons, la grande majorité, la multitude des francs-maçons se compose de dupes auxquels on peut appliquer la prière de Notre-Seigneur au Calvaire : « Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font . » La franc-maçonnerie les trompe par ses mensonges; elle les séduit en vantant sa tolérance. Elle se contente de leur indifférence religieuse et leur laisse quelques stériles croyances, qui ne gênent en rien ses projets. Ils font

(1) *Maçonnerie pratique*, t. Ier, p. 177.

nombre, et les chefs utilisent habilement leur bonne foi et leur honnêteté. Ils ne voient pas le fond de l'abîme sur la pente duquel ils se sont placés.

Le titre de ces lettres en explique le plan : LUMIÈRE ET TÉNÈBRES. Il semble que rien n'est plus facile à distinguer que ces deux choses, et cependant catholiques et francs-maçons les entendent d'une manière bien différente. Ceux qui croient en Notre-Seigneur Jésus-Christ savent qu'il a dit : « Je suis la lumière du monde, et celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres (1). » Cette lumière a paru dans sa vie et ses enseignements, et il a voulu la perpétuer dans tous les siècles; il l'a placée, non pas sous le boisseau, mais sur le candélabre de l'Église, et elle a dissipé les ténèbres du paganisme; elle a éclairé les peuples, purifié les mœurs et enseigné partout la justice et la vérité. Cette lumière brille depuis dix-huit siècles, et les nations qui lui obéissent sont les plus grandes et les plus civilisées.

C'est cette lumière que la franc-maçonnerie appelle *ténèbres*, *ignorance*, *superstition*, tandis qu'elle se prétend la vraie lumière. Elle la promet à ses adeptes, mais elle la cache aux autres dans le secret des initiations. Pourquoi ne pas la donner à tous? La lumière se prouve par elle-même, et quand elle se montre, il n'y a que les aveugles volontaires qui ne la voient pas.

Les ténèbres sont l'absence, la négation de la lumière. Il y a des êtres qui détestent la lumière parce que leurs désirs sont coupables et leurs œuvres mauvaises. Ils s'efforcent de l'obscurcir par le mensonge. C'est à eux que s'adressent ces paroles du prophète : « Malheur à vous qui dites que le mal est bien et que le bien est mal! A vous qui donnez les ténèbres pour la lumière et la lumière pour les ténèbres (2). » Ceux-là obéissent à Satan qui, dans le paradis terrestre, combattit la lumière du précepte divin par les ténèbres de la désobéissance. Le premier homme perdit la science du bien en acquérant la science du mal par sa funeste expérience. Alors commença la lutte du bien et du mal, de la lumière et des ténèbres, et cette lutte dure toujours. A notre époque, elle est entre l'Église et la franc-maçonnerie, et c'est entre les deux qu'il faut choisir. D'un côté, Satan, le *Prince des ténèbres*, parce qu'il est le

(1) S. Jean, VIII, 32.

(2) « Væ qui dicitis malum bonum et bonum malum, ponentes tenebras lucem et lucem tenebras. » (Isaïe, V, 20.)

*Père du mensonge*, et de l'autre le Christ, la splendeur du Père et l'aurore de la lumière éternelle. La lumière du Christ est cette clarté si douce qui nourrit l'âme et lui donne la paix et l'espérance. La lumière de Satan est cette lueur trompeuse qui cause le remords et conduit au désespoir, cette *lumière noire* qui effraye le coupable au dernier jour et lui fait entrevoir l'abîme d'un malheur éternel.

Le plus puissant moyen de combattre les ténèbres est de leur opposer la lumière. Le contraste fait aimer la vérité et détester le mensonge. Pour bien juger la franc-maçonnerie, il faut la comparer à l'Église et voir combien elle lui est opposée par ses doctrines, ses œuvres et son histoire. La dissemblance ne peut pas être plus grande, et tout accord est impossible.

La franc-maçonnerie se donne des origines fabuleuses; elle prétend avoir commencé au pied de l'arbre de la science du bien et du mal et avoir échappé aux eaux du déluge dans l'arche. Elle pourrait remonter plus haut et dater des temps préhistoriques du monde, puisque son chef en a posé les fondements par sa révolte contre Dieu. Son ambition devrait se contenter de réclamer pour ancêtres les hérétiques des premiers siècles de l'Église, les gnostiques et les Manichéens qui recueillirent les erreurs des religions païennes pour obscurcir et profaner les révélations de l'Évangile. Ils sont vraiment dignes de commencer la généalogie des francs-maçons, et les savants de la Renaissance ont consacré leurs droits en faisant adopter leurs doctrines et leurs symboles à la franc-maçonnerie. Leur postérité se continue par les Albigeois et les Templiers. Elle acquiert toute sa puissance au moment de la Réforme. Le libre examen des Saintes Écritures prépare l'émancipation complète de la raison.

Ce sont les philosophes athées de l'Angleterre qui donnèrent à la franc-maçonnerie sa forme définitive. Ils rédigèrent les rituels des trois premiers grades, qui contiennent dans leur symbolisme toute la doctrine meçonnique. La grande Loge de Londres envahit toute l'Europe. Le gouvernement anglais favorisa cette funeste exportation par intérêt commercial. Les loges affiliées créaient des relatiohs et devenaient des comptoirs. La France n'échappa point à cette propagande, mais ce fut dans les pays protestants qu'elle fit de plus rapides progrès.

La franc-maçonnerie cependant manquait d'unité. Les loges des grands centres se déclaraient indépendantes de Londres, modi-

fiaient les statuts et inventaient des grades supérieurs. Satan alors inspira un homme qui devait donner à la secte toute sa puissance. Weishaupt en fut l'oracle et le législateur : il la forma, la disciplina comme un ordre religieux, et lui apprit la science et la perfection du mal. Ses écrits et sa correspondance peuvent lui faire donner le nom de *Docteur satanique*. Son maître lui avait préparé le terrain. En 1785, les députés des loges du monde entier se réunirent en congrès à Wilhemlsbad. Weishaupt en fit la conquête par ses disciples, et c'est là que naquit la Révolution.

La Révolution est vraiment fille de la franc-maçonnerie. Tous ses crimes, tous ses bouleversements sont les conséquences logiques des doctrines de sa mère. La France y joua le rôle principal : elle tourna au mal cette ardeur chevaleresque qu'elle avait si longtemps consacrée au bien et qui l'avait placée au premier rang des nations. Deux francs-maçons aussi méprisables que célèbres l'avaient corrompue : Voltaire lui avait gâté le cœur, et Rousseau l'esprit. Les philosophes d'Angleterre et les illuminés d'Allemagne l'avaient enivrée de leurs faux principes et de leurs folles rêveries. La France voulut les mettre en pratique; alors se déchaîna sur terre cette effroyable tempête qui renversa les trônes et les autels, et fit tant de victimes sur les échafauds et les champs de bataille.

La franc-maçonnerie était triomphante : elle avait donné à la Révolution sa devise : *Liberté*, *égalité*, *fraternité*, et elle inscrivit ces mots sur les ruines; elle était maîtresse de tous les gouvernements et les renversait quand ils n'obéissaient pas. Depuis un siècle, combien la France a-t-elle subi de changements? Les monarchies, les empires, les républiques se sont succédé, et nous nous demandons encore, chaque jour, quel sera le maître du lendemain. Le sol n'est pas ferme sous nos pieds; nous sommes toujours sur le sable mouvant du régime constitutionnel, et la franc-maçonnerie nous livre sans cesse aux fluctuations du suffrage universel. Jamais elle n'a été si puissante : à elle toutes les places, les milliards du budget, les forces vives de la France; elle nous ruine et nous déshonore. Jusqu'ici elle conspirait dans l'ombre, maintenant elle triomphe et se montre au grand jour. Mais cet éclat peut causer sa perte. On pourra enfin la connaître et la juger à ses œuvres.

En attendant, notre devoir est de la combattre, et pour le faire, il faut étudier son chef et son plan de campagne. Nous ne croyons pas assez à Satan. Malgré les enseignements et les miracles de Notre-

Seigneur, malgré les prières et les exorcismes de l'Église, bien des catholiques sont tentés de le regarder comme une personnification légendaire du mal. Ils ne comprennent pas pourquoi Satan détesterait les hommes et ferait tant d'efforts pour les rendre malheureux. L'ange superbe qui a usé de sa liberté contre Dieu et voulu se faire son égal a été condamné à ne pas aimer. La haine a remplacé l'amour, et cette haine de Dieu, il ne peut la satisfaire; il ne peut rien contre la puissance infinie, mais il tourne sa rage contre ses œuvres. La Providence lui permet de tenter les êtres libres afin de leur donner l'occasion de mériter. S'ils abusent de leur liberté, Satan devient leur bourreau, et malgré lui, le ministre de la justice divine. Satan est l'opposé, l'adversaire du Christ. Le Christ est la charité, Satan est la haine. Le Christ s'est incarné pour sauver les hommes, Satan s'épuise en efforts pour les perdre. La loi du Christ est d'aimer Dieu sur toute chose et le prochain comme soi-même; la loi de Satan est de haïr Dieu en toute chose et de se préférer toujours au prochain. Le Christ a fondé son Église pour donner la vérité aux âmes, pour les sanctifier et se les unir dans la gloire; Satan a établi la sienne pour propager le mensonge, pour corrompre les hommes et les rendre éternellement malheureux comme lui.

L'Église de Satan est la franc-maçonnerie; il l'a organisée en parodiant celle du Christ. Il sait que, pour unir les hommes, il faut des chefs, une hiérarchie, un culte, des symboles, et il a établi une une autorité, des grades, des cérémonies, des signes, auxquels se reconnaissent ses fidèles. Il a un enseignement, un Évangile qui est la négation complète du véritable. Ses temples ne sont pas ouverts à tous, mais il a des missionnaires qui recrutent des adeptes, et ces adeptes se lient par des serments qui renient les promesses de leur baptême. Ceux qui connaissent les rites des réceptions les trouvent ridicules, mais ceux qui les comprennent les trouvent sacrilèges.

Le culte maçonnique a pour doctrine le panthéisme et pour liturgie la profanation des choses saintes. Il n'y a pas un seul article du *Credo* chrétien qui n'y soit contredit par une erreur et un blasphème. L'existence de Dieu est niée, le Christ est insulté, la Vierge Mère outragée. Les sacrements sont indignement contrefaits; la Sainte Eucharistie elle-même est l'objet des plus ignobles profanations. C'est par ces moyens qu'on s'efforce de plaire à Satan. A lui les honneurs de la légende, à lui les hymnes, les élans du cœur et l'encens!

La franc-maçonnerie a inscrit sur sa bannière trois mots, dont elle a fait un triple mensonge : *Liberté*, *égalité*, *fraternité*. Au lieu de cette sainte liberté que Dieu nous donne pour faire le bien et pour mériter, au lieu de cette égalité devant sa loi et sa justice, et de cette fraternité qui découle de sa paternité divine, la franc-maçonnerie proclame la liberté du mal qui opprime nécessairement la liberté du bien; l'égalité qui renverse toute supériorité, toute autorité; la fraternité enfin qui n'est pour elle que la complicité de l'erreur et du crime. Cette fameuse devise qu'elle a donnée à la Révolution, elle n'a pas le droit de s'en glorifier, car nul n'est moins libre qu'un franc-maçon; il est esclave de son serment. Il y a des poignards levés pour exiger son obéissance et le forcer même à l'assassinat, s'il lui est commandé. L'égalité ne règne pas non plus dans les loges. Les grades y sont multipliés, les décorations très recherchées, et les membres les plus élevées ont encore au-dessus d'eux des supérieurs inconnus. Quant à la fraternité, on sait ce qu'elle devient lorsque l'intérêt parle et qu'il y a une place à disputer.

Une des plus audacieuses prétentions de la franc-maçonnerie est de vouloir remplacer la religion par la science; elle déclare que la foi est l'ennemie de la raison et qu'il faut rejeter tout surnaturel pour vaincre l'ignorance et la superstition. La science maçonnique est la négation complète de la vraie science, elle en supprime la base en rejetant la cause première; tous les êtres deviennent inexplicables dès qu'on n'en connaît ni le principe ni la fin.

Dieu est la science même puisqu'il est la cause première de tous les êtres; il se connaît, et en se connaissant, il sait tout ce qu'il est, tout ce qu'il fait, tout ce que pourrait faire sa puissance infinie. Sa science se manifeste par la création et la révélation; nous la comprenons par deux lumières distinctes qui rayonnent d'un même foyer. Le Verbe est venu nous l'expliquer. Dieu s'est fait connaître pour se faire aimer et pour rendre heureux ceux qui l'aiment. L'amour de Dieu donne des ailes à la science, qui du plus petit atome peut s'élever jusqu'à l'infini. Aussi la science chrétienne a beaucoup surpassé la science païenne; elle s'est développée dans les monastères et dans les universités que l'Église a fondés, et c'est elle qui a inspiré les plus beaux génies de l'humanité.

Où est la science maçonnique, où sont ses découvertes, ses écoles, ses livres dans les bibliothèques? Satan, son maître, est

sans doute très savant; il n'a pas perdu le souvenir de ce qu'il savait avant sa chute (1); il connaît les secrets de la nature, mais il emploie toute sa science à obscurcir la science véritable. Il apprend à ses disciples à nier la Révélation et à mentir à l'évidence. Quel progrès la franc-maçonnerie a-t-elle fait faire aux sciences naturelles et historiques? tous ses efforts tendent à effacer le premier verset de la Bible : *In principio creavit Deus cœlum et terram*, mais elle n'y réussit pas plus que la dent du serpent à user la lime d'acier fortement trempée. Elle invente ou patronne, pour remplacer Dieu, les systèmes les plus absurdes; les effets sans cause, l'éternité de la matière, la création du hasard, les générations spontanées, les sélections naturelles, le transformisme, l'homme préhistorique descendant d'une huître ou d'un singe: mais c'est surtout dans les sciences historiques qu'elle outrage la vérité, et qu'elle pousse jusqu'à la folie l'audace du mensonge. Elle ose nier le fait le plus grand, le plus authentique, le plus solennel du temps et de l'éternité. l'incarnation du Verbe, l'existence même, la réalité, la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Son Évangile n'est qu'un plagiat des religions de l'Orient. Et il y a des francs-maçons savants comme Dupuis et Volney pour propager toutes ces sottises avec une apparente érudition et de grands mots sanscrits que personne ne comprend.

La franc-maçonnerie prétend que la foi est un obstacle à la science, elle en est au contraire l'aide, le commencement même dans l'ordre naturel, car c'est elle qui lui donne ses premiers éléments. La raison, à ses débuts, est nécessairement enseignée, elle accepte l'autorité dont elle reçoit les leçons: elle a foi en cette parole qui lui révèle les principes de la science. Le progrès serait impossible à l'individu, s'il ne profitait pas des vérités déjà acquises: il les féconde par son travail et les transmet augmentées à des disciples qui acceptent aussi sa parole. En fait de science y a-t-il une autorité comparable à celle de Dieu? Il ne peut pas plus se tromper qu'il ne veut nous tromper. Il nous révèle des vérités que notre raison ne saurait atteindre et qui doivent cependant être notre règle, notre gloire et notre bonheur. Ne lui devons-nous pas une foi soumise et reconnaissante?

La franc-maçonnerie a-t-elle les mêmes droits, lorsqu'elle réclame

(1) Bossuet, *Élévations sur les Mystères*, Vingt-troisième semaine, vr élév.

de ses adeptes une foi aveugle avant même de leur communiquer ses secrets? Elle ne possède que la science du mensonge. Ses doctrines sont obscures et contradictoires, ses données historiques fausses et ridicules. Elle offre toutes les absurdités scientifiques à ses dupes qui lui apprennent et les récitent sans les comprendre.

La morale de la franc-maçonnerie est digne de sa science. La liberté de tout croire donne le droit de tout faire. Satan est le docteur de la morale indépendante. Il en a donné la première leçon au pied de l'arbre de la science du bien et du mal. Il y a proclamé les droits de l'orgueil et de la volupté. La franc-maçonnerie est fidèle à sa doctrine. Elle enseigne que tous les mouvements de la nature, tous les désirs des sens, sont légitimes, et que le meilleur moyen de combattre les passions est de les étouffer dans la satiété de la jouissance.

La chasteté est un crime, et il faut mettre hors de la loi ceux qui veulent la pratiquer. La volupté est le grand dogme de la franc-maçonnerie. C'est par le cœur qu'elle corrompt l'esprit et lui fait dire qu'il n'y a pas de Dieu. Le Christianisme avait renouvelé le le monde en rendant à la femme sa pureté virginale et sa dignité d'épouse et de mère. La franc-maçonnerie la fait redescendre à la condition païenne. Elle l'initie à tous ses honteux secrets. Le rituel des loges d'adoption, des loges androgynes, cache sous ses symboles les infamies Manichéennes. Leurs *amusements mystérieux* ne peuvent plaire qu'à des prostituées.

La franc-maçonnerie souille le sanctuaire de la famille; elle y introduit l'adultère, par la loi du divorce, et les enfants ne savent plus obéir à cette paternité incertaine et divisée. Quels devoirs d'ailleurs pourraient imposer ceux qui disent comme Blanqui : Nous ne voulons *ni Dieu ni maître?* Quels vices auraient-ils le droit de condamner? Aussi depuis que la franc-maçonnerie règne en France et persécute l'Eglise, les crimes contre les mœurs et la propriété, les assassinats, les suicides se sont multipliés dans une effroyable proportion.

Le catholicisme est seul capable de résister à la franc-maconnerie; aussi c'est contre lui qu'elle dirige tous ses efforts; elle néglige pour ainsi dire les pays protestants. Les partisants du libre examen sont ses alliés naturels, et leurs ministres fournissent aux loges beaucoup de Vénérables et d'orateurs.

La lutte véritable est entre catholiques et franc-maçons, et la

neutralité est impossible. Celui qui n'est pas avec le Christ est contre le Christ. A nous donc de marcher à la lumière; à nous de suivre Celui qui est la voie, la vérité, la vie. Nous avons sa doctrine, sa grâce, ses sacrements, ses promesses et dix-huit siècles de glorieuse histoire.

La franc-maçonnerie triomphe en ce moment, mais sa puissance même sera pour elle une cause de ruine. Elle ne cache plus ses doctrines et elle se fait connaître par ses œuvres; on juge l'arbre à ses fruits. Ses persécutions et ses blasphèmes contre Dieu effrayent ses adeptes mêmes et l'affaiblissent. L'Angleterre et l'Amérique repoussent son athéisme et veulent conserver au moins le culte du *grand Architecte de l'univers*. La maison de Satan est divisée en elle-même. Le plus grand danger qui menace la franc-maçonnerie vient des sociétés populaires qu'elle a formées : les enfants tueront leur mère. Les loges ont posé des principes, les socialistes veulent les mettre en pratique. Il y a deux camps : d'un côté, ceux qui ont réussi dans leurs ambitieuses convoitises et qui sont devenus capitalistes et conservateurs; et, de l'autre, ceux qui prétendent parvenir à leur tour et avoir part aux jouissances de la richesse et du pouvoir. Ceux-ci sont le plus grand nombre; ils ont pour armes le pétrole et la dynamite, Dieu seul peut arrêter leur violence.

Nous devons détester la franc-maçonnerie parce qu'elle est l'œuvre de Satan et qu'elle veut égarer les hommes et les rendre malheureux, mais nous devons plaindre ses victimes et nous efforcer de dissiper les ténèbres où les retiennent les mensonges de la secte. Il y a une grande différence entre les dupes et ceux qui les trompent, mais il ne faut pas désespérer des plus coupables, si Philippe-Egalité a rencontré la miséricorde divine sur le chemin de l'échafaud où il allait expier ses crimes (1), et si Weishaupt même a pu laver toutes ses infamies dans le sang du Christ et dans les larmes du repentir.

Le démon maçonnique est un de ceux qu'on ne peut chasser que par le jeûne et la prière (2). Non seulement les catholiques doivent écouter la voix du Souverain Pontife et s'unir à l'ardente prière de

(1) Lettre de l'abbé Lothringer à l'abbé Sicard. *Annales Catholiques*, t. IV, p. 41. — Mongaillard. *Histoire de France*, t. IV, p. 140; et Montgoce, t. III, ch. XXIII.

(2) « Hoc genus in nullo potest exire, nisi in oratione, et jejunio. » (S. Marc, IX, 28.)

l'Eglise, mais encore ils doivent jeûner de leur luxe coupable et de leurs fêtes mondaines, afin de pouvoir consacrer leur superflu au soulagement de leurs frères et aux besoins de l'Eglise. Comment des fils osent-ils se livrer à des folles joies lorsque leur mère est outragée, persécutée, appauvrie? L'Eglise, prisonnière dans son chef, n'est-elle pas réduite à tendre la main pour soutenir ses ministres, enseigner ses enfants, nourrir ses pauvres et soulager ceux qui souffrent? C'est surtout par leurs œuvres de charité que les catholiques manifesteront la lumière et dissiperont les ténèbres de la franc-maçonnerie.

Qu'ils ne comptent pas cependant sur une victoire définitive. La franc-maçonnerie peut disparaître, mais Satan la ressuscitera sous un autre nom et une autre forme, parce qu'il ne peut rien inventer de mieux pour établir le règne de l'antéchrist. L'Eglise a des promesses éternelles, et Dieu lui donne quelquefois des jours de triomphe pour affermir notre foi et encourager nos espérances, mais elle sera toujours sur la terre l'Eglise militante; c'est au ciel qu'elle sera pour jamais l'Eglise triomphante.

E. Cartier.

---

# CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME

## PAR LE R. P. MONSABRÉ (1)

---

### LA LÉGISLATION DU MARIAGE

A côté des malheureux qui se plaignent de l'indissolubilité, il y a les libertins qui font appel à la puissance séculière et la somment de modifier ce qu'ils appellent un droit criminel et barbare.

La puissance séculière, regardant le mariage comme un engagement stipulé au profit de l'État, s'est vue la grande maîtresse de la question, sans aucun recours nécessaire aux pouvoirs de l'Église.

Or cette façon d'agir est une grossière confusion d'attributs ; car le mariage, quant à son essence et à ses propriétés, est du seul domaine de Dieu et de son Église. Dieu et l'Église ont seuls la sagesse et la force voulue pour exercer la législation matrimoniale.

### I

Dieu étant l'auteur sacré du mariage, dans l'acte réciproque de donation, aucune puissance humaine n'a le droit d'intervenir. Le mariage est un contrat unique qui diffère des autres de la distance du ciel à la terre. C'est un contrat spirituel qui échappe à toute action extérieure. Par lui l'homme et la femme se donnent mutuellement leur propre personne, propriété sacrée, enfermée dans un asile inviolable. L'âme, le cœur, la liberté, sont les biens exclusifs de chacun et de Dieu. Ils ne sortent pas d'eux-mêmes puisqu'ils deviennent *une seule chair*. Si la demeure qui abrite nos corps est déjà un bien sacré, de quelles prérogatives ne doit pas jouir la conscience. C'est dans ce for intérieur que se forme le lien spirituel qui constitue l'essence même du mariage.

(1) Voir la *Revue* du 1er mai.

Ce lien est d'autant plus à l'abri de toute saisie humaine que Dieu l'a noué pour toujours. Figurer les noces de son Verbe, multiplier les races, peupler le ciel d'élus, autant de choses auxquelles les législateurs humains n'ont rien à voir. Le mariage existait avant eux, et la famille unifiée par Dieu ne les a pas attendus pour recevoir les divers règlements de sa fécondité.

L'incompétence du pouvoir civil s'accroît de la qualité de chose sacrée que possède l'union conjugale. Le mariage est un sacrement divin, et les ouvriers de la sécularisation religieuse le savent si bien, qu'ils cherchent à établir, pour justifier leurs projets, que le contrat et le sacrement sont deux choses absolument parfaites, mais entièrement distinctes l'une de l'autre. Il y a là une grave erreur, condamnée par la nature et l'institution elle-même du mariage. Vouloir séparer dans la pratique deux choses d'une seule et même cause, comme un seul et même effet, est une prétention chimérique. Le contrat de mariage est lié au sacrement, comme les autres contrats le sont aux formalités légales dont dépend leur validité.

C'est ce qu'a voulu le Christ, lorsqu'il a sanctifié par la grâce ce que Dieu avait béni à l'origine des temps. Le signe de cette grâce, c'est le contrat lui-même élevé à la dignité de sacrement, et ce sacrement, aucune force humaine ne peut le rompre. *Matrimonium est sacramentum.*

Il est vrai que, considérée à d'autres points de vue, l'union conjugale tombe dans le domaine de la puissance séculière. Le mariage, en tant qu'il est une fonction de la nature, relève du droit naturel; en tant qu'il crée une communauté, il est régi par la loi civile; en tant qu'il est une chose sacrée, il appartient au droit divin. Mais son essence et ses propriétés intrinsèques n'entrent pas en ligne de compte. Elles habitent des hauteurs inaccessibles. Le pouvoir civil ne légifère qu'*autour du mariage et sur ses accessoires.*

C'est à l'Église, autorité sacrée, que revient la charge d'administrer substantiellement le mariage, qui est un sacrement, comme elle administre tous les autres mystères divins. A elle de lier et de délier les volontés contractantes, à elle de juger toutes les causes et d'appliquer tous les remèdes, à elle tout pouvoir avec la force et la sagesse voulue pour l'exercer dans la législation matrimoniale.

## II

Grâce à la prudence de l'Église, n'entre pas qui veut dans le mariage. Elle a fixé sur ce chemin des barrières qu'on ne peut franchir sans examen et sans congé. On les appelle les empêchements. Ce n'est pas un octroi, comme le pensent certains esprits superficiels, dont l'Église profite pour remonter ses finances. Ce sont des mesures préventives faites dans l'intérêt des conjoints, de la famille, de la société. Elle veut que, dans ce contrat, le plus délicat et le plus grave, la volonté soit complétement libre. La démence, l'erreur, la violence, sont autant d'obstacles qu'elle ne crée pas, mais qu'elle se réserve de signaler. Elle va plus loin, elle exige que ceux qui doivent se posséder le fassent librement, en dehors de toute servilité venant d'un tiers.

La liberté du mariage assurée, elle veille aussi à la sauvegarde de la procréation. Toute incapacité pour elle est un obstacle, qu'elle vienne de la nature ou des affinités du sang. Elle redoute les unions dangereuses et défectueuses, opposées à la santé des familles, à la confédération des hommes, à la multiplication des amitiés. A ces garanties du dehors s'ajoutent celles de la sécurité domestique. L'hommicide et l'adultère en sont impitoyablement proscrits. La diversité des croyances, qui met en péril la paix des âmes, n'est pas moins mise en prohibition, car la famille doit ne posséder qu'une seule foi, un seul Dieu, un seul autel, un seul culte comme un seul baptême, le mariage étant une chose sublime et sainte dans son institution. Elle exige de plus que le mariage soit entier dans sa donation et en exclut, comme une incapacité, tout vœu qui lierait les conjoints ou les mettrait en pleine possession de Dieu. Mieux que cela. Elle ne veut pas que l'union de ses enfants soit soupçonnée de quelque infamie, ni qu'on puisse surprendre leur bonne foi pour leur arracher des consentements dont ils auraient à rougir.

Dans cette œuvre éminemment préservatrice, elle a rencontré contre elle les passions des puissants du monde ; mais sa courageuse résistance a fait fléchir autour d'elle les coutumes et les codes. Elle a dit à tous, comme Jean-Baptiste à Hérode : *Non licet.*

« Excommunier les coupables, braver leur colère, jeter l'interdit sur leurs royaumes, fermer les temples et les cimetières, délier les peuples de leur serment de fidélité, provoquer leurs murmures et

faire couler leurs larmes, rien ne lui a coûté pour vaincre le scandale. Dans ces combats du droit divin contre les passions humaines, bon nombre d'évêques ont sacrifié leur vie, et l'Église elle-même a mieux aimé se laisser déchirer le sein et couper les membres que de compromettre la sainte cause du mariage. Les plaisantins ont ri de ces excommunications et les sages du monde ont crié au scandale! Singuliers scandales que ces actes répétés de vigueur spirituelle qui châtiaient l'inceste et l'adultère en les étouffant avant qu'il ne devinssent contagieux. »

Le mépris des lois du mariage a toujours amené, ainsi que le constate l'histoire, les vengeances de Dieu sur les têtes couronnées.

### LES PROFANATIONS DU MARIAGE

Les trois grands biens du mariage sont : les *enfants*, la *fidélité*, le *sacrement*. Or, quand on étudie autour de soi les mœurs sociales, il est facile de constater combien le nombre est petit de ceux qui les recherchent avec candeur. Les prétendues victimes de l'indissolubilité sont presque toujours très peu dignes de pitié. Ils ont creusé le précipice dans lequel ils sont tombés.

## III

La fécondité des unions est le fruit de la bénédiction du ciel. Dieu promet de récompenser Abraham par une postérité aussi nombreuse que les étoiles du firmament. Il fait chanter par ses prophètes la gloire et le bonheur de l'olivier fertile, tandis que le mot de stérilité tombe comme une malédiction sur l'impie : *Fiant nati ejus in interitum!* « Que la mort prenne ses enfants. »

Plus il y a de sourires au foyer, plus le foyer resplendit. « Multipliez-vous, êtres charmants, remplissez de votre animation la maison joyeuse ou vous êtes nés! Dieu aime à vous voir et à vous entendre. Providence des petits oiseaux et des lis de la prairie, il veut être plus particulièrement le Dieu des nombreuses familles. Là, point de ces mornes silences qui attristent les foyers déserts; là, le cœur des parents n'est point exposé à ces idolâtries niaises qu'on voit ramper autour de l'unique enfant; le nombre ne partage pas, il multiplie l'amour; là, point d'absences irréparables ni de deuils qu'on ne peut consoler; la fleur que Dieu moissonne laisse après elle des sœurs

aimables qu'on aime davantage, comme pour se venger des trahisons de la mort ; là, le dévouement, le travail, le sacrifice, s'imposent et se perpétuent en glorieuses et saintes traditions ; là, il y a des élus pour peupler le ciel, des soldats pour servir le pays, des pionniers pour prendre possession du monde : l'empire de la terre appartient aux nombreuses familles : *Crescite, multiplicamini et replete terram.*

Le chrétien qui comprend cela sait respecter en lui les sources de la vie. Malheureusement, dans la foule de ceux qui se marient, un grand nombre ont commencé par profaner ce premier bien du mariage. N'ayant point à redouter les mépris d'un monde libertin, ils se sont livrés aux plaisirs de leurs sens jusqu'à épuiser en eux les sources de la vie. Un jour arrive où, rassasiés de voluptés, ils trouvent des parents complaisants pour leur donner l'absolution du passé, et quand ils devraient être appelés à l'honneur de la paternité, ils n'apportent plus au foyer conjugal que des ruines stériles ou une progéniture infirme et défaillante.

A ce premier genre de profanation s'en ajoute un second plus commun encore : c'est le crime de ceux qui mesurent avec parcimonie leur paternité. Redoutant, par lâcheté et par calcul, le surcroît des charges et des devoirs, ils immolent à l'amour du bien-être, non le plaisir des sens, mais l'œuvre et le vœu de la nature. Ils ont des artifices inconnus pour arriver à leurs fins, et, chez eux, l'assassinat, pour être plus subtil, n'en est pas moins criminel.

Avec de pareilles mœurs matrimoniales, les bénédictions de Dieu n'ont rien à faire. Elles font place à la vengeance qui arrive tôt ou tard, qui frappe des coups soudains sur ces rejetons de calcul, qui les arrache tout vifs au cœur des parents idolâtres, ou bien, par surcroît de malédiction, les laisse vivre pour le déshonneur, pour des catastrophes futures, au milieu desquelles les époux coupables n'auront plus qu'à lever les bras en pleurant sur la ruine de leur amour, de leur fortune, de leurs espérances évanouies.

Si le châtiment passe ainsi sur leur foyer désolé, ce n'est pas seulement parce qu'ils ont offensé Dieu et trompé la nature, mais encore trahi leur pays. Plus les familles sont nombreuses, plus il y a de vraies richesses dans une nation ; plus elles sont chétives, plus les peuples sont malheureux. Les nations prolifiques peuplent l'ancien et le nouveau monde de leurs émigrations. Elles s'emparent des places libres et remplissent tous les vides faits au milieu des peuples qui vont s'éteindre. Ceux-ci, au contraire, s'ils ne sont pas étouffés

sous le coup d'une belliqueuse invasion, subissent l'alliage des infiltrations pacifiques. Incapables de suffire par eux-mêmes aux exigences de leur vie molle et corrompue, ils se laissent petit à petit envahir par les étrangers qui lui envoient leur trop-plein. Hier, ces étrangers étaient des centaines, ils sont aujourd'hui des milliers; demain, ils seront des millions. Et à force de multiplier, ils rempliront la terre hospitalière où se sont abattus leurs essaims, et se substitueront au peuple qui ne voulait plus croître.

## IV

Le second bien du mariage est la fidélité qui est faite d'amour, d'estime et de confiance. Elle ne consiste point dans les qualités extérieures, mais dans les biens solides de l'âme. Elle vit d'aimables confidences, partage les sollicitudes, pardonne les fautes, caresse les blessures, agit avec prudence, rend, en un mot, l'union conjugale aussi heureuse qu'elle peut l'être, eu égard à notre pauvre nature.

Mais cette fidélité n'est point un fruit spontané qui se cueille au lendemain du mariage. C'est un fruit préparé dès longtemps en sa fleur, qui est l'intégrité de l'amour. Il faut entrer dans le mariage par la porte de la sagesse, pour y demeurer sous la garde de la fidélité. Cette porte, hélas! est devenue bien étroite de nos jours, et il en est bien peu qui la trouvent. Pour quelques consolations que nous donne le mariage chrétien, combien d'infidélités nous attristent. Beaucoup se marient sans tenir compte de Dieu et sans penser à lui. Semblables aux bêtes, ils n'écoutent que leur passion. Le mariage n'est pour eux qu'une voluptueuse fête dont ils oublient le perpétuel lendemain. Entrés par la porte de la folie, ils en parcourent toutes les aberrations.

L'un vise la dot pour dorer sa médiocrité ou ses ambitions, l'autre épouse le nom pour dresser un piédestal à sa vanité. Ici, les parents font des mariages prématurés; là, des unions trop hâtées. Chacun prend un masque et tend des pièges à l'amour. Sur le vaste portique sous lequel passent la plupart des mariés, on peut écrire : passion, intérêt, vanité, légèreté, mauvaise foi.

Après cela, est-il étonnant que des beautés sans vertu soient extravagantes, que des femmes mariées pour leur dot ne livrent pas leur cœur, que des hommes recherchés pour leurs titres ne soient pas aimés, que la vie commune fasse éclore sous ses pas les soup-

gons, les jalousies, les répugnances, les mépris, les dégoûts, les colères, les haines, les rancunes? On se plaint d'être écrasé sous le joug de l'indissolubilité du lien conjugal; mais à qui la faute? Le coupable ce n'est pas Dieu, qui offre ses conseils, mais l'homme, qui a bravé imprudemment les rigueurs de la loi. Dieu est juste pour lui et il n'a pas le droit de se plaindre.

Du reste, le lien de la fidélité n'est pas le seul qui soit maltraité par le mariage contemporain. Comme la fécondité et comme la fidélité, le sacrement lui-même y est souvent outragé.

## V

Le sacrement est le plus important de tous les biens du mariage; car il donne la grâce, qui est plus forte que la nature, pour affermir l'union des époux. Croire aux mêmes vérités, adorer, aimer, prier, servir ensemble le même Dieu et le même Christ qui les a bénis, Voilà l'effet de la grâce. Mais cette grâce, qui donc la reçoit? On voit s'asseoir au foyer domestique l'âme croyante à côté de l'âme sans foi, dans un tête-à-tête où Dieu n'est pas. Union triste qui ne repose que sur des bases fragiles comme le temps; union cruelle où deux cœurs ne peuvent se joindre dans la plus noble et la plus sainte portion de leur vie, union périlleuse où le plus fort peut dompter le plus faible et l'entraîner dans l'apostasie de sa foi.

Que si la femme chrétienne essaye de résister, la voilà condamnée à un martyre de tous les jours. Pleurant alors ses illusions évanouies, elle n'aura plus d'autre ressource que de demander à Dieu la grâce d'être héroïque.

Si tels sont les mariages où le sacrement n'est qu'à moitié profané, que sera-ce donc si la profanation est complète. Il arrive souvent, dans certains milieux, que tout ce qui regarde l'église n'existe que pour la forme. Après avoir extorqué, au dernier moment, une absolution qui ne sert à rien, on va se mettre à genoux devant l'autel. Et voilà que, sur l'invitation du prêtre, témoin de leurs serments, deux minutes sacrilèges échangent entre eux une chose sainte dont ils ne peuvent recevoir ni l'un ni l'autre toute l'efficacité. Leur parole est assez forte pour leur imposer un joug, pas assez pour pénétrer ce joug de l'onction divine qui le rend suave et léger. Au lieu de la grâce, c'est la malédiction divine qui descend dans l'âme de ces deux profanateurs, condamnés à porter

jusqu'à la mort de l'un ou de l'autre la chaîne que vient de forger l'échange impie de leurs serments.

Absence de grâce d'un côté, natures corrompues ou viciées de l'autre, tel est le bilan le plus ordinaire de ces sortes de mariages. L'homme est donc puni par ou il a péché : *Per quæ peccat quis, per hoc et torquetur.*

Ainsi, conclut éloquemment le P. Monsabré, ce n'est pas la loi divine qu'il faut rendre responsable des maux dont se plaignent ces adversaires de l'indissolubilité. La loi divine est sage, parce que c'est une loi de progrès et de perfection ; la loi divine est juste, parce qu'elle châtie selon leur mérite ceux qui ont profané le mariage. Par pitié pour les innocents qui souffrent quelquefois auprès des coupables, par pitié pour les coupables eux-mêmes, l'Église consent à des séparations qui, sans briser le lien conjugal, interrompent la vie commune et permettent aux volontés inconstantes de s'épargner des fautes irréparables, aux cœurs malades de se guérir loin de ce qui les blesse, au repentir de venir un jour à la porte du pardon. C'est tout ce qu'elle peut faire. La loi divine ne doit pas fléchir devant les infortunes trop souvent et trop bien méritées. Aux maux du mariage, il n'y a qu'un remède : c'est le mariage lui-même, accompli dans des conditions de respect de soi-même, de confiance en Dieu, de prudence, de sagesse, de désintéressement, de sincérité, de purification, d'esprit de foi, qui assurent aux époux la possession des trois grands biens de leur union.

### LE CÉLIBAT ET LA VIRGINITÉ

Après avoir ainsi développé la question du mariage, le P. Monsabré entre dans un nouvel ordre d'idées. Ce n'est point une sortie qu'il fait hors de son sujet, c'est un complément qu'il lui donne. Car si le mariage est un commandement, il n'est point un ordre exclusif du Créateur. Le célibat et la virginité trouvent place dans les vues providentielles de Dieu. Ils sont de conseil et forment comme un contrepoids nécessaire aux dépravations de la chair. Certains interprètes de la loi de multiplication, il est vrai, ne l'entendent pas ainsi. Ils prétendent que c'est un crime de s'y soustraire volontairement, et font le procès d'une foule d'hommes et de femmes qui, par choix, vivent en dehors du mariage. L'orateur ne vient pas les excuser ni les laver. Ses prétentions sont plus hautes ; il vient faire publiquement leur apologie.

Le célibat et la virginité sont un état désiré de Dieu; de plus, ils constituent un des plus beaux ornements de la société chrétienne.

## VI

Il est à remarquer que Dieu, dans l'institution du mariage, a marché avec lenteur et progressivement. Après en avoir posé le type éternel dans les noces de nos premiers parents, sa volonté n'est pas exigente au point d'en demander l'application rigoureuse et absolue. Des tempéraments sont d'abord admis, sans faire oublier son premier dessein. Puis arrivent tour à tour la voix de l'histoire et les enseignements de l'Écriture, jusqu'à la déclaration formelle du Christ, qui, en sa qualité de rédempteur et d'exemplaire, devait ramener le mariage à son institution primitive et décréter, pour l'humanité régénérée, l'indispensable unité et l'indissolubilité du lien conjugal : *Quod Deus conjunxit homo non separet.*

Cette marche lente se remarque dans la préparation du conseil évangélique qui demande à certaines âmes privilégiées un état plus noble et plus parfait que le mariage. Peu à peu cette idée perce et s'établit à travers les générations, si bien qu'on y voit grandir cette pensée que la virginité est de tous les temps, de tous les lieux, de toutes les religions, contenant quelque chose de céleste qui exalte l'homme et le rend agréable à la divinité. Le peuple juif demande la continence à ses prêtres, aux époques où leurs fonctions sacrées les mettent en rapport avec Dieu. Le grand prêtre Joachim promet à Judith qu'elle sera éternellement bénie, pour ne pas avoir pris un second mari après son veuvage; les païens eux-mêmes louent par la bouche de leurs poètes et de leurs orateurs :

Les prêtres qui toujours gardent la chasteté.

Isis, Minerve, Cérès, Vesta, sont entourées de vierges. Les vierges seules gardent le feu sacré et reçoivent les oracles du ciel. Les faisceaux s'inclinent devant elles; le peuple et le sénat les associent à leurs fêtes, et c'est au milieu des vierges que se font les théophanies et les avatars divins.

On dirait, soit un écho des oracles annonçant que la Vierge par excellence doit enfanter l'*Emmanuel*, soit la préparation progressive du jour où le Christ viendra convier les âmes à des noces bien

autrement grandes et bien autrement fécondes que celles de la chair et du sang.

A l'heure où les oracles des sibylles vierges se rencontrent avec les célèbres prophéties d'Isaïe et de Jérémie, Dieu crée une merveilleuse nouveauté sur la terre. La femme toute seule est enceinte de l'homme par excellence. Elle conçoit et enfante un fils qu'on appelle Dieu avec nous : *Emmanuel.* La virginité qui le donne au monde protège son enfance; elle est seule admise à la contemplation des splendeurs qui rayonnent dans tous les mystères de sa vie cachée.

Mais non seulement Jésus naît d'une vierge. A peine entre-t-il dans la vie publique qu'il promet la révélation de sa béatitude à ceux qui ont le cœur pur : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.* Quand ses disciples, effrayés des rigueurs de la loi nouvelle qui décrète le mariage indissoluble, lui demandent s'il n'est pas meilleur de s'abstenir; il leur répond affirmativement, avec cette restriction que pour cela, *il faut avoir reçu le don de Dieu.*

C'en était assez pour indiquer que la virginité était un état de choix, répondant aux désirs les plus intimes de Dieu. Cette indication une fois exprimée, le Sauveur n'y reviendra plus; il attendra que le grand Paul rappelle sur tous les tons, aux nouvelles générations purifiées par son Esprit, le conseil divin.

Un autre vierge, l'apôtre saint Jean, commentant en quelque sorte le conseil de son Maître, montre autour de l'Agneau des milliers de chantres ravis. Ce sont les vierges dont les phalanges sont privilégiées. Au spectacle du ciel ainsi entr'ouvert, la société chrétienne enfante une germination de vierges qui aspirent à ne vivre que pour Dieu, et que Tertullien, Ambroise, Augustin, Jérôme, Chrysostome, couvrent de leur ardente éloquence, devant les corruptions de leurs contemporains.

Après eux l'Église elle-même est venue. Elle a tendu les bras aux âmes chastes, demandant à ses ministres l'auréole blanche de la virginité. Elle a élevé pour elles des sanctuaires impénétrables où elle guide, avec un soin jaloux, tout le cérémonial de ces noces divines avec l'éternel Époux. Après quinze siècles de christianisme, rien n'est plus beau dans le monde catholique que cette floraison de la virginité. Mais voici que la chair fait entendre tout à coup ses rugissements impies. C'est le protestantisme qui demande, au nom de Dieu et au nom de la nature, le mariage universel. Un moine libertin a besoin d'excuser son apostasie; il le fait en décriant

avec violence l'état dans lequel il s'est engagé, en accusant l'Église d'outrager la nature et de contredire aux volontés de Dieu. Mais l'Église, tranquille au milieu de cette tempête matrimoniale, s'est contentée d'inscrire au chapitre de sa doctrine un nouvel anathème à l'adresse des ennemis dogmatiques de la virginité.

## VII

La virginité est pour Dieu le domaine réservé. De même que le propriétaire qui cultive son champ a le droit de se réserver un coin de terre où le parfum des fleurs le reposera de ses labeurs et de ses fatigues, de même aussi Dieu, dans le vaste champ de l'humanité régénérée, a le droit de se faire des réserves, destinées à son bon plaisir personnel. A côté de la terre fertile, il y a la terre simplement cultivée pour l'agrément de la maison. Dans l'Église, elle s'appelle le célibat et la virginité.

« Il est un célibat honteux, s'écrie ici l'orateur, célibat que je livre à vos mépris et aux malédictions des économistes qui réclament pour la société des vies fécondes. C'est le célibat des lâches à qui le mariage ne répugne que parce qu'ils veulent en éviter les devoirs et les charges, afin d'être plus à l'aise pour jouir. Opprobre et chancre des sociétés. Rome l'a souffleté naguère par des lois vengeresses qui le reléguaient aux dernières places des jeux publics, amoindrissaient l'autorité de ses votes dans les délibérations du Sénat, le privaient de tout héritage testamentaire, confisquaient les legs faits en sa faveur, et attribuaient à des parents malheureux sa part dans les successions. Rien ne put le décourager; aidé du divorce, il accéléra la chute de l'empire. C'est ce qu'il prépare sans doute aux sociétés modernes. »

Ce célibat n'est point un célibat, pas plus que n'est virginité la condition de certains parias du mariage, fleurs sans parfum, lampes sans huile, qui se vengent des dédains de la société par de perpétuels dénigrements. Les véritables vierges sont les épouses du Christ. Leur stérilité volontaire, par un privilège glorieux, n'est autre qu'une copie de la perfection de Dieu. Car si Dieu est fécond, c'est en lui-même qu'il prend le pouvoir de se féconder, en sorte que, dit saint Grégoire de Naziance, la Trinité sainte est la plus belle et la première des vierges : *Prima Virgo et sancta Trinitas.*

Dieu éternellement fécond est éternellement vierge, et c'est aux

vierges qu'il réserve une vue plus profonde de son essence. Tandis que ceux dont la chair déflorée enchaîne l'âme aux sollicitudes de la vie présente s'avancent sur le chemin du ciel à pas lents, comme cet animal rampant qui porte avec soi le poids de sa maison, la virginité a des ailes pour s'élever dans la liberté de ses mouvements. Célibataire, et homme céleste, dit même un païen, sont la même chose. Le mariage divise l'homme en le répandant, la conscience le recueille et le ramène à l'unité. Après la vie divine, rien de plus un que la vie angélique ; après la vie angélique rien de plus un que la vie virginale. Dieu aime les anges au ciel et les vierges sur la terre. Ce sont là ses premiers adorateurs.

Mais le rôle de Dieu ne se borne pas à se faire adorer par les vierges. L'âme vierge sert le Christ à titre d'épouse. Ils se sont rencontrés en des régions mystérieuses et sereines où ils se sont donnés l'un à l'autre pour toujours. Noces délicieuses, noces ineffables, devant lesquelles pâlissent toutes les noces de la chair ici-bas, noces qui accomplissent les plus étonnantes merveilles ; l'humilité, la pauvreté, l'abnégation, l'obéissance, la mortification en sont les fruits. Par elles, la virginité est une copie radieuse de la perfection enseignée par le Sauveur; elle est son Évangile vivant. « Vouloir supprimer cette virginité au profit de ce qu'on appelle les vies fécondes, c'est comme si l'on proposait de dévaster, autour d'un magnifique palais, les parterres, les pelouses et les bosquets pour les remplacer par un champ de pommes de terre qui peuvent fort bien pousser ailleurs. »

Du reste, la vierge, loin d'être un ornement inutile, rend à la société des services qui équivalent à toutes les fécondités. Services d'exemples, services de prières, services de dévouement, rien n'y manque. A tous ceux qui souffrent des ardents conflits de la chair, elle apprend qu'il y a dans l'âme chrétienne assez de force et de grâce pour discipliner la vie des sens. Aux défectuosités de nos prières ici-bas, elle supplée par les amoureux élans de son cœur et les chastes supplications de ses lèvres. Aux misères de tous, elle apporte son dévouement, et c'est ici surtout qu'elle prend une place immense dans la société. Comme tout lui appartient et que tout est libre chez elle, son action n'a pas de limites. A toutes les infortunes qui demandent consolation et secours, à tous les malheurs publics, à toutes les grandes causes auxquelles il faut se sacrifier, elle est toujours prête à dire : Me voici : *Ecce adsum!* Les ignorants, les

orphelins, les vieillards, les pauvres, les malades, les incurables, trouvent en elle une mère, une fille, une sœur toujours prête à leur rendre les services les plus délicats et les plus rebutants. Les épidémies et les maladies contagieuses l'attirent. Elle y court d'un cœur libre et joyeux; car aucune voix désolée ne crie derrière elle : — N'y va pas ! et la voix de l'époux qu'elles ont choisi et qui s'est incarné dans les malheureux leur crie : — Viens à moi !

Après avoir fait le tableau saisissant du rôle social magnifique que la virginité remplit, le P. Monsabré donne en passant les raisons qui ont déterminé l'Église à l'exiger dans le corps sacerdotal. C'est sur cette pensée qu'il termine la dernière conférence, admirable, comme les autres d'aperçus nouveaux, de raisons éloquentes, de philosophie divine et humaine à la fois. Mon intention n'est point de suivre l'éminent docteur dans la suite des discours qu'il a prononcés pendant la Semaine Sainte; mais ils sont si beaux, si pleins de choses et d'enseignements élevés, que nous croyons devoir en conseiller la lecture à toutes les familles chrétiennes. Du mariage découlent, en dehors des considérations dogmatiques, les plus austères et les plus nobles devoirs. L'enfance, son éducation, son rôle dans la famille, au foyer et dans la société, sont l'objet de tableaux charmants, où la doctrine le dispute à la forme, la grâce à l'éloquence. *Les noces sanglantes*, sujet traité le vendredi saint, sont un discours au vol élevé, plein de pensées sublimes et de magnifiques symboles. Rien de pareil, croyons-nous, n'avait encore été traité aussi largement dans la chaire chrétienne.

Quelques oreilles, par trop scrupuleuses et peu habituées à la vérité entière sur ces matières délicates, se sont effarouchées de certains tableaux et de certaines expressions. Il en arrive toujours ainsi, dans les mœurs de décadence et au milieu des civilisations corrompues. Plus les mœurs sont relâchées, plus les susceptibilités ont l'air d'être grandes. Il n'appartient qu'aux âmes fortes d'entendre les choses fortes. La théologie n'a point d'atténuations dans les faits; comme la vérité, elle ne doit connaître que la pudeur des mots. Entre tous les orateurs de notre temps, seul le P. Monsabré avait le droit de tout dire. Il l'a fait avec l'autorité d'un docteur consommé, et puisque notre siècle est descendu à tous les égarements de la tolérance et de la licence dans les faits, l'orateur sacré, amené par la suite obligée des enseignements du *Credo*, a mis, avec une force souveraine, ses enseignements à la hauteur, ou plutôt au

niveau de toutes nos erreurs et de toutes nos dépravations. Au tableau des mœurs reçues, il a opposé celui des commandements divins. Son énergie, ses audaces, sa parole doctorale et souveraine s'adressait beaucoup moins à son auditoire, qu'à la France dévoyée. Derrière les six mille têtes groupées autour de lui, l'orateur découvrait les bas fonds sociaux, avec la complicité des publicistes, des romanciers, des dramaturges, des légistes, des hommes d'État, de toutes les forces réunies de la Franc-Maçonnerie et de l'incrédulité. La bête humaine était là, avec le cortège de ses vices et de ses turpitudes; il fallait la montrer à nu et lever le rideau derrière lequel elle cache hypocritement ses prétentions.

Telle a été l'œuvre du P. Monsabré. C'est avec une rare vigueur de logique et une connaissance approfondie du cœur humain, qu'il s'est acquitté de sa tâche très difficile. Les pages qu'il en a écrites, resteront comme un monument caractéristique des temps. Elles constitueront un arsenal inépuisable destiné à battre perpétuellement les ennemis de la sainteté et de l'indissolubilité du mariage.

La France, autrefois le pays catholique par excellence, a commis un crime social impardonnable à une époque vantée comme la plus mémorable du côté du progrès. Marchant à la remorque de la législation usitée au milieu de l'Empire romain, elle a ressuscité la loi de divorce, et préparé en principe le retour des mœurs du Bas-Empire. Rôle d'autant plus triste et plus déplorable pour elle, que d'autres nations semblent avoir profité du moment où se produit cette grande iniquité, pour affirmer chez elles la grandeur et la sainteté de l'union conjugale. Dans une récente convention signée entre son gouvernement et le Saint-Siège, l'Espagne, la Catholique Espagne vient de renier la validité du mariage civil et la compétence des lois humaines à remplacer le dernier Sacrement de l'Église. Avant de procéder à la rédaction du contrat, le juge constate à la sacristie la célébration du mariage religieux, reconnaissant par là que la force du lien et l'essence de l'union reposent tout entière dans la cérémonie religieuses. Cela fait, il s'en va au fond de son gref ou dans son secrétariat ratifier, au point de vue civil, l'union que le sacrement a consommée. C'est la vraie doctrine du mariage qui s'affirme chez les Espagnols, en sorte qu'on peut répéter, en le retournant, le vieil adage que nos pères nous ont transmis : *Erreur en deçà, et vérité au delà des Pyrénées.*

Louis Colin.

---

# LA CROISADE SOCIALE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

## RAPPORTS DE L'ÉGLISE AVEC LA CIVILISATION

(*Suite.*)

---

### III

Le *Credo*, après avoir révélé le principe fondamental de la société dans l'universelle souveraineté de Dieu, met en lumière, dans le dogme d'un Dieu Père tout-puissant, les principes féconds de notre fraternité et de notre égalité. Prôneurs bruyants de ces prétendus préceptes nouveaux, vous avez beau graver sur tous les monuments publics, en grandes lettres d'or : « Liberté, Égalité, Fraternité » ! vous venez trop tard. L'Évangile et le *Credo* vous ont précédés de combien de siècles! La première fois que vous écriviez avec votre ciseau ces trois mots fatidiques au frontiscipe d'une de nos églises, vous auriez pu entendre une voix retentissante qui vous criait : Entrez, sous mes vieilles voûtes, on a toujours cru à la véritable égalité et à la véritable fraternité, parce qu'on y a toujours chanté le Père tout-puissant qui n'a fait de l'humanité, si vaste soit-elle, qu'une seule famille d'égaux et de frères.

Des égaux et des frères sont avant tout des êtres étroitement unis. Or le Père tout-puissant, dès la première heure, nous enchaîna des liens les plus nombreux et les plus étroits, de tous les liens qui résultent de la triple unité, d'origine, de nature, de sang.

Voici notre unité divine d'origine. Nous remontons tous à un père commun. Dieu n'a pas créé plusieurs ou simplement deux premiers pères, mais un seul dans la personne d'Adam, quand il dit : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. » C'est

bien, car c'était là la base jetée de notre fraternité et de notre égalité : Si nous avons tous le même père, nous sommes tous des frères et des égaux. Tous les fleuves réunis dans l'Océan confondent tellement leurs flots, qu'ils ne forment et ne sont que le même élément liquide, et cependant ils partent de mille lieux divers, ils s'épanchent de toutes les montagnes, du midi au septentrion, de l'orient à l'occident. Ah! si le cri du cœur divin était entendu, comme toutes les vies humaines devraient, à plus forte raison, se confondre dans une ineffable fraternité, puisque plus heureuses que nos fleuves, d'abord étrangers les uns aux autres, elles sont toutes parties du même point, après s'être connues et embrassées dans un berceau commun.

Voici notre unité divine de nature. Tous les corps humains sont tirés du même limon dont Dieu daigna pétrir le corps du premier homme : toutes les âmes humaines sont des sœurs faites et animées du même souffle divin qui fit l'âme d'Adam. Dieu, qui aime à embellir l'unité de ses œuvres par le charme de la variété, aurait dû, ce semble, modeler sa création des âmes, sur la création du monde angélique, et les partager, elles aussi, en chœurs harmonieux. Il n'en a rien fait, dans la crainte de toucher à notre égalité et de compromettre notre fraternité. Que les anges s'échelonnent donc les uns au-dessus des autres sur les marches du trône du Tout-Puissant : pour nous, nous y serons aussi, mais tous sur la même marche, le pâtre à côté du prince, le mendiant à côté du millionnaire, l'enfant à côté du potentat.

Voici notre unité divine de sang. Lorsque Dieu prononça cette parole célèbre : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul », il se garda bien de donner à Adam une compagne qui n'aurait eu avec lui d'autre communauté que la similitude, et de faire sortir le genre humain de cette première union. L'unité aurait été détruite dans la racine même d'où elle devait fleurir. Il y aurait eu deux sangs ; or, entre frères et égaux, il n'en fallait qu'un. Que fera le Créateur? Il enverra à Adam un sommeil mystérieux, pendant lequel il divisera cette belle créature pour la multiplier. « C'est avec cette pensée, dit Lacordaire, que Dieu s'incline vers l'homme et qu'il va le toucher : Mais où le touchera-t-il? Le front de l'homme, où repose avec son intelligence le siège éminent de sa beauté, se présentait naturellement à la main créatrice, et semblait appeler la bénédiction nouvelle qui allait descendre sur nous. Dieu ne le toucha point... Il connaissait un endroit meilleur, il y posa la main. Il la posa sur la

poitrine de l'homme, là où le cœur marque par son mouvement le cours de la vie, là où toutes les saintes affections ont leur retentissement et leur contre-coup. Dieu écouta un moment ce cœur si pur qu'il venait de créer, et arrachant par une pensée de sa toute-puissance une partie du bouclier naturel qui le couvre, il forma la femme de la chair et « du sang » de l'homme (1). » Le Créateur, par ce coup de maître, fondait et assurait à jamais l'unité de notre sang. Adam et Ève pouvaient maintenant verser ensemble à tous leurs descendants le sang généreux de leurs deux cœurs. Ces deux cœurs ne sont pas deux sources diverses, mais deux vases précieux, emplis d'un sang unique, qui sera l'unique générateur de toutes les vies humaines.

Hélas! après quarante siècles, la main fratricide de tous les despotismes avait profané nos liens biens-aimés. Ouvrez l'histoire de ces temps et regardez : le genre humain n'était plus qu'un immense troupeau d'esclaves à la merci de quelques égoïstes sans cœur. Mais Dieu avait décidé l'Incarnation pour reprendre, développer, enrichir l'œuvre de notre fraternité et de notre égalité, parallèlement à l'œuvre même de notre salut. L'Incarnation va resserrer, doubler nos liens en nous faisant une seconde communauté d'origine, de nature et de sang.

Dieu, dans l'Incarnation, nous adopte pour ses enfants, afin de devenir notre père à un titre tout particulier : voilà notre seconde communauté d'origine. Je m'explique : Dieu a envoyé sur la terre son Fils unique, qui a pris notre chair et est devenu l'un de nous. Mais si le Fils de Dieu est devenu l'un de nous, l'homme est donc le fils de Dieu, et notre filiation divine un fait accompli. Dieu dit à son Fils incarné : Puisque tu es homme comme tout homme, tu es le frère de tous les hommes et tous les hommes sont tes frères, et ils deviennent par là même mes propres enfants, je les adopte tous en cette qualité. Quelle plus authentique adoption? Aussi bien Dieu se fait appeler Père à toutes les pages de l'Evangile, et désormais, quand nous prierons, nous ne dirons pas : O Dieu! ô Maître! Nous dirons : Notre Père.

Maintenant, parce que c'est le propre du fils d'avoir la nature de son père, Dieu en nous faisant ses enfants nous a communiqué nécessairement sa nature divine, dans la mesure où une créature

(1) Cinquième conférence de Notre-Dame.

peut la recevoir, et voilà notre seconde communauté de nature. Enfants adoptifs de Dieu, nous entrons, à pleines voiles, dans l'océan de la vie divine.

Enfin, tout fils a dans ses veines le sang de son père. Puisque Dieu devient notre Père, il verse son sang dans nos veines, et c'est là notre seconde communauté de sang. Certes, Dieu, dans son Être souverainement immatériel, n'a pas de sang à donner. Mais son Fils est venu s'incarner pour mendier notre sang. En possession de notre sang par son Fils consubstantiel, Dieu a fait sien notre propre sang, et, une fois sien, il nous l'a donné généreusement, et le sang de Dieu est devenu notre précieux trésor.

Homme baptisé, qui que tu sois, que tu habites un palais ou une chaumière, je te cherche, je t'appelle, viens, viens, et pressons-nous les mains, car les plus beaux, les plus adorables liens, nous unissent, et deux fois. Dans l'Eden, je nais à côté de toi, et, comme toi, d'Adam; dans l'Evangile, je nais encore à côté de toi, et, comme toi, de Dieu. Dans l'Eden, tu es la chair de ma chair, les os de mes os, ton âme est la compagne uniforme de mon âme, et nous buvons, tous les deux, la vie du temps au fleuve du sang qui coule depuis des siècles du cœur du premier Adam; dans l'Evangile, nous sommes des créatures semblablement déifiées, nous participons à la même nature divine, nous portons les mêmes traits divins, et nous buvons encore ensemble, assis l'un près de l'autre, à ce fleuve, descendu du Ciel, qui s'épanche, à pleins bords, du cœur du second Adam.

Mais, si étroits et si forts que soient les liens dont il nous enlace, le Père tout-puissant n'estime pas qu'ils forment l'ouvrage entier de notre fraternité et de notre égalité. Si des égaux et des frères sont étroitement unis, n'est-ce pas pour s'aimer? Aussi bien le Père tout-puissant nous a fait de l'amour fraternel le précepte le plus impérieux, en même temps qu'il nous a révélé le secret infaillible d'aimer.

Le précepte divin de l'amour fraternel s'impose à tous. Écoutez, il est dit à tout homme : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Mais qui est donc votre prochain et le mien? Tout homme, quel qu'il soit, sous n'importe quelle zone, à travers n'importe quel siècle.

Pourtant, l'exception est partout? — Qu'y puis-je faire? Le précepte divin de l'amour fraternel n'en souffre absolument aucune.

Voudriez-vous peut-être réclamer contre l'étranger, tout au moins contre votre ennemi, contre votre persécuteur? N'y songez pas. Est-ce que l'étranger n'est pas le prochain comme le compatriote? l'ennemi implacable comme l'ami tendre et dévoué? Le persécuteur avec sa rage, comme le bienfaiteur avec ses dons?

Universel, le précepte divin de l'amour fraternel est, de plus, souverain : il s'impose avec toute l'irrésistible autorité de la loi entière. Il est, s'écrie saint Paul ravi, il est à lui seul toute la loi. — D'abord, je ne comprends pas; ensuite, je me dis que le Père céleste se sent aimé lui-même dans ses enfants chéris. En vain nos Livres sacrés semblent appeler premier précepte, le précepte de l'amour envers Dieu; et second précepte, celui de l'amour envers le prochain. Je ne m'en trouble pas; je sais bien qu'ils ajouteront enfin de compte : mais le second est semblable au premier. — Tel est, si l'on veut me passer cette expression, l'absolutisme divin de notre fraternité chrétienne. Pour la violer, il faut que l'homme échappe à toute la famille humaine, qu'il sorte de l'humanité; il faut qu'il foule aux pieds la loi dans sa totalité; il faut qu'il chasse Dieu de son cœur, du même coup violent qu'il en a chassé l'homme, son prochain.

Mais est-ce qu'on commande à l'amour? Oui, à la seule condition de lui présenter la beauté. C'est ce que fait notre Père tout-puissant pour décider l'homme à aimer l'homme. Il nous le présente tel qu'il l'a fait, c'est-à-dire paré de ces beautés mystérieuses dont celle qui fascine nos yeux n'est qu'un pâle et fragile rayon. Le Père tout-puissant a fait de l'homme le chef-d'œuvre de ses mains divines, et il lui a mis au front la couronne et la tiare : n'est-il pas le roi et le pontife de tous les mondes visibles? Il lui a partagé l'éclat de l'ange : notre âme est de la glorieuse race des esprits célestes et elle resplendit au milieu d'eux comme l'un d'eux. Ce qui surpasse tout, Dieu nous a créés à son image et à sa ressemblance pour laisser tomber sur notre visage un reflet de sa propre beauté. L'image divine, ébauchée en nous dans l'œuvre de la création, a été agrandie, enrichie dans l'œuvre de la rédemption. On croit surprendre, au fond du cœur de notre Père céleste, l'artiste passionné qui contemple amoureusement son chef-d'œuvre pour le perfectionner à l'indéfini. Les trois personnes divines, qui avaient concouru à la création de notre beauté primordiale, vont poursuivre leur ouvrage. Dieu le Père, en nous adoptant pour ses enfants, nous

couronne de la beauté qui convient aux enfants de Dieu. Dieu le Fils nous prend pour ses frères, et il nous fait assez beaux pour nous trouver dignes d'être ses frères divins. Dieu le Saint-Esprit épouse nos âmes, et il les enveloppe de toutes les beautés qui doivent embellir des épouses divines. Pour aimer davantage l'homme, le voudriez-vous encore plus beau? Soit. L'artiste divin n'a pas donné son dernier coup de pinceau. Demandez à la foi ses ailes célestes et envolez-vous sur le seuil du monde glorieux. Vous y retrouverez l'homme; mais, cette fois, avec toutes les gloires éblouissantes de sa résurrection, resplendissant d'une telle beauté, qu'elle sera, après la vision de Dieu et à côté de la vision angélique, le plus ravissant spectacle du ciel lui-même. — Quand le Père tout-puissant a montré à l'homme, l'homme tout brillant de tant de beautés divines, il nous a livré le secret infaillible d'aimer l'homme. Puisque c'est de la beauté que notre amour fraternel, comme tout autre amour, se met en quête, avant de se laisser séduire, en présence d'une si belle créature, nous sommes ravis, séduits : nous aimons.

Des frères et des égaux sont des êtres étroitement unis, non seulement pour s'aimer, mais encore pour partager. Si le Père céleste nous a fait tant de liens, s'il nous a fait si rigoureux le précepte de l'amour fraternel, s'il nous a si bien révélé le secret d'aimer, qu'il dresse donc la table de famille et qu'il nous y partage à tous les biens de tout ordre. Elle est dressée, cette table de famille, et elle fléchit sous son poids. Le Père tout-puissant nous y distribue d'abord les biens du monde physique.

Parcourez de la pensée la riche planète que nous habitons. Considérez ces vastes plaines qui s'étendent à perte de vue, ces hautes montagnes qui avoisinent le ciel, ces collines charmantes qui sourient au soleil, ces vallées pleines d'ombres et de mystères, si chères aux âmes mélancoliques, si recherchées du poète ou du penseur. Hé bien, le Père céleste n'en fit pas un partage en règle, comme il se pratique pour les successions de nos pères terrestres. Les passions humaines, si ingénieuses, n'auraient pas manqué de découvrir, dans cette sorte de partage officiel, la classe des privilégiés et celle des sacrifiés. C'est pourquoi, ambitieux de notre fraternité, autant que respectueux de notre égalité, le Père commun se contenta de dire à nos ancêtres : « Pour moi, vous n'êtes tous qu'une seule et même famille, la famille des glorieux travailleurs;

allez, prenez possession de tout ce qui vous convient, et que chacun garde ce qu'il aura fait sien par son propre travail. » Pouvait-il être un partage plus libéral? Sans doute, le temps, avec tout ce qu'il mène, détruira vite la douce fraternité, l'harmonieuse égalité des premiers jours, et l'on verra les haillons à côté de la pourpre, et la cabane en face du palais. Hélas! ici comme partout ailleurs, l'homme aura bouleversé le plan divin! N'importe? Quoi qu'il arrive, le Père céleste n'accordera jamais qu'un seul homme, quels que soient ses torts, puisse être exclu du banquet commun. Le précepte de la charité fraternelle viendra toujours tempérer les droits de la propriété la plus sacrée, en imposant au riche la charge d'être le pourvoyeur du pauvre, l'aumône chrétienne étant l'acquittement réclamé d'un devoir rigoureux, avant d'être le noble don du cœur.

Du monde physique passez dans le monde intellectuel. Le Père tout-puissant y partage sur la table de famille, à toute intelligence, toutes les vérités d'une seule et même révélation : au sein de l'humanité antique, par les patriarches, par Moïse, l'immortel promulgateur de la loi universelle; au sein de l'humanité nouvelle, par Jésus-Christ, le Fils de Dieu lui-même, et par son Église dans laquelle il se survit. O l'étrange égalité, ô l'étonnante communion des esprits! Voilà donc qu'il n'y a ni savants, ni ignorants. Où est le savant, si son *Credo* ne contient pas un article de plus que le *Credo* du petit enfant? Mais où est l'ignorant, si son *Credo* ne renferme pas un iota de moins que le *Credo* de l'un des princes de la science?

Dans le monde moral, nous sommes appelés à de nouveaux partages fraternels. Ce n'est pas seulement notre droit à tous, c'est aussi notre devoir de progresser du même pas, pleins d'ardeur, sur la même route de tous les progrès. Écoutez le Fils de Dieu, qui s'adresse à tous ses frères : « Soyez parfaits comme votre Père qui est au ciel. » Quelle gloire pour toute la famille! L'objectif de chacun de ses membres, sans distinction, sans exception, c'est tout progrès, et tout progrès jusqu'à l'indéfini. La vertu n'est pas plus le privilège d'une aristocratie fermée, que la vérité le patrimoine exclusif d'une caste prédestinée. Comme la vérité est un soleil qui brille pour tous les esprits, la vertu est un terrain ouvert à toutes les âmes. N'est-ce pas assez pour consoler tous les petits, tous les hommes de rien! Qu'ils gagnent donc l'immortelle couronne de la

vertu. Elle vaut bien les lauriers qui se dessèchent ou les diadèmes qui ne brillent qu'un jour.

Mais c'est surtout dans le monde religieux que Dieu se plaît à nous faire partager. Si nous avons bâti la maison de Dieu au milieu de nous, et si nous l'y multiplions sur tous les points, c'est qu'elle doit être justement le lieu le plus fameux de nos partages fraternels. C'est là que Dieu nous partage, dans un baptême unique, le berceau merveilleux d'où nous sortons tous les mêmes créatures déifiées; là qu'il nous verse, dans un second sacrement, la même huile mystérieuse qui engendre l'armée des forts; et dans un troisième, le même pardon qui nous rend le même cœur paternel. C'est là qu'il nous sert la chair de son Fils sur la même table, et qu'il nous enivre de son sang dans le même calice. C'est là qu'il choisit pour ses ministres les petits ou les grands, et qu'il met dans les mains des époux les mêmes trésors d'amour et de fidélité. Enfin, c'est là qu'il députe le même ambassadeur pour nous partager le même dernier viatique, les mêmes consolations suprêmes, à la veille de notre grand voyage pour l'éternité.

Voilà comment le dogme catholique d'un Dieu, Père tout-puissant, met en lumière tous les principes, tous les éléments de notre véritable égalité et de notre véritable fraternité. Pour concevoir le règne de l'égalité et de la fraternité, il faut savoir tous les liens les plus nombreux et les plus étroits qui puissent unir les hommes. Ces liens précieux, en récitant votre *Credo*, vous les voyez dans les mains du Père tout-puissant. Pour fonder le règne de l'égalité et de la fraternité, il faut de l'amour, beaucoup d'amour. En récitant votre *Credo*, vous n'avez qu'à écouter attentivement le Père tout-puissant; il vous impose d'abord le précepte de l'amour fraternel, ensuite il fait mieux encore; pour vous décider à aimer l'homme, il vous dévoile toutes ses beautés intimes. Quelle merveille! Le *Credo* nous révèle l'idéal divin de notre égalité, une égalité qui comprend toutes les égalités possibles, c'est-à-dire toutes celles qui ne nient pas les hiérarchies sociales nécessaires et réclamées par l'ordre général. Dieu, sans doute, a créé la société humaine sur le type de la société divine, où l'égalité des personnes ne touche en rien à leur distinction. Le *Credo* nous révèle l'idéal de notre fraternité qui renferme toutes les fraternités possibles, c'est-à-dire toutes celles qui respectent toujours le droit et qui vénèrent le mérite partout. Dieu a fait de notre fraternité terrestre comme une belle ébauche de cette

fraternité céleste qui doit rapprocher toutes les âmes et fondre tous les cœurs dans un seul et même amour.

L'Église, l'Envoyée du Père tout-puissant, pour être l'ouvrière prédestinée de notre fraternité et de notre égalité, d'après les principes divins que nous venons d'exposer, se mit à cette œuvre sociale au soir de la Pentecôte, en même temps qu'elle inaugurait sa mission religieuse. Consultez donc l'histoire depuis cette journée mémorable jusqu'à la date fameuse de 89. Que dit-elle de cette ouvrière divine? Elle en dit deux choses : la première, que c'est l'Église catholique qui a fondé dans le monde l'empire de la fraternité et de l'égalité, du premier au neuvième siècle de notre ère; la seconde, que ce règne, une fois fondé, c'est encore l'Église qui n'a cessé de l'affermir, de le perfectionner. Quand la révolution française éclata, l'Église poursuivait son œuvre, car elle n'avait pas la prétention de l'avoir achevée. D'une part, sur cette route, comme sur toutes les autres où elle jette à pleines mains la vérité, l'Église avait rencontré, dans les éternelles passions du cœur humain, de nombreux et redoutables obstacles, qui avaient retardé sa marche. D'autre part, puisque l'idéal de notre fraternité et de notre égalité est un idéal divin d'un art infini, il ne saurait jamais être entièrement réalisé sur cette terre. Si les promoteurs de la révolution qui se présentaient justement aux noms sacrés de l'égalité et de la fraternité avaient eu l'esprit chrétien, ils auraient dit à l'Église : « Nous venons à vous, puisque vous disposez des éléments célestes d'une égalité et d'une fraternité indéfiniment perfectibles; vous êtes le guide sûr, vous serez le plus puissant auxiliaire; nous apportons les ressources du temps, versez les trésors de l'éternité, et l'humanité verra demain une création nouvelle. » Si ce langage avait été tenu, si l'Église avait été maintenue à son poste social, le mouvement des siècles qui emportait les esprits, il y a cent ans, eût été, en effet, une création nouvelle mais pacifique, féconde, au lieu de devenir la révolution violente qui glissa dans la boue et le sang. Hélas! ceux qui avaient repoussé la souveraineté de Dieu pour lui substituer celle de l'homme, ne pouvaient pas accepter; tenir de l'Église une paternité divine, source de notre égalité et de notre fraternité. L'homme moderne n'entend pas être un souverain oisif. S'il est le souverain de la société, c'est bien son droit de souverain de nous octroyer notre fraternité et notre égalité de sa propre main. Aussi bien voilà un siècle qu'il travaille à nous servir une fraternité et une

égalité de son crû. Soyons juste : ces deux mots retentissants lui ont fait répandre d'inépuisables fleuves d'encre et verser des flots d'éloquence diluviens.

Qu'ont produit de si belles pages et de si magnifiques discours? De même qu'en méconnaissant la souveraineté de Dieu, on a détruit le principe fondamental de la société, de même en méconnaissant la paternité de Dieu, on a perdu tous les principes généreux, ruiné tous les éléments féconds de l'égalité et de la fraternité. Si des égaux et des frères sont des êtres étroitement unis, où sont les liens dont vous nous enchaînez, une fois que vous avez relégué dans le domaine de la superstition ou du mythe ceux que nous a faits le Père tout-puissant que vous ne voulez pas reconnaître? C'est pourquoi vous avez beau dire : « Vous êtes des égaux, rasez donc les montagnes, comblez les vallées. » Les montagnes se dressent plus hautes et l'aristocratie des richesses s'y bâtit des remparts de séparation. Les vallées se font plus profondes, plus sombres, et les foules y méditent de ténébreux, d'homicides complots.

Si des frères et des égaux sont unis pour s'aimer, n'est-ce pas une folie, un crime d'écarter le Père céleste? Quand vous avez écarté Celui qui peut seul imposer efficacement le précepte de l'amour fraternel, l'homme perdra nécessairement sa peine de dire à l'homme : « Aime ton semblable. » Tant qu'il parlera en son simple nom, lorsqu'il devrait parler au nom de Dieu, sa parole vaine ne sera qu'une cymbale retentissante dans le désert. Auriez-vous du moins la ressource de découvrir la beauté intime de l'homme, dont le charme envahissant suppléerait à l'impuissance de votre parole? Mais vous n'avez pas même le soupçon de cette beauté, loin du Père tout-puissant qui vous l'a faite, et qui peut seul vous la révéler. Du reste, la beauté de l'homme vous touche peu, et vous préférez bien en faire un descendant du singe, le plus laid des animaux, qu'un enfant adoptif du Dieu, qui est la beauté souveraine.

Si des frères et des égaux sont des êtres qui partagent, je cherche ce que vous aurez à leur partager, quand vous n'avez pas avec vous le Père céleste, Lui, le seul vrai riche. Il ne saurait être question des trésors spirituels. Quant à la vérité, elle n'est guère plus en votre possession. Vous demanderiez volontiers avec Pilate : Qu'est-ce que la vérité?... Vous êtes pourtant en présence de vos frères et de vos égaux; ils sont là et ils attendent le partage, hâtez-vous donc de préparer la table de famille. Vous n'avez qu'à y

mettre l'or matériel. Sera-ce l'or qui vous appartient? Vous en avez besoin pour vous-même. Sera-ce l'or qui appartient aux autres? Il ne vous est pas permis de le prendre. Vous pouvez bien le solliciter : il reste à savoir si vous en ferez une ample moisson. Quand l'or vulgaire manquera si vous aviez à donner ou l'or d'une révélation céleste, ou l'or d'une grâce divine, l'homme se consolerait sans doute d'être un déshérité de cette terre, en se sentant riche des biens d'un monde supérieur; parce que vous lui avez ravi le Père tout-puissant, qui seul peut les distribuer, et qu'à vous, il ne peut demander que les trésors des riches, qui ne sont pas en votre pouvoir, vous l'exposez à la dangereuse tentation de les prendre par la violence, et vous aiguisez tous les appétits de la bête. Non, l'homme moderne n'est pas plus heureux en singeant la paternité de Dieu, qu'en usurpant son imprescriptible souveraineté. Quand il veut être le souverain à la place de Dieu, il accumule des ruines; quand il veut être le père de notre égalité et de notre fraternité, plagiaire audacieux du Père tout-puissant, il déchaîne des fléaux.

L'homme moderne en éloignant le Père céleste n'est et ne peut être que le faussaire de notre égalité et de notre fraternité! Il n'est que temps de ne plus laisser cours à sa monnaie de mauvais aloi. Vive l'Église! elle possède, seule, l'or pur de notre égalité et de notre fraternité, parce que seule elle est la divine messagère du Père céleste. Si les savants étudiaient à fond la science de nos liens divins à la haute école de l'Église, si les masses se pressaient au pied de ses chaires, si tous venaient partager ses inépuisables richesses de tout ordre, l'amour fraternel circulerait comme un fluide électrique dans tout le corps social, et nous pourrions enfin célébrer les délicieuses fêtes de l'égalité et de la fraternité.

Laurent Bufferne,

*Docteur en Théologie.*

---

# A TRAVERS LE DOMINION ET LA CALIFORNIE

---

Londres, 1er juin 1886.

Rien de remarquable à signaler, pour mes débuts, qu'une certaine inquiétude causée par mon insuffisance manifeste en anglais. Jusqu'ici, grâce à mon aimable cicerone, je m'en suis tiré, mais son secours ne m'accompagnera pas longtemps. J'arrive le plus souvent à me faire comprendre : c'est quelque chose; rarement à comprendre moi-même les réponses que je provoque et c'est une lacune grave dans l'existence d'un touriste. Enfin les dix jours de bateau me diront ce que je puis espérer de mes oreilles, car je suis condamné à dix jours de mer. Par une anomalie assez fréquente en ce monde, le trajet des bateaux filant droit sur Québec est beaucoup plus court que celui des paquebots se dirigeant sur New-York, mais, en revanche, le prix est plus élevé et la durée du voyage plus longue de deux jours. Oui, mais on a la compensation de rencontrer des glaces flottantes et de remonter de Belle-Isle à Québec, le plus beau fleuve du monde et voilà pourquoi je m'embarquerai jeudi sur un steamer de la Compagnie Allan.

Comme le comportait mon programme, je suis arrivé à Calais samedi soir et ce que j'y ai fait de mieux a été d'entendre la messe dimanche, car j'ai pu trouver le temps long, en attendant le départ du bateau. Calais ne possède de curieux que son hôtel de ville et une belle église; des remparts il ne reste rien; la ville depuis longtemps a fait éclater son corset trop étroit.

Londres naturellement est plus remarquable que Calais et trois jours sont insuffisants pour le visiter, quoiqu'à la vérité, cette capitale ne m'ait pas séduit. Charing Cross, le quartier où j'habite, avec de grandes rues, de belles places, des constructions variées, m'a semblé ce qu'il y a de mieux. Je suis logé dans un très vaste et

confortable hôtel avec entrée dans la gare, à l'instar du Terminus de Marseille. Westminster est tout près; j'y suis allé déjà deux fois et j'y retournerai sans doute. Voilà qui est admirable et l'église ou *abbey* est une des plus belles choses du monde. Saint-Paul, la plus grande église après Saint-Pierre de Rome, a droit aussi au respect par ses dimensions; mais, exceptez-en quelques très rares monuments, Londres tout entier est bâti de boue et de carton. La tour de Londres elle-même est une bicoque. Dans les quartiers les plus riches, des voies très larges sont animées par une circulation étourdissante, mais vous n'y voyez pas une belle rue et, au contraire, des files d'affreuses baraques ou des façades de mauvais goût, dignes de figurer dans les decors de théâtres de banlieue. Je n'ai pas vu un hôtel qui vaille l'hôtel M., pas de beaux magasins non plus, ni de luxe de toilette. Par exemple des parcs et des jardins délicieux de verdure. Ce qui m'a le plus frappé ici, ce sont les chevaux. Ah! la superbe race! Les moindres sapins, les plus simples camions, sont attelés comme ne le sont pas toujours nos équipages; et tout cela marche d'un train! Il faut l'avoir vu. Ici la plupart des fiacres sont des *hansomes*, sorte de voitures, où le cocher siège derrière et conduit par-dessus la capote. Il converse au besoin avec son voyageur par une trappe percée au-dessus de la tête du monsieur.

Après les chevaux, ce sont les femmes. Nous sommes loin du type à grandes dents, que je m'attendais à voir dominer et dont nous gratifions trop généreusement nos voisines. Les jeunes Anglaises sont très généralement jolies et, si elles avaient l'instinct coquet de nos Parisiennes, je crois qu'elles ne leur seraient en rien inférieures. Mais cette race marchande manque totalement de goût. On peut s'en convaincre surtout en se promenant à Hyde-Parc, de cinq à sept heures, au moment où tous les équipages sont dehors. De splendides carrossiers sont attachés plutôt qu'attelés à des carrosses rococo et conduits par des cochers sans tenue et mal habillés quoique poudrés; sur les coussins des paquets de chiffons, surmontés de têtes de douairières. Ce n'est pas simplicité, c'est manque de distinction.

Une autre spécialité, à l'usage des Anglaises en voyage, c'est la pruderie. Chez elles, il n'en est pas question, ou alors c'est à l'inverse du latin, qui, dans les mots, brave l'honnêteté et la pruderie d'Arsinoé, peinte par Célimène. Londres, à première vue, paraît bien plus corrompu que Paris. Joseph de Maistre a dit

quelque part que les trois quarts de la vie d'un Anglais se passent à couvrir les apparences. Lors donc que les voiles de la nuit sont supposés sauvegarder ces chères apparences, la délicatesse d'un étranger est promptement révoltée par l'effronterie et la grossièreté des mauvaises mœurs. Il y a une rue classique, transformée par les belles de nuit en véritable marché, une des rues les plus élégantes, naturellement. La promenade y est instructive. A Paris, on offre des rafraîchissement ou à souper. Ici, on offre, en guise de pomme d'Eve, une ou plusieurs pommes de terre bouillies. De petites voitures, qui en sont chargées, se promènent dans les rues pour les amateurs. Une pomme de terre coûte un sou. Les sirènes dévorent leur butin, pendant que des malheureux ramassent les épluchures et les mangent. L'assortiment réuni du vice et de la misère. Vous voyez que celle-ci mérite sa réputation. Je n'ai pu que l'apercevoir en passant, mais X. me disait, qu'étant allé au Derby dimanche dernier avec quelques amis, des gens, relativement bien mis, se jetaient sur les os de poulet, qu'ils lançaient loin d'eux. Voyant cette voracité, ils ont voulu distribuer du pain... Ce n'est pas là qu'on aurait rempli sept corbeilles avec les restes.

X. me raconte des détails intéressants sur la liberté des allures anglaises et il est aux premières loges pour en juger, puisqu'un de ses grands amis a pris pension dans une famille très honnête, cela va sans dire. Il me fait part de ses confidences. Ce bon jeune homme est aussi sage que Joseph, heureusement pour lui et pour la famille de ses hôtes, où tout le monde l'embrasse, le pince et lui fait les agaceries les plus inconvenantes. On dit que cela ne tire pas à conséquence dans ce froid pays et qu'on peut sans danger laisser sa fille aller se promenersur la Tamise avec un flirteur quelconque. Ce n'est pas l'avis d'X. Je lui laisse la responsabilité de son opinion.

En ce moment est rassemblée à Londres une très remarquable exposition de tous les produits des colonies anglaises. Chaque pays est représenté. Cette exposition occupe une surface égale à celle de la dernière exposition de Paris, Il y a de tout, et il faudrait un mois pour la visiter en détail. Nous y avons dîné et passé la soirée. A la nuit, les bâtiments et les jardins s'illuminent soudain; les jets d'eau s'éclairent de reflets de couleur; c'est d'un bel effet et animé par plusieurs milliers de personnes. La musique joue; à dix heures, elle entonne le *God save the queen;* tout le monde se lève, se

découvre et se dirige en silence vers les sorties. Voilà le beau côté du caractère anglais et ce qui nous manque le plus, hélas! à nous Français.

Ce matin, il pleuvait par torrents. Depuis longtemps, l'état du ciel faisait prévoir ce déluge; malgré cela, une foule de gens, correctement vêtus, se promenaient sans parapluie, tranquilles et résignés. Je n'ai pas pu deviner si c'était oubli ou privation. A midi, le soleil a reparu et je suis allé à Windsor. C'est un palais étrange; l'architecture anglaise a un style tout particulier; on admire, à la vérité, mais on n'est pas pleinement satisfait. Il semble qu'on rêve par le cerveau de Gustave Doré. Vous voyez un peuple de châteaux gothiques à créneaux, se dressant côte à côte sur une éminence, dominant une plaine verte et boisée. Tous ces châteaux sont de formes bizarres, de hauteurs différentes, reliés ensemble par des murailles fortifiées et, au centre de cette vaste enceinte, s'élève une énorme masse, en forme de tour, qui porte au front l'étendard. Pendant que l'œil est ravi et étonné, l'imagination est saisie par le silence qui règne partout. Pas une voiture dans ces grandes cours, pas une tête aux fenêtres, pas une silhouette derrière ces dentelles vitrées; et pourtant la reine est là. De loin, nous avons aperçu l'impératrice des Indes, visitant seule ses rosiers ou ses petits pois, je ne sais. Seulement, de distance en distance, des soldats à ressorts marquent les passages interdits au public.

Liverpool, 3 juin.

De Londres à Liverpool, le pays n'est pas varié; à la fin du trajet seulement, on traverse des collines uniformes mais agréables. En revanche, la culture m'a frappé. Pendant des heures entières, on ne voit que prés et pâturages et, quand paraissent les autres récoltes, elles restent en proportion infime. Quelques bois de futaies et de beaux arbres à travers tout cela.

En quittant Londres, j'ai eu une petite aventure. Je n'ignorais pas qu'il y avait dans cette ville vingt ou trente gares de voyageurs, ou davantage, mais il ne m'était pas venu à l'esprit qu'il pouvait y en avoir plusieurs pour Liverpool. J'arrive donc avec une avance calculée pour parer aux éventualités et j'attends. Le moment de partir venu, je présente mon billet, pris à Paris... Bon! Ce n'est pas ma ligne; il me faut courir à une autre station, où, inutile de le dire, les heures des trains ne sont plus les mêmes. Les wagons anglais

sont d'un confortable dont les nôtres, je le constate avec regret, ne donnent qu'une faible idée.

Je ne me décourage pas, mais je suis dans une position grotesque, ayant des oreilles pour ne pas entendre. Ce matin, fête de l'Ascension, je n'ai jamais pu savoir si les prières que les fidèles récitaient après la messe étaient dites en anglais ou en latin. Qui me donnera le *la* sur lequel ce peuple accorde ses cordes vocales?

Me voilà à Liverpool avec quelques heures à perdre, car on ne s'embarque que ce soir à quatre heures. J'ai déjà aperçu mon bateau, le *Polynésien* (prononcez *Polinician*), immobile au milieu de la rivière et dans le brouillard, et comme il m'a échappé une boutade de mauvaise humeur contre ce brouillard, on m'a répondu, pour me consoler, qu'il règne depuis un mois. Je ne m'étonne plus que les Anglais soient colonisateurs.

Liverpool est une ville étonnante; tout y est énorme plutôt que grand. Les maisons de banque ou d'assurance rappellent le Louvre; les halles font penser aux greniers de Pharaon; de vastes places, ornées de colonnes et de grands hommes en bronze, des rues larges et mieux bâties qu'à Londres, de hautes églises; tout cela est animé et pourrait être beau, mais le cachet du commerce est imprimé partout; on croirait que celui du monde entier passe par là, à voir ces quais où de grands bateaux à vapeur accostent et repartent sans cesse. Une série de longs tubes, tunnels mobiles et inclinés, suivant la hauteur de la marée, mettent les quais en communication avec les bas ports. On m'assure que Liverpool a plus de 700,000 habitants.

Devant les bureaux de la Compagnie Allan s'entasse un attroupement de gens émus. Qu'y a-t-il? Le bruit court qu'un des paquebots de la ligne de Québec (prononcez Couibec) s'est perdu corps et biens. On pense qu'il a dû être broyé par les icebergs, mais on en réduit aux suppositions et la nouvelle du naufrage n'est pas même certaine. Si la mer a pris son tribut, espérons qu'elle sera clémente pour un temps.

Les Jésuites ont à Liverpool un établissement important, à la fois collège et paroisse. J'y découvre un ancien professeur des Postes, et nous sommes aussitôt une paire d'amis. Sous sa direction, j'explore la ville, et je reviens vite de ma bonne opinion. A part le beau quartier, que j'avais vu tout d'abord, le reste est hideux de malpropreté et de misère. Nous visitons encore une exposition que

j'avais entendu vanter, et j'y ai remarqué une galerie intéressante où sont reproduits en réduction tous les types de navires connus anciens et connus. Le reste n'est qu'un immense bazar de camelote internationale.

4 juin.

Je profite de ce que notre bateau va prendre le courrier d'Irlande à Londonderry pour jeter à la poste le premier bulletin de notre traversée. Il est panaché de bonnes et de mauvaises impressions. On meurt de faim sur cet infâme paquebot, de faim et même de soif. Je n'y ai pris encore qu'un repas, et si la sobriété du prochain repas ressemble à celle du dîner d'hier soir, je crois que je ne pourrai contenir mon indignation, au risque de n'être pas compris. Quant à la boisson, il y a bien des verres sur la table, mais rien à mettre dedans, pas même de l'eau. Un dragon en livrée en a la garde au buffet et il faut en demander, opération toujours odieuse et parfois difficile. Je me suis donc couché affamé et altéré, avec un os de côtelette et un verre de bière de douze sous dans l'estomac, ce qui, d'ailleurs, ne m'a pas empêché de dormir. Je suis seul dans ma cabine et confortablement installé; la mer est unie comme un lac; on ne sent d'autre mouvement que la secousse produite par l'effort régulier de la machine, et j'ai pu faire ma barbe aussi paisiblement que dans ma chambre. Si la brume du nord daigne se dissiper, nous aurons une belle journée; dans le lointain vague s'aperçoivent, à droite, les collines de l'Ecosse, à gauche, celles de l'Irlande: plus près de nous, de grosses têtes noires émergent tout à coup au-dessus du miroir, s'agitent et glissent un moment à la surface, puis plongent et disparaissent; je pense que ce sont des marsouins. A l'arrière, des mouettes se balancent et se croisent en lançant leur cri triste, jusqu'au moment où la troupe entière fond sur une proie échappée du vaisseau, se débat quelques instants au milieu de l'écume, puis nous rejoint à tire-d'aile. Le spectacle est gai et calme.

Je viens d'être appelé pour le déjeuner et je rétracte la moitié de mes accusations. Comment dès huit heures du matin le gouffre des estomacs anglais peut-il être aussi béant? Mystère. Le fait est que ce repas est tout autre que celui d'hier soir; seulement, ce matin, pas même un verre sur la table. En serai-je réduit à partager avec mon estomac la ration liquide allouée à l'usage externe?

Vous attendez sans doute un croquis de nos passagers? je les connais encore mal. Hier, comme je prenais place sur le remorqueur, un monsieur m'aborde en français : « Je viens de vous entendre parler anglais et j'ai compris que vous deviez être Français. » Bien flatteur! mais, hélas! je n'ai pas le droit de me montrer susceptible. Ce monsieur est un Canadien, qui revient de passer quelques mois en Europe avec sa jeune femme. Il parait satisfait de l'opinion qu'il m'a donnée de sa perspicacité et n'a pas l'air pressé de pousser plus loin la connaisance. Ma grande ressource sera sans doute une famille parisienne de dix personnes : père, mère, tante et sept enfants, qui ont dit adieu à la France et vont demander au Canada une nouvelle patrie. Dès les premiers mots de politesse, j'ai compris que nos idées étaient communes et le soir, accoudé à l'arrière, j'ai entendu la famille groupée, réciter la prière avant de plier bagage. Tous ces gens sont d'aspect agréable; ils ont un air éveillé et résolu, une grande simplicité de manières, bref ce qui distingue le Français de bonne souche.

Les autres passagers ont le défaut sans remède de ne parler qu'anglais.

12 juin

Ce sera sans doute demain soir ou lundi matin que nous mettrons pied à terre. Au fond, il n'y a pas à se plaindre; nous n'avons guère que 24 heures de retard; dans cette saison on s'attend toujours à davantage et il n'est pas rare que des navires restent perdus dans le brouillard 7 et 8 jours, au plus. Les marins en effet ont deux ennemis dans les parages de Terre-Neuve : les brouillards et les icebergs. Nous n'avons pas échappé complètement aux premiers; de là notre retard. Tout le temps qu'on reste plongé dans ces nappes sombres, la vigilance des deux marins, immobiles à l'avant, n'est d'aucun secours; on n'avance que lentement et, de minute en minute, la sirène lance son appel rauque et sinistre. Hier matin nous nous sommes arrêtés brusquement; à notre sifflet un autre avait fait écho. Pendant plus d'une heure les deux voyageurs se sont renvoyés leur cri d'alarme, puis le sifflet de l'inconnu s'en est allé se perdant peu à peu dans le lointain, sans que nous ayons pu apercevoir sa silhouette. L'œil n'aurait pas distingué une montagne à trente pas. Moyennant ces précautions les abordages de navires sont rares, mais les icebergs n'ont aucun souci de l'angoisse de la

sirène; aussi sont-ils particulièrement redoutés des marins. A mon vif déplaisir, nous avons abandonné la route du Nord par le détroit de Belle-Isle, encombré de glaces, dit-on, pour faire un long détour au Sud. Aussi n'avons-nous rencontré que deux de ces montagnes merveilleuses et, des deux, je n'en ai vu qu'une, à demi noyée à 500 mètres dans la lueur douteuse du crépuscule, juste assez pour rendre mes regrets plus cuisants. C'est en effet un beau spectacle. Le bloc, que j'ai vu, avait l'aspect d'un vieux château démantelé, avec une haute tour flanquant une des ailes. La masse entière hors de l'eau était, je pense, d'un volume égale à celui de tout le château de Montmelas; la partie plongeante est, d'après la densité de la glace, environ cinq fois plus considérable. Ces forteresses neigeuses, se dressant au milieu des vastes solitudes de la mer, ont quelque chose de grandiose : mais le Polynésien n'est pas de mon avis et il a encore sur le cœur une vieille aventure. Un jour, il y a de cela deux ou trois ans, il a heurté dans le brouillard un de ces promeneurs silencieux, qui, du haut de ses murailles ébranlées, a laissé tomber sur le pont un bloc de glace de 40 tonnes. Du coup le pont fut enfoncé; l'avant reçut des avaries sérieuses et le pauvre navire s'estima heureux d'avoir sauvé sa carcasse.

Hier, pour la première fois depuis l'Irlande, nous avons aperçu la terre, comme un long nuage à l'horizon : c'était Terre-Neuve, terre française autrefois, puis le nuage a disparu et nous sommes en plein golfe de Saint-Laurent; ce soir nous entrerons dans le fleuve et à partir de ce moment commencera le défilé de ses rives célèbres. D'abord nous avions espéré arriver dimanche matin à Québec, assez tôt pour entendre la messe de la Pentecôte; ainsi nous aurions fait pendant la nuit notre dernière étape. A la place nous aurons le loisir de contempler dans ses œuvres la grandeur du Créateur, et de lui offrir l'hommage de notre admiration.

Nous aurons tous quelque plaisir à débarquer. La vie à bord est monotone. Les passagers de première classe sont peu nombreux et aucun lien n'a pu s'établir entre eux pour rompre par quelques distractions communes l'uniformité de notre existence. L'Anglais n'est pas communicatif. Je passe la plus grande partie de mon temps avec M. B. et ses fils : les pauvres dames ont disparu dès le premier jour. Cette famille est charmante. Les jeunes gens sont gais et intelligents; ils feront une forte race de colons. Tous partent sans arrière-pensée; est-ce aussi sans regrets? Cela me ferait quelque

peine pour notre pauvre France, qu'on ne la regrettât même pas. ils vont, il est vrai, planter leur tente sur une autre France, mais à l'ombre d'un drapeau ennemi. Que chacun accomplisse sa destinée.

M. C., le Canadien, qui m'a abordé sur le quai du départ, serait un compagnon spirituel et intéressant, s'il n'était absorbé par sa jeune blonde, qui n'a voulu se laisser présenter personne. Avant son mariage, il a été employé par le gouvernement canadien à l'arpentage d'une partie du N. O., en vue de la colonisation future. Quelques mois de rude labeur lui ont rapporté, dit-il, une cinquantaine de mille francs. Il a donné une destination agréable à une partie de cette fortune, car il se fait gloire d'avoir mené joyeuse vie en Europe, et, avec le reste, sa femme s'est chargé les oreilles et encombrée les doigts.

Nous avons encore un barde écossais et ses deux filles; ils vont chanter en Amérique. Ces gens ont déjà parcouru ainsi la Turquie, l'Egypte, les Indes, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Colonie du Cap, la France, l'Espagne; bref, ce sont des bohémiens de la mer. Les jeunes filles ont un air modeste, qui n'est pas sans mérite, mais le père colporte les théories socialistes, en même temps que ses talents de pitre.

Un grand et gros Anglais, d'un roux superbe, est un officier démissionnaire de l'armée des Indes, où il est resté seize ans. Il a visité à peu près tous les postes, tué pas mal de tigres et rapporté, avec une foule de souvenirs intéressants, une vive satisfaction d'avoir quitté le pays. Il va au Canada pêcher le saumon dans une des nombreuses rivières Sainte-Anne. La pêche dure de quatre à cinq semaines et, pendant ce temps, l'ami, qu'il va rejoindre, prend une moyenne de cent vingt-cinq saumons, à la ligne, tout simplement.

Il serait fastidieux d'énumérer tous nos compagnons de captivité, depuis les misses guindées, jusqu'à l'Américain sans-gêne, qui met les pieds sur les tables et fait de la musique pendant les repas, à la stupéfaction d'un de mes jeunes amis, placé en face de lui. Il faut pourtant que je vous signale mon voisin de table, robuste Anglais de vingt ans et cadet de famille, qui va faire de l'agriculture à 50 milles à l'ouest de Winipeg. Ils sont ainsi plusieurs jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans, grands, solides et sérieux, qui partent seuls, sans espoir de retour et vont à des centaines de lieues lutter corps à corps avec les périls et les

tristesses de la vie, dans cette dure existence de colon. Simples avec cela et trouvant naturel ce qu'ils font. Voilà des hommes! Quelles tristes comparaisons ils me font faire!

A l'arrière du bateau nous sommes au large et peu nombreux; il n'en est pas de même à l'avant. Là sont entassés des émigrants de toutes les nations d'Europe : des Français, rares et assez mal représentés; des Russes, barbus et sales; des Suédois, aux vêtements clairs et bigarrés, à ravir Polichinelle; des Allemands à grosses têtes, couleur filasse; des Irlandais en guenilles, des Anglais quelque peu arrogants, etc. Tout ce monde a l'aspect misérable. Bien des figures, qui cependant respirent l'énergie, ont des sourires mélancoliques et l'on aperçoit parfois des yeux humides, le regard perdu dans le lointain. Qui pourrait lire les secrets de tant de pensées diverses? Mais tout à coup voici un ménétrier improvisé, qui, sur une flûte de deux sous et perché sur un tambour d'escalier, entonne un air du pays. Aussitôt des groupes se forment, les yeux brillent, la joie reparaît sur tous les visages et des rondes s'organisent. Tous ces grands enfants s'amusent pendant une heure ou deux et oublient la vie. Ah! par exemple, le dimanche on ne s'amuse guère; ce jour-là vous verriez tous les protestants les bras pendants ou le nez plongé dans une bible. Les jeux les plus innocents sont interdits, et M. B. a produit un grave scandale en voulant jouer aux échecs avec ses enfants. Passagers et matelots, après le déjeuner, se sont réunis dans le salon, où le capitaine a récité l'office, à défaut d'un pauvre révérend, que la mer a mis dans un piteux état. Moi aussi, du reste, j'ai dû paraître extraordinaire aux Anglais. Ce matin, jour de jeûne, je ne suis pas descendu au premier déjeuner. Émoi des domestiques, qui viennent s'informer de ma santé, puis de mes voisins de table. J'ai essayé de leur faire comprendre mon affaire et je ne crois pas avoir réussi. Quant au maigre du vendredi, il a étonné surtout le Canadien. Je suis, dit-il, le premier Français qu'il ait vu faire maigre et il croyait bonnement que l'abstinence n'était plus pratiquée que par quelques vieilles dévotes rechignées. Sa femme et lui tout aussitôt ont adopté mon menu. M. C. est tombé d'étonnement en stupéfaction, quand je lui ai appris que, parmi les gens de ma connaissance, les quatre cinquièmes au moins observaient les lois de l'Église et que la masse de nos paysans en faisait autant. Du coup la France est remontée dans son estime, et lui-même,

qui, au début de nos relations, s'était déclaré libéral, sans doute pour se bien poser dans mon esprit, il s'est avoué bon catholique.

A propos de cuisine, je me familiarise avec celle des Anglais. Je m'abreuve d'eau glacée et de thé et j'avale leurs fortes épices; tout en maudissant les goûts barbares des gosiers britanniques, je dois rendre justice à la table du bord, qui est servie avec une abondance capable de satisfaire les appétits les plus gargantuesques. Il y a trois repas obligatoires et deux autres facultatifs. Pour beaucoup ils sont la meilleure distraction du voyage.

Quand on n'est pas disciple d'Epicure, on peut se livrer à un exercice assez goûté par nos jeunes Anglais; il consiste à lancer de loin des couronnes sur un piquet vertical, mais c'est plus bête que le jeu de l'oie et j'en use modérément. La grande attraction, c'est la mer avec ses couleurs changeantes, et son humeur inégale. Une chose m'a surpris : nous n'avons pas passé une journée sans voir des oiseaux; des mouettes d'abord : une bande nous suivait depuis l'Irlande et le cinquième jour seulement la plus fidèle nous a quittés; d'autres chassent dans les grandes plaines de la mer et, sans doute, elles y ont leurs nids, ballottés par les vagues, puisque c'est la saison des amours. Les canards abondent aussi. Plusieurs bandes se dirigent vers l'Amérique, cette terre promise de leur race; seulement en général les canards nous viennent de là, plutôt qu'ils n'y vont. J'ai vu mieux : hier, par un beau soleil, je suivais de l'œil une bande de marsouins, bondissant au-dessus des vagues, alignés comme un peloton d'écuyers à un concours hyppique, lorsqu'un officier du bord me montre vivement quelque chose à l'horizon. Je suppose que c'est un iceberg et je braque ma lorgnette. Non; deux jets d'eau, que le vent emporte, m'apprennent que c'est une baleine; mais, tenez! en voilà une autre plus près. Celle-ci n'est pas à plus de quarante pas; elle accompagne un instant le navire, et, la vague la découvrant en entier, me montre le corps du monstre de la queue à la tête; je puis même distinguer les grands fanons de la bouche. Plusieurs fois elle nous fait la politesse de lancer ses fusées sous nos yeux et disparaît. Tous, nous étions émerveillés. En moins d'une demi-heure nous avons compté six de ses énormes et inoffensifs monstres dans un rayon de 150 mètres autour du bateau. Rien de plus émotionnant que la vue de cet animal étonnant et de plus gracieux que ces blancs panaches d'écume, qui jalonnent sa marche et trahissent sa fuite. Des vols de mouettes tournoyaient

dans le sillage des baleines, habituées à se repaître des reliefs de leurs festins.

Une autre distraction de la vie sur mer est la découverte des bateaux que l'on croise, blanches voiles de pêcheurs, larges voiliers du commerce, qui voguent les ailes déployées, ou prosaïques steamers, salissant le ciel de leur fumée noire. La politesse consiste à échanger, sinon sa carte, son nom à l'aide de signaux. Quelques bateaux demandent leur longitude ou d'autres renseignements et bientôt on se perd de vue. La rencontre des bâtiments ou des barques de pêche n'est pas aussi commune qu'on le pourrait croire; on passe des journées entières sans en découvrir et nous n'en avons jamais signalé plus de six en un jour. Plusieurs allaient à Québec et nous priaient d'annoncer leur arrivée. Le *Polynésien* marche en effet relativement vite pour eux; quand la mer est bonne, il file de 13 à 13 1/2 nœuds. Au fond c'est peu, si on compare sa vitesse à celle des navires faisant le service de New-York. Ceux-là font par jour 440 milles et plus, tandis que notre meilleure journée a été de 312. Mais aussi nous ne brûlons que 70 tonnes de charbon par 24 heures, tandis que les Cunards en consommant 300, ce qui représente, au prix modéré de 20 francs la tonne, une dépense de 6000 francs. Il faut soutenir la concurrence au périr. La dépense de charbon n'est pas la seule imposée par ce besoin de vitesse. Si la machine est capable d'absorber cette effrayante ration de charbon, combien pensez-vous qu'il faille de serviteurs, incessamment occupés à nourrir sa gueule béante? Vous ne le croirez peut-être pas et j'ose à peine le dire; on m'assure que leur nombre n'est pas inférieur à 120. Il faut remarquer que la moitié se repose pendant que l'autre travaille et que l'on compte non seulement ceux qui chargent les fourneaux, mais aussi tous ceux qui vont chercher le combustible et le remuent.

Enfin, comme tout est distraction pour des gens désœuvrés, il se forme un groupe de curieux à l'arrière toutes les fois qu'on jette le loch et on le jette toutes les 2 ou 3 heures, car notre *steam* en est encore à ce vieux procédé. Depuis que nous sommes sur les bancs de Terre-Neuve, on jette aussi la sonde plusieurs fois par jour. Il ne faudrait pas croire que les bancs soient des écueils; on y navigue et on y pêche; ce sont des bas fonds de sable sur lesquels le poisson se plaît; les profondeurs que nous avons trouvées varient de 80 à 200 mètres. On plonge aussi fort souvent un thermomètre

dans la mer. On sait ainsi si l'on se trouve dans un courant chaud, dans un courant froid ou dans le voisinage des glaces. Si l'eau n'est pas toujours chaude, l'air l'est rarement; la bise et un vent d'ouest glacé ne nous ont pas laissé de repos pendant la traversée. Quand j'ai quitté le pont, hier soir, il n'y avait plus que 2 degrés centigrades, et nous étions enveloppés d'un brouillard épais. Toute la nuit la voix de la sirène m'a poursuivi comme un cauchemar.

J'ai quitté mon bureau, installé dans ma cabine, pour aller dîner et jouir, en me promenant, du beau spectacle, qui commence à se dérouler devant nous. Nous longeons, à petite distance, les côtes de Gaspé; la mer est devenue calme comme un fleuve paisible; le vent tiède de la terre a remplacé la brise glacée du large, un beau soleil éclaire cette longue ligne de collines, magnifiquement boisées; une étroite frange verte, parsemée de maisons blanches, marque seule les conquêtes de la culture. Mon Canadien dit que le pays est *raide pauvre*, dans le style français d'ici. Il n'est guère habité que sur le rivage et par des pêcheurs, tous d'origine française. Il est possible que le pays soit pauvre, il paraît d'ailleurs à peu près désert et son exposition en plein nord explique pourquoi l'émigration tarde à s'y porter, mais quelle riche nature! En face de mon hublot ouvert, défilent, pendant que j'écris, des coteaux découpés, revêtus, aussi loin que peut s'étendre la vue, de forêts vigoureuses. Quelle différence avec les paysages de la pauvre Irlande!

Là aussi, du reste, le coup d'œil a son charme, mais tout respire la misère et l'épuisement. Les cultures se sont réfugiées de même sur les bords de la mer; seulement, au lieu de chênes chevelus, ce sont des bruyères et des genêts, qui règnent sur les montagnes. Quand nous longeâmes la triste Erin, une légère teinte d'or montrait que le genêt commençait à fleurir. En entrant dans la baie de Londondery, nous avons passé devant une forteresse en ruine, pittoresquement vêtue de lierre. A côté, derrière des murs moins frustes, trois vieux canons, assis sur leurs affûts, avaient l'air plus humilié que menaçant. Puis le steamer s'est arrêté en face du village de Moville, qui se cache derrière un joli bois de chêne, le seul du paysage. Le clocher élève sa tête légère par-dessus la cime des arbres. C'est gracieux et nous n'avons vu que cela de l'Irlande. Londondery est au fond d'un golfe inaccessible aux gros bateaux. J'ai emporté de ces rivages de l'ancien monde nne impression de souffrance et voici que se révèle un pays où la sève déborde, recou-

vert de forêts, que la hache n'a point visitées. Le contraste est frappant. A notre droite nous avons l'île d'Anticosti, d'une étendue égale à celle de plusieurs départements de France, mais le fleuve est si large que nous ne pouvons l'apercevoir.

13 juin, soir.

Nous remontons à toute vapeur le Saint-Laurent avec l'aide de la marée. Avant la nuit, nous arriverons à Lévis, port de Québec, sur la rive gauche du fleuve. Hier soir grand concert, pour moi véritable corvée. Les Anglais ne sont pas musiciens; leurs chants sont dignes de porter un Français en terre et, quant à leurs facéties, ne les comprenant pas, elles m'inquiétaient sans m'amuser. Chose remarquable; les passagers de deuxième et troisième classe avaient été invités et ont pris part à la fête; il était aisé de voir que dans toutes ces individualités, de fortunes si diverses, battaient des cœurs à l'unisson. L'hymne national a été hurlé avec un bel ensemble.

Ce matin nous avons débarqué à Rimouski quelques passagers à destination du nouveau Brunswick. En cet endroit le fleuve a encore plus 60 kilomètres de large. De là à Québec on compte cent dix îles, rochers agrestes et nus couverts de pins; jusqu'au Niagara leur nombre s'élève à plus de deux mille. Nous prenons plaisir à voir folâtrer dans les eaux d'énormes marsouins, blancs comme la neige, d'une espèce inconnue ailleurs. Les gros ont près de 7 mètres de long. Leur capture est lucrative et ils doivent le savoir, car ils se tiennent à une distance respectueuse. Ils me rappellent les troupeaux de Neptune, qu'ont vus les poètes. Que n'ai-je, moi aussi, une plume de poète pour décrire les beautés du Saint-Laurent! Maintenant il est assez resserré pour nous permettre d'admirer ses deux rives, puisqu'il n'a que 20 à 25 kilomètres de l'une à l'autre et que nous suivons le milieu. La rive gauche, abrupte, tourmentée, rocheuse, ne s'ouvre que par des ravins profonds pour donner passage aux rivières; des taches de neige se voient encore sur ses pentes. C'est la nature sauvage, et la civilisation n'a pas encore osé s'y risquer. Quelques bien rares essais marquent seuls de plaques jaunes ou vert tendre le fond sombre des montagnes. De l'autre côté ondulent aussi des collines boisées de pins, mais, à mesure qu'on remonte, les pentes s'adoucissent et s'éloignent du rivage. Toute la plaine est cultivée et la rive offre une succession non interrompue de villages. Entre eux les petites maisons blanches

sont aussi pressées sur le bord du fleuve que le sont les villas des promenades de Cannes. Cela tient à ce que toutes les propriétés sont des bandes de terrain, longues de plusieurs kilomètres, mais extrêmement étroites, tracées perpendiculairement au fleuve. Les habitants ont en outre la coutume de construire leurs maisons sur la même ligne. Si les coteaux ne la masquaient, nous découvririons une deuxième ligne, parallèle à la première.

Entre les rives s'égrène cette merveilleuse série d'îles, dont j'ai parlé; nous passons au travers.

Minuit.

Par une faveur inestimable, le ciel a permis que nous arrivions à Québec, non seulement avant la nuit, mais au moment où les clartés adoucies du soir ont leurs plus beaux reflets. Rien ne peut être comparé à la splendeur de cette arrivée. A mesure qu'on approche, cette majestueuse avenue du Saint-Laurent dépouille ses rives de ce que la culture pratique a d'un peu prosaïque; des bois, aux touffes étagées et coupées de quelques prairies, donnent l'idée d'un parc anglais sans limite. Peu à peu, des deux côtés, les maisons blanches se pressent au point d'étouffer la verdure; sur la droite, la cascade de Montmorency, qui, de loin paraît être une chute énorme, tombe du haut de rochers noirs et forme le second plan; en face de nous, le fleuve semble s'ouvrir en deux larges bras et Québec, avec son port de reine heureuse, apparaît sortant des eaux, la tête appuyée à un gros rocher à pic sur les flots, pendant que ses maisons se répandent capricieusement sur la pente opposée. De grands navires et de nombreuses barques flottent autour; on dirait qu'ils appartiennent eux aussi à la ville. Il faudrait photographier cette vue du pont de notre bateau. Pauvre bateau! nous avions tous hâte de le quitter. Hé bien, on ne traverse pas ensemble l'Océan, sans se lier de quelque amitié; nous l'avons éprouvé en lui disant adieu.

Les vaisseaux n'abordent pas à Québec même. En réalité le fleuve, qui semble se partager pour entourer la ville, n'envoie à droite qu'un long repli caresser le pied de la colline; son vrai cours est à notre gauche. Là se trouve le faubourg de Lévis et le quai de débarquement. De ce côté Québec n'apparaît pas dans sa grâce; son haut rocher lui donne l'aspect d'une forteresse et alors le cœur se serre. Honneur à ceux qui se sont sacrifiés pour essayer de la

garder à la France! Vus d'aussi près, les rivages du fleuve sont déparés par d'énormes constructions en bois, bâties sur pilotis et utilisées par les douanes, chemin de fer, etc.

Mes tribulations ont commencé avec le débarquement. Les Canadiens, dans le transport des bagages, m'ont donné le plus bel échantillon d'un désordre et d'une incurie, dignes du nouveau monde. J'ai pris terre à sept heures et je n'ai pu gagner mon hôtel qu'au milieu de la nuit. Je veux bien dire comme explication, non comme excuse, que nous amenions une marée d'émigrants. Passons. M. C. m'avait recommandé l'hôtel Saint-Louis comme le plus huppé de la ville. C'est au moins le plus cher. Quant au confortable, ma chambre n'a rien d'un luxe oriental; il est vrai que j'ai marché vers l'Occident. Son plus bel ornement est un vieux fauteuil vert, aux ressorts ruinés, qui me laissent assis sur le bois.

L. DE COTTON.

(*A suivre.*)

---

Nous recevons la lettre suivante, que nous nous empressons de publier :

« Paris, le 15 juillet 1887.

« Monsieur le Directeur de la *Revue du Monde Catholique*.

« Le journal la *Vérité*, de Québec, en date du 11 juin, m'apprend que quelques-unes de mes appréciations, dans le voyage de *Niagara-Falls à Philadelphie*, ont froissé la juste susceptibilité des Canadiens.

« Je le regrette d'autant plus que rien n'était plus loin de ma pensée que de jeter un blâme sur un peuple que nous considérons comme un peuple frère, qui partage nos sentiments, de même qu'il parle la même langue que nous et professe la même religion.

« Si le rédacteur de la *Vérité* veut bien relire le passage incriminé, il y verra qu'il s'applique à une fraction très restreinte des Canadiens, *émigrés dans la partie septentrionale des Etats-Unis*.

« Bien que, dans mes longs voyages, ayant parcouru, je puis dire, le monde entier, j'aie toujours parlé avec bienveillance des différents peuples qui m'ont donné l'hospitalité; bien que, ce que semblent ignorer mes contradicteurs, les Canadiens m'aient,

il y a un mois à peine, exprimé leur reconnaissance pour ce que j'avais écrit d'eux ailleurs que dans la *Revue*, j'aurais mauvaise grâce à me formaliser ici. Je m'empresse donc de déclarer que mes jugements sur le caractère et la moralité des Canadiens, qui ont eu pour base non mes observations, mais des on-dit, ne s'appliquent pas aux Canadiens en général. Au contraire, j'admire le peuple canadien; si je n'ai pu ni su dire assez de bien et louer trop les Sulpiciens et les Religieuses de Notre-Dame, qui ont fait le Canada Catholique Français, je me suis plu, dans mes articles, à montrer que le sang qui coule là-bas, dans les veines de nos frères transatlantiques, est le même sang que mon sang, le sang français, ardent et généreux; je suis heureux d'avoir l'occasion de le dire de nouveau, et de me rappeler ainsi au souvenir d'une nation qui a et mérite toutes nos sympathies.

« Agréez, Monsieur le Directeur, etc.

« L'abbé Lucien VIGNERON. »

---

# PAULE DE BRUSSANGE [1]

---

## XIV

Ce fut avec une certaine répugnance qu'Edmond Dalisier prit enfin la route de Pierrelaurès. Il avait promis à son fils de l'y venir rejoindre, c'était d'ailleurs une démarche indispensable : il fallait remercier Léopold de son dévouement, s'entendre avec lui pour l'époque du mariage; mais, en dépit du nouveau lien qui remplacerait bientôt ceux que la mort ou le temps avaient brisés, cette famille lui inspirait des sentiments d'animosité sourde et de gêne. Il se demandait ce que seraient une entrevue et un séjour qui, somme toute, devaient déplaire à Léopold autant qu'à lui-même. L'accueil de son beau-frère le déconcerta : Brussange, accompagné de Gérard, était allé l'attendre à la gare; ses souhaits de bienvenue furent empreints d'une simplicité cordiale. Évidemment on le voulait mettre à l'aise. M^me^ de Brussange elle-même se montra presque affectueuse.

— C'était bien la peine, songeait Edmond, de faire de moi un ogre! Que diable! je ne mange personne. Elle s'en aperçoit, je suppose...

Mais Paule surtout rompit la glace. Cette jeune fille dont jusqu'alors il se souciait médiocrement, prit tout à coup sur lui un empire extraordinaire. Il était ébloui, éblouissement des yeux fascinés par tant de beauté, par cette grâce où le visage resplendissait comme dans une auréole, éblouissement du cœur remué par un sourire et une voix qui lui rappelaient une autre voix et un autre sourire. Certes, sa vanité paternelle pouvait se déclarer satisfaite, il serait fier de voir au bras de son fils cette compagne su-

(1) Voir la *Revue* du 1^er^ juin 1887.

perbe ; mais cela n'était rien en comparaison des douceurs intimes et personnelles qu'elle réveillait en lui.

— Venez ici, disait-il.

— Me voici, mon oncle.

— Parlez-moi. J'aime à vous entendre parler.

Paule se faisait l'esclave de ce vieillard dont Gérard était le fils. Edmond se persuada qu'il avait découvert un trésor.

— Puisque je t'affirme que c'en est un, déclarait-il à Gérard.

— Je ne vous contredis pas, mon père.

— Il ne manquerait plus que cela.

— Seulement, convenez-en, je suis bien pour une part dans votre trouvaille.

— Oui, oui, j'en conviens... Sens-tu au moins tout ce qu'elle vaut?

— Si je le sens?

— Alors pourquoi es-tu triste?

— Parce que je souffre.

— Pourquoi souffres-tu?

— Je ne sais pas.

Non, il ne savait pas. Depuis la mort de Jacqueline, quelque chose s'était effondré dans son être, quelque chose dont les ruines lui retombaient sur le cœur, sans qu'il pût comprendre ce que c'était.

— J'y suis, reprit Edmond. Tu trouves que nous nous amusons trop aux bagatelles de la porte. A ton sens, j'aurais déjà dû faire la demande officielle. Mais c'est qu'aussi j'arrive à peine... Diable, tu ne donnes pas aux gens le temps de respirer, toi... Sois tranquille, je vais m'occuper de vous.

Il tourna lestement les talons et se mit à la recherche de M. de Brussange. En chemin, il rencontra Paule, la salua du geste :

— Oui, oui, je vais m'occuper de vous, soyez tranquille. Où est ton père?

Paule avait posé sur son bras une petite main tremblante.

— Que lui voulez-vous?

— Curieuse!

— Je vous en prie...

— Je veux... je veux lui prendre sa fille pour en faire la mienne. Là, es-tu contente?

Elle devint un peu pâle, une sorte d'angoisse altéra sa figure et, d'une voix troublée, elle répondit :

— Déjà!

— Comment, déjà? Mais il y a une éternité que ce devrait être fait. Demande plutôt à Gérard. Je viens de lui promettre... Il est d'une impatience!...

— Gérard n'est pas raisonnable.

— En revanche, tu l'es furieusement.

— Nous sommes tout à la joie de votre arrivée. Nous désirions cette visite depuis si longtemps! Ne songeons d'abord qu'à vous, nous songerons au reste après.

— Mais l'un n'empêche pas l'autre.

— Si, si, mon oncle.

— Du tout.

— Je vous assure, Accordez-moi une semaine. Vous pouvez bien m'accorder une semaine. Huit jours de tranquillité, de paix, de calme. Ils passeront vite, allez! Oh! oui, trop vite.

Et, câline dans sa prière, animée, les lèvres pleines de sourires, elle avait pourtant les yeux pleins de larmes. M. Dalisier observa ce contraste d'une douleur qui se cachait sous le masque d'une gaieté. Des soupçons lui vinrent : peut-être mariait-on Paule contre son gré?

— C'est sérieusement que tu me fais cette demande?

— Très sérieusement.

— Et dans huit jours...

— Vous serez libre d'agir à votre guise.

Il se tut. Qu'allait-elle donc faire pendant ce court laps de temps et sur quelle plaie mystérieuse avait-il mis le doigt? Gérard se croyait aimé, ne l'était-il pas?

— Que lui dirai-je, à lui? reprit Edmond, suivant tout haut l'impulsion de sa pensée secrète.

— Ne vous inquiétez pas, je me charge de tout.

— Qu'il soit donc fait comme tu le désires, prononça M. Dalisier.

Paule employa ce répit d'une semaine à cuirasser de son mieux l'être qu'elle était sur le point de frapper, et Gérard, se grisant de ses paroles, en extase devant elle, ne voyait pas la transformation d'un amour qui abandonnait l'idéal terrestre pour embrasser l'idéal divin. Elle l'attirait, voulant qu'il montât dans son sillage aux régions sereines où se puise la force de braver toutes les douleurs, de survivre à toutes les blessures, de s'endormir, résigné, dans l'agonie de toute espérance fragile. Et lui la suivait, harcelé d'inexprimables terreurs : une sensation de vertige le gagnait sur ces cimes trop élevées pour l'argile humaine. S'il rêvait de lointaine

immortalité, il rêvait surtout de félicités palpables; il n'avait point, comme Paule, les yeux uniquement fixés au ciel, il portait en lui le poids du limon que Paule ne connaissait pas. Mais il l'en vénérait plus.

La vie intérieure encadrait leurs sérénités faites d'une double angoisse : Hélène égrenait les perles de son rire aux oreilles de James, toujours impassible jusque dans l'ivresse; François se penchait sur sa mère, lui parlant de Marc et la consolant; et l'amazone d'Edith entre Robert venu pour les fiançailles et Albéric réclamant Kate à outrance, les aphorismes d'Arabelle, les longues disputes — maintenant amicales — d'Edmond et de Léopold redonnaient à Pierrelaurès sa vieille physionomie bruyante.

M. Dalisier ne put se le dissimuler : des huit jours demandés par Paule pas une minute n'avait été dérobée à Gérard, ce qui n'empêchait point Gérard d'être aussi soucieux que le matin où il avait successivement promis de parler et de ne pas parler à M. de Brussange. Les délais étaient écoulés, il dit à son fils :

— M'expliqueras-tu pourquoi tu es de plus en plus sombre? Cela n'est pas naturel. Tu dois couver quelque gros chagrin. Allons, conte-le-moi.

— J'ai peur.

— Serais-tu jaloux?

— Avec Paule!

— Alors?...

— Mon bonheur est trop haut. Je crains la foudre.

— Eh bien! mon petit, il faut le mettre à l'abri, ton bonheur. Cela me regarde.

A force de réfléchir, sans d'ailleurs communiquer à personne le sujet de ses réflexions, Edmond était arrivé à ce résultat que, si vraiment Paule répugnait au mariage, le plus simple était de violenter ses répugnances. L'avenir de Gérard se trouvait en jeu : pas d'hésitation possible. Son fils, après tout, saurait se faire aimer quand même et donnerait à Paule, en dépit de Paule, la clef du paradis conjugal. Elle serait, parbleu! bien à plaindre avec lui! Un homme charmant, exceptionnel!...

— Où est Léopold? dit-il.

— Avec mes cousines et François, sur la terrasse.

— Viens. Et courage! Je suis là.

Quand ils arrivèrent auprès des promeneurs :

— Tu vas voir ce que j'en fais, de ta foudre.

Il passa devant Paule en lui jetant ces mots :

— J'ai tenu ma promesse, je suis dégagé maintenant. Et, s'adressant à son beau-frère : — Léopold, c'est à vous que j'en ai. Je vous dérange, tant pis. Mais, ce me semble, l'heure est venue de régler une affaire qui nous intéresse tous.

— Réglons, mon ami, dès que vous voudrez.

— Séance tenante.

— Oh! oh! comme vous êtes pressé! Montons alors chez Louise, car, je le présume, son avis est nécessaire? interrogea doucement M. de Brussange.

— J'ajouterai même que, dans le cas actuel, il est indispensable, répliqua M. Dalisier.

Les beaux-frères disparurent, escortés de deux sourires satisfaits, l'un venu d'Hélène à l'adresse de Paule, l'autre de François à l'adresse de Gérard.

Mais Paule était blanche comme un lys.

Un instant, elle consulta l'azur dont la nappe profonde et toute ensoleillée s'étendait au-dessus de leurs têtes, puis, regardant Gérard :

— Venez! dit-elle.

Ils étaient seuls, en face l'un de l'autre, dans ce salon si souvent témoin de leurs aveux.

— Comme vous voilà défaite et pâle! fit Gérard. Est-ce que la démarche de mon père vous déplaît?

— Je m'y attendais.

— Regrettez-vous quelque chose?

— Oui, de m'être tue aussi longtemps... Pardonnez-moi le mal que je vais vous faire, mais il faut que je vous le fasse.

Elle s'arrêta, suffoquée par l'émotion, et lui restait debout, immobile, vraie statue de l'angoisse. Elle reprit avec effort :

— Je ne puis tenir ma parole, je vous demande de me la rendre.

— Mon Dieu! mon Dieu! balbutia Gérard.

Des ténèbres descendaient sur son esprit, un froid mortel le glaçait. Il passa la main sur son front, sans doute il était le jouet d'un horrible cauchemar?... Mais non, elle était là, devant lui, blanche et toujours belle, les paupières baissées, afin de ne pas voir son ouvrage, résolue pourtant.

— Je vous aurais donné, dit Gérard, ma vie jusqu'à son dernier

souffle, mon sang jusqu'à la dernière goutte. J'étais votre chose, vous la brisez ; Paule, je n'ai pas un reproche ; mais, par pitié, laissez-moi le croire, c'est une épreuve, n'est-ce pas? Vous ne m'ôtez pas toute espérance?

— Dieu m'appelle. J'entre en religion.

— Et de quel droit? rugit-il, emporté par un accès de démence. Vous m'appartenez. Est-ce que Dieu voudrait d'une parjure? Oui, parjure, si, fiancée à moi, vous vous fiancez à un autre. Vous seriez ma femme depuis longtemps, sans l'absence de mon père. Vous m'auriez épousé quand vous avez connu mon amour. Dès cette heure-là, moi, je vous ai tenue pour mienne. Et vous l'étiez, et vous l'êtes toujours. Vous reprendre, c'est me voler mon bien. Dieu vous appelle? Eh! qu'il vous appelle! Cela ne me regarde pas.

— Gérard!...

— Jamais, jamais! Vous donner de mon plein gré? Jamais! Ah! c'est que vous oubliez : converti, soit, mais à la condition qu'on ne me mette pas brutalement en face d'une monstruosité. Je n'ai pas entendu, lorsque vous m'appreniez la prière, qu'elle se tournerait contre moi sans que je me retournasse contre elle. Votre abandon me rejette dans l'impiété. S'il est vrai qu'il existe des damnés, en me repoussant, vous en faites un de moi.

— Et en ne consentant pas à me délier, répliqua Paule, vous empoisonnez ma vie. Choisissez.

— Ah! mon choix est fait, soyez libre!

Et, dans un geste violent de menace vers le ciel, il ajouta :

— Que tout ce que vous m'avez enseigné soit maudit!

Elle se précipita, posa la main sur ses lèvres :

— Taisez-vous, taisez-vous! Ne blasphémez pas!

— Eh! que vous importe, dit-il rudement, puisqu'entre nous tout est fini. Impie ou croyant, je ne vous suis rien. Laissez-moi.

Il la repoussa et, d'une voix étranglée :

— Vous ne m'avez jamais aimé.

— Jamais aimé! répéta Paule avec explosion. Jamais aimé! L'aveugle et l'ingrat! Mais depuis que je vous connais, je n'ai qu'une pensée, un souci, un orgueil : vous. Votre âme m'était plus chère que la mienne. J'aspirais pour elle à toutes les noblesses, je la voulais dégagée de ses erreurs, si belle que Dieu pût se contempler et se complaire en elle. Je m'étais faite sa mère et son esclave, rêvant de m'y reposer, de m'y ensevelir. Et c'étaient pour moi

d'ineffables délices de la voir rayonner peu à peu. Je m'enivrais de ce rayonnement. Ah! les douceurs, les extases de votre amour, Gérard, quel holocauste impitoyable m'en a demandé le Seigneur! Que de fois j'ai pleuré, oubliant ma famille, ma liberté que j'allais sacrifier, ne pensant qu'à vous, car seul vous me rattachiez à la terre, de vous seul je ne pouvais m'arracher. Et je devenais lâche, si lâche, que par moments je voulais étouffer cette voix qui m'appelait, courir à vous, me réfugier dans vos bras, y oublier tout. Quand Dieu me courbait sous sa grâce, j'agonisais, comme maintenant.

Elle tomba dans un fauteuil, couvrit son visage de ses mains et se mit à sangloter.

Gérard s'agenouilla devant elle :

— Paule, Paule, pourquoi me désespérer, puisque vous m'aimez encore? Pardonnez-moi mes emportements, mes blasphèmes, ce moment de folie. Peut-on vous perdre sans devenir fou? Ne vous reprenez pas, ma bien-aimée. Vous êtes libre. Je souffrirai tout ce qu'il vous plaira de me faire souffrir, mais je vous en conjure, écoutez-moi : un amour saint et pur tel que le nôtre, Dieu doit pourtant bien le bénir. Nous avons tous une mission ici-bas : la vôtre est de me diriger dans les rudes sentiers du christianisme. Votre place est à mon côté, ma femme et mon ange gardien. Votre place est à la tête des enfants que vous me donnerez, cohorte de petites âmes issues de nos âmes, que vous aurez à conduire vers le ciel. Vous serez ce qu'est votre mère, une de ces créatures dont le monde a besoin pour exemple, et dont la vie est la leçon des autres.

— Oui, dit Paule en séchant ses larmes, c'était un beau rêve, le plus beau qu'on pût faire ici-bas : une tendresse comme la nôtre, des enfants, puis, au seuil de la tombe, une fois la route terminée ensemble, la certitude de joies immortelles. Il n'est pas dans ma destinée de le réaliser, et, je le crains à présent, Gérard, il n'est pas dans la vôtre de le recommencer. Je vous souhaite ardemment un foyer, je vous le souhaite sans jalousie, allez, sans regret, du plus profond de moi-même; mais je vous connais trop pour espérer d'être exaucée. Vous refermerez votre cœur sur votre unique amour et vivrez de votre blessure, cruellement. Ce sera là mon cilice. J'aurais tant voulu vous épargner toute peine!... Mais nos douleurs ne seront pas stériles : vous avez votre père à racheter, la science à mettre au service de la foi; moi, j'ai la rançon des miens à payer, tout mon bonheur à donner à ceux qui n'en ont pas.

— Les pauvres, les misérables? fit Gérard, se souvenant des mêmes paroles proférées au chevet de Jacqueline.

— Oui, répondit Paule.

— Mais vous pourrez les servir en restant dans le monde. Je vous laisserai maîtresse absolue de vos actes. Vous y consacrerez votre fortune et votre temps. Les misérables? Eh! n'en suis-je pas un, moi? Le plus à plaindre peut-être, car, vous partie, rien ne me reste. Paule, j'ai failli mourir une fois à cause de vous; savez-vous si je ne vais pas mourir!

— Vous vivrez, Gérard. L'homme faible et désarmé que vous étiez alors a disparu. Vous êtes aujourd'hui comme moi, capable de tous les sacrifices.

— Non, non, murmura-t-il dans un dernier accès de révolte.

— Alors à quoi serviraient toutes les larmes que j'ai versées, mes déchirements du jour et de la nuit! En vérité, vous ne paraissez pas soupçonner mes tortures. Toujours j'entendais l'appel de Dieu : « Prends ta croix, Paule, renonce à tout, suis-moi; ne t'arrête pas dans les larmes; je t'ai mis au cœur d'immenses pitiés, il faut que tu les verses sur tes frères; il faut que tu m'accompagnes dans la voie douloureuse, que tu boives mon calice jusqu'à la lie, que tu meures de ma mort. » Et je le suppliais : « Seigneur, j'ai un fiancé. Seigneur, il me vient de vous, c'est en vous que je l'aime. Ayez compassion : laissez-le-moi! » Et toujours j'entendais : « Prends ta croix, suis-moi. Je t'ai donné ma vie dans les opprobres, pour te sauver; tu peux bien me donner ton amour pour me servir! » Et je le lui ai donné, Gérard. J'ai renoncé à vous, j'ai pris ma croix. Je vais tout quitter. Nous nous retrouverons là-haut.

Il contemplait ce visage illuminé par l'ardeur du sacrifice, ces yeux, noyés de pleurs, qui n'avaient plus rien d'humain, toute cette beauté qu'il adorait, qu'il avait crue son bien et qu'il ne reverrait jamais. Elle retournait à Dieu, la radieuse créature, après l'avoir arraché à la matière. Elle ne l'avait donc effleuré de l'aile que pour lui montrer les cieux, elle ne lui avait donc embrasé le cœur que pour le couronner d'épines? Il n'osait plus entrer en lutte. Il sentait bien qu'aucune chaîne terrestre n'arrêterait l'essor de cette charité sublime. Le désespoir laboura ses entrailles. Perdues, les chastes félicités si longtemps promises, si longuement attendues; perdu, l'orgueil de cette conquête dont sa vie devait resplendir; perdu, cet être en qui palpitait toute son âme et qui la lui emportait

à Dieu, dans le suaire de son immolation! Il se jeta comme en délire sur la chaise longue où elle le soignait jadis, brisé, se lamentant, mordant les coussins pour étouffer ses cris. Et Paule, debout, les joues humides, la main crispée contre sa poitrine pour l'empêcher d'éclater, regardait.

La porte s'ouvrit, Mme de Brussange, suivie de Léopold, s'avançait au bras d'Edmond. Tous trois demeurèrent pétrifiés.

— Mon père, dit Paule, j'entre aux Petites-Sœurs des Pauvres. Je partirai demain.

— Toi! cria Mme de Brussange.

Gérard se souleva. Des alliés lui venaient. Il courut à sa tante. C'était là le suprême appui.

— Vous ne le tolérerez pas, dit Edmond à son beau-frère.

Une émotion poignante suffoquait Léopold. Au bout d'un moment, il répondit :

— Elle était à Dieu, avant d'être à moi.

— Ah! mon pauvre Gérard, sanglota Mme de Brussange en prenant le jeune homme dans ses bras, nous sommes condamnés.

— Gérard, fit doucement Paule, je vous laisse une mère. Consolez-la.

## XV

Quelques mois plus tard, dans la ville de P***, la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres offrait un aspect inaccoutumé; son indigente mais gracieuse décoration, où l'ingéniosité des filles merveilleuses qui font tout de rien s'était donné libre carrière, annonçait une cérémonie imposante. L'autel, seul luxe de ces infiniment pauvres, brillait sous les lumières. A travers l'abside encore déserte, les hautes tiges des fleurs dressaient un massif de verdure. En deçà de la table sainte, le long des murs, comme un cordon d'honneur, s'échelonnaient des vieillards, les hommes du côté de l'évangile, les femmes du côté de l'épître, et dans un large espace au sommet de la nef des prie-Dieu attendaient. Par la porte ouverte de la sacristie, on apercevait le va-et-vient des petits clercs se vêtissant, les ornements sacerdotaux, un clergé nombreux. Tout à coup, un frémissement courut sur le monde des vieillards; ils chuchotaient entre eux : « La mariée! la mariée! »

Tandis qu'Hélène s'approchait de l'autel, conduite par M. de Brussange, dans le chœur, en face de la sacristie, un second cortège apparut, en tête duquel marchait Paule, vêtue aussi du costume nuptial. Mais Hélène, appuyée au bras de son père, était suivie de James, de ses parents, de ses amis; Paule s'avançait seule, n'ayant derrière elle que des servantes de mendiants drapées de noir. L'une se plaça devant la table de communion, l'autre resta dans l'abside. Alors débouchèrent les enfants de chœur aux tuniques rouges couvertes de mousseline blanche, portant les cierges, les encensoirs, les missels, et les prêtres en rochet, puis, fermant la marche, l'évêque.

Au fond, se pressait la foule curieuse. Tout le chef-lieu connaissait les Brussange, quoique Pierrelaurès soit situé à la lisière du département. On ne voulait pas manquer le spectacle des deux sœurs fixant le même jour dans la même enceinte leurs destinées si dissemblables. Les commentaires à voix basse allaient bon train :

— Tiens! monseigneur officie?

— A cause de James Pernill. Un pair d'Angleterre, vous plaisantez!

— Du tout. C'est à cause de la novice.

— Elle a fait, paraît-il, des conversions.

— Éclatantes; celle, entre autres, d'un savant célèbre.

— Qui s'appelle?

— Je ne sais pas. Quelqu'un m'a conté la chose tout à l'heure et m'a même montré la... victime. Tenez, là, droit devant vous.

Et le geste désignait un homme jeune, aux tempes blanchies, aux traits pâles, impassible comme le marbre, dont les yeux noirs avaient la mélancolie profonde et navrante des inconsolés.

— Expliquez-moi, demandait un voisin à sa voisine, l'ordre et la marche... Je m'y embrouille.

— C'est bien simple : d'abord le mariage d'Hélène de Brussange et, aussitôt après, la prise d'habit de sa sœur Paule.

— Singulière idée de mêler ainsi les deux cérémonies.

— Moi, je trouve cela fort touchant.

— Ce doit être un supplice pour une famille.

— Pour une famille ordinaire. Mais les Brussange sont des êtres à part, si pieux!

— Tant qu'il vous plaira. Cependant de voir cette créature qu'on va rayer de ce monde, en face de l'autre, cela me remue, moi qui ne leur suis rien.

— Examinez la mère. On devine au mouvement des épaules qu'elle sanglote.

— Alors, vous voyez bien, c'est un supplice.

Oui, c'en était un, et cruel, pour la pauvre femme ployée sur ses genoux. Léopold, absorbé par le tabernacle, ne laissait rien percer sur son calme visage de ses méditations en face de l'autel; la physionomie défaite de M^me^ de Brussange marquait une indicible détresse. On brisait la chaîne bénie qui rattachait les filles à la mère. L'une s'en allait avec l'époux, l'autre s'en allait avec Dieu, toutes deux fuyaient comme leurs frères avaient fui; rien ne restait de la couvée, le nid était vide, la mort pouvait venir.

Debout entre elle et François, Gérard contemplait dans l'abside Paule sous la neige de ses voiles. Elle était idéalement belle. Et c'était donc bien là celle qu'on lui arrachait à jamais! De tout ce qu'il avait rêvé, de tout ce qu'il avait aimé, Dieu se faisait une proie, laissant au déshérité la souffrance sans même permettre qu'il s'y dérobât dans la tombe. Elle pleurait, la mère, près de lui; qu'elle était heureuse d'avoir encore des larmes! Lui, n'en pouvait plus verser, il enfermait en son sein une incurable et muette torture. Et pourtant il était, sinon résigné, du moins soumis; il acceptait vaillamment une vie sans issue, composée des devoirs austères que Paule lui enseignait jadis. Il lui obéissait encore, il lui obéirait toujours, désormais sa seule volupté serait de se déchirer le cœur aux ronces semées par elle. Oh! la suprême vision de l'aimée! Les derniers regards jetés sur l'ange! Il vivait en ce moment la minute de grâce du condamné à mort. Elle allait prendre son vol vers les sphères inaccessibles, monter sans retourner la tête vers celui qui l'appelait. Hélas! hélas! n'était-ce pas lui qui l'appelait?... Et dans l'hallucination de la douleur, il la voyait, sa fiancée, prête à lui tendre les bras, il voyait ces lèvres prêtes à murmurer encore le cantique des chastes tendresses. Hélène et James courbaient leurs fronts sous le poêle sacré, il courbait le sien et prononçait le même serment qu'eux, le regard éperdument fixé sur la forme blanche et gracieuse agenouillée dans l'abside. Toujours, toujours, il serait le fidèle, l'aimant, l'extasié; sa vie entière serait un remerciement de de toutes les heures; pas une pensée, pas un battement de cœur où Paule dût rester étrangère!...

Soudain, parmi le silence, dans le tremblement des cierges, à travers la fumée montant des encensoirs, il la vit se lever. Elle

s'avança jusqu'au pied de l'autel, sa voix harmonieuse et ferme retentit : Paule réclamait sa consécration à l'époux céleste, elle se faisait la servante des pauvres et des souffrants, elle mendiait l'ignominie du divin Maître pour s'en parer comme d'un manteau royal. En signe d'esclavage, les ciseaux mordirent la chevelure superbe.

Gérard sortit de son rêve, la réalité brutale venait de le ressaisir.

Des religieuses dépouillaient Paule. A la robe de fête succéda la robe noire. On conduisit la jeune fille au milieu du chœur. Elle s'étendit sur les dalles et l'on couvrit son corps du drap funèbre.

Un cri déchira l'air.

M. de Brussange étreignit la main de Gérard et, la bouche tremblante :

— Du courage, mon fils! dit-il.

Ah! du courage! quand avec sa fiancée mourant au monde sa jeunesse, toute sa jeunesse, mourait au bonheur!

Rien sous le drap n'avait frémi. Dans le bercement de l'hymne des trépassées, le corps de Paule dessinait sa forme immobile. Peut-être les anges qui la gardaient, arrêtant le cri du désespéré, l'avaient-ils détourné de Paule pour l'emporter en offrande vers le Maître qu'elle venait de se donner.

Et dans ce deuil un chant de triomphe éclata.

La nouvelle religieuse se levait, rayonnant de ses holocaustes, victorieuse d'elle-même, entonnant le *Magnificat* des béatitudes éternelles. « Le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses et son nom est saint. »

Une larme tomba enfin des paupières arides de Gérard ; maintenant, comme autrefois, Paule le secourait dans sa misère...

— Et son nom est saint! répéta-t-il.

Elle embrassa l'une après l'autre les religieuses qui l'entouraient, descendit porter le baiser de paix aux vieilles femmes pauvres devenues ses enfants, puis s'avança vers les siens...

Oh! cette dernière étreinte, qui l'a connue et n'en a pas été bouleversé?

M^me^ de Brussange défaillait. Robert et François, Marc, le bras en écharpe, un ruban à la boutonnière, se mordaient les lèvres pour y clouer le sanglot. Albéric causait bas avec Édith et Kate. Arabelle même, la majestueuse et froide Arabelle, se sentait elle ne savait quoi dans la gorge.

— Je suis la femme des attendrissements faciles! chuchotait-elle

à lord Melwin, pendant qu'Edmond Dalisier, les poings crispés, les sourcils en accent circonflexe, tempêtait intérieurement contre un Dieu auquel il était bien obligé de croire à la fin, puisque ce Dieu leur volait Paule.

M. de Brussange prit sa fille dans ses bras :

— Paule! Paule!

— Je suis si heureuse, mon père! dit-elle.

James inclina le front devant la douce créature, tandis qu'Hélène lui demandait :

— Veux-tu nous bénir, dis, toi aussi?

Quand elle arriva devant Gérard, son front conserva la même limpidité sereine. Leurs yeux se mêlèrent. Ni l'un ni l'autre n'ouvrit la bouche; ils s'étaient compris sans se rien dire : ils se donnaient rendez-vous là-haut.

Paule remonta dans le chœur et y demeura debout. Un à un, lentement, les vieillards défilèrent devant elle en la saluant. Et là-bas, Hélène se retirait avec son cortège. La religieuse le regarda s'eloigner. La vision des bonheurs un jour convoités, des amours humaines, des chérubins pendus au cou, de tout ce qu'elle sacrifiait passa comme un éclair devant sa pensée. Elle se tourna vers le tabernacle, jetant au sein de Dieu ce qui pouvait subsister en elle d'affections naturelles, et, délivrée de tout lien terrestre, elle contempla ces misérables, vieux et repoussants, qui défilaient toujours, ces membres du Christ souffrant auxquels se dévouait sa vie, et, pleine d'une ardente ivresse :

— Amour de mon Dieu, dit-elle, vous êtes le plus grand des amours!

Édouard Delpit.

---

# LE BOUQUET D'ANGIOLINA

C'était à Gênes, à l'hôpital de *Pamatone* que languissait la chère petite Angiolina. Sa mère, qui était veuve et très pauvre, avait été contrainte de la transporter dans ce pieux asile pour ne pas la voir manquer de tout au logis. C'est dur, pour une pauvre mère, de devoir exiler de sa maison son enfant malade !

Mais Angiolina n'était pas malheureuse au *Pamatone*, à l'ombre de la chapelle vénérée qui renferme le corps entier de la grande sainte Catherine; Angiolina n'était pas malheureuse aux mains des bonnes Sœurs qui lui donnaient des soins si tendres et de si saintes prières, Angiolina n'était pas malheureuse, oh! non, car le jeune médecin Gio-Batta (1), qui avait accepté la mission de la disputer à la mort, était bon pour elle et dévoué mieux qu'un frère.

Angiolina était au contraire toute à la joie, un jour où Gio-Batta lui avait dit :

— Si vous voulez bien de moi, Angiolina, nous nous marierons quand vous sortirez d'ici.

— Mais je ne suis qu'une pauvre fille, Gio-Batta, et je ne puis prétendre à vous.

Je suis aussi un enfant du peuple, Angiolina, un orphelin élevé par la charité d'une noble dame de Florence, ma marraine; mais quand je serai le premier patricien de la ville, je vous demanderais encore de devenir ma femme, car je vénérerais toujours à votre front cette couronne de l'innocence et de la candeur, plus auguste que celle de la noblesse, plus royale que celle de la beauté.

Et Gio-Batta et Angiolina avaient échangé devant Dieu une promesse de mariage.

Cependant la pauvre petite qui était si joyeuse après le départ de

(1) Diminutif génois de Jean-Baptiste, nom très commun dans cette ville.

son fiancé devient triste tout à coup. Elle se sentait si faible et si oppressée : « Hélas! pensa-t-elle, le bonheur vient, mais la mort sera plus prompte encore. C'est bien amer de mourir quand on est jeune et qu'on est tant aimée. »

« — Oh! sainte Mère de Dieu! s'écria-t-elle en joignant les mains vers l'image de la Madone qui décorait son chevet, obtenez-moi cette grâce de sortir un jour d'ici, guérie, et je vous promets de vous donner, ce jour-là, ce que j'aurai de plus cher.

La bonne Vierge entendit cette prière, et dans la lutte acharnée que Gio-Batta livrait au mal cruel qui avait attaqué cette jeune existence, le mal fut vaincu.

Un matin de printemps, la petite Angiolina, soutenue par sa mère que le bonheur transfigurait, put se lever et quitter l'hôpital. Pour cette fête de sa guérison, Gio-Batta lui avait apporté un beau bouquet blanc dont il avait détaché, pour en orner sa boutonnière, un seul gardénia, comme c'est à Gênes la coutume des fiancés.

## II

Elle s'en allait, radieuse et charmante au bras de sa mère, dans sa pâleur de convalescente, son bouquet blanc à la main, ne se lassant pas de respirer l'air printanier, de sourire au ciel bleu et au rêve azuré de son cœur.

A l'angle de la *via Giulia*, elle aperçut le *tabernacolo* (1) avec la statue de la Madone, entourée de fleurs et de lampes allumées. Et comme elle s'était agenouillée avec sa mère pour une fervente action de grâce, elle se rappela la promesse qu'elle avait faite à la Sainte Vierge, ce jour où elle était à la fois si joyeuse et si triste.

Qu'avait-elle donc ici-bas qui lui fût cher? Elle ne possédait, la pauvrette, ni bijoux, ni parures, et ses beaux cheveux noirs, la veille même, étaient tombés sous le ciseau. Elle regarda son bouquet, et dans le même instant, interrogeant son cœur, elle trouva qu'elle n'avait aucun objet qui lui fût cher en ce monde, autant que ce bouquet offert par son fiancé.

Mais, le croirait-on? sur le point d'exécuter sa promesse, la voilà qui hésite. Ce bouquet, il lui est si précieux! c'est le dernier souvenir de Gio-Batta, car il va partir lui-même, rappelé tout à coup

(1) Les tabernacoli sont de petites chapelles dédiées à la Sainte Vierge ou aux Saints et placées dans les rues en Italie.

par sa bienfaitrice. Ce bouquet est un signe d'adieu, un gage de retour.

Cependant Angiolina a promis. — Oh ! enfant, qu'allez-vous faire? Pauvre âme qni vous attachez à une fleur, et vous confiez dans un amour humain !

Votre jeunesse et votre illusion ne sont pas une excuse !

Angiolina partage son bouquet, elle en garde une partie dans sa main et n'en dépose que la moitié aux pieds de la Madone.

## III

Or, la noble bienfaitrice de Gio-Batta l'avait rappelé auprès d'elle parce qu'elle allait mourir.

Elle n'eut que le temps de l'adopter et de le bénir, et de lui léguer sa grande fortune.

Mais souvent la richesse porte malheur. Elle fut funeste à Gio-Batta. Enivré par sa récente opulence, il oublia ses habitudes de vie chrétienne et de travail, il oublia aussi l'engagement sacré pris avec Angiolina et que Dieu avait entendu. Entraîné par de mauvais compagnons mensongèrement appelés des amis, il dissipa dans une vie déréglée l'or de sa seconde mère et les trésors intimes de son âme et de son cœur. Le gardénia blanc dormait entre les feuillets usés d'une *Imitation* que Gio-Batta n'ouvrait plus. Le parfum de cette tendresse d'autrefois était si pur qu'il ne profanait point les pages austères du saint livre ; mais Gio-Batta avait trahi en même temps son Dieu et sa fiancée.

Elle, pourtant, l'attendait, confiante ; elle comptait les jours et trouvait son absence longue ; mais la pensée de douter de lui n'effleurait même pas son esprit.

L'espérance et le bonheur lui avait promptement rendu des forces, et comme elle était habile dans l'art de la broderie si estimé à Gènes, grâce à son travail alerte et joyeux, l'aisance peu à peu rentrait dans la maison de sa mère.

Mais voilà qu'après avoir attendu des semaines, Angiolina attendit des mois... Gio-Batta ne revenait pas, il ne donnait point de ses nouvelles. Elle se prit à penser que son fiancé était mort, ne pouvant croire qu'il se fût parjuré. Un jour, comme elle traversait cette place *Pamatone* qui lui rappelait tant de souvenirs, un *carozza*,

occupé par quatre ou cinq jeunes gens, qui fuyait à un galop insensé, faillit la renverser au passage.

Un regard avait suffi à Angiolina pour reconnaître Gio-Batta au milieu de ces jeunes fous. Il était à Gênes et il n'avait pas cherché à la revoir !...

Tout s'écroulait autour d'elle et tout se brisait au dedans. Elle se retint au mur et ne tomba pas, elle étouffa le cri de désespoir prêt à jaillir de ses lèvres. Comme elle reprenait, chancelante, le chemin de sa maison, elle arriva devant le *tabernacolo* où le bouquet déposé l'an passé reposait encore, humble ex-voto, aux pieds de la Mère de Dieu. « Moi aussi, murmura-t-elle, j'ai été déloyale et j'ai manqué à ma promesse quand je n'ai donné à la Madone que la moitié de mon bouquet. » Et ni de la bouche ni du cœur, elle ne maudit Gio-Batta.

Seulement sa mère dona Marianna craignit une seconde fois de la voir mourir. Mais Angiolina était chrétienne, et les filles chrétiennes ne meurent pas d'une affection humaine trompée.

## IV

Pour lui, le châtiment vint, complet et rapide. Cette fortune, jetée à tous les vents de dissipation et de folie, s'écroula comme un rêve. Les faux amis s'en allèrent avec l'opulence. Il resta seul, trahi, dégoûté de tout et honteux de lui-même.

Et comme durant une nuit d'insommie cruelle, il était poursuivi par l'infernale tentation de mettre fin à une vie sans honneur et sans but, sa main criminelle qui cherchait une arme, rencontra le livre de *l'Imitation* et le rejeta brusquement. Les feuillets du livre s'ouvrirent et le gardénia blanc tomba à ses pieds. Tous les doux et pieux souvenirs de son passé lui revinrent au cœur en un instant : la tentation infâme était vaincue.

— Oh ! pensa-t-il, si Angiolina me pardonnait, s'il restait quelqu'un ici-bas pour avoir pitié de moi ! Et le lendemain à l'aube, Gio-Batta se dirigeait vers la maisonnette de dona Marianna, au quartier de *Sozziglia*.

La honte et l'émotion, l'espérance et la crainte l'agitaient bien violemment quand il franchit ce pauvre seuil. Marianna était seule :

— Où est Angiolina? dit-il d'une voix étranglée.

Mais la main de la mère qui se levait pour maudir par un mou-

vement que la volonté de la chrétienne n'avait pas calculé, cette main s'abaisse vite dans un geste de compassion, devant l'expression de ce visage et l'accent de cette voix.

## V

— Angiolina? dit la mère, vous voulez la revoir? suivez-moi.

— Me mène-t-elle au Campo-santo? pensait Gio-Batta en frissonnant.

Mais dona Marianna se dirigea par la via *Lucolli*, lui fit traverser la piazza *Fontane Morose*, et sans avoir échangé une parole, il se trouvèrent bientôt tous deux au bas de la *Salita delle Bastitine* (1).

Les murailles du cloître s'élevaient devant leurs yeux; Gio-Batta poussa un sanglot étouffé. Il avait à peine conscience de ce qui se passait autour de lui, tandis que la porte du couvent s'ouvrait et qu'à la suite de Marianna, il pénétrait dans un parloir étroit.

Mais au lieu du visage voilé qu'il s'attendait à voir apparaître derrière la grille, ce fut l'Angiolina d'autrefois avec sa simple robe et sa simple mantille noire.

— Elle n'y est que depuis un mois, expliqua la mère à voix basse : elle n'a pas encore pris le saint habit.

Il s'écria :

— Vous êtes libre encore, Angiolina : oh! pardonnez-moi!

Avec un air de surprise et de pitié profonde, mais sans que l'ombre d'une émotion plus terrestre montât à son visage, elle répondit :

— Je vous ai pardonné depuis longtemps, Gio-Batta.

— Alors vous allez sortir de ce cloître, n'est-ce pas? Angiolina, puisque vous le pouvez sans péché! Vous allez retourner avec nous à cette heure même, n'est-ce pas?

Elle eut un sourire : Oh! ce sourire, était-il enjoué? était-il céleste?

— Gio-Batta, dit-elle, lorsqu'au sortir du *Pamatone*, je voulus remercier la Madone de m'avoir rendu la santé, je ne lui offris, faible que j'étais, que la moitié de mon bouquet, mais quand, pour remercier Jésus de m'avoir guérie du mal de l'âme plus dur que l'autre

(1) Religieuses sous le vocable de saint Jean-Baptiste. — La dévotion à saint Jean-Baptiste est très populaire dans la ville de Gênes, qui possède les cendres du saint Précurseur.

je lui ai donné mon cœur, ô Gio-Batta, je le lui ai donné tout entier, sans partage, sans retour et sans regret.

Et comme il baissait la tête, accablé :

— Oh! ne soyez pas triste, Gio-Batta, dit-elle, les pauvres amours de ce monde ne valent pas une de nos larmes tant ils sont fragiles et se brisent pour un rien...

Voyez, vous m'avez oubliée si vite, vous qui, pourtant, n'êtes pas méchant; et voilà que le Christ Jésus m'accueille, et c'est pour toujours!

La grille se referma. Et tandis que Gio-Batta suivait lentement la pauvre mère qui venait peut-être de subir au plus profond d'elle-même quelque combat inavoué, il l'entendit murmurer à mi-voix : Oui, mon Dieu, tout est mieux ainsi : mon enfant sera plus heureuse.

## VI

Et de longues années après, on voyait au *Pamatone* un médecin au front jeune encore sous des cheveux blancs, humble comme ceux qui se repentent, compatissant comme ceux qui ont souffert, sans cesse au chevet des malheureux, se prodiguant lui-même, donnant en même temps des soins assidus et de douces paroles, habile à guérir les plaies du corps, doux à panser les plaies de l'âme, que les hôtes du *Pamatone* avaient surnommé d'un commun accord : le Médecin des pauvres du bon Dieu.

J. Fontan.

---

# LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

I. *Vie du cardinal de Bonnechose,* par Mgr Besson. (Retaux-Bray.) — II. *Pellegrino Rossi,* par H. d'Ideville. (Calmann-Levy.) — III. *Les Commencements d'une conquête,* par C. Rousset, de l'Académie française. (Plon.) — IV. *Saint Louis,* par Lecoy de la Marche. (A. Mame.) — V. *Histoire de la constitution civile du clergé,* par L. Sciout. (Firmin-Didot.) — VI. *Etudes sur l'Histoire religieuse de la Révolution française,* par Gazier. (Colin.) — VII. *Le Comte de Chambord,* par Dubosc de Pesquidoux. (Palmé.) — VIII. *Garcia Moreno,* par le R. P. A. Berthe. (Retaux.) — IX. *Correspondance de Louise de Coligny,* publiée par L. Marlet. (Doin, Picart.) — X. *Précis des guerres du second Empire,* par Fabre de Navacelle. (Plon.) — XI. *La Comédie politique. Les Débuts d'une République,* par Paul Dhormoys. (Ollendorff). — XII. *Plus d'Angleterre.* (Ollendorff.)

Le cardinal de Bonnechose, dont Mgr Besson, évêque de Nîmes, vient de nous raconter la vie, fut un des personnages ecclésiastiques les plus en vue et les plus agissants de l'époque où il a vécu. S'il ne remplit pas toujours les premiers rôles, ni les plus éclatants, son influence, pour être discrète et s'exercer surtout au moyen de lettres, de visites ou même parfois de simples conversations, n'en fut pas moins sérieuse. Il avait reçu les dons de la naissance, comme on disait autrefois, de la fortune, d'un extérieur séduisant et grave, d'un esprit réfléchi, d'une conception prompte, d'une grande facilité d'élocution, il y joignit celui de l'initiative. On le voit en tout temps attentif à épier les occasions d'agir, alerte à les saisir, et accomplissant avec une assurance robuste et une énergie que rien ne lassait les missions qui lui avaient été confiées ou qu'il s'était données lui-même. Ce n'était pas l'effet d'une intelligence inquiète ou d'un caractère remuant, mais le résultat de la conscience qu'il avait de ses devoirs et de sa valeur, du sentiment inné en lui et développé par l'expérience du mérite de l'action

résolue et prudente et des succès, sinon absolus, du moins relatifs, qu'elle obtient presque toujours. Les deux volumes que nous devons à la plume infatigable, et toujours maîtresse d'elle-même, de Mgr Besson, nous révèlent une physionomie curieuse à étudier, et contiennent de belles pages d'histoire.

On sait que le cardinal de Bonnechose était né d'une mère protestante et d'un père catholique, mais imbu des idées étranges que J.-J. Rousseau avait mises à la mode à la fin du siècle dernier. Formé dans son enfance à toutes les vertus naturelles, à peine instruit des vérités fondamentales du christianisme, il se décida de lui-même, mais sous une action providentielle très marquée, en faveur de la religion catholique. Il en suivit dès lors les prescriptions avec exactitude, mais sans ferveur. Bien fait de sa personne, causeur aimable, cavalier accompli, il n'était pas insensible aux succès du monde, pas plus qu'il ne se montrait rebelle à la voix de l'ambition qui s'éveilla de bonne heure en lui. Notons toutefois que ce désir bien naturel de s'élever s'allia toujours chez lui à une certaine modestie et ne chercha jamais un auxiliaire dans l'intrigue. Il n'avait pas, du reste, besoin de briguer la faveur des puissants, car elle courait au-devant de lui. Porté par son mérite et sa distinction native, poussé par les hautes protections que la sollicitude paternelle lui avait ménagées, il franchit rapidement les premiers degrés de la magistrature, et, à trente ans, il occupait avec honneur le grade d'avocat général à la cour de Besançon. Le plus brillant avenir souriait devant le jeune magistrat, déjà il associait dans ses rêves d'avenir à la perspective d'une grande situation judiciaire le choix d'une compagne digne de son caractère et de ses hautes fonctions, lorsqu'il dit brusquement adieu à toutes ces grandeurs et à toutes ces joies, les unes déjà goûtées, les autres entrevues, et entra comme simple lévite dans l'ordre ecclésiastique.

Cette résolution imprévue pour ses propres amis avait été, en réalité, préparée de loin. Une âme d'élite ne pouvait longtemps échapper au sentiment de vide que créent les prospérités mondaines, surtout lorsqu'elles n'ont coûté presqu'aucun effort pour être conquises. Le sérieux naturel de sa pensée, la gravité de ses occupations, l'inclinaient, d'ailleurs, vers un genre de vie où tout est pesé à sa juste valeur, où rien n'est donné à l'illusion. La grâce divine, soit par des suggestions intimes, soit par des appels du dehors venant de personnes qu'il devait écouter, sollicitait doucement son

cœur. Au nombre de ces personnes qui exercèrent sur lui, à cette occasion décisive, une heureuse influence, il convient de signaler le cardinal de Rohan, dont il avait fait connaissance quelques années auparavant, et qui devina promptement ce dont son jeune ami était capable et pressentit les immenses services qu'il pourrait rendre à l'Église le jour où il se serait librement enrôlé dans sa milice. Notons encore une jeune fille qu'il avait distinguée pour sa bonne grâce et ses éminentes qualités et qu'il aurait voulu associer à son existence, mais qui résista courageusement à une inclination partagée, pour lui indiquer la voie plus haute où le ciel le conviait. Nous renvoyons au livre de Mgr Besson le lecteur soucieux de connaître les douloureuses péripéties de ce drame intime dont la scène finale rappelle l'épisode si connu de la conversion de saint Augustin. Nous résumerons ces longues luttes en deux mots : le futur cardinal chercha sincèrement, tout en se décidant avec peine à un détachement complet, à connaître la volonté de Dieu, et lorsqu'il consentit à briser toutes ses espérances d'avenir, il accomplit un véritable sacrifice.

L'abbé de Bonnechose s'était trouvé en rapport, par les circonstances même qui achevèrent de le décider, avec le célèbre abbé Bautain, alors dans tout l'éclat de son enseignement. Nous avons esquissé dans cette même Revue les traits de cette personnalité alors si brillante, qui demeura toujours respectable, mais dont certaines défaillances de doctrines et peut-être de caractère empêchèrent le plein épanouissement. Dans cette crise délicate, le disciple montra plus de fermeté de jugement et de conduite que le maître. Il avait accepté de défendre à Rome les intentions de celui auquel il avait voué toute son affection, il s'acquitta de cette besogne difficile avec autant de tact que de zèle. Mais quand il vit que la petite société créée par l'abbé Bautain se trouvait hors d'état de soutenir les œuvres qu'elle avait entreprises, il n'hésita pas à se séparer d'elle sans bruit, tout en continuant à entretenir avec son chef les meilleures relations.

M. l'abbé de Bonnechose, très fin négociateur, excellait à traiter les affaires où la politique se mêlait plus ou moins aux choses religieuses : l'expérience qu'il avait acquise dans le monde servait alors merveilleusement ses qualités naturelles. Son essai dans ce genre fut un coup de maître. Il était supérieur de Saint-Louis-des-Français à Rome, lorsque survint la question des Jésuites que le gouver-

nement de Louis-Philippe, pressé par M. Thiers, se croyait obligé de disperser. Pour éviter un éclat et prévenir la ruine totale des établissements de ces Pères, le ministère envoya à Rome M. de Rossi, qui trouva partout portes closes; personne ne se souciant de paraître s'associer à cette persécution. M. de Bonnechose, averti de la gravité de la situation, prit résolument son parti. Après avoir réfléchi et prié, sans demander des avis que nul n'aurait osé lui donner, il va trouver le Pape, lui parle avec la respectueuse franchise que lui inspirait son dévouement aux intérêts de l'Église et de l'État et le décide à une transaction. Quelques jours après, sur l'ordre de Grégoire XVI, le supérieur général de la Compagnie prescrivait le déplacement de quelques religieux et la fermeture de certaines maisons. De son côté, le gouvernement français se contentait de cette marque de déférence spontanée qui le dispensait de sévir avec rigueur. Bientôt on oublia en France les Jésuites, et ces dignes religieux purent reprendre peu à peu et clandestinement les positions qu'ils avaient provisoirement abandonnées.

La démarche où l'abbé de Bonnechose avait montré autant de décision que de sagesse et d'habileté en attira sur lui l'attention du haut lieu, et on ne tarda pas à le mettre à même de déployer ses rares qualités sur un plus vaste théâtre. Nous ne le suivrons pas dans toutes les phases de sa nouvelle carrière. Successivement évêque de Carcassonne, archevêque de Rouen et cardinal sous le règne de Napoléon III, il s'appliqua partout à remplir scrupuleusement ses devoirs de pasteur sans refuser les occasions qui se présentèrent souvent d'intervenir dans les affaires politico-religieuses où il se complaisait. Son action, toujours désintéressée et marquée au coin de la plus grande prudence, s'exerça généralement avec fruit. S'il ne fit pas tout le bien qu'il souhaitait, il empêcha ou retarda beaucoup de mal.

A quelles épreuves pénibles le cardinal ne se trouva-t-il point exposé? Il vit le prince qu'il aimait contribuer, au moins par sa mollesse, aux déboires qui affligèrent le Pape, auquel il n'était pas moins dévoué : il assista au démembrement pièce par pièce de ce pouvoir temporel qu'il regardait, avec tout l'épiscopat, comme la condition nécessaire, dans les circonstances présentes, de la pleine indépendance du pouvoir spirituel. Puis vinrent la guerre de Prusse, l'invasion, l'occupation de sa ville épiscopale par des hordes étrangères, les exigences impitoyables d'un vainqueur irrité, les horreurs

de la Commune, les impuissances de l'Assemblée nationale, le règne du Jacobinisme, la domination de la franc-maçonnerie, l'expulsion des ordres religieux, la guerre faite au crucifix et aux croyances chrétiennes. Au milieu de tous ces orages, le cardinal de Bonnechose conservait une âme sereine, pleine de confiance en Dieu qui tire le bien du mal, lui rendant grâces pour la protection dont sa bonté paternelle ne cessait de le couvrir, négociant avec les hommes qui disposaient des destinées du pays, pour leur faire entendre raison et leur montrer que leur intérêt s'accordait avec leur devoir de respecter la religion. La solidité de ses arguments, la persuasion de son langage, la grande influence dont il jouissait dans son diocèse et parmi l'épiscopat et les catholiques français, le faisaient toujours écouter. Peut-être s'abusait-il un peu, surtout dans les derniers temps de sa vie, sur la réalité de son ascendant. Il était, croyons-nous, assez enclin à prendre des paroles polies pour un engagement ferme. Cette disposition provenait, en partie, de la tournure certainement optimiste de son esprit, mais il faut y voir aussi une conséquence naturelle de sa confiance en Dieu et de sa haute piété. Son éminent biographe insiste avec raison sur cette foi vive qui lui faisait voir dans des échecs apparents des succès réels octroyés miséricordieusement par la Providence divine qui sait mieux ce qui nous convient que nous-mêmes. Le cardinal de Bonnechose tenait les yeux constamment fixés vers le terme suprême de toute vie humaine, ce qui ne l'empêchait pas, comme nous l'avons vu, de s'occuper, en même temps, des grands intérêts terrestres. Mgr Besson, qui a eu à sa disposition les papiers secrets du vénérable défunt, en a fort heureusement tiré parti pour nous initier à bien des découvertes importantes, mais il l'a fait avec l'extrême discrétion que de respectables scrupules lui imposaient : il n'a pas voulu lever tous les voiles.

Pellegrino Rossi, qui a été nommé dans les pages précédentes, fut séduit, jeune encore, par les idées d'affranchissement et d'unité de l'Italie. Enrôlé dans les bandes que Joachim Murat l'*Italique* avait réunies témérairement, en 1815, et qui ne tardèrent pas à être dispersées, il paya son entraînement d'un jour par l'exil. Après un séjour de quelques années à Genève, où ses connaissances juridiques, son talent de parler et ses aspirations libérales l'avaient fait remarquer, il fut appelé en France par M. Guizot, qui lui confia la difficile mission d'obtenir du Pape l'éloignement momentané des

Jésuites. Nommé peu après ambassadeur de France près le Vatican, le comte Rossi (l'ancien professeur n'avait pas dédaigné ce titre) devint bientôt le conseiller souvent écouté de Pie IX, dans l'œuvre aussi grandiose qu'ingrate qu'avait entreprise le généreux pontife pour la régénération de sa patrie. Rossi, avec cette infatuation propre aux parvenus, aussi bien qu'aux diserts, toujours portés à croire que les applaudissements qu'ils recueillent à la tribune les suivront dans la rue, estimait que Pie IX eût dû s'abandonner au parti qu'il appelait *modéré*, le seul, suivant lui, qui fût accessible au bon sens et capable à la fois de réaliser les progrès nécessaires et de résister aux passions démagogiques. L'expérience devait lui montrer la fragilité de cet appui; devenu ministre du pontife, quand la révolution de Février l'eut dégagé de ses liens avec la France, il poursuivit avec ténacité la même politique, mais il eut bientôt le regret de voir ces prétendus modérés pactiser avec les révolutionnaires les plus avancés, soit par communauté de principe, bien qu'ils ne voulussent pas en tirer les mêmes conséquences, soit tout bonnement par lâcheté. Des exemples récents ne confirment-ils pas que ce que l'on nomme le « centre gauche » n'oppose jamais une résistance efficace aux sectes les plus subversives? Le complot qui devait enlever le pouvoir avec la vie à l'infortuné Rossi s'ourdit à Rome même, sous les yeux des princes et des bourgeois, qui se croyaient de sages réformateurs, et à la connaissance de Rossi lui-même qu'un inconcevable aveuglement livra aux poignards ennemis. Rien de honteux et de navrant comme le récit de ce meurtre accompli froidement et méthodiquement à la porte du palais de l'Assemblée, à quelques pas des soldats en armes de la garde civique qui ne tirèrent pas un sabre, qui ne levèrent pas un bras pour prévenir ou arrêter le criminel. La victime, avant de succomber, avait montré des sentiments de résignation sublime. Après avoir reçu la bénédiction du pontife qui était presque son ami, il disait à ses familiers effrayés qui le conjuraient de se soustraire au péril annoncé : « J'ai pris en main la plus sainte des causes, celle du Pape; Dieu aura pitié de moi. » Cette fin héroïque rachetait bien des erreurs : elle a empreint d'un cachet de grandeur et de dévouement une vie qui, par ailleurs, avait bien des côtés contestables. Son biographe, M. le comte d'Ideville, dont les lettres déplorent la perte récente, a tracé, d'une main sans doute un peu trop complaisante, le portrait de celui auquel il trouve volontiers toutes les per-

fections. Cet auteur, si honorable d'ailleurs par l'élévation de ses sentiments et la droiture de ses intentions, appartenait visiblement à la même école politique que son héros. Son ancienne situation diplomatique lui avait permis de recueillir des informations nombreuses et de semer sa narration d'anecdotes inédites.

*Les Commencements d'une conquête* sont le récit des opérations militaires qui ont suivi en Afrique la prise d'Alger jusqu'au rappel du maréchal Valée qui suivit de près la rupture du traité de la Tafna. Cette période de dix années est marquée par une suite de tâtonnements entrecoupés par des actes de décision et d'audace, avec quelques revers. L'auteur rapproche heureusement de l'ancienne Grèce, l'Algérie qui a eu, dit-il, ses *Temps héroïques*, son âge légendaire. « C'est une ère confuse, incohérente, pleine de disparates, mais qui ne manque ni d'originalité ni de grandeur. Les hommes y sont livrés à eux-mêmes, dans le libre jeu de leurs qualités et de leurs défauts, sans direction, sans contrôle, aux prises avec les difficultés de toutes sortes. La France hésite; deux fois elle semble près de renoncer à cette lutte ingrate, d'abandonner cette Afrique dévorante : l'honneur la retient cependant, et ce sont des défaites à venger qui l'enracinent dans un sol imprégné de son sang. En face d'elle et par elle a grandi un Arabe de génie; lui seul a de la persévérance, un dessein suivi, une volonté que rien ne décourage; c'est un caractère. Mais voici qu'en face de lui va se dresser, à son tour, un homme de guerre à sa taille, aussi persévérant, énergique, résolu, qui, après avoir d'abord hésité lui-même, entraînera dans son élan les hésitations de la France. » Cet homme de guerre, c'est le général Bugeaud, dont l'avènement comme gouverneur général clôt les *temps héroïques* de l'Algérie et *les commencements d'une conquête*.

Est-il besoin de dire que M. Camille Rousset, de *l'Académie française*, a déployé dans ces deux volumes les qualités de critique et de style qui lui ont permis de composer tant de solides et utiles publications? Les sources publiques et officielles ont été scrupuleusement consultées par cet écrivain dont on peut dire avant tout qu'il est consciencieux, mais il a eu aussi à sa disposition des mémoires particuliers qui introduisent dans sa narration une *humour* de bon aloi servant à dissimuler l'aridité inévitable des détails techniques. Nul parti pris d'ailleurs; mais l'éloge et le blâme distribués avec autant de discrétion que de discernement. L'auteur ne

prend guère le ton de l'indignation que lorsqu'il s'agit de laver les vainqueurs d'Alger du reproche, aussi injuste qu'odieux, d'avoir dilapidé le trésor de la Kasbah. Ces pages sobrement écrites ont encore le mérite de rappeler les noms d'un grand nombre de personnages qui, depuis, ont joué en politique ou sur les champs de bataille des rôles plus ou moins considérables. On aime à assister aux débuts des ducs d'Orléans et d'Aumale, du prince de Joinville, de Changarnier, La Moricière, Mac-Mahon, Cousin de Montauban, Saint-Arnauld, Cavaignac, Youssouf, sans parler des Clauzel, des Damrémont et des Valée, astres alors à leur déclin. Ajoutons enfin que notre patriotisme, si cruellement éprouvé depuis cette époque, se console par le souvenir de faits militaires qui nous donnèrent un véritable empire colonial, que les péripéties de la politique continentale ne sauraient, nous l'espérons bien, jamais nous ravir.

Ce n'est pas un nouveau portrait de saint Louis que trace M. Lecoy de la Marche dans le beau livre qu'il donne au public érudit et lettré. La figure de ce grand monarque est depuis longtemps fixée dans ses traits essentiels ; une main téméraire seule pourrait tenter de présenter une physionomie différente. L'ancien professeur à la Faculté catholique de Paris a eu la sagesse de s'en tenir à la tradition fondée sur des documents certains, nous oserions dire à la légende, si cette expression détournée de son sens primitif n'impliquait une certaine dose de puérilité ou d'invention. Cette manie de refaire l'histoire est dangereuse, car elle substitue à l'amour de la vérité le désir de l'innovation, les vrais savants se tiennent en garde contre une aussi déplorable tendance.

Nous félicitons M. Lecoy de la Marche de nous avoir montré un vrai saint Louis, celui qui fut connu et vénéré de ses contemporains, et non pas le prince ennemi de la cour de Rome, que les gallicans avaient audacieusement fabriqué de toutes pièces. On voit que nous faisons allusion à la fameuse Pragmatique-Sanction, dont tout le monde reconnaît aujourd'hui la supposition. Il importait pourtant de poursuivre l'erreur obstinée jusque dans ses derniers retranchements, de détruire les prétextes dont de rares attardés se couvraient pour présenter, sous un faux jour, la physionomie du défenseur constant de la papauté, de l'ami personnel d'Urbain IV. Le livre que nous avons sous les yeux nous donne, sur ce sujet, pleine satisfaction. Nous n'adressons pas à l'auteur un vain compliment en signalant comme un modèle la discussion sur l'authen-

ticité de cette misérable pièce. Les invraisemblances, les contradictions en décèlent l'origine : les formules de style trahissent la main d'un faussaire peu exercé, quelque clerc probablement acheté, plus habitué à compulser les actes de la chancellerie romaine qu'à manier les diplômes de nos rois. Faut-il admettre que, si la Pragmatique-Sanction est un document apocryphe, elle reflète les idées et résume la conduite du monarque auquel on a eu le tort de l'attribuer? Les faits, soigneusement exposés par notre auteur, démontrent le contraire. Tout le règne de saint Louis témoigne d'un accord parfait de la royauté francaise et de la papauté. A mesure que Louis IX tient d'une main plus ferme les rênes du pouvoir, ce concert s'accentue davantage. Les démêlés d'Innocent IV et de Frédéric II mettent le dévouement filial de saint Louis dans tout son jour. Ce prince se fait représenter par ses ambassadeurs au concile de Lyon où l'empereur fut condamné ; il a des conférences secrètes à Cluny, sur les terres de France avec le Souverain Pontife et lui offre le secours de l'armée qu'il venait de réunir pour la croisade. Frédéric recule devant cette attitude comminatoire, et le pape sauvé écrit au roi de France une lettre de reconnaissance. Avant de mourir, Innocent lui renouvelle les témoignages de son admiration et de sa tendresse, en multipliant en sa faveur les privilèges spirituels. Saint Louis consulte Clément IV sur des points qui inquiétaient sa conscience délicate et qui concernaient l'administration de son royaume, et il défère à ses avis paternels. Invité par l'empereur Michel Paléologue, à intervenir dans des démêlés avec la cour de Rome, le pieux roi répond qu'un tel rôle ne lui convient pas, parce que le Saint-Siège est le juge souverain. Il attend, avant de rendre sa fameuse ordonnance sur les blasphèmes, les conseils de Clément IV, qui l'incline à la modération et à l'indulgence. Sur le chapitre des hérétiques et de l'adoucissement de l'inquisition, le pape et le roi se trouvent d'accord. Le récit de ces incidents et de beaucoup d'autres que nous sommes contraints de passer sous silence est basé uniquement sur les pièces officielles conservées dans le *Trésor des Chartes*, sur les lettres pontificales du recueil de Raynaldi et sur quelques-uns des documents publiés soit dans les *Acta sanctorum*, soit dans un récent fascicule des *Analecta juris pontificii*. En somme, M. Lecoy de la Marche nous montre saint Louis plus catholique que ses barons, que ses gistes, que ses prélats même, et il conclut en disant : que le plus

grand chrétien de son siècle ne pouvait être le partisan de Frédéric II, ni le précurseur de Philippe IV le Bel... un souverain si consciencieux dans son gouvernement, si progressiste dans sa législation, n'a cru, ni compatible avec sa conscience, ni conciliable avec le progrès, de se mettre en opposition avec le Siège apostolique.

Les nouvelles recherches de M. Lecoy de la Marche lui ont ainsi servi à préciser davantage l'image de saint Louis, en la burinant d'un trait plus fort pour la postérité. Cette publication, ornée d'un grand nombre de gravures dessinées avec soin, joint à la solidité du fonds l'attrait de la forme.

L'Académie française décerna, en 1883, le second prix Gobert à l'*Histoire de la Constitution civile du clergé* de M. Ludovic Sciout, « intéressant ouvrage, disait M. Camille Doucet, bien composé et bien écrit, dont l'auteur, en traitant à fond un sujet délicat, l'a fait sans violence, avec une sage mesure et une louable modération. » Nous avons sous les yeux un abrégé de ces quatre volumes réduits à un seul tome. Pour en faire connaître l'esprit, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à l'écrivain quelques phrases de son introduction. C'est par la Constition civile du clergé, affirme M. L. Sciout, que la philosophie du dix-huitième siècle et l'esprit jacobin ont déclaré au catholicisme cette guerre obstinée, qui trouble encore la France. Le mal remonte donc à la Constituante qui a posé les prémisses dont la Convention n'a fait que tirer les conséquences. Il est vrai de dire que la persécution religieuse a été commencée par les révolutionnaires modérés. Les déportations, les noyades et les échafauds n'ont pas été des incidents de la Terreur, comme trop de gens se l'imaginent, elle en a été une cause principale. Les luttes religieuses du début de la période révolutionnaire avaient opéré une véritable désorganisation sociale et placé dans des camps opposés ceux qui avaient le plus d'intérêt à s'unir contre l'ennemi commun : elles firent régner, dès l'origine, une première Terreur, restreinte au clergé et aux catholiques, qui servit de prélude à la grande Terreur de 1794. Sans la Constitution civile, en effet, Louis XVI n'eût pas été obligé de faire usage du veto, les journées du 20 juin et du 10 août n'eussent pas eu lieu, et les jacobins n'eussent pas obtenu l'appui des girondins qui les fit triompher. Quant aux conséquences lointaines de la Constitution civile, nous en sommes témoins tous les jours. C'est

encore maintenant le même principe de l'absorption de l'Eglise par l'Etat que l'on s'efforce d'appliquer.

M. L. Sciout nous raconte fidèlement les péripéties de cette législation compliquée, souvent contradictoire, qui amena la condamnation, sous le Directoire, des ecclésiastiques dits réfractaires pour mépris de cette Constitution alors expressément abolie. Il est impossible de pousser plus loin la manie de la persécution. Nous assistons en même temps au spectacle touchant et grandiose de la résistance morale de presque tout un peuple cruellement opprimé. Plus de soixante mille prêtres et religieux bravèrent, pendant dix ans, d'abord la pauvreté et la fureur populaires, puis, l'internement, puis la déportation et la mort. Ces scènes sont dignes des catacombes. On se demande comment elles ont pu se réaliser dans une nation profondément attachée, presque en totalité, à la foi catholique. La réponse se trouve dans le livre de M. Sciout. La noblesse et une grande partie de la bourgeoisie étaient infestées du voltairianisme : les ordres religieux se trouvaient en proie à un relâchement général. Quant aux masses populaires proprement dites, meilleures alors que de nos jours, elles furent aisément trompées sur les questions de pure discipline qui semblaient dominer la constitution civile du clergé. Mais si, dans certaines régions, on ne sut pas d'abord bien distinguer entre le prêtre jureur et l'insermenté, l'indifférence qui accueillit le premier montra clairement le peu de vitalité de cette Église prétendue nationale. On a beau nous parler d'une sorte de renaissance religieuse. Après le 9 thermidor, nous présenter le tableau séduisant de « 36,000 paroisses régulièrement desservies par 25,000 curés dès le milieu de 1796 », de Notre-Dame de Paris rendue au culte public le 15 août 1795, de 50 évêques (constitutionnels) présents ou représentés à Paris avec l'approbation du gouvernement républicain, aux (prétendus) conciles de 1797 et de 1801. Cette fantasmagorie ne saurait tromper ceux qui regardent au fond des choses. Ces 50 évêques et 25,000 curés étaient des pasteurs sans troupeau. Semet, qui avait occupé indûment le siège de Toulouse, en fait lui-même l'aveu. Il écrivait au fameux Grégoire qui essayait de galvaniser un cadavre : « On vit à Toulouse, sur 100 catholiques, 60 au moins tourner le dos aux constitutionnels, et *ceux-là*, ajoutait-il, vaincus par la force de la vérité, ont tenu bon dans la foi. » Sur les 40 autres, il faut aujourd'hui compter au moins 25 apos-

tats, « reste donc 15 de notre bord. Mais sur ces 15, il y en a 10 et peut-être 12 très indifférents qui ne tiennent qu'à la foi de leurs pères, quel qu'en soit le ministre. » Semet constatait ensuite que les constitutionnels n'avaient aucune église ouverte, tandis que les insermentés montraient le plus grand zèle. Quelle confiance, quelle ardeur pouvait inspirer une Église qui, sur 83 prélats, avait donné l'exemple de 8 ou 10 mariages et de 6 abdications? Un grand nombre, parmi les membres les plus en évidence du clergé intrus, étaient peu recommandables, et M. L. Sciout confirme ce jugement en faisant le portrait de Lecoz, un des plus intelligents d'entre eux, mais plat, dur et dévoré d'ambition. M. Sciout, montre très bien que les fauteurs « modérés » de la Révolution, en introduisant la Constitution civile du clergé, cause de tant de persécutions, de scandales et principale cause de l'affaiblissement ultérieur de l'esprit religieux dans les populations, se proposaient principalement pour but, non pas de payer la dette nationale avec les biens du clergé, mais de faire une Église d'État, esclave de l'État, une Église révolutionnaire, véritable *instrumentum regni*, au moyen duquel on eût tenu dans la soumission les classes populaires que leur attachement à la « superstition » empêchait de comprendre les bienfaits de la Révolution et que les esprits éclairés entendaient bien dominer et exploiter. Cette vue très juste, et qui donne la clé de bien des événements, fait honneur à la sagacité de l'auteur de *l'Histoire de la constitution civile du clergé*, auquel nous ne pourrions reprocher qu'un peu de complaisance pour des doctrines suspectes. Mais il rachète bien ces rares défaillances par le courage avec lequel il signale les intentions perfides ainsi que les actes coupables des prétendus réformateurs des abus du clergé, et par l'empressement qu'il montre à faire ressortir l'héroïsme des victimes. La conclusion que l'on doit tirer de cet ouvrage c'est que la France, pendant la période révolutionnaire, demeura profondément catholique, que la résistance aux nouvelles institutions puisa sa principale force dans la persécution religieuse, et que si, après tant d'orages, elle se soumit si aisément à un soldat victorieux, c'est parce qu'il lui promit la liberté de son culte.

Ceux qui chercheraient, dans *le Comte de Chambord d'après lui-même*, des détails biographiques feraient fausse route. M. Dubosc de Pesquidoux, dont on se rappelle les judicieuses critiques d'art dans le journal l'*Union*, a considéré la personne morale du

prince, en négligeant les événements, d'ailleurs peu saillants, de sa vie. C'est un portrait fait d'une main fidèle et dévouée, portrait que complètent, en le mettant en plein relief, certains incidents personnels à l'auteur. M. de Pesquidoux, ayant eu l'honneur de voir le comte de Chambord, à deux reprises différentes, à Amsterdam et à Venise, et d'être entré dans son intimité, a pu contempler de près cette figure, unique entre toutes les figures de ce siècle. Grâce à ce rapprochement, il a mieux pénétré ce noble caractère, il s'est trouvé dans une meilleure situation pour le décrire. C'est ce qui fait l'unité de ce livre où l'on ne trouvera pas, l'auteur en convient lui-même, des renseignements nouveaux, mais une étude approfondie basée sur les paroles et les écrits de l'auguste personnage, de ce que l'on savait déjà. M. de Pesquidoux a bien observé et bien jugé, et il exprime avec beaucoup de justesse et d'élégance ce qu'il a vu. Bien entendu, c'est un fidèle qui tient le pinceau, et il ne saurait souffrir d'ombre dans son portrait. Parfaitement résolu à tout admirer, il place successivement M. le comte de Chambord en face de ces grandes questions qui ont fait toute sa vie le sujet de ses méditations et qui préoccupaient justement ses contemporains : la politique intérieure, la décentralisation, le socialisme, l'agriculture, l'enseignement, l'armée, la magistrature, la religion. Sur tous ces points on constate que le petit-fils de Charles X était loin de nourrir les idées étroites et rétrogrades que ses ennemis lui imputaient, et auxquelles la masse du public, il faut bien l'avouer en le déplorant, ne le croyait pas étranger. Intelligence cultivée, nature loyale, même chevaleresque, le comte de Chambord semblait planer dans une région sublime où ne pénétraient pas les faiblesses de l'humanité. On peut dire, en toute vérité, que la France ni même l'Europe n'étaient dignes de lui. A-t-il jamais bien compris son pays? et son pays l'a-t-il jamais bien compris? On se demandera peut-être à quoi servent ces méditations rétrospectives sur un passé évanoui : elles sont utiles non seulement par l'hommage rendu à une grande mémoire, mais aussi parce qu'elles attirent l'attention sur les conditions essentielles de la prospérité nationale. En extrayant des projets du comte de Chambord ce qui s'y trouve de pratique, son sucesseur pourra faire un jour, nous l'espérons, le bonheur de la France.

Le volume que M. Edouard Simon consacre aujourd'hui au prince de Bismarck est le complément attendu de celui où il nous racontait

le règne de l'empereur Guillaume, et dont nous avons rendu compte dans cette *Revue*. L'auteur y montre les mêmes qualités de narrateur fidèle et bien informé, et de critique compétent. *L'Histoire du prince de Bismarck* est écrite d'après des documents authentiques et en partie ignorés du grand public. Il y a certainement un grand intérêt à voir se dérouler la suite des impressions, des jugements et des résolutions d'un homme qui a été l'un des plus puissants facteurs de l'ordre des choses existant actuellement en Europe. Nous n'avons pas sous les yeux de vains racontars, mais des faits certains dont la succession nous rappelle — car on le savait déjà, — les fréquentes évolutions du personnage. Nul peut-être ne s'est infligé plus de démentis avec moins d'embarras. Mais si la politique est l'art de savoir s'accommoder aux circonstances dans l'espoir d'en tirer parti, on ne doit pas s'étonner de cette marche de caméléon. On a comparé M. de Bismarck et Richelieu. Tous deux se sont proposé l'affermissement de l'autorité royale et l'agrandissement de leur patrie; tous deux, en visant à ce double but, se sont montrés peu scrupuleux sur le choix des moyens et ont déployé une rare énergie. Comme Richelieu, Bismarck pourra dire : « Je n'entreprends rien sans y avoir bien pensé; mais quand une fois j'ai pris une résolution, je vais à mon but, je renverse tout, je fauche tout. » L'auteur n'a pas voulu faire un panégyrique, mais il se montre, en général, plus sobre en fait de blâme qu'en fait d'éloges. Presque jamais le moraliste ne se montre, il aurait trop à faire, et il semble craindre de déranger par une critique trop sévère l'harmonie apparente de cette vie composée en fonds de contradictions, mais qui a, en définitive, abouti à une grande œuvre. Cette œuvre subsistera-t-elle? C'est le secret de la postérité.

L'homme d'Etat dont M. Simon a raconté la vie est-il vraiment un modèle à imiter? Est-il nécessaire, pour procurer la grandeur et la prospérité d'un État, de suivre des voies tortueuses et d'éluder, sinon de fouler aux pieds, les lois de la morale? Un glorieux exemple que nous a donné l'Amérique contient une réponse négative à cette question. Garcia Moreno, que son biographe appelle à juste titre « le vengeur et le martyr du droit chrétien », est parvenu, par la fidélité aux vrais principes, dont il a poursuivi l'application avec une rare fermeté, à arracher sa patrie à la discorde et à y faire régner la paix. Les guerres de l'Indépendance avaient laissé dans toute l'Amérique espagnole des traces funestes de l'esprit

révolutionnaire. Ce poison que l'on n'est pas parvenu à extirper condamne ces jeunes républiques à une langueur et à un affaissement qu'interrompent seulement çà et là des accès d'une fièvre qui achève de les épuiser. Garcia Moreno, d'une intelligence brillante, d'une science prodigieuse, d'une éducation fortement chrétienne, investi par la confiance de ses concitoyens de missions importantes, s'éleva rapidement à la dignité suprême, mais il n'usa de son pouvoir et de sa popularité que pour doter son pays d'institutions conservatrices parce qu'elles étaient chrétiennes. Le R. P. Berthe nous le montre successivement dictateur et président, réformant, avec l'appui de Rome, le clergé dont le zèle avait besoin de stimulant, rendant à l'Église toutes les libertés auxquelles elle a droit, concluant avec le Saint-Siège un concordat qui fit l'étonnement et l'admiration de tout le monde, soutenant cet acte nécessaire avec une indomptable énergie contre l'hostilité des francs-maçons et les sots préjugés des légistes. L'armée, la magistrature, l'instruction publique, furent également l'objet de ses soins; enfin, il restaura les finances et donna une vive impulsion aux travaux publics complètement négligés jusqu'à lui. Les succès qu'il obtint sont une confirmation éclatante de la parole évangélique qui nous apprend que les biens temporels sont donnés dans une juste mesure à ceux qui cherchent avant tout le royaume de Dieu, ils montrent qu'un État gouverné suivant les principes chrétiens peut subsister et prospérer. On sait comment ce grand homme périt, misérablement assassiné par les émissaires des francs-maçons, en proférant un mot admirable de foi et de confiance : « Dieu ne meurt point »; mais son œuvre lui a survécu. Remercions le R. P. Berthe de nous avoir donné cette page aussi belle que curieuse d'histoire contemporaine.

La correspondance de Louise de Coligny, princesse d'Orange, recueillie par P. Marchegay, plaira surtout aux érudits, auxquels elle fournira une foule de détails sur certains côtés de l'histoire du seizième siècle, au point de vue protestant. Louise de Coligny, la fille du célèbre amiral, l'épouse du Taciturne, sans avoir jamais joué un rôle historique, s'est trouvée mêlée aux plus grandes choses de son temps. Ses coreligionnaires admiraient ses charmes et sa vertu. Il ne paraît pas qu'elle se soit montrée fanatique, son caractère était plutôt tendre et compatissant. Victime de la fureur des partis, et aussi, il faut bien en convenir, de l'ambition de son

père et de son mari, elle passa sa vie dans l'adversité. Henri IV l'avait en grande considération. Ce n'était pas une petite besogne que de réunir les 191 membres d'une correspondance dispersée : la Hollande en a restitué un bon nombre. M. L. Marlet, ancien élève de l'École des chartes, conjecture avec sagacité qu'on pourrait en retrouver en Allemagne où la princesse d'Orange avait d'étroites relations avec l'électrice palatine et d'autres femmes distinguées. Ce jeune érudit a eu le mérite de rectifier le classement de ces lettres, la plupart insuffisamment datées. Il s'attache, dans une introduction biographique qui témoigne de grandes connaissances, à rendre intéressante l'héroïne qu'on ne peut, du reste, lui reprocher d'avoir choisie, mais pour laquelle les catholiques ne sauraient ressentir une bien vive sympathie. Il nous semble aussi que la duchesse Renée de Ferrare ne méritait guère d'éloges pour avoir couvert Calvin de sa protection.

Signalons en terminant le *Précis des guerres du second Empire*, par M. Fabre de Navacelle, colonel d'artillerie. Le siège de Rome, la guerre de Crimée, celles d'Italie, de Chine et du Mexique, prennent place dans ce volume et nous rappellent de glorieux exploits. On s'aperçoit en lisant ce *Précis* qu'il est sorti de la main d'un homme du métier.

Léonce de la Rallaye.

Il vient de paraître, presque en même temps, deux volumes : *la Comédie politique* et, en sous-titre, *les Débuts d'une République*, par M. Paul Dhormoys, et *Plus d'Angleterre*, sans nom d'auteur, qui semblent faits pour être rapprochés. *Plus d'Angleterre* est un rêve, un projet de l'auteur, par lequel la France, au lieu de chercher une revanche en faisant la guerre à l'Allemagne, se jette sur sa vieille ennemie, l'Angleterre, la bat sur terre et sur mer, l'oblige à lui céder les colonies et les vastes pays que les Anglais ont *volés* à toutes les nations; et alors la France fait un échange : elle donne à l'Allemagne une partie de ses conquêtes, et l'Allemagne nous rend l'Alsace et la Lorraine. Inutile de dire que tout cela est hypothétique, arrangé et, par conséquent, peu sérieux. Tout réussit à souhait, comme un conte, et pour conclusion, la République est affermie à jamais; nous ne dirons pas : Dieu le veuille!

L'autre ouvrage est la seconde partie des souvenirs d'un ancien

journaliste, honnête homme et homme d'esprit, qui fut, un instant, préfet. Il y raconte, il y peint les intrigues, les menées, les vilités des républicains qui, après le 4 septembre, soumirent la province au despotisme le plus capricieux et le plus déraisonnable; on y voit, à la suite de Gambetta et de Thiers, une cohorte, une foule d'ambitieux, de factieux, aussi impuissants qu'incapables; rien de plus instructif que la vue de ces couloirs de l'histoire contemporaine, et aussi rien de plus pénible, puisque c'est notre propre histoire. On ne peut s'empêcher de penser à la définition de Bonald : « Des sottises faites par des gens habiles; des extravagances dites par des gens d'esprit; des crimes commis par d'honnêtes gens, voilà les révolutions. » Seulement, en 1870-71, il y avait bien peu de gens habiles, encore moins de gens d'esprit, et, pour ainsi dire, pas d'honnêtes gens.

E. L.

---

# CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Académie de médecine. — Discussion sur le surmenage intellectuel et la sédentarité scolaire; résultats; le nombre des élèves amène à la fois l'encombrement et la surcharge des programmes. Exemple tiré de l'enseignement primaire de la Ville de Paris. Exigences croissantes de l'administration en face du nombre indéfini des brevetés. Où réside l'intérêt des familles? La question du latin. Exagération des frais d'instruction. — Discussion sur la rage, intervention de M. Peter, attendre avant de se prononcer. — Nomination de M. Pasteur comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et de M. Cotteau, comme membre correspondant. — Le filage de l'huile et l'amiral Cloué à l'Académie des sciences. Ses effets merveilleux sur les tempêtes; faible dépense et grands résultats. Cette propriété de l'huile était connue des anciens. — M. Cornevin, les plantes vénéneuses et les empoisonnements qu'elles déterminent. — Le développement de *l'Ascaris lumbricoïdes*, par le professeur Laboulbène. Absence de générations alternantes, développement direct. — Importance du filtrage et de la pureté des eaux. — M. Charcot et les démoniaques dans l'art; exposition, critique et appréciation. — Paul Bert au Tonkin, sa conduite envers les missionnaires, ses projets. — Congrès de Toulouse, excursions. — L'exposition du système du monde par Laplace, citation.

L'Académie de médecine poursuit sa grande discussion sur le surmenage intellectuel et la sédentarité scolaire dont nous avons fait connaître les inconvénients dans notre dernière chronique. Contrairement à la plupart des autres discussions où les orateurs sont divisés d'opinions et font valoir des arguments en sens contraire, ici tous parlent dans le même sens, et les plus intéressants sont ceux qui apportent les faits les plus typiques et les observations les plus probantes. Dans la séance de mardi prochain, M. Lagneau, à qui l'on doit l'initiative de cette importante question, résumera les propositions sur lesquelles l'Académie de médecine sera appelée à voter. Le gouvernement se résignera-t-il à restreindre les programmes et à diminuer le nombre des heures d'études? C'est peu probable. C'est le développement de l'instruction qui amène et l'encombrement des élèves et la surcharge des programmes. On

n'a qu'à voir ce qui se passe pour l'enseignement primaire de la Ville de Paris, où le nombre des aspirants maîtres d'école et des aspirantes institutrices devient de plus en plus considérable. Au lieu du brevet simple, on exige le brevet supérieur. L'obtention d'une place est donc devenue plus difficile. Pour avancer, on demande en outre des diplômes ou brevets spéciaux pour la coupe, la gymnastique, la pédagogie, etc., que sais-je? L'administration est-elle à blâmer? Pas autant qu'on voudrait le faire croire. Elle se trouve en face d'une pléthore extraordinaire de sujets, elle est forcée de faire un choix, une sélection; elle s'arrange par la multiplicité des épreuves et des brevets à se rendre ce choix de plus en plus facile. C'est aux familles dûment averties à ne pas diriger vers des carrières encombrées ou d'un accès fort difficile les enfants qui ne présentent pas une santé et des aptitudes tout à fait remarquables. Autrement, à chaque épreuve, il se fait une élimination douloureuse. Ces réflexions s'appliquent mieux encore à l'enseignement secondaire qui comprend un trop grand nombre de sujets incapables de profiter des études qu'on leur enseigne. Les hautes études, la haute culture intellectuelle seront menacées tant qu'on n'aura pas compris la part très large qu'il faut réserver à l'enseignement pratique, à l'enseignement professionnel. La question du latin n'est pas autre part. Tant qu'on fera apprendre les langues anciennes et qu'on soumettra à la forte discipline intellectuelle qu'elles exigent un trop grand nombre d'enfants incapables d'en profiter, on criera contre le latin, contre son inutilité. Ce que l'Académie de médecine obtiendra plus facilement, c'est qu'on donne plus d'air et plus d'espace aux bâtiments d'instruction, c'est qu'on accorde un peu plus de temps aux exercices corporels, c'est, en un mot, qu'on institue une meilleure hygiène scolaire. Ces améliorations exigeront de nouveaux frais, le prix de l'enseignement s'accroîtra d'autant, car l'État, dont les ressources deviennent de plus en plus précaires, se propose d'augmenter le prix de la pension dans les lycées de Paris. Ces exigences budgétaires, ces prix exagérés et trop onéreux pour les familles nombreuses, opéreront une sélection brutale qui pèsera plus lourdement sur la classe moyenne et sera absolument anti-démocratique. On ne verra plus alors dans les établissements de l'État que les enfants très riches et les boursiers.

Cette très intéressante discussion sur le surmenage intellectuel et la sédentarité scolaire s'est trouvée un moment interrompue par

une nouvelle tentative de M. le professeur Peter contre les inoculations antirabiques de M. Pasteur. Ce dernier a répondu dans un langage peu académique, et les partisans de ces inoculations ont essayé de réfuter les arguments fort sérieux apportés par M. Peter. Il n'y a plus qu'à attendre du temps et des nouvelles expérimentations la confirmation ou l'invalidation des hypothèses pastoriennes. C'est lui qui décidera en dernier ressort si les inoculations sont un progrès ou si elles sont inutiles. Ce qui paraît certain, c'est qu'elles ne suffisent pas toujours à prévenir la rage. Ce qui est consolant, d'un autre côté, c'est qu'il n'est pas encore démontré que les inoculations telles qu'on les pratique, peuvent communiquer la rage à des gens qui ne l'avaient pas ou ne devaient pas l'avoir. Dans ces conditions, il n'y a qu'à laisser continuer l'expérience commencée.

A l'Académie des sciences, M. Pasteur a été élu, presque à l'unanimité, secrétaire perpétuel en remplacement de Vulpian. Nous ne connaissons pas les motifs qui ont porté cette illustre savant à ambitionner une situation qui est loin d'être une sinécure. Nous craignons, seulement, qu'elle ne le détourne trop de son laboratoire, où il peut espérer faire encore de belles découvertes dans le champ si fécond, mais à peine exploré de la microbiologie.

Dans la même séance, l'Académie des sciences a nommé correspondant pour la section d'anatomie et zoologie, en remplacement de feu M. de Siebold, M. Cotteau, l'habile paléontologiste d'Auxerre. C'est un choix qui honore à la fois l'Académie et l'infatigable travailleur, qui a tant contribué à l'étude des Échinides fossiles. Nous adressons nos plus sincères compliments à M. Cotteau pour cette nomination.

Dans la séance du 6 juin dernier, à l'Académie des sciences, M. l'amiral Cloué, ancien ministre de la marine, a lu une note sur le *filage de l'huile*. Le sujet n'est pas nouveau, nous verrons, tout à l'heure, qu'il était connu des anciens et qu'il en a été question, à plusieurs reprises, dans l'histoire de la navigation. Voici, en quoi consiste ce phénomène aujourd'hui parfaitement démontré et souvent mis en pratique dans ces derniers temps. L'huile répandue sur la mer pendant une tempête diminue le dangereux effet des grosses lames, en supprimant le brisant qui les couronne. Depuis le 2 janvier 1883, époque où une communication avait déjà été faite sur le même sujet, les expériences se sont multipliées; grâce au zèle du Bureau hydrographique de Washington; l'amiral

Cloué a pu réunir les rapports de deux cents expériences faites, soit à bord des navires de longs cours, soit avec des canots de sauvetage, ou, enfin, à l'entrée des divers ports d'Angleterre ou d'Écosse. L'étude attentive de tous ces rapports montre que la question paraît résolue. L'huile présente donc un excellent moyen de sauvetage, toutes les fois qu'un navire est menacé par la tempête. On peut répandre l'huile de plusieurs manières; mais, comme il s'agit ici d'une question technique, nous laisserons la parole à l'amiral.

« Le moyen le plus généralement employé à bord des bâtiments pour répandre l'huile, consiste, nous dit-il, en un sac de forte toile à voile, d'une capacité d'environ 10 litres, que l'on remplit d'étoupe saturée d'huile ; on complète, en versant de l'huile par-dessus l'étoupe, et le sac étant fermé solidement, on perce son fond de plusieurs trous, avec une aiguille à voile.

« Vent arrière, fuyant devant le temps, alors que la mer semble toujours prête à ensevelir le navire, on place un des sacs à la traîne, à chaque angle de la poupe, ou un peu plus de l'avant. Plusieurs capitaines ont préféré suspendre ces sacs à l'avant, à chaque bossoir, parce que le navire en plongeant et repoussant la mer, étend la tache d'huile et élargit ainsi le chemin uni où les brisants sont supprimés.

« On a aussi employé avec succès le moyen suivant. On emplit d'étoupe saturée d'huile la cuvette de la poulaine de l'avant de chaque bord, et l'on verse de l'huile par dessus, ou bien, on place sur la cuvette un baril d'huile percé d'un petit trou,

« Si le navire est à la cape, on suspend un des sacs décrits ci-dessus au bossoir du vent et d'autres sacs le long du bord, de 10 en 10 mètres, à peu près, de manière qu'ils touchent l'eau au roulis. Plusieurs capitaines ont placé les sacs à l'avant, sous le vent, et s'en sont bien trouvés, la dérive du navire ne tardant pas à faire passer l'huile au vent.

« Il est arrivé à plusieurs bâtiments de pouvoir utiliser le filage de l'huile avec le vent de hanche et même vent du travers, ce qui leur a procuré le grand avantage de faire de la route, au lieu de perdre du temps en restant à la cape.

« Depuis plusieurs années, les canots de sauvetage de l'Australie sont exercés à franchir les récifs pendant le mauvais temps, à l'aide de l'huile qu'ils répandent. Ils le font sans courir aucun danger et sans embarquer une goutte d'eau ; l'huile trace au milieu

des brisants comme un chemin uni, de chaque côté duquel les lames déferlent avec violence.

« Des sauvetages d'équipages en détresse ont été effectués à la mer pendant un coup de vent par des embarcations très petites, sans qu'elles aient couru aucun danger, les deux navires étant en panne, très près l'un de l'autre, l'huile répandue par celui qui était sous le vent, avait fait, entre eux, une large nappe unie, offrant toute sécurité aux canots.

« Plusieurs embarcations, chargées de monde, provenant de navires abandonnés, coulant bas d'eau ou incendiés, n'ont dû leur salut qu'à l'emploi de l'huile qu'on avait eu la précaution d'y embarquer.

« Tous les rapports signalent la *merveilleuse rapidité* avec laquelle l'huile se répand sur la mer, et un grand nombre de capitaines proclament hautement que le salut de leur navire n'est dû qu'à l'emploi qu'ils ont fait de l'huile pour combattre les brisants. »

Quelle huile faut-il employer? Toutes les espèces d'huile sont bonnes pour cet usage, le goudron pourrait même servir, cependant quelques-unes sont supérieures. Telles sont les huiles de poisson, plus spécialement celles de phoques et de marsouins. On s'abstiendra autant que possible des huiles minérales qui sont trop légères et de certaines huiles végétales (coco, etc.) qui se figeraient trop facilement dans les hautes latitudes. Mais en cas de besoin on emploie tout ce que l'on a sous la main, les débris de cuisine, les graisses fondues et les vernis. Car il est à remarquer que tous les détritus, les corps flottants en masse compacte, produisent le même effet que l'huile. L'amiral Cloué rapporte qu'il a traversé un banc de harengs d'environ un mille de diamètre au-dessus duquel la mer était très calme, tandis qu'elle brisait tout autour. Dans une autre circonstance, il a vu un large espace couvert de menus morceaux de glace provenant de la rupture d'un énorme iceberg produire une mer calme, tandis que tout autour elle était blanche d'écume.

On s'imaginerait à première vue que pour produire un pareil résultat il est nécessaire de répandre une grande quantité d'huile. Sur les 200 rapports dont il a été question plus haut, 30 ont noté la consommation d'huile dans un temps déterminé. La dépense moyenne de 17 navires fuyant vent arrière a été de 1 litre, 83 centilitres d'huile par heure, et celle de 11 navires à la cape a été de 2 litres, 70 centilitres; enfin 2 canots de sauvetage ont dépensé

2 litres, 75 centilitres d'huile par heure. C'est une dépense fort minime et qui, dans aucun cas, ne doit empêcher de recourir à un moyen aussi efficace. Qu'est-ce que quelques litres d'huile en comparaison de la valeur du navire, de sa cargaison, surtout de la vie des hommes qui s'y trouvent. Cette dépense ira même s'atténuant quand tous les navires seront munis d'appareils automatiques qui ne laisseront couler l'huile que juste autant qu'il sera nécessaire, les lames réglant elles-mêmes l'ouverture des appareils qui resteront fermés par une mer calme ou peu agitée.

Comment l'huile agit-elle dans ces circonstances? D'abord elle forme à la surface de la mer une couche d'une épaisseur excessivement mince. En effet, en calculant le chemin parcouru par un navire pendant une heure, en tenant compte de l'huile déposée sur la surface de la mer qui en est recouverte, on arrive à trouver que la couche d'huile a une épaisseur d'environ 1/90,000 de millimètre. N'est-ce pas la confirmation numérique de la vieille expression « cela fait comme la tache d'huile ».

On pense que cette même couche d'huile possède une cohésion assez forte pour ne pouvoir être entamée par le vent ni être divisée en gouttelettes comme l'eau qui tombe en pluie. Quelle que soit l'explication du phénomène, on ne peut plus le récuser aujourd'hui. Il est bien constaté et les gouvernements ne peuvent plus tarder à rendre obligatoire le filage de l'huile sur les navires surpris par la tempête. Les voyageurs ne voudront plus s'embarquer sur des paquebots qui ne seraient pas munis des appareils convenables au filage de l'huile.

Mais c'est encore ici le cas de répéter les paroles de l'Ecclésiaste *Nil sub sole novum*. L'emploi de l'huile pour calmer l'agitation des flots était connu dans l'Antiquité. Il en est question dans Aristote, Plutarque et Pline. Ce dernier raconte que les plongeurs de la Méditerranée mettent dans leur bouche de l'huile qu'ils laissent ensuite échapper peu à peu. Cet usage avait pour but, d'après Pline et aussi d'après Plutarque, qui s'occupe du même fait, de faciliter le passage de la lumière dans l'eau. Franklin a remarqué que de son temps les plongeurs de la Méditerranée observaient encore cet usage. Il me semble que cette pratique peut s'expliquer par les propriétés du filage. Sous l'influence de l'huile la surface de la mer devient calme et plane, et laisse passer les rayons lumineux plus directement que si elle était agitée. Vers

la fin du siècle dernier, un Hollandais, M. Lelyvelt, a publié un opuscule traduit en français et portant ce titre : Essai sur les moyens de diminuer les dangers de la mer, par l'effusion de l'huile, du goudron ou de toute autre matière flottante, ou des questions proposées sur ce sujet. Les pêcheurs de cette époque connaissaient bien ce moyen de calmer la mer autour du navire, mais ils ne l'employaient que rarement, car ils le croyaient dangereux pour les vaisseaux voisins. C'est cet absurde préjugé qui a si longtemps empêché le filage de l'huile. On trouvera cette question traitée beaucoup plus longuement dans le n° 738 (23 juillet 1887) de la *Nature*, à laquelle nous avons emprunté ces quelques détails historiques.

Les lecteurs de la *Revue du Monde Catholique* connaissent déjà la bibliothèque de l'enseignement agricole, publiée sous la direction de M. Muntz, professeur à l'Institut national agronomique. Cette bibliothèque vient de s'enrichir d'un nouveau volume dans lequel M. Ch. Cornevin, professeur à l'école vétérinaire de Lyon, a étudié *les plantes vénéneuses et les empoisonnements qu'elles déterminent* (in-8°, Librairie Didot). M. Cornevin est déjà connu dans la science par ses travaux sur les maladies microbiennes et infectieuses. C'est la nature de ces travaux qui l'a conduit à amasser les matériaux de ce livre. En présence de l'opinion qui attribue l'origine des maladies virulentes non plus directement aux microbes, mais aux leucomaïnes qu'ils fabriquent pendant leur vie et aux ptomaïnes qui se produisent pendant leur putréfaction, en présence également de la ressemblance du parallélisme et de la symptomatologie de plusieurs de ces affections et l'empoisonnement par des plantes vénéneuses d'organisation élevée, il a été amené à étudier dans quelles conditions se produisent ces poisons. Il a émis à ce sujet plusieurs opinions originales qui auraient toutefois besoin d'être confirmées par l'observation et l'expérimentation. Pour l'auteur, toute matière toxique est un substratum chargé à l'excès d'énergie chimique, ce qui l'amène à dire que tout empoisonnement résulte d'une transformation trop brusque ou trop intense du toxique en mouvement et en chaleur. C'est ainsi qu'il explique les effets des poisons. « Par la soudaineté et l'intensité de la transformation, l'organisme est atteint dans ses fonctions et ses tissus; la matière vénéneuse est le plus souvent et plus spécialement attaquée. De cet ébranlement résultent les modifications de la calorifica-

tion, d'excitation, de convulsions, d'incoordination des mouvemets, de tétanisation et plus tard de coma, de stupeur, de paraplégie, qu'on rencontre dans les intoxications. » Nous ne pouvons pas rappeler ici toutes les considérations qui dénotent un esprit supérieur et admirablement versé dans l'étude des problèmes les plus ardus de la biologie. Il voudrait voir établir l'équivalence de chaque aliment pour pouvoir déterminer ensuite celle de chaque substance vénéneuse. En attendant, il faut se contenter d'examiner chaque plante en particulier afin de voir quels sont ses organes ou ses tissus dangereux; si les poisons élaborés dans certaines parties subissent des migrations vers d'autres organes; si leur production quantitative et qualitative est influencée par l'âge du végétal, les saisons, la culture, le sol; s'ils sont saisonniers ou permanents, volatils et destructibles par la cuisson et la dessiccation ou fixes et résistants à de hautes températures, etc... Il insiste encore sur la nécessité d'étudier l'action sur l'homme et les animaux, de la plante entière, indépendamment des alcaloïdes et des nombreux principes actifs qu'on en a retirés. Il faut voir ensuite les symptômes, les lésions, examiner si le poison se localise sur un organe ou infiltre également toute l'économie.

On comprend qu'un livre fait sur ces données présente des choses utiles et intéressantes. Il est divisé en deux parties. La première comprend l'étude générale des poisons d'origine végétale et les intoxications qu'ils occasionnent. Nous y relèverons plus spécialement ce qui concerne la formation des poisons et les causes qui l'influencent ainsi que les variations que présente l'empoisonnement, suivant la voie d'introduction, l'âge du sujet, le sexe, l'espèce, la race et l'individu. Dans la seconde partie, l'auteur fait l'étude spéciale des plantes vénéneuses et des empoisonnements qu'elles déterminent. Il a suivi une classification botanique qui commence par les Conifères qu'il appelle à tort gymnospermes, (ce mot reposant sur une erreur d'observation), les monocotylédones et les dicotylédones. Dans chaque famille il étudie les plantes vénéneuses ou suspectes et toutes les circonstances qui se rapportent à leur toxicité dont il donne souvent des exemples. Nous regrettons seulement que l'auteur ne parle pas des cryptogames. Les champignons vénéneux lui auraient fourni l'occasion d'études intéressantes qu'il pourra sans doute nous donner dans une prochaine édition.

Le ver nématode, appelé *Ascaris lumbricoïdes* , qui vit en para-

site dans l'intestin de l'espèce humaine, surtout chez les enfants, subit-il, pendant son développement, des métamorphoses? Faut-il admettre à ce sujet l'opinion de Von Listow et de Leuckart, opinion d'après laquelle les œufs de l'Ascaride ordinaire, sortis de l'intestin, seraient avalés par un myriapode chilognathe, le *Blaniulus guttulatus*, dans les organes duquel l'embryon de l'Ascaride irait s'enkyster; puis la larve attendrait les conditions favorables pour revenir dans le corps de l'homme ou d'un autre animal. C'est cette question que le professeur Alexandre Laboulbène a résolue en suivant le développement du parasite. Il a fait connaître, dans une des dernières séances de l'Académie des sciences, les résultats qu'il a observés et qui détruisent l'opinion de Von Listow de Leuckart. Il a observé, en effet, que les œufs de l'*Ascaris lumbricoïdes* se développent directement sans avoir besoin de passer dans le corps d'animaux différents. Au moment de la ponte, ces œufs n'ont encore éprouvé aucune segmentation, c'est dans cet état qu'ils sont évacués. Il en résulte qu'ils ne peuvent éclore dans l'intestin où ils ont été pondus par le ver. Dans des conditions très favorables, la segmentation commence et l'embryon se forme trente ou quarante jours après; mais si les circonstances sont défavorables, cet œuf pourra attendre cinq ans sans se corrompre, ainsi qu'il résulte des observations de Davaine. Cet embryon est enroulé dans l'œuf, il a une tête et une queue, mais cette tête ne présente pas encore de lèvres ni les trois nodules que possède l'animal à l'état adulte. C'est dans l'estomac et peut-être dans l'intestin grêle que cet embryon sort de sa coque. Il prend alors la forme larvaire, forme pendant laquelle il a une tête à trois nodules. On rencontre très rarement cette forme, parce que probablement l'animal ne la garde pas longtemps, car il atteint promptement sa taille définitive. Ce développement de l'œuf en animal adulte demanderait un mois, d'après Grassi.

Comment ce parasite pénètre-il dans le tube digestif de l'homme? L'explication est simple. Les œufs, expulsés au dehors avec les matières fécales, sont entraînés dans les cours d'eau, les mares, etc. Cette eau est quelquefois employée en boissons, d'autres fois elle sert à arroser les légumes à la surface desquels les œufs se déposent. On voit donc la nécessité de ne faire usage que d'eaux filtrées ou bouillies, à moins que l'on ait recours aux eaux minérales naturelles, la *Perle de vals*, *l'eau de Chateaufort*, etc., etc., Ce

mode d'introduction dans l'économie explique pourquoi les Ascarides lombricoïdes sont plus fréquents à la campagne où l'on boit l'eau non filtrée qu'à la ville où les administrations font tous leurs efforts pour donner de l'eau pure. On voit par cet exemple combien la question de l'eau est importante.

Dans ses travaux et surtout dans ses remarquables conférences sur la grande névrose plus connue sous le nom impropre de *Hysteria major*, puisque cette maladie se rencontre également dans le sexe masculin, M. le professeur Charcot, membre de l'Institut, a recherché les traces de cette affection dans l'histoire, il a cru lui trouver non seulement des analogies, mais encore une ressemblance parfaite avec les démoniaques d'autrefois. C'est un point que nous ne discutons pas et nous laissons aux théologiens le soin de le trancher. Le R. P. de Bonniot l'a, du reste, déjà traité à plusieurs reprises dans cette *Revue*, quand il s'est occupé, sous le rapport théologique, des trois volumes que MM. Bourneville et Regnard ont consacrés à l'*Iconographie photographique de la Salpêtrière*. Qu'il y ait eu parmi les démoniaques d'autrefois des malades semblables à celles qu'on appelle aujourd'hui les grandes hystériques, le fait ne paraît point douteux, mais que toutes aient été dans le même cas, c'est ce que M. le professeur Charcot n'a point assez examiné. Il y a chez certaines démoniaques des phénomènes que les expériences de la Salpêtrière n'ont point reproduits. C'est pourquoi l'illustre savant nous paraît avoir trop vite généralisé, car quelques distinctions n'eussent point été inutiles. Mais le livre dont nous parlons laisse de côté ces questions dogmatiques, il ne nous a paru intéressant qu'au point de vue de l'art.

M. Charcot s'est enquis de toutes les œuvres d'art qui avaient trait à cet objet, il en cite un grand nombre, il en reproduit quelques-unes; il doit y en avoir d'autres.

Comment les artistes en général, les peintres en particulier ont-ils rendu leurs personnages.

C'est ici que la critique devient intéressante. Nous voyons que, dans les plus anciennes représentations, les artistes se sont laissés aller à leurs fantaisies, à leur imagination.

Ils ne paraissent pas avoir observé les possédés eux-mêmes, bien que, dans certains cas, leurs personnages présentent quelques traits caractéristiques. A la page 15, M. Charcot fait la description d'un dessin attribué à Paolo Ucello, né en 1397, mort en 1475, et

représentant saint Charles Borromée guérissant un possédé. Il doit y avoir une erreur dans les dates ou dans l'attribution, car saint Charles Borromée né en 1538 est mort en 1584. Certains peintres comme André del Sarte, Rubens, P. Breughel, etc., ont dû avoir l'occasion d'observer des hystériques pendant leurs attaques, car ils en ont représenté certaines phases avec beaucoup de vérité. On s'en rend encore mieux compte en comparant, avec les personnages de leurs tableaux, les études et les esquisses qu'ils ont laissées. Les convulsionnaires de Saint-Médard qui ont fait tant de bruit au commencement du dix-huitième siècle, occupent beaucoup M. Charcot. On sait que cette épidémie dura fort longtemps. L'autorité royale dut faire fermer le cimetière, plusieurs écrivains en ont écrit les diverses épisodes, et les artistes en ont retracé les principales scènes. Nous indiquerons seulement une gravure dans laquelle on voit la demoiselle Fourcroi, déjà guérie d'une hydropisie par des convulsions, faire examiner, le 9 avril 1732, son pied gauche dont les os renversés étaient depuis longtemps soudés à ceux de la jambe. Cinq chirurgiens célèbres assemblés à cet effet déclarent dans leur rapport que cette difformité est l'effet d'une ankylose absolument incurable.

Or les cinq chirurgiens célèbres ont fait une grave erreur de diagnostic. La demoiselle Fourcroi était affectée non pas d'une ankylose, maladie incurable, mais d'un pied-bot hystérique qui se guérit souvent à la suite d'une émotion quelconque. Cet exemple prouve, en passant, la valeur qu'il faut attribuer aux rapports et aux décisions des savants qui jugent d'après les connaissances de leur temps, mais dont le jugement est susceptible d'être réformé par la science plus avancée d'une autre époque.

Ceci devrait nous apprendre à être moins orgueilleux et à ne pas trancher trop facilement des questions que nos connaissances ne nous permettent pas de résoudre entièrement. Terminons ces réflexions en ajoutant que M. Charcot et son collaborateur M. Paul Richer ont complété leur curieux ouvrage : *les Démoniaques dans l'art* (in-4° avec 67 figures intercalées dans le texte, A. Delahaye et E. Lecrosnier, éditeurs) par un appendice, dans lequel ils ont représenté et décrit les diverses phases de la grande hystérie telles qu'ils l'ont observée ou provoquée à la Salpêtrière. Mais nous leur ferons observer qu'ils ont manqué à leur devoir de critiques et de savants en intitulant cet appendice : *les Démoniaques convulsion-*

*naires d'aujourd'hui.* Ils ont observé des hystériques et non des démoniaques. Il y a plus qu'une nuance. La distinction est essentielle. Le sujet qu'ils ont étudié est loin d'être épuisé, déjà l'école de Nancy leur a adressé quelques critiques qui paraissent fondées et d'après lesquelles on aurait observé à la Salpêtrière non pas des phénomènes spontanés, mais provoqués par la suggestion. Qui peut prévoir les conséquences de l'hypnotisme et ce qui en résultera pour la science. Ne sommes-nous pas encore vis-à-vis de tous ces phénomènes dans une situation analogue à celle de ces cinq chirurgiens célèbres qui prenaient un pied-bot hystérique (maladie qu'ils ne connaissaient pas) pour une ankylose, affection qu'ils auraient dû connaître?

M. Joseph Chailley, gendre de Paul Bert, vient de publier un livre, *Paul Bert au Tonkin* (in-12, librairie Charpentier), dont la lecture nous a vivement intéressé. Si nous en parlons dans cette *Revue*, c'est que ce livre, qu'on ne peut complètement assimiler à un panégyrique, nous montre un Paul Bert bien différent du sectaire anti-religieux et parfois très autoritaire et très cassant que nous avons connu, surtout quand il était ministre de l'instruction publique et des cultes. Il semble que l'homme privé, dont le fonds scientifique était secondé par le patriotisme et la noble ambition de faire du Tonkin une colonie prospère et surtout utile et profitable à la France, ait reparu dans le résident général. C'est ainsi que nous le voyons proclamer à plusieurs reprises, à l'exemple de Gambetta, l'homme néfaste de la France, que l'anticléricalisme n'est point un article d'exportation. Au Tonkin, il entretient les meilleurs rapports avec les missionnaires auprès desquels il aime souvent à se renseigner ou qu'il nomme membres des nombreuses commissions instituées pour étudier, suivant la méthode scientifique, les questions qui intéressent le développement et l'avenir du pays. Peu de temps avant sa mort, il assiste, à Keso, au sacre de Mgr Pinaud, évêque du Than-Hoa. C'est même dans cette occasion qu'il aurait remarqué, à la suite d'une longue promenade dans le domaine de la Mission, cette fatigue et cette lassitude qui précédèrent sa dernière maladie et sa mort. Le sacre eut lieu le 24 octobre, la dyssenterie se déclarait quelques jours plus tard et il mourait le 11 novembre. Nous n'avons pas l'intention de faire connaître ici l'œuvre de Paul Bert au Tonkin, encore moins d'exposer les nombreux projets administratifs qu'il se proposait de réaliser suc-

cessivement, nous avons seulement voulu faire ressortir le noble exemple de patriotisme que Paul Bert a donné à tous ses coreligionnaires en anticléricalisme, en faisant abstraction de ses opinions particulières et en ne recherchant que le bien public. Puissent ses amis restés en France suivre une si belle conduite et répudier cette inepte persécution religieuse qui divise la France contre elle-même, quand tout devrait tendre à la rendre forte et unie! Si nous regardons Gambetta comme un homme néfaste au pays, c'est que le premier il a jeté le sauvage cri de guerre qui a si profondément troublé la patrie et diminué son influence dans les pays lointains, surtout ceux de l'Orient où nos sœurs de charité et nos missionnaires avaient appris à aimer notre pays et avaient ouvert les premières voies à l'influence française et à son commerce.

Cette année, l'Association française pour l'avancement des sciences tiendra son congrès à Toulouse, du 22 au 29 septembre prochain. Nous apprendrons à nos lecteurs que la fusion de cette grande Société, avec l'Association scientifique fondée par Leverrier, en 1864, fusion préparée depuis plusieurs années, est un fait accompli depuis l'hiver dernier. La ville de Toulouse, qui ambitionnait depuis longtemps l'honneur de recevoir l'Association française, a dû retarder son invitation pour la faire coïncider avec l'exposition régionale qui a été inaugurée il y a quelques mois. Comme les années précédentes, le congrès comprendra des séanees générales et des séances de sections. Il sera agrémenté par plusieurs conférences dont les orateurs seront M. Fouqué, pour les tremblements de terre et M. Janssen pour la photographie céleste. Mais ce qui le rendra particulièrement intéressant, ce sont les nombreuses excursions auxquelles il sera facile de prendre part. La première aura lieu aux prises d'eau du canal du Midi, aux bassins de Lampy, à Saint-Ferréol, elle se terminera par la visite de l'antique cité de Carcassonne. Quelques jours plus tard, le congrès se rendra aux mines de Carmaux à Alby, au saut du Tarn et à Saint-Juery. L'excursion finale comprendra une grande partie de la chaîne des Pyrénées, ses pics, ses vallées, ses localités historiques et surtout ses nombreuses et célèbres sources thermales. On passera par Saint-Bertrand de Comminges dont on connaît l'antique et fréquenté pèlerinage, par Mauléon, Siradan, Saléchon, Bagnères-de-Luchon, la vallée du Lys, Saint-Béat, Bagnères-de-Bigorre, le pic du Midi, Barèges, Luz, Saint-Sauveur, Gavarni, Pierrefite, Argelès,

où descend la source si renommée de Gazost et où se trouve le sanatorium indiqué par le docteur Douillard, réalisé et organisé par sa veuve, si pieuse et si charitable : enfin, Lourdes, dont le nom seul révèle tant de sympathies dans le monde catholique. Il est vrai que Cauterets et les Eaux-Bonnes ne figurent pas sur ce long itinéraire, mais rien n'empêche de continuer par ces deux stations thermales, si célèbres, et de revenir par Pau. C'est que, en effet, l'Association française pour l'avancement des sciences est organisée de telle sorte que chacun garde son indépendance et sa liberté complètes. Chaque membre a droit à une réduction de moitié sur le prix des places de chemin de fer, mais il n'est pas tenu, pour cela, de voyager en corps, il peut aller individuellement. Aussi, comprendra-t-on que ce serait se priver en grande partie de l'utilité et des enseignements de toutes sortes, scientifiques, historiques, géographiques, archéologiques, etc., etc., que procure une aussi grande réunion de savants, si on n'emportait pas quelques-uns de ces guides sans lesquels un voyage instructif est impossible. On nous permettra de signaler, principalement, dans la collection des *Guides-Joanne* (librairie Hachette), les deux volumes in-12 qui ont pour objet : *Gascogne* et *Languedoc ; les Pyrénées*. Leur éloge n'est plus à faire, car chaque nouvelle édition l'emporte en précision sur les précédentes. Sans être très volumineux, ces guides n'entrent pas facilement dans la poche, aussi pourra-t-on, dans les excursions qui exigent la marche à pied, emporter le guide-diamant, *les Pyrénées*, que sa concision et son format plus petit rendent extrêmement précieux. Ces volumes, compagnons indispensables du voyageur, contiennent de nombreuses cartes, des plans de villes et des panoramas de montagnes. On fera bien de consulter aussi, en traversant un département, le petit volume de géographie, que lui a consacré Adolphe Joanne, petit volume dans lequel on trouve une carte et des gravures représentant les principaux monuments.

Nous ajouterons que, pour les excursions, le comité local, chargé de préparer tout ce qui peut contribuer à la réussite du congrès, distribue également de nombreux renseignements. Enfin nous terminerons ce qui a rapport au congrès de Toulouse, en disant qu'il sera présidé par M. Rochard, ancien médecin de la marine, membre de l'Académie de médecine.

Dans la belle édition des Œuvres de Laplace que publie la maison Gauthier-Villars, nous signalerons d'une matière toute spé-

ciale le tome VI, qui contient *l'Exposition du système du monde*, l'un des ouvrages les plus connus et le plus souvent cités du grand géomètre dont on a parfois mal interprété une pensée que, du reste, il n'a pas imprimée. Cette nouvelle édition, qui est la sixième, n'est que la reproduction de la précédente à laquelle on a seulement fait les corrections que l'auteur avait commencées, mais que sa mort l'a empêché d'achever. Nous rappellerons ici que l'exposition du système du monde qui est très connue est une sorte de cosmographie et d'astronomie dans laquelle Laplace a étudié, dans cinq livres : les mouvements apparents et réels des corps célestes, les lois des mouvements, la théorie de la pesanteur universelle et un précis de l'histoire de l'astronomie. C'est dans ce volume que Laplace a expliqué la formation de notre monde solaire et planétaire par l'hypothèse d'une nébuleuse primitive. Nous citerons quelques lignes du chapitre où il expose ses considérations sur le système du monde et sur les progrès futurs de l'astronomie.

« Des phénomènes aussi extraordinaires, dit-il, ne sont point dus à des causes irrégulières. En soumettant au calcul leur probabilité, on trouve qu'il y a plus de deux cent mille milliards à parier contre un qu'ils ne sont point l'effet du hasard, ce qui forme une probabilité bien supérieure à celle de la plupart des événements historiques dont nous ne doutons point. Nous devons donc croire, au moins avec la même confiance, qu'une cause primitive a dirigé les mouvements planétaires. »

M. Gauthier-Villars a apporté un soin extraordinaire à cette édition des œuvres complètes de Laplace, publiées sous les auspices de l'Académie des sciences par MM. les secrétaires perpétuels.

Dr Tison.

---

# MÉLANGES

## DELASSEMENTS D'UN ETUDIANT CHRETIEN (1)

L'appellation d'*étudiant* est employée très souvent, on le sait, par antiphrase, ceux qui portent ou prennent ce titre n'ayant pas généralement la réputation d'*étudier* beaucoup. La faute en est-elle, si faute il y a, aux étudiants eux-mêmes, ou à ceux qui les jugent trop sévèrement? Sans aucun doute, personne n'a jamais prétendu soutenir que ceux qui ont pris leurs inscriptions pour suivre les cours d'une Faculté, que tous les élèves des lycées, des collèges, des séminaires, qui peuvent être appelés étudiants, soient par le fait même des oisifs. Cette condamnation en masse serait injuste. Il y a, en effet, des élèves laborieux, très laborieux dans les divers établissements d'instruction publique, et nous aimons à penser qu'ils y forment la majorité. On remarque aussi aux différents cours de notre enseignement supérieur, théologie, droit, médecine, sciences et lettres, des étudiants, qui non seulement travaillent avec ardeur, goût et succès, mais encore qui produisent déjà des fruits hâtifs, précoces, non détestables toujours.

Laissant à d'autres l'honneur de citer ces modèles, ou si l'on veut ces exceptions, dans des Facultés qui nous sont étrangères, contentons-nous de signaler le solide travail d'un jeune homme, qui, tout en faisant ses classes, comme on dit, et en les faisant bien, puis en étudiant la philosophie, les sciences, la théologie, a cherché de sérieuses diversions pour son activité dévorante, s'est finalement arrêté sur un illustre Père de l'Eglise, dont il a goûté, apprécié et jugé la vie et les œuvres dans un écrit remarquable. Nous sommes persuadés que ni le sujet traité par le jeune auteur, ni la dignité sacerdotale à laquelle il fut élevé plus tard, hélas! pour peu de temps, ne seront pour nos lecteurs une fin de non-recevoir,

Tous les Pères de l'Église dont les écrits sont parvenus jusqu'à nous, ont le droit incontestable, en vertu de leur titre seul, d'être placés dans les bibliothèques ecclésiastiques, mentionnés dans les histoires littéraires, cités dans les controverses. Il se peut qu'un Père n'ait pas joué durant sa vie un rôle extérieurement marquant et ne nous soit connu que par ses écrits;

(1) Saint Grégoire le Grand, pape et docteur de l'Eglise, sa vie, son pontificat, ses œuvres, son temps (540-604), par l'abbé Edouard Clausier. Ouvrage posthume, publié par l'abbé H. Odelin. In-8, de 5-XXIV-293 pages. Paris, Berche et Tralin, 1887.

plusieurs Pères sont effectivement dans ce cas. Ils demeurent cependant à leur place, comme témoins de la tradition. Hâtons-nous d'ajouter que ce cas ne peut jamais être celui d'un Père qui est, en même temps, l'un des Papes, c'est-à-dire un successeur de saint Pierre sur le siège de Rome, un vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Car ce Pape, ayant avec sa charge un pouvoir suprême dans l'Église universelle, a dû l'exercer. De plus il a joui, c'est inévitable, d'une certaine influence au dehors, et cette influence, il l'a eue en proportion de ses talents, de ses vertus, des circonstances où il s'est trouvé.

Par sa dignité de Pape, ce Père ou Docteur de l'Eglise obtiendra sûrement une page, plus ou moins glorieuse, dans les annales de l'Église catholique. Mais ce n'est pas assez pour un Pape qui, doué de qualités naturelles extraordinaires, orné des dons exquis de la grâce et placé dans un temps difficile, s'est constamment montré à la hauteur des circonstances par ses paroles, ses actes, ses écrits. Tel est bien, on ne peut en disconvenir, l'aspect sous lequel nous apparaît saint Grégoire le Grand, pape et docteur de l'Eglise. Admirablement doué, non moins bien élevé, prévenu des bénédictions célestes, il a mené une vie sainte avant et pendant son pontificat. Ce pontificat de quatorze ans, qui coïncide avec des événements majeurs, a été, en définitive, aussi glorieux pour le pontife que fécond pour l'Eglise. Les excellents et nombreux écrits que nous a laissés ce grand homme sont vraiment dignes d'une attention particulière. Il n'est donc pas étonnant que la vie et la personne, les écrits et le pontificat de saint Grégoire le Grand aient paru un beau sujet d'étude à plus d'un Français, pour ne parler que de nos compatriotes, et que ces études nous aient valu des monographies souvent fort intéressantes.

Mais ces différents travaux, quoique couronnés de succès, n'ont pas découragé un jeune homme, Edouard Clausier, âgé pour lors de vingt ans. Ancien élève d'un collège catholique, il était simple séminariste, quand, sur un conseil amical, il s'attacha particulièrement à étudier saint Grégoire, sa vie et ses œuvres. Il devint prêtre à vingt-trois ans; mais une mort prématurée allait presque aussitôt le ravir à la tendre affection de ses parents, à l'attachement de ses amis et aux espérances que fondaient sur lui ses supérieurs ecclésiastiques.

C'est au collège Saint-Joseph d'Avignon qu'il avait fait brillamment ses études classiques. Séminariste d'abord à Sommervieu, près Bayeux, puis à Saint-Sulpice, il ne fut pas moins brillant dans ses études philosophiques et théologiques, malgré son âge peu avancé.

Il était à Saint-Sulpice quand il prit goût aux œuvres imprimées de saint Grégoire qu'il lut et relut avec une attention soutenue, soit dans les quatre volumes in-folio des Bénédictins, soit dans les cinq énormes in-quarto de Migne.

Ce qui le frappa d'abord dans sa lecture, ce fut le rapport qu'il crut apercevoir entre l'époque de saint Grégoire et la nôtre.

« Quel temps », dit-il, « que ce sixième siècle! Partout la petitesse et le mensonge, qui régnaient et étaient considérés comme l'expression d'une politique éclairée; le monde se mourait dans des toiles d'araignées. Un

grand homme parut, saint Grégoire, loyal, aux vues larges et planant sur de vastes horizons. On le traita de rêveur. Ses rêveries ont pourtant fait le moyen âge, et pendant sept cents ans le monde en a vécu. Quelle analogie et quelle conclusion ! »

Etant séminariste à Saint-Sulpice, il fut, autant que le comportait sa faible santé, ponctuellement fidèle à la règle, exact et docile dans ses études communes, non moins affectionné à son auteur de prédilection. Il relut plusieurs fois les œuvres de saint Grégoire, dont il finit par se pénétrer. Il y fit des profits immenses, si nous voulons l'en croire. Ecoutons-le :

« Le temps passé dans l'intimité de saint Grégoire, et comme en tête à tête avec lui, sera à jamais le plus heureux de ma vie. Il est de moitié dans ma formation sacerdotale; il me semble qu'au contact de cette grande âme, je suis devenu meilleur. Je remercie Notre-Seigneur qui m'a inspiré la pensée de vivre avec cette homme d'élite : la familiarité des saints élève, agrandit, fortifie l'âme. Il y a chez eux une sève chrétienne, capable de nous élever au-dessus de cette religion aux pâles couleurs, qui est la reine du jour et qui a la prétention d'être la vraie.

« Quand on étudie le siècle où a vécu cet homme vénérable, qu'on aperçoit le peu d'éléments qu'il a trouvés à sa disposition, et qu'on examine les forces contre lesquelles il a dû lutter, et qui étaient le genre humain tout entier, on se prend à espérer que la papauté, qui livre aujourd'hui les mêmes combats, remportera les mêmes victoires. »

Comme on le voit, l'admirateur intelligent et passionné, mais non platonique de saint Grégoire, tout en lisant les écrits qu'il approfondissait, méditait, comparait, et dont il faisait l'application pratique, contemplait aussi la vie intime de son saint bien-aimé, et suivait l'histoire du temps où il a vécu. Au fur et à mesure, il consignait dans ses notes les réflexions intimes, les aperçus personnels, les sentiments particuliers, que lui suggérait sa lecture sans songer aucunement à se produire, sans penser du moins à faire imprimer telles quelles ses notes trop décousues. On peut pourtant, semble-t-il, supposer qu'en rédigeant avec une admiration raisonnée tant de belles pages sur saint Grégoire le Grand, il prenait pour modèle M. l'abbé Baunard, dont le livre, aussi vrai qu'élogieux, concernant saint Ambroise, venait de paraître. Une si noble rivalité n'aurait rien de répréhensible.

Ce qui est certain, c'est qu'en consignant par écrit tout ce qui le frappait dans ses lectures, dogme, morale, histoire ecclésiastique et politique, générale ou particulière, éloquence, controverse, correspondance, etc., le laborieux séminariste s'est trouvé avoir composé un livre digne de paraître, moyennant quelques corrections, et fort peu inférieur à l'ouvrage dont nous venons de parler.

Tel fut du moins le jugement que portèrent sur les notes du jeune écrivain quelques-uns de ses amis. Aussi lui arrachèrent-ils six fragments, qui, sous le titre d'*Etudes sur le sixième siècle de l'ère chrétienne* et avec les initiales E. C., furent publiés dans la *Revue du Monde catholique*, depuis le numéro de novembre 1874, jusqu'au numéro d'avril 1875 (1), et qui n'y demeurèrent

(1) Cf. Nouvelle série, t. XXI, pp. 583 et 732; t. XXIII, pp. 17, 380, 504 et 724.

pas inaperçus. La même *Revue* a inséré, onze ans plus tard, dans le numéro de septembre 1886, huit pages bien pensées et non moins bien écrites de l'abbé Edouard Clausier, *sur la Prédication*. Cette fois le nom de l'auteur est imprimé en toutes lettres; mais ces pages, comme le livre qui vient enfin de paraître, sont des œuvres posthumes. L'abbé Clausier, ordonné prêtre au milieu de l'année 1875, nommé aussitôt vicaire à saint Pierre de Lisieux, l'ancienne cathédrale, était mort le 3 novembre 1877, ayant seulement vingt-cinq ans d'âge et deux ans de prêtrise.

La *Revue du Monde catholique* s'est honorée en insérant les fragments; il lui appartient d'annoncer l'ouvrage, dont la publication trop longtemps retardée pour différentes causes, est achevée aujourd'hui, grâce à la pieuse initiative des parents et au zèle désintéressé d'un ami du défunt.

L'ouvrage est divisé en deux livres de longueur inégale. Le premier, composé seulement de huit chapitres, embrasse pourtant cinquantes années (540-590) de la vie de saint Grégoire, sa naissance, son éducation, sa formation religieuse, son séjour à Constantinople et le début de ses œuvres, *les Morales*. Le second livre, composé de dix-sept chapitres, nous retrace les quatorze années du mémorable pontificat. Ce dernier livre est comme le corps de l'ouvrage; l'autre n'en est pour ainsi dire que le préambule.

Et pourtant quel intérêt n'y a-t-il pas à parcourir ces premiers chapitres où l'écrivain, nous devrions peut-être dire l'historien, raconte la naissance, les premières années et les études du jeune patricien romain, décrit l'état des lettres à Rome, en Italie et en Gaule à cette époque, nous parle des Lombards, qui envahissaient alors l'Italie, des exarques, des empereurs Tibère et Maurice, par hasard orthodoxes, des patriarches de Constantinople, orthodoxes par intervalles, presque toujours ambitieux, du monastère bénédictin de Saint-André à Rome? Nous y lisons avec un intérêt particulier le chapitre dans lequel nous est exposé par un admirateur, qui est en même temps un sage critique, l'ouvrage capital intitulé : *les Morales sur Job*, composé par Grégoire à Constantinople pendant qu'il y résidait en qualité d'apocrisiaire.

Mais les dix-sept chapitres du livre second, qui occupent 200 pages, sont plus variés, plus intéressants, plus importants encore. Grégoire est pape. Sans renoncer à écrire, il doit plus souvent prêcher. Il commande donc ou menace, il exhorte, encourage et console; il gouverne l'Eglise catholique au spirituel et souvent au temporel, notamment sa chère ville de Rome, qui n'a d'autre protecteur que lui. Ses fréquentes et douloureuses maladies ne l'exemptent pas de prendre la parole aux grandes fêtes et durant les jours de calamité, et ce sont-là les occasions de ses homélies. Il entretient une correspondance avec les églises, les royaumes, l'empire. Ses conseils, aussi fermes que respectueux, mais qui ne furent pas suivis, auraient peut-être préservé de tout malheur l'empereur Maurice, si vertueux d'ailleurs. Grégoire fut plus heureux avec les rois des Francs, avec Reccarède, roi des Wisigoths, avec le roi anglo-saxon, Ethelbert, qui par sa docilité mérite bien de partager avec Grégoire le titre d'apôtre de l'Angleterre.

Nous venons de résumer environ dix chapitres historiques, dans lesquels on ne sait ce qu'il faut le plus louer, ou de la parfaite exactitude du critique, ou du style net, limpide, coloré, vivant de l'écrivain.

Le Pastoral de saint Grégoire, ses homélies sur Ezéchiel et sur l'Evangile, ses dialogues, où se trouve la vie de saint Benoît, sont l'objet d'études littéraires, qui dénotent l'homme de goût et déjà le théologien moraliste, controversiste ou prédicateur. La piété de l'étudiant n'est pas moins visible dans les chapitres où il nous représente le saint Pape, formé par les moines, vivant toujours en moine aussi bien dans le palais du Latran que dans son monastère de Saint-André, encourageant la vie monastique par ses conseils et son exemple, mourant enfin en véritable moine, dans un détachement absolu de cœur, un dépouillement réel, une pauvreté véritable.

Hautement approuvé par Mgr Plantier, évêque de Nîmes, par dom Guéranger, abbé de Solesmes et par d'autres juges très compétents, l'abbé Clausier termina son travail à Lisieux dans l'automne de 1875. Il écrivait alors une épître dédicatoire au Pape, dans laquelle il dit : « Ce travail est bien précoce : je le termine à l'âge de vingt-trois ans, dans le second mois de ma vie sacerdotale. Mais j'ai cru qu'il n'était jamais trop tôt de servir l'Eglise; et incertain de l'avenir, il m'a semblé plus sûr de commencer de bonne heure. »

Il avait obéi à une céleste inspiration, lui qui devait mourir si tôt. Ses parents, qu'on ne peut assez plaindre d'avoir perdu un tel fils, méritent toute notre reconnaissance pour avoir non seulement consenti, mais généreusement contribué à la publication de son remarquable ouvrage; son ami, M. l'abbé Odelin, a bien droit, lui aussi, à nos remerciements pour la part effective et dévouée qu'il a prêtée, avec la modestie qui le caractérise, à l'impression d'un élégant volume.

On a recueilli pieusement un assez bon nombre de lettres d'Edouard Clausier, toutes remarquables par leur fond sérieux non moins que par leur forme vive, originale, enjouée. Ces lettres, encadrées dans une notice modeste, intéressante cependant et nullement banale, ont tout ce qu'il faut, si on se décide à les publier, non seulement pour plaire, mais encore pour faire du bien aux jeunes gens de toute condition, surtout aux étudiants. Ceux qui auront lu saint Grégoire le Grand, et ils seront nombreux, pensons-nous, liront, avec plaisir et profit, la notice et les lettres, ces délassements d'un étudiant étant de nature à les délasser utilement de leurs propres études, tout en les piquant d'une noble émulation.

A. Jean, S. J.

---

## LE P. LACORDAIRE ET LE LIBÉRALISME (1).

L'éminent disciple de Lacordaire, M. Auguste Nicolas, qui, pour célébrer ses noces d'or, publie la vingt-sixième édition de ses *Etudes philosophiques sur le Christianisme*, vient de consacrer à son maître, à celui qui a mis en tête des *Etudes* une préface valant un livre, un volume qu'il termine

(1) *Étude historique et critique sur le P. Lacordaire, sa première prédication dominicaine à Bordeaux, son école, son libéralisme*, par Auguste Nicolas. 1 vol. in-8°, xv-271 p. Toulouse, Thomas et Conseron, éditeurs.

par ces lignes : « Pour moi, glorieux Père, s'il m'est permis de me distinguer des autres par ce que je vous dois, qui ai été de ceux, en effet, dont on peut dire : « Bienheureux ceux qui ont vu, et qui ont eu l'honneur de votre « amitié » *Beati sunt qui te viderunt et in amicitia tua decorati sunt!* mais de ceux aussi qui doivent dire d'eux-mêmes : « Nous vivons, nous, seulement « notre vie, et notre nom ne sera pas tel que le vôtre après la mort », *Nos « vita vivimus tantum : post mortem autem non erit tale nomen nostrum* (1), agréez ce dernier mouvement d'une plume « que vous me mîtes autrefois à « la main », et comme vous fûtes le levant de mes travaux, soyez-en le couchant. »

Ecrit avec le talent bien connu de l'auteur, ce volume testamentaire contient de précieux souvenirs et des documents importants qui feront partie désormais de l'histoire de Lacordaire. Un point doctrinal, intéressant la foi du restaurateur en France de la controverse catholique et de l'Ordre des Frères Prêcheurs, fait à vrai dire tout le fond de cet écrit, qui rappelle l'*Apologie* d'Origène par saint Pamphile.

On sait la soumission de Lacordaire à l'Encyclique *Mirari vos*, du 15 août 1832, qui atteignait *l'Avenir* et *l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*, et appelait « une maxime absurde et erronée ou plutôt un DÉLIRE, DELIRAMENTUM, cette maxime *qu'il faut assurer et garantir à qui que ce soit la* LIBERTÉ DE CONSCIENCE. » Ce dont on se souvient moins peut-être, c'est de la souscription par Lacordaire, à Rome, en septembre 1850, de trois Articles, sur le pouvoir coercitif de l'Église, l'origine de la souveraineté des princes venant « de Dieu qui en est la source première », et le pouvoir temporel du Pape. « Quant au premier Article, a écrit le P. Jandel dans ses *Mémoires*, le P. Lacordaire déclara nettement et sincèrement reconnaître à la sainte Eglise le pouvoir que lui a conféré Jésus-Christ, non seulement d'avertir et de corriger ses enfants coupables par des exhortations, des conseils et des insinuations paternelles, mais encore de châtier et de punir les coupables contumaces et incorrigibles, avec les censures et les peines afflictives et corporelles, conformément aux saints Canons, aux ordinations des Conciles et des Décrets apostoliques, *donec resipiscant.* » Adhérent à la bulle *Auctorem fidei*, il dit de la doctrine contraire : « Je la condamne sincèrement comme hérétique. »

Aurait-il abjuré son double serment en revenant plus tard aux doctrines de *l'Avenir*, aux principes révolutionnaires de J.-J. Rousseau, consacrés par *la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, du 26 août 1789, à ce qu'on appellera *Progrès* et *Libéralisme* et que Pie IX, en attendant le *Syllabus*, réprouvera en Consistoire, le 18 mars 1861, huit mois avant la mort de Lacordaire? Qui croira cela de la droiture et de la clairvoyance du Père, mort sous la triple bénédiction de Pie IX? On a pourtant tenté de le faire croire, et on a si bien manœuvré qu'il y a une légende du P. Lacordaire mort *libéral impénitent*, au sens sectaire. C'est contre cette légende que M. Auguste Nicolas a pris la plume, j'allais dire « la raide épée », *strictamque aciem*, que Virgile met à la main d'Enée contre les ombres.

(1) Eccli., XLVIII, 11-14.

Le Maître-général des Frères Prêcheurs, disciple du P. Lacordaire, après la lettre de Montalembert, datée de la Roche-en-Breny, le 14 février 1866 et publiée en tête de la *Vie intime et religieuse* du P. Lacordaire, par le P. Chocarne, où est apparu le *libéral impénitent*, avec « son invincible attachement aux principes et aux conquêtes de 1789 », lettre suivie, en 1867, de la fameuse messe libérale de la Roche-en-Breny, le P. Jandel, dis-je, avait le premier cherché à barrer le chemin à la légende. Il avait, dans un passage de ses *Mémoires*, fait connaître les trois Propositions signées par le P. Lacordaire, en 1850, espérant que le dépositaire de ses papiers, l'abbé Perreyve, ne tarderait pas « à publier cette pièce importante, qui établit d'une manière authentique le sentiment du Père et venge sa mémoire de tout soupçon de complicité avec certaines opinions que quelques catholiques voudraient abriter sous l'autorité de son nom ». M. l'abbé J. Morel avait reçu d'un Dominicain communication du passage imparfaitement publié et fâcheusement annoté par M. l'abbé Besson, et l'avait édité et commenté dans *la Revue du Monde catholique* du 25 février 1868. Le P. Jandel, par une lettre datée de Rome, le 12 mars 1868, y ajoutait ce renseignement contenu dans un passage antécédent de ses *Mémoires*, que « le voyage du P. Lacordaire à Rome, en septembre 1850, avait été l'acte tout spontané d'un fils docile et dévoué au Saint-Siège, qui ne voulait pas laisser planer le plus léger nuage sur son orthodoxie ».

M. Auguste Nicolas intervient à son tour, soit en son nom, soit en celui même des Frères Prêcheurs, de qui il tient un document nouveau et capital, pour « dégager la mémoire de leur saint et illustre frère » sur tous les points. Il entre ainsi en matière sur le point critique :

« Il reste un mot, rien qu'un mot : il se serait dit lui-même *libéral impénitent*... Voilà la paille !... Il est vrai : Montalembert, à la fin de sa *lettre* admise par le R. P. Chocarne en tête de la *Vie intime et monastique du P. Lacordaire*, lettre qui détonne en ceci avec le titre seul et plus encore avec le fond de ce beau livre, après avoir exalté « l'invincible attachement de Lacordaire « aux principes et aux conquêtes de 89 », ajoute, comme pour appuyer cette assertion, en la reliant au livre même en tête duquel il l'affiche : « On saura « que ce *libéral impénitent*, comme il le disait lui-même, a été non seulement « un *catholique pénitent*, mais un amant passionné de la croix de Jésus-« Christ. » — Voilà, sous le sceau de la célébrité de Montalembert, le qualificatif de *libéral impénitent* attaché, ce semble, à tout jamais au nom de Lacordaire.

« Qu'en est-il cependant? Quand ce mot, ainsi rendu fameux, a-t-il été dit? A quelle occasion? Dans quelle circonstance? Quel rapport peut-il avoir avec une doctrine qui n'a été formulée que plus tard par Montalembert, et en opposition avec celle professée publiquement par Lacordaire?

« Autant de questions sans nulle réponse.

« Eh bien, cette réponse, la voici. Elle est d'un témoin dans lequel, à tous égards, il n'est personne qui ne doive s'incliner. Il la donne avec les soulignements de son vénérable auteur, et telle qu'elle m'arrive par l'intermédiaire du respectable religieux auquel elle est adressée :

« Toulouse, 19 octobre 1884.

« Cher Révérend Père,

« Vous faites appel à mes souvenirs personnels d'ancien prieur du couvent de Paris, à propos des paroles du P. Lacordaire *rendues* célèbres : « Je « mourrai catholique pénitent, libéral impénitent. »

« Je commence par vous dire que le Père, en cette circonstance, a parlé *per modum joci*. De sa part, c'était une *joyeuseté*. Certainement, ses paroles n'avaient pas, alors, le sens *désobligeant* qui leur fut donné depuis, dans l'intérêt des partis qui les ont tour à tour alléguées pour s'en couvrir ou s'en incriminer.

« Voici les faits. C'était après le discours de réception à l'Académie française. Le lendemain, je crois, un groupe de jeunes gens catholiques, dirigés par des influences qui ne relevaient pas de nous, avaient sollicité et obtenu l'honneur d'être présentés au nouvel académicien. Les religieux n'approuvaient pas tous également ce projet : soit à cause de la fatigue très grande du Père, soit à cause de l'état des esprits, soit à cause de l'abus qu'on pourrait faire de certaines paroles qui échapperaient, peut-être, dans l'abandon d'une réception privée et presque intime; ce qui est arrivé.

« Après avoir manifesté, dans une allocution, sa profonde horreur pour tous les oppresseurs, et son ardent amour pour la liberté de la sainte Église — passion de son âme toute sa vie — il aperçut un petit enfant, venu là avec son père. *Ah!* dit-il, en lui faisant une caresse, *voilà un petit libéral. Moi aussi, Messieurs, je suis libéral : libéral impénitent, catholique pénitent.*

« Et sans ajouter un mot, avec un sourire charmant à toute cette jeunesse, il en traversa les rangs émus et respectueux, pour regagner son humble cellule où je l'accompagnai.

« M. de Montalembert, qui m'écrivit alors, a su tout, exactement. Si d'une *joyeuseté* on a fait une *doctrine* mal formulée, ce n'est pas la faute de notre illustre et vénéré Père Lacordaire.

« Agréez, cher Révérend Père, une fois de plus, l'assurance de mon bien affectueux et bien fraternel respect en Notre-Seigneur.

« Frère Jean-Dominique Sicard,
« *des Frères Prêcheurs.* »

« Voilà l'historique du propos en question, ni plus ni moins.

« Mais, si réduit qu'il soit à un *verbum volans*, et si détourné qu'il ait été à *scriptum manens* dont ce serait se faire complice que de s'y attacher, n'en reste-t-il pas quelque chose de regrettable, fût-ce à l'encontre des plus solennelles déclarations doctrinales de Lacordaire? Ce serait être bien intéressé ou bien rigoureux que d'y attacher une telle importance (1).

(1) M. Nicolas écrit ici en note : « Avec cette critique-là, on pourrait aussi bien faire de Lacordaire un Torquemada, à le prendre au mot de cette toute autre parole de lui dans la circonstance suivante : Un prêtre, son ami, lui ayant dit, en parlant d'un de ces jeunes Frères Prêcheurs, plus brillants que solides : « Il ne persévérera pas dans sa « vocation ; par intérêt pour son avenir, il faudrait le remettre aux études théologiques. « — Mon cher ami, reprit le Père, vous croyez donc que l'on fait ce que l'on veut

« Mais non, cette petite pierre d'achoppement va se réduire encore jusqu'à disparaître entièrement, par l'explication que je vais en donner, moins pour elle-même que pour déterminer et circonscrire ce qu'il faut entendre par libéralisme du P. Lacordaire.

« C'est au retour de sa réception à l'Académie française, et après avoir manifesté, dans une allocution, *sa profonde horreur pour tous les oppresseurs et son ardent amour pour la liberté de la sainte Eglise, passion de son âme toute sa vie,* comme nous l'a dit le R. P. Sicard, que le mot de *libéral impénitent* est familièrement parti de ses lèvres. C'était une épigramme contre les oppresseurs de l'Église, lancée par celui qui sortait de vaincre pour sa liberté... Cet intérêt de l'Église, dans sa réception à l'Académie, préoccupait-il donc alors si fort l'illustre Père? Ici, qu'il me soit permis d'apporter mon propre témoignage. Comme il allait se rendre à cette réception, il me fit l'honneur de me recevoir seul dans sa cellule; et, aux compliments que je lui faisais sur cet événement, il s'anima en me répondant par ce seul mot : *Oui, c'est un beau jour pour l'Église!* »

« Il n'y voyait que cela. »

Le *groupe de jeunes gens catholiques dirigés par des influences* non dominicaines, celles de Montalembert, on l'entrevoit, et de son école attachée *aux principes et aux conquêtes de* 89, ce groupe auquel s'adressait le P. Lacordaire a, sans aucun doute, provoqué son mot de *libéral*, en célébrant, dans sa réception de la veille, le triomphe du libéralisme au sens de cette école. Le Père s'est dit, lui aussi, *libéral*, *libéral impénitent*, mais en se hâtant d'ajouter *catholique pénitent*, sa soumission à l'Encyclique *Mirari*, c'est-à-dire l'abjuration des *principes* et des *conquêtes* de 89, faisant, certes, partie de cette *pénitence* et en étant, devant ces *jeunes gens*, la partie publique et illustre. Il leur rappelait le correctif et l'arome à mettre à leur libéralisme pour qu'il pût rester *catholique*. Ce n'est qu'à deux mois de là, d'ailleurs, que Pie IX, constatant le mauvais sens attaché par *les adversaires de notre très sainte Religion* au mot *libéralisme*, infligeait à ce mot son ineffaçable réprobation.

Nous ne sommes pas ici dans les conjectures, nous ne prêtons pas à Lacordaire nos pensées, nous ne faisons que révéler authentiquement les siennes. M. Nicolas, pour en finir avec l'interprétation arbitraire et le travestissement d'une *joyeuseté*, fait un appel étendu et approfondi à toute l'œuvre des Conférences. Deux mots les dominent, radicaux contre les nouveaux *principes* et les *conquêtes* de la Révolution faite sous les auspices du *Contrat social* du citoyen déiste de la Rome de Calvin : « La Papauté, Messieurs, c'est la « vérité renfermée dans un seul homme (1). — L'Évangile... a dit aux nations :

« *Depuis qu'il n'y a plus d'oubliettes, il n'y a plus de moines.* » — Voilà qui ne sent pas son *libéral impénitent.* » — J'ajouterai pour mon compte : Voilà qui sent le bon sens, si souvent d'or, de Lacordaire. Il est dans la nature de toute société, monastique ou autre, d'avoir sa justice et sa prison ; et on n'a pu soustraire encore l'armée à une loi de nature qui, pour l'Église, tient du droit divin.

(1) Ce mot est de la station de 1835. M. Nicolas cite plus loin ce passage d'une lettre du 22 octobre 1833 à Montalembert : « La conscience, qui est tout dans le cours ordinaire de la vie, n'est rien quand elle est en opposition avec l'autorité. Les plus grands crimes se sont commis avec une conscience faussée. Quand la tienne serait sans tache, dans cette affaire, tu ne devrais pas l'écouter, mais bien la voix de l'Eglise, qui

« Mettez à votre tête un consul, un roi, qui vous voudrez; mais souvenez-« vous qu'au moment où vous aurez assis votre magistrature, Dieu viendra « dedans. » M. Nicolas consacre ensuite un examen spécial aux deux écrits dont on a abusé au bénéfice du libéralisme réprouvé par Pie IX, le *Discours sur la loi de l'Histoire*, l'opuscule *De la liberté de l'Italie et de l'Église*.

Le *Discours* a été prononcé le 2 juillet 1854, à l'Académie de législation de Toulouse. Le Père, qui avait réinstallé, le 30 décembre précédent, les Dominicains dans cette ville, avait reçu, en janvier, de l'Académie, le titre de membre associé libre, avant de reprendre pendant le Carême, à la cathédrale, la suite de ses conférences de Notre-Dame. Lacordaire préconise à certains égards la Révolution, ou plutôt, en écartant le « mot » comme « équivoque », ce qu'il appelle *l'esprit moderne*, où il semble voir la résultante des quatorze siècles de notre monarchie chrétienne. Assurément, sa science et son coup d'œil laissent à désirer, quand il unit les huit siècles allant de Clovis à saint Louis, sur la base du droit canonique et des codes Théodosien ou Justinien, avec la liberté de l'Eglise et sous ses inspirations, et les six siècles suivants, marchant sans arrêt, de Philippe le Bel à Louis XVI, dans la voie du césarisme, pour arriver de plain-pied à l'abîme révolutionnaire et à l'autel sanglant de la déesse Raison. Il isole trop le côté politique, au fond secondaire, quand il écrit : « Le règne de Louis XIV suspendit par son éclat et son omnipotence le cours naturel de nos institutions... La liberté subsista dans les mœurs; elle vécut de souvenirs mal définis, d'espérances non moins vagues dont le *Télémaque* de l'archevêque de Cambrai fut la plus vive et la plus courageuse expression. » Mais dans la pénombre où son génie hardi rase Charybde et Scylla, la foi et le bon sens l'empêchent de se briser. Avec des opinions très contestables, sa théologie reste correcte. *L'esprit moderne* qu'il paraît aimer, il ne l'aime qu'avec des restrictions et au seul point de vue de l'opportunité. Le faisant consister dans la liberté religieuse, aux limites du « Concordat » maintenant « le principe et le besoin de l'unité chrétienne », en admettant « le respect des convictions d'autrui tant qu'elles ne blessent pas l'ordre public par un culte immoral », et dans l'égalité civile et la liberté politique, il ne manquera pas de dire : « On peut blâmer la liberté religieuse, même au point de vue de l'esprit moderne si on le juge à propos; mais on ne peut pas dire que le principe du dix-neuvième siècle ne soit pas meilleur que le principe du seizième (le principe intolérant du protestantisme), et c'est là que j'ai mis la question. — L'égalité civile n'emporte pas l'égalité absolue qui est une chimère désavouée par la diversité des aptitudes et des mérites; elle ne fait que placer l'homme devant la loi comme il est devant Dieu, en lui assurant une justice impartiale. — Quant à la liberté politique, on ne saurait non plus la réprouver comme mauvaise en

s'est déjà élevée et qui s'élèvera plus tard avec un empire qui abattra tout orgueil. » M. Nicolas ajoute : « Cette grande parole, seule, s'il en était besoin, serait toute une révélation, à l'éclatante justification du P. Lacordaire. Jamais on n'a trouvé plus juste le défaut de la cuirasse du libéralisme *honnête*... A plus d'un demi-siècle de distance, tout le cycle de la question libérale est embrassé, peut-on dire, ici, jusqu'à la prophétie, dans « cette voix de l'Eglise qui *déjà s'est élevée* et qui s'élèvera *plus tard* avec un empire qui abattra tout orgueil ; c'est-à-dire de l'Encyclique *Mirari vos* de Grégoire XVI, et celles *Quanta Cura* de Pie IX et *Immortale Dei* de Léon XIII... »

soi... La monarchie avec des assemblées parlementaires naquit peu à peu de ces mœurs que Tacite avait vantées et où le christianisme introduisit l'épiscopat comme une nouvelle puissance protectrice des droits de tous. » Rappelant ces textes, M. Nicolas n'a-t-il pas le droit d'écrire : « Voilà qui n'est pas mettre l'hypothèse libérale à la place de la thèse catholique, ni même en abuser contre celle-ci. Comment, s'écrieront quelques-uns, Lacordaire n'était pas plus libéral que cela?... Eh non ; parce qu'il était catholique et qu'on est catholique ou qu'on ne l'est pas. »

Etant catholique et reconnaissant publiquement, comme il a fait secrètement il y a quatre ans, le pouvoir coercitif de l'Église, Lacordaire dit plus loin en parfait accord avec sa sagesse comme avec sa doctrine : « Jamais l'Eglise, même au temps de sa plus grande puissance civile, n'a confondu des peuples appartenant au schisme ou à l'hérésie par le fait de la tradition, avec des hommes baptisés dans sa lumière et dans sa charité et se séparant d'elle hautement par une prévarication de leur propre esprit. Si elle a tenu ceux-ci comme coupables devant Dieu et devant les lois pénales de la chrétienté politiquement constituée, elle a toujours environné ceux-là d'une maternelle compassion. C'est l'Église qui protégeait les Juifs, au moyen âge. contre la haine populaire et contre la savante rapacité du fisc, etc. » Comme conclusion enfin de sa théorie contestable des « véritables origines de l'esprit moderne, » il reconnaît l'indiscutable distinction du monde « moderne » chrétien et du monde « moderne » anti-chrétien et tranche pour lequel des deux il est en ces termes éclatants : « Deux sangs coulent à la fois dans nos veines partagées : le sang fécond de l'antiquité chrétienne et le sang énervé d'un scepticisme corrupteur, L'un nous pousse aux abîmes ou rien ne s'assoit, puis aux découragements où tout se flétrit : l'autre à travers nos élans et nos chutes nous ramène à Dieu, qui est le principe de toutes les saintes causes, le gardien de tous les désirs justes, et qui seul, par les hommes de foi, a créé les siècles où le genre humain se regarde pour s'estimer. Notre siècle sera-t-il un de ceux-là... Dieu seul le sait. »

C'est entre le soulèvement des Romagnes, suivi de l'ébranlement de tout le pouvoir temporel de la Papauté par la brochure quasi-impériale, *le Pape et le Congrès*, et le fruit naturel de cette brochure, Castelfidardo, que Lacordaire a publié son écrit *de la Liberté de l'Italie et de la Liberté de l'Église*. Il y plaide, avec la dernière éloquence, la cause du pouvoir temporel. Mais, pour le sauver, il a le malheur, en exaltant son passé, de lui donner, pour le présent, un conseil, qui, inacceptable, ne pourra que hâter et justifier sa ruine. « En 1789, dit-il, la France se leva tout entière en faveur des trois principes qu'elle n'a jamais abandonnés depuis : l'égalité civile, la liberté politique et la liberté de conscience. Les deux tiers de l'Europe, en soixante-dix ans, ont accepté de la France cet ordre d'idées et ce programme de vie. Voilà le fait... Est-il impossible qu'elle (Rome) se modifie dans le sens qui prévaut en Europe et entraîne l'esprit humain?... Que ceux-là le disent qui croient à la mort du christianisme et à la chute préalable de la Papauté : pour moi, qui suis sûr de la coéternité de leur durée, je suis sûr aussi que Rome fera, à son heure et dans sa liberté, ce qui sera nécessaire au salut du monde. » Dans ces lignes, dont on abusait hier encore si étrangement contre

*la thèse* catholique qui réprouve les *principes de* 89, il n'est question, cependant, que d'un *fait* appelant et rendant *nécessaire*, peut-être, telle tolérance; il ne s'agit que d'une hypothèse. Fidèle toujours à ses déclarations passées, Lacordaire se garde bien de professer le libéralisme doctrinal.

Il reste sur ce même terrain, à quelques mois de là, dans son dernier écrit, le *Discours de réception à l'Académie*, où, en flétrissant avec la dernière énergie le *Contrat social* de Rousseau, évangile des *Principes de* 89, il est beaucoup trop indulgent pour l'*Esprit des lois* de Montesquieu, qu'il n'a peut-être pas assez lu, et qu'il ignore sans doute avoir été mis à l'*Index* en 1752. Si, sur son lit de mort, il doit dicter ces lignes : « Lorsque le monopole n'existe plus, lorsque la concurrence est ouverte entre tous, croyants et incroyants, c'est l'empire donné au plus digne, au plus dévoué, et, puisqu'il faut toujours qu'il y ait lutte ici-bas entre le bien et le mal, entre l'erreur et la vérité, quoi de plus juste que de leur dire : Combattez, et règne qui peut! L'Edit de Nantes fut pendant un siècle l'honneur de la France et le principe fécond de l'élévation intellectuelle et morale de son Église... », — si dis-je, il doit dicter ces lignes, auxquelles la vérité historique, et après la sagesse de l'Église, la sagesse humaine peuvent assurément contredire, l'équité exige qu'on fasse observer qu'il ne s'agit toujours que d'une hypothèse, et que, nulle part, Lacordaire n'a placé la France d'Henri IV au-dessus de celle de Charlemagne et de saint Louis.

Rome n'a pas condamné et ne condamnera pas, je crois, le *libéral* des *Conférences de Notre-Dame* et des écrits subséquents. En dépit de diverses apparences, il n'a cessé d'être d'accord avec sa soumission de 1832 et sa déclaration de 1850, qu'il a, d'ailleurs, religieusement conservée dans ses papiers jusqu'à la mort.

Lacordaire écrivait, de Rome, le 24 septembre de cette année 1850 :

« Le samedi soir 21, le Saint-Père m'a reçu en audience particulière, et comme je cherchais à lui baiser le pied, il m'a présenté la main, en me disant : *Non, je veux que ce soit la main.* Sa première parole a été ensuite *qu'il avait reçu la lettre que je lui avais écrite à mon arrivée et que j'avais tort de penser qu'il y eût à Rome quelque prévention contre moi; que peut-être, dans la chaleur du discours, il avait pu m'échapper quelques mots susceptibles d'être mal interprétés, mais que pour lui, étant sûr de la droiture de ma foi et de mes intentions, il n'avait jamais conçu aucune inquiétude.* »

Tout bon critique et tout bon catholique sera, sur Lacordaire, de l'avis de Pie IX et de Rome.

Un autre palladium suffirait, au besoin, à couvrir la mémoire doctrinale du Père.

J'ai eu le bonheur, en janvier 1852, d'entendre, l'un après l'autre, les deux prêtres qui ont le plus honoré le sacerdoce français en ce siècle, Lacordaire et le curé d'Ars. Avant de prêcher à Saint-Bonaventure, à Lyon, sur ce que Jésus-Christ a fait pour l'enfance et sur ce que nous devons faire, le Père était allé visiter une seconde fois le curé. J'assistai quelques jours après lui au *catéchisme* quotidien d'onze heures de celui-ci. Je me demandai lequel des deux avait parlé le plus divinement, et je me le demande encore. Mais je comprends que Lacordaire ait dit : « Ce saint prêtre et moi, nous ne

parlons pas la même langue, mais j'ai le bonheur de pouvoir me rendre ce témoignage, que nous sentons de même, encore que nous ne disions pas de même. » Si le curé sentait en *saint*, l'incomparable prêcheur sentait *de même*; les preuves abondent. Or, peut-on tenir du saint et du sectaire? *Libéral impénitent, catholique pénitent*, si on veut le prendre au mot, Lacordaire n'a donc rien de commun avec l'hérésie, le *délire*, du libéralisme (1). C'est le dernier argument de son vénéré disciple, M. Nicolas. Il est bon, comme toute sa thèse originale et précieuse, qu'il a bien voulu nous permettre d'annoter librement.

L'abbé V. Davin.

---

## MGR DE LA BOUILLERIE ET L'EUCHARISTIE (2).

La vie de Mgr de la Bouillerie peut se partager en plusieurs périodes. La première, toute gracieuse, est celle de l'enfance. C'est tantôt le palais de l'Élysée, en 1810, où nous apercevons le berceau de François de la Bouillerie; tantôt le château de la Barbée, en Anjou, puis l'église Saint-Thomas d'Aquin et sa chapelle de catéchisme, puis encore la petite communauté de l'abbé Poiloup, rue du Regard, à Paris, et enfin, dans le lointain, mais à peine entrevu, le séminaire d'Issy. Un enfant anime de sa grâce innocente cette scène changeante. Son âme penche naturellement vers la piété; elle suit sans peine la direction que lui imprime une mère qui, dans le fils qu'elle élève, ne distingue pas le gentilhomme du chrétien. Arrive l'instant solennel de la première communion. François de la Bouillerie suit, à Saint-Thomas d'Aquin, les catéchismes de l'abbé de la Bourdonnaye. Maître et disciple se comprennent dès qu'ils se rencontrent.

Nous sortons de Saint-Thomas d'Aquin pour entrer dans la petite communauté de l'abbé Poiloup. Le directeur était un esprit d'élite; il entendait l'art d'instruire, et surtout d'élever la jeunesse. Les élèves répondaient à ses soins. Presque tous de grande famille, ils ajoutaient aux qualités qui viennent de la naissance les dons de l'intelligence et du cœur, présage d'un brillant avenir. Ainsi entourée, la piété de l'enfant conserva la fraîcheur de ses premières années. Il aima ses maîtres et ses compagnons d'études et s'en fit aimer. Une seconde période commençait ensuite dans sa vie.

Celle-ci contraste avec la précédente. Mgr Ricard la qualifie de mondaine. Le mot est juste, si l'on entend par là que François de la Bouillerie perdit de vue, pendant quelques années, les saintes aspirations de son enfance. Il aima le monde et ses joies profanes, hâtons-nous de dire, dans ce qu'elles

(1) Un adversaire de ce *libéralisme*, le cardinal Pie, disait à ses prêtres, dans la retraite de 1868, en rappelant un peu le mot de Lacordaire : « L'Eglise est très *libérale* dans ses procédés. » — « Pour ma part, écrit le P. Chocarne, j'ai plus d'une fois entendu le fondateur de *l'Ere nouvelle* s'étonner du libéralisme du prétendu fondateur de l'Inquisition. » Il s'agit de saint Dominique. — C'est donc au sens du mot qu'il faut regarder, sans oublier que, depuis 1861, *libéralisme* a un mauvais sens dans l'Église dont il faut parler la langue.

(2) *Vie de Mgr de la Bouillerie*, par Mgr Ricard, — Paris, Victor Palmé, in-8°.

ont de légitime. M. de Pontmartin, que Mgr Ricard appelle en témoignage, nous a dépeint dans ses souvenirs une des soirées de la famille de la Bouillerie. Lamartine et Victor Hugo s'y donnaient rendez-vous. Berryer y prenait place à côté de Martignac, Gros et Gérard s'y entretenaient avec de Bonald. Rossini et Chérubini y représentaient la musique. Ainsi fit François de la Bouillerie : il cultiva la musique et le chant; il fit des vers gracieux et faciles; il écrivit d'une prose légère et ailée, dernier écho de la conversation polie du dix-huitième siècle, à peine nuancée de quelques images dans le goût de Chateaubriand. Entre temps, il courait applaudir aux conférences du P. Lacordaire, et devenait l'hôte assidu des salons ou Mmes de Circourt, de Rauzan et de Swetchine tenaient avec tant d'aisance le sceptre de la raison chrétienne et de l'esprit français. Puis il se mit à voyager. Il visita l'Allemagne, la Pologne et la Russie, en compagnie de M. de Falloux, l'ancien élève de l'abbé Poiloup cherchait encore son avenir. Sa mère avait prédit qu'il serait prêtre. Pour que la vocation sacerdotale tant souhaitée par Mme de la Bouillerie refleurît dans l'âme de son fils, il fallut à celui-ci le séjour de Rome. Dans la vieille ville, où le présent se taisait pour ne laisser parler que le passé, à l'ombre silencieuse du collège romain, aux pieds des tabernacles, François de la Bouillerie reconnut la voix qui l'appelait dès sa première communion. Guidé par la main expérimentée du P. de Villefort, il marcha lentement, mais sûrement, vers l'autel. Le saint jour de Pâques de l'année 1840, plein d'une émotion qui revivait longtemps après dans ses paroles, il disait sa première messe. L'Eglise demandait sa vie : il la donna sans réserve et sans regrets.

Rentré à Paris, en 1842, au terme de ses études théologiques, il fut, presque aussitôt, appelé à prendre part à l'administration diocésaine, en qualité d'official et de grand vicaire. La responsabilité de ces graves fonctions, l'activité qu'elles exigeaient de lui, ne détournèrent pas l'abbé de la Bouillerie du but qu'il s'était fixé. Il se fit le propagateur ardent du culte de la sainte Eucharistie. Il n'eut point de repos qu'il n'eut fondé la première association consacrée à l'adoration du Saint-Sacrement. Il lui ajouta bientôt le Tiers-Ordre des hommes, auquel il confia l'Adoration nocturne. L'œuvre des Tabernacles, celle des Lampes du sanctuaire complétèrent cet ensemble d'institutions vouées à la gloire de l'Eucharistie. Quand la maladie l'obligeait à suspendre ses travaux, il s'en dédommageait en publiant ses *Méditations sur l'Eucharistie,* qui le placèrent au premier rang de nos écrivains mystiques. Sous l'épiscopat de Mgr Sibour, en conservant son titre de grand vicaire, il restreignit les attributions de sa charge, au seul ministère de la charité. Il aida de son influence les conférences de Saint-Vincent de Paul, il se préoccupa des enfants, des apprentis, des ouvriers, des malades et devint l'auxiliaire et l'ami d'Armand de Melun dans toutes ses fondations charitables. Son zèle et sa piété assuraient le succès de ces entreprises, lorsque la Providence vint changer ses destinées. Le 6 février 1855, un décret impérial le nommait à l'évêché de Carcassonne en remplacement de Mgr de Bonnechose transféré à Évreux.

Mgr Ricard n'a pas de plus belles pages que celles où il raconte le fécond épiscopat de Mgr de la Bouillerie. Quel amour pour son peuple, et que

retour de la part de celui-ci! Quelle dignité à l'extérieur et quelle simplicité dans la vie intime! Quel éclat dans la doctrine et quels attraits dans l'action! Et comme l'on comprend bien que Pie IX unissant dans un même éloge Mgr de la Bouillerie et Mgr Plantier les ait appelés les deux oliviers et les deux flambeaux de l'Église!

L'action de Mgr de la Bouillerie s'étendait au-delà de son diocèse. Ceux qui ne pouvaient ni l'approcher, ni l'entendre, le retrouvaient priant et parlant dans ses livres. Il leur montrait comment l'Eucharistie est la source de la vie chrétienne. Il commentait pour eux le Cantique des Cantiques, comme le faisait saint Bernard pour ses disciples, laissant deviner dans chaque ligne l'intensité de l'amour qui l'attachait au sacrement de nos autels. La lutte se mêla bientôt à la prière. Il fallut combattre pour le Saint-Siège, se grouper autour de la chaire de saint Pierre, répandre les enseignements qui condamnaient les erreurs modernes. Mgr de la Bouillerie ne faillit à aucun de ces devoirs. Le pouvoir temporel des papes le compta parmi ses plus vaillants défenseurs. On sait quel fut son rôle au concile. Il hâta de sa parole et de ses vœux la définition de l'infaillibilité. Quand le jour parut, si longtemps souhaité par lui, où le concile affirma les prérogatives de Pierre, aucune action de grâce n'eut autant de vivacité que la sienne. Il en fut récompensé par les ovations que son clergé et son peuple lui décernèrent à son retour de Rome. Mais les malheurs de la France, surprise par la défaite, ruinée par la guerre, déchirée par l'insurrection, la captivité du Saint-Père, changèrent en amertume le pacifique triomphe dans lequel s'était complu sa foi. Des deuils de famille, la mort du P. Hermann, ajoutèrent à ses souffrances. Peu à peu la tristesse l'envahissait. Son âme se détournait de la terre qui lui devenait déplaisante. Il accepta cependant la coadjutorerie de Bordeaux, sur l'invitation du Pape et les conseils de Mgr Pie. Les huit années qu'il passa dans ce laborieux ministère peuvent être considérées comme le soir de sa vie. Le brusque changement qui se fit dans son existence ébranla son corps déjà usé par les fatigues. La lassitude se lisait sur ses traits, et ses paroles trahissaient le pressentiment d'une fin prochaine, privilège de certaines âmes d'élite. Toutefois, son activité ne parut pas se ralentir. Il ne cherchait pas à se dérober au fardeau des occupations matérielles que multipliait au lieu de les diminuer sa nouvelle situation. S'il regrettait le passé et les heures de libertés perdues pour lui, il en acceptait la privation sans amertume. L'aménité de ses relations, la complaisance qu'il mettait à obliger ses diocésains, l'accueil qu'il faisait à toutes les demandes qui sollicitaient son zèle ou sa charité lui avaient donné une popularité légitime et enviable; mais ses fatigues s'en étaient accrues. Il les domina vaillamment pour écrire son bel ouvrage sur l'*Homme, d'après saint Thomas*. Peu après, il prononçait à Toulouse le panégyrique du saint docteur. Il écrivait le lendemain : « Je sens que je vieillis, et bien que je continue à beaucoup parler, puisqu'on me demande de tous côtés les restes d'une voix qui tombe, je comprends qu'elle tombe et qu'elle sera bientôt à terre. » Il eut raison. Quelques jours après, la mort venait rapide et soudaine. Il l'accueillit en amie, comme s'il l'eût entendue murmurer à son oreille fermée déjà aux bruits du monde les paroles que, dans ses espérances

chrétiennes, il lui avait si souvent prêtées : « Me voici, ne craignez rien. » *Ego sum : nolite timere.*

Nous n'avons fait que résumer fort imparfaitement le beau travail de Mgr Ricard. Pour en apprécier la valeur, il est bon de le lire avec soin et de suivre l'historien pas à pas. Mgr Ricard ne vise pas à tisser les faits dans une trame égale et monotone. Il peint à larges traits, prenant hardiment çà et là les couleurs dont il enrichit ses tableaux multiples, ici, dans un souvenir de famille, là, dans une citation opportune, tantôt dans le témoignage des biographes qui l'ont précédé, tantôt dans les confidences personnelles de l'amitié. L'auteur dit ce qu'il veut et ne dit que ce qu'il veut. On voit bien qu'il a compris, étudié, aimé celui dont il se fait l'historien. Voilà bien, tels qu'ils l'ont connu, Mgr de la Bouillerie. C'est bien lui dans sa grâce exquise et son aimable piété, et pour lui donner comme un dernier trait de ressemblance avec saint François de Sales, dans sa sensibilité délicate toute imprégnée de poésie. Au fond de cette âme, comme dans celle de l'évêque de Genève, bruissait l'essaim fleuri des harmonies de la grâce et de la nature. En chaire et dans son cabinet de travail, devant le public et dans la solitude de ses méditations, elles le suivaient partout, prêtes, au premier appel, à se répandre sur ses lèvres, ou à éclore sous sa plume en symbolisme ingénieux ou en stances fugitives. Aux dernières heures de sa vie, il les écoutait encore, et la mort seule, en faisant succéder la réalité à l'image, mit fin au mystérieux concert qui ravissait depuis tant d'années son intelligence et sa foi.

Telle est l'impression suprême qui reste de cette lecture. Elle ne saurait être que salutaire dans une époque si peu portée à l'idéal et si fort dédaigneuse de ce qu'elle traite de chimères et de rêves. Assurément, Mgr Ricard ne pouvait mieux employer ses qualités d'écrivain. La récompense ne lui fera pas défaut, ou plutôt nous nous tromperions fort s'il ne l'avait pas déjà reçue. Quand on a été le témoin et le confident d'une vie telle que celle qu'il vient de raconter, quand on en a vu le mérite et estimé le prix, il n'est pas, à notre sens, de jouissance plus vive que celle de s'en faire l'historien.

C. Ferry, *Docteur ès lettres.*

---

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

C'est une situation bien étrange que celle où nous sommes depuis la constitution du nouveau ministère. Jusqu'ici la République suivait son cours régulier et l'on allait, tout naturellement, de l'opportunisme au radicalisme. Tout à coup elle s'arrête, comme pour rétrograder en arrière et prendre une autre direction. Et voici que ses adversaires semblent se raviser à leur tour, cessent de lui faire obstacle, vont à elle et se montrent disposés à la suivre. Que signifie ce changement? Est-ce une évolution qui s'accomplit ou une simple diversion qui s'opère?

Dès le premier jour, au grand étonnement du public, on a vu la droite de la Chambre se départir de l'opposition qu'elle avait faite jusque-là à tous les gouvernements républicains et couvrir de sa bienveillance, presque de sa faveur, le ministère Rouvier. On pouvait croire dès lors qu'il y avait eu de part et d'autre des gages donnés et reçus, un accord conclu, un but commun accepté. Cependant les faits qui ont suivi ont bien peu répondu à cette opinion et l'on ne comprend presque plus rien à ce qui ce passe.

Les discours et les actes de ce ministère Rouvier, accueilli avec de si bonnes dispositions par le groupe conservateur du Parlement, ont été tels depuis l'origine qu'on se demande si la droite n'a pas fait un marché de dupes et si la République n'a pas simplement passé de la violence à l'hypocrisie pour mieux couvrir son dessein et reprendre plus sûrement sa marche.

Il est notoire, pour l'excuse de la droite, qu'en favorisant la constitution du nouveau ministère et en lui donnant son appui, elle a été surtout préoccupée d'écarter de la direction des affaires publiques, des hommes, et pour le nommer le général Boulanger, dont elle croyait avoir tout à redouter au point de vue de la sécurité exté-

rieure. Mais si ses préoccupations étaient légitimes, ses vues ont-elles été bien justes? Le général Boulanger était-il un si grand danger? La guerre n'était-elle, et n'est-elle encore à craindre qu'en raison de sa présence au ministère? Et d'ailleurs, à côté du péril extérieur qu'on voulait détourner, n'y avait-il pas le péril intérieur, et celui-là immédiat, présent, dont il convenait de se soucier autant que de l'autre? En renversant le ministère Goblet pour mettre à la place le ministère Rouvier, avait-on le droit de croire qu'un heureux changement venait de s'opérer et pouvait-on oublier l'origine, les antécédents, les opinions, les actes, de ces disciples de Gambetta, les Rouvier, les Spuller, les Fallières qui revenaient au pouvoir, sans rien avoir désavoué de leur passé? De tels souvenirs étaient plus propres à inspirer la défiance qu'à favoriser un projet d'alliance avec le ministère.

Assurément il n'y a pas eu et il ne pouvait y avoir de pacte entre la droite et le cabinet Rouvier. Mais l'accord tacite a existé et il dure encore malgré les épreuves auxquelles il a été soumis. Du reste, cette espèce d'entente ne subsiste que par l'équivoque. De là cette situation bizarre, dont tout le monde s'étonne et à laquelle on ne saurait se tenir bien longtemps. D'un côté, en effet, on voit la fraction conservatrice de la Chambre appuyer de ses votes un ministère, dont les actes ne diffèrent pas en réalité de ceux du dernier cabinet tombé, uniquement parce qu'il affiche des intentions plus pacifiques, ou moins hostiles, ou parce qu'il sait faire quelques petites concessions de détail; de l'autre, on voit le ministère agir en secret pour ne pas perdre le concours de la droite, tout en déclarant publiquement, à toute occasion, que ses votes n'ont pour lui aucune valeur politique et qu'il ne restera au pouvoir qu'à la condition d'y être soutenu par une majorité républicaine.

Cette contradiction éclate aussi bien dans le langage que dans la conduite du cabinet. Un jour M. Rouvier déclare à la tribune que son ministère n'est pas et ne sera pas un gouvernement de combat et de persécution, et le lendemain M. Spuller, à un banquet de Lyon, place le ministère dont il fait partie sous le patronage de M. Gambetta, de celui-là même qui a engagé la guerre avec son fameux mot : « le cléricalisme, c'est l'ennemi! » Une autre fois, le ministre de l'instruction publique et des cultes parle d'apaisement et de modération, tandis que le président du conseil jure de faire observer les lois par les partis réactionnaires du même

ton que l'eût fait M. Brisson. En réalité, le cabinet fait de la politique opportuniste. Il voudrait retenir à lui la droite sans éloigner la gauche; il préférerait l'apaisement à la lutte, pourvu toutefois que les concessions à la paix ne lui fissent pas perdre les avantages de la guerre; il veut et ne veut pas tout ensemble; peut-être voudrait-il s'il pouvait, peut-être aussi pourrait-il s'il voulait.

De part et d'autre, d'ailleurs, l'entente, du moins une entente solide, durable, est également impossible. Ni la droite ne peut abandonner la Monarchie, ni le cabinet sacrifier la République. La question de gouvernement établit de chaque côté une séparation profonde, infranchissable. Les concessions réciproques les plus étendues, les sacrifices communs à la paix les plus sincères, ne pourraient jamais procurer qu'un *modus vivendi* fort précaire. Encore faudrait-il que la bonne volonté du parti conservateur et du gouvernement ne rencontrât aucun obstacle. Or, l'intérêt de l'extrême gauche est précisément de rendre impossible toute entente entre la droite et ce ministère, le plus opportuniste qu'on ait encore eu. C'est dans ce but qu'elle le harcèle de ses dénonciations et de ses attaques. Dès le commencement, sa tactique a été d'accuser M. Rouvier et ses collègues de faire cause commune avec la droite, de trahir les intérêts de la République, de préparer une réaction. Elle a compris qu'elle embarrasserait singulièrement le ministère, et compromettrait l'accord momentané entre lui et la droite, en portant ces accusations à la tribune.

N'avait-elle pas chance de remuer les vieilles passions républicaines et peut-être même de mettre la majorité de son côté en interpellant le ministère sur « les menées monarchiques et cléricales »? Il fallait un prétexte. On en avait un. Quelques jours après son arrivée à Paris, S. Ex. le Nonce apostolique n'avait-il pas accepté une invitation à dîner chez M. de Mackau, le chef de la droite, le protecteur de M. Rouvier, l'auteur du fameux pacte? En fallait-il plus pour révéler l'intrigue, la conspiration, pour démontrer la complicité du ministère? Cet incident, si insignifiant en soi, se rattachait dans la pensée des radicaux à tout un ensemble de machinations aussi graves. A vrai dire, les griefs, dont les journaux avaient occupé le public pour préparer l'interpellation qui devait frapper un si grand coup dans le pays, ont tenu peu de place dans la discussion. Il n'était pas facile de mettre en cause, pour un motif aussi futile, le corps diplomatique lui-même dans la personne de

son doyen, le représentant du Saint-Siège, et de porter à la tribune les cancans de la presse. L'interpellation a eu surtout pour objet de compromettre le cabinet vis-à-vis des radicaux comme des conservateurs, en l'obligeant par des accusations et des attaques virulentes à s'expliquer sur l'orientation de sa politique. Dans sa réplique aux divers orateurs de l'extrême gauche, M. Rouvier n'a manqué ni d'habileté, ni d'une certaine fermeté. C'est alors qu'il a dit que le cabinet ne voulait être un gouvernement de combat, ni contre la droite ni contre la gauche, qu'il se contentait de faire respecter les lois et la Constitution, et d'être un ministère de réformes publiques et d'économies. A la République fermée, violente, persécutrice, telle que la voulaient ses adversaires, il a opposé la République ouverte, modérée, tolérante. Bref, il s'est montré large et conciliant. Dans cette circonstance, et en face des attaques de l'extrême gauche dirigées directement contre elle, la droite ne pouvait manquer de voter contre l'ordre du jour de l'interpellation. Du reste son appoint n'avait pas été nécessaire pour constituer la majorité en faveur du ministère.

Le parti de MM. Clémenceau et Laguerre est revenu à la charge avec une autre interpellation, et cette fois, le sujet était plus propre à mettre la division entre la droite et le ministère, plus perfide par conséquent. On pouvait penser que la sanglante affaire de Chateauvillain, inoubliable pour les catholiques, ne reparaîtrait plus dans les débats des Chambres. Les radicaux ont trouvé habile d'y revenir, à propos d'un acte d'administration épiscopale. Par esprit de conciliation, Mgr l'évêque de Grenoble avait cru devoir appeler dernièrement le curé de Chateauvillain à un autre poste. C'était là un gage de paix pour la paroisse, une mesure de convenance pour le curé. Les radicaux y ont vu, au contraire, une provocation à la rébellion contre les lois de la République, sous prétexte que l'honorable prêtre condamné, on sait dans quelles circonstances, à une amende pécuniaire, avait été promu à un poste supérieur. La passion seule pouvait trouver là un motif d'interpellation au gouvernement. Mais les radicaux savaient l'embarrasser par là. Et, en effet, la réponse du ministre des cultes a été telle qu'ils pouvaient la désirer. Sans doute, l'évêque n'avait pas excédé son droit, et il fallait bien le reconnaître; sans doute, aussi, la conduite du curé de Chateauvillain, depuis la triste affaire, avait été pleine de réserve et de charité et il avait pris possession de sa nouvelle cure avec

tous les égards pour l'autorité républicaine et municipale; malgré cela, M. Spuller craignant de déplaire à la gauche, a déclaré qu'il avait écrit à Mgr l'évêque de Grenoble, pour le blâmer de sa mesure. Et, en effet, sous le coup de l'interpellation, il venait d'adresser une lettre de reproche à Mgr Fava, lettre que le vénérable destinataire n'a connu d'abord que par la publicité des journaux et à laquelle il a répondu de manière à montrer à M. Spuller, comme l'avait déjà fait Mgr Freppel à la tribune, que sa conduite était irréprochable et qu'il n'avait aucun motif de déférer à la prétention du ministre d'obtenir le déplacement de ce digne prêtre.

Non content de cette lettre injuste et inconvenante, M. Spuller a accepté l'ordre du jour proposé par l'auteur même de l'interpellation et invitant le gouvernement « à user de tous ses droits pour imposer à tous les ministres du culte le respect de la République et des lois. » Or, la loi, ici, c'est que l'évêque était absolument dans son droit, comme M. Spuller lui-même l'a reconnu, en promouvant sans en référer au gouvernement le desservant de Chateauvillain à une autre succursale. L'ordre du jour accepté par le cabinet n'était donc qu'une nouvelle déclaration de guerre au clergé. Et voilà de quelle manière se pratique l'apaisement!

Le cabinet ne comprend pas son rôle ou ne sait pas le remplir. Il ne voit pas qu'il faut opter entre les radicaux et les conservateurs, ou plutôt que le choix est tout fait, et qu'il est de son intérêt, de celui de la République encore plus, de profiter des dispositions actuelles de la droite pour opérer une évolution sans laquelle la République est condamnée à tomber avant peu de temps dans le radicalisme et de là dans l'anarchie.

Le moment serait cependant favorable pour un changement de politique qui assurerait au régime républicain, sinon le concours, du moins la neutralité des conservateurs. On peut dire que M. le comte de Paris lui-même, sur qui reposent les espérances de la Monarchie, a ouvert à la République la voie de la sagesse et de la modération en invitant ses amis, ses partisans à y entrer, si elle s'offrait à eux. C'est à quoi tendent, en effet, les paroles, les conseils peut-être même les instructions du prince. Assurément, M. le comte de Paris n'a pas abdiqué et même il sait remplir quelquefois son rôle de prétendant au trône. Les réceptions qui viennent d'avoir lieu à Jersey en sont la preuve. Annoncées et organisées d'avance elles n'avaient pas d'autre objet que de faire reparaître, à l'anniversaire

de l'expulsion, le prince qui semblait jusque-là avoir pris à tâche de s'appliquer la loi de l'exil avec une rigueur que la République n'aurait pu espérer. Deux fois exilé, et par les décrets de bannissement portés contre les anciennes familles régnantes, et par son abstention à l'étranger de toutes les affaires politiques du pays, M. le comte de Paris risquait même de se faire oublier, s'il n'eût choisi à propos la fin de juin pour inaugurer, à la faveur de l'hospitalité anglaise, une série de réceptions qui l'ont remis en communication avec les royalistes de l'Ouest.

Si l'on a su gré au prince d'avoir reparu en cette circonstance, il est loin cependant d'avoir rempli l'attente des honnêtes gens qui espèrent en France le rétablissement de la Monarchie. Ni son langage, ni sa politique ne sont faits, il faut en convenir, pour porter les royalistes à l'action et leur inspirer confiance. La route que le prince recommande pour arriver à la Monarchie est si longue, si détournée que beaucoup pourraient bien se lasser de le suivre en chemin. Conquérir peu à peu la République en y entrant et changer ensuite tout doucement la République en Monarchie : tel paraît être le plan de M. le comte de Paris. Même s'il était réalisable on se demande combien il faudrait de temps pour qu'il se réalisât. En attendant, l'attitude d'effacement et de réserve inspirée par cette tactique, le concours même donné au gouvernement, sous le couvert des intérêts conservateurs, ne peuvent que profiter à la République et si celle-ci savait user des conseils venus du prince et conformer sa politique à la direction donnée au parti royaliste, elle aurait toute chance de s'affermir, pendant que la Monarchie s'éteindrait dans l'oubli.

On voit bien que le chef de la famille d'Orléans, appelé à la succession du trône par la mort de M. le comte de Chambord, ne veut régner que par l'assentiment de la nation et à la faveur de la loi. C'est du suffrage universel ou des élections qu'il attend la couronne ; c'est en vue du suffrage universel qu'il a choisi la politique qui lui paraît le plus propre à gagner la confiance et l'adhésion des électeurs. Ses conseillers et lui espèrent qu'en voyant les partisans de la royauté, notamment les députés et la droite, abdiquer tout esprit de parti pour ne servir qne les intérêts généraux du pays, et collaborer même avec le gouvernement républicain au bien public, le peuple français sera touché de cette conduite et choisira de préférence ses représentants parmi les bons et sages serviteurs du pays.

Mais il se pourrait que le sentiment de la nation fût tout autre et que le suffrage universel ne tirât une conclusion différente d'un changement de tactique inspiré par des considérations électorales. Que penseront, en effet, les électeurs de l'évolution de ces représentants qu'ils n'avaient élu que sur la foi de leurs justes accusations contre la République, et dans l'espérance qu'ils aideraient à délivrer le pays d'un régime dont les maux pèsent si lourdement sur lui? Qu'auront-ils dit en voyant ces adversaires de la République quitter l'opposition pour faire, en quelque sorte, cause commune avec le gouvernement et soutenir le ministère de leurs votes? Et à quel titre ces députés viendront-ils se représenter devant leurs anciens commettants et solliciter leurs suffrages? Qu'auront-ils à alléguer contre la République, dont ils auront été les soutiens, pour engager les électeurs à leur donner leurs voix plutôt qu'aux candidats républicains? C'est en prenant le rôle d'opposants aux élections de 1885, qu'ils sont arrivés deux cents à la Chambre : en quelle qualité reparaîtront-ils aux prochaines élections? Il est à craindre que le résultat de cette espèce de conversion de la droite, qui a surpris tout le monde, ne soit de ramener à la République les populations qui s'en étaient éloignées en 1885. Les opportunistes les plus ministériels et les plus importants ne se cachent pas de dire que leur plan est d'éliminer la droite aux prochaines élections générales, et ils croient que celle-ci travaille elle-même à en assurer le succès. C'est dans ce sens que M. Raynal a parlé.

L'évolution de la droite n'a pas touché ce disciple de Gambetta qui a tenu, au contraire, à faire savoir que ses amis et lui avaient voté avec les radicaux dans les questions essentielles, notamment en imposant le service militaire aux séminaristes et même aux prêtres; mais cette évolution, il la comprend « parce que les membres qui siègent de ce côté de la Chambre ont *constaté que leurs électeurs les désapprouvaient d'avoir renversé ministère sur ministère d'accord avec l'extrême gauche*, parce qu'ils ont saisi que c'était là une œuvre *revolutionnaire et non une œuvre de conservateurs* », et M. Raynal affirme, qu'éclairés par cette conduite, les électeurs qui ont nommé les députés de la droite, et dont une partie appartenaient aux républicains en 1881, reviendront à la République et feront une évolution qui complètera celle de la droite. Peut-être n'a-t-il pas tort.

Outre qu'il n'y aura plus aux prochaines élections la question

du Tonkin, qui a été pour beaucoup dans le revirement de l'opinion en 1885, il faut reconnaître que le ministère actuel s'applique avec zèle, et non sans succès, à faire disparaître un des principaux griefs justement exploités contre la République par les candidats conservateurs. Ainsi, le budget de 1888, sur lequel est tombé le ministère Goblet, réalise dans le projet de M. Rouvier, sans impôts nouveaux ni emprunt, des économies de 80 millions. Cette réforme dans nos finances, si elle persiste, si elle n'est pas due à une de ces fictions auxquelles se prête si facilement le budget, sera d'une bonne recommandation pour le ministère. On lui saura gré d'avoir fait ce que M. Goblet et son ministre des finances, M. Dauphin, déclaraient impossible. L'amélioration du budget ne peut manquer non plus d'influer favorablement sur la crise économique que le pays traverse depuis plusieurs années. Si, avec cela, le ministère savait mettre fin à la lutte religieuse et adopter vis-à-vis de l'Eglise une politique de justice et de conciliation, il désarmerait l'opposition des conservateurs et annulerait l'action de la droite. C'est alors que la République aurait lieu de ne plus craindre une monarchie qui sert déjà si bien ses intérêts.

Mais la République actuelle ne peut pas être ce régime de réformes et d'économies que le pays attend, elle n'est pas compatible avec un état d'ordre et de stabilité, tel qu'il le faudrait pour remédier à des maux anciens et prévenir le retour des crises; le ministère lui-même, quelque bonnes intentions qu'on lui suppose, n'est pas libre de son action. Malgré tout, le radicalisme est maître; c'est lui qui domine et qui dirige, et s'il se trouvait à sa tête un chef autre que M. Clémenceau et les parlementaires de l'extrême gauche, c'est lui qui régnerait avec la République.

On a pu croire que le général Boulanger serait cet homme. L'amitié de MM. Clémenceau, Laisant, Laguerre et autres politiciens de l'extrême gauche, le patronage bruyant de l'*Intransigeant* et de la *Lanterne*, l'incroyable faveur de la foule, semblaient désigner ce beau général de parade au rôle de héros et de chef de la démocratie. Sa chute même, après la retraite du ministère, avait ajouté à sa popularité. On eût dit, du moins à Paris, que la France disparaissait avec lui. Toutes les voix de la rue le redemandaient. Son nom retentissait partout porté jusqu'aux extrémités de la France par la chanson. Les uns acclamaient en lui le général de la revanche, l'ami du soldat, les autres, l'homme décidé à tout faire,

le tribun à épée de la multitude, le César de la République. L'engouement était incroyable. Aussi la nomination de l'ex-ministre de la guerre au poste de commandant du corps d'armée à Clermont, parut-elle une disgrâce. L'Auvergne était un exil. Il se trouva cinquante mille individus pour accompagner le général à son départ de Paris. Dans son enthousiasme délirant, la foule voulait même l'empêcher de partir et deux heures durant, au milieu des scènes les plus tumultueuse le train qui devait l'emporter fut arrêté et la circulation suspendue sur toute la ligne du chemin de fer. Il n'eût tenu qu'au général Boulanger de changer la manifestation de la gare de Lyon en émeute. Un mot de lui eût suffi pour que le départ pour Clermont se tournât en un assaut contre l'Elysée. Le général a certainement trompé l'attente de la foule et failli peut-être aux espérances des patrons du radicalisme. A-t-il reculé devant ses propres projets? Rêvait-il sérieusement à un coup d'Etat?

D'après des indiscrétions ou plutôt des commérages de M. Laur, un de ses singuliers amis, le général Boulanger aurait résisté, pendant le cours de son ministère, à des propositions de quatre vingt-quatorze généraux qui se disaient prêts à tout avec lui, et même à des tentatives d'embauchage de membres de la droite; en ce cas, le radicalisme n'aurait pas non plus à compter sur lui, pour un coup de force qui débarrasserait la République de son président actuel, de tous les ministères opportunistes passés et futurs, ainsi que de la Constitution de 1875 et fonderait, à la faveur d'un triumvirat quelconque ou d'un dictateur démocratique, l'état social réclamé par MM. Clémenceau, Rochefort et Basly. Du reste, M. le général Boulanger a failli une seconde fois au rôle que les radicaux auraient voulu lui voir jouer. Les précautions prises le jour de la revue du 14 juillet indiqueraient que le gouvernement lui-même n'était pas sans appréhension sur un retour de Clermon du héros de la gare de Lyon, ou du moins sur une manifestationt de ses partisans qu'on annonçait comme formidable et qui n'a été que piteuse. Depuis, M. Boulanger s'est compromis par des paroles et des lettres fâcheuses; mais il n'a pas donné de lui, plus qu'auparavant, l'idée qu'il puisse être ni un César, ni un Monck, ni un Bonaparte, ni même un Bergeret, ni non plus « un Saint-Arnaud de café-concert », comme l'a injurieusement appelé M. Jules Ferry dans un discours à Epinal. Nul doute qu'il ne soit un très vaillant général à la tête d'un corps d'armée; car on sent en lui la flamme militaire et le géné-

reux désir de rendre à la France son rang et ses provinces perdues.

Toutefois, cet ardent patriotisme gagnerait à s'afficher moins. C'est plus qu'imprudent à l'ancien ministre de la guerre d'avoir proclamé si haut, et dans une lettre à son ami M. le député Francis Laur, qu'il n'avait eu et qu'il n'aurait jamais qu'un but : « crier aux Français qu'ils peuvent et doivent relever la tête et que c'est la seule attitude qui convienne à un peuple comme le nôtre. » Les sentiments qu'exprimait en ces termes M. Boulanger sont, à n'en pas douter, ceux de toute l'armée et il n'est personne non plus dans la nation qui ne veuille une France digne et respectée. Mais pas plus commandant de corps d'armée, que ministre de la guerre, le général Boulanger n'a rien à crier à personne, et son seul devoir, aujourd'hui comme auparavant, est de tenir prêtes les troupes sous ses ordres.

Une fois de plus, la revue passée à l'occasion de la fête publique, sinon nationale, du 14 juillet, aura montré que nos soldats sont bien exercés et ont bonne tenue sous les armes. Il ne faudrait pas cependant que la satisfaction de constater les progrès réalisés, au dire des hommes compétents, par notre armée, nous fit illusion sur l'état réel de notre force militaire, ni surtout que le général Boulanger ou M. Deroulède, le bruyant président de la Ligue des patriotes, en prissent occasion de braver l'Allemagne et de lui fournir des griefs contre un patriotisme trop démonstratif. Les incidents qui, depuis quelque temps, se multiplient sur la frontière, les tracasseries, les arrestations, les procès dont sont victimes un certain nombre de nos compatriotes d'Alsace-Lorraine, sont là pour rappeler que l'Allemand aime à se donner des prétextes contre nous et n'attend peut-être que l'occasion de mettre de son côté l'apparence du droit pour se livrer à ses entreprises. Des provocations comme celle du général Boulanger ne peuvent servir qu'à irriter l'ennemi et à précipiter ses desseins. Déjà l'Allemagne voit de très mauvais œil l'essai de mobilisation partielle, dont l'ex-ministre de la guerre a eu l'idée et que les Chambres ont voté, moins avec la conviction de l'utilité de cette mesure, que dans un sentiment de dignité nationale et pour ne pas paraître reculer devant le mécontentement de l'étranger.

Il est douteux que cette expérience nous soit d'un réel profit. Outre les frais considérables qu'elle occasionnera et les ennuis de toute sorte qu'elle causera, peut-être inutilement, à un grand nombre de personnes, elle peut avoir le double inconvénient ou

d'alarmer l'ennemi, si elle réussit, ou de lui inspirer une redoutable confiance, si elle échoue, et de nous jeter nous-mêmes dans le découragement. Aussi, bien des hommes compétents ont-ils blâmé un essai qu'ils estimaient inutile ou dangereux et dont les avantages ne semblaient pas compenser, à leurs yeux, les inconvénients. Il y aura si loin, en effet, de ce simulacre de mobilisation à la réalité, que l'opération si complète qu'elle puisse être ne donnera jamais qu'une idée insuffisante de la manière dont les choses se passeraient au lendemain d'une déclaration de guerre ou d'une invasion du territoire. Une fois le projet mis en avant, il était difficile qu'on n'y donnât point suite. S'il ne tourne pas à bien, c'est moins aux Chambres qu'on devra s'en prendre qu'au général Boulanger, qui en a eu l'idée, et dont il a fait une question de dignité nationale. Faut-il lui souhaiter plus de chance qu'à sa loi d'organisation de l'armée qui vient d'échouer inopinément après avoir failli être adoptée?

Le principe du nouveau projet de loi organique de l'armée, c'est le service militaire réduit à trois ans, et obligatoire pour tout le monde, principe doublement mauvais, en ce qu'il compromet l'instruction et la formation de l'armée, et en ce qu'il astreint indistinctement au service militaire toutes les catégories de jeunes gens, même les séminaristes pour lesquels une exception de droit aurait dû être faite, en vertudu Concordat. Malgré les objections les plus fondées, le principe n'en avait pas moins été voté par une majorité républicaine. Mais il y avait un article 49 qui permettait de renvoyer après deux ans de service les jeunes gens qui auraient obtenu un certificat constatant qu'ils ont une éducation et une instruction militaires suffisantes. Cet article apportait un tempérament nécessaire à la disposition fondamentale de la loi. Très justement les adversaires du projet qui réclamaient plusieurs exceptions au principe, toutes justifiées, avaient fait observer que l'égalité du service de trois ans était une chimère irréalisable; que les ressources budgétaires nécessiteraient le renvoi de chaque contingent annuel, au bout de quinze ou vingt mois; qu'en fait, c'était le service de deux ans organisé par une sotte passion d'égalité et par suite, la ruine de l'armée. On avait cru obvier à ces critiques au moyen de l'article 49, qui permettait à la fois de réduire les contingents dans la mesure des ressources budgétaires et d'apporter à l'application de la loi toutes les atténuations que l'intérêt politique eût réclamé.

Pour les républicains toute la loi était dans cet article, sans lequel elle ne pouvait plus être appliquée. On pensait donc qu'il serait voté comme le principe lui-même de la loi. Mais voici que le nouveau ministre de la guerre, après avoir accepté le principe du service de trois ans, déclare, à la stupéfaction de la gauche, qu'il ne fera jamais usage de l'article 49, autrement dit qu'il n'acceptait le principe qu'à la condition que le service de trois ans serait une réalité pour tout le monde. Or, telle était la situation : d'un côté, la loi appelle chaque contingent annuel à passer trois ans sous les drapeaux ; de l'autre, le budget ne comporte la présence effective que de deux contingents entiers à la fois. Si le service de trois ans était rigoureusement appliqué, l'augmentation de l'effectif serait, selon les calculs officiels, de 135,000 hommes qu'il faudrait entretenir et solder. D'après certaines combinaisons, le général Ferron estimait que la majoration des dépenses ne serait que de 18 millions ; mais, ces 18 millions, encore fallait-il les trouver, et ce n'est que par des prodiges d'économie que le ministre des finances était parvenu à l'équilibrer. Il fallait donc choisir entre le projet de loi militaire et le budget. En repoussant l'article 49, le ministre de la guerre mettait le budget en déficit et défaisait l'œuvre laborieuse du ministre des finances. C'était faire tomber la loi militaire elle-même. Et, en effet, depuis le rejet de l'article 49, elle est restée par terre et les Chambres sont parties en vacances pour trois mois. L'intérêt du pays exige que l'esprit de parti ne relève pas une loi toute d'intérêt électoral, qui aurait surtout l'inconvénient de désorganiser l'armée, sous prétexte de la transformer, à un moment où notre force militaire doit toujours être prête à tout événement.

Tout reste en suspens du côté de l'Allemagne, par suite du grand âge du vieil empereur Guillaume et de l'état de santé du prince impérial. Mais à quoi tiennent, peut-être, les plus graves éventualités ! On annonce une prochaine entrevue, à Gastein, des deux empereurs d'Allemagne et d'Autriche. Par une innovation dont l'importance se manifeste d'elle-même, le jeune prince, que la maladie de l'héritier présomptif peut appeler prématurément à être le successeur de Guillaume, assistera au renouvellement de l'alliance des deux empires et celui-là s'annonce comme un ennemi résolu de la France. Que ne pourrait pas faire sa jeune ardeur servie par la politique de M. de Bismarck ?

A l'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche, à laquelle se rattache

aussi l'Italie, la France n'a encore rien à opposer. Il est vrai que, depuis quelque temps, un rapprochement plus sensible s'est fait entre elle et la Russie. Du moins la politique des deux pays marche-t-elle d'accord dans les questions d'intérêt européen. C'est à l'entente des deux gouvernements de Paris et de Saint-Pétersbourg qu'on peut attribuer l'échec de l'Angleterre dans ses négociations pour la conclusion de la convention avec la Turquie, au sujet des affaires égyptiennes. On sait assez que l'Angleterre qui travaille, depuis deux ans, à faire reconnaître par les puissances son protectorat sur l'Égypte, au moyen d'une convention particulière avec la Sublime Porte, qui aurait été ratifiée par l'Europe, était soutenue dans cette politique par l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, les trois puissances alliées. Sur le point d'aboutir, elle a rencontré, de la part du Sultan, une opposition qui ne pouvait venir de lui seul. L'ultimatum même du ministre plénipotentiaire anglais ne l'a pas intimidé. Après d'inutiles sommations et des prolongations successives de délais dont la fierté britannique avait quelque peu à souffrir, sir Drummond-Wolf a dû quitter Constantinople sans emporter la ratification du sultan à la convention anglo-turque. Ce résultat sert trop les intérêts de la France et de la Russie pour que leur influence y soit étrangère. L'Allemagne, aussi bien que l'Angleterre, aura senti de quel côté venait cette résistance inattendue du sultan. Malgré le départ de sir Drummond-Wolf, le cabinet anglais n'a pas perdu tout espoir d'arriver à ses fins; lord Salisbury a fait proposer au sultan de continuer, à Londres, les négociations interrompues. On les reprendrait sur d'autres bases et l'Angleterre essaierait d'obtenir une nouvelle convention qui, sans offrir les avantages de la première, permettrait à l'empire britannique de s'assurer encore une situation privilégiée dans les États du khédive. La lutte d'influence continuera donc aussi et la France s'y retrouvera probablement du même côté que la Russie. Pour l'une et l'autre, il s'agit de défendre la neutralité de l'Égypte et la liberté de navigation dans le canal de Suez.

Il est manifeste aussi que les deux gouvernements français et russe suivent la même ligne, sinon la même politique, dans les affaires bulgares. Pas plus la France que la Russie ne saurait tolérer à Sofia la présence d'un prince allemand qui serait un défi aux nationalités slaves et, par conséquent un péril pour la paix européenne. A ce point de vue ni l'une ni l'autre n'a pu voir

favorablement l'élection du prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, un Autrichien, ami de l'Allemagne, au trône de Bulgarie. Du reste, le prince lui-même reconnaissant la difficulté de la situation qui lui était faite par ce choix a eu la prudence de subordonner l'acceptation conditionnelle de la couronne, qu'il avait donnée aux délégués de l'Assemblée nationale, à l'assentiment de l'unanimité des puissances. Devant ce nouvel acte du gouvernement des régents, la Russie s'en est tenue à sa décision antérieure de ne vouloir ni se départir du traité de Berlin qui a réglé sa situation vis-à-vis de la Bulgarie, ni permettre aux puissances de s'écarter de cet acte international. Elle refuse de reconnaître l'élection du prince de Cobourg, malgré les dispositions conciliantes de celui-ci, comme l'Assemblée nationale elle-même dans laquelle elle ne voit que le docile instrument d'un parti. Elle allègue à la fois sa dignité et son intérêt, son opposition est absolue. Le *Nord* déclare en son nom qu' « un prince quelconque, du moment qu'il serait placé sur le trône bulgare par le régent et ses partisans, devrait subir l'influence de ces individus et deviendrait fatalement l'ennemi de la Russie. » L'élu de la Sobranié n'aurait donc plus qu'à renoncer au trône, et la Bulgarie retomberait sous la domination des triumvirs et dans un provisoire qui ressemble beaucoup à l'anarchie.

Le *Nord* conclut de ce nouvel incident que la crise bulgare ne peut être résolue en dehors de la participation du gouvernement russe ni contrairement à ses immuables déclarations. En d'autres termes, la Russie entend régler elle-même les affaires de Bulgarie et en cela si elle rencontre de l'opposition de la part de l'Autriche et de l'Angleterre, elle ne trouvera chez la France qu'un concours sympathique. Dans l'intérêt de la paix, l'opinion générale est qu'il ne reste plus à la Régence qu'à disparaître pour faire place à un gouvernement que la Russie puisse accepter.

De quelque intérêt que soit pour l'Europe la solution des affaires de Bulgarie, bien plus importante encore est la question romaine dont le monde catholique tout entier est préoccupé, et sur laquelle Léon XIII ne cesse pas d'appeler l'attention des gouvernements. Tantôt le Pape s'adresse aux puissances, pour leur faire entendre le langage du droit et de l'intérêt social, tantôt il se tourne plus particulièrement vers l'Italie à laquelle il parle en père et en ami. Dans l'allocution du Consistoire du 23 mai, les paroles particulièrement affectueuses du Pape, qui semblaient comme un appel direct

au gouvernement et au peuple italien, ont pu donner le change aux sectaires de la révolution et aux partisans trop zélés de la conciliation. Pour mettre fin à des interprétations fallacieuses ou inexactes, le cardinal secrétaire d'Etat a adressé aux Nonces apostoliques une note où il leur expose les vues immuables du Saint-Siège et leur donne des instructions à l'adresse des gouvernements. La lettre dit formellement, ce que Pie IX et Léon XIII ont toujours dit, ce que tous les catholiques savaient, qu'il ne saurait y avoir de réconciliation entre la papauté et l'Italie, sans la restitution de Rome au Pape, et en même temps elle insiste avec une nouvelle force sur la nécessité du pouvoir temporel pour l'exercice du pouvoir spirituel. Mais Léon XIII lui-même avait développé ses idées sur les rapports de la papauté avec les États, et sur la question romaine, dans une longue lettre adressée au cardinal Rampolla à l'occasion de son élévation au poste de secrétaire d'État, lettre dont la publication a suivi la divulgation de la note du Cardinal ministre aux Nonces.

Ce grave document, où le Pape expose sa politique toute de paix et de conciliation à l'égard des gouvernements tant dissidents que catholiques, s'applique particulièrement à l'Italie et à Rome. Une fois de plus, et avec une énergie tempérée de mansuétude, Léon XIII revendique les droits imprescriptibles du Saint-Siège et rappelle les conditions nécessaires à son indépendance et à l'exercice de son magistère suprême. Il aime l'Italie d'une affection traditionnelle dans la papauté, il veut son bien, sa prospérité, sa gloire, il veut la paix avec elle, mais sous la réserve absolue de la restitution de Rome et du rétablissement du principat civil de la papauté. Léon XIII s'est exprimé assez clairement pour que l'Italie comprenne à quelles conditions le dissentiment actuel pourrait cesser et l'accord s'établir, sans que l'Italie y perde rien en avantages et en dignité. Les deux pouvoirs, pontifical et royal, pourraient coexister dans l'Italie et la souveraineté effective que réclame le Pape pour être vraiment maître et indépendant, loin d'être une diminution pour l'Italie, serait pour elle un nouvel élément de force et de stabilité. Désormais, si le conflit subsiste, c'est que l'Italie sourde à la voix du Souverain Pontife, n'aura pas voulu comprendre qu'il était de son intérêt même d'en finir avec la question romaine, en profitant des dispositions bienveillantes de Léon XIII, et en acceptant les conditions d'entente et de paix qu'il lui indique.

Arthur Loth.

---

# MEMENTO CHRONOLOGIQUE

---

24 *juin.* — La Ligue des Patriotes tient un meeting au Cirque d'hiver, à Paris, dans le but de protester contre la condamnation du tribunal de Leipzig. La réunion est présidée par M. Sansbœuf, son nouveau président. M. Déroulède prononce un discours passionnant, dans lequel il examine le procès de Leipzig, surtout au point de vue juridique. La séance est levée aux cris de : « Vive la République! Vive Boulanger! » La sortie est marquée par quelques incidents grotesques; plusieurs centaines de manifestants parcourent les rues au chant de *la Marseillaise* et du refrain : *C'est Boulanger qu'il nous faut,* oh! oh! oh!

La loi sur les délégués mineurs vient en discussion à la Chambre des députés. La majorité s'effraye en présence de trois contre-projets et ne trouve rien de mieux que de remettre la discussion de la question à un autre jour.

Au Sénat s'ouvre la seconde délibération du projet de résolution présenté par la Commission d'enquête sur la Commission de l'alcool; M. Claude, rapporteur de la Commission, estime qu'il y a pour 1,500 millions d'alcool vendu en fraude. Il demande donc, avec la Commission, l'interdiction des alcools non rectifiés et la répression rigoureuse de la fraude. A son avis, l'alcool est un péril social et une substance essentiellement imposable. M. Rouvier déclare que le gouvernement fera tout son possible pour donner satisfaction au Sénat.

25. — La Chambre des députés en est toujours au projet de loi militaire. Il s'agit aujourd'hui d'une grave question, du service des séminaristes. Mgr Freppel, dans un discours éloquent, démontre qu'à aucune époque, il n'a été permis aux ecclésiastiques de combattre les armes à la main, de verser le sang. Le ministère du clergé est un ministère de paix, et l'on voudrait contraindre les élèves ecclésiastiques à verser le sang. Dans tous les pays de l'Europe on exempte des charges militaires les membres du clergé et les séminaristes; les contraindre au métier des armes, c'est de la persécution. On veut ruiner le recrutement du clergé paroissial. Il ne s'agit pas d'exonérer purement et simplement les membres du clergé et les séminaristes; en temps de guerre, ils seront infirmiers, ambulanciers, brancardiers. Ils iront sous les balles ennemies ramasser les blessés, c'est le seul rôle militaire que comporte le sacerdoce. Vienne la guerre, il fera son devoir comme en 1870. Il payera sa dette à la patrie, car la devise catholique de la France, c'est Dieu et Patrie. M. Hanotaux, de l'Aisne, essaye de

réfuter, en s'appuyant sur Pascal, l'incompatibilité fonctionnelle établie par Mgr Freppel; son argumentation est une charge sans valeur contre le catholicisme. M. de la Martinière reprend la thèse de Mgr Freppel, en associant les intérêts des instituteurs à ceux des séminaristes. M. Laisant combat l'amendement de M. de la Martinière. M. Rouvier intervient alors et dit que le ministre de la guerre s'est suffisamment expliqué sur la question des institutears et des séminaristes. Cette déclaration ne satisfait pas M. Hubbard. Il fait maladroitement allusion à des démarches du Saint-Siège auprès de notre gouvernement et craint des concessions fâcheuses dans l'application de la loi militaire. Sur ce, l'amendement de M. de la Martinière est repoussé. L'amendement *transactionnel* de M. Laurençon a le même sort. Il est rejeté.

26. — Son Em. le cardinal Manning adresse la lettre suivante au *Times*.

« Archevêché de Westminster, 26 juin.

« Monsieur,

« Dans votre article de première page, ce matin, vous exprimez votre regret de ce que la mission de Mgr Persico ait été révoquée, « à la demande « apparemment du cardinal Manning et de l'archevêque Walsh », et vous ajoutez : « Les promoteurs actifs des intrigues séparatistes ne sont guère les « personnes qui devraient avoir une voie prépondérante dans les conseils de « l'Église. »

« Sur cela, j'ai deux remarques à présenter :

« 1° Le mot « apparemment » ne dégagera pas le *Times* de la grave responsabilité qu'il a encourue en répandant à travers le monde entier une nouvelle qui est fausse. Un démenti au nom de l'archevêque Walsh et en mon nom peut se lire dans la *Saint-James Gazette* et dans la *Pall Mall Gazette* de ce soir.

« 2° Mon autre remarque est de nature plus grave. Vous qualifiez l'archevêque Walsh et moi-même « de promoteurs actifs d'intrigues séparatistes ». Aucune glose, aucune explication ne peut atténuer cela; car vous précisez la signification de vos paroles en disant que « nous avons une voix prépon- « dérante dans les conseils de l'Eglise ». Cela ne peut s'appliquer à aucun laïque; et l'archevêque de Dublin et moi sommes visés par vos commentaires.

« Je suis heureux de me mettre dans la compagnie de l'archevêque de Dublin. Il n'est guère connu en Angleterre que par les écrits de ceux qui entretiennent les flammes de l'inimitié entre l'Angleterre et l'Irlande.

« Je suis connu en Angleterre des ministres de la couronne et des chefs de l'opposition; je leur laisse, à eux qui savent ce que je pense, le soin de répondre pour moi; et moi qui sais ce que pense l'archevêque de Dublin, je réponds pour lui. « Nous ne sommes ni des intrigants ni des séparatistes. »

« Si j'ai écrit ainsi, Monsieur, avec une chaleur inusitée, je vous confesserai que, selon moi, le « ressentiment » est parfois un devoir. C'est le cas, aujourd'hui que vos paroles touchent à nos plus hautes responsabilités et enflamment de plus en plus la querelle ardente de deux peuples que la justice et la vérité uniraient encore dans la paix et la concorde.

« Je vous demande, Monsieur, comme un acte de justice de donner à

cette lettre dans le *Times* une aussi bonne place que celle que vous avez donnée aux malheureuses imputations de ce matin.

« Je demeure, Monsieur, votre obéissant serviteur.

« Henri EDWARD, *cardinal-archevêque.* »

27. — Le major Labordère dépose son projet ayant pour but la nomination du Sénat par le suffrage universel, en attendant sa suppression complète. Il demande l'urgence. M. Raynal combat l'urgence. Nulle part, dit-il, l'opinion publique ou électorale n'a demandé la modification électorale du Sénat. Après une discussion très agitée à laquelle prennent part pour ou contre le projet MM. Pichon, Rouvier, Delafosse et Spuller, la demande d'urgence est repoussée par 317 voix contre 205. *Enfoncé, le major!*

La Chambre reprend la discussion de la loi militaire. L'article 20 est en cause. Il s'agit des élèves des Ecoles polytechnique, de Saint-Cyr et Forestière. La discussion se transforme en une série d'observations présentées par une série d'orateurs qui ne font que paraître et disparaître. Plusieurs amendements et sous-amendements sont défendus, attaqués, repoussés, repris et abandonnés; finalement les divers paragraphes de l'article 20 sont votés, mais la Chambre ne peut pas se prononcer sur l'ensemble et renvoie le débat à lundi prochain.

28. — M. Constans télégraphie au ministre des affaires étrangères qu'il vient de signer, conjointement avec les plénipotentiaires chinois, la convention de délimitation des frontières du Tonkin.

M. de Montebello, notre ambassadeur à Constantinople, télégraphie également au ministre des affaires étrangères qu'à la suite d'un entretien qu'il a eu avec le sultan, celui-ci a ajourné au 9 juillet la signature de la convention anglo-turque.

Les évêques d'Irlande, réunis à Maynooth en assemblée générale, formulent une nouvelle protestation contre le bill de coercition. Voici la teneur des résolutions qui ont été votées par l'assemblée :

« Après le règlement des affaires ecclésiastiques pour lesquelles nous sommes réunis, nous ne pouvons nous séparer sans protester, en union avec tous nos frères vénérés du clergé d'Irlande, contre le bill de coercition qui, lundi dernier, a passé en seconde lecture à la Chambre des communes.

« En commun avec nos compatriotes, nous voyons avec une profonde indignation cette nouvelle tentative faite pour dépouiller notre pays de ses droits et libertés constitutionnels, et pour le mettre à la merci des fonctionnaires hostiles et irresponsables du gouvernement.

« Parlant avec une connaissance intime de nos diocèses et de nos provinces respectifs, nous affirmons avec confiance que, sauf la déplorable exception de quelques rares districts connus et de très peu d'étendue, l'Irlande est singulièrement exempte non seulement de crimes et d'outrages graves, mais même de violations ordinaires de la loi; et pour soutenir cette affirmation, nous pouvons invoquer le propre témoignage des juges de Sa Majesté, ainsi que la chose résulte de leurs discours de session aux assises dernières.

« C'est pourquoi nous nous sentons obligés de caractériser, comme dénuée de fondement, l'accusation de violer les lois et de commettre des crimes

qu'on jette constamment à notre peuple et qu'on propage systématiquement pour des intérêts de parti dans la presse anti-irlandaise d'Angleterre et d'Irlande.

« La législation coercitive demandée aujourd'hui pour l'Irlande par le gouvernement de Sa Majesté n'est donc justifiée nullement par les faits et devrait être, conséquemment, rejetée comme sans cause et sans justification.

« D'après notre jugement réfléchi, l'emploi des dispositions coercitives en préparation ne manquera pas de refréner les crimes et les outrages dans la sphère limitée où ils existent maintenant; mais elles provoqueront de l'opposition là où la paix et l'ordre ont jusqu'ici prévalu; elles forceront le mécontentement à adopter des voies souterraines et remplaceront l'action ouverte et constitutionnelle par le désastreux travail des sociétés secrètes.

« La défiance et l'hostilité inspirées par la coercition s'étendront à toute législation qui viendra de la même source; ces sentiments rendront encore plus amer le caractère des relations existant entre la classe de landlords coercitionnistes et leurs tenanciers et rendront impraticables ces négociations calmes et amiables sans lesquelles il ne pourra jamais y avoir un règlement prompt ou satisfaisant de la question agraire sur le terrain du rachat.

« Si ardemment que notre peuple désire ce règlement, il ne pourra regarder sans méfiance et sans défaveur la réforme promise des lois agraires, réforme qui sera accompagnée ou précédée par une législation coercitive de pareille sévérité.

« Les mesures agraires du gouvernement inspirent encore d'autres doutes, en raison de ce fait que les ministres ont montré de l'hésitation, sinon du mauvais vouloir, pour adopter les recommandations si fortement rédigées par la récente commission agraire, qui avait été pourtant choisie par eux-mêmes.

« Ce n'est point par l'institution des cours de faillite dans les districts, mais par la réduction des loyers réglée selon les produits du sol, réduction que la commission royale agraire avait déclarée urgente — que les tenanciers pourront arriver à satisfaire leurs propriétaires, et qu'une base équitable sera établie pour la vente et l'acquisition des terres; nous demandons donc avec instance, comme une partie essentielle de la législation réformatrice agraire, la prompte et générale adoption d'un honnête système de réduction des loyers.

« Nous réitérons les réclamations que nous avons inutilement, mais d'une façon pressante, fait entendre, lors de la loi agraire de 1881, en faveur des locataires et des occupants des parcs de ville et contre le système de comprendre les améliorations des tenanciers dans l'estimation de leurs loyers.

« Sans parler du *home rule* et d'autres questions sur lesquelles nous avons récemment exprimé publiquement notre opinion, nous ne pouvons omettre de rappeler d'une façon instante au Parlement actuel nos réclamations pour le redressement de nos griefs en matière d'éducation, griefs contre lesquels notre corps de l'épiscopat a si souvent protesté. Dans les trois départements de l'éducation publique, nous revendiquons l'égalité parfaite avec nos concitoyens non catholiques pour les bourses d'Etat et les allocations du Trésor.

Nous ne serons jamais satisfaits à moins. Et nous demandons comme condition essentielle de la liberté religieuse que nous puissions unir l'enseignement religieux à l'enseignement profane dans nos écoles.

« Des copies de ces résolutions seront envoyées au premier ministre, à M. Gladstone et à M. Parnell. »

Suivent les signatures de vingt-trois archevêques et évêques, et les approbations des six évêques qui, empêchés d'assister à la réunion de Maynooth, ont néanmoins adressé à Mgr l'archevêque de Dublin leur approbation des résolutions ci-dessus.

ORGANISATION DU CULTE DANS L'INDE FRANÇAISE

Le *Journal officiel* du 26 juin publie les documents suivants :

« Le Président de la République française,

« Sur le rapport du ministre de la marine et des colonies,

« Vu l'article 18 du sénatus-consulte du 3 mai 1854;

« Vu l'ordonnance du 11 mai 1828 sur le service du culte catholique dans les établissements français de l'Inde;

« Vu l'arrangement intervenu à Rome, le 1er septembre 1886, entre le gouvernement de la République et le Saint-Siège;

« Décrète :

« Art 1er. — L'ordonnance du 11 mai 1828, sur le service du culte catholique dans les établissements français de l'Inde, est abrogée.

« Art. 2. — A l'avenir, l'organisation du culte catholique, dans les établissements français de l'Inde, sera réglée par l'arrangement intervenu à Rome, le 1er septembre 1886, entre le gouvernement de la République et le Saint-Siège.

« Art. 3. — Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Journal officiel* de la République française, au *Bulletin des lois* et au *Bulletin officiel* de l'administration des colonies.

« Fait à Paris, le 24 juin 1887.

« Jules Grévy.

« Par le Président de la République :

« *Le Ministre de la marine et des colonies.*

« E. Barbey. »

*Arrangement entre le gouvernement de la République française et le Saint-Siège, en vue de réunir la préfecture apostolique de Pondichéry au vicariat apostolique de Pondichéry.*

« Art. 1er. — La préfecture apostolique de Pondichéry sera supprimée.

« Art. 2. — Le clergé des paroisses sera uni au vicariat.

« Art. 3. — Le Saint-Siège aura la faculté de convertir le vicariat en diocèse ou en archidiocèse.

« Art. 4. — Le gouvernement français entretiendra les curés de Chandernagor, Mahé et Yanaon, tandis que l'évêque et les curés de Pondichéry et de Karikal seront entretenus aux frais de la mission.

« Art. 5. — Le vicaire apostolique ou l'évêque de Pondichéry sera choisi toujours parmi les membres français du séminaire des Missions étrangères de Paris.

« Fait au Vatican, le 1er septembre 1886.

« *Signé :* Cardinal Jacobini.

« Comte Lefebvre de Béhaine. »

C'est conformément à cette convention que le Saint-Père a promu archevêque de Pondichéry, le 25 novembre 1886, Mgr Laouénan précédemment vicaire apostolique.

Le vote sur l'ensemble de l'article 20 de la loi militaire, qui avait été ajourné hier, a lieu aujourd'hui à la Chambre des députés. Cet article est adopté. On aborde l'article 21 qui donne lieu à une foule d'amendements. Amendement de M. de la Ferrière en faveur des élèves des facultés de l'Etat qui seraient admis à contracter un engagement volontaire de quatre ans, sauf à ne passer qu'un an sous les drapeaux. Cet amendement est rejeté. Amendement de M. Reymond (Loire), relatif à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole normale, et dont le but est d'empêcher que les élèves de ces écoles soient nommés officiers de réserve à leur sortie. Repoussé. Amendement de M. Millerand, qui demande purement et simplement la suppression de l'article 21 relatif aux élèves de l'Ecole normale, qui rentreraient dans le droit commun. Grâce à une éloquente plaidoirie de M. Mezières en faveur des élèves de l'Ecole normale et à l'intervention de MM. Laisant et de Mahy, l'amendement Millerand est repoussé. Amendement de M. Lefèvre-Portalis, en faveur de l'Ecole des chartes et de l'Ecole des langues orientales vivantes. Cet amendement a le même sort que les autres.

Le Sénat vote purement et simplement le projet de loi adopté par la Chambre et portant approbation de la convention passée avec la Compagnie des Messageries maritimes, pour l'exploitation des services maritimes postaux de la Méditerranée, de l'Indo-Chine, du Brésil, de la Plata, de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et de la côte orientale de l'Afrique.

Le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, adresse, aux nonces pontificaux près des puissances, la note suivante :

Bruxelles, 20 juillet.

« Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

« Il vous a été remis en son temps le texte de la dernière allocution pontificale prononcée dans le consistoire du 23 mai dernier. Dans cette allocution, le Saint-Père, après avoir manifesté au Sacré-Collège sa haute satisfaction pour les négociations suivies depuis longtemps en vue de la pacification religieuse avec l'Allemagne dans la paternelle charité de son cœur qui embrasse toutes les nations, adressait de préférence à l'Italie de très nobles paroles, dictées par sa sollicitude apostolique et par le sincère désir de la paix, dans la confiance qu'elles réussiraient d'une façon quelconque à ébranler les esprits de ceux qui, refusant d'entrer dans les voies des justes et légitimes réparations, maintiennent encore l'Italie dans une

lutte insensée avec la Papauté, de la salutaire influence de laquelle ils la privent.

« La voix auguste du chef de l'Église en produisant, comme il fallait s'y attendre, sur les esprits des Italiens une impression profonde et en éveillant partout des sentiments de reconnaissance et le désir très vif de mettre fin à un état de choses intolérables, funeste à tous, et propre uniquement à satisfaire les vœux d'une faction d'hommes élevés dans la haine contre l'Église, était en même temps de nature à mettre de plus en plus en relief le caractère calomnieux de l'assertion répétée à dessein par ceux-ci que le Souverain Pontife était l'ennemi perpétuel de l'Italie, de cette Italie qui dans la Papauté a trouvé toujours le facteur principal de sa grandeur séculaire et le garant le plus puissant et le plus sûr de sa sauvegarde.

« Les ennemis de la paix sont ceux qui en reniant l'histoire et toute tradition paternelle ont pensé, sur les ruines de la Papauté, élever l'édifice national. Ils n'ont pas songé que cet édifice, placé hors de son centre naturel de gravitation, viendrait à croûler tôt ou tard. Pour rendre stérile l'effet de l'allocution pontificale, ils se sont appliqués à en travestir la portée, comme si l'amicale invitation du Saint-Père, sollicitant l'Italie de réparer d'elle-même la violation de la justice et les offenses dirigées contre l'indépendance et la dignité du Saint-Siège apostolique, ne signifiait pas autre chose que l'abdication de la part du Souverain Pontife des biens suprêmes que ni lui ni aucun de ses successeurs ne pourrait jamais s'abstenir de revendiquer.

« Au Parlement italien aussi, comme Votre Seigneurie l'aura appris par les journaux, a été posée dernièrement une question par le député Bovio, à l'effet d'exclure toute idée de rapprochement vers le Saint-Siège, et les ministres de la couronne, MM. Zanardelli et Crispi, ont été, bien que dans un langage modéré et poli, d'accord pour affirmer que l'Italie n'éprouve pas le besoin de se réconcilier avec la Papauté, attendu qu'il lui suffit d'observer ses propres lois, et qu'elle ne serait pas disposée à admettre un rapprochement au préjudice des prétendus droits de la nation et avec l'intervention des puissances étrangères.

« Pour mettre en pleine lumière et opposer à des commentaires si absurdes et des affirmations si futiles l'auguste parole pontificale, afin que l'opinion publique ne puisse être induite en erreur, notamment dans les pays étrangers, où il est difficile de connaitre tous les artifices qu'ont coutume de mettre en œuvre les adversaires du Saint-Siège pour en travestir les intentions, j'ai cru opportun de rappeler à l'attention de Votre Seigneurie les observations suivantes, qu'elle soumettra à cet effet à M. le ministre des affaires étrangères.

« En premier lieu, il est à peine possible de concevoir qu'il puisse se trouver des gens pour supposer sérieusement que le Saint-Père, en exprimant ses vœux pour que disparaisse le funeste différend avec le Pontificat romain, les intérêts de la justice, ainsi que la dignité et l'indépendance du siège apostolique étant sauvegardés, ait pu laisser entrevoir je ne sais quelle intention occulte d'abandonner la revendication du principat civil dont il a été dépouillé par l'œuvre de la violence de ces sectes, uniquement parce que dans le passage très court de son allocution où il faisait allusion

à l'Italie, il n'a pas mentionné explicitement cette revendication. Pour pouvoir attribuer aux paroles pontificales une interprétation aussi absurde, il faudrait, non seulement cesser de tenir compte des actes antérieurs et même récents du même Pontife qui revendiquaient, de la façon la plus nette et la plus absolue, les droits foulés aux pieds du Saint-Siège sur Rome et sur les Etats de l'Église, mais encore oublier la déclaration solennelle de tout l'épiscopat qui représente la voix unanime de toute l'Église catholique à savoir que, dans l'ordre de choses actuel, le pouvoir temporel du Pontife romain est une condition indispensable pour le libre exercice du ministère apostolique.

« En outre, il convient de faire attention que les conditions mises par le Saint-Père à la réconciliation désirée réclament expressément qu'on fasse réparation à la justice violée et qu'on pourvoie comme il est nécessaire à l'indépendance et à la dignité du siège apostolique; par cette réserve, il revendiquait de la manière la plus efficace ses droits sur le domaine temporel.

« Comment, en effet, la justice pourrait-elle jamais régner si le Pape n'est pas réintégré dans ses droits incontestables de souverain temporel, droits fondés sur les titres les plus légitimes et sacro-saints? Car aucun prince ne pourrait, comme le Pape, confirmer sa souveraineté territoriale par une possession de plus de douze siècles, fondée sur la cession spontanée de peuples abandonnés, sur les donations de princes pieux, sur de constantes revendications, toujours sanctionnées par les traités, comme étant un patrimoine sacré et insaisissable de l'Église, avec le consentement de tous les États et de toutes les nations, qui ont toujours considéré la puissance temporelle des Pontifes romains comme un boulevard nécessaire à l'indépendance de la chaire apostolique pour la libre propagation de ses doctrines et l'exercice complet de son ministère, contre la domination et l'oppression de n'importe quelle nature; fondée, enfin, sur les services rendus, non seulement à l'Italie, mais encore aux autres nations, qui doivent principalement à la Papauté le degré de civilisation où elles sont parvenues et leur affranchissement des nombreuses invasions de barbares.

« Ces titres, et bien d'autres encore qu'on pourrait invoquer pour établir la base de la justice à laquelle le Saint-Père a fait appel dans son allocution, sont tellement évidents, qu'ils ne sauraient être entamés et encore moins détruits par l'argument habituel du prétendu droit national. Car, ce soi-disant droit des nationalités, non seulement est absolument inconnu dans le code positif qui règle les relations réciproques des nations; mais si l'on essayait de l'appliquer aux Etats constitués, ce serait une cause de troubles universels, et cela rouvrirait l'ère des conquêtes des barbares, accomplies sous l'empire exclusif de la force matérielle, à l'aide de laquelle le Saint-Siège a été dépouillé, au moment où l'Europe était en proie aux bouleversements.

« Il n'est pas vrai que l'indépendance pour le libre gouvernement de l'Église et la dignité du Souverain Pontife seraient assurées, comme il est nécessaire, sans la garantie, la seule efficace, de la souveraineté territoriale.

« Il n'est pas besoin d'une grande perspicacité pour comprendre que le

Souverain Pontife, sur son siège, privé de sa vraie et propre souveraineté territoriale, sera toujours le sujet et l'hôte d'un autre pouvoir, uniquement, et principalement souverain ; par conséquent, quelle que soit l'ombre de liberté et d'indépendance qui lui serait accordée par ce pouvoir, sous n'importe quelle forme, outre qu'elle serait révocable en droit par le pouvoir qui l'aurait accordée, elle serait toujours, en fait, violable et illusoire.

« On n'atteindrait pas le but (en vue duquel l'indépendance du Pontife romain est reconnue nécessaire) qui est certainement de rendre libre et dégagée de tout lien, non seulement en soi, mais encore au regard du monde, sa puissance spirituelle, de manière à la mettre à l'abri de toute ingérence, et pression matérielle et morale de la part de tout autre pouvoir.

« Enfin, le Pontife romain, étant donnée la très haute dignité dont il est revêtu, ne pourrait exercer avantageusement et avec le prestige qui lui est nécessaire, sa puissance spirituelle sur plus de 200 millions de toutes races et de toutes classes et dont quelques-uns jouissent de prérogatives souveraines, sans être entouré de cette splendeur extérieure que la Providence lui a accordée alors que les différentes nations et les royaumes surgirent du sein de chrétienté sur les ruines de l'empire romain.

« Le Pape, non souverain dans son siège, se trouverait continuellement exposé à des contacts humiliants et indignes, à beaucoup d'égards, de la sublimité de son rang.

« Il serait, en outre, obligé d'avoir pour familiers, pour conseillers, pour auxiliaires et coopérateurs de toute sorte, indispensables à l'exercice du ministère apostolique, des personnes soumises à l'autorité étrangère d'un autre prince.

« De tout ce qui précède, il est facile de conclure que ni la justice, ni l'indépendance, ni la dignité même du Souverain Pontife ne pourraient être sauvées, si l'Italie persistait à garder les dépouilles du domaine temporel, au grand dommage du Saint-Siège apostolique.

« Après cela, il est inutile de relever l'incohérence et la futilité dont lesdits ministres ont fait preuve dans leurs déclarations au Parlement italien. En prétendant que l'Italie ne sent nullement le besoin de se réconcilier avec le Pape, on se met en contradiction avec le fait manifeste du sentiment universel des Italiens, dont la presse de toutes les nuances et de tous les partis s'est fait l'écho, demandant, avec raison, qu'il soit mis fin à un état de choses qui se tendent par une lutte anormale et préjudiciable. Nul n'ignore, en effet, que, par l'oppression de l'Église et du Pape, l'Italie s'est privée de la force morale la plus élevée, toujours indispensable à n'importe quel gouvernement, mais principalement à celui-ci, dans la situation funeste où il s'est placé, pour maintenir le peuple dans le devoir, pour garder intacts les principes d'autorité et d'ordre, aujourd'hui si affaiblis, pour sauver les institutions fondamentales de l'État d'une ruine irréparable, enfin pour ne pas tenir perpétuellement suspendue au-dessus de la tête de la nation une des graves éventualités qui, touchant aux intérêts religieux et moraux du monde entier, donne à tous le droit d'y intervenir et d'en demander une solution convenable, les lois qu'on fait soi-même ne pouvant

suffire au maintien des droits et tranquilliser les consciences des autres. Si toutefois, et malgré toutes ces raisons, le gouvernement italien estimait qu'il n'est pas opportun d'accepter l'invitation paternelle du Saint-Père, la responsabilité du refus retombe tout entière sur ce gouvernement, et il devrait cesser dorénavant de reprocher au Souverain Pontife, par une sorte d'animosité, une attitude partiale, hostile à l'Italie et bienveillante à l'égard des autres puissances : il conviendrait en outre que, pour agir franchement et loyalement, le gouvernement italien s'abstînt de signaler le Saint-Siège aux gouvernements étrangers comme la cause principale d'un différend fécond en maux extrêmement graves et qui est généralement déploré. Votre Seigneurie donnera lecture de cette mienne dépêche à M. le ministre des affaires étrangères à qui elle en laissera aussi copie si la demande en est faite.

« Avec les sentiments de l'estime la plus distinguée, je suis, de votre illustrissime et révérendissime seigneurie, le serviteur.

« M. cardinal RAMPOLLA. »

29. — Réunion de la Commission du budget pour statuer sur la question du Métropolitain. Elle s'occupe, en outre, de l'incident soulevé par M. Galtier au sujet des cahiers des charges des adjudications pour les fournitures de l'armée : elle croit ne pas avoir le droit d'intervenir dans cette question, sur laquelle la Commission du budget s'est déjà déclarée incompétente en 1803.

30. — La Chambre des députés en est toujours à la loi militaire. Elle commence par repousser un amendement de M. Javal (Yonne) au paragraphe 1er de l'article 21, assimilant l'École des mines à l'École normale supérieure. M. le baron Reille n'est pas plus heureux dans sa demande d'assimilation des élèves de l'École centrale à ceux de l'École normale; ni M. Durand, dans la défense des élèves des facultés et des bacheliers. On vote sans conviction les articles 21, 22 et 23. L'article 21 concède aux normaliens de faire, à leur sortie de l'école, un an au régiment comme sous-lieutenants de réserve. L'article 22 accorde deux sursis d'appel pour défaut de taille ou faiblesse de complexion. L'article 23 définit enfin, comme présents sous les drapeaux, deux catégories de jeunes gens; enfin l'article 24, relatif au sursis d'appel, est voté avec de légères modifications.

1er *juillet.* — L'ordre du jour de la Chambre des députés porte sur les délégués mineurs. M. de Clercq (Pas-de-Calais) critique l'institution des délégués mineurs, à laquelle il reproche de ne pas être égalitaire. MM. Guillaumon et Jaurès, de Hérédia, Laur et Basly prennent parti pour ou contre le projet, en s'appuyant sur des considérations différentes. Ils font tant et si bien que la question revient à la commission sans avoir fait un pas vers une solution quelconque.

2. — La loi militaire occupe toujours le haut du pavé à la Chambre des députés. L'article 25, [illegible]atif aux jeunes gens pourvus des titres de docteur, interne, pharmacien ou vétérinaire, est voté. On laisse au ministre de la guerre le soin de fixer annuellement le nombre de jeunes gens appelés à bénéficier des dispositions de l'article 25.

Un amendement de M. Rodat tendant à obtenir que les ministres du culte

soient incorporés à titre de brancardiers comme les médecins, pharmaciens et vétérinaires est repoussé. Finalement, les articles 25, 26 et 27 sont réservés. L'article 28 est voté sans débat et l'on aborde la taxe militaire établie par l'article 29 sur les jeunes gens *exemptés, dispensés, ajournés ou en sursis d'appel.* M. Bernard (Doubs) combat cette taxe comme étant injuste et injustifiable. MM. Laisant et Benazet essaient de la justifier. La majorité de la Chambre leur donne raison et la taxe militaire est votée.

3. — Les ministres du commerce et des travaux publics assistent à l'inauguration des travaux de la Seine entre Vernon et Rouen. La journée, comme toujours en pareille circonstance, finit par un banquet et par force toasts aux deux ministres et aux autorités administratives.

4. — M. de Nélidoff, ambassadeur de Russie à Constantinople, remet, au nom de son gouvernement, au souverain ottoman un *ultimatum* aux termes duquel la Russie se déclare libérée de ses engagements antérieurs au cas où l'Egypte serait abandonnée aux Anglais et menace de faire entrer ses troupes en Turquie.

La Chambre des députés en est à l'article 26, relatif aux élèves militaires des écoles vétérinaires et aux élèves de l'Ecole de Médecine navale. M. Georges Roche demande que le paragraphe relatif aux élèves de l'Ecole de Médecine navale soit extrait de l'article. Son amendement est rejeté. L'article 27 a trait aux jeunes gens dispensés du service d'activité en temps de paix ou en sursis d'appel. Après discussion, cet article est de nouveau renvoyé à la Commission et finalement voté. L'article 30, relatif à la composition du conseil de révision, est voté, malgré les observations que présente M. de Montéty (Aveyron). Les articles 81 à 87 inclusivement sont adoptés au pas de course. Sur l'article 88, M. Margaine combat inutilement le paragraphe fixant à un maximum de 15 pour 100 du nombre total des inscrits le nombre des dispensés. Les articles 38 et 39 sont votés. Avec l'article 40 s'ouvre la question fondamentale du service de trois ans par un remarquable discours de M. de Martimprey. L'orateur présente et développe un amendement fixant à quatre années la durée du service actif. Il rappelle que le service de trois ans ne peut fournir de cadres de sous-officiers. Le projet actuel détruira à la fois et le goût du métier et l'esprit militaire.

5. — A la Chambre des députés M. de Martimprey termine son discours commencé hier et concluant à la fixation à quatre années la durée du service militaire, que l'article 40 fixe à trois années; son amendement est rejeté.

M. Delafosse réclame alors le service de trois années, mais de trois années effectives. Après une discussion qui donne lieu à des interruptions continuelles, l'article 40 est voté par 467 voix contre 41. Le service militaire sera donc à l'avenir de trois ans seulement. Sont adoptés les articles suivants jusqu'à l'article 48 inclusivement.

On interrompt alors la discussion de la loi militaire pour entendre la lecture du rapport de M. Marty, sur la question des droits de douane à imposer aux alcools étrangers entrant en France. La Commission demande une surtaxe de 70 francs. L'urgence et la déclaration immédiate sont votées à mains levées.

On reprend la loi militaire. M. Martin-Feuillée combat les dispositions des

articles 49 et 50, qui feraient des régiments de véritables pelotons de punition et qui rétabliraient un privilège pour certains jeunes gens. Après une malencontreuse réplique du rapporteur, la discussion est renvoyée à demain.

Le Sénat adopte un projet qui déclare d'utilité publique les travaux d'agrandissement du bassin du port de Honfleur, puis il aborde l'examen du projet de loi portant règlement définitif du budget de 1875; il adopte enfin un projet de blâme relatif aux actes de négligence tel que ceux commis jadis par M. Caillaux, ministre des travaux publics. La Séance du Sénat est terminée par l'adoption de la proposition de loi relative aux alcools étrangers, loi votée par la Chambre.

6. — L'*Officiel* promulgue la nouvelle loi, votée hier par la Chambre et le Sénat, qui frappe d'un droit d'entrée de 70 francs par hectolitre les alcools étrangers.

M. Michelin dépose sur le bureau de la Chambre des députés son rapport sur la proposition du major Labordère relative à l'élection du Sénat au suffrage universel. Le rapport conclut à l'adoption de la proposition.

7. — Le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg est acclamé à l'unanimité prince de Bulgarie. L'élu est un petit fils de Louis-Philippe.

La Chambre des députés s'occupe des vingt-huit et des treize jours pour les réservistes (loi militaire). Après une discussion à laquelle prennent part MM. de Martimprey, de la Martinière, Duchêne, Reille, de Kersauson, de Mahy et Laisant, l'appel des réservistes est fixé à *quatre semaines*, et *celui des territoriaux à deux semaines*. L'article 52 est ensuite voté en entier ainsi que l'article 53 relatif aux hommes fixés ou voyageant à l'étranger, L'article 54 est réservé. Les autres articles de la section relative au service dans les réserves sont votés sans discussion. La Chambre aborde, avec l'article 61, le chapitre des engagements, rengagements et commissions. Aucun débat sur les articles qui touchent aux engagements. Sur les rengagements MM. le baron Reille et de Plazanet présentent un amendement qui est repoussé. Les autres articles relatifs aux rengagements et aux commissions sont adoptés sans débat, ainsi que ceux qui règlent les dispositions pénales, le recrutement en Algérie et les dispositions transitoire. Les quatre-vingt-dix-sept articles du titre premier se trouvent ainsi votés.

8. — Le départ du général Boulanger pour Clermont-Ferrand où il va prendre le commandement du 13e corps d'armée, donne lieu à des manifestations radicales dans les rues de Paris. La gare de Lyon est envahie par la foule qui brise les portes et les barrières et se hisse sur les wagons des trains en formation. Le général est littéralement prisonnier dans son wagon; Il profite d'un instant de répit pour monter sur la machine qui l'emporte jusqu'à Charenton, d'où il ne part qu'à dix heures du soir. Des colonnes de manifestants se forment alors et se disposent à marcher sur l'Elysée aux cris de : *A bas Grévy! A bas le ministère!* Des ordres sont alors donnés aux troupes par le télégraphe pour défendre l'Elysée et préserver l'ambassade d'Allemagne de toute manifestation. Une vingtaine d'arrestations ont lieu.

9. — La Chambre des députés adopte sans discussion une addition à l'article 83, relatif au recrutement des Français et naturalisés français résidant en Algérie et aux colonies. M. Thompson s'élève contre une addition à l'ar-

ticle 86 qui tendrait à astreindre au service obligatoire les indigènes d'Algérie. Renvoyé à plus tard.

L'article 56, qui a trait aux fonctionnaires passant, en cas de mobilisation sous les ordres du ministre de la guerre, donne lieu à une discussion entre MM. George Roche, Reille et la commission. La rédaction du gouvernement est adoptée à mains levées.

Au moment de voter sur l'ensemble du titre premier, MM. le baron Reill et Keller font chacun une déclaration au nom de plusieurs groupes de la droite. Ils exposent que la loi militaire dont il s'agit ici, ne répond pas aux réformes nécessaires pour la défense de la patrie, qu'elle ne donne qu'une égalité trompeuse, blesse les sentiments religieux en imposant le service aux séminaristes et ne peut être appliquée qu'avec un accroissement considérable des charges budgétaires. L'ensemble du titre premier n'en est pas moins voté par 367 voix contre 183.

10. — Le prince de Saxe-Cobourg accepte le trône de Bulgarie et se déclare prêt à se rendre à son poste, aussitôt que son élection aura été approuvée par le sultan et par les grandes puissances.

Léon XIII élève à la dignité de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, M. le docteur Tison, en récompense des nombreux services qu'il rend à l'hôpital Saint-Joseph, dont il est le médecin en chef. Nos lecteurs applaudiront avec nous de tout cœur à cette marque de haute distinction, accordée par le Saint-Père à l'un de nos collaborateurs les plus goûtés du public savant.

11. — L'interpellation de l'extrême gauche radicale occupe toute la séance de ce jour, à la Chambre des députés. MM. Tony-Révillon, Sigismond Lacroix, Clémenceau et Laisant, dans un langage embarrassé et fastidieux, essaient de rallier les effectifs de la majorité républicaine contre la droite, en évoquant tour à tour le prétendu danger que fait courir à la République le concours de la droite monarchique accepté par le gouvernement. Leurs efforts échouent piteusement. 380 voix contre 123 se prononcent contre eux. Décidément M. Clémenceau a eu raison de dire que l'opinion publique échappait à son parti. Ajoutons que MM. Rouvier et Fallières ont payé de leur personne et ont démontré l'inanité et la fausseté des insinuations de ceux qui voient, on ne sait où des « menées monarchiques et cléricales ».

12. — Par suite de la démission de M. Floquet, à la suite de la victoire du ministère sur l'interpellation des radicaux, la Chambre des députés est présidée par M. de La Forge. Ce dernier donne lecture de la lettre de démission de M. Floquet. Une discussion s'élève alors sur la question de savoir si la Chambre doit accepter cette démission. Sur la proposition de M. Richard, on procède au vote et par 485 voix contre 0 la démission de M. Floquet n'est pas acceptée.

Vient ensuite une interpellation d'un député des Ardennes. Il s'agit de prêtres d'origine étrangère, allemands même, qui, à l'en croire, exerceraient chez nous des fonctions salariées. M. Spuller répond qu'il étudiera la question. Cette réponse ne satisfait pas le clan radical, qui est forcé, bon gré mal gré, de lâcher prise, devant le vote du renvoi à un mois de l'interpellation.

M. Reille donne ensuite lecture de son rapport favorable sur le projet de loi du gouvernement portant : 1° Création de quatre régiments de cavalerie; 2° Suppression du 6° escadron dans chacun des quatre régiments de chasseurs d'Afrique. La discussion de ce projet est renvoyée à demain, malgré l'opposition du major Labordère, et l'on reprend la discussion de la loi militaire relative au titre II, dont tous les articles sont votés, presque sans débat.

13. — Au début de la séance de la Chambre et après la lecture du procès-verbal, M. Floquet prononce une allocution très applaudie pour remercier ses collègues de la manifestation dont il a été l'objet de leur part en refusant sa démission de président. Il termine en disant qu'il restera à son poste. La Chambre s'occupe ensuite des deux projets tendant à augmenter le nombre des régiments d'infanterie et de cavalerie, puis reprend la discussion des câbles sous-marins.

14. — Décidément, la fête prétendue nationale s'en va à vau-l'eau. Il y a bien eu encore, cette année, à Paris, des réjouissances *officielles* et de *commande*, agrémentées d'une manifestation avortée en faveur du général Boulanger. Il y a eu revue des troupes, défilé traditionnel des bataillons scolaires, pavoisement *obligatoire* des fenêtres des fonctionnaires et de tout ce qui se rattache de loin ou de près au gouvernement. Les marchands de vins se font remarquer, comme toujours, par le luxe des drapeaux qui s'étagent à la façade de leurs établissements; car c'est une réclame qui en vaut une autre. Le soir, illumination des monuments publics, feux d'artifice, danses dans les carrefours et la banlieue; mais, comme nous en avions touché un mot, beaucoup moins de monde, moins d'entrain que les années précédentes. Les affaires allant mal, il n'en pouvait être autrement. Les nouvelles des départements concourent toutes à dire qu'il en a été de même partout.

15. — Mort de M. Krupp, inventeur des fameux canons qui portent son nom. Ainsi disparaît l'un des collaborateurs les plus actifs de la politique de M. de Bismarck.

La Chambre des députés entend tout d'abord diverses questions posées aux ministres des travaux publics, des affaires étrangères et du commerce, puis elle aborde la question des quatre contributions. M. Jules Roche attaque vivement le projet de la commission, qui est finalement repoussé, après une réplique de M. Yves Guyot et quelques explications fournies par M. Rouvier.

16. — Le plénipotentiaire anglais, à Constantinople, sir Drummond Wolff, quitte cette ville sans avoir pu faire signer la convention anglo-turque relative à la question d'occupation de l'Égypte; c'est un échec pour la politique anglaise.

La Chambre des députés revient à la question des quatre contributions. M. Jules Roche combat l'amendement de M. Bastid tendant à l'application d'un coefficient moyen de 4 fr. 60 pour tous les départements dans l'évaluation du sol en tant que matières imposables. Après une discussion à laquelle prennent part MM. Rouvier, Aujame Boutin, Wilson, Yves Guyot, Dreyfus et Ducoudray, l'amendement Bastid est repoussé.

17. — Inauguration des nouveaux bassins de Dieppe par MM. de Hérédia et Dautresme, ministres du commerce et des travaux publics.

18. — La Chambre des députés en est à sa quatrième séance avec la discussion du projet rectifié du gouvernement relatif aux quatre contributions et taxes assimilées. MM. Ganivet et Dreyfus présentent des dispositions additionnelles qui sont rejetées, et l'ensemble du projet est adopté par 475 voix contre 7.

Le projet du gouvernement ayant pour but d'améliorer la situation des sous-officiers engagés et commissionnés non adjudants est ensuite voté sans débat et à l'unanimité.

La Chambre s'occupe ensuite du projet de mobilisation partielle. M. Cavaignac estime que l'expérience de mobilisation partielle est inutile, sans compter les lourds sacrifices qu'elle imposerait au pays. Tel n'est point l'avis du rapporteur, M. Lesguillier. « L'essai a pour but, dit-il, d'éclairer les doutes qui pèsent sur la manière dont s'effectueraient certains détails de la mobilisation. » Le ministre de la guerre assure de son côté que cet essai lui donnera des renseignements précieux. Il ne nie pas les charges à supporter. « Mais, ajoute-t-il, moi soldat, moi ministre de la guerre, je n'ai pas à me préoccuper de ces considérations. » Le baron Reille et M. de Lanjuinais présentent un contre-projet, qui est repoussé. Finalement l'ensemble du projet est voté par 329 voix contre 118. L'essai de mobilisation aura donc lieu.

La Chambre vote ensuite, comme annexe au projet qui précède, l'autorisation au ministre de la guerre de convoquer, en 1887, une section technique d'ouvriers pour chemin de fer de campagne.

Au Sénat, M. le général Grévy donne lecture du projet de loi d'organisation de l'infanterie. M. le colonel Tézenas donne lecture du projet sur la cavalerie. Renvoyé à la prochaine séance.

19. — La Chambre des députés est en émoi. Le curé de Châteauvillain (Isère) a été nommé par son évêque à un nouveau poste. M. Rivet, député de l'Isère, monte à la tribune pour critiquer cette nomination. M. Spuller, ministre des cultes, la regrette, mais avoue franchement que l'évêque n'a fait qu'user de son droit. Toutefois, il ajoute qu'il a écrit à l'évêque pour lui faire rapporter cette nomination. Mgr Freppel démontre qu'il n'y a pas matière à une question et encore moins à une interpellation, puisque la succursale où l'abbé Ginot a été nommé est inférieure à celle de Châteauvillain et que, d'ailleurs, l'évêque a agi dans les limites de son droit. M. Madier de Montjau ne l'entend pas ainsi, il s'emballe dans un long discours auquel répond M. Spuller. Les ordres du jour abondent et finalement la majorité adopte l'ordre du jour de M. Rivet, portant que le gouvernement fera respecter par les membres du clergé le gouvernement de la République.

Le Sénat vote les deux projets du général Ferron relatifs l'un à la création de quatre régiments de cavalerie, l'autre à l'organisation de l'infanterie. Il adopte aussi le projet de loi rectifié sur les quatre contributions.

Toutes les puissances ont répondu à la note turque relative à l'élection bulgare. L'Angleterre, la France, l'Allemagne et l'Italie se déclarent prêtes à accepter toute élection remplissant les conditions fixées par le congrès de

Berlin. La Russie seule refuse de reconnaître comme valable aucune décision émanée de la Sobranie actuelle.

« Mgr Puginier, évêque des missions du Tonkin occidental, a résumé récemment dans une note ses impressions sur la question tonkinoise. Ses vingt-sept années de séjour en extrême Orient, la grande influence qu'il exerce jusqu'aux coins les plus reculés de son vaste diocèse, donnent à ses appréciations une valeur incontestable.

« Ce travail est divisé en trois points savoir : 1° le Tonkin mérite-t-il que la France s'occupe de lui? — 2° Le voisinage de la Chine est-il aussi redoutable qu'on la souvent dit et répété? — 3° Que faut-il faire?

« Mgr Puginier examinant le premier point, énumère les ressources et les avantages que procurera le Tonkin quand on l'aura mis en valeur. Quand une administration sage, prudente, fondée sur la connaissance des esprits et de la situation, aura été définitivement organisée, le sol peut fournir les produits les plus variés. Le peuple qui l'habite est laborieux, apte à tous les métiers; en un mot le caractère des habitants s'accorde très bien avec la fertilité du pays. L'évêque insiste sur le dévouement des chrétiens à la cause française; c'est là un élément important et ami qui facilitera l'établissement de l'influence française et contribuera à gagner peu à peu la population tout entière.

« Quant au voisinage de la Chine, Mgr Puginier estime qu'il pourrait être dangereux, si nous comptions uniquement sur la force extérieure des armes pour occuper le pays et maintenir l'ordre sans s'attacher à gagner la confiance et l'affection des Annamites. Dans cette hypothèse, nous aurions souvent à lutter contre les bandes que les gouverneurs hostiles ne manqueraient pas de jeter sur le Tonkin, tout en protestant de leur neutralité. Mais si l'administration sait tirer parti des ressources locales, des avantages de notre situation actuelle dans le pays, ces incursions ne seront plus à craindre.

« Sur le troisième point, relatif à la force morale existant dans le pays et dont nous devons profiter, Mgr Puginier dit qu'en christianisant, nous étendrons l'influence française.

« Parmi les autres moyens indiqués figurent : 1° L'abolition progressive des caractères chinois et leur remplacement par le Cuoc Nnu (langue annamite avec caractères latins. 2° Le développement de l'enseignement du français. 3° L'organisation sur la frontière annamite, voisine de la Chine, de populations amies intéressées à notre prospérité.

« Enfin, Mgr Puginier revient à son idée de créer une grande compagnie française sur le modèle de l'ancienne Compagnie des Indes. Les fonds considérables dont disposera la Compagnie, écrit-il, permettront de faire des entreprises sérieuses avec toutes les garanties de réussite. »

Charles de Beaulieu.

---

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Les Avant-Postes pendant le Siège de Paris 1870,**
par M. Robinet de Cléry. — 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

Un journal de province s'exprime ainsi à propos du livre de M. Robinet de Cléry :

Voici un livre dont l'auteur mérite que sa personne soit avant tout signalée.

On peut se souvenir à Lyon de ce magistrat éminent et sympathique qui, il y a quelques années, venait occuper le siège de procureur général, et qui inaugura son installation par une éloquente et chaleureuse parole : « Je suis un soldat! » Tels étaient les premiers mots de son discours, ce qui signifiait : J'ai un instant déposé ma toge pour aller combattre l'étranger envahisseur de la patrie; je reprends l'arme de la justice pour combattre l'ennemi de l'intérieur au nom de la loi, pour lutter contre l'envahisseur révolutionnaire de la société. Si la lutte est moins sanglante que celle du champ de bataille, elle est encore pour l'honneur et le salut de la France.

M. Robinet de Cléry, magistrat à Alger en 1870, au moment où la République venait d'être proclamée, le 13 septembre, quittait son siège et courait à l'armée, ne demandant qu'un fusil pour concourir en soldat vaillant et dévoué à la défense du sol et ne pas se borner à gémir sur des désastres publics inconnus à la France, en se réfugiant dans un service public, même au prétoire qui devait rester ouvert. Surtout il s'éloignait de ces républicains bruyants et présomptueux qui, en si grand nombre, prudemment se retranchaient à l'abri de la mitraille dans un bureau d'administration.

Après son héroïque conduite, ce soldat magistrat n'a pas même trouvé grâce devant l'injustice des partis politiques envahisseurs du pouvoir.

M. Robinet de Cléry, après avoir honoré la Cour de Lyon par son caractère et son talent, avait été appelé à la Cour de cassation pour continuer sa fonction de magistrat savant et éloquent. Mais au moment où a commencé ce système d'ostracisme qu'on a nommé l'épuration judiciaire, le digne magistrat a subi le sort de tant d'hommes de cœur à qui la force ou la conscience a imposé le sacrifice d'une carrière rehaussée au moment du danger public par l'amour ardent de la patrie.

Eh bien, ce magistrat redevenu un vaillant athlète du barreau de Paris, a voulu remettre en scène les péripéties dont il a été témoin et acteur pendant le siège de Paris. Il a ajouté une page à cette histoire lamentable, et pourtant glorieuse pour l'honneur français, de l'année terrible. Sa narration est écrite au jour le jour, c'est un journal de tout ce que l'auteur, incorporé

aux bataillons d'avant-postes avec d'autres magistrats, a vu et observé en combattant depuis le 13 septembre 1870 jusqu'au 22 février 1871.

Cette narration est simple, concise, écrite avec entrain, faite au pas de course, inspirée par le patriotisme le plus vrai et le plus ardent et souvent une douloureuse émotion. L'intérêt est saisissant. On sent à chaque ligne vibrer la corde sensible du cœur, au souvenir du pays natal, de la famille, des amis, des malheurs de tous. Mais aussi le feu sacré de la vaillance et de l'abnégation personnelle échauffe les idées et le récit.

La connaissance des hommes, la juste appréciation d'une intelligence qui s'assimile la nouvelle vie des camps, attachent le lecteur pour qui la variété des anecdotes sur les hommes et sur les événements concourt à soutenir l'intérêt.

L'auteur de ces récits, toujours aux avant-postes, incorporé d'abord aux chasseurs à pied, puis au 108e régiment de ligne, a participé aux actions d'éclat, aux marches périlleuses, aux escarmouches, aux attaques inopinées. Il a fait le coup de feu partout, notamment à Bry-sur-Marne, à Champigny, à Villiers, etc.

Ce que les divers corps de l'armée ont souffert physiquement et moralement est raconté, ainsi que la situation de l'autorité militaire, qui pas plus que le Gouvernement n'était libre. « Il fallait, dit l'auteur, tenir compte des injonctions insensées de ceux qui prêchaient la guerre à outrance en y prenant le moins de part possible. »

Il fallut même supporter la critique injuste, souvent inepte de ces bataillons de la garde nationale qui, à l'arrière-garde « n'étaient jamais vus au feu et affectaient de parler avec dédain du mauvais esprit de l'armée », sans doute encore peu républicaine.

C'étaient les futurs soldats de la Commune qui hurlaient le *sang impur* de la *Marseillaise*, et ainsi qu'un ordre du jour du malheureux général Clément Thomas le déplorait « les bataillons envoyés à la tranchée les plus bruyants s'étaient montrés lâches et ivrognes ».

L'armée ne fraternisait pas avec ces fanfarons qui « ménageaient et accumulaient leurs munitions et ne se montraient nullement désireux d'entrer en ligne contre les Prussiens ».

Ces quelques traits sont insuffisants pour le compte rendu même sommaire d'un livre dont la lecture est du plus vif intérêt.

L. Ducurtyl.

(*L'Éclair*, samedi 25 juin 1887.)

---

*Le Directeur-Gérant :* Victor PALMÉ.

---

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 13, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES

# DE L'UNION DE L'ÉGLISE GRECQUE

## RÉPONSE AUX *NEUF QUESTIONS* D'UN ORTHODOXE RUSSE

---

Vers la fin de l'année 1886, un savant professeur de l'Université de Moscou, M. Vladimir Solaviev, soumettait publiquement neuf questions du plus haut intérêt à M. l'archiprêtre Jvancov Platonov, et, par son intermédiaire, à tous les prélats de l'Eglise orientale non unie. Ces *Neuf questions* résument, dans un ordre rigoureusement logique, toute la controverse dogmatique soulevée par l'Eglise grecque contre l'Eglise romaine, et concluent manifestement par leur seul énoncé à la possibilité et à la nécessité de l'union. Jamais peut-être les points de dissidence entre les deux Eglises n'ont été accusés avec plus de netteté, jamais les difficultés soulevées n'ont été présentées sous un jour plus favorable pour provoquer un examen pacifique, une discussion vraiment théologique et dégagée de tout débat passionné, et enfin, l'accord si vivement désiré. Les principaux organes de la presse religieuse, en Orient comme en Occident, ont publié les *Neuf questions.* La *Revue française de l'Eglise grecque-unie*, dirigée par un de nos savants religieux, le R. P. Emmanuel, a puissamment contribué à leur publicité. L'appel à l'union nous étant adressé par un membre de l'Eglise orthodoxe, les catholiques ne pouvaient se dispenser de lui répondre, et dans des termes dignes de la sincérité de ses avances. La lettre qu'on lira plus loin annonce la publication prochaine de la réponse d'un théologien catholique aux *Neuf questions* de M. Solaviev. On pourra juger par la lecture de cette lettre que l'auteur a donné à son écrit l'autorité et le caractère d'une discussion vraiment théologique, qui ne laisse debout aucune objection, et qui se maintient dans les

limites de la modération et de la bienveillance dont M. Solaviev s'est inspiré dans l'exposition des *Neuf questions*. Voici l'énoncé de ces questions.

I

Les Canons des conciles œcuméniques prescrivant que la foi de Nicée soit conservée intacte, regardent-ils le sens ou la lettre du symbole de Nicée-Constantinople?

II

Le mot *Filioque*, ajouté au texte primitif du symbole de Nicée-Constantinople, contient-il inévitablement une hérésie; et dans l'affirmative, quel est le concile œcuménique qui a condamné cette hérésie?

III

Si ladite addition, qui est apparue dans les Eglises d'Occident au sixième siècle, et qui fut connue en Orient vers le milieu du septième siècle, contient une hérésie, comment se fait-il donc que les deux derniers conciles œcuméniques, le sixième en 680 et le septième en 787, n'ont pas condamné cette hérésie, et n'ont pas anathématisé ceux qui l'avaient acceptée, mais au contraire sont demeurés en communion ecclésiastique avec eux?

IV

S'il est impossible d'affirmer avec certitude que cette addition est une hérésie, n'est-il pas libre à tout orthodoxe de suivre à ce sujet le sentiment de saint Maxime le Confesseur, qui, dans sa lettre au prêtre Martin, justifie ladite addition et lui donne un sens orthodoxe!

V

Quelles sont, en outre du *Filioque*, les autres doctrines hérétiques de l'Eglise romaine, et dans quels conciles œcuméniques ont-elles été anathématisées?

VI

Dans le cas où il faudrait reconnaître que l'Eglise romaine n'est pas coupable d'hérésie, mais de schisme; comme le schisme, d'après l'exacte définition des saints Pères, a lieu lorsqu'une partie de l'Eglise, ecclésiastiques et séculiers, pour quelque question de rite ou de discipline, se sépare de l'autorité ecclésiastique légitime, on demande de quelle autorité ecclésiastique légitime s'est séparée l'Eglise romaine.

VII

Si l'Eglise romaine n'est pas coupable d'hérésie, et si elle ne peut être en état de schisme, n'ayant point au-dessus d'elle d'autorité dont elle ait pu se séparer; ne faut-il pas reconnaître que cette Eglise demeure partie intégrante de l'unique Eglise catholique du Christ, et qu'ainsi la séparation des Eglises n'a aucun motif vraiment religieux et ecclésiastique, et n'est qu'une œuvre de la politique humaine?

VIII

Si notre séparation de l'Eglise romaine ne s'appuie sur aucun principe vraiment admissible, nous tous chrétiens orthodoxes, tenant plus compte des choses divines que des humaines, ne devrions-nous pas travailler efficacement à rétablir l'unité des Eglises entre Orientaux et Occidentaux, et cela pour le bien de toute l'Eglise!

IX

Si le rétablissement de la communion ecclésiastique entre les Orientaux et les Occidentaux orthodoxes est pour nous un devoir, devons-nous retarder l'accomplissement de ce devoir sous le prétexte des péchés et imperfections des autres?

Voici maintenant la lettre qui annonce la réponse aux *Neuf questions*, et qui expose le programme suivi par l'auteur.

Paris, le 15 août 1887.

Monsieur,

Les *Neuf questions* que vous avez soumises à l'examen de votre clergé expriment un appel si motivé et si manifeste au retour de l'Eglise orthodoxe à l'unité, que les organes de la presse catholique ont pris acte de ce loyal appel, comme d'un heureux présage de la possibilité d'une réconciliation qui a toujours été l'objet des vœux les plus ardents de l'Eglise romaine. Nous ne pouvions donc qu'applaudir à la méritoire initiative que vous avez prise, et vous féliciter d'un acte de courage qui fait honneur à votre foi de chrétien et à la clairvoyance de votre patriotisme.

J'oserai dire aussi, Monsieur, que le seul fait de cet appel à l'union, venu de Saint-Pétersbourg, m'apparaît, dans nos temps si troublés, marqué du caractère d'un événement providentiel. Il provoque la mise à l'ordre du jour d'une question qui est assurément l'une des plus opportunes, et des plus dignes de fixer l'attention des chrétiens orthodoxes en qui le rationalisme n'a point éteint la foi religieuse. Ces chrétiens ne peuvent ignorer qu'il n'y a qu'une seule Eglise de Jésus-Christ, et qu'il y a pour eux une nécessité absolue de s'unir à elle, puisqu'elle est l'unique port du salut éternel. Mais indépendamment des intérêts de la foi et du salut, qui doivent primer toutes les considérations humaines, la question du retour à l'unité offre un second aspect qui la recommande à l'attention de vos hommes d'Etat, de ceux-là surtout, qui, doués d'un esprit clairvoyant et dégagé de préjugés, savent voir de haut, et lire dans les événements du présent la leçon de l'avenir. Cette étude les amènerait à reconnaître la nécessité, plus pressante que jamais, de grouper en un puissant faisceau tous les éléments de foi religieuse qui restent à la Russie, en les ramenant au principe d'unité sous la garde de l'autorité spirituelle. Et comme l'Eglise romaine seule, entre toutes les communions chrétiennes, a conservé intact le principe de l'autorité, ils comprendraient sans peine qu'elle peut seule auss protéger efficacement la Russie contre les atteintes de l'anarchie sectaire et manifestement révolutionnaire qui y compromet aujourd'hui si gravement l'ordre politique et social.

Les signes du temps et les progrès de la Révolution dans votre pays, comme ailleurs, sont trop visibles, pour qu'il soit permis à des

hommes d'un sens droit et d'un esprit éclairé de contester l'opportunité et même la nécessité de l'union.

Cette nécessité a pu être longtemps obscurcie aux yeux de votre clergé et de votre gouvernement par d'anciennes préventions; mais le temps a dû effacer ou atténuer bien des préjugés hostiles à l'Eglise catholique. L'expérience, qui est la raison elle-même manifestée par les événements, a dû faire la lumière dans les esprits, en leur dévoilant les conséquences funestes que le principe de la séparation à développées dans le monde. Il en est déjà quelques-uns qui commencent à comprendre que l'anarchie n'a envahi la société politique que parce que le schisme a établi l'anarchie en principe dans la société religieuse, et qu'ainsi l'ordre ne peut renaître dans la première, qu'autant qu'il renaîtra dans la seconde par la soumission des esprits au principe de l'autorité spirituelle.

Oui, Monsieur, il y a aujourd'hui des chrétiens orthodoxes qui doivent s'avouer à eux-mêmes cette vérité dans le secret de leur cœur, sans oser encore la proclamer, par la crainte des préjugés puissants qui les environnent. Mais c'est en vain qu'ils s'obstineraient à se dérober à l'évidence; elle résulte si clairement de la situation actuelle de l'Europe et de la Russie en particnlier; elle se révèle dans l'invasion croissante de l'anarchie révolutionnaire des partis et des sectes avec un éclat si frappant, que si les chrétiens éclairés de l'Eglise orthodoxe et vos hommes d'Etat s'obstinent à la repousser, ce n'est pas la lumière qui leur manquera, c'est la volonté.

Dieu seul sait, Monsieur, quel sera le résultat de votre courageuse et patriotique initiative. Votre appel à l'union sera-t-il entendu? Le retour à l'unité, désiré par vous et par nous, s'accomplira-t-il? Verrons-nous l'Orient et l'Occident, ces deux pôles du monde religieux, réaliser l'antique alliance de la chrétienté dans l'unité des croyances? Les verrons-nous concourir ensemble, comme dans les premiers siècles, par un commun effort et par les pacifiques croisades de l'apostolat, à la défense et au progrès de la foi et de la civilisation chrétienne aujourd'hui menacées? Ou bien est-il dans les desseins impénétrables de la justice divine que la division qui nous affaiblit contre l'ennemi commun de la religion et de la société se perpétue indéfiniment? Sommes-nous irrémédiablement réservés à voir la démagogie profiter de nos divisions pour planter le drapeau de la révolte sur la chrétienté, comme, au quinzième siècle, la barbarie musulmane profitait des mêmes divisions pour

soumettre à son joug les chrétiens de l'Orient, se camper aux portes de l'Europe et dresser l'étendard de Mahomet sur le dôme de Sainte-Sophie de Constantinople? Les leçons du passé seront-elles toujours méconnues, ou comprendra-t-on, enfin, la nécessité de l'union? Il ne m'appartient pas de déchirer le voile de l'avenir, mais la philosophie de l'histoire nous offre dans ces analogies des prévisions inquiétantes. Elle nous dit que les mêmes causes devant produire les mêmes effets, il est dans la nature de nos divisions de concourir dans l'avenir, comme elles ont concouru dans le passé, à nous affaiblir et à préparer le triomphe de nos ennemis communs.

Toutefois, Monsieur, quel que doive être le résultat futur de votre loyal appel; que vos coreligionnaires y répondent ou le repoussent, qu'ils l'approuvent ou le condamnent, vous n'en aurez pas moins, devant Dieu et devant les hommes de foi, l'honneur et le mérite d'avoir donné à votre pays un avertissement salutaire, en lui montrant dans le retour à l'unité le remède à l'anarchie sectaire qui ronge votre Église, le secret de la paix sociale pour votre grand empire et, pour les chrétiens orthodoxes, le port unique du salut.

En ce qui vous concerne personnellement, j'oserai ajouter que votre courageuse initiative ne peut rester sans récompense. Dieu, qui mesure le mérite moins à l'éclat du succès qu'au courage et à la générosité de l'effort, ne peut vous laisser à moitié chemin du retour, et j'ai la confiance que sa grâce achèvera l'œuvre, si heureusement commencée, dans un esprit digne de voir la vérité en son plein jour.

J'ai été amené par une circonstance toute fortuite à aborder cette grave question du retour à l'union, aux deux points de vue que je viens d'indiquer, et j'ai été encouragé dans cette étude par des suffrages dont l'autorité m'a décidé à la continuer et à la compléter. J'ai donc soumis à un examen consciencieux vos *neuf questions*, qui m'ont paru résumer, dans l'ordre admirablement logique de leur développement, toute la controverse soulevée par l'Église grecque pour justifier sa séparation de l'Église romaine. Mais avant de procéder à cet examen, il m'a paru utile, dans l'intérêt même de la discussion, d'éclairer préalablement l'aspect général du sujet qui est le fond du débat, afin d'arriver, par une vue d'ensemble, à saisir sa véritable physionomie et à bien orienter cette étude en la circonscrivant dans ses vraies limites. Permettez-moi, Monsieur, de vous exposer brièvement l'ensemble du programme que je me suis tracé et de ses divisions principales.

Quel est le principe originel de la séparation des deux Églises? Il est incontestablement dans la révolution religieuse inaugurée par Photius au neuvième siècle et consommée au douzième par Michel Cérulaire. Là est le point de départ de la séparation, là est le fait initial de la division de la chrétienté, jusqu'alors unie, en deux communions chrétiennes indépendantes l'une de l'autre. Les résultats de ce fait ont été si considérables qu'il doit être étudié en lui-même, dans son principe et dans ses conséquences religieuses et sociales. Cette étude préliminaire se réduit à ces termes :

La situation de l'Église grecque depuis sa séparation de l'Église romaine correspond-elle à l'idéal de la société spirituelle fondée par Jésus-Christ? Réalise-t-elle les caractères d'unité et d'universalité de la véritable Église? Enfin, la séparation a-t-elle été pour l'Église grecque un germe de vie ou un germe de mort, un principe d'unité ou un principe de division, une réforme légitime ou une déformation de l'Église de Jésus-Christ?

Il m'a été facile de prouver que le fait de la séparation a introduit dans l'Église grecque un principe de division, qui devait, en se développant, lui enlever tout caractère d'unité et d'universalité. En se séparant de l'Église romaine, Photius reniait le pouvoir central de la primauté, qui avait été reconnu jusqu'alors comme le lien nécessaire de l'unité et le couronnement de la hiérarchie; il s'attribuait, par ce seul fait, le droit de modifier la divine constitution de l'Église, car il supprimait l'un de ses organes essentiels; il justifiait d'avance par son exemple les entreprises analogues des novateurs de l'avenir qui s'attribueront, au même titre, le droit de s'affranchir, au gré de leurs caprices ou de leurs passions, des autres pouvoirs de la hiérarchie ecclésiastique.

C'est ce qui arriva. Le patriarcat de Constantinople, dont Photius avait voulu faire le pouvoir central et œcuménique au lieu et place de la Papauté, ne fut pas plus respecté par votre Église que la Papauté ne l'avait été par Photius. L'Église russe s'affranchira du patriarcat œcuménique et se constituera en patriarcat indépendant. Plus tard, le patriarcat russe disparaîtra pour faire place au synode dirigeant, également indépendant. L'Église hellénique s'affranchira à son tour et proclamera son autonomie. Il en sera de même des Églises de Carlowitz, de Montenegro, du mont Sinaï et de Roumanie, qui se sont également affranchies du patriarcat de Constantinople. Par suite de ces morcellements, il y a bien encore aujourd'hui des

Églises orientales ou grecques, mais il n'y a plus *une* Église d'Orient ou *une* Église grecque; il y a des Églises particulières, nationales, sans le moindre caractère d'universalité et d'unité hiérarchique, puisque chacune de ces Églises est limitée à elle-même, sans aucun lien de dépendance vis-à-vis des autres; et rien n'est moins œcuménique que le patriarcat de Constantinople qui compte à peine sept millions de chrétiens sous sa juridiction. D'où je conclus, Monsieur, que l'Église grecque, morcelée en six ou sept Églises indépendantes entre elles et purement nationales, a perdu tout caractère d'unité hiérarchique et d'universalité.

Votre Eglise a-t-elle au moins conservé l'unité de foi parmi ses membres? J'avoue qu'elle a maintenu avec un religieux respect les formulaires de foi des premiers siècles; mais cette unité scripturaire et purement matérielle ne peut suffire pour établir l'unité de croyances dans les esprits. Les dogmes exposés dans vos formulaires peuvent donner lieu à des interprétations diverses et même contraires : des controverses peuvent s'élever sur la doctrine. Qui interprétera le sens des formules de la foi? Qui terminera les controverses par un jugement infaillible? Vos théologiens n'attribuent le privilège de l'infaillibilité qu'au concile œcuménique; or cet organe de l'infaillibilité manque à votre Église; car, n'ayant pas eu de concile œcuménique depuis sa séparation, elle s'est trouvée dans l'impossibilité de fixer la foi des fidèles sur l'interprétation de la doctrine, et de terminer les controverses dogmatiques par un jugement définitif. Il résulte de là que l'Église grecque est forcément réduite à abandonner ses formulaires de foi à la libre interprétation des fidèles. Mais, alors, c'est le principe protestant du libre examen, accepté en fait sinon en droit. L'unité doctrinale existe, dites-vous, dans vos confessions de foi. J'en conviens, mais dès que leur interprétation est abandonnée à l'examen privé des fidèles, l'anarchie, mère des sectes, remplace dans les esprits l'unité des croyances.

Ainsi, Monsieur, l'unité de foi comme l'unité de gouvernement, comme l'universalité, manque absolument à votre Eglise depuis sa séparation : et j'ai pu conclure de là qu'elle ne pouvait revendiquer légitimement pour elle ces caractères essentiels de l'Eglise de Jésus-Christ : *Unam, Catholicam Ecclesiam.*

L'œuvre de Photius devait aboutir à ce résultat. L'erreur, comme la vérité, a ses déductions fatales, et elle produit nécessairement partout les mêmes conséquences. Il faut du temps sans doute pour

que les germes de division semés dans le monde par une main hardie arrivent à leur entier développement, car la logique des faits, si infaillible qu'elle soit, est toujours en retard sur celle des idées; mais ce développement complet de l'erreur est inévitable. Un jour vient, où, dans leur évolution nécessaire et continue, les principes faux expriment toutes les conséquences qu'ils renferment. L'œuvre de Photius a subi cette loi de la logique des fausses doctrines. Il suffit de suivre le développement historique du principe de division qu'il a semé dans la société religieuse pour constater que ce principe a abouti à la négation de toute autorité hiérarchique et à la négation de l'Église elle-même.

Photius a dit : Plus de pape, mais des patriarches. Après lui est venu Luther qui a supprimé le Pape et les patriarches : Plus de pape ni de patriarches, a dit le protestantisme anglais, mais seulement des évêques. Ni pape, ni patriarche, dira après lui Pierre Ier, mais seulement des évêques, et au-dessus d'eux un synode dirigeant. Plus radical encore, le protestantisme du continent déclare qu'il ne veut plus d'évêques, mais seulement des prêtres, et, au-dessus d'eux, des princes séculiers. Enfin, par une conséquence très légitimement déduite du même principe, on a vu surgir des sectes dans le protestantisme et dans l'Eglise grecque (*les Sans prêtres*) qui ont supprimé les évêques et les prêtres, professant que chacun est à soi-même son prophète, son docteur et son prêtre. C'est le dernier degré de la négation, c'est la dernière étape de la raison individuelle révoltée contre tout principe d'autorité. Il n'y a plus d'Eglise enseignante, il n'y a plus de règle immuable de foi ; il n'y a plus d'autre règle de croyance que le jugement privé.

Que Photius n'ait ni prévu ni voulu toutes les conséquences qui se dégagent de son système religieux ; que les chrétiens orthodoxes ne les acceptent pas pour leur propre compte et qu'ils les condamnent même, je le crois volontiers et je n'entends pas adresser aux personnes les reproches que méritent les principes qu'ils adoptent. Les hommes ne sont jamais aussi bons ni aussi mauvais que les doctrines dont ils s'inspirent; mais les protestations les plus sincères ne peuvent rien contre la logique des doctrines. Dès qu'une Eglise ne possède pas un organe permanent de l'infaillibilité pour l'interprétation des dogmes qui sont l'objet de sa foi, dès qu'elle est impuissante à terminer par un jugement souverain, et par conséquent infaillible, les controverses qui s'élèvent sur des questions

dogmatiques, elle est forcément réduite à tolérer toutes les innovations et toutes les erreurs; elle devient, par le fait même, protestante. Si l'Eglise grecque a cru pouvoir supprimer légitimement la Primauté de saint Pierre, dont les titres sont consignés dans l'Evangile et dans la Tradition en caractères aussi manifestes que ceux des évêques et des prêtres, pourquoi le protestantisme et les sectes nées dans le sein de l'Eglise grecque n'auraient-ils pas pu supprimer aussi légitimement les évêques et les prêtres? Et dès qu'une Eglise dépourvue d'un organe permanent de l'infaillibilité doctrinale est impuissante, par là même, à terminer par un jugement souverain les controverses dogmatiques, n'est-elle pas condamnée à subir dans son sein les interprétations les plus diverses et les plus contraires sur la foi.

« Ou le catholicisme, ou un cercle vicieux manifeste : tel est le dilemme contre lequel vient échouer tout système religieux qui prétend maintenir l'unité de foi en dehors d'un pouvoir infaillible et permanent. Le système romain est tellement logique, tellement lié dans toutes ses parties qu'il faut n'en rien admettre ou l'admettre tout entier (1). « Qu'on me prouve aujourd'hui, dit Rousseau, qu'en matière de foi, je suis obligé de me soumettre aux décisions de quelqu'un, dès demain, je me fais catholique, et tout homme conséquent et vrai fera comme moi (2) ? »

C'est ainsi que toutes les communions chrétiennes qui se sont séparées de la Primauté du Pontife romain ont perdu les caractères d'unité et d'universalité que Jésus-Christ a attribués à son Église. C'est même un fait remarquable que ces communions, anglicane ou luthérienne, grecque ou calviniste, sont privées de toute autorité doctrinale et désarmées contre les sectes qui les divisent, et que, pour se maintenir, elles ont dû se transformer en Églises officielles, nationales, sous la suprématie peu déguisée du pouvoir temporel. L'Église orthodoxe russe en est là. La multiplicité des sectes qui la rongent, le démontrent, et son impuissance à arrêter les progrès de ces sectes est manifeste. Vienne le jour de la libre discussion en Russie; tout chrétien instruit voudra se rendre compte des formules de foi qu'il prononce. Il demandera des explications aux prélats; les réponses de ceux-ci ne s'accorderont pas entre elles, faute d'un principe et d'un juge infaillible de la foi; toute discussion nouvelle

(1) Ernest Naville, *une Journée à Genève*, p. 30.
(2) Lettres écrites de La Montagne.

produira une division nouvelle; chaque parti alléguera ses raisons, citera ses autorités; mais l'autorité, qui seule peut clore la discussion et résoudre la question par un jugement doctrinal faisant loi pour tous, personne ne l'aura.

Tel est, Monsieur, le point de vue auquel je me suis placé dans l'étude préliminaire qui doit servir d'introduction à l'examen des *Neuf questions*. Ainsi déterminée et circonscrite, cette étude m'a permis de constater l'illégitimité de l'œuvre de Photius, elle m'a même fourni un argument général et péremptoire, qui me servira de guide et de *criterium* dans l'étude des autres questions : car, s'il est prouvé que l'Eglise grecque a altéré, par le seul fait de sa séparation, la constitution divine de l'Église, il résultera de cette preuve que les Russes, qui font profession de croire à l'Église *une* fondée par Jésus-Christ, doivent la chercher ailleurs que dans l'Eglise orthodoxe.

Quant aux *Neuf questions*, elles se réduisent, pour la plupart, à l'exposition des objections et des prétextes sur lesquels les théologiens russes s'appuient pour justifier leur séparation de l'Église romaine. Elles ont une importance manifeste, car elles résument l'objet de toute la controverse dogmatique entre les deux Églises. J'ai répondu à chacune de ces questions, en observant scrupuleusement l'ordre de leur développement.

En voici le résumé. Les théologiens russes accusent l'Église romaine de professer sur la procession du Saint-Esprit, le purgatoire et la primauté de l'évêque de Rome, une doctrine contraire à celle de l'Église primitive, d'où ils concluent que l'Église romaine est tombée dans l'hérésie et que l'Église d'Orient a dû se séparer d'elle afin de conserver intact le dépôt de la foi.

Ainsi expliquée, la séparation n'aurait eu rien que de légitime du côté de l'Église d'Orient. La véritable Église ne serait plus à Rome, mais à Constantinople qui serait devenue l'héritière des prérogatives dévolues au siège de Pierre, et le nouveau centre de l'unité catholique. Ma réponse aux *Neuf questions* prouvera que ces prétentions des théologiens russes n'ont rien de fondé, qu'elles sont même contredites, non seulement par les plus éclatants témoignages des Pères et des Docteurs des premiers siècles, mais par les témoignages de l'Église grecque elle-même. Il sera ainsi prouvé que la doctrine romaine sur les points contestés est rigoureusement conforme à l'enseignement de l'Église primitive et notamment à celui

de l'Église grecque pendant les dix premiers siècles. Les témoignages que j'invoquerai me permettront de conclure : 1° que l'unité de foi existe entre les deux Églises sur les points contestés par les théologiens grecs; 2° que ces théologiens faussent et dénaturent la doctrine traditionnelle de leur Église lorsqu'ils la mettent en contradiction avec celle de l'Église romaine; 3° que, pour être d'accord avec Rome, il leur suffit de se mettre d'accord avec la tradition de leur propre Église; 4° que les dissidences dogmatiques qui ont servi de prétexte à la séparation n'existant pas réellement, celle-ci n'a aucune raison d'être, et qu'elle est, non seulement théologiquement irrationnelle, mais coupable en tant que contraire à la conscience chrétienne et à la foi.

Je me demande ensuite, s'il est permis d'espérer le retour à l'union. Je ne vois d'obstacles à ce retour que dans les passions, les préjugés et les intérêts de la politique humaine, dont il n'y a pas à tenir compte quand il s'agit de l'accomplissement d'un devoir imposé à la conscience. En dehors de ces obstacles, tout nous rapproche, tout nous invite à l'union : la communauté de notre berceau et de nos traditions. L'Église latine et l'Église grecque ne formaient, à l'origine, qu'une seule et indivisible société; elles ont vécu ensemble, pendant plusieurs siècles, dans une même communion de foi, sous le gouvernement d'un même chef. Les deux Églises ont le même fondateur, elles ont professé le même symbole, elles ont subi ensemble le choc des premières persécutions, combattu les mêmes ennemis et recueilli les mêmes triomphes. Il y a eu, pendant huit siècles, entre l'Orient et l'Occident, un échange continu de services et de lumières. L'Orient donnait à l'Occident les plus beaux modèles de la vie monastique, de savants défenseurs et même des papes (1); l'Occident, à son tour, venait en aide à l'Orient par ses institutions, par ses docteurs, et surtout par le concours du Siège apostolique qui était le point central de l'unité. Cette communion de foi et de vie est consignée dans la liturgie des deux Églises. L'Église grecque célèbre les louanges et les prérogatives de saint Pierre et de plusieurs de ses successeurs, tandis que Rome range au nombre de ses premiers docteurs les Athanase, les Grégoire et les Basile, etc., etc. Enfin, comme témoignage de cette ancienne

(1) S. Zozyme (417), Théodore Ier (642), Jean V (684), Sergius Ier (687), Jean VII (705), etc., etc.

union, les deux Églises observent encore aujourd'hui les fêtes d'un grand nombre de saints dont les travaux ont fécondé l'un et l'autre rameau de l'Église universelle.

Cette communauté d'origine, de vie et d'action, n'accuse-t-elle pas, dans le fait de la séparation, une situation fausse et anormale? N'est-elle pas sa condamnation?

Et aujourd'hui, Monsieur, le retour à l'union est-il aussi difficile que le supposent quelques-uns de vos écrivains russes? Je ne le crois pas. Pour ramener l'Église grecque à l'unité s'agirait-il de bouleverser votre organisation religieuse, d'y établir une foi nouvelle, un nouveau culte, un nouveau clergé? Non, Monsieur. L'Eglise latine reconnaît dans vos évêques de véritables évêques, dans vos prêtres des prêtres validement ordonnés. Votre catéchisme n'est pas irréprochable, mais on peut dire qu'il offre plutôt des lacunes et des inexactitudes que des erreurs. Quant à la discipline de votre Église, à part les altérations regrettables dues à l'intervention irrégulière du pouvoir civil, qui atteignent la liberté et l'indépendance du pouvoir spirituel, l'Église romaine a toujours accepté les différences qui existent entre la discipline de l'Eglise d'Orient et celle de l'Occident. Les papes ont même plusieurs fois protesté contre les exagérations téméraires de quelques missionnaires catholiques qui exigeaient des grecs le sacrifice de leur discipline.

Ainsi, Monsieur, il existe entre les deux Églises des affinités si intimes, des liens de parenté si étroits, qu'on ne conçoit même pas qu'on puisse attribuer leur séparation à des considérations d'ordre religieux. Quant aux vraies difficultés du retour, elles sont d'un autre ordre, et beaucoup plus apparentes que réelles, comme nous pourrons le voir dans la suite de ce travail. Enfin, la nécessité de l'union étant démontrée, et j'espère donner des preuves irréfutables de cette nécessité, elle s'impose rigoureusement à la conscience chrétienne des Russes orthodoxes; elle doit même primer dans leur esprit toute considération humaine et ne point fléchir devant les difficultés qu'il s'agit de vaincre, quelles qu'elles soient, car les intérêts éternels ne peuvent être sacrifiés aux intérêts humains.

Tel est, dans ses lignes principales, le programme que je me suis proposé de développer, et qui me paraît embrasser tous les points de controverse, résumés dans les *Neuf questions*. En descendant dans la lice avec vos théologiens, je n'obéis pas, croyez-le bien, à un

sentiment d'hostilité, mais au désir de faire disparaître les funestes malentendus et les préjugés séculaires qui retiennent soixante-dix millions de chrétiens séparés du centre de l'unité. J'ai tenu à bannir de la discussion toutes les questions qui pourraient être de nature à blesser des adversaires que j'honore et que je respecte; je me suis inspiré de cet esprit de franchise et de modération, qui sait allier ensemble l'énergie virile qui convient à quiconque défend une conviction sincère, surtout quand cette conviction est d'un ordre élevé, et la bienveillance qui, sans accepter la moindre compromission avec l'erreur, nous apprend à distinguer entre les questions de doctrines et les questions de personnes, et à faire preuve d'une fermeté inébranlable dans la réfutation des fausses doctrines, mais aussi d'une prudente réserve dans l'appréciation des intentions. Si vos théologiens consentent à apporter le même esprit dans la discussion et daignent me prêter une attention libre de préjugés, ils pourront voir que je n'ai d'autre ambition que de concourir à préparer les voies à une entente commune, à une réconciliation féconde et durable, qui nous montrera les deux Églises ne formant *qu'un seul corps et n'ayant qu'un même esprit, appelés que nous sommes à une même espérance, en ne confessant qu'un Seigneur, qu'une foi, qu'un baptême et qu'un Dieu, père de tous!*

*La Russie sera-t-elle catholique*, a demandé un de ses doctes enfants, ramené par une étude consciencieuse à l'Église romaine, et devenu, de prince orthodoxe, un saint religieux? Je n'ose, à mon tour, scruter les desseins de Dieu. Sans doute bien des préjugés restent à vaincre, et l'union rencontre des contradicteurs nombreux et puissants. Tout ce que nous pouvons affirmer avec assurance à l'heure présente, c'est que, pour échapper aux dangers qui la menacent, la Russie a plus besoin que jamais d'être catholique. Si les préjugés qui la retiennent sont assez puissants pour lui cacher cette vérité, les progrès de la Révolution pourront bien, dans un avenir prochain, convaincre vos hommes d'État que le retour à l'union s'impose comme une condition de salut public.

Vous ne pouvez ignorer, Monsieur, que votre grand Empire est profondément agité par les théories subversives du socialisme, et qu'il est aujourd'hui penché sur un gouffre que le fanatisme des sectes et les audacieuses théories des nihilistes creusent sans cesse.

Vous ne pouvez ignorer non plus que ces sectes, qui ont entre elles un point de ralliement dans leur haine commune contre le

pouvoir politique et l'Église officielle inféodés l'un à l'autre, offrent des cadres tout préparés à la Révolution. Ne voyez-vous pas avec le baron Haxthausen les germes d'anarchie qui croissent et pénètrent partout? Quelle confusion des doctrines! Quel fanatisme parmi les initiés! Quelle odeur de sang et de poudre dans leurs aspirations! Des attentats monstrueux vous ont déjà donné la mesure des catastrophes qui menacent la Russie. On y voit de jeunes adorateurs de l'anarchie y organiser des complots et se dévouer pour offrir à l'idole de leurs rêves criminels les premières libations de sang humain. La tête de votre auguste souverain sert de cible aux assassins; et, comme autrefois la fidélité au principe d'autorité eut ses chevaliers en Europe, aujourd'hui le régicide a ses preux en Russie. N'est-il pas temps d'aviser, et sans retard, au salut de votre Empire et d'y relever le principe de l'autorité spirituelle, qui seul peut endiguer la marée montante du flot démagogique?

La Révolution ne vous permet pas d'hésiter sur le choix du remède. Elle comprend si bien que la religion catholique est son seul adversaire vraiment redoutable, le seul qui fait obstacle à son triomphe définitif, qu'elle est aussi la seule religion qui soit l'objet de sa haine et de ses attaques. C'est l'Église catholique seule que la Révolution livre aux calomnies de ses scribes; c'est elle, et elle seule, qu'elle outrage dans son sacerdoce, dans sa foi, dans ses disciples; c'est encore elle, et elle seule, qu'elle persécute et qu'elle dépouille quand le succès couronne ses entreprises : ce n'est ni à l'Église officielle russe, ni à l'Église anglicane, ni à celle de Genève que la Révolution s'attaque; elle laisse ces Églises en paix parce qu'elle sait bien qu'elle n'a rien à redouter d'elles. Le catholicisme seul, et c'est sa gloire, est traité en ennemi, parce que lui seul, ayant conservé sans défaillance le principe d'autorité, fait obstacle au triomphe de l'anarchie.

Le gouvernement russe ne peut se méprendre sur l'importance de ce témoignage qui lui vient de sa plus redoutable ennemie. La conclusion qui s'en dégage est très nette, c'est que le catholicisme est l'allié naturel et obligé de tout gouvernement véritablement conservateur.

C'est pourquoi je dis et je redis que le grand intérêt religieux et politique de la Russie est de se réconcilier avec l'Église catholique. C'est à cette condition seulement qu'elle peut triompher de la révolution et rentrer dans le vrai de son génie national et de son rôle

politique de conservation sociale. Catholique, la Russie devient la plus grande et la plus puissante nation des temps nouveaux, la nation la mieux protégée par ses principes politiques et religieux contre l'anarchie révolutionnaire. Sa situation géographique qui l'unit à l'Europe et à l'Asie lui permettrait de régler au profit de la civilisation chrétienne la question d'Orient, d'affranchir les Églises grecques du joug de Mahomet, et de réaliser dans les provinces reconquises à l'union l'antique alliance du sacerdoce et de l'empire, non plus, sans doute, dans l'absorption du pouvoir religieux par le pouvoir politique, ni dans la confusion des deux pouvoirs, mais dans leur distinction et dans leur indépendance réciproques.

Voilà, à mon avis, ce qu'une franche et sincère réconciliation me paraît promettre à votre grand empire : catholicisme ou révolution, c'est-à-dire progrès, grandeur et force dans l'union, ou la décomposition sociale et la décadence dans l'anarchie des partis et des sectes. Plus on y réfléchit, plus on est amené à reconnaître que ce dilemme se dresse devant la Russie et s'impose fatalement.

Si le gouvernement russe se refuse à cette réconciliation, il doit, tout au moins et dans son propre intérêt, s'abstenir de disputer à l'Église catholique la libre action de son apostolat. Il ne peut la lui refuser sans se priver du concours de sa plus puissante alliée contre la Révolution. En dehors de cette seconde alternative : union au catholicisme, ou, tout au moins, la liberté rendue au catholicisme en Russie, il ne reste à votre pays qu'à subir la continuité de son anarchie sectaire avec la menace des explosions sociales.

Les récents attentats de la Révolution en Russie sont d'éloquents avertissements qui ne peuvent échapper à la clairvoyance de votre puissant empereur. Il voit d'assez haut pour découvrir de loin les projets sinistres qui menacent sa personne et son pouvoir. Puisse-t-il prévenir à temps le danger des catastrophes sociales! Déjà plus d'un de ses prédécesseurs avaient formé des vœux, favorisé des projets de retour à l'unité; et cependant, ils n'avaient pas vu ce que nous voyons. Les préjugés qui ont caché la vérité à ses ancêtres ont dû disparaître aujourd'hui. C'est la Révolution elle-même qui s'est chargée de déchirer le voile; et s'il n'est encore qu'entr'ouvert aux yeux de votre souverain, on peut prévoir que ses intentions droites et dignes de la vérité tout entière, permettent déjà l'espérance.

Catholiques et Français, nous prions le Dieu tout-puissant par qui

*les rois règnent*, de hâter la venue de ce jour où l'Empereur de Russie consentira à accepter le concours du catholicisme. En appelant sur votre Souverain l'assistance divine, nous acquittons comme Français une partie de la dette de reconnaissance que notre patrie a contractée. Il y a de nobles sympathies qui non seulement honorent un souverain et la nation qui en est l'objet, mais qui commandent le respect et la gratitude. Nous ne pouvons oublier que, plusieurs fois, aux heures les plus critiques de notre histoire contemporaine, vos magnanimes empereurs ont offert spontanément à la France le puissant appui de leur médiation et conjuré les périls qui menaçaient sa sécurité. C'est quelque chose cela pour la morale humaine; et pour des Français qui ont la mémoire du cœur, c'est une dette sacrée. C'est aussi quelque chose pour un grand pays de laisser dans l'histoire de tels exemples, qui sont une éclatante protestation contre les abus de la force en faveur des traditions du droit.

Nous prions pour l'Église orthodoxe, qui nous est d'autant plus chère qu'elle est entre toutes les communions chrétiennes la plus rapprochée de nous par ses Confessions de foi et par ses Traditions. Nous prions pour cette grande nation moscovite qui, malgré son christianisme diminué et ses divisions sectaires, se distingue encore par de remarquables qualités de vigueur, d'esprit religieux et de patriotisme. Nous ne pouvons oublier que sa séparation de l'unité est moins son œuvre que celle de la politique humaine et de la fréquence des rapports que ses ancêtres ont entretenus avec la civilisation de Bysance.

Nous prions pour le retour de cette masse de paysans pieux, hospitaliers et laborieux, qui forment le noyau de la nation russe, et qui n'auraient besoin que de connaître la vérité pour la suivre.

Nous prions pour le retour à l'union, et nous espérons qu'elle se fera. Une Église qui demande chaque jour à Dieu dans sa liturgie l'union de tous les chrétiens; un peuple qui aime et qui honore d'un même culte que nous la sainte Mère de Dieu; un clergé qui offre chaque jour à l'autel la même victime, qui invoque le même et tout puissant médiateur que nous, cette église, ce peuple, ce clergé, ont droit à l'espérance.

Aussi, Monsieur, en entendant l'appel loyal qui nous est venu de Saint-Pétersbourg, je n'ai pu me défendre d'un tressaillement de joie; j'ai salué dans ce courageux appel l'heureux présage d'un

beau jour, et j'ai cru pouvoir appliquer à votre Eglise le cri d'espérance que Bossuet adressait de son temps à l'Eglise anglicane : « Je ne puis croire qu'elle persiste dans la haine qu'elle a conçue contre la chaire de Saint-Pierre dont elle a reçu le christianisme. Les temps des vengeances et des illusions passeront, et Dieu écoutera les gémissements de ses saints. »

Depuis cinquante ans, les espérances exprimées par l'évêque de Meaux sont en voie de réalisation. Le mouvement de retour à l'unité est manifeste en Angleterre. L'Église épiscopale y a perdu la fleur de ses fils et l'élite de ses docteurs. Ceux-là même dont le talent et l'illustration faisaient sa force et sa gloire l'ont quittée pour rentrer dans l'unité romaine, et la hiérarchie catholique a repris possession du royaume d'Henri VIII.

Dieu veuille, Monsieur, que l'Eglise russe qui, au point de vue des doctrines, est beaucoup plus rapprochée de l'Église romaine que ne l'est l'Église anglicane, obéisse au même mouvement de retour. Encore une fois, ne désespérons pas! Nous vivons dans un temps où ce n'est point une folie de se croire toujours à la veille d'une révolution religieuse qui, en changeant la disposition des cœurs, peut faire triompher la cause de l'union en Russie parmi les chrétiens orthodoxes d'un sens droit et éclairé. D'une part, l'étude de l'antiquité ecclésiastique et l'histoire de la séparation mieux connue, leur permettraient d'apprécier l'œuvre de Photius à sa juste valeur; d'autre part, l'anarchie sectaire qui ronge leur Église officielle, et l'impuissance de celle-ci à maintenir l'unité de foi dans les esprits, les obligeraient à reconnaître que, de toutes les communions chrétiennes, l'Église catholique romaine, avec son incomparable et constante unité, est celle où revit et se perpétue avec le plus d'éclat la doctrine de Jésus-Christ qui est une. Et alors les chrétiens orthodoxes que le rationalisme n'a pas aveuglés ne tarderaient pas à se tourner vers cette Église, qui a conservé depuis dix-huit siècles, avec le caractère de l'unité et de l'universalité, la sève de l'apostolat et de la sainteté, la tradition du martyre et de la liberté chrétienne.

Qu'ajouterai-je à ces réflexions? La conclusion se tire d'elle-même, elle éclate avec l'évidence d'une vérité expérimentale : au point de vue religieux comme au point de vue social, la Russie est intéressée à rentrer dans le christianisme intégral, dans le christianisme constitué et vivant, dans le christianisme catholique. Oui à *rentrer*, et j'écris ce mot à dessein, car la Russie a été catholique

au commencement de son histoire. Elle a reçu la foi chrétienne comme tous les peuples et, comme eux, elle l'a reçue du centre d'où elle a rayonné sur toute la terre. Ce n'est que par suite d'une falsification historique qu'elle se prétend la fille de l'Église de Constantinople, car c'est sous le patriarcat de saint Ignace et non sous celui de Photius qu'elle a été évangélisée par ses premiers missionnaires. Ses plus glorieux apôtres, qui furent peut-être aussi les sauveurs de sa nationalité par leur traduction de la Bible en langue slavonne, saint Cyrille, saint Methodius furent créés évêques par le pape Adrien IV, et reçurent leur mission sous son égide. Isidore, métropolitain de Kieff, souscrivait, au concile de Florence, au décret d'union, et il demeura fidèle à la foi romaine. L'Église de Constantinople elle-même resta unie à Rome jusqu'au douzième siècle. Ses patriarches, ses évêques et ses docteurs les plus illustres, les Athanase, les Chrysostome, les Théodore Studite, les Cyrille, les Ignace, sont restés inviolablement unis au Saint-Siège, et c'est à son autorité qu'ils recouraient pour se protéger contre les jugements iniques de leurs persécuteurs. Il ne s'agit donc pas pour l'Eglise orthodoxe grecque de renier ses traditions, mais d'en renouer la chaîne brisée; ce n'est pas une abdication qu'on lui demande, mais son retour à l'Eglise mère et maîtresse, dont elle a reconnu pendant douze siècles la primauté sur l'Eglise universelle.

La seule considération des avantages qui résulteraient de ce retour devrait suffire pour triompher de tous les préjugés et de toutes les résistances. Par leur union, les deux Eglises constitueraient la société chrétienne la plus considérable, non seulement par le nombre de ses membres, mais par l'unité des croyances comme par l'universalité de son expansion dans le monde. Tous les éléments de foi religieuse, qui sont aussi les seuls éléments sérieux de conservation sociale, seraient ainsi groupés en un puissant faisceau et maintenus dans l'unité par le lien de la hiérarchie. Qui ne voit la puissance d'action qui en résulterait pour l'Eglise universelle? Quelle vie puissante animerait alors tous les membres du corps mystique de Jésus-Christ! Le retour à l'union nous montrerait la Russie et les chrétientés dissidentes d'Orient réconciliées avec la grande famille catholique, les schismes éteints, toutes nos forces ramenées de nos stériles débats à la répression de l'incrédulité et aux pacifiques conquêtes de la foi chez les peuples idolâtres; l'Eglise latine et l'Eglise grecque unissant dans ce but commun la science

de leurs docteurs et le zèle de leurs apôtres; l'Eglise universelle ainsi fortifiée s'étendant de l'Orient à l'Occident, du Nord au Midi avec sa puissante hiérarchie et préparant l'unité sociale dans l'unité des croyances par le rapprochement des deux pôles du monde religieux, l'Orient et l'Occident, Rome et Constantinople; enfin, la Révolution comprimée et vaincue par la concentration de toutes les forces de conservation sociale, unies dans un effort commun pour la défense du principe d'autorité contre tous ses ennemis! Quel est le chrétien qui, tenant compte des avantages d'une telle union, ne l'appellerait pas de tous ses vœux, ne la favoriserait pas de l'appui de ses suffrages et de son prosélytisme?

Dieu seul, sans doute, connaît l'heure du retour. Mais il est dans l'ordre de sa Providence de subordonner l'action de sa grâce au concours de notre libre coopération, Il nous importe donc d'apporter à l'œuvre de la réconciliation le concours de notre prosélytisme et de nos prières, afin d'abréger les jours de l'attente. C'est à ces conditions seulement que nous pouvons espérer de voir luire le jour désiré de la visite de la grâce qui triomphera des derniers obstacles, ce jour béni où votre Eglise, répudiant ses défiances et se souvenant de son berceau, demandera à l'union la gloire et la fécondité des premiers siècles de son histoire, et ravivra les flambeaux de la foi, de la sainteté et de la science, qui brillèrent d'un si vif éclat dans les Eglises des Athanase et des Chrysostome, des Cyrille et des Methodius. Et alors, seulement, la paix sera rétablie dans l'union des esprits et des cœurs, et il n'y aura plus qu'un seul bercail et un seul pasteur, *unum ovile et unus pastor.*

C'est notre vœu commun, et c'est par l'expression de ce vœu que je termine ces considérations, en vous priant d'agréer, Monsieur, l'hommage de ma haute et religieuse estime, ainsi que l'assurance de mon entier dévouement.

A. Tilloy,

*Docteur en théologie et en droit canon.*

---

UN SPIRITUALISTE DU TEMPS PRÉSENT

# M. CARO

## I

La philosophie française et la cause du spiritualisme chrétien viennent de faire une grande perte : M. Caro est mort avant l'heure. L'Académie française et l'Académie des Sciences morales et politiques perdent en lui un de leurs membres les plus éminents : la Sorbonne, un de ses professeurs les plus remarquables.

Il faut maintenant le regarder à distance et le juger au point de vue de la mort. On dirait, depuis si peu de temps qu'il n'est plus parmi nous, qu'il se fait à son égard une espèce de réaction. Je ne vois presque pas de journaux qui aient reproduit les discours prononcés à la solennité de ses funérailles : les notices qu'on a publiées sont rapides et n'attestent guère la connaissance de ses écrits; des Revues importantes elles-mêmes ont cru lui avoir suffisamment payé leur dette, en lui consacrant tout au plus une page ou deux dans un article d'ensemble.

M. Caro mérite plus que ces regrets sommaires et que ces réminiscences approximatives. Il a joué un rôle dans notre littérature et dans l'histoire de la philosophie contemporaine. Il a eu le mérite, si rare à toutes les époques, de voir venir les crises de la pensée moderne. Du premier coup d'œil, il en a discerné la portée et entrepris la réfutation. Toute sa vie s'est consumée à soutenir ce

combat sans victoire; et ce noble champion de la cause spiritualiste a eu en outre l'amer regret de la voir péricliter entre ses mains puissantes, à ce point qu'en pleine Sorbonne, s'adressant à un candidat au titre de docteur, il laissait tomber ces paroles avec un geste découragé : « La vérité sur Dieu... mais vous n'admettez pas la vérité, et vous ne souffrez pas qu'on vous parle de Dieu. » A quoi le candidat répondait avec une certaine fatuité de triomphateur : « Je ne sais pas, je ne sais rien, je cherche. »

Il est donc bien vrai qu'à considérer seulement le mouvement de la philosophie contemporaine, emportée, à l'heure présente, vers les régions inférieures du matérialisme, M. Caro a été un vaincu, et ses adversaires sont naturellement portés à passer rapidement sur sa mémoire. Ce qui a paralysé M. Caro; ce qui, dans une certaine mesure, a rendu inefficaces quelques-unes des plus éminentes qualités de ce haut esprit, ce qui l'a empêché de mettre en pratique dans son enseignement cette plénitude de qualités morales que ce noble cœur prodiguait dans le commerce de la vie avec tant de générosité, même à l'ingratitude, c'est qu'il a gardé toute sa vie ce que le P. Gratry appelait si bien l'attitude de la *philosophie séparée*. La philosophie séparée, c'est-à-dire le respect envers les dogmes qu'on a cessé de croire et les prescriptions qu'on a cessé de pratiquer.

M. Caro, en effet, avait perdu la foi, cette foi vive et ardente qui le distinguait parmi ses camarades lorsqu'il était élève du collège Stanislas. Alors il paraissait trop ardent, même à des camarades qui sont devenus depuis des prêtres et des religieux. Il vint se heurter à l'École normale à l'enseignement de MM. Jules Simon et Saisset. Ce dernier, en particulier, bien différent en cela de M. Simon, avait pour coutume, dans des conversations à demi privées, de mêler aux leçons officielles, plus réservées et plus correctes, des commentaires agressifs et haineux contre la révélation. Ajoutez-y une animosité visible contre les personnes lorsqu'on lui tenait tête et qu'on n'entrait point dans ses vues de libre penseur.

M. Caro ne résista point à cette épreuve : sa foi demeura suspendue et décontenancée. Il avait cessé de pratiquer, sinon de croire encore, lorsqu'au sortir de l'École normale il fut envoyé à Alger. Cette année-là fut, pour ainsi dire, consacrée tout entière à une orrespondance religieuse avec un de ses amis, j'entends un de ses amis chrétiens, car il en avait d'autres, ceux-là rationalistes déter-

minés, j'oserais dire effrénés, qui l'entretenaient dans ses doutes. Il serait bien à souhaiter que cette correspondance de M. Caro avec l'éminent religieux, auquel je fais allusion, pût voir le jour. Nous y retrouverions tout entière cette âme à laquelle n'a jamais suffi la philosophie officielle, ainsi diminuée de la foi. Pour revenir entièrement, comme il avait déclaré plusieurs mois avant sa mort sa ferme intention de le faire, M. Caro n'avait à rétracter aucune affirmation, à désavouer aucune attaque, à regretter aucun manque de respect. Son enseignement à Angers, à Rennes, à Rouen, à Douai, au collège Stanislas, enfin à l'École normale supérieure où son influence s'est exercée dans des conditions plus éclatantes, son enseignement montra toujours une faveur marquée pour le christianisme. Il réalisait ainsi, à son insu assurément, l'idéal que M. Cousin rêvait, d'après lui-même, pour ses professeurs de philosophie officiels : un honorable respect pour les dogmes religieux, sous condition de ne pas les adopter pour son propre compte. Avec cela, du temps de M. Cousin et même plus tard, on pouvait parvenir à tout. Les croyants du dehors étaient ainsi rassurés par la correction de la parole, et les libres penseurs par l'indépendance de la doctrine.

## II

On peut caractériser d'un mot le rôle de M. Caro, son mérite et son inachèvement. Il se réduisit à être un philosophe de combat, alors que son éloquence pleine de force et d'harmonie, la puissance analytique de son esprit, les grâces littéraires de son expression, l'appelaient à devenir, avec tant d'autorité et de séduction, un philosophe d'enseignement dogmatique. Cette distinction suffit, à elle seule, pour rappeler ce qu'il a fait et aussi pour indiquer ce qu'il aurait pu faire. Par là aussi s'explique ce don, cette prodigalité de lui-même, de son intelligence la plus fine, de sa sagesse la plus délicate, répandues à pleines mains en dehors de ses écrits et de ses leçons, au risque de souffrir de ses propres largesses.

Il y a, en effet, nous ne dirons pas, deux sortes de philosophies, mais deux aspects bien différents de la philosophie : le combat et l'enseignement. L'un et l'autre sont également dans la nature

humaine, et répondent à deux phases bien distinctes de notre évolution intellectuelle.

La philosophie de combat atteste le premier effort de la réflexion, le premier tressaillement du doute, la première invasion de la critique. L'homme qui s'était fié à sa propre raison et qui s'en tenait aux lumières du sens commun, se sent tout d'un coup envahi par l'incertitude. Éclairé par ses propres erreurs sur la faiblesse de ses facultés, il en vient à douter de son intelligence elle-même : il transforme en problèmes ses affirmations les plus convaincues, et, poussant à bout la cruauté la plus impitoyable de sa logique, il risque de nier Dieu et le monde, lui-même, ou de les expliquer par des systèmes qui les détruisent.

Il y a des époques affermies dans leurs croyances et dans la possession de la vérité avec une sécurité si entière, qu'elles demeurent à peu près insensibles aux sollicitations des théories inférieures : volontiers les prendraient-elles pour des maladies plutôt que pour des doctrines. C'est à peine si elles leur font l'honneur de s'en indigner ou d'en sourire. Elles les traitent moins encore par le mépris que par le silence. En d'autre temps, ces doctrines troublantes et abaissées trouvent aisément de l'écho dans les cœurs mal assurés. On dirait, à ces moments-là, que les âmes sont en éveil et cherchent une occasion de douter. Les cœurs abattus demandent qu'on leur justifie leur propre découragement; et comme le disait déjà Jean-Jacques Rousseau, on s'est créé, par suite de l'affaiblissement des caractères, de tristes raisons de nier Dieu.

M. Caro est entré dans l'enseignement et dans la science au moment même où s'annonçait cette crise morale. Sans doute elle n'était point encore assez prononcée ni assez sensible pour frapper le vulgaire inexpérimenté, mais elle ne pouvait point échapper à un regard de cette pénétration et de cette portée. Cette inconscience habituelle du public constitue précisément pour lui le plus grand des périls. Au lieu de s'effrayer, comme il devrait le faire, de la hardiesse et du scandale de ces nouvelles théories, il s'y intéresse de tout son pouvoir et leur prête volontiers la main. C'est ainsi que, dans nos Expositions universelles, on aimait à contempler ces canons géants qui recélaient contre nous la mort et la conquête.

## III

Il était digne de ce ferme esprit de se lever le premier à l'avant-garde de la pensée pour défendre la vérité contre de tels périls, avant le moment fatal où l'erreur accréditée et accueillie finît par usurper la possession des âmes.

M. Caro n'a point failli à ce devoir. Dans son premier et remarquable ouvrage sur l'*Idée de Dieu*, ouvrage dont la préface est datée du 1er février 1864, M. Caro prend successivement à partie M. Renan, qu'il considère à bon droit comme le résumé de la critique allemande, et M. Taine qui inaugurait alors avec tant d'éclat et d'audace sa polémique contre l'école spiritualiste de M. Cousin. Il aborda ensuite, dans des études qui, rassemblées, sont devenues des volumes, le positivisme et l'évolutionisme avec leur singulière prétention de devenir une religion. Plus récemment, lorsque le problème métaphysique se transforme et lorsqu'au lieu de discuter sur l'essence de l'être, on met en question la valeur morale de la vie, il est le premier à combattre la philosophie de l'Inconscient et à réfuter le pessimisme de Schopenhauer et de Hartmann.

Hélas! ce vaillant lutteur avait beau se mettre en travers de la tempête, il ne lui était pas donné plus qu'à d'autres d'arrêter le passage ou de ralentir la force de l'ouragan. Ces efforts prodigieux de dialectique ne sont point à l'usage du commun, et ceux-là même qui en suivent la marche et en admirent la portée n'échappent pas pour cela à leurs propres préjugés et à leur propre entêtement. Descartes a très bien montré dans ses *Méditations* que, pour aboutir à une affirmation, il faut, de toute nécessité, qu'il se mêle à l'entendement une certaine dose de volonté, autrement l'apparition même de la vérité constitue un spectacle qu'on contemple, mais non point un principe de conduite qu'on adopte.

Voilà pourquoi, après avoir donné, dans leur ampleur et dans leur force, les démonstrations capables de suffire, les plus grands philosophes, et Aristote à leur tête, ont passé par-dessus l'inertie de l'entêtement ou les résistances de la révolte. Ils ont parfaitement compris, ils ont établi en termes formels, qu'on ne saurait dépendre indéfiniment du bon plaisir de ses adversaires et qu'une fois leurs objections réduites à néant, il est temps de passer outre

et d'exploiter par l'étude cette certitude et cette vérité dont on s'est justifié la légitimité. On ne saurait raisonnablement recommencer, tous les matins et à chaque détour de la rue, à se demander si nous existons véritablement, si nous ne palpons point de nos mains abusées quelques fantômes insaisissables, s'il y a bien une âme, un Dieu, une immortalité. Une philosophie qui se prêterait à cette complaisance aurait à reprendre chaque jour en sous œuvre la toile de Pénelope : la science comme la vie se bornerait ainsi à une éternelle préface.

## IV

Nous touchons ici au point délicat, et nous pourrons nous expliquer pourquoi M. Caro n'est pas allé jusqu'au bout de lui-même par rapport au résultat de son enseignement.

Lorsqu'un philosophe a répondu à l'erreur d'une façon suffisante et capable de la confondre aux yeux du spectateur impartial, il est autorisé à son tour à procéder par la voie des affirmations et des raisonnements. Une fois qu'il a justifié son dogmatisme et son spiritualisme, il est en droit de ne plus remettre en question ce point de départ. Il peut prendre pour fondées un certain nombre de croyances philosophiques, traditionnelles, fondamentales. Sa tâche n'est pas de recommencer sans cesse l'établissement des principes, mais de bâtir désormais sur ces assises solides, et de pousser dans toutes les directions l'application et l'achèvement de ces principes.

Ce n'est pas tout. La pure philosophie ne suffit à personne dans l'ordre de la vie individuelle, pas plus qu'elle ne suffit à la société dans l'ordre de la civilisation. La raison humaine n'est pas faite pour se borner à elle-même, et, dans la réalité, il n'est jamais arrivé, ni qu'elle se soit satisfaite, ni qu'elle soit entrée en jeu en dehors de la tradition, tandis qu'à son tour la tradition implique la révélation. Cet ordre traditionnel est en effet le milieu naturel du développement de notre entendement.

Il arrive pour l'ordre des vérités révélées, ce que nous avons vu arriver déjà pour l'ordre des vérités naturelles. Il y a des sceptiques en religion comme il y en a en philosophie; et il faut, sur ce terrain comme sur l'autre, livrer un combat préliminaire à l'erreur fondamentale de l'incrédulité.

Mais, là aussi, dans l'ordre des croyances religieuses, la discussion ne doit pas non plus se perpétuer. Il faut qu'elle aboutisse et qu'elle prenne fin. Il n'est pas nécessaire, pour terminer le combat, que l'incrédulité s'avoue vaincue : il suffit qu'aux yeux d'un homme raisonnable, elle le soit en effet. C'est surtout lorsqu'il s'agit des croyances que la résistance de la négation est désespérée : à défauts d'arguments, elle invoque la complicité de notre cœur. Une intelligence droite et un caractère ferme doivent passer pardessus ces obstinations désespérées ; et, dans l'ordre de la foi comme dans l'ordre de la raison, la justice et la logique appellent une série d'affirmations.

M. Caro n'était malheureusement pas chrétien dans la plénitude et dans la pratique de ce mot. Il n'avait pas poussé jusqu'à la victoire ce combat par lequel la foi triomphe de ses ennemis. Il n'avait pas dépassé dans l'ordre des affirmations ce dogmatisme et ce spiritualisme philosophiques qui représentent le dernier effort de notre raison réduite à elle-même. Il n'avait point accompli cette dernière démarche qui paraissait à bon droit à Bacon l'achèvement de la philosophie. Il n'avait point ajouté aux lumières de la raison celles de la foi. Le souffle lui manquait encore pour aller plus loin : il avait le sentiment de cette situation, il en éprouvait la souffrance. Il n'ignorait pas ce que la révélation apporte de clarté et de puissance à nos facultés personnelles. Lorsqu'une intelligence est établie dans la possession justifiée des vérités chrétiennes, la foi prévient et avertit la raison ; et c'est ainsi que cette dernière parvient, dans plus d'une circonstance, à changer un pressentiment en affirmation.

Voilà le complément que M. Caro ne pouvait pas donner, ni à ses vues, ni à sa parole. Il se trouvait ramené à la controverse par la nécessité de compléter ou de rétablir pour lui-même ses croyances religieuses. On aurait dit qu'il attendait, pour entrer dans une étude et une possession plus entières de la nature humaine, l'heure de la pouvoir considérer au point de vue de Bossuet, de Fénelon et de Malebranche, avec la double autorité du chercheur et du croyant. C'est ainsi qu'il a laissé dans l'ombre tout un côté de lui-même, ce talent supérieur d'analyste qui lui permettait de pénétrer si profondément dans les détours de notre cœur.

Il n'était pas fait pour le rôle de polémiste : il n'était pas né pour la controverse armée et impitoyable ; il y apportait, malgré sa verve

littéraire et sa passion polie, trop de courtoisie et de délicatesse. Il était de ceux qui veulent bien mettre leur adversaire hors de combat, mais non point le transpercer de part en part. Il tenait, après ce duel de paroles, à pouvoir encore serrer la main de celui qu'il avait terrassé. Ces procédés ne sont pas ceux qui assurent les triomphes; et dans la lutte des idées, il est nécessaire de faire voir que le vaincu est bien mort; autrement le combat est à recommencer le lendemain.

La véritable vocation de M. Caro, malgré ses incontestables succès et les triomphes de ses joutes oratoires, n'était donc pas de se tenir à l'avant-garde de la philosophie pour croiser le fer contre tout venant. La destinée de cet esprit si fin et si délicat, de ce cœur si noble et si ému, était bien plutôt d'être un philosophe d'intérieur et, pour ainsi dire, de sanctuaire.

On peut se faire une idée de ce qu'aurait été M. Caro dans ce genre de littérature paisible et en quelque sorte religieuse, en consultant un petit volume dont, pendant sa vie, on ne s'est point avisé qu'il fût l'auteur. Je veux parler de la *Vie de Pie IX* qu'il a publiée sous le pseudonyme de Saint-Hermel. Il conviendra de rétablir dans les œuvres complètes du philosophe cet opuscule, lequel n'est pas le moins significatif de ses ouvrages. Il faut le rapprocher de son *Etude sur saint Dominique* et de son *Essai sur la Vie et la doctrine de saint Martin, le Philosophe inconnu.* Nous pouvons signaler comme représentant bien ce côté paisible et maître de lui-même du talent de M. Caro, toute la seconde partie des premières *Études morales sur le temps présent.* Comme le dit très bien l'auteur dans son Avant-propos, ce n'est ni précisément de la critique qu'il a prétendu faire, ni purement du dogme; « c'est plutôt du dogme, à propos de la critique », et il ajoute, à la page suivante de ce même Avant-propos : « On pourrait, selon nous, faire d'excellente littérature à propos de philosophie, et de haute philosophie sous prétexte de littérature. Nous croyons même que la philosophie ne perdrait rien à ne pas trop s'isoler dans les profondeurs silencieuses de la métaphysique pure; que, sans rien relâcher de sa puissance d'abstraction et de sa rigueur, elle pourrait être de son temps, vivre avec son siècle, unissant dans une mesure intéressante la pratique à la spéculation et le goût de la réalité au goût de la vérité. N'abusons pas des équations métaphysiques et des creuses formules. Faisons de la philosophie vivante. On est las, en France

de ces déductions abstraites qui prétendent renfermer dans un syllogisme l'infini, et n'aboutissent qu'à une ontologie sèche, scolastique d'un nouveau genre et pure science de mots. La véritable philosophie rejette ce pesant appareil de théorèmes, de syllogismes, d'axiomes et de corollaires qui élèvent autour d'elles comme un échafaudage d'abstractions et une barrière d'ennui. Elle veut vivre, elle doit vivre pour elle-même et pour les autres; elle n'exclut ni l'essor réglé de l'imagination, ni la vivacité de la pensée, qui est la poésie de la métaphysique; elle cherche à répondre, autant qu'il est possible, aux préoccupations des esprits, pour les diriger et les régler, et à satisfaire ainsi, dans tous les ordres de la réalité et dans toutes les directions de la pensée, aux exigences morales de l'époque et de l'humanité. »

## V

C'était le 1er novembre 1855 que M. Caro, alors professeur à la faculté des lettres de Douai, écrivait ces pages à Paris, où il était venu faire imprimer son volume. Comme on le voit, ce n'est là rien moins qu'un véritable programme de début, puisqu'à ce moment-là l'auteur avait devant lui trente-deux années d'une carrière éclatante et honorée; et cependant, presque tout son enseignement et la plus grande partie de ses livres ont été consacrés à cette polémique à laquelle il prenait en quelque sorte le soin de renoncer dès la première heure. *L'Idée de Dieu et ses nouveaux critiques*, *la Philosophie de Goëth*, *étude sur le Panthéisme au XIXe siècle*, *le Matérialisme et la science*, *le Pessimisme au XIXe siècle*, *les Problèmes de morale sociale* eux-mêmes sont autant d'ouvrages de controverse véritable, appartenant à cette logique de combat dont il lui semblait qu'en 1855 on était déjà las.

Quels que soient la force de l'argumentation, la clarté de l'exposition, l'enchaînement des preuves, la solidité des conclusions, il faut reconnaître, si l'on ne veut point s'écarter de la vérité, que l'auteur en se réduisant volontairement à ce rôle de dialecticien, est obligé, comme le héros d'Homère, d'imposer silence à son cœur. Comme il souffre lui-même, cette souffrance se communique au lecteur d'une façon invisible. Ce dernier a le sentiment de ce qu'il perd comme l'écrivain le sentiment de ce qu'il tait. Nous voudrions voir cesser un combat qui a vite perdu pour nous son intérêt, et commencer la leçon qui sera faite pour nous et sur nous.

J'ai cité plus haut la seconde partie des premières *Etudes morales sur le temps présent;* mais je voudrais recommander plus particulièrement le volume publié quatorze années plus tard sous ce titre : *Nouvelles Etudes morales sur le temps présent.* Il parut à la veille de l'année terrible 1870, et M. Caro le présentait au public dans les termes suivants : « Nous réunissons ici qnelques morceaux détachés, sous un titre qui nous a déjà servi une fois pour une publication semblable, favorablement accueillie du public. Ce sont des essais de psychologie morale et littéraire, écrits au jour le jour, sous l'impression vive de quelques lectures ou de quelques incidents de la vie sociale; dans l'intervalle des études philosophiques auxquelles nous avons voué la meilleure part de notre temps. C'est comme une distraction et un repos dans la suite de notre travail accoutumé. »

Les *Nouvelles Etudes morales* sont de l'année 1869. M. Caro publiait le 31 décembre 1871 un nouveau volume qui a été trop peu lu, et qu'il faudrait peut-être mettre au premier rang de ses écrits. C'est la réunion des articles que, pendant la guerre, il écrivit pour la *Revue des Deux-Mondes*, ainsi que le rappelle le titre du volume : *les Jours d'épreuve* 1870-1871. On a déjà beaucoup écrit sur cette période néfaste de notre histoire : on en a tiré tour à tour des apologies et des actes d'accusation pour toutes les opinions et pour tous les partis. Ce qu'on ne rencontre pas aisément dans cette littérature de l'adversité, c'est ce jugement calme et élevé d'un esprit à la fois compatissant et sévère. Il faut une rare supériorité d'esprit pour parler, au milieu des événements, le langage de la postérité elle-même. Ces pages décisives seront relues bien des fois, à mesure que nous nous éloignerons davantage de l'époque fatale, à mesure que l'avenir fera ressortir de plus en plus la haute portée de ces considérations.

## VI

Il faut encore, pour avoir achevé cette étude, s'expliquer sur un dernier point, sur cette direction particulière des âmes qu'on lui a attribuée et dans laquelle on a cherché avec tant d'empressement un motif de ridicule. On l'a représenté comme le conseiller attitré des grandes dames, qu'on appelait méchamment des *Carolines* comme un philosophe du monde plutôt que de la science. Diverses circonstances ont contribué à ces interprétations malignes.

Les cours de la Sorbonne étaient, depuis la première heure de l'Université de Paris, rigoureusement interdits aux femmes. Nous-même, dans notre jeunesse, nous ne les y avons jamais vues, et il nous semblait que l'accès même de la cour intérieure leur fût défendue comme l'entrée d'un cloître. Il n'était nullement question de les admettre; elles devaient se contenter du Collège de France; lorsqu'avec le règne de cette dernière république, on les a vues tout d'un coup, non seulement apparaître sur les bancs, mais les envahir à certaines heures et pénétrer jusque dans les salles des examens. Au cours de M. Caro, en particulier, elles affluaient en grand nombre; c'était une vraie fête mondaine de l'esprit. Toutes les plaisanteries qu'on pouvait faire sur les carrosses rangés à la porte n'empêchaient point, en définitive, que le professeur n'eût devant lui la vraie et la grande aristocratie, les femmes les mieux nées, les intelligences les plus élevées et les plus délicates. Sur ces entrefaites parut, au Théâtre-Français, la pièce célèbre du *Monde où l'on s'ennuie*. Nous ne voulons rien savoir, encore moins supposer, des intentions qu'a pu avoir l'auteur de cette insigne comédie. Il n'en est pas moins certain qu'on peut voir, si l'on veut, dans le *Monde où l'on s'ennuie*, les *Nuées* d'un autre Aristophane pour un autre Socrate. L'acteur qui représentait le professeur Bellac, avait eu grand soin de provoquer ou de compléter l'illusion, en donnant à son personnage la tournure physique, la coupe de cheveux et de barbe, et jusqu'aux gestes de M. Caro. J'ai entendu un père dire à son fils à la veille du baccalauréat : « Voilà ton examinateur de demain ! »

Lorsque l'esprit public se tourne en France à la parodie, il est bien rare qu'elle garde quelque mesure, quelque réserve, quelque justice. Il y a tant de gens disposés à prendre ainsi une revanche de leur propre médiocrité, et prêts à exploiter les circonstances les plus inoffensives et les plus honorables.

Oui, M. Caro a pratiqué la direction spirituelle, non pas au sens religieux, mais au sens laïque. Il a pensé, avec juste raison, que la vraie philosophie n'est pas faite pour s'éterniser dans la discussion stérile des écoles; qu'elle doit avoir pour résultat d'apporter dans la conduite de la vie des vues utiles, une lumière intérieure qui éclaire les âmes et leur permette de se discerner au lieu de s'entrevoir; qu'elle doit approprier cette connaissance personnelle de notre cœur à l'amélioration de nous-mêmes, à la formation de notre caractère, à la rectitude de notre volonté.

C'était bien là, en effet, comme nous avons eu soin de le marquer en commençant, le véritable emploi et la véritable destination de ce moraliste si délicat et si pénétrant. Il n'était pas seulement de ceux qui dissipent les ombres par les rayons d'une vérité froide et qui éclairent la réalité par les pâles reflets d'une clarté sans chaleur : son intelligence était aussi ardente que lumineuse, et il lui semblait, avec raison, n'avoir pas fait connaître la vérité, tant qu'il n'avait pas réussi à la faire aimer. C'est là une satisfaction qu'il est moins difficile de se donner avec un auditoire plus restreint et par une action toute personnelle. Il y a là, en tenant compte de la différence des âges et des situations, un phénomène bien connu et dont nul ne songe à s'étonner dans le courant habituel de la vie; c'est l'enseignement privé, enseignement dont les maîtres de la jeunesse sont chaque jour en situation d'expérimenter la puissance. Il apparaissait ainsi dans la société pour laquelle son goût était bien connu, non pas seulement comme le plus aimable et le plus spirituel des convives, mais comme un maître, comme un médecin des âmes toujours prêt à donner une consultation morale

## VII

Au reste, nous n'en sommes pas ici réduits aux conjectures : M. Caro, sans parler nommément de lui-même, s'est expliqué sur ce point avec la plus parfaite netteté, et nous savons, jusque dans les derniers détails, comment il entendait et par conséquent comment il pratiquait cette direction des âmes. C'est à propos de la *Bibliothèque spirituelle*, publiée alors par M. de Sacy, de l'Académie française, que M. Caro a écrit cette espèce de confession. J'ai tort peut-être d'employer ce mot, *confession*, car précisément il ne faut pas perdre de vue ici « cette distinction des deux ordres et des deux sphères d'action : la confession et la direction. Le directeur n'est pas le même que le confesseur. On doit à l'un l'aveu des fautes, à l'autre la confidence des peines secrètes et des troubles. L'un a le pouvoir d'absoudre, l'autre n'a que le pouvoir de conseiller. L'un est, si je puis dire, le ministre impersonnel de Dieu; l'autre est un ami supérieur, c'est à la fois un confident et un maître. » — « La direction des âmes, dit encore M. Caro, c'est la vie intérieure gouvernée et perfectionnée » ; « mais aujourd'hui, quel est l'homme, quelle est la femme du monde qui s'appartient un seul instant? Pour les uns, la

vie est une longue affaire chargée de soucis; pour d'autres, c'est une dissipation continuelle en fêtes et en joies bruyantes; pour d'autres, enfin, c'est un mélange d'affaires et de plaisirs; mais, dans cette succession rapide d'émotions violentes, il y a bien peu d'intervalles pour la réflexion. Où trouver, au milieu des entraînements auxquels la vie est en proie, ce loisir moral, cette liberté d'esprit qui, seule, nous permet de nous replier sur nous-mêmes et de songer un peu à cette hôtesse que nous traitons en étrangère, notre âme? La dernière question que nous nous avisions de nous poser est assurément celle de notre perfectionnement moral... » — « On ne s'aperçoit pas qu'à ce train des choses, l'âme s'oblitère et se dégrade. Négligée, elle se néglige; ennuyée d'elle-même, elle se répand au dehors pour fuir. Elle jouit de son vertige et précipite elle-même le mouvement du torrent qui l'emporte. Elle ne se possède plus dans ce rapide écoulement de sa substance.

« Les sensations s'accumulent, mais l'être sensible ne s'appartient plus et n'a pas le temps de se sentir lui-même. A poursuivre si furieusement la vie, on s'étourdit de son propre tumulte et l'on perd tout le prix de la vie. »

On voit que M. Caro avait plus que personne le sentiment de nos misères présentes; il était de ceux qui n'aperçoivent pas seulement les chutes visibles, mais qui discernent de plus les écroulements intérieurs. Lorsque la moralité diminue chez un peuple, lorsque le désordre et la confusion augmentent, un des moyens de salut les plus efficaces est de rendre meilleurs ceux qui sont déjà bons et de les conduire, dût-on rester en chemin, jusqu'à l'héroïsme, et jusqu'à la sainteté. On peut travailler à ce résultat en exercant son influence sur une personne isolée, et c'est à quoi s'emploient beaucoup d'âmes charitables qui pratiquent ainsi l'aumône spirituelle de leur intelligence et de leur cœur; mais, lorsqu'on porte en soi la puissance de l'enseignement et de la généralisation, il faut revendiquer et pratiquer le privilège de s'adresser, non plus à des individus déterminés, mais à un public quelque restreint qu'on l'imagine. Grâce à ce don supérieur qui caractérise le philosophe moraliste, de pouvoir abstraire par l'analyse et définir par la méthode les traits généraux du cœur humain, le professeur vraiment digne de ce nom s'affranchit de ce que Aristote aurait appelé l'*accident*. Il a, sur chaque personne en particulier, la même influence et la même action que s'il parlait pour elle seule; chacune de

ses remarques porte avec la même force, et elle est acceptée avec d'autant de plus déférence que son application demeure anonyme. C'est, à proprement parler, ce qui constitue en effet la littérature ; c'est ce don de parler pour tous et d'être compris par chacun. C'est pourquoi les grands maîtres de la vie spirituelle, en écrivant pour une personne, ont pu parler en même temps pour tous : témoin Bossuet et la sœur Cornuau, Saint-François de Sales et Mme de Chantal, Fénelon et Mme de Montberon.

M. Caro ne portait pas seulement son éloquence dans ses leçons de la Sorbonne, il la retrouvait aussi tout entière dans ses écrits. Il était du très petit nombre de ceux qui savent à la fois, et parler, et écrire. Pourquoi faut-il que nous ne possédions pas sous une forme quelconque, pour en faire à notre tour notre profit, les trésors qu'il a ainsi dépensés dans le monde, sans songer qu'ils se trouvaient ainsi perdus? Cette bonne grâce, cette sagesse délicate et persuasive, cette douce et légère ironie, cette gaieté gracieuse, cette émotion communicative, ne laisseront plus de traces aujourd'hui que dans les esprits auxquels il a été donné d'en jouir. Si le monde fait tant d'accueil à ces personnalités charmantes et supérieures, il faut bien reconnaître qu'il leur redoit encore. Il est fâcheux de voir confisquer ainsi dans un cercle trop étroit les entretiens dont auraient pu profiter non pas seulement les contemporains, mais la postérité.

Antonin Rondelet.

---

# LA POÉSIE RELIGIEUSE

## DANS LES CLOITRES DES IXe-XIe SIÈCLES

---

### III

Cette littérature des Séquences et des Tropes, cette singulière littérature a des défauts qui sont considérables, et je ne pense pas être téméraire en affirmant que, sauf d'assez rares exceptions, elle n'a jamais franchi les limites de la médiocrité. Il ne suffit pas toutefois de constater un tel fait : il convient d'en rechercher les causes. Or, il en est une qui domine toutes les autres, et c'est précisément ce lien étroit qui, trop souvent, unit ensemble la musique et les paroles de ces pièces étranges (1). Nous avons montré ailleurs ce qu'était le système des *clausulæ* et comment deux textes, contenant exactement le même nombre de syllabes avec les mêmes pauses intérieures, se chantaient sur les mêmes neumes, sur la même phrase musicale. Ces *clausulæ*, qui allaient deux par deux, pouvaient avoir chacune cinq, vingt, quarante syllabes, et il en est hélas! qui en offraient jusqu'à plus de quatre-vingts. Or, il fallait, entendez-le bien, il fallait qu'elles fussent calquées, servilement calquées et, pour ainsi parler, collées l'une contre l'autre. Faites surtout attention aux pauses intérieures qui devaient, dans ces deux *versiculi*, se trouver identiquement placées aux mêmes points. Ajoutez enfin qu'on ne tarda point à s'imposer la loi niaise de soumettre à l'assonance en *a* toutes ces *clausulæ*, toutes ces pauses. On en perdait la tête, et c'était le lit de Procuste. Il est impossible de supputer le nombre d'épithètes fausses et de chevilles véritablement insupportables que nous devons à un système aussi

(1) Toutes les séquences et un grand nombre de tropes sont soumis au système de *clausulæ*.

raffiné. Les poètes du douzième siècle, qui ont substitué à ces *clausulæ* le vers *septenarius* trochaïque, ont eu la ressource de rimes très variées, très sonores, très riches, et ont su le plus souvent enfermer leur pensée en des *clausulæ* de vingt-trois syllabes; mais les Notkériens n'ont pas été et n'ont pu être aussi avisés. Leur parallélisme, qui est fort inférieur à celui des Hébreux, a été le fléau de leur œuvre. Avec des aspirations fort élevées, ils ont été et sont demeurés « des médiocres ». Le pire, c'est qu'ils n'ont rien voulu dire comme tout le monde. Leur prétention a été de ressusciter l'Art antique, mais en le consacrant à des sujets chrétiens. Parler en un latin quintessencié, et, s'ils l'avaient pu, en grec : tel fut leur noble, mais dangereux idéal. Ils visaient trop haut, et tombèrent.

Ce qu'il y a d'épouvantable en cette littérature, c'est le manque de simplicité. Toujours roides, toujours tendus, toujours énigmatiques. Jamais un seul de ces tropistes ne s'est dit : « Je vais être simple; » mais, d'ailleurs, pour être simple, il ne suffit pas de dire : « Je le serai » : il faut l'être. Ces moines vivaient d'une vie littéraire qui était superficielle, en même temps que d'une vie surnaturelle qui était profonde. Les seules beautés, que l'on puisse constater dans leurs poèmes, sont des beautés de fond, ou, si vous l'aimez mieux, de doctrine. Dans la forme, ils n'ont guères été que « rhéteurs ». Rhéteurs sincères autant qu'incorrigibles, mais enfin rhéteurs. Nous allons les voir à l'œuvre.

C'est à l'épithète que l'on reconnaît le poète. L'épithète juste est le caractère du vrai style. Le jour où naquit le style est ce jour-là même où Dante put dire : *Morte villana, di pieta nemica, — Di dolor madre antica.* En ces quelques mots, tout est vrai, tout porte, et la simplicité touche au sublime. Dans nos tropes, c'est, hélas! tout le contraire, et la multiplicité des épithètes n'est pas faite pour nous consoler de leur banalité. *Ut queamus scandere laudiflua et tua celsa et decora uranica* (1) : tout est de cette force, et, pour dire le vrai, il est très rare de trouver, en cet entassement d'adjectifs bizarres, un mot, un seul mot qui soit topique.

Les exemples abondent.

Voici Rachel, voici celle qui ne veut pas être consolée parce que ses enfants ne sont plus, *quia non sunt.* L'auteur d'une de nos

(1) Bibl. nat., lat. 10508, f° 77 v°.

séquences lui adresse cette étrange parole : *Terge fletu, Rachel, genas passione roseas* (1). *Roseas!* S'agit-il des Saints qui ont vaincu le monde par l'impétuosité de leur foi, nos tropistes ne trouvent rien de mieux, pour caractériser cette foi ardente, que cette banale et froide épithète *præclara* et cette pauvre période essoufflée : *Qui fide præclara vicerunt mundi gravissima pericula* (2). Et le suffixe *fluus*, en ont-ils assez abusé! *Laudiflua cantica* (3), *Pectore laudifluo* (4), *Voce dulciflua* (5), *Pietate almiflua* (6), *Clementia melliflua* (7), *Mellifluum carmen* (8). Malgré tout, ces épithètes ne sont qu'écœurantes, et c'est aux fausses que nous faisons principalement la guerre : *Tibi nato, psallimus cantica convexo corde dulcida* (9). Il se cache peut-être sous *convexo* quelque chose de figuré, de symbolique, de rare; mais je n'y atteins guères et je défie que, dans cet ordre d'idées, on trouve mieux que *convexo*. *Convexo* vaut un poème.

L'Adverbe, — autre épithète, — n'est pas mieux traité que l'Adjectif, et, encore ici, la quantité qui est abusive ne saurait vraiment nous dédommager de la qualité qui est médiocre : *Quando regis cunctos semper* gratanter *homones* (10). *Perenni vita Deus ornat Stephanum candida* digniter *corona* (11). *Angelorum visio Dei illustrat* fortiter *pectora* (12). Nous en pourrions citer mille autres, qui sont aussi encombrants, mais qui ne sont ni d'une meilleure, ni d'une plus juste tonalité.

Les tropistes ont adoré les Diminutifs, et c'est un goût dont ils ne cherchent pas à se défendre. Il faut dire, à leur décharge, qu'ils n'en ont pas inventé un trop grand nombre, et qu'ils en ont trouvé à foison dans l'arsenal de la latinité classique. Nous nous sommes convaincu, après de longues recherches, que la plupart de ces mièvreries ont fait partie du vocabulaire antique. On connaît les pauvres vers attribués à Adrien : *Animula vagula, blandula,*

(1) Mone, *l. c.*, n° 701.
(2) Gall Morel, n° 9.
(3) Bibl. nat., lat. 1338, f° 73 r°. Le texte porte *periqula*.
(4) 887, f° 114 r°.
(5) Bibl. nat., lat. 10508, f° 8.
(6) *Ibid.*, f° 13.
(7) *Ibid.*, f° 60 r°.
(8) *Ibid.*, f° 18 v°.
(9) Bibl. nat., lat. 1338, f° 12 r°. Le texte porte *atque psallit*.
(10) 10508, f° 39 r° et v°.
(11) *Ibid.*, f° 49 r°. Nous ajoutons *Deus* et *Stephanum*.
(12) *Ibid.*, f° 75 r°. Nous ajoutons, d'après le contexte, *visio Dei*.

et l'on n'ignore pas que beaucoup de nos mots romans sont (avec le sens d'un simple) dérivés des diminutifs latins. Ce n'est donc pas l'emploi de ces diminutifs qui est condamnable dans nos tropaires; mais c'est leur accumulation qui est excessive (1). On sort d'une telle lecture, fatigué, dégoûté, malade. Quelle joie de relire alors un bon auteur et de savourer enfin la fraîcheur, l'aimable fraîcheur d'un mot simple et vrai!

Même amour pour le Superlatif. Toujours l'excès, dans le petit comme dans le grand. Jamais, jamais la mesure : *Intra polorum castra laudabillima* (2), *invictissimus* (3), *limpidissima gloria* (4), *constantissima virgo* (5), *verissima dogmata* (6), *Deus omnipotentissimus* (7). Il y en parfois jusqu'à dix par pages. C'est trop.

Ce qui nous exaspère le plus dans la lecture de ces étranges documents, c'est leur « préciosité » qui est décidément intolérable. A ces raffinés, il paraît trop simple de dire qu'à Cana Dieu changea l'eau

(1) *Agnelli* (Gall, Morel, n° 244); *Anniculæ* (Mone, n° 741); *Arcula* (*ibid.*, 154); *Bibula* (Bibl. nat., lat. 10508, f° 71 v°); *Candidula* (1121, f° 241 v°; Mone, 764); *Cantitans* (Bibl. nat., lat. 1338, f° 34 r°); *Cantitant* (9449, f° 13 v°); *Clamitat* (Mone, 713); *Cæculus* (*ibid.*, 1144); *Coævulis* (*ibid.*, 641); *Cunulæ* (Saint-Gall., 484, p. 49; Mone, 1088); *Cænobicolæ* (voy. le titre du Séquentiaire de Notker); *Diecula* (Mone, 218, etc.); *Flosculi* (Gall Morel, 216 et 217); *Gemmulæ* (Mone, 641); *Homulum* (Reiners, tropaires d'Echternach et de Prum, p. 27); *Imperitas* (Mone, 157) et *Imperitat* (Saint-Gall, 484, p. 23); *Infantulus* (Mone, 1136, etc.); *Jocundulæ* (*ibid.*, 114); *Labellis* (*ibid.*, 1029); *Labiola* (Gall Morel, 216); *Lacrimulam* (Mone, 154); *Languidulos* (*ibid.*, 1088); *Latitas* (10508, f° 64 v°); *Lectulo* (Bartsch, *l. c.*, p. 57); *Lembulo* (de *lembus*, barque, Mone, 918); *Madidant* (10508, f° 71 v°); *Minitat* (Bartsch, *l. c.*, p. 63); *Misellis* (10508, f° 10 v°); *Modulo* (Mone, 1144); *Morbidulis* (Mone, 144); *Nudulum* (Bartsch, *l. c.*, p. 62); *Ocella* (1338, f° 33 v°); *Pallidulam* (Bartsch, *l. c.*, p. 19 et Mone, 166); *Plebicula* (1438, f° 34 r°); *Popellus* (Bartsch, *l. c.*, p. 112; et Mone, 1136); *Promptulis* (Gall Morel, 244 et Mone, 152); *Puerulo* (887, f° 29 v°); *Pusillulus* (Mone, 164); *Quæritant* (Bartsch, *l. c.*, p. 89); *Rimulæ* (Mone, 741); *Rivulat* (*ibid.*, 845); *Rivulis* (*ibid.*, 962); *Rogita* (10508, f° 59 r°; 1338, f° 11 r°); *Rubicundulus* (Mone, 114); *Sarcinula* (*ibid.*, 864); *Servulis* (*ibid.*, 1074 et 1118); *Territat* (*ibid.*, 734); *Torridulus* (*ibid.*, 114); *Tirunculum* (*ibid.*, 768); *Tremula* (Bartsch, *l. c.*, p. 63); *Umbracula* (Gall Morel, 9); *Vernula* (Mone, 319, 10508, f° 82 v°); etc., etc. — C'est peut-être ici le lieu de signaler l'abus des verbes très « cherchés » en *izare* : *Romulizanti regi* — *congressus agonizans* — *victorizat... martyzizandum corpus*, etc. (Barstch, *l. c.*, p. 111, etc.)

(2) Bibl. nat., lat. 1338, f° 37 r°.

(3) 10508, f° 85 r°.

(4) *Ibid.*, f° 15 r°.

(5) Bibl. nat., lat. 887, f° 8 r°.

(6) 10508, f° 49.

(7) 1118, f° 88 r°.

en vin. Peuh! c'est prosaïque, et il faut ennoblir, il faut enguirlander tout cela : *Naturas lymphœas hodie mutavit in saporiferos haustus!* (1). O Cathos, ô Madelon! Et le Verbe incarné qui est appelé *mansor viscerum!* (2). Et saint Jean, qui est le plus grand parmi les *nati gignentum!* (3). Et Dieu lui-même qui *rerum gubernat sceptrum!* (4). Toujours, partout, l'horreur du mot vrai. Ces pauvres poètes cherchaient, par-dessus tout, ce qui n'était pas simple. Comme ils ont réussi à le trouver!

Pour un poète, le plus grand malheur, c'est de se croire érudit et de vouloir le paraître. L'érudition et la poésie s'excluent. C'est ce que les plus hauts génies n'ont pas toujours compris, et Victor Hugo lui-même n'a pas toujours échappé à ce ridicule. Il faut se les représenter vivement, ces pauvres moines des dixième et onzième siècles, qui vivaient au milieu d'une époque de transition et d'un siècle de fer, et qui, pour protester contre cette « barbarie », se piquaient surtout de belle latinité. Leur consolation suprême, leur régal le plus délicat, c'était de composer, dans leurs cellules, quelques vers qu'ils se communiquaient ensuite dans leurs cloîtres et où ils faisaient montre de science autant et plus que de poésie. Je ne crois pas les calomnier en ajoutant ici qu'ils tenaient en meilleure estime un mot grec qu'une belle et simple image. Il convient aussi d'observer que tous les monastères où l'on a écrit des Séquences ou des Tropes, n'ont pas été, au même degré, atteints de la même maladie. A ce point de vue, comme à tous les autres, Saint-Gall s'est montré plus sage et de meilleur goût que Saint-Martial. Mais, juste ciel, quelle étrange littérature! Et comme on se sent l'esprit courbaturé, quand on en a lu vingt pages!

On n'a jamais été aussi pédant, ni d'un pédantisme aussi formidablement ennuyeux. Le mot rare, le mot que ne comprennent pas les esprits vulgaires, voilà ce que ces « précieux » recherchent avant tout. Veulent-ils dire que la Sagesse éternelle, *irrecitabiliter manans*

(1) 887, f° 17 r°.
(2) Mone, *l. c.*, 391.
(3) *Ibid.*, 654.
(4) Gall Morel, 245. V. le texte suivant qui peut passer pour le type exact de cent autres : *Et qui nunc, sub umbra priscæ legis, velamine Mosaïco obsitus, dæmonis se præbuit hospitium... — Ecce nunc cœlesti illustratus ex jubare, pneumatico agio nitidum vas exhibet et electum* (Gall Morel, 244). Cf., dans Mone, *l. c.*, n° 142, une séquence de Notker où l'on peut se convaincre que cette « preciosité » date de l'origine des séquences.

*de corde Parentis* (1), s'est un jour incarnée parmi nous, ils s'écrient qu'elle a été *velata choïca trabæa* (2). Or, combien y avait-il, au dixième siècle, d'intelligences capables de savoir le sens exact de *trabæa* (3), et que *choïca* signifiait *terrena* (4). Les Saints, qui ont donné leur vie pour la vérité, sont appelés *plebs martyrica*, *jam uranica*, *sorte logica phalanx deïca* (5). Dieu est le *pantocrates poli* (6). Le Démon est qualifié de *cerastes*, qui est le nom de la vipère d'Egypte (7). La Vierge est *cunctorum hera* (8) et il convient que l'homme lui consacre une *symphonia nectarea* (9). Ces invitations au chant sacré ont toujours en nos tropaires quelque chose de recherché : *Sacra melodimata recinendo*, *clangite*, *cuncti* (10) ou *Jam philomelinis promat fibris chorus instans* (11) et *Celebranda satis nobis est diei præsentis præclara euprepia* (12). On recherche, on adore l'emploi des mots composés : l'homme est *terrigena* (13), le Christ est *verbigena* (14), les Saints sont *paradisicolæ* (15), et le ciel, là-haut, ce sont les *sedes astrigeræ* (16). Si encore ces mots savants n'apparaissaient que çà et là, on les supporterait peut-être avec quelque patience; mais notez que c'est là le tissu général de tout ce style, et qu'il y a des centaines de pages qui sont écrites de la sorte : *Castorum proles dedicativa jam epithalamia reciprocata recolat solempnia; dulcorata recinat orthodoxorum soboles euphonia* (17). *Theologica categorizant symbola nobis hæc ter tripartita per pri-*

(1) Bibl. nat., lat. 1121, f° 45 v°.
(2) 1338, f° 70 r°.
(3) De là, la sens du mot *trabæatio*, qui est synonyme d'*incarnatio* : « *Anno trabæationis Christi*, » etc.
(4) V. Ducange, au mot *choïcus*.
(5) Gall Morel, 218. *Uranica* est souvent répété (Bibl. nat., lat. 9449, f° 3 r°; Nouv. acq., 1177, f° 82 r° etc., etc.)
(6) Bibl. nat., lat. 9449, f° 15 r°. Cf. : « O toparcha », (Mone, *l. c.* 1174.)
(7) Mone, *l. c.* 761.
(8) Bibl. nat., lat. 10508, f° 90 r°.
(9) *Ibid.*, 10508, f° 57 v°.
(10) 1118, f° 85 r°.
(11) 887, f° 22 v°.
(12) 1120, f° 109 v°. Cf. 887, f° 128 v°.
(13) Primis terrigenis Paradiso expulsis. (Bartsch, *l. c.*, p. 55.) Etc., etc.
(14) Bibl. nat., lat. 10508, f° 36 v°.
(15) 887, f° 40 v°.
(16) *Ibid.*, f° 22 v°. Le mot se trouve dans Stace et dans Claudien, etc.
(17) Bibl. nat., lat. 1138, f° 90 v°; 1118, f° 169. Dans le premier manuscrit on lit *castrorum*. Dans le second il y a *horto doxorum*, en deux mots. Il est évident que les scribes n'y comprenaient plus rien.

*vata officia plebs angelica, phalanx et archangelica, principans turma, virtus uranica ac potestas almiphona* (1). *Renovantur namque festalia, typicalia dudum in Sina Moysi consignata* (2). Est-ce que vraiment, en lisant un tel pathos, on ne se sent point devenir un peu fou? Et n'éprouve-t-on pas, pour s'en guérir, le besoin, l'impérieux besoin de relire dix ou vingt vers de la *Chanson de Roland?* (3).

Nos tropistes vont encore plus loin, et ne craignent pas d'enchâsser dans leurs textes des mots absolument grecs, dont ils sont ravis : *Pretiosam thanaton* (4), dit l'un d'eux. Οδον *ad* ανθρωπων *corda parat Deo* (5), dit un autre, et, encore ici nous pourrions citer plusieurs pages de textes trop facilement accumulés (6). Ce nous sera, à tout le moins, une occasion pour attirer l'attention de nos lecteurs sur la langue de nos tropaires. Il y aurait, dans cette étude, plus d'un problème à résoudre, et nous aurons lieu, ailleurs,

(1) Mone, *l. c.* n° 319.

(2) Bibl. nat., lat. 13252, f° 46 r°. — On pourrait citer ici des tropaires entiers, depuis Notker lui-même qui, très supérieur cependant à la plupart de ses imitateurs, avait donné l'exemple fatal de ce pédantisme. Les exemples surabondent : « Se tibi inter rotatus saxorum pro solatio manifestans; nunc, inter inclytas martyrum purpuras, coruscas coronatus. » (Mone, 1159.) « Pessumdat cautus fucum dæmonis magicum ». (*Ibid.*, 1088.) « Qui debriant evangelico sophismate chosmum. » (887, f° 43 r°.) « Regi cœlorum nostra pangat harmonia rationabile cui thema vocum relaxet organa. » (Gall Morel, 56.) « Spiritalia agnita verenter famina opiliones Christum requirunt in arva, » etc. (? Bibl. nat., Nouv. acq., 1177, f° 53 v°.) « Ubi concinit angelica cohors, conjubilans cœlicum alalagma, dindima percelsa resonans in æthra melodimata. « (1132, f° 122 v°.) « Labia nostra, Sancte (sancte) sanctorum, tue (*sic*) ornent carismata, egregieque virtutum micare aromata da per tibi devotissima jugiter mentium prata; ore faceta, melodis preconia atque corda commoda, meta procul, asolvamus gesta tibimet eroï, unde nostra tibi labia te laudent, te orent; per omnia evitantur aurea secla. » (???, 1240, f° 44 v°.) « Te cuncta caterva redempta benedicit una per ampla mundi spatia, qui, cruce perempta hostis callida versutia, infera spolias claustra, » etc. (1338) f° 31 v°.) Cf. Mone, 319, etc., etc. = Rien n'est ici comparable aux tropes de l'Offertoire qu'on a composés à Saint-Martial, et c'est du pur galimatias. Joignez à cela les bourdons et les sottises des scribes. Au lieu du texte suivant, par exemple : *Aurea stella fulgens per tempora audita vox quam præclara Christus in quo de sede Patris in terrisque ex venturus filius Dei* (1118, f° 118 r°), il faut lire, suivant nous : *Aurea stella fulget per æthera, audite vocem præcluram Christi, qui de sede Patris in terras est venturus filius Dei.*

(3) Ajoutez quelques archaïsmes voulus : *ornarier* au lieu de *ornari.* Mone, 341.) « Has tibi symphonias plectrat sophus *induperator.* » (*Ibid.*, 37.)

(4) Gall Morel, 268.

(5) Mone, *l. c.*, n° 654.

(6) Cf. Mone, 3, 61, 114, 841.

d'y revenir plus longuement. Les neutres qui se masculinisent (1) ; l'antique déclinaison latine qui se décompose et s'oblitère de plus en plus (2) ; le dialecte limousin qui, à Saint-Martial, fait peut-être sentir son influence sur la pauvre latinité des tropes (3), et enfin, un certain nombre de formes nouvelles ou d'emplois nouveaux qui pourraient utilement compléter le glossaire de Ducange : tels sont les points qui nous paraissent dignes d'une Dissertation spéciale dont nous avons les matériaux entre les mains. Ce sont là, au reste, des défauts qu'on ne saurait reprocher à nos tropistes, et qui attestent seulement cette action du temps à laquelle personne ne saurait se soustraire. Je leur pardonnerais moins facilement quelques-uns de ces jeux de mots auxquels le moyen âge s'est trop complu : *Lauream regni tenet Laurentius* (4), *manantem manna* (5), *Sueviam suavem* (6), *chordas cordium* (7), et tant d'autres ; mais ce dont j'ai plus de peine à les innocenter, c'est, je l'avoue, de cette sorte de frémissement sensuel que j'ai la douleur de trouver en certaines imitations sacrilèges du Cantique des Cantiques (8) et, s'il faut tout dire, de ce paganisme étrange qui a persisté, non pas sans doute dans le cœur de ces poètes, mais dans leur vocabulaire. Dussé-je passer pour naïf, j'estime que des chrétiens avaient le devoir strict de se débarrasser de ces fictions dont notre poésie peut si aisément se passer. Je n'admets pas, quand on a le Psautier sous la main et le *Benedicite* aux lèvres, qu'on ait besoin de dire à Dieu : *Tibi exhibet Phœba ac Titan digna famulitia* (9). Je n'approuve pas, quand on a les Anges radieux

(1) « Lumen æterne. (887, f° 85 v° ; 1120, f° 37 v° ; 1121, f° 57 v°.) Decus æterne patris (1118, f° 2 ; 1120, f° 92 v°.) Altissime Verbum Patris (1120, f° 82 v°.) Qua jugi voce affantes agmina cœlestium clamant dicentes. (1121, f° 57 r° ; 13252, f° 34 r° ; 10508, f° 31 v°.) Bellum fortem. (1120, f° 59.) » On remarquera que cette masculinisation atteint surtout les vocatifs.

(2) *Cum fulgentes lampadas.* (1084, f° 274 v°.) *Factor cœli descendit de superos. ex astra.* (*Ibid.*, f° 8 r°.) *Incipiunt de sancti Augustini* (1121, f° 35.), etc., etc.

(3) « Ab arche superna veniens (1338, f° 46 r°). Chanora (*ibid.*, f° 23 r°). Charmina (*ibid.*, f° 32 v°). Chatena (*ibid.*, f° 38 r°). Cheraphim (*ibid.*, 54 r°). Chorusca (*ibid.*, 57 r°). Choors (1132, f° 122 r°). Phoemata (1338, f° 132 r°,44), » etc Sauf un exemple douteux ces citations sont empruntés au même manuscrit. Cf. dans ce même texte, les notations *horbis*, *holim*, *hagmina*, *hovat*, *hunica*, etc.

(4) Bibl. nat., lat. 1121, f° 33 v° 33 v°.

(5) 1120, f° 24 r°.

(6) Mone, *l. c.*, 936.

(7) *Ibid.*, 1065.

(8) Bibl. nat., lat. 1338, f° 14.

(9) 1121, f° 200 r°.

auprès de soi, qu'on fasse si souvent appel à la beauté des Muses antiques (1) ; je ne comprends pas fort bien comment le Tartare (2), l'Erèbe (3), le Phlégéton (4) et le Cocyte (5) ont pu jamais sembler plus poétiques que l'Enfer, et je m'indigne, fort candidement, qu'un liturgiste ait eu l'audace de jeter ce cri en un chant d'église : *Psalle, ludens Thalia* (6). Je demande pardon à qui de droit d'avoir ici l'indignation si facile ; mais je l'ai, et je la garde.

Il est temps d'en venir aux qualités de cette poésie envers laquelle nous venons d'être si légitimement sévère.

## IV

Il nous faut tout d'abord constater, dans l'intelligence de nos poètes, cette noble science biblique que l'on pousse alors jusqu'au pédantisme, mais qui n'en est vraiment, aux yeux d'un juge impartial, ni moins étonnante, ni moins féconde. Une telle science, qu'on le sache bien, a été sans cesse en décroissant, même durant les meilleurs siècles du moyen âge, et nous nous demandons si, aujourd'hui, nos plus grands clercs comprendraient aisément les séquences et les tropes du dixième siècle. Ces poètes sont des érudits, et l'on peut même, sans injustice, ajouter qu'ils le sont quelque peu trop : car la Poésie vit surtout de trois ou quatre idées-mères, nous allions dire de trois ou quatre grands lieux communs. La Poésie vraie, la grande Poésie est celle qui n'a besoin ni de commentaires, ni de notes explicatives, et malheur aux poètes qu'on ne peut lire qu'avec le secours d'un glossaire! Que dire de cette séquence de Notker qui est consacrée aux martyrs, et où le poète (un grand esprit et un saint) ne trouve rien de mieux qu'à invoquer le souvenir antique de Rachel et de Lia : *Quid tu, virgo mater, ploras, Rachel formosa, cujus vultus Jacob delectat? Heu! sororis anniculæ lippitudo eum juvet* (7). Je sais bien que les auteurs de ces Séquences sont quelquefois entraînés par leur passion

(1) 9449, f° 8 r°. « ... Dulcis Camena, psallamus illi » (887, f° 119 r°.) Etc.
(2) Bibl. nat., Nouv. acq. 1177, f° 62 r° ; 10508, f° 59 v°.
(3) Lat. 9449, f° 5 v°.
(4) 1118, etc.
(5) 10508, f° 61.
(6) Gall Morel, 164.
(7) Mone, *l. c.* n° 741. L'auteur écrivait sur l'air *Virgo plorans* : c'est son excuse et sa raison.

jusque sur de beaux sommets orientaux, dorés d'une belle lumière. Ils retrouvent plus d'une fois la sève de Moïse et de David; mais enfin, c'est toujours cherché, toujours savant, et j'affirme que la Poésie chrétienne doit aspirer, même dans les cloîtres, à être principalement populaire. Est-ce que saint Ambroise, est-ce que saint Grégoire sont difficiles à comprendre? Ils avaient trouvé la vraie tonalité de l'ode chrétienne : Saint-Gall l'a perdu.

Malgré tout, ces savants ont grand air, et leur poésie ne manque pas de souffle. Notker surtout, Notker « fait grand » et, alors même qu'il dévoie la poésie chrétienne en la rendant trop monastique et savante, on ne peut que l'admirer. Toute l'école notkérienne à la fois mérite le même blâme et le même éloge. Lisez plutôt cette prose à la Vierge : *Ave, præclara maris stella*, et cette petite séquence *Agni pascalis*, qui peuvent l'une et l'autre passer pour un type exact, et vous aurez l'idée d'un genre que vous vous prendrez, dans le même temps, à haïr et à admirer :

Tu Agnum regem, terræ dominatorem, Moabitici de petra deserti, ad montem filiæ Sion traduxisti.

Tuque furentem Leviathan serpentem tortuosumque et vectem collidens, damnoso crimine mundum exemisti...

Fac fontem dulcem, quem in deserto petra præmonstravit, degustare cum sincera fide, renesque constringi, lotos in mari, anguem æneum in cruce speculari;

Fac igni sancto Patrisque verbo quod, rubus ut flammam, tu portasti, virgo mater facta, pecuali pelle, discincto pede, mundis labiis corde — que propinquare (1).

Lisez ces *clausulæ*, relisez-les, admirez-les comme il est juste; mais dites-vous et redites-vous bien qu'une telle poésie, à la longue, est cruellement fatigante, et qu'en définitive, consolante pour les âmes monastiques des dixième et onzième siècles, elle ne pouvait vraiment aspirer ni à satisfaire, ni à posséder l'avenir.

(1) Prose *Ave, præclarà*. Mone, n° 555, II, p. 355. Cf. la prose *Agni Pascalis*, laquelle est attribuée à Notker : « Agni Pascalis — Esu potuque dignas, moribus sinceris, — Præbeant omnes se christianæ animæ, — Pro quibus se Deo hostiam obtulit ipse Summus Pontifex; — Quarum frons in postis est modum ejus illita sacrosancto cruore et tuta a clade canopica; — Quarum crudeles hostes in mari rubro sunt obruti. — Renes constringant ad pudicitiam; pedes tueantur adversus viperas, baculosque spiritales contra canes jugiter manu bajulent —, Ut pascha Jesu mereantur sequi qui dè barathro victor rediit. — En redivivus mundus ornatibus, Christo consurgens, fideles admonet, post mortem melius cum eo victuros. » (Mone, *l. c.* n° 153, I, p. 207.)

C'est un des plus étonnants et des plus rares mélanges que l'on puisse concevoir : un parfum de l'antique Jérusalem, des images sincèrement bibliques, des raffinements de théologie, des accents qui sortent vraiment d'un cœur vivant et chaud, des pédantismes et des tendresses, des calembourgs et des grandeurs, des orientalismes et des candeurs touchantes avec des préciosités et des agréments de rhéteur. Ecoutez plutôt :

O flos virgineæ virgæ, fragrans, plena septemplici rore; lampas vino, lacte pulchrior; specie rosæ rubor, lilii candor, quo te tantæ clementiæ consilio microcosmi inclinaveras auxilio, ut miseris particeps redemptor esses, absque peccati nævo, gestans formulam peccati?

O consanguinee servi Domine, spes anastaseos primæ, ultimæ, per jusjurandum semini Abrahæ firma et nos, dux ἀθάνατος, nos tuo convivificans corpori commortuos, Adæ parenti veteri tu membris fortioribus jungens infirma, vitæ æternæ des pascua, tu Pascha (1).

Avons-nous besoin d'ajouter que le Symbolisme règne dans cette poésie, et qu'il y règne en maître? L'*Histoire du Symbolisme catholique* a été puissamment ébauchée, mais n'a pas encore été écrite. Dès aujourd'hui, il est permis de partager ses annales en plusieurs époques qui sont nettement distinctes l'une de l'autre. L'époque primitive, l'époque des Catacombes qui se prolonge en réalité jusqu'au neuvième siècle, est celle qui, à vrai dire, emporte toute notre sympathie : c'est un symbolisme simple, transparent, facile à saisir, populaire. L'époque « romane », dont les compositions notkériennes nous donnent une idée si adéquate, nous offre des types infiniment plus compliqués et décidément trop savants. Un fidèle du sixième siècle comprenait aisément le bon Pasteur et Jonas; mais un plébéien du neuvième n'eût rien compris à une séquence de Notker. Puis, vient l'époque gothique où tout s'émiette, se complique, se subtilise à l'infini, mais où il s'est rencontré par bonheur quelques poètes de race, comme Adam de Saint-Victor, qui ont trouvé le secret de résumer et de transformer tant de science en quelques beaux vers colorés et sonores. Parmi nos poètes des dixième et onzième siècles, il en est peu qui méritent un tel éloge : « O perle, « ô belle perle, ô perle si brillante, pourquoi te fais-tu si belle? — « C'est lui, c'est le Créateur de toutes les beautés et de tous les êtres « qui m'a donné cette beauté. — Mais, ô perle, à quoi sers-tu? —

(1) Mone, *l. c.* *Rex regum*, n° 142, I, p. 192.

« J'orne la couronne des rois et le cou des pontifes, et je suis l'image « de cette félicité dont nous jouirons là-haut éternellement. » Ah! si la symbolisme n'avait eu que cet accent (1)!

Elle a été célèbre, cette allégorie de la Perle; elle a mérité de l'être; elle est éternelle enfin. Mais il est une autre allégorie qui a été mille fois plus goûtée, plus vivante et, si j'osais parler de la sorte, plus « éternelle » : c'est celle du Cygne. Vous rappelez-vous, ami lecteur, un admirable conte danois, un chef-d'œuvre d'Andersen, qui porte ce singulier titre : *Le vilain petit canard*. Le « vilain petit canard », c'est un jeune cygne, qui ne sait pas qu'il est cygne et qui, après avoir été longtemps l'objet des dédains de toute la gent volatile, sent enfin qu'il a de grandes ailes blanches, et s'élance soudain dans le plus haut azur du ciel. Eh bien! l'idée d'Andersen, comme toutes les grandes idées, ne date pas d'hier, et nous la trouvons exprimée, avec quelques variantes, dans une des séquences les plus populaires de tout le moyen âge; je veux parler de cette pièce étrange qui, dans nos tropaires, est intitulée : *Prosa per allegoriam de cicno ad lapsum hominis*. Andersen et le Notkérien, malgré de notables variantes, ont eu la même idée et le même but : « Pauvre cygne, dit l'auteur du dixième siècle, pauvre cygne! Il est loin de ce beau jardin fleuri où il était naguère si heureux. Il a voulu, l'imprudent, s'élancer sur la haute mer, et voilà qu'il est formidablement bercé par la tempête. Il est frappé par les vagues et leur résiste en vain : il est perdu, il va mourir. Non, non, il ne mourra pas : voici l'aurore, l'aurore libératrice. L'oiseau sent que ses forces lui reviennent et traverse, joyeux, l'espace immense. Le voyez-vous, là-bas, près de la terre. Il aborde, il est sauvé (2) ». Vous l'avez compris : le cygne, c'est Adam témé-

(1) « Prefulgida, dicito, margarita, — Unde tibi facias tam decora? — Conditor creaturarum, cuncta fabricando formosa, — Hanc mihi concessit formam... — Cujusvis sis obsecundando speciosam? = Adorno coronas, possidens diademate regia,... — Colla pontificum vestiens pectorali fascia. = Pretendo, figura sollicita, vitæ celestis felicia cujus cives simus in secula. » (Bibl. nat., lat. 9449, f° 2 v° et 3e r°. Texte très incorrect.)

(2) Bibl. nat., lat. 887, f° 117 v°, etc., etc. Le style est loin de répondre à la hauteur de l'idée : « Clangant filii, ploratione una, — Alitis cygni qui transfretavit æquora. — O quam amare lamentabatur arida, sedem reliquisse florigeram et petiisse alta maria, aiens : « Infelix sum avicula. Heu mihi, quid agam, misera! Pennis soluta, inniti lucida non potero hic in stella; — Undis quatior; procellis hinc inde nunc allidor exsulata. — Angor inter arcta gurgitum cacumina. Etc., etc. »

raire et révolté; l'aurore, c'est le Christ; la terre nouvelle, c'est l'Église. Je comprends le succès d'une telle œuvre : je le comprends, et j'y applaudis.

J'insiste avec plaisir sur ces beautés d'un ordre général; mais je craindrais de passer pour rhéteur (et ce fut toujours la plus grande crainte de ma vie), si j'analysais avec trop de subtilité certaines beautés de détail qui ne frapperaient peut-être pas les yeux de mes lecteurs aussi vivement qu'ils ont frappé les miens. Il arrive que, çà et là, on rencontre, en ces longs tropaires, quelque vers bien frappé. Le Christ ressuscité, éblouissant comme le soleil, peut dire qu'il a subi l'affront de la croix, *Victor ut ad cœlos, calcata morte, rediret* (1) et *Quo genus humanum, pulsis erroribus, altum — Scanderet ad cœlum* (2). La vue de ce Christ lui-même est un spectacle que les siècles passés ont souhaité voir et n'ont pas vu : *Quod non visuri patres cupiere, videmus* (3). Il est rare que l'image soit bien choisie, et plus rare encore que l'expression soit juste; mais enfin il y a des bonheurs de style et des rencontres de couleur qu'il faut signaler au passage. La prose a mieux inspiré les Notkériens, bien qu'ils soient peut-être plus gênés dans la prison de leurs *clausulæ* que dans celle des mètres antiques. Il y a certains débuts de séquences qui sont d'une vraie majesté, et j'aime ces premiers mots, cette *entrée* d'une pièce en l'honneur de saint Maurice : *Sancti belli celebremus triumphum* (4). J'en pourrais citer cent autres, et j'aurais à mentionner un plus grand nombre de belles « finales » : car ces « séquenciers » connaissent l'art raffiné du mot de la fin (5). Mais, encore un coup, je ne me sens pas à l'aise en ces étroitesses de critique, et aspire volontiers à de plus larges horizons.

Une telle poésie ne saurait être étudiée au microscope : elle ne mérite pas un pareil examen et ne saurait le subir à son avantage; mais, prise et jugée dans son ensemble, elle est souvent haute et grande, et il y a telle séquence notkérienne qui a vraiment la majesté d'une cathédrale romane. Dites-nous, par exemple, si, malgré une évidente imitation du Psalmiste, malgré des mots enflés

(1) Bibl. nat., lat. 1240, f° 30 v°, etc
(2) Bibl. nat., lat. 1240, f° 31, etc.
(3) *Ibid.* f° 31 v°.
(4) Mone, *l. c.*, 1076.
(5) Voy., par exemple, Bibl. nat., lat. 10508, f° 60 v° et Mone, *l. c.*, 745, 768, etc.

et une redondance énervante, il n'y a pas une touche hardie dans cette invitation que fait le poète à toute la nature : *Nubium cursus, ventorum volatus, fulgurum coruscatio et tonitruum sonitus dulce consonent simul alleluia; tu quoque, maris jubilans abysse, dic :* « *Alleluia;* » *necnon, terrarum molis immensitates,* « *alleluia* ». *Nunc omnes canite simul alleluia* (1). C'est par l'*Alleluia* que se termine chacun des versets de la séquence; c'est par l'*Alleluia* six fois répété, que se termine cette pièce dont le mouvement est véritablement entraînant. On la chantait le samedi avant la Septuagésime, qui était précisément le jour des adieux à l'Alleluia.

Il est d'autres séquences auxquelles il faut surtout demander le *sursum* de la théologie : telle est cette belle prose au Saint-Esprit dont on a fait honneur à sainte Hildegarde, et qui est peut-être supérieure au *Veni, Sancte Spiritus* qu'elle a certainement précédé : « O feu de l'Esprit Paraclet, ô vie qui es la vie de toute la création, ô très pure fontaine dans l'eau de laquelle on lit que Dieu accueille les étrangers et cherche les égarés, ô chemin qui pénètres partout! Si les nuées roulent dans le ciel, si l'éther y vole, si la terre sue la verdeur, c'est par toi, c'est grâce à toi, c'est de toi : *laus tibi* (2) ! » Tous nos tropistes et séquenciers ne se haussent pas sur de tels sommets; mais il en est bien peu qui n'aient pas ce don rare : la verve. Je les comparerais volontiers à ces peintres des premières écoles de Sienne, de Venise et de Florence, qu'on appelle aujourd'hui les « primitifs ». Ces « primitifs », ils n'ont pas la perfection d'un Raphaël ou d'un Léonard; mais ils sont plus primesautiers, plus originaux, moins conventionnels, plus vivants. Il en est ainsi des auteurs de nos meilleurs tropes et séquences, avec moins de naturel et de simplicité. Y a-t-il rien de plus vigoureux et de plus chaud que ce chant aux Martyrs :

* Hos nullius feritas a Christo separat
Quin ad eum mortibus millenis properent;
* Non carcer ullus aut catena molliunt fortia in Christo pectora;
Sed nec ferarum morsus diri martyrum solidum excavant animm;

(1) Mone, *l. c.* n° 67. Cf. 1338, f° 75 r° : « Oremus omnes ad Dominum Jesum — Qui polum terramque, sidera regit clara, — Qui primum condidit hominem et maria — Atque mundi decus edidit », etc.

(2) Mone, *l. c.* n° 179. Nous ne traduisons que quelques mots çà et là. Toute la pièce mériterait d'être citée.

* Non, imminens capiti, gladius territat
Fortissimos milites optimi Domini (1).

Sans doute, on regrette ici la surabondance des épithètes et la préciosité des images; mais comme on sent la foi, l'entrain, la vie, la joie (2) !

La joie! telle est en effet la « dominante » de toute cette poésie : *Dominum veneremur*, *eia et eia*, *laudes persolvamus*, *canentes : Eia* (3). Ce cri *eia* retentit mille fois dans chacun de nos tropaires : il en est, en quelque manière, le résumé et l'essence. C'est par là, c'est par cette équitable constatation que je veux terminer une aussi longue étude sur des chants trop peu connus, et dont j'ai peut-être parlé trop sévèrement. Il me souvient qu'un jour, étant l'hôte de cette chère et illustre abbaye de Solesmes où j'ai passé de si douces heures, j'exprimais devant dom Guéranger le même jugement, sans doute un peu trop dur, et n'hésitais pas à placer Adam de Saint-Victor bien au-dessus de Notker. Il m'en reprit très doucement et me parla avec enthousiasme de ces séquences des neuvième et dixième siècles qu'il a fait entrer si abondamment dans le corps de son admirable *Année liturgique*. J'ai toujours cette aimable voix dans l'oreille, j'ai toujours ce charmant sourire dans les yeux, et, n'étaient la vérité et la critique qui gardent leurs droits, je n'hésiterais pas à donner raison à ce grand esprit, à ce maître qui m'a communiqué la passion de la liturgie et dont je ne me lasserai jamais d'honorer la mémoire.

Léon Gautier.

(1) Mone, *l. c.* n° 734.

(2) Voy., comme types, les nos 151, 667, 719 et 751 du Recueil de Mone, et en particulier le *Stans a longe* : « Stans a longe qui plurima perpetrarat facinora — Atque sua revolvens secum crimina, — Nolebat alta contemplari cœli sidera ; — Sed, tundens pectus, hæc promebat ore lacrimans, etc. (Bibl. nat., lat. 1338, fo 84, etc.)

(3) Bibl. nat., lat. 1118, fo 1 v°.

# PUISEUX

## I

Victor Puiseux naquit le 16 avril 1820, à Argenteuil, près Paris; son père, receveur particulier des contributions indirectes, ayant été appelé par ses fonctions à Longwig, en 1823, et, en 1826, à Pont-à-Mousson, c'est au collège de cette ancienne ville universitaire que le futur membre de l'Institut commença ses études.

Dès le début, il fut aisé de reconnaître en lui un de ces écoliers hors ligne, dont on peut prévoir les progrès et les succès futurs.

Pendant un moment, cependant, on avait craint que l'enfant, fort intelligent d'ailleurs, eût quelque peine à vaincre les premières difficultés de l'étude.

A cinq ans, il ne connaissait pas encore les lettres de l'alphabet et, se refusant obstinément à les apprendre, il décourageait « par une impassible inertie la douce sévérité de sa mère ».

M^me^ Puiseux eut recours à la ruse : elle commençait la lecture d'amusants récits et, quand l'intérêt, la curiosité de son petit auditeur étaient portés au comble, elle fermait le livre :

— Devine le reste, disait-elle.

Tels furent les premiers problèmes que Puiseux eut à résoudre. Il ne s'y ménagea pas, mais, quelque ingénieuses que fussent les solutions qu'il imaginait, il n'en était pas satisfait : il savait que le livre renfermait la seule véritable; or, pour l'y trouver, il fallait savoir lire. Victor ne fut pas long à apprendre, et ce premier pas fut le seul difficile. Toujours supérieur à ses condisciples, chaque année il franchissait une classe et conservait le premier rang. A l'âge de quatorze ans, il étudiait en rhétorique avec éclat.

Les dispositions extraordinaires que le jeune collégien manifestait pour les sciences, décidèrent ses parents à l'envoyer achever à Paris des études si brillamment commencées.

Cette décision, en facilitant la réalisation de ses rêves d'avenir, comblait tous les vœux de Victor, et, cependant, ce ne fut pas sans un grand serrement de cœur qu'il quitta sa famille, qu'il s'éloigna de sa chère Lorraine où s'était écoulée son adolescence et pour laquelle il devait garder, jusqu'à sa mort, une prédilection marquée. Il aimait tout de ces provinces de l'Est : leur sol, leurs forêts, leurs habitants et, par-dessus tout, cet esprit patriotique qui leur est propre et dont il conserva toujours l'empreinte.

Nous retrouvons Puiseux, installé à Paris, dans une petite chambre, rue Saint-Jacques, où il se livre au travail avec une ardeur incroyable, tantôt seul et le plus souvent en compagnie de deux ou trois camarades qu'attirent auprès de lui le charme de son caractère toujours égal, toujours indulgent et la supériorité de son esprit.

De distractions, il n'en connaît pas d'autres que de longues promenades à pied dans la campagne des environs de Paris et de fréquentes visites à son frère, son aîné de six ans, qui était alors un des brillants élèves de la section des lettres à l'École normale.

N'y a-t-il pas quelque chose de touchant et d'héroïque à la fois, dans la confiance de cette famille qui laisse ainsi, livré à lui-même, dans ce Paris si plein de séductions et de périls pour une nature impressionnable et inexpérimentée, ce jeune homme à peine arrivé à cette époque de la vie, que la timidité, l'hésitation qui lui sont propres a fait appeler l'âge ingrat. Mais ce qui étonne et charme surtout, c'est la précocité de raison, de bon sens, de fermeté déjà virile, avec lesquels cet enfant use de la liberté qui lui est acquise, sans jamais être tenté d'en abuser.

Nous ne croyons pas qu'il puisse y avoir dans la vie d'un homme un début plus riche de promesses et offrant plus de garanties pour l'avenir.

L'influence, la direction maternelle qu'aucun témoignage précis n'indique cependant, se fait ici sentir.

M^me^ Puiseux était une femme d'un grand cœur et d'un noble caractère. S'il nous était permis de nous étendre à ce sujet nous la montrerions accompagnant, au début d'une union heureuse, son mari, dans ce qu'on appelait alors « les pays conquis » et s'y trouvant bientôt seule au milieu de l'effarement de cette retraite

précipitée des fonctionnaires français, que devait suivre de si près l'invasion de notre territoire par les troupes alliées (1).

L'énergie, le sang-froid de la jeune femme, furent admirables. Elle parvint à regagner Nancy, avant que l'ennemi ne lui en eût complètement fermé la route. Sa tendresse, sa sollicitude pour son mari et ses enfants, ne se démentirent jamais, et il est permis de penser que, pendant cette épreuve traversée à son honneur par Victor Puiseux, il dut s'établir, entre la mère et le fils, une de ces correspondances toute d'épanchement d'un côté, de sages et doux encouragements de l'autre, dans lesquelles on apprendrait, si elles étaient conservées et mises sous les yeux du public, le secret de cette intimité, de ces vertus familiales dont la tradition qui tend, assure-t-on, à s'effacer parmi nous, a été fidèlement conservée et transmise à ses enfants par M. Puiseux.

A la fin de cette année passée rue Saint-Jacques, qui fut pour Victor une des meilleures, des mieux employées de sa vie et dont le souvenir lui resta toujours cher, l'étudiant de quinze ans était admis quatrième à l'École navale... Très ferme et très doux, attentif à tout observer, patient à l'étude, infatigable au travail, Puiseux avait les qualités et les curiosités d'un marin ; il n'en avait pas les ambitions et préféra à l'école de Brest les leçons de Sturm, au collège Rollin. Le maître était digne de l'élève ; il devina, sans se tromper en rien, sur les bancs de la classe, un maître futur de la science (2).

A la fin de cette nouvelle année de travail, Puiseux, arrivé au terme des cours de mathématiques spéciales, eut le désir de se présenter à l'Ecole normale dans la section des sciences.

Comme il était trop jeune de deux ans, son frère, M. Léon Puiseux, sollicita pour lui une dispense d'âge.

Victor Cousin, de qui l'obtention de cette faveur dépendait, la refusa très péremptoirement.

« Nous n'en usons pas de la sorte, s'écria-t-il, la règle est notre palladium ; elle s'impose à tous et je suis son esclave. »

La servitude était volontaire. Le succès du jeune candidat qui,

(1) M. Puiseux, receveur des contributions indirectes à Blankenheim, avait dû, par ordre supérieur, se replier précipitamment avec ses collègues sur la frontière. Il ne lui avait pas même été permis d'assurer le retour de sa jeune femme.

(2) M. J. Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. *Eloge de Puiseux.*

sur ces entrefaits, obtint le premier prix de physique au concours général fit revenir le célèbre philosophe de sa décision.

« — Nous sommes raisonnables et justes, dit-il à M. Léon Puiseux; liés par nous-mêmes, nous savons nous délier, il est bon qu'on le sache; votre frère entrera cette année.

« — Permettez moi de vous rappeler, Monsieur le Conseiller, — tel était le titre que Cousin portait à l'Ecole normale, — que le concours est commencé; les compositions sont faites, classées, etc...

« — Peu importe, nous ferons un examen *extra tempora :* votre frère concourra avec les autres.

« Il en aurait coûté à l'un des concurrents une place déjà méritée. Puiseux refusa de la prendre. Il préféra attendre une année, et le premier rang, cette fois, ne lui fut pas disputé (1). »

## II

Non seulement Victor Puiseux maintint toujours sa supériorité dans le milieu d'élite où son mérite l'avait fait entrer avant l'âge exigé; non seulement il sut s'y faire apprécier de tous ses condisciples, mais il y contracta un certain nombre de ces amitiés sérieuses et fortes qui ne connaissent d'autre terme que la fin même de la vie.

C'est de là, en effet, que data sa liaison avec M. Bersot, depuis membre de l'Académie des sciences morales et directeur de l'Ecole, avec MM. Biot et Bouquet, dont le rapprochait une complète communauté de goûts et d'études.

A un point de vue tout différent, le séjour à l'École normale eut sur la vie de M. Puiseux une influence décisive.

Le retentissement qu'avaient dans tous les grands centres d'études de la France les conférences célèbres du P. Lacordaire, provoquait, plus que partout ailleurs peut-être, des discussions religieuses et philosophiques fort vives, dans lesquelles Victor Puiseux apportait toute la conviction, toute l'ardeur de sa foi catholique.

Néanmoins, et malgré l'ascendant naturel que son intelligence d'élite et l'aménité de son langage lui assuraient, sa modestie qui toujours s'accommoda fort mal des premiers rôles, le porta à s'effacer

(1) M. J. Bertrand.

et à se faire, dans ces luttes courtoises, le second de Pierre Olivaint, alors élève de la section des lettres (1).

Un attrait réciproque avait déjà attiré l'une vers l'autre ces deux natures, si bien faites pour se comprendre et s'admirer mutuellement; la mission, nous dirions volontiers l'apostolat chrétien qu'ils embrassèrent avec une ardeur égale, acheva de les unir étroitement.

Tous deux méritaient l'éloge qu'un de ses biographes a donné au P. Olivaint : « Ils étaient nés pour commander par le dévouement », 'un dans le cadre élargi de la vie sacerdotale et religieuse ; l'autre, dans le milieu plus restreint de la vie de famille et des relations sociales.

Une touchante association se forma entre eux; ne bornant pas leur zèle à ces luttes de polémique religieuse qui, si rarement, portent des fruits entre jeunes gens, ils résolurent de consacrer une partie de leurs jours de congé à des œuvres de charité. C'est ainsi qu'ils furent amenés à fonder ensemble une des principales conférences de Saint-Vincent de Paul de Paris, laquelle composée encore aujourd'hui, en grande partie, des jeunes gens des écoles, garde précieusement le souvenir de ses fondateurs.

Ses trois années d'études achevées à l'École normale, Victor Puiseux fut reçu au premier rang à l'agrégation. Il demanda et obtint de passer encore une année à Paris.

Il en profita pour se perfectionner dans les mathématiques, en suivant le cours de maîtres illustres.

Chargé en même temps d'une conférence aux élèves de l'École normale, ses camarades de la veille et, pour la plupart, plus âgés que lui, il eut le talent, non seulement de n'éveiller parmi eux aucune susceptibilité, mais de commander leur attention et leur respect par l'étendue de ses connaissances et la maturité précoce de son enseignement. A la suite de cette dernière année d'études personnelles qui avait servi en même temps de prélude heureux à sa carrière universitaire, M. Puiseux fut nommé professeur au collège de Rennes.

Il apporta, à ses nouvelles fonctions, tout en désaccord qu'elles fussent, avec le vol puissant que son intelligence avait déjà pris dans la région scientifique la même attention consciencieuse, le

(1) Pierre Olivaint, entré plus tard dans la Compagnie de Jésus, fut, on le sait, une des saintes victimes de la Commune.

même dévouement que son caractère loyal et droit devait lui imposer pour tout ce qui se présentait à lui, à titre de devoir.

On le vit mettre autant d'application et de zèle à préparer ses nouveaux élèves au baccalauréat qu'il en mettait naguère dans ses conférences de l'Ecole normale.

## III

Il ne faudrait pas croire, d'après ce que nous venons de dire, que les études abstraites, les soins de la bienfaisance et ceux du professorat, absorbassent entièrement le temps de notre jeune savant.

Dès sa plus tendre jeunesse, il avait montré une aptitude particulière pour les langues étrangères ; il s'était aussi occupé avec succès de l'étude de la botanique, et ses pérégrinations dans les environs de Paris, où ne manquent point les sites pittoresques, l'avaient mis en goût d'excursion plus sérieuse.

Dès l'âge de seize ans, il consacrait ses vacances à parcourir pédestrement et le havre-sac au dos, en compagnie de son frère et d'un de leurs amis de Pont-à-Mousson, les forêts et les montagnes des Vosges.

Il y faisait l'ascension du ballon d'Alsace ainsi que de plusieurs autres sommets alors bien rarement explorés, et partout l'aménité de ses manières, son empressement à se rendre agréable et, à à l'occasion, utile, lui valaient les sympathies de ces populations patriarcales dont la simplicité le charmait.

Les moindres incidents de ce premier voyage d'exploration s'étaient profondément gravés dans le cœur et dans la mémoire de M. Puiseux : le ballon d'Alsace, même après ses ascensions dans les Alpes, était son sommet de prédilection.

Il y revint à plusieurs reprises et, en dernier lieu, quelque temps après la guerre de 1870-1871. Comme en 1836, il était avec son frère, mais grande était la différence entre ces excursions que séparait un intervalle de près de quarante années !

Sur cette cime qu'ils avaient admirée telle que la nature l'avait formée, la main de l'homme avait récemment marqué son empreinte ! Et quelle empreinte ! Les poteaux indiquant les nouvelles limites de la France et de l'Allemagne !... Il y a des brisements de cœur que non seulement la plume, mais que la parole même avec ses intonations les plus émues est impuissante à exprimer !...

Pendant les vacances qui suivirent la première année du professorat de M. Puiseux à Rennes, le célèbre naturaliste Auguste de Saint-Hilaire qui, l'année d'auparavant, avait remarqué le jeune homme parmi les auditeurs les plus assidus de son cours et n'avait pas tardé à constater sa singulière aptitude à saisir tout ce qui touche aux sciences naturelles, lui offrit de l'accompagner en Norwège, où l'envoyait en mission le gouvernement français.

Nous n'avons pas besoin de dire avec quel empressement Puiseux accepta une proposition qui allait au devant de ses plus intimes désirs : un voyage lointain, dans des régions neuves à peine observées et décrites, fait en compagnie d'un maître illustre! C'était plus qu'il n'aurait jamais osé espérer.

Il partit, toujours doux et paisible en apparence, mais en réalité le cœur bondissant de joie et d'enthousiasme. De son côté, Auguste Saint-Hilaire, tout en sachant qu'il s'était procuré un compagnon capable et dévoué, fut étonné de trouver dans un homme encore si jeune un aide aussi utile et déjà aussi expérimenté.

Il en fut littéralement émerveillé et, le croyant engagé pour toujours, il attendait tout pour la physiologie végétale de cet esprit lent à s'émouvoir, prompt à exceller.

Dans ce jugement, Saint-Hilaire ne se faisait illusion qu'à demi, on peut en effet affirmer sans crainte, avec l'éminent panégyriste de M. Puiseux, dont nous avons plusieurs fois invoqué le témoignage, que s'il n'eût été géomètre, Puiseux serait devenu botaniste. Les fragments trop peu nombreux, restés aux mains de la famille, de la correspondance du jeune voyageur, prouvent combien était précoce ou plutôt naturelle en lui la juste appréciation des hommes et des choses.

« ... Puisque le récit de mon voyage vous intéresse, écrivait-il de Rennes à ses parents, le 27 février 1842, je vais le continuer en le reprenant au point où j'en suis resté dans mon avant-dernière lettre. Je vous disais, je crois, qu'après avoir passé à Dunkerque une demi-journée, nous étions allés le soir même nous installer dans le bateau à vapeur, *l'Elbe*, qui devait nous conduire à Hambourg. Ce navire est fort élégant et assez commodément disposé. Vous concevrez toutefois qu'on y laisse à chaque passager le moins de place possible, afin de pouvoir en admettre davantage, aussi les lits ont-ils à peine la longueur et la largeur du corps. Nous occupions, M. de Saint-Hilaire et moi, une petite chambre dans laquelle

se trouvaient, l'un au-dessus de l'autre, deux petits lits. J'appris pour la première fois ce que c'est qu'une nuit passée en mer.

« Le lendemain, à quatre heures du matin, je fus réveillé par le bruit qui se faisait sur le pont. Je me levai, je vis lever l'ancre; bientôt la machine à vapeur mit ses roues en mouvement, et nous avançâmes entre les deux estacades du port; peu à peu le rivage s'éloigna, les objets se cachèrent dans le léger brouillard qui couvrait la mer. Dunkerque disparut, et, au bout de deux heures, nous avions devant nous les côtes de Belgique.

« C'était la première fois que je quittais la France, j'étais triste et gai tout à la fois : triste, en songeant que je m'éloignais de ceux que j'aime le plus au monde; gai, en me figurant d'avance les villes que j'allais traverser, les contrées que j'allais parcourir.

« Tant que la terre fut visible, la plupart des passagers restèrent comme étrangers les uns aux autres; chacun fixait ses yeux sur le rivage et semblait ne s'en éloigner qu'à regret.

« Mais lorsque, après quelques heures, la côte cessa de borner l'horizon, ces hommes, réunis par le hasard sur un point de la vaste étendue qui s'offrait à leurs regards, commencèrent à se rapprocher mutuellement. La conversation s'engagea et, bientôt, malgré les différences de pays, de langage, d'opinion, on eût pris pour de vieilles connaissances tous ces voyageurs qui, la veille, ne s'étaient encore jamais vus. Parmi les passagers se trouvait un militaire français auquel son domestique donnait le titre de commandant, un Alsacien, oncle d'un des élèves les plus distingués de l'École normale, et qui paraissait voyager pour le compte des sociétés bibliques protestantes; un officier russe avec sa femme, un Juif Anglais allant aussi à Saint-Pétersbourg, etc...

« Le commandant racontait ses anecdotes sur la haute société de Paris, ce dont les étrangers sont toujours fort avides; l'Alsacien nous parlait des efforts immenses et pourtant si stériles que font les sociétés protestantes, pour répandre dans l'Asie, l'Amérique et l'Océanie, le christianisme plus ou moins travesti des mille sectes qui se partagent l'Angleterre et l'Allemagne. Des bibles, principalement, sont imprimées dans toutes les langues, en chinois, en hindou, en malais, etc., et colportées partout par des agents largement rétribués. Mais ce ne sont ni les livres ni l'argent qui convertissent; aussi, malgré des dépenses annuelles de plus de 40 millions, les missionnaires, ou colporteurs protestants, comptent-ils à

peine quelques rares prosélytes dans l'Inde, même où la domination anglaise semblerait devoir ajouter à leur influence. Pendant ce temps, les missionnaires catholiques, sans autres fonds que leur zèle, leur dévouement, leur charité, transforment les anthropophages de la mer du Sud en des modèles de toutes les vertus, et font briller le flambeau de la foi parmi les sauvages ignorants et barbares des États-Unis. C'est que tout ignorants que sont ces sauvages, ils savent bien distinguer le véritable missionnaire, celui qui les aime et qui, pour les sauver, a renoncé à sa famille, à sa patrie, du spéculateur qui vient leur offrir des bibles, dans le but secret d'assurer un nouveau débouché au commerce de l'Angleterre.

« Mais revenons à nos compagnons de voyage... Le Juif Anglais parlait et comprenait assez peu le français, mais en revanche il savait l'allemand, et j'essayai d'échanger avec lui quelques mots de cette langue, que je ne connaissais encore que dans les livres.

« On retrouve à peu près partout les mêmes sentiments d'éloignement à l'égard des Juifs, mais tandis que les autres nations les leur témoignent sans détour, en France on est poli avec eux comme avec tout le monde... Aussi, dans les bateaux à vapeur, la diligence, etc., est-ce toujours avec les Français que les Juifs cherchent à lier conversation; ils s'empressent de leur donner des renseignements, des explications, de leur faire toute espèce d'offres de service, jusqu'à la bourse exclusivement, bien entendu.

« Un autre Juif se trouvait aussi à bord de *l'Elbe*. C'était un jeune homme d'une vingtaine d'années. Bien que Luxembourgeois, il parlait fort bien le français; il avait des manières très distinguées et paraissait fort instruit. Je l'ai revu à Hambourg.

« Telles étaient les personnes avec lesquelles nous fîmes cette navigation de deux jours. Le temps qui n'était pas employé à la conversation, nous le consacrions, M. de Saint-Hilaire et moi, à arranger et dessécher quelques plantes que nous avions recueillies à Dunkerque, sur le bord de la mer. J'avais bien emporté quelques livres, mais le malaise que l'on éprouve toujours la première fois que l'on s'embarque ne me permettait pas de faire une lecture bien soutenue, et, sans avoir le mal de mer, j'étais incapable de m'appliquer sérieusement.

« De temps en temps, nous apercevions à l'horizon les voiles d'un bâtiment ou la fumée d'un bateau à vapeur. La vue de ces navires faisait diversion à la monotonie du voyage, et, en nous

avertissant que nous n'étions pas seuls à errer sur la mer, elle semblait diminuer notre isolement.

« Le temps était d'ailleurs assez beau, et le second jour, vers deux heures, nous aperçûmes la petite île d'Heilgoland et les côtes du Hanovre. L'île est habitée par des pêcheurs; les Anglais s'en sont emparés pendant les guerres de l'Empire, et ils y entretiennent une garnison de vingt-cinq hommes.

« Vers trois ou quatre heures, nous entrâmes dans l'Elbe, qui conserve pendant longtemps une largeur de 2 à 3 lieues; ses bords sont excessivement plats et couverts de prairies; de temps en temps, de jolis villages s'offrent à la vue. Nous fûmes témoins d'un spectacle assez singulier : une troupe innombrable de goëlands suivit le bateau jusqu'à la nuit; on les voyait, à chaque instant, se précipiter à la surface de l'eau, puis s'envoler, tenant un poisson dans le bec. Il paraît que le passage du bateau détermine un courant qui amène le poisson à la surface de l'eau, et c'est là ce qui attire ces oiseaux. Nous passâmes, au clair de lune, devant Glücksdadt, devant les jolies maisons de campagnes de Blankenese, enfin devant Altona, et, à dix heures du soir, nous nous arrêtions dans le port de Hambourg. »

Ici s'arrête la relation de son voyage faite par M. Puiseux à ses parents; elle a été certainement continuée, mais ce qui suivait, prêté, sans doute, à quelques amis négligents, a été égaré.

Plus tard, après une description de Christiana, qui a été également perdue, le jeune voyageur écrit à son frère (1) :

« Puisque j'ai un peu de loisir, ce soir, je vais continuer le récit que j'avais commencé à te faire de mon séjour en Norvège.

« Je t'ai parlé assez longuement de Christiana, et pourtant j'avais encore bien des choses à t'en dire, mais il faut abréger. Ainsi donc, mettons-nous en route pour Drontheim ou plutôt pour Trondhyem, ce n'est pas toutefois aussi facile que tu le pourrais croire, car les diligences sont choses inconnues dans le pays. Il n'y a pas même de relais de poste proprement dits; seulement, par intervalles de 3 ou 4 lieues, un aubergiste, décoré du titre de maître de poste, est chargé d'envoyer chercher les chevaux des paysans sur la réquisition des voyageurs. Mais ces chevaux se trouvent souvent eux-mêmes à 2 ou 3 lieues de distance, de sorte que, si on allait les demander de

(1) Sous la date du 11 mars 1842.

relai en relai, il faudrait attendre à chaque fois deux ou trois heures, et même davantage.

« Voici la précaution qu'il faut prendre : on écrit d'avance autant de bulletins qu'il y a de relais sur la route à parcourir. Chaque bulletin porte que l'on demande tant de chevaux, dans tel endroit, à telle heure, on remet tout cela au courrier de la poste aux lettres, qui remet chaque bulletin à sa destination, et trois heures après son départ, on peut se mettre en route. Ne sachant pas la langue dn pays, nous eussions été fort embarrassés, sans l'assistance du professeur de chimie de Christiana, qui voulut bien se charger de tous ces soins.

« Toutefois, malheur au voyageur qu'un accident a retardé dans sa route, il lui faut payer à chaque relais où il arrive trop tard un supplément de frais, et si le retard dépasse trois heures, les chevaux ne l'attendent plus. Il faut alors qu'il en fasse venir d'autres et il est souvent obligé de voyager fort avant dans la nuit s'il veut rattraper le temps perdu et ne pas payer taxe double à tous les relais du lendemain.

« Mais ce n'est pas tout que d'avoir des chevaux, il faut encore une voiture; si tu veux te faire une idée de celles que procure la poste, figure-toi un fond de 5 pieds de long sur 3 de large, bordé de quatre planches d'un pied de haut, place tout cela sur un essieu muni de roues, et, dans cette caisse, arrange ton corps comme bon te semble, puis résigne-toi à y passer six jours et tu pourras arriver à Trondhyem, à moins que les cahots, la fatigue, les écorchures, les contusions ne t'aient mis hors d'état de continuer la route.

« M. de Saint-Hilaire, ne jugeant pas à propos de tenter l'aventure, loua une voiture simple et commode, et, un domestique que nous emmenâmes avec nous, fut chargé de la conduire. C'était un habitant de Christiana qui, pendant l'été, avait accompagné le célèbre géographe allemand, Ritter.

« L'année précédente, il avait suivi un ecclésiastique anglican qui était allé s'établir pendant deux ou trois mois au milieu des montagnes pour le plaisir de chasser le renne et de pêcher des truites. Ce domestique était, d'ailleurs, un très brave homme, conduisant parfaitement ses chevaux, mais parlant un jargon peu intelligible, composé d'allemand et de danois, confondant les genres, les temps, et bouleversant toutes les règles de la grammaire... Juge combien il devait m'être facile de m'entendre avec lui, à moi qui avais eu tant

de peine à comprendre l'allemand à Hambourg, où on le parle très purement.

« Tout cela ne l'empêchait pas d'être la pierre angulaire de notre voyage. Tour à tour cocher, domestique, interprète, c'était lui qui transmettait nos questions aux habitants, nous procurait tout ce dont nous avions besoin, ménageait nos intérêts, et enfin nous conduisait avec une habileté remarquable. Les routes de Norvège sont en assez bon état. Chaque paysan est chargé d'en entretenir une certaine longueur, et c'est là le seul impôt auquel il soit soumis. Mais on n'a point cherché à éviter les montées et les descentes qui sont souvent d'une effrayante rapidité. Aussi les premiers jours je m'attendais, à chaque instant, à voir voler en pièces notre voiture, et cela arriverait, je crois, avec des conducteurs et des chevaux moins habitués au pays. Ces derniers, bien que petits, savent retenir sur les pentes les plus rapides le poids de la voiture et descendent lentement jusqu'à ce qu'on approche du point le plus bas. Alors on les lance au galop, et leur élan est tel qu'ils remontent souvent en courant jusqu'au sommet de la montagne opposée. Quand les montées sont longues, on est souvent obligé de s'arrêter; à cet effet, la voiture traîne derrière elle une pièce garnie d'une pointe de fer qui s'enfonce dans le sol dès que l'on recule.

« Nous ne voyageâmes que de jour. Les maisons de poste nous servaient d'hôtellerie, soit pour la nuit, soit pour les repas pendant le jour. Ces repas ayant été indiqués sur les bulletins dont je t'ai parlé, se trouvaient ordinairement préparés d'avance. Le pain d'avoine, la truite ou le saumon cuits à l'eau, les pomme de terre, le beurre, le fromage, composaient notre ordinaire. Plus rarement on nous offrait de la viande de bœuf, de mouton, de renne, parfois même de coq de bruyères, à quoi j'ajouterai un pudding particulier au pays et une soupe au vin et aux pruneaux qui est délicieuse... »

Encore une lacune dans la correspondance, un feuillet de lettre égaré, qui nous empêche de suivre plus loin nos deux voyageurs; nous savons seulement que la saison trop avancée ne leur permit pas de pousser leurs explorations botaniques au-delà de Drontheim.

## IV

Cette visite aux climats du nord fit une vive et durable impression sur l'esprit de Victor Puiseux. Elle contribua, dans une large

mesure, à développer en lui le goût, nous oserions presque dire la passion des excursions sur les cimes âpres et neigeuses qui lui rappelaient la sévère majesté des terres scandinaves.

Quoi qu'il en soit, tant que ses forces le lui permirent, il resta fidèle au goût de sa jeunesse pour les voyages.

Rarement il laissait passer un jour de congé sans faire quelque longue course à la campagne, et dès que venaient les vacances, il s'échappait avec bonheur vers l'Italie, la Suisse, les Vosges ou le Pyrénées.

Mais c'étaient surtout les Alpes qui avaient ses préférences; il les visita à vingt reprises différentes. Là, comme dans le champ des mathématiques, il aimait, il cherchait l'inconnu, l'inaccessible. Les régions les plus désolées, les plus inhospitalières au lieu de l'effrayer, l'attiraient.

C'est ainsi qu'en 1848, il franchissait un des premiers la barrière des glaciers qui séparent les vallées de Zermath et d'Herens.

La même année, il tentait, avec quatre guides et le docteur Ordinaire de Bezancow, l'ascension du mont Rose. Arrivé à 100 mètres du sommet, il persistait seul, contre l'avis unanime des groupes, à déclarer possible une escalade que de hardis grimpeurs anglais ont menée à bien vingt-cinq ans plus tard (1).

Son courage, son désir de s'instruire, son empressement à prévenir les dangers que pouvaient courir ceux qui l'accompagnaient, l'entraînaient quelquefois hors des bornes de la prudence. C'est ainsi qu'ayant accompagné en Dauphiné un botaniste éminent, M. Grenier, il entreprit avec un montagnard du pays l'ascension du mont Pelvoux, presque inconnu alors; laissant à mi-chemin son guide épuisé de fatigue, il atteignit seul le sommet. Sa témérité fut moins heureuse dans une autre circonstance où l'oubli de soi-même, qui était le fond de sa nature, se peint tout entier. Il franchissait le dos des cavales dans l'Oison avec M. Grenier et quelques jeunes gens de Grenoble. Un de ceux-ci, sans expérience des montagnes, avait négligé de se munir de l'indispensable bâton ferré, sans lequel il est dangereux, même pour les hommes les plus agiles et les plus solides, de s'aventurer dans la région des glaciers. Effrayé du risque que courrait son jeune compagnon, Victor Puiseux n'hésita pas à lui

(1) La pointe la plus élevée du Mont-Rose a été gravie dès 1855. Mais ce n'est que longtemps après qu'elle a pu être atteinte du côté du nord, celui où la première tentative avait été faite par MM. Puiseux et Ordinaire.

donner le sien et à s'avancer sans appui sur une pente de neige escarpée. Peu s'en fallut que cette obligeance lui devînt fatale : brusquement entraîné, il disparut aux yeux de ses camarades qui, un moment, le crurent perdu.

Avec l'âge, Puiseux apprit à mettre plus de prudence dans l'exploration des montagnes, mais l'attrait passionné que ces explorations avaient pour lui ne s'affaiblit jamais. Comme Saussure, il se sentait invinciblement attiré vers les hautes cimes, vers celles surtout dont l'accès était réputé impraticable ou tout au moins difficile et dangereux.

Ce goût, il le communiqua à ses fils ; chaque année, pendant les vacances, il aimait à guider leurs pas dans les glaciers, et il était heureux de les voir prendre plaisir à ces excursions si bien faites pour développer l'énergie morale et physique. Encore ne bornait-il pas à sa propre famille sa propagande à l'endroit de l'influence qu'exerce sur l'âme humaine l'étude et l'admiration des merveilles de la nature ; il fut un des fondateurs du club alpin français, et il eût prêté à cette utile institution un actif et précieux concours, si sa santé, déjà chancelante à cette époque, le lui eût permis.

Dans les dernières années de sa vie, il dut s'interdire les longues marches et les ascensions pénibles, et se borner à contempler les montagnes des bords des lacs suisses et italiens dont le doux climat allégeait ses souffrances. Les cimes sévères d'où il avait admiré tant de magnifiques paysages lui rappelaient les années heureuses où elles grandissaient et lui parlaient de la gloire divine avec non moins d'éloquence et de force que cette voûte des cieux dont il avait pénétré les lois, et approfondi les mystères.

Et ainsi, les distractions que se procurait l'homme privé venaient en quelque sorte, compléter les travaux du savant, ne laissant rien décousu, rien d'inutile dans cette vie si bien remplie.

## V

Comme ordre chronologique, nous avons singulièrement dépassé le moment où la première excursion pédestre de M. Puiseux, dans les Vosges, et ensuite son voyage en Norvège nous ont entraîné à esquisser d'un seul trait sa vie d'excursionniste.

Nous avons à revenir au moment où Victor Puiseux, après un stage de trois ans au collège de Rennes, fut attaché à la faculté

nouvellement créée à Besançon (1845), où il eut l'heureuse fortune de se rencontrer avec de jeunes maîtres destinés comme lui, mais dans d'autres branches de la science, à se faire un nom illustre; nous voulons parler du géologue Leroy, et du chimiste Sainte-Claire Deville.

Son séjour à Besançon devait laisser, dans les souvenirs de Victor Puiseux, des traces profondes et exercer une influence décisive sur sa carrière; ce fut, en effet, l'époque de sa plus grande activité scientifique. Non content d'amasser, en silence, les matériaux de son enseignement futur à la Sorbonne, il enrichissait le journal des mathématiques de notes aussi remarquables par la profondeur des aperçus que par l'élégance des démonstrations.

Appelé, en 1849, comme maître de conférences, à l'Ecole normale, il y initia plusieurs générations de jeunes professeurs aux plus saines traditions de l'enseignement scientifique.

« On admirait surtout la clarté, la rigueur et, si l'on peut ainsi parler, la conscience rigide de sa parole. Jamais, dans le feu de l'improvisation, il ne se laissait aller à indiquer des conséquences obscures ou problématiques de ses théorèmes, nulle démonstration n'était émise sous les yeux de ses élèves avant qu'il n'eût fait les derniers efforts pour la rendre parfaitement lucide et correcte. » Il est à regretter, — et ce n'est pas notre opinion personnelle que nous exprimons ici, mais celle des hommes les plus compétents, — il est à regretter qu'un excès de modestie ait empêché le savant et consciencieux professeur de réunir et de publier les notes de ses cours.

Cet enseignement de l'École normale où des esprits studieux et distingués répondaient au sien, fut toujours l'objet de ses préférences.

Il le quitta avec un vif regret et seulement en 1868, lorsque, appelé au bureau des Longitudes et chargé de la publication de la connaissance des temps, il lui fut impossible de concilier des fonctions aussi également absorbantes.

Il était préparé à cette tâche nouvelle et ardue par les travaux dont il avait été chargé, à l'Observatoire de Paris, de 1855 et 1859. Placé par Leverrier qui, dès son entrée comme directeur de l'Observatoire, s'était empressé de s'assurer le concours d'un collaborateur aussi précieux, à la tête du bureau des calculs, il avait pris une part active à la rédaction des annales. Là encore ceux qui ont travaillé sous sa direction se rappellent la bienveillance de son

caractère, ainsi que l'étendue, la sûreté de son savoir. Dans ses rapports avec ses subordonnés, il avait une manière, qui lui était propre, de stimuler leur zèle et de mettre leurs services en lumière qui les charmait. Le don ou plutôt la volonté de gagner ainsi les cœurs est rare et, cependant, là est le secret de faire produire à une réunion d'hommes, dans tous les rangs de la société et dans tous les genres d'occupations, la somme possible d'efforts et de travaux qu'on en doit attendre. La douceur de M. Puiseux était inaltérable et sa patience à toute épreuve. Lui remettait-on un travail inexacte, il s'imposait la tâche de le refaire lui-même en entier. Un de ses jeunes collaborateurs témoignait des dispositions heureuses, il l'aida à perfectionner son instruction mathématique et lui prodigua des encouragements qui devaient porter leurs fruits : l'Observatoire de Paris le compte, aujourd'hui, parmi ses meilleurs astronomes.

En 1859, Victor Puiseux quitta l'Observatoire pour se consacrer à l'enseignement et à des travaux personnels. Il avait suppléé pendant quelque temps Sturm et Le Verrier, à la Sorbonne, Binet, au collège de France. En 1857 il avait été nommé professeur titulaire de mécanique céleste à la faculté des sciences, en remplacement de Cauchy, dont-il avait été l'élève, l'admirateur et l'ami. Jusqu'en 1882, il remplit cette chaire sans interruption, parcourant par étapes successives le champ presque entier de la science.

Plusieurs travaux importants relatifs à l'accélération du mouvement de la lune, aux passages de Vénus sur le soleil, ouvrirent à Victor Puiseux les portes de l'Institut; son élection, retardée par la guerre, n'eut lieu qu'en 1871.

Tous ses concurrents s'étaient retirés spontanément devant lui et il fut élu à l'unanimité des voix, fait sans exemple peut-être dans les annales académiques.

Jamais homme ne poussa plus loin que Puiseux l'indifférence pour les distinctions et les honneurs. Il estimait que c'est au pouvoir de rechercher et de placer en lumière le vrai mérite et non point à celui-ci de se mettre en évidence, aussi se refusa-t-il toujours à rien demander. Ce qui ne l'empêcha point d'être successivement nommé chevalier et officier de la Légion d'honneur, membre du Comité consultatif de l'enseignement supérieur, du Conseil de l'Observatoire, ainsi que de nombreuses commissions académiques. Partout son avis était recherché et ses paroles faisaient autorité.

Uniquement préoccupé de servir la science, d'encourager les travailleurs obscurs, il ne se servit jamais pour lui-même de l'influence que lui donnait sa haute position officielle. Son désintéressement ou, pour parler plus exactement, sa délicatesse de conscience lui valurent plus d'une critique; on les trouvait exagérés : pour lui, c'était le strict accomplissement d'un devoir et, sur ce chapitre, il se montrait inébranlable, intraitable, disaient ses amis.

C'est ainsi qu'obligé, l'année qui précéda sa mort, de se faire suppléer à la Sorbonne, il s'effraya à la pensée de garder le titre dont il ne pouvait plus remplir les fonctions, et demanda sa mise à la retraite! Il ne fallut rien moins que le vœu unanime et officiellement exprimé de ses collègues, qui tenaient à honneur de le conserver parmi eux, pour l'amener à revenir sur sa décision.

Encore peut-être leurs instances fussent-elles restées sans résultats, si M. Léon Puiseux, qui savait quelles étaient les cordes sensibles à faire vibrer dans cette âme d'élite, n'eût fait observer à son frère, que garder sa chaire en y appelant un suppléant était le moyen de ménager à un jeune professeur, en même temps que des émoluments qui lui aideraient à préparer son avenir, l'occasion d'obtenir dans un temps donné les fonctions auxquelles il n'aurait pu prétendre sans cette occasion heureuse de se faire connaître.

Le frère et les amis de Victor Puiseux avaient été moins heureux quand il s'était agi de quitter le bureau des Longitudes. Là il n'y avait pas de *suppléance*, c'est-à-dire de service à rendre et d'émoluments (1) à faire passer en d'autres mains; il envoya sa démission au ministre sans prévenir personne, ou du moins en ne prévenant sa famille que lorsqu'il était trop tard pour réagir contre sa volonté. La lettre suivante, écrite à M. Léon Puiseux, le 8 novembre 1872, en donne la preuve.

« Mon cher ami, j'aime mieux que tu apprennes par moi que par un autre la détermination que je viens de prendre et que je t'avais fait pressentir : Je viens d'adresser au ministre ma démission de membre du bureau des Longitudes; afin que tu puisses au besoin répondre pertinemment à ceux qui te demanderaient quels ont été

(1) La situation de membre du bureau des Longitudes est honorifique; néanmoins, une somme annuelle de 2,500 francs est attribuée à titre d'indemnité aux savants qui consacrent tant de soins et de temps à cet important service. C'est cette indemnité que la position de fortune de M. Puiseux lui rendait cependant fort utile, qui gênait sa délicatesse.

mes motifs, je joins ici une copie de ma lettre au ministre. »

Cette lettre, la voici :

« Lorsqu'en 1866, le bureau des Longitudes dont je n'avais pas sollicité les suffrages, me présenta comme candidat à la place alors vacante dans son sein, c'était avec la pensée que je pourrais prendre une part active aux calculs de la connaissance des temps.

« Je n'ai pas cessé depuis ma nomination de consacrer à ce travail mon temps et mes forces; mais, aujourd'hui, ma santé ébranlée, ma vue affaiblie, m'obligent à y renoncer. Dans cette situation, je regarde, Monsieur le Ministre, comme un devoir de conscience de vous offrir ma démission de membre du bureau des Longitudes, afin que ce corps savant puisse appeler dans son sein un autre astronome et lui confier la tâche que je suis maintenant hors d'état de remplir. . . . . .

. . . . . »

Mais tout en se désistant successivement des fonctions dont il craignait de ne pouvoir s'acquitter avec une assiduité suffisante, Victor Puiseux ne renonçait pas aux travaux scientifiques.

Déjà en proie aux atteintes de l'implacable maladie qui devait l'emporter, il mettait à profit les moindres instants de relâche que lui laissait la souffrance. C'est ainsi que, pendant cette période dououreuse de sa vie, il dirigea et surveilla la réimpression des œuvres de Laplace; il exécuta des calculs immenses au sujet des passages de Vénus en 1871 et 1882; ses indications décidèrent du choix de l'emplacement des stations françaises, et selon son désir, un de ses fils fut attaché à une de ces stations.

Une partie considérable des études relatives au passage de 1882, est encore en manuscrit; c'est à cet important travail que la mort vint l'enlever, le 9 septembre 1883. Il s'éteignit à Frontenay (Jura), où il était en villégiature dans une famille amie.

Fidèle aux convictions de toute sa vie, il laissait aux siens la consolation d'une mort chrétienne et l'exemple de longues souffrances supportées avec résignation et sérénité.

Le 6 novembre de l'année précédente, il traçait, de sa propre main, les principaux incidents de sa vie de famille, qu'il faisait précéder d'une touchante profession de foi : « Dans cette semaine, dit-il, où l'Église nous invite à nous souvenir de ceux qui ont quitté ce monde avant nous, je dois prévoir l'époque peut-être bien prochaine à laquelle je serai appelé moi-même à paraître devant Dieu.

« Je ne veux donc pas tarder davantage à mettre par écrit quelques recommandations que je désire adresser à mes fils et quelques notes sur des choses dont il est à propos qu'ils soient instruits. »

Ces recommandations portent sur des œuvres de bienfaisance à continuer, pensions charitables à payer, que nul ne soupçonnait, jusqu'à ce que les orphelins qui en profitaient eussent atteint un âge déterminé, et autres bonnes œuvres non moins discrètes et bien comprises.

Viennent ensuite des directions personnelles aux jeunes gens touchant les affections et les devoirs de famille qui leur restent à remplir; des indications diverses, mais au milieu de tout cela, rien ayant trait aux ambitions ou aux intérêts matériels; l'âme de celui qui écrit est déjà si élevée, par la foi et l'espérance au-dessus de la terre, que ce qui ne se rapporte pas à l'amour paternel, aux souvenirs, aux traditions de famille, aux devoirs patriotiques, à la vie du cœur, en un mot, semble lui être devenu étranger.

M. Puiseux qui, par modestie, renouvelle, dans cette autobiographie, le désir souvent exprimé par lui qu'aucun honneur militaire, aucun discours ne soit prononcé sur sa tombe, ne se rendait probablement pas compte que, dans ces quelques pages si intimes et si simples, il traçait lui-même son panégyrique.

Comtesse Drohojowska,
née Symon de Latreiche.

---

# ÉCHOS DU PAYS DES PHARAONS

## LES FELLAHS. — LES COPHTES

Les différentes castes des Egyptiens. Les fellahs condamnés à une éternelle dépendance. Leurs qualités morales et physiques. — Les fellahines; beauté idéale de leurs formes. Leur dot; préliminaires du mariage. Une noce fellahine. Précoce intelligence des enfants fellahs. — La corvée. — Caractère, costume et esprit religieux des Cophtes; leur clergé et leurs églises. Une fête nuptiale dans une opulente famille cophte du Caire. — Professions des Cophtes. Leurs funérailles.

L'Égypte semble destinée à porter en toute chose une empreinte particulière, car rien n'y ressemble à ce qui se passe dans les autres contrées. — La formation de la société n'a pas suivi chez elle les développements auxquels elle paraît soumise ailleurs, et qu'elle a présentés tout particulièrement dans les temps modernes. Les nations occidentales sont sorties de l'invasion de la conquête. Elles sont le résultat de la fusion des races victorieuses avec les races vaincues.

Bien que les conquérants n'aient pas manqué aux habitants des bords du Nil, on ne voit rien d'analogue en Égypte.

Ces populations semblent condamnées au contraire à une éternelle dépendance.

Dans l'antiquité, les castes sacerdotales et guerrières la tinrent sous le joug. Puis vint la conquête des Perses, celle des Grecs, des Romains; enfin les Barbarins, les Mamelouks et les Turcs.

Sous toutes ces dominations, la masse de la nation égyptienne est demeurée courbée sous la main de ses maîtres. Jamais elle n'a eu

d'action elle-même sur ses propres affaires, sur ses destinées. Façonnée à la servitude, elle n'a jamais fait d'efforts pour obtenir la liberté, elle n'a jamais entrepris de lutter avec ses conquérants pour leur arracher des concessions et se placer à leur hauteur.

## II

Bien que le fondateur de l'islamisme n'ait pas établi de distinction sociale entre les musulmans, quoiqu'il n'existe pas dans l'empire ottoman des races privilégiées, en Égypte, deux races, malgré leur religion commune, ne se sont pas mélangées, sont en présence l'une de l'autre. La première a le pouvoir, jouit de ses honneurs et recueille ses profits; la seconde est condamnée à la dépendance, en subit la honte, en supporte les charges.

Celle-là est la race turque; celle-ci la race égyptiennes et arabe.

— Les Égyptiens ont les vices et les défauts des peuples longtemps asservis; ils n'ont point de personnalité; ils n'ont pas l'instinct du commandement. Quoique très intelligents, s'ils ne sont pas dirigés, ils ne savent rien mener à fin.

Les Turcs, au contraire, accoutumés à la supériorité, ont cette dignité, cette confiance en soi, qui sont nécessaires à ceux qui gouvernent, aussi occupent-ils les premiers emplois dans l'administration et dans l'armée.

Méhémet-Ali est le seul Osmanlis qui ait travaillé à relever la race arabe.

La race égyptienne proprement dite se divise en plusieurs classes.

— La première est celle des Ulémas, les hommes de loi et de la religion.

La deuxième classe est formée par les propriétaires, les négociants, les marchands : elle est peu nombreuse et ne contient en général que des fortunes médiocres.

— La troisième classe est celle des artisans. Elle forme une véritable caste. Tous les métiers, toutes les petites industries, sont divisés en corporations qui se régissent elles-mêmes dans le cercle qu'elles embrassent, qui ont leurs statuts, leurs coutumes, leurs chefs. Elle comprend encore la nombreuse corporation des domestiques.

Enfin la quatrième classe est formée par les agriculteurs, les

paysans, connus sous le nom de fellahs, qui composent la masse de la population.

III

Les savants se sont livrés à de graves recherches pour retrouver les vrais descendants des anciens Égyptiens. Le plus grand nombre d'eux reconnaissent dans le fellah le descendant des Pharaons.

Dans l'antiquité la plus reculée, nous voyons, au milieu des classes bien distinctes, apparaître celle des cultivateurs, classe qui avait le triste privilège de nourrir toutes les autres par son travail.

Hérodote nous apprend que les Égyptiens étaient divisés en quatre classes; que chaque enfant était attaché de par la loi à la classe de son père. Les commerçants et les agriculteurs étaient seuls soumis à l'impôt.

C'étaient donc eux qui avaient mission de nourrir la famille royale, le clergé et l'armée.

Cet état de chose existe encore à peu près en Égypte. — C'est le fellah qui travaille pour tous, c'est le fellah qui cultive cette riche et féconde terre à qui Dieu dispense de si magnifiques récoltes.

Dans ce bon pays d'Égypte, le blé rapporte jusqu'à cent pour un par semaille. Le fellah ne peut posséder la moindre parcelle de cette terre qu'il est obligé de cultiver pour les conquérents. C'est le pauvre peuple paria qui travaille pour tous et à qui on laisse juste assez pour vivre. Le fellah est doux, craintif, il supporte avec résignation le joug qui pèse sur lui. Ce qu'il chérit, par-dessus tout, c'est la liberté; ôtez-lui tout, mais laissez-la-lui, elle lui tient lieu de tout, et il est heureux dans son dénuement. C'est à peine, il le sent, sous ce climat favorisé, où un oignon suffit à sa vie et où le soleil tient lieu de vêtement. Tout misérable, tout opprimé qu'il est, le fellah adore son Nil; il est joyeux, toujours prêt à rire, à chanter. Peuple simple et bon qu'on rendrait à si peu de frais le plus fortuné du monde.

Que serait l'Égypte sans le fellah?

Il est laborieux, industrieux même. Routes, canaux, chemin de fer, culture, c'est lui qui fait tout. Pour prix de ses peines il ne recueille que le mépris et les coups de courbache. Les insolents dominateurs des fellahs les appellent des brutes. Non, ce sont des hommes bons et simples, mais d'un caractère faible, pusillanime. La vue du sang leur cause de l'épouvante. Dans leurs grandes dis-

putes, le couteau ne joue jamais aucun rôle, ils s'injurient, se tirent un peu la barbe, ce qui est pour eux une grave insulte, se donnent quelques coups de bâton et si un passant s'approche des combattants, disant : « Allah! Allah! » se souvenant aussitôt que Dieu n'aime pas les querelles, les deux adversaires s'embrassent et la paix est faite.

Les fellahs sont un peuple pasteur et nullement belliqueux ; la guerre avec ses carnage leur fait horreur.

Jadis pour se soustraire au loi de recrutement, ils se crevaient un œil ou se coupaient un doigt, aimant mieux se mutiler que d'être soldats.

Méhémet-Ali prit une mesure qui eut pour résultat de faire cesser les mutilations.

Il composa un régiment de tous les mutilés, borgnes, manchots, et au moment de la guerre les mit au premier rang.

On accuse les fellahs de paresse : C'est injuste : En parcourant l'Égypte, on les voit toujours travailler. Sur son dos courbé par le faix, il transporte les pierres pour la construction d'un édifice du gouvernement, ou pour la maison d'un pacha. Dans l'eau jusqu'à la ceinture, il traîne les barques sur le Nil, il cultive le sol, il sème, il récolte, il fait enfin tout ce qui est travaux de grosse fatigue.

Il est vrai que le fellah n'a plus aucune émulation pour cultiver les terres qui lui sont données en concession, car il sait, par expérience, que s'il cultive bien toutes ces terres, les rend prospères, on les lui prendra, ou on l'accablera d'impôts. Il ne cultive que ce qui lui est nécessaire pour se nourrir.

Pourtant il ne se plaint pas, ne se révolte pas. Il se contente de dire : *Allah quérin!* (Dieu est bon!) subissant le joug arbitraire des maîtres durs et cruels.

## IV

Les villages des fellahs sont composés de hutes en boue. La vue de ces misérables cabanes serre le cœur ; elles sont enfumées, sans fenêtres. Les fellahs couchent là pêle-mêle, parents, enfants, sur des mauvaises nattes. Leur âne, leurs moutons, occupent le même appartement avec eux. Dans ce petit espace ils font leur cuisine, en allumant sous une casserole un peu de bouse de vache, car dans ce pays tout ce que les chevaux, les ânes, les chameaux laissent tomber sur les routes, est soigneusement ramassé par les fellahines,

elles pétrissent tout cela en le délayant dans de l'eau, en font des espèces de galettes, qui, séchées contre les murailles de leur maison, leur servent de bois, pour faire leur soupe et se chauffer l'hiver.

Pour tout costume, le fellah et la fellahine portent une grande chemise en cotonnade d'un bleu plus ou moins foncé.

La fellahine se tatoue de bleu. Elle a généralement une fleur entre les deux yeux, une sur le menton, une foule de dessins sur les bras et les mains. Ses ongles et le dedans des mains sont peints en rouge au moyen de henné. La fellahine s'enveloppe assez gracieusement dans son voile de mousseline bleue.

Le fellah est de grande taille, la poitrine large, les membres bien proportionnés, les traits fins et réguliers, une démarche majestueuse, les yeux vifs, les cils longs et noirs, la peau bistrée. La fellahine a jusqu'à vingt ans, c'est-à-dire de onze à vingt ans, une perfection idéale de formes, les attaches d'une finesse exquise. Rien n'est charmant comme de la voir drapée dans son voile, qu'elle ramène sur son visage, sa lourde amphore sur la tête et son bras s'arrondissant gracieusement pour la soutenir. Les fellahines ont une grande prédilection pour les bijoux; au cou elles portent un grand collier en perles de couleur de verroterie. Celles qui sont un peu aisées ont les bras remplis de bracelets en argent; elles en portent aussi aux jambes, aux chevilles. Inutile de dire que les fellahs et fellahines ne portent ni bas ni souliers.

A vingt ans la fellahine est vieillie, usée, plus que chez nous une femme de cinquante. Cela tient à la vie laborieuse qu'elles mènent, partageant tous les travaux de leurs maris; ayant en plus les peines de la maternité.

## V

Lorsqu'un fellah prend une femme, c'est dans la louable intention de la faire travailler comme une bête de somme, il se repose autant. Il est vrai qu'il a dû payer une dot, mais pour le même prix on ne lui aurait pas vendu un baudet.

La femme coûte moins cher à nourrir qu'un âne, et porte des fardeaux aussi lourds. Le mariage constitue donc pour lui une véritable économie. Dès le lendemain de ses noces, la nouvelle épouse prend le chemin des champs, sous la conduite de son seigneur et maître.

Les fellahines ont toujours beaucoup d'enfants, mais elles en perdent un grand nombre, parce qu'elles n'ont ni le temps ni l'adresse de donner à ces petits êtres les soins qu'ils exigent. Ceux qu'elles conservent sont rachitiques, maladifs, jusqu'à huit à neuf ans.

Le sort des fellahines est assez triste. Elles travaillent autant, si ce n'est plus que leurs maris. Dans l'intérieur du pays, on rencontre fréquemment une femme fellah, un lourd fardeau sur la tête, un enfant à cheval sur l'épaule, un autre à califourchon sur sa taille, un autre dans son bras gauche. Elle suit ainsi péniblement son mari, qui, lui, est monté majestueusement sur son âne. Généralement les femmes vont à pied et les hommes montent sur les baudets. Le fellah professe d'ailleurs un souverain mépris pour la femme; s'il en parle à quelqu'un au-dessus de lui, il ne prononcera jamais le mot femme sans y être forcé; s'il le fait, il dira toujours : « sauf votre respect », formule qu'emploient, en France, les paysans lorsqu'ils parlent de cet animal détesté des juifs et des musulmans.

La mère emmène son enfant au champ quand il a à peine quelques semaines et le pose par terre sur un chiffon, où il peut crier à son aise entre deux gorgées de lait. Quand le lait de la mère tarit, elle donne au petit un trognon de choux, une poignée de dattes, un morceau de galette, ce qui se trouve, et voilà l'enfant sevré. Il se roule déjà comme un jeune chat dans la poussière ou la fange, son premier berceau; son éducation est promptement terminée.

Jusqu'à sept à huit ans, les enfants portent le costume de l'âge d'or, et sont aussi malpropres que possible. Les ablutions commandées par le Coran n'existent pour le fellah qu'à l'état légendaire. La loi, d'ailleurs formelle, ne s'adresse qu'aux adultes; elle ordonne bien aux musulmans de s'ondoyer plusieurs fois par jour, mais il n'est dit nulle part qu'on doive laver les enfants.

Le triste sort fait à la femme fellah, l'excès de fatigue qu'elle a à supporter, lui aigrit parfois le caractère. L'amour maternel ne semble pas être fortement développé chez elle.

## VI

A dix-huit ans, le fellah a atteint cette période de formation, où les signes typiques de la race atteignent leur développement. Il

songe à se marier pour faire souche et prendre un peu de repos. Voici comment se font les mariages chez les fellahs.

Les jeunes gens qui désirent épouser une jeune fille, demandent aux parents à quel prix ils veulent la vendre ; la somme autrement dit, qu'ils exigent pour consentir à la leur donner en mariage. Cette somme varie de vingt à vingt-cinq louis.

Souvent un jeune homme s'inscrit chez le cadi, alors que la fillette n'a encore que sept à huit ans, plusieurs même peuvent s'inscrire. Elle appartient à celui qui donne plus vite la somme ou la donne plus forte.

Quelquefois de savantes matrones se chargent, moyennant honnête salaire, de trouver au fellah une perle de jeune fille, belle comme le jour, douce comme le miel, laborieuse et sage.

Il ne reste plus qu'à débattre, avec le père, le prix de la dot à donner par le gendre, car le fellah le plus pauvre doit toujours acheter sa femme. Il n'est pas tenu à prouver par quels moyens il subviendra aux frais du ménage. Le père ne demande pas si long. Pourvu qu'il cède sa fille à un bon prix, l'avenir ne le regarde plus ; et la femme, une fois mariée, saura bien elle-même se tirer d'affaire.

Une fois le mariage convenu de part et d'autre, le futur donne le tiers de la somme comme arrhes : généralement cet argent est consacré à acheter le trousseau de la future et les meubles du ménage.

Le trousseau se compose d'une longue chemise neuve, d'un voile ; les meubles, d'un chétif matelas ; le lit des futurs, d'une casserole et d'une gargoulette.

Tout le mariage consiste en une espèce d'acte déposé chez le cadi et trois ou quatre jours de liesse, dont les parents prennent leur part, absolument comme chez nous. Des repas qui ne finissent plus, où le poulet et le riz naïvement déguisés font leur possible pour figurer dignement.

Puis les amis des futurs font une *fantasia* pendant laquelle ils parcourent les rues de la ville ou du village, précédés de musiciens frappant sur des timbales ou des espèces de petits tambours de basques, appelés *darabouka*.

La mariée, ensevelie sous une large étoffe de coton bleu, monte un chameau, un autre porte son petit trousseau rustique. Le reste du cortège, composé des parents et des amis, va à pied en poussant par intervalles des cris perlés tout à fait inimitables

Chez les musulmans, le mariage se fait toujours le vendredi (leur dimanche); c'est-à-dire le jeudi soir, car, d'après leur manière de compter les heures, le jour commence au lever du soleil et finit au coucher.

La somme entière de la dot est alors comptée par le futur aux parents de la jeune fille. Le cadi inscrit le mariage.

Les hommes accompagnent en grande pompe, *fantasia* en tête, le futur au bain. Les femmes en font autant pour la future. Ensuite on donne un grand festin chez les parents de la mariée. — On tue un mouton, le dit mouton a été acheté le jour des fiançailles; on l'a engraissé avec soin. Tous les invités doivent en manger. A ceux qui n'ont pu assister au repas, on en envoie un morceau; car, selon les musulmans, cette chair est pure et elle a le privilège de purifier tous ceux qui en mangent.

Le chibouk et le café, ces indispensables éléments de toute réunion orientale, tiennent une notable part dans la cérémonie du mariage arabe.

Jusque-là, le fellah n'a point encore vu le visage de sa femme. Il s'esquive au moment où les convives vont prendre congé et va se réfugier dans une cahute voisine. Là aussi, entre commères, il y a grande animation dans la bruyante assemblée. Après bien des pourparlers, la nouvelle épouse lève son voile et... les parents et amis se délectent en l'honneur du jeune couple aux sons précipités du *darabouka!*

## VII

Mahomet en autorisant la polygamie imposa à tout musulman de ne prendre autant de femmes qu'il en pourrait nourrir, obligation toute morale et que chacun observe à sa manière. Toutefois, comme il avait permis le divorce, il voulut que l'épouse ne se trouvât pas absolument à la mercie des caprices de son maître. Le fiancé est obligé de constituer à sa future une dot que celle-ci reprend le jour de la répudiation.

Chez les fellahs, le divorce est moins fréquent que dans la classe aisée. La femme, au contraire, a tout intérêt de faire rompre le mariage.

La cérémonie du divorce n'exige pas de grandes préparations : Les deux conjoints se présentent devant le cadi :

« Je me sépare de toi », dit par trois fois le mari à sa femme, et l'acte de répudiation est accompli.

C'est un long poème de souffrances que la vie d'une fellahine. L'homme garde pour lui les corvées de toutes sortes; mais à la femme, être d'une nature inférieure (aux yeux des Arabes, s'entend), incombe le labeur quotidien; car le Coran n'a point prêché le travail, le travail manuel surtout, et fidèle aux prescriptions de la loi, le fellah garde sa dignité. Il se repose un peu sur sa femme et beaucoup sur Dieu.

A mon arrivée en Égypte, je ressentai une vive indignation contre les fellahs que je rencontrai à chaque pas montés sur des baudets, des mulets fringants, pendant que les fellahines suivaient à pied, portant les enfants, les outils, les fardeaux. — Mais en songeant que ce même fellah terminait la veille le curage d'un canal, que le lendemain il sera forcé de partir pour aller à cent lieues relever le talus du chemin de fer ou d'autres travaux d'utilité publique ou ensemencer le jardin de son cheik, couper les cannes à sucre de n'importe quel affendi, mon indignation fit place à la pitié, et je déplorai le sort du pauvre fellah qui, harassé de travailler pour les autres, n'a plus la force de labourer son champ.

La corvée est une ancienne institution égyptienne et elle est encore de nos jours fort appréciée par tous les souverains ou gouverneurs de l'Égypte. Ils ont trouvé commode et économique de faire faire de cette façon tous les travaux d'utilité publique, comme tous ceux pour leur utilité personnelle.

Le fellah est victime de la corvée, car il est corvéable à outrance.

Le fellah requis pour une corvée ne reçoit aucun salaire et il ne participe d'aucune manière au bénéfice du travail qu'il exécute.

La durée de la corvée n'a pour limite que le bon plaisir de celui qui l'a commandée.

Le pauvre fellah ne songe pas à se plaindre. Il connaît d'avance le résultat de ses réclamations. Selon le proverbe arabe, le silence est d'or. Le silence épargne au fellah des coups de courbaches.

## VIII

*Les Coptes* sont les habitants les plus anciens de l'Égypte. Ils diffèrent peu des Arabes au milieu desquels ils vivent depuis la con-

quête d'Amrou et dont la plupart ne sont d'ailleurs que les descendants des Égyptiens qui ont peu à peu embrassé l'islamisme.

Leur caractère se ressent de l'oppression sous laquelle ils ont vécu pendant douze siècles. Lorsque, par vengeance religieuse, ils appelèrent les sectateurs de Mahomet à venir les délivrer de la domination grecque, ils étaient loin de prévoir les tristes conséquences qu'aurait sur eux leur honteuse trahison. Ils crurent, en se livrant aux musulmans, se réserver, par un traité, des garanties, des droits, des avantages; mais à peine furent-ils maîtres de l'Égypte, qu'ils violèrent sans scrupule ces conventions et tinrent sous le double joug politique et religieux ces sectacteurs bigots, qui avaient préféré à la domination de leurs coreligionaires dissidents de Constantinople celle des ennemis du nom chrétien.

L'état d'abjection dans lequel ils ont végété pendant plusieurs siècles a fait chèrement expier aux Cophtes la faute de leurs ancêtres.

## IX

Le caractère des Cophtes est peu propre à les faire aimer des Européens : ils sont mélancoliques, taciturnes, sombres, et c'est sans doute à la sévérité de leur éducation et de leurs pratiques religieuses qu'il faut en attribuer la cause. De même que toutes les races qui ont vécu sous l'oppression, les Cophtes sont dissimulés, bas, rampants, serviles, devant ceux dont ils ont à ménager la supériorité; ils sont fiers, durs, sévères envers leurs subalternes. Ils ont une aptitude particulière pour tout ce qui se rapporte au calcul et à la comptabilité. Aussi les Mamelouks, ces vaillants guerriers qui, comme nos anciens gentilshommes, n'estimaient que la science des armes, et se faisaient un point d'honneur de leur ignorance, avaient-ils pris pour intendants de leurs maisons des Cophtes qui, seuls en Égypte, avaient conservé quelque instruction.

Les fonctions administratives, que la force des choses obligeait les Mamelouks à leur céder, fournirent aux Cophtes les moyens de se venger en quelque sorte des vexations de tout genre que leurs dominateurs leur faisaient subir. Chargés de l'arpentage des terres, du maniement des fonds, ils avaient de nombreuses occasions de frustrer le trésor de ceux qui les employaient. Du reste, ils faisaient ces concussions sans scrupules. Ils persistaient à se considérer

comme les légitimes maîtres de l'Égypte, et ne voyaient dans les musulmans que des conquérants usurpateurs.

Ces chrétiens oubliaient les paroles du divin Sauveur : « Rendez à César ce qui est à César. » Ils prétendaient, en détournant les fonds dont le maniement leur était confié, prendre leur bien là où ils le trouvaient.

Les Cophtes sont vêtus comme les musulmans, ils portent, de préférence, des nuances sombres dans les villes; ils aiment à se distinguer des musulmans par la couleur noire, bleue ou grise de leurs turbans.

## X

Les Cophtes sont très dévots et suivent des pratiques austères. Ils observent très rigidement plusieurs jeûnes dont voici les principaux : l'un précède d'une semaine leur grand carême appelé *lint;* il dure trois jours, en commémoration de celui de Ninive, provoqué par la prédication du prophète Jonas.

Les plus fervents s'abstiennent, pendant ces trois jours et ces trois nuits, de toute nourriture. Leur principal carême, appelé *el-soun-el-kebir* ou grand jeûne, n'était autrefois que de quarante jours, mais plusieurs patriarches l'ont augmenté successivement jusqu'à cinquante-cinq. Durant cette période, ils s'abstiennent de toute nourriture animale, même du lait, des œufs, du beurre, du fromage et ne se nourrissent que de végétaux.

Ils célèbrent aussi l'Avent, qui s'étend pendant les vingt-huit jours qui précèdent Noël. Un autre jeûne, appelé jeûne des Apôtres, comprend l'espace de temps qui s'écoule entre l'Ascension et le 5 du mois *d'ébid*, et célèbrent celui que firent les Apôtres après la mort de Notre-Seigneur. Un troisième, appelé jeûne de la Vierge, dure pendant les trois jours qui précèdent l'Assomption. En outre, les Cophtes jeûnent toute l'année le vendredi et le samedi, excepté les cinquante jours qui séparent Pâques de la Pentecôte.

Les églises des Cophtes sont généralement divisées en quatre ou cinq chapelles. La partie supérieure, le sanctuaire, contenant l'autel, est appelée *keysel*. Elle est séparée du reste de l'église par une barrière en bois, dans le milieu de laquelle est pratiquée une porte couverte d'un voile revêtu d'une large croix. La chapelle suivante est affectée aux prêtres, aux enfants qui servent d'acolytes, aux chantres, aux principaux membres de la Congrégation; une boiserie

la sépare des parties occupées par le commun des fidèles. Les femmes possèdent aussi une espèce de chapelle qui leur est exclusivement réservée et où elles sont cachées aux yeux des hommes.

Les dalles des églises sont couvertes de nattes; aux murs sont suspendues des peintures grossières qui représentent des saints et plus particulièrement le patron de l'église; les statues en sont proscrites.

De même que les musulmans, les Cophtes ôtent leurs chaussures avant d'entrer dans leur temple. Un point de ressemblance religieuse qu'ils ont avec leurs compatriotes, c'est le prix qu'ils attachent au pèlerinage de Jérusalem.

Les chrétiens indigènes de l'empire ottoman, comme stimulés par l'exemple des musulmans, ambitionnent, eux aussi, le titre de hadjis, pèlerin. Ils regardent la visite des saints Lieux comme très méritoire. Ils la font par caravanes assez nombreuses et de manière à passer dans la ville sainte la semaine de la Passion et les fêtes de Pâques. Trois jours après la semaine sainte, ils vont se baigner dans le Jourdain.

## XI

Pour être admis au sacerdoce, le Cophte doit être sans défectuosités physiques et âgé d'au moins trente-trois ans. Il reçoit le caractère sacré des mains du patriarche ou d'un évêque.

Les moines cophtes sont voués au célibat. Ils sont soumis à un noviciat qui met à l'épreuve leur patience et leur piété. Relégués dans des couvents situés au milieu des déserts, employés dans les fonctions les plus humbles, si, après une rude épreuve, ils persistent dans leur résolution, ils sont admis dans la communauté. On récite sur les récipiendaires les prières des morts, pour montrer qu'ils meurent au monde. Les moines sont fort nombreux et mènent une vie très austère.

Ils ne peuvent porter sur leur corps que des vêtements de laine et se distinguent par une bandelette de laine bleue, fixée sur la coiffure, descendant jusqu'au bas de la nuque et nommée *kalomyeh*.

Il y a en Égypte douze évêques cophtes, *ouscoufs*. On les choisit parmi les moines ou les prêtres célibataires ; ils continuent pendant leur épiscopat à suivre les pratiques sévères de la vie monastique. Le patriarche (*el bakrap*) est le chef de l'Eglise. Il occupe la chaire de saint Marc, qui, d'après les Cophtes, con-

vertit les Égyptiens au christianisme. Il porte le nom de patriarche d'Alexandrie, mais réside au Caire. Un patriarche peut être nommé par son prédécesseur, mais en général il est désigné par le sort et choisi parmi les moines du couvent de Saint-Antoine, situé près de la mer Rouge.

Lorsque le siège est vacant, le supérieur du couvent de Saint-Antoine choisit dix ou douze cénobites, qu'il dirige parmi ceux qu'il juge dignes de remplir cette haute fonction. Il écrit leurs noms sur de petits papiers qu'il jette dans un sac. Un prêtre retire un des lots et celui qui porte le nom sortant est proclamé patriarche.

Les patriarches sont revêtus de riches étoffes et leurs turbans sont plus larges que ceux de leurs coreligionnaires; pourtant ils sont soumis à des règles canoniques très sévères; par exemple, ils ne peuvent pas dormir sans être éveillés à chaque heure.

L'autorité des patriarches est très respectée et ils exercent une grande influence sur la nation cophte. On a souvent recours à leur décision dans les affaires difficiles.

Les Cophtes ont beaucoup d'écoles, mais pour les garçons seulement : très peu de femmes parmi eux savent lire.

On enseigne aux enfants les psaumes de David, les Évangiles et les Épîtres des Apôtres. Les Cophtes parlent arabe. Ceux de la Basse-Egypte, surtout, ne comprennent presque plus la langue de leurs ancêtres. Comme du temps des Mameloucks, beaucoup de Cophtes sont employés maintenant dans l'administration, dans l'arpentage, dans la perception des impôts. Dans les villes, ils exercent diverses industries : au Caire, ils sont tailleurs, orfèvres. Dans la province de Menouf, ils font des nattes.

Dans le Fayoum, ils s'occupent de la distillation de l'eau de rose; à Syout, ils tissent le lin dans les villages. Comme les fellahs égyptiens, ils s'adonnent en général aux travaux agricoles.

## XII

Les Cophtes doivent leur nom à la ville de Cophtos, située près de Thèbes, dans le Saïd, qui était la capitale de l'Égypte chrétienne.

Vivant très retirés chez eux, sauvages de caractère, ils sont restés, comme nous l'avons dit plus haut, très attachés aux usages antiques. Les plus riches ont des maisons poudreuses et sales, quelques divans pour tout ameublement.

Les bijoux sont leur seul luxe.

Les femmes cophtes s'habillent généralement à la turque, et, en sortant, elles portent un voile et le *habbarah* noir, grand carré de soie qui les enveloppe entièrement. Ce n'est pas une loi pour elles de se voiler, car avec les Cophtes, leurs coreligionnaires, elles se montrent à visage découvert.

Voici les motifs qui les ont engagées à adopter le voile :

Lorsque les Arabes ont fait la conquête de l'Égypte et qu'ils y ont installé leurs harems, ne permettant pas à leurs femmes de se montrer en public que le visage caché, les Cophtes se sont dit avec raison : Nous serions bien simples de leur montrer nos femmes, puisque eux nous cachent les leurs avec tant de soins! De plus les musulmans, peu civilisés encore à cette époque, insultaient souvent les femmes qui n'avaient pas un voile sur la figure.

Du reste, il y a une trentaine d'années à peine, les dames européennes qui se rendaient en Égypte, étaient forcées de prendre le costume du pays, y compris le voile, pour pouvoir aller et venir sans être offensées.

Les femmes qu'on appelle Levantines, c'est-à-dire celles nées en Égypte de parents européens, conservent encore le *habbarah*, et il y a peu d'années, elles aussi portaient le voile.

Les Cophtes se marient entre eux et ne contractent pas d'union avec des personnes d'une religion différente. Plusieurs de leurs cérémonies nuptiales sont les mêmes que suivent les musulmans.

Chez les Orientaux, peuples hospitaliers, un étranger est toujours bien accueilli chez eux, surtout un jour de mariage, où leur porte est ouverte à tout le monde.

Il me fut donc facile de satisfaire ma curiosité d'assister à une cérémonie nuptiale cophte. J'invite le lecteur à m'accompagner.

## XIII

La fête commence à une heure, à la turque, c'est-à-dire à sept heures du soir.

Nous sortons sur la place de l'Erbekyeh du Caire, où un bruit de *fantasia* arrive jusqu'à nous. Une foule bruyante, agitant des torches, s'arrête devant une maison à façade éclairée par des lanternes de couleurs. Sur le seuil de la porte, il y a une mare de sang ui me fait reculer avec effroi.

Ce n'est rien, nous dit-on, entrez toujours; c'est le sang du mouton nuptial que l'on a saigné là; on laisse ce sang purificateur, selon les Cophtes, comme un symbole.

Nous pénétrons dans une cour carrée remplie de musiciens et de chanteurs. Notre introducteur nous conduit dans une grande salle, où nous sommes accueillies par des femmes habillées à l'arabe, qui nous souhaitent la bien-venue avec les plus vives démonstrations de joie; on nous entoure et on nous fait une multitude de salamalecs en signe de bonne amitié, puis on nous fait asseoir sur le divan.

Pendant que la maîtresse du logis s'acquitte des devoirs de politesse envers ses convives, examinons la salle du festin où nous nous trouvons.

C'est un grand carré long, sans le moindre meuble, coupé en deux dans sa largeur. La partie que nous occupions était un peu plus exhaussée et couverte d'un tapis; un divan l'entourait. Huit grandes fenêtres à petits carreaux de couleur, enchâssés d'étain, ornaient la salle.

Sur le divan, près de nous, était assise une jeune fille, les jambes croisées à la turque, les mains croisées également et gardant une immobilité complète.

C'était la mariée. Voici son costume : Un grand pantalon, en soie rose brochée d'or, une tunique, à la turque, pareille; une large ceinture en or massif entourait sa taille; sa poitrine disparaissait sous un amas de perles, de diamants, de séquins. Sur sa tête, d'abord un mouchoir fort épais en étoffe de soie blanche, brochée d'or, recouvrait et sa tête et toute sa figure jusqu'au-dessous du menton; impossible de distinguer ses traits. Ensuite un grand voile en mousseline blanche, ce voile était attaché au fichu; sur le front était une vraie charge de diamants formant des fleurs, des croissants.

Cette jeune fiancée, ainsi parée, me faisait pitié, et je me demandais comment elle avait la force de tenir la tête droite avec un pareil poids, et comment elle n'étouffait pas sous ce voile épais collé sur sa figure.

Une négresse, agenouillée près d'elle, ne cessait de l'éventer.

Une centaine de femmes étaient assises sur les divans, ou accroupies par terre, négresses, esclaves, grandes dames, tout était là pêle-mêle, sans la moindre distinction, sans la moindre hiérarchie. Chaque femme invitée à la noce avait amené ses enfants. Les pierre-

ries, les perles, les séquins brillaient par leur nombre et leur éclat. Les négresses étaient couvertes de verroteries, de séquins, de coraux.

Il y avait de fort beaux types parmi ces femmes cophtes. Celui de la maîtresse de maison était admirable : Un teint blanc mat, une bouche petite et vermeille, sans fard aucun, des yeux noirs comme du jais, grands, fendus en amandes; des cils lui faisaient ombre sur les joues. Impossible de voir un plus doux regard et une plus séduisante créature. Elle portait un costume d'une grande richesse avec un laisser-aller et une grâce parfaites. Un large pantalon de satin bleu pâle, broché d'or, laissait à découvert un petit pied emprisonné dans des babouches en velours noir brodé d'or; la robe de velours grenat à la turque; une ceinture en or massif avec une boucle enrichie de diamants, serrait sa taille mince et svelte. Elle portait là dessus un manteau richement brodé, échancré devant, qui laissait à découvert la poitrine de la jeune femme. Comme toutes les dames qui se trouvaient là, elle ne portait pas de corset.

La maîtresse de maison nous a demandé fort gracieusement si nous désirions voir la mariée, et sur notre réponse affirmative, elle a soulevé le voile de la fiancée.

Assise comme elle était, enveloppée dans son voile, je n'avais pu juger, ni de sa taille, ni de son âge. Quelle ne fut ma stupéfaction une fois dévoilée, je vis une enfant mince, délicate, paraissant avoir dix ans à peine.

On nous a offert des sucreries, du gros blé grillé, des grains de melons, j'ai trouvé tout cela d'un goût insipide. Puis on nous a servi du café parfumé à la rose, au musc; il a fallu nous résigner à boire et à manger comme tout le monde pour ne pas offenser nos hôtes.

Puis des danseuses et des chanteuses sont venues égayer la société. Quatre se sont accroupies auprès de nous et se sont mises à chanter. Une jeune fille agitait une espèce de tambour de basque en dansant; un autre frappait un triangle. Ce chant et cet accompagnement semblent médiocrement harmonieux aux oreilles européennes.

On est venu ensuite chercher la mariée, pour la conduire dans un appartement supérieur où devait se célébrer le mariage.

La musique a fait entendre ses sons les plus discordants. Les femmes ont fait cortège à l'épousée, en poussant cette espèce de cri, de sifflement aigu, qu'elles produisent en poussant leur langue du palais, cri strident, qui ne charme nullement l'oreille.

## XIV

On nous a fait asseoir sur un divan qui entourait toute la salle. La mariée était assise sur une chaise près de nous; le marié droit dans un coin, était enveloppé dans un morceau d'étoffe blanche et rouge.

Devant la mariée, sur une petite table basse, était posé un livre : le missel des Évangiles, renfermé dans un étui en filigrane d'argent, sur les deux côtés de cet étui, était dessiné la croix.

La croix des Cophtes est la croix de Malte, des chevaliers de cet ordre.

Tout autour de ce livre, étaient placés des candélabres, à nombreuses branches et munis de petits cierges.

Prêtres et desservants avaient une mise et une tournure peu à la hauteur de leur mission.

Le prêtre cophte portait une grande robe brune, comme celle des Juifs, et un turban vert. Le premier desservant, accroupi dans un coin, tenait à la main un tambour de basque, le second un triangle en fer.

On sortit d'une sale besace une écharpe en moire blanche et rouge qui devait plus tard recouvrir les époux et un livre.

Je n'ai rien compris à la lecture du célébrant, car le cophte est de l'hébreu pour moi. Il est fort probable que le prêtre cophte ne comprit pas lui-même, ce qu'il débitait d'une voix nasillarde. Après une demi-heure de lecture et de prière, les desservants entonnaient après chaque verset le *Kyrie Eleison*, avec accompagnement de triangle et de tambour de basque.

Le marié fut enfin amené sur la chaise, à côté de sa future, le prêtre leur fit un discours, sans doute sur les devoirs réciproques du mari et de la femme, les couvrit tous les deux de l'écharpe, leur posa une espèce de diadème sur la tête, mit la main de la future dans celle du mari, les encensa, les aspergea de l'eau bénite, leur toucha le front avec une croix et tout fut dit et fini.

Ils étaient liés l'un à l'autre pour la vie, la mort pouvait seule délier ce lien, car les cophtes jacobites n'admettent point le divorce.

J.-T. de Belloc.

(*A suivre.*)

# LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

## ET L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE APRÈS LA RÉVOLUTION

---

Dans un précédent article (1), nous avons fait connaître la situation de l'enseignement primaire donné par les écoles chrétiennes avant la Révolution, nous avons démontré que partout en France le clergé avait organisé des écoles, et que l'on devait à son zèle, à ses efforts, à son initiative la création en quelque sorte de l'enseignement populaire; nous avons dit que presque chaque église de campagne abritait une école avant 1789. Nous avons montré la désorganisation rapide de l'instruction primaire et sa destruction presque complète pendant la Révolution; puis, dès le Consulat, son relèvement, grâce surtout aux frères des Écoles chrétiennes et aux sœurs de Charité, secondés par le génie de Bonaparte.

Si tout enseignement des classes pauvres ne s'était pas éteint en France pendant l'orage révolutionnaire, c'est que les frères de la Doctrine chrétienne et les sœurs avaient continué, sous l'habit laïque, leur sainte mission et porté dans leurs pieuses mains le flambeau de l'instruction primaire.

Depuis le Consulat, malgré de nombreuses entraves opposées à leur développement, tantôt par le despotisme ombrageux de l'Université, tantôt par un zèle mal entendu et un appui inconsidéré, tantôt par la haine de leurs adversaires, les frères et les sœurs ont continué à progresser, et il est certain que, à égalité de protection de la part de l'État, que sous un régime où la plus complète liberté serait laissée à la concurrence, l'enseignement des Écoles chrétiennes ne tarderait pas à l'emporter sur celui des écoles

(1) Voir le n° du 1er juillet.

rivales, ce qui prouve la faveur dont elles jouissent parmi les populations de notre pays.

Un livre tout récent : *les Frères des Ecoles chrétiennes et l'enseignement primaire après la Révolution* (1), par M. Alexis Chevalier, confirme toutes nos données, et il nous montre l'Institut des frères, opposant à toutes les entreprises du pouvoir pour détourner les disciples du vénérable de la Salle de leur mission, soit par une protection inconsidérée, soit par haine, soit par crainte et jalousie, opposant, dis-je, à tout obstacle, une admirable et pacifique énergie, une force douce mais puissante qui parvient à les renverser; c'est un *non possumus*, qui ne capitule pas, mais qui, au contraire, disperse les assiégeants et fait tomber les armes de leurs mains.

En vain le pouvoir central, en vain l'Université veulent, tantôt par sympathie, tantôt par défiance, entamer la règle et la discipline instituées par le Vénérable de la Salle, le Supérieur général est toujours en éveil; inattentif aux choses de la politique, en dehors de tout mouvement, de tout parti, de toute faction, il n'a les yeux fixés que sur son ordre, et toujours sa sollicitude est prête à le défendre contre ses ennemis, contre les indifférents, et même contre ses intempestifs amis.

## I

La sanglante et fatale expérience de la Révolution semble perdue pour l'école révolutionnaire. Faite uniquement pour démolir nos institutions, impuissante pour en reconstruire de nouvelles, rien de ce que les révolutionnaires voulurent édifier ne put rester debout; tout s'écroulait avec fracas en quelques semaines, en quelques jours, parce qu'il manquait à tout la seule base solide des institutions humaines : la religion; ils eurent la prétention de faire une société sans Dieu, ils la construisirent dans le néant.

Quand Bonaparte se trouva en présence de toutes ces ruines accumulées par la Révolution, son génie discerna promptement la cause réelle de l'impuissance révolutionnaire, et son premier soin fut de réédifier la société sur des bases religieuses. Il s'entoura d'hommes désillusionnés par la fatale expérience commencée en 1789 et parfaitement convaincus enfin que nulle société humaine ne peut vivre sans religion.

(1) Poussielgue, éditeur.

Portalis, après avoir vu les résultats de la législation révolutionnaire appliquée pendant dix années à l'instruction publique, écrivait en 1807 :

« Il est donc démontré que l'autorité la plus absolue, jointe à tous les moyens de la raison humaine, ne peut répandre la première instruction dans la classe nombreuse du peuple, sans l'intervention de la religion, qui anime et dirige le zèle des instituteurs, en même temps qu'elle commande le respect aux élèves. »

Mais l'illustre jurisconsulte allait plus loin encore dans un discours prononcé au Corps législatif le 15 germinal an X.

« Écoutons, disait-il, la voix de tous les citoyens honnêtes, qui, dans les assemblées départementales, ont exprimé leur vœu sur ce qui se passe depuis dix ans sous leurs yeux.

« Il est temps, disent-ils, que les théories se taisent devant les faits, point d'instruction sans éducation, et point d'éducation sans morale et sans religion.

« L'instruction est *nulle* depuis dix ans; il faut prendre la religion pour base de l'éducation.

« Les enfants sont livrés à l'oisiveté la plus dangereuse, au vagabondage le plus alarmant.

« *Ils sont sans idée de la divinité*, sans notion du juste et de l'injuste. De là, des mœurs farouches et barbares, de là, un peuple féroce!

« Si l'on compare ce qu'est l'instruction avec ce qu'elle devrait être, on ne peut s'empêcher de gémir sur le sort qui menace les générations présentes et futures. » (*Analyse des procès-verbaux des conseils généraux.*)

Ainsi, voilà ce que tous les honnêtes gens, les uns n'ayant pas perdu dans la tourmente révolutionnaire leurs convictions religieuses, les autres désillusionnés par une fatale expérience, pensaient des résultats de l'instruction athée prescrite en 1793. De tous les points de la France, et nous l'avions déjà mentionné dans notre article sur les *Écoles chrétiennes*, inspecteurs de l'enseignement, conseillers généraux, députés, maires, font entendre les mêmes plaintes. « La jeunesse athée a des mœurs farouches et barbares, elle est vicieuse et corrompue. » C'étaient les paroles des Cahiers de 1807.

Portalis concluait ainsi après avoir analysé ces Cahiers.

« Toute la France appelle la religion au secours de la morale et

de la société... Je le dis pour le bien de ma patrie, je le dis pour le bonheur de la génération présente et pour celui des générations à venir : le scepticisme outré, *l'esprit d'irréligion transformé en système politique* est plus près de la barbarie qu'on ne pense. »

C'est pourtant « cet esprit d'irréligion transformé en système politique », cet esprit, conduisant directement à la barbarie, qui préside maintenant aux destinées de notre patrie, la fatale expérience est reprise, celle de 1789 à 1800 est perdue, complètement perdue.

Elle recommence même avec une rigueur implacable, avec un fanatisme aigu, tranchant, avec une passion froide, calme, rigide, avec des allures systématiques et doctrinaires.

Sous l'hypocrite enseigne d'école neutre, on désire et l'on fait l'école révolutionnaire et athée.

De temps à autre cependant le masque tombe, l'hypocrisie se trahit elle-même :

Dans la séance du 25 décembre 1882, M. Paul de Cassagnac disait à la tribune : « Ce que veulent les républicains, c'est l'instruction sans religion. » La gauche répond aussitôt : « Oui, oui, c'est cela. »

Tout récemment (juillet 1887), au Conseil municipal de Paris, dans une discussion sur l'instruction primaire, au cours de laquelle on reprochait au directeur de l'enseignement primaire à Paris de n'avoir pas assez expurgé les livres destinés aux écoles laïques et d'y avoir laissé le nom de Dieu, un conseiller s'écrie : *Apôtres de l'Athéisme, oui, nous le sommes!* et tous de répliquer : « Oui, oui, nous le sommes! »

M. Alexis Chevalier, en publiant son étude historique sur les frères des Écoles chrétiennes et sur l'enseignement primaire après la Révolution, se demande si la leçon des événements sera toujours oubliée dans notre malheureux pays, et il a voulu appeler l'attention sur la congrégation enseignante qui, avant 1789, fit tant de bien en France, et qui, brisée, anéantie sous la Terreur, fournit pourtant le germe de l'instruction primaire et l'étincelle qui la raviva dans nos provinces.

Les frères des Ecoles chrétiennes ont été, avant comme après 1789, l'honneur de l'enseignement primaire, et si le funeste régime qui les a déjà chassés de nos écoles publiques devait un jour leur interdire l'enseignement libre, la France serait bientôt obligée de les rappeler

pour réparer le mal; de nouveau, les frères deviendraient les sauveurs de l'enfance et les restaurateurs de l'instruction primaire; car une fois encore les écoles seraient désertes, des mœurs *farouches* et *barbares*, une *jeunesse féroce*, déshonoreraient notre pays.

## II

M. Alexis Chevalier constate donc, dans son ouvrage, que la Convention, sous prétexte de *créer* l'instruction primaire, désorganisa complètement ce qui existait et n'organisa rien. Le rapport des inspecteurs est, à cet égard, unanime.

La Convention et le Directoire voulaient imposer à la France l'instruction athée, la France ne voulait point la subir. Partout où l'école gouvernementale n'avait pas de rivale, l'école restait déserte; quand une école libre existait, elle accaparait la jeunesse; mais il en existait un très petit nombre. Alors le gouvernement espérait comme aujourd'hui, pouvoir accaparer l'instruction, le pays défendait ses croyances.

« Entre le pays et son gouvernement, dit M. Albert Duruy (1) sur cette question primordiale de l'éducation, le discord est aussi complet que possible; entre les quelques milliers d'individus qui forment la France officielle et les millions de pères de famille dont se compose la France réelle, l'antagonisme n'existe plus seulement à l'état latent; la guerre est déclarée. »

Le 29 vendémiaire an X, Chaptal, ministre de l'intérieur, expose aux Consuls les vœux d'un grand nombre de départements qui demandent que les congrégations religieuses soient de nouveau autorisées à exercer l'enseignement. Chaptal, cependant, imbu des préjugés philosophiques et révolutionnaires, ne se montra pas favorable au rétablissement des congrégations; mais, rendant justice à leurs œuvres, il avait autorisé les dames de Saint-Thomas de Villeneuve à reprendre l'instruction des enfants.

Le Premier consul, par un arrêté du 24 vendémiaire an XI, avait autorisé les sœurs de Charité à se consacrer, *comme par le passé*, au service des malades dans les hospices et dans les paroisses, et *à l'instruction des pauvres filles*. Bientôt après, il voulut donner

(1) *L'Instruction publique et la Révolution.*

satisfaction aux Conseils généraux qui avaient manifesté leur désir de voir rétablir l'*Institut des frères des Ecoles chrétiennes*.

Pendant la période révolutionnaire, le frère Agathon, supérieur général des frères, expiait à Paris, dans les cachots de la Terreur, le crime d'être resté fidèle aux devoirs de sa charge. Ses disciples avaient été dispersés. Les uns abandonnèrent l'ordre et l'enseignement, les autres ouvrirent des écoles privées, un certain nombre, émigrant, alla demander un asile à leurs confrères des États romains. Le pape Pie VI utilisa leur dévouement, et il ouvrit à Rome de nouvelles écoles; en l'absence du Supérieur général incarcéré, et dont on ne pouvait avoir des nouvelles, le Souverain Pontife institua un vicaire général, le frère Frumence, qui devait, jusqu'au rétablissement du frère Agathon à la tête de l'ordre, exercer les fonctions de supérieur général. Le frère Agathon, rendu à la liberté après la chute de Robespierre, mourut à Tours le 15 septembre 1797, sans avoir pu reprendre sa tâche. L'ordre paraissait près de disparaître, car il était réduit aux seules communautés de Ferrare et d'Orvieto. En France, les anciens membres de l'Institut ne conservaient le titre de *frères* que dans la ville de Laon, où trois d'entre eux, sous des habits séculiers, vivaient encore en communauté, et à Valence, dont la population n'avait point cessé de se montrer respectueuse et reconnaissante envers le frère Evariste.

Le premier consul, Bonaparte, voulut en revenir à l'ancien ordre de choses, à celui qui existait avant la Révolution, et il laissa aux communes la liberté de choisir les instituteurs de leurs écoles. Chaque municipalité organisa donc chez elle l'instruction primaire.

M. Alexis Chevalier va nous montrer comment elles usèrent de la faculté qui leur était accordée dans les villes où elles purent s'assurer le concours des anciens *frères des Ecoles chrétiennes*.

C'est à Reims, berceau de l'œuvre de M. de la Salle, que l'on trouve les premières écoles publiques dirigées par d'anciens frères, après la Révolution. René Gaudenne, dit frère Vivien, réunit, en 1800, quelques anciens confrères, espérant restaurer l'Institut dans la ville où son fondateur l'avait créé. Dès que la petite communauté fut formée, elle s'empressa d'en aviser le Saint-Siège. Par une délibération du 23 nivôse an XI, la municipalité de Reims réunit tous les anciens *frères des Ecoles chrétiennes* existant dans cette ville, et leur confia le service de ses écoles primaires. La communauté de Reims comptait alors onze frères.

Les frères de Laon tenaient encore leur demi-pensionnat à Saint-Vincent, faubourg en dehors de la ville. La municipalité les rappela et leur confia le soin des écoles primaires (1802).

A Saint-Germain-en-Laye, quatre frères, qui étaient restés dans cette ville, et, parmi eux, le frère Gerbaud, furent placés dans les écoles primaires et pourvus d'un traitement de 600 francs. A Toulouse, le frère Bernardin et trois anciens frères ouvrirent, en 1802, un externat qui acquit, en peu de temps, une grande popularité. La première école des frères établie à Paris après la Révolution fut celle du Gros-Gaillou, entretenue par une dotation de M^me^ de Chamillard, marquise de Trans, qui, pendant la Terreur, s'était réfugiée chez un médecin de ce quartier qui lui sauva la vie. La création de M^me^ de Chamillard fut approuvée et protégée par le Premier consul.

A Nogent-le-Rotrou, à Soissons, à Chartres, à Valence et en bien d'autres villes, les Conseils municipaux rétablirent les frères et leur confièrent l'instruction primaire.

Antoine Cadoux, dit frère François de Jésus, ancien sous-directeur du pensionnat de Marseille, s'était retiré à Lyon pendant la Terreur. En 1799, dès que le libre exercice du culte fut autorisé, il s'empressa d'ouvrir un externat. Sur la demande et avec le concours de l'Archevêché, il essaya de réunir quelques frères, mais, épuisé par les fatigues, il ne tarda point à mourir, laissant au frère Pigmenion le soin de continuer son œuvre. Plein de foi et de résolution, le frère Pigmenion eut le courage, quoique seul, d'ouvrir une école à Lyon, le 3 mai 1802. Il n'eut d'abord qu'une quarantaine d'élèves, puis le modeste établissement s'accrut, et bientôt quatre anciens frères, plus un novice, se joignirent à lui. Ils se réunirent et ils résolurent de reprendre l'habit religieux; ils en furent dissuadés. L'abbé Courbon, vicaire général, par prudence, leur conseilla de garder encore le costume civil.

Le Conseil municipal, dans sa séance du 15 thermidor an X, voulut réorganiser à Lyon l'instruction primaire entièrement détruite par la Révolution; vingt écoles furent créées pour les enfants des deux sexes. Parmi les instituteurs on voit figurer, sous son nom civil de Jacques Juge, le frère Pigménion. En l'an XII la municipalité s'empressa d'accorder aux frères le service des écoles primaires.

Le cardinal Fesch, oncle de Napoléon I^er^, venait d'être nommé (4 décembre 1802) archevêque de Lyon, et bientôt après il partit pour Rome en qualité d'ambassadeur de France, auprès du Saint-Siège.

C'est à cette circonstance qu'est dû le rétablissement de l'Institut des frères en France et le choix de la ville de Lyon comme siège de la congrégation.

Le cardinal Fesch négocia, avec le frère Frumence, vicaire général à Rome, avec M. Portalis et avec le Pape et le Premier consul, le rétablissement de l'Institut.

Portalis présenta au Premier consul un rapport dans lequel il disait : « Les membres de la Doctrine chrétienne sont disséminés dans toute l'étendue de la France; pour rendre leur institution durable, il importe qu'ils aient un point central de réunion; ils demandent à fixer leur établissement à Lyon, où ils auront leur supérieur général. » Le Premier consul approuva le rapport de Portalis.

On peut dire que c'est à Bonaparte qu'est dû le rétablissement des frères des Écoles chrétiennes, il appartenait au génie de comprendre et de réédifier la grande création du vénérable de la Salle, création si simple et si utile, méconnue et brisée par la stupidité révolutionnaire qui pendant dix ans s'était acharnée sur tout ce que la France possédait de grand et de beau, d'utile et de respectable et qui mutilait tous les chefs-d'œuvre, institutions et monuments.

## III

« Bonaparte, écrivait de Bonald, rétablit donc cette utile et modeste institution des frères, mais trop faible encore pour pouvoir marcher toute seule, elle fut confiée à la protection et mise sous la sauvegarde de l'Université impériale. (1) » Ainsi peut se résumer l'histoire de l'Institut pendant l'empire; il est douteux que, malgré les services rendus avant et après la Révolution par l'Institut des frères, que, malgré la juste popularité dont ils jouissaient partout que malgré même l'état précaire de l'enseignement civil et les progrès de l'enseignement congréganiste, le Conseil d'État eût de lui-même approuvé les statuts des frères des Écoles chrétiennes et restauré leur Institut. Il ne faut pas oublier que ce conseil était formé d'anciens conventionnels encore imbus de tous les préjugés révolutionnaires et antireligieux.

C'est le bon sens, l'esprit droit, la largeur de vues, en un mot,

(1) *Conservateur* de mars 1819.

le génie de Napoléon qui eut raison de l'esprit faux, étroit et sectaire du Conseil d'État et qui décida l'incorporation des frères dans l'Université.

« On prétend, dit Napoléon à ses conseillers, que les écoles primaires, tenues par les frères ignorantins (1), pourraient introduire dans l'Université un esprit dangereux; je ne conçois pas *l'espèce de fanatisme* dont quelques personnes sont animées contre les frères ignorantins; *c'est un véritable préjugé;* partout on me demande leur rétablissement; ce cri général démontre assez leur utilité. Une preuve, dit-on, que l'influence des frères a toujours été redoutée, c'est l'obligation qu'on leur a imposée, par leurs vœux, de s'interdire toute autre connaissance que la lecture, l'écriture et les éléments du calcul; cette prétendue preuve n'est qu'un enfantillage; on n'a eu d'autre but, en leur prescrivant ce vœu, que de les rendre plus propres à leur destination. »

M. Alexis Chevalier désapprouve l'incorporation des frères des Écoles chrétiennes dans l'Université et cependant il avoue que, grâce à la sagesse du grand maître, M. de Fontanes, les frères ont gardé leur indépendance.

Il nous semble que M. Alexis Chevalier ne tient pas assez compte des circonstances dans lesquelles se produisit cette incorporation. On sortait d'un régime funeste dont le *despotisme anarchique*, si l'on peut accoupler ces deux mots qui semblent inconciliables et qui cependant peignent bien, croyons-nous, le gouvernement révolutionnaire, avait tout détruit, il fallait réédifier, et les institutions renaissantes avaient besoin d'une puissante tutelle. Napoléon montra donc un génie prévoyant en groupant en faisceau, pour les mieux protéger, toutes les forces vitales, toutes les institutions bienfaisantes de la France.

A l'époque de leur incorporation dans l'Université, les frères comptaient, nous apprend M. Alexis Chevalier, quarante et une maisons, quatre-vingt-dix classes, cent soixante frères et huit mille quatre cents élèves. L'empire sut toujours rendre justice aux frères et les protéger. M. Rendu, dans son essai sur l'Institution primaire rappelle que, dans les instructions de 1812 et de 1813 adressées aux recteurs, il était écrit : « Partout où il se trouvera des *frères des*

(1) Ce titre d'ignorantins n'est pas un sobriquet injurieux, ce sont les premiers supérieurs des Frères de la *Doctrine chrétienne* ou religieux de César de Bus, qui prirent par humilité le nom d'Ignorantins.

*Écoles chrétiennes*, ils seront employés de préférence à tous autres (1). » Napoléon dispensa même les frères du serment individuel et de l'obtention du brevet qui étaient exigés de tous les autres instituteurs primaires.

A Paris, sous l'Empire, les écoles primaires n'avaient qu'un très maigre budget de 30,000 francs et ne comptaient que vingt-quatre instituteurs, le véritable enseignement était donné par les cinquante écoles de charité qui existaient dans la ville, qu'entretenait la charité privée et que protégeait l'empereur.

## IV

Sous l'Empire, les frères n'avaient eu que quelques difficultés passagères dans leurs rapports avec le pouvoir et, soutenus par la ferme volonté de l'empereur, par la protection du cardinal Fesch, par la bienveillance de M. de Fontanes, grand maître de l'Université, ils avaient vu ces difficultés bientôt aplanies. Il n'en fut pas de même sous la Restauration; quoique le roi protégeât l'Institut de Lyon, quoique la religion catholique eût été reconnue comme religion de l'État, de nombreux obstacles s'élevèrent et semblèrent même un moment menacer l'existence des frères des Ecoles chrétiennes.

C'est d'abord l'introduction en France de la méthode Lancasterienne, plus connue sous le nom d'enseignement mutuel, que l'on veut imposer aux frères, contrairement à la leur qui est l'enseignement simultané.

L'enseignement mutuel, aujourd'hui jugé, a été mis de côté et c'est la méthode des frères qui a été adoptée, mais sous la Restauration le parti libéral montrait un véritable engouement pour l'enseignement mutuel et il l'opposait à l'enseignement des Ecoles chrétiennes, on en faisait un engin de guerre contre les frères, on exaltait ce système, on le disait progressif, admirable, tandis qu'on accusait les frères d'appliquer une méthode surannée et routinière. Cependant aujourd'hui c'est l'enseignement mutuel qui est suranné et que l'on a dû abandonner comme tout à fait primitif et ridicule pour adopter celui des ignorantins. M. Lainé, ministre de l'intérieur, voulut imposer la méthode de Lancaster. Le préfet du Rhône,

(1) Rendu, *Essai sur l'instruction primaire*, t. II, p. 469.

ayant proposé aux frères de Lyon d'adopter l'enseignement mutuel, le frère Gerbaud, supérieur général, lui répondit en ces termes, d'une modestie, mais d'une fermeté vraiment admirables :

« S'il ne s'était agi que de changer la dénomination des lettres ou quelque autre partie accidentelle de notre enseignement sans toucher au fond, nous étions et nous sommes disposés à nous y prêter pour un plus grand bien.

« Il faut savoir, Monsieur le comte (1), que nous n'avons embrassé cette profession, aussi humble que laborieuse, que dans la seule vue de Dieu et du salut éternel, tant pour nous que pour le prochain; et voilà pourquoi nous enseignons, car ce n'est pas l'intérêt ou l'ambition, c'est la gloire de Dieu, de la religion et des bonnes mœurs; voilà ce qui nous amine. Toutes nos instructions tendent là. Si nous enseignons la lecture, l'écriture, le calcul, etc., c'est pour attirer les enfants aux instructions de la religion, voilà notre but principal et suprême; tout le reste, séparé de ce but, n'est rien pour nous. Or, dans le plan proposé, non seulement nous ne voyons pas que la Religion domine, mais nous y apercevons une opposition directe à nos principes, une subversion totale de nos règlements, sans lesquels cependant nous ne pouvons exercer en corps religieux.

« Infiniment éloignés de vouloir entrer en concurrence, nous cédons le terrain à ceux qui nous le disputent; nous portons l'influence de notre sainte profession à ceux qui, comme le roi très chrétien, daignait nous accueillir. Qu'il y ait des écoles, des institutions quelconques à côté des nôtres, cela ne nous portera pas ombrage, parce que nous n'avons qu'une vue, c'est de nous sanctifier, et tant qu'on nous permettra d'y travailler selon nos statuts, en paix et union avec tout le monde, sans envie ni concurrence ou aucune autre prétention, nous demeurerons, comme par le passé, les plus humbles, les plus soumis, les plus dévoués au bien public et les moins ombrageux de tous les citoyens. »

Cette lettre prouve d'abord qu'il est dans la méthode de Lancaster tels et tels usages en désaccord avec ceux des frères, et ensuite que l'on a bien calomnié les frères en les accusant d'aspirer au monopole de l'instruction primaire.

En l'année 1818, une difficulté nouvelle surgit. On examina le projet de loi sur le recrutement de l'armée qui remit en question la

(1) Le comte de Chabrol.

dispense du service militaire, dont les frères jouirent de par la volonté de Napoléon, sous le Consulat et sous l'Empire.

Les frères des Écoles chrétiennes eurent quelques peines à surmonter ces difficultés.

En cette même année, M. Marduel, curé de Saint-Roch, adressa une supplique à Louis XVIII, pour obtenir que le chef-lieu des Écoles chrétiennes fût transféré à Paris. Les curés des diverses paroisses de la capitale, d'accord avec les maires des douze arrondissements, demandaient que l'on concédât aux frères la propriété pleine et entière de la *maison Dubois*, dans le faubourg Saint-Martin, maison qui venait d'être abandonnée par son fondateur, à cause de son insuffisance, et qu'il avait remplacée par la vaste construction qui existe aujourd'hui.

Mais le ministre de l'intérieur, M. Lainé, ne paraissait pas bien disposé en faveur des frères et il semait à plaisir les difficultés sous leurs pas; il eût voulu faire triompher l'enseignement mutuel et les frères le repoussaient; il eût voulu multiplier les écoles laïques, et presque toutes les villes lui demandaient les frères des Écoles chrétiennes; de là une sourde hostilité. Le frère Gerbaud continuait à défendre la méthode de M. de la Salle avec la plus grande fermeté. M, Lainé voulut également imposer aux frères le brevet individuel. tandis que jusqu'à ce jour, les frères avaient un brevet général accordé à leur supérieur. Cette querelle du brevet envenima les hostilités que le parti libéral n'avait cessé d'exercer contre les frères. Le ministre de l'intérieur, qui appartenait à ce parti, ne le secondait que trop; mais le frère Gerbaud et son institut trouvèrent aussitôt de puissants défenseurs, et entre autres, le cardinal de La Luzerne. Cependant les hostilités furent poursuivies, et c'est en pleine Restauration que l'on vit un procureur du roi fermant une école des frères à Autun, école qui s'était ouverte, en vertu des privilèges dont les frères avaient joui depuis le Consulat, sans demande d'autorisation et sans obtention de brevets individuels de la part des frères instituteurs.

L'abbé G. de La Mennais intervint, dans *le Conservateur*, en faveur des écoles chrétiennes, et, dans un magnifique article, il ridiculisa, et en même temps il stigmatisa le parti libéral.

« En France, aujourd'hui, écrivait M. de La Mennais, les lois tendent à la démocratie et l'administration tend au despotisme. On ne parle que de liberté, et l'on ne vous laisse pas même celle d'en-

seigner fortuitement à lire aux enfants du pauvre. Voulez-vous ouvrir une école? Prenez un diplôme. Ce diplôme obtenu, au moins pourrez-vous choisir la méthode d'enseignement que vous jugerez préférable? Nullement, l'Université choisira pour vous. S'il vous plaît de faire tracer à vos élèves des lettres sur le papier, le ministère interviendra pour réprimer cet énorme abus; les procureurs du roi recevront l'ordre de venger de votre dédain l'ardoise Lancastrienne, et le code criminel se grossira d'un nouveau genre de délits contre le *progrès des Lumières.*

« Cette oppression ne serait que ridicule si, en s'appesantissant avec complaisance sur les frères des Écoles chrétiennes, elle n'annonçait pas un dessein formé de priver le peuple de toute éducation religieuse. »

L'oppression ridicule et coupable n'en continua pas moins à peser sur le peuple et sur ses instituteurs, et il ne fallut rien moins que l'intervention de l'autorité royale pour sauver les frères et pour les protéger contre leurs ennemis.

Cependant la Ville de Paris, plus juste que le ministère, plus équitable que l'Université, concédait aux frères des Écoles chrétiennes, *en toute* propriété, la maison Dubois pour y établir le siège de leur institut. La concession fut faite *pour tout le temps que la Congrégation subsistera dans ledit local*, et le frère Gerbaud ne tarda point à s'y installer.

Nous avons brièvement raconté, d'après l'excellent ouvrage de M. Alexis Chevalier, la première phase de l'existence des frères depuis la Révolution.

En 1793, l'Institut est détruit, les frères sont dispersés. Sous le Consulat, une poignée de frères en habit civil reprennent leurs classes. L'Institut se relève et, en 1830, il compte déjà 241 établissements avec 1,039 frères et 172 novices ; ils ont 369 écoles, 1,039 classes, 92,000 enfants à instruire, malgré les entraves diverses mises à leur développement.

Il est un spectacle curieux, c'est de voir que ces entraves, que ces obstacles, que toute cette opposition, apportés au progrès des écoles des frères, sont l'œuvre des prétendus libéraux et des prétendus amis du peuple. Le peuple, lui, se prononce nettement; qu'il fasse passer son intérêt avant ses préjugés antireligieux, ou qu'il mette son intérêt d'accord avec sa foi, il envoie ses enfants à

l'école des frères et il se prononce de plus en plus en leur faveur; les libéraux, les amis du peuple, au lieu de favoriser cette tendance et d'accorder au peuple les instituteurs qu'il désire, multiplient au contraire leurs efforts pour restreindre leur action, et pour enrayer le progrès de l'institut. C'est une lutte incessante et acharnée contre les vœux des classes populaires. Au nom de la liberté, on chasse les frères des écoles publiques où leur enseignement obtenait de plus en plus les suffrages des pères de famille; au nom des intérêts du peuple, on remplace de modestes religieux qui se contentent de faibles émoluments, pour imposer aux citoyens des charges inutiles et lourdes, et des instituteurs qu'ils repoussent; au nom du peuple enfin, on persécute les instituteurs que le peuple préfère. Lutte intelligente, lutte équitable de sectaires, mais lutte heureusement vaine, puisque les frères, doublement amis du peuple, et par leur origine et par l'objet de leur mission, ne cessent de prospérer et d'étendre leur domaine. De persécution en persécution, les frères des Écoles chrétiennes sont arrivés à posséder un million d'enfants dans leurs classes et dans leurs asiles.

Paul Bellet.

---

# A TRAVERS LE DOMINION ET LA CALIFORNIE[1]

Québec, 19 juin.

A l'endroit où la rivière Saint-Charles se jette dans un golfe du Saint-Laurent, se dresse un rocher à pic, presqu'île entourée de trois côtés par les eaux. J'allais dire entourée par la mer; l'erreur eût été grave, car l'eau du fleuve est douce à Québec, quoique la marée y remonte de plusieurs mètres. Ce rocher est incliné par une forte pente vers la partie saillante du promontoire; il a été couronné par une muraille bastionnée sur les plans de Vauban; le sommet, d'aplomb sur le fleuve, porte une citadelle du même auteur. Le quatrième côté est isolé par un large fossé, bastionné aussi, et percé de trois portes curieuses, dans le style de la porte des Allemands à Metz. Voilà l'ancienne ville, place de guerre admirable, que les Anglais n'eussent jamais prise, si elle eût été défendue.

Aujourd'hui de grands faubourgs, plus populeux que la ville même, se sont répandus de tout côté au dehors et la prolongent jusque dans les eaux par des constructions sur pilotis, souvent insultées par les fortes marées. Les fortifications ont donc perdu toute leur importance. Seule, la citadelle veille sur son rocher nu et garde quelque valeur, s'il est vrai, comme je me le figure, que les cuirassés ne pourraient pas la battre d'assez près, à cause de l'amplitude de l'angle de tir. Sur la rive opposée, par où l'on pourrait venir la couronner des hauteurs de Lévis, trois forts ont été construits, reliés ensemble par des ouvrages en terre. A quoi sert tout cela? On ne se défend pas sans soldats et le Canada a une

(1) Voir la *Revue* du 1er Août 1887.

armée pour rire, un jouet de parade. « Si on nous attaque, que la reine nous défende », dit-on. Qui les attaquerait? Si jamais le Canada est réuni aux États, c'est qu'il l'aura souhaité, et un parti assez important aspire à cette union. Il est probable au moins que tôt ou tard le pays se détachera de l'Angleterre, à laquelle le retiennent des liens fort relâchés, et se groupera en plusieurs États, suivant les nationalités. Alors, peut-être, comptera-t-on l'armée pour quelque chose.

A présent, les soldats sont tous volontaires; ils s'engagent pour trois ans et leur service consiste à se réunir pour les douze exercices de chaque année. Ils touchent 5 francs par jour pendant ces réunions. Quand les engagements n'ont pas donné assez d'hommes, la bonne volonté y supplée. « Hé! Où vas-tu donc, Pierre? » — « Ho! Je vas donner un coup de main au capitaine X...; il m'a fait dire qu'il n'avait pas assez de monde. »

Un très petit noyau forme une troupe régulière. On s'y engage pour trois mois et au-delà. On est bien nourri, bien payé, et si, malgré tout, on n'est pas satisfait d'une vie oisive, il est facile de racheter sa liberté! Beaucoup de ces réguliers sont des déserteurs anglais. Quand j'ai voulu voir la citadelle, on m'a tout montré avec l'empressement d'un propriétaire se faisant honneur d'un objet curieux. Je n'ai pas visité les forts de la rive droite : je sais seulement que là on a poussé le sans-gêne jusqu'à transformer l'un d'eux en une fourrière pour le bétail retenu en quarantaine, avant d'être dirigé sur les États ou le Manitoba.

Revenons à Québec. J'ai dit que cette ville gracieuse était bâtie en gradins de pyramide depuis la cime élevée de la citadelle, jusqu'au fleuve, dans lequel baigne le bas de sa robe. Rien de égulier dans sa construction. A travers le fouillis de ses maisons à volets verts et à toits pointus, couverts de feuilles de fer étamé reluisant au soleil, se font jour des touffes de verdure et quelques grands édifices, rompant la monotonie par leur relief et donnant du pittoresque à l'ensemble. Ce sont des églises, la célèbre université Laval, le séminaire, le palais de justice, le parlement.

Entrez dans la ville : des rues assez larges escaladent la montagne sans souci de la pente; plusieurs, en guise de pavé, ont des planchers d'épais madriers; tous les trottoirs sont en bois, dont on fait un étrange gaspillage dans ce pays. Un grand nombre de maisons sont également construites en planches, ce qui constitue un danger

permanent, et il a fallu qu'une loi récente interdît le bois dans toutes les constructions nouvelles.

Dans les rues, circulent une multitude de voitures, plus étonnantes les unes que les autres. On en voit de toutes les formes et de tous les âges, depuis la vieille calèche ébrèchée, souvenir du grand siècle, jusqu'au produit le plus capricieux de l'imagination américaine. Ces dernières sont les plus nombreuses et se tiennent à l'écart de toute classification logique. L'omnibus de mon hôtel était une vieille guimbarde avec des panneaux illustrés de peintures, genre Watteau; le break est représenté; telle voiture ne sera qu'une assiette, formant siège, huchée entre deux ou quatre roues. Un des types les plus répandus dans la campagne se compose de deux paires de roues, écartées de 2 à 3 mètres et réunies par des planches flexibles. Ajoutez une banquette quelconque avec ou sans capote et un brancard, la voiture est complète. Ce carrosse ne craindra pas les mauvais chemins, les planches feront ressort, vous serez peu confortablement suspendu et mal protégé contre les cahots, mais vous aurez la satisfaction de penser que le système est simple et ingénieux. Si l'on en juge par la légèreté des voitures et la finesse des roues, les Canadiens doivent avoir des charrons habiles, autant que fertiles d'imagination. Il faut admirer aussi leur race de chevaux nerveux et infatigables; ils la doivent au grand Colbert. Est-ce confiance dans leurs bêtes et craindraient-ils de leur faire injure? Je n'ai vu de mécanique à aucune voiture.

Dans la partie entourée de murailles, qu'on appelle la vieille ville, l'aspect des maisons n'a pas grande originalité : les magasins sont modernisés. Les faubourgs irlandais, pressés entre le rocher et le fleuve, qu'ils ont envahi, se distinguent par leur misère et leur malpropreté; c'est le quartier des pêcheurs. Les faubourgs français s'étendent du côté de la baie Saint-Charles; ils sont bien bâtis: les magasins portent, au lieu de nos enseignes peintes au-dessus des boutiques, de grands écriteaux de bois en travers de la rue. Quelques-uns sont illustrés : un gros bonhomme, découpé dans une planche de bois peint, tient à la main une botte énorme et il dit aux passants : « Je, comptois, vous présenta une belle botte et une bonne. » — Je cite cette légende entre plusieurs.

Mais, ce qui est le plus remarquable à Québec, ce qui est unique au monde, c'est la terrasse, longue promenade au pied de la citadelle et dominant le fleuve. Sur la rive opposée, s'étagent les ver-

doyants coteaux de Lévis, habités comme des faubourgs arrachés à la ville. En face de la terrasse, le Saint-Laurent se sépare en deux bras, enlaçant la fertile île d'Orléans, longue de 6 lieues, large de 3. Tout est si grand, si bien harmonisé que j'aurais apprécié à 1500 ou 2000 mètres la distance de la pointe de l'île; elle est à environ 10 kilomètres. Enfin, sur la rive gauche, de riches campagnes s'étendent jusqu'aux Laurentides, détachant sur le ciel leurs énormes vagues noires. L'œil est charmé et fasciné; on reste des heures en face de ce spectacle et, quand on retourne quelque part, c'est là qu'on revient. On y trouve d'ailleurs toute la population des promeneurs.

Il serait injuste de ne pas mentionner parmi les curiosités de la ville quelques-uns de ses monuments. Le Parlement, édifice de construction récente, a déjà eu les honneurs de la dynamite. A Québec! Par quelle ironie du sort? Il n'en a pas souffert et ç'eût été dommage, car il ne serait pas déplacé dans une de nos capitales d'Europe. J'y ai remarqué avec une émotion singulière une galerie illustrée d'armoiries. On conserve ainsi la mémoire des premiers héros canadiens; tous les noms sont français, toutes les devises nous appartiennent, et, quand on demande des récits, de quels respects n'est-on pas saisi! Quels hommes étaient-ce donc que ceux-là, soldats sans peur, explorateurs à la poitrine cuirassée du triple airain, et comme on se prend en profond mépris!

Le Palais de Justice promet aussi d'être fort beau, lorsqu'il sera achevé. Je n'ai pas découvert, sans quelque surprise, des chevaux travaillant tranquillement sur le toit. La façade porte les armes de la ville : deux fleurs de lys, un castor, trois feuilles d'érable et la devise : « Je me souviens ». De la France, n'est-ce pas?

L'érable est en honneur et à bon droit, car, outre que son bois est recherché, il produit le sucre. Pour le recueillir, on récolte la sève, comme on le fait pour la résine à Arcachon et il suffit de faire bouillir le liquide pour solidifier le sucre. Ce sucre est d'excellente qualité, avec un léger goût de caramel. Le Canadien aime autant le sucre que l'Anglais les épices; il fabrique encore avec la sève d'érable un sirop, dont il est gourmand.

Il paraît que Québec possède un assez remarquable musée, épave de notre révolution. Je ne l'ai pas vu. Des édifices religieux, pas grand'chose à dire. L'étude du clergé serait plus intéressante, sans doute, mais je me déclare incompétent. On m'a assuré que son

recrutement était assez abondant pour suffire aux besoins de tout le Bas-Canada et fournir encore un excédent aux États. Peu à peu, il en sera de même pour les ordres réguliers; mais aujourd'hui la plupart des religieux et presque toutes les religieuses viennent d'Europe.

J'ai de la peine à me persuader que je suis ici depuis moins d'une semaine, tellement je me sens acclimaté sur cette terre, plus qu'aux trois quarts française. Il y a à Québec deux peuples, qui vivent côte à côte, sans se mêler, et l'antipathie des deux races est manifeste. Le commerce est très généralement entre les mains anglaises, la fortune aussi; on se sert plutôt de l'Anglais dans les magasins, et beaucoup de gens à morgue britannique croiraient s'humilier en parlant notre langue. Un simple cocher de fiacre, appelé auprès de moi comme interprète, et interrogé s'il parlait le français, répondit : « Aho! No! » avec une expression de dédain nullement dissimulée. Cela n'empêche pas les Français de faire prévaloir leurs mœurs, leurs coutumes, leur religion, leur esprit, et cela sans lutte, sans ostentation, par leur seule force d'expansion. Ils sont réellement les maîtres. Les Anglais semblent là dépaysés et ils le sentent si bien que, peu à peu, ils émigrent. On peut prévoir le moment où ils auront entièrement disparu de Québec. Ce phénomène se produit partout où l'élément français d'origine arrive à être prépondérant. La province d'Ontario, par exemple, était, il y a peu de temps encore, exclusivement anglaise; aujourd'hui de vastes territoires sont français de cœur, de langage, de religion. Tels sont les comtés de Russel et d'Essex (1).

Les Anglais, qui cèdent la place à l'envahisseur, se retirent vers l'ouest, dans le Manitoba et les fondations nouvelles. Là ils dominent et ils oppriment par la loi du plus fort. Cette situation durera-t-elle toujours? Elle n'est pas près de cesser, pour deux causes :

(1) L'Anglais du Canada est Anglais et s'en vante : quoiqu'il ne soit plus dans son île, on peut dire de John Bull, au Canada, ce qu'en a écrit un humoriste américain, peu connu en France, le professeur Matthews de Chicago : « L'Angleterre est une île; chaque partie de l'Angleterre est une île; chaque comté dans chaque partie de l'Angleterre est une île; chaque ville dans chaque comté de l'Angleterre est une île; chaque maison dans chaque ville est une île; chaque personne dans chaque maison est une île; l'Anglais vrai ne vit que pour lui-même. »

Le Canada n'est encore pour lui qu'un pays à exploiter au profit de la patrie et la patrie, c'est l'Angleterre. Sa haine contre les Français s'est changée en haine contre les Canadiens français; elle est restée la même.

d'abord parce que dans les flots réguliers d'émigrants, qui se portent vers l'ouest, les Français sont si rares qu'ils passent inaperçus; ensuite parce que les Canadiens de l'est n'ont pas été poussés à aller chercher fortune au Manitoba. La fécondité proverbiale des familles canadiennes, françaises de race, est loin d'être exagérée. J'ai vu des familles de seize, vingt-deux, vingt-cinq enfants; je crois que la moyenne est évaluée à dix. Où se déverse donc le trop-plein de la population? Malheureusement, le courant en emporte la plus grande partie vers les usines des États-Unis. La vie y est moins dure; les profits, rapidement réalisés, permettent de satisfaire le goût du luxe et des plaisirs, mais aussi arrive l'affaissement moral et l'affaiblissement des fortes vertus, qui ont fait l'honneur des ancêtres. Ceux qui résistent à la fascination des villes, ne portent pas mieux les yeux vers l'ouest; ils vont coloniser les bords déjà riches du lac Saint-Jean, vaste réservoir, d'où s'échappe le fleuve Saguenay par des gorges célèbres.

Le territoire du lac Saint-Jean a assez de bonnes terres pour nourrir deux millions d'habitants, et le gouvernement de Québec s'efforce d'ouvrir dans cette direction, à peu près fermée jusqu'ici, des voies de communication. Un chemin de fer est en construction à travers les labyrinthes de lacs et de montagnes des Laurentides, un des pays les plus remarquables du monde. Tant qu'il ne sera pas terminé, et il n'est pas au tiers de la route, les colons, établis sur les rives du lac, n'auront aucun moyen d'écouler les produits de leurs terres; il faut aller à Chicoutimi, évêché sur le Saguenay et dernier point navigable avant les Rapides. De Chicoutimi au lac Saint-Jean, on a de 100 à 150 kilomètres à faire par des chemins impossibles. Lorsque la voie ferrée sera ouverte, on espère réussir à jeter dans cette colonie naissante la grande partie des émigrants.

Tous ceux qui aiment leur pays, déplorent et combattent le passage aux États; ils tentent de diriger vers le Manitoba les futures victimes que doit dévorer, corps et âmes, l'industrie, mais leur tâche n'est pas facile. Le parti orangiste, autrement dit anglais et protestant, qui est représenté dans le gouvernement central d'Ottawa, par les deux tiers de ses membres, fait tous ses efforts pour paralyser leur action et empêcher l'ennemi de prendre un pied redoutable dans les nouveaux centres; car, il n'y a pas à se le dissimuler et personne ici ne le tente, Anglais et Français seront toujours chiens et chats.

Gardez-vous de tirer la conséquence que le Canadien regrette la mère-patrie. Du tout. Il est fier de son origine et il s'en fait gloire ; il aime nos vertus et nos vieilles traditions, mais il a aujourd'hui sa nationalité propre et il entend la garder. Le drapeau anglais ne l'offusque pas et il est fièrement déployé, à côté du drapeau tricolore, au faîte d'édifices, que décorent nos fleurs de lys, les armoiries de nos familles illustres et nos devises les plus françaises. Que leur fait le drapeau? A son ombre grandissent toutes les belles libertés. Le gouverneur, simple machine à signatures, les gêne moins encore. Les ministres gouvernent seuls, à tel point qu'après le discours d'ouverture du Parlement, il est d'usage et de bon goût dans les rangs de l'opposition de répondre au gouverneur : « Nos ministres vous ont fait dire ceci ou cela. » Mais les mêmes gens, qui ont attaqué avec le plus de violence la politique esquissée par le message, se jetteraient sur l'individu qu'ils entendraient dans la rue parler avec irrévérence du gouverneur et le feraient incarcérer. Il est si vrai que le gouverneur ne gouverne pas, que, si la politique de son ministère lui déplaît, il peut le changer par deux fois, avec obligation d'en prendre un neuf dans les rangs de la majorité. Mais le dernier ministère, ainsi formé, se trouve-t-il encore en opposition avec les idées du gouverneur, celui-ci n'a plus qu'à s'incliner et à faire preuve d'abnégation. Il n'a même pas le recours à la reine. Le gouverneur émarge au budget par 50,000 piastres, sans compter les extra.

Un grand bienfait pour le Canada est la division du gouvernement en deux administrations entièrement distinctes. Le pouvoir central, qui a un siège à Ottawa et se compose de deux Chambres (1), avec un ministère fédéral, ne peut s'occuper que des questions générales, intéressant à titre égal tous les États. Ce gouvernement central est en majorité orangiste. Chaque État a, de plus, son ministère et ses deux Chambres et tous les intérêts de l'État sont réglés, en dernier ressort, par ses deux assemblées : lois scolaires, questions religieuses et financières, etc., tout est entre leurs mains. Vous voyez de quelle importance est, pour la province de Québec en particu-

(1) Le Sénat compte 77 membres, les communes 211. Les sénateurs, ici comme en certains pays de votre connaissance, sauf 4 ou 5 exceptions honorables, ont pour mission de dire *Amen*, à l'instar des quatre animaux de l'Apocalypse, mais, à l'encontre de ceux-ci, aussi bien dans les mauvaises causes que dans les bonnes.

lier, cette organisation. Les lois, faites par ses délégués, sont catholiques et françaises. En seraient-ils de même si elles étaient élaborées par le Parlement d'Ottawa? Evidemment non (1).

En ce monde nul ne peut être à l'abri de la lutte et de la contradiction, le gouvernement de Québec pas plus que le reste. Il y a donc une opposition. L'opposition n'est pas anglaise; les députés anglais se réduisent à trois ou quatre et toute leur protestation consiste à discourir en anglais, quand leurs autres collègues s'expriment en français. L'opposition n'est pas davantage anti-religieuse, qu'est-elle donc? Me voilà embarrassé; nul n'a pu m'expliquer cela clairement, et pourtant il y a deux partis et ils se disputent avec une aigreur qu'ils n'ont pas à nous envier. Les bleus ou conservateurs sont au pouvoir, les rouges ou libéraux cherchent à le leur prendre. A première vue voilà la question qui les divise le plus. Beaucoup de gens instruits m'ont affirmé qu'il n'y en avait pas d'autre. Quelques-uns ajoutent que les libéraux sont libres échangistes tandis qu'aujourd'hui, sous le règne des conservateurs, le Canada se protège à tel point que les produits étrangers paient en moyenne 30 0/0 *ad valorem*. Tous sont d'accord pour avouer qu'il y a dans les deux camps ennemis ce que nous entendons en France par des gens libéraux. Quoi qu'il en soit, je ne sais si l'étiquette me trompe, ou si je cède à une sympathie pour les gens aimables de ce parti, dont j'ai eu à me louer, mais j'ai une tendance à préférer les conservateurs. On verra probablement avant peu l'opposition au pouvoir et on la jugera à l'œuvre. Les élections vont avoir lieu à l'automne et le parti rouge a de grandes chances, car les affaires de Riel ont fait beaucoup de mal aux bleus. Il n'est pas temps pour moi de porter un jugement sur l'insurrection, cependant il paraît avéré que Riel était un pauvre fou; le gouvernement de Québec pouvait, au dire de tous, exercer une pression suffisante pour obtenir une commutation de peine et le faire enfermer; il l'a laissé pendre et il a commis une faute. Tout aussitôt les agitateurs ont saisi l'occasion, ils ont représenté le révolté comme un martyr de la

(1) Sous le gouvernement actuel de sir John Mac Donald, la centralisation s'est développée à un point alarmant pour l'autonomie des provinces. On essaie de réagir, mais, si ce gouvernement est maintenu aux prochaines élections, il est à craindre que cette beauté de la constitution canadienne ait disparu avant dix ans. Cette mutilation toutefois ne s'opérerait pas sans luttes et désordres graves.

cause française, et cela avec d'autant plus de vraisemblance que le parti orangiste a montré sa haine à nu dans la répression. Les élections futures se feront sur ce terrain et, comme le peuple canadien est avant tout impressionnable et facile à tromper, la corde, qui a pendu le peu intéressant Riel, pourra étrangler le parti conservateur (1).

Les élections canadiennes se font au suffrage universel, restreint aux propriétaires et aux chefs de famille ; les deux candidats suivent ensemble les paroisses et s'escriment à tour de rôle à célébrer leurs louanges et à accabler d'opprobres l'adversaire. Habituellement sur la place publique, en face de l'église, est plantée une chaire de combat. Les auditeurs nagent dans la joie, car ils aiment les beaux parleurs. Je n'ai pas découvert s'il existe d'autres manœuvres de corruption que celles qui s'adressent aux oreilles, mais j'en doute ; les candidats sont rarement riches et les comités n'ont pas encore usé des grands moyens. Pourquoi l'auraient-ils fait? Jusqu'ici Jacques ou Pierre se valaient.

Le Canada pourtant verra luire des jours moins sereins. Les sociétés secrètes se développent et font d'autant plus de progrès qu'elles cachent mieux le but de la secte sous des dehors modérés. Beaucoup se laissent prendre à ces allures philanthropiques, comme l'a fait la noblesse française avant la Révolution. Les grandes administrations sont dirigées par la maçonnerie; le premier ministre du gouvernement central a reçu dernièrement du prince de Galles un cadeau à titre de maçon, et déjà dans certaines carrières on n'obtient des places et l'on n'avance que si l'on connaît l'accacia. Il est temps de crier : Gare! La plupart des ecclésiastiques se consolent trop facilement en affirmant que les francs-maçons sont tous protestants ; j'ai de la peine à le croire.

(1) L'événement a justifié ces pronostics. La province de Québec a commencé la lutte. Les candidats se sont présentés avec trois nuances différentes : les *ministériels*, partisans déclarés de l'exécution de Riel; les *nationaux*, anciens conservateurs, condamnant le gouvernement fédéral, mais fidèles à la politique conservatrice sur toutes les autres questions, vrai parti ultramontain canadien; enfin les *libéraux*, alliés aux nationaux et déterminés à leur faire des concessions. Les libéraux nationaux ont emporté d'assaut le pouvoir. Ce que voyant, le gouvernement libéral du Haut-Canada a aussitôt dissous la Chambre et appelé les électeurs aux urnes. Sa majorité a été augmentée, malgré l'appel fait à tous les fanatismes de race, de religion, de parti. Malheureusement, il n'en a pas été de même pour les élections fédérales et sir John Mac Donald est parvenu à se faire renommer. *Beati possidente*

La presse est un autre foyer d'infection. Si le Canada n'est pas à la hauteur de la France, il est sur la voie mauvaise.

La *Patrie*, journal de Montréal, affiche les doctrines les plus athées et elle trouve de nombreux lecteurs. Son principal rédacteur est un homme trop connu à Lyon, l'illustre Savary.

En séparant l'ivraie, la mauvaise presse corrompra-t-elle le bon grain? On peut espérer que non, en voyant la foi de ce peuple. Ses fêtes, à lui, ne rappellent pas les massacres de la Bastille ou une révolte populaire en face des canons ennemis; elles ont toutes la religion pour principe. Saint Jean est le patron national. Quand le Pape fera au Canada la faveur de donner le chapeau à un enfant du pays, Mgr Tachereau, évêque de Québec, il semblera que chacun ait une part de l'honneur. Députations, réjouissances, fêtes publiques ne seront point de vaines parades et des cérémonies officielles, mais la libre expression de la joie universelle.

La foi se manifeste encore par le luxe des églises. Elles sont, à juste titre, l'orgueil des paroisses. Dès que l'une d'elles se fonde, les habitants font un emprunt, garanti par les propriétés de tous, et bientôt s'élève un monument, enrichi de peintures et de tous les ornements que le génie chrétien peut imaginer. Le plus souvent, les flèches sont en bois; les piliers le sont toujours. Quand la paroisse est pauvre, les murs sont des plateaux; les vitraux peuvent être remplacés par des transparents peints de sujets chrétiens; il arrive que sur les murailles vous découvrez la supercherie d'un simple papier collé; n'importe; vous n'avez jamais l'œil attristé par l'aspect misérable de tant de nos églises. La richesse des décorations masquera la simplicité de la *bâtisse*, comme on dit ici pour désigner un monument.

Le sentiment religieux n'oublie pas non plus que le rôle du prêtre ne doit pas se borner à donner au pécheur le pardon de ses fautes, mais qu'il est aussi de le diriger vers le bien. Le curé, presque toujours, est investi du contrôle de l'instruction dans sa paroisse. De même, si l'État n'alloue au clergé aucun traitement, chacun des paroissiens lui doit la dîme, qui est le vingt-sixième du grain récolté; celui qui possède des revenus, sans récolter des fruits de la terre, paie en argent; et, non seulement l'usage, la loi le veut ainsi. Dans les paroisses pauvres, l'évêché vient au secours des desservants et il a, pour faire face à toutes ses dépenses, des biens importants. Est-il vrai que l'écho de nos discordes se soit entendu

sur ces rives et que quelques-uns souhaitent de voir, ici comme chez nous, le clergé dépouillé? En tout cas, c'est une voix bien faible.

Depuis mon arrivée, je ne perds pas une occasion de m'instruire sur les difficultés et les chances de la colonisation. Jusqu'à présent, ce qui m'a le plus frappé, ce sont les difficultés. Ah! il doit être trempé en bon acier, celui qui veut prendre une terre en friche. Ceux qui ont réussi ne sont plus à compter; mais ceux qui ont été vaincus dans la lutte, se comptent par milliers. Les concessions de terrains sont faciles à obtenir; suivant la qualité, le gouvernement vend des lots à raison de 1 fr. 50 à 3 francs l'arpent, ce qui équivaut à 4 et 8 francs l'hectare. Si, dans les cinq ans qui suivent, vous n'avez pas rempli les conditions voulues, c'est-à-dire si vous n'avez pas mis en culture un dixième de la surface concédée et bâti une maison habitable, on vous reprend la terre simplement, sans rendre l'argent. Ne tenons pas compte de cette éventualité, puisqu'un colon sérieux a tout avantage à défricher le plus tôt possible. Supposons donc que vous êtes en règle; on vous donne une patente, c'est-à-dire un titre de propriété. Bien. Mais on vous a donné une part dans une forêt vierge, autrement dit un terrain où, sans parler des blocs de rochers épars, les troncs et les branches sont aussi enchevêtrés hors de terre que les racines le sont dans le sol. Dès que vous avez à la hâte construit votre cabane, vous faites jouer la cognée, vous amoncelez d'énormes bûchers et vous mettez le feu. La place est ainsi, tant bien que mal, nettoyée. Il ne reste que les souches, coupées à hauteur d'hommes; il serait trop difficile et trop long de les arracher; on laisse au temps le soin de les pourrir, ce qui demande une quinzaine d'années, plus ou moins.

Pendant ce temps, on laboure entre ces débris des hôtes de la forêt et on sème du blé. On le sème au printemps seulement dans tout le Canada, parce que l'hiver serait pour lui sans pitié; mais, dans les jeunes plantations, il est rare que des gelées exceptionnelles de printemps ne viennent pas, trois ou quatre ans de suite, ruiner les espérances du cultivateur. Le climat ne s'adoucit que peu à peu, à mesure que les plaies de la forêt s'agrandissent. Enfin, notre homme a triomphé des mauvais jours, ses enfants se sont multipliés et sont en âge de l'aider; il a mis un tiers de son bien en pré, un tiers en blé et garde le reste en bois; à la place de la hutte primitive, on admire une maison en bois peint assez proprette; il a réussi.

Peut-il être riche? Cela dépend de ce qu'on entend par riche. A personne, on n'accorde plus de deux concessions de cent acres chacune, ce qui fait un maximum de 80 hectares pour les propriétés les plus grandes (1). Je sais bien que chacun des enfants pourra obtenir une concession semblable et que le père peut, avec ses économies, acheter les parts de ses voisins moins heureux. Ils sont nombreux. On calcule qu'en moyenne, avant d'être en plein rapport, une terre a dû changer trois fois de maître. Que de tristesses et de malheurs, en effet, attendent celui qui n'a pas de chance! Prenez un jeune ménage perdu au milieu des bois et faites simplement tomber l'un des deux malades. Combien de fois cela s'est-il vu! On me citait un des premiers colons du lac Saint-Jean, établi avec sa femme et plusieurs petits enfants. L'hiver arrive et coupe toute communication avec la paroisse la plus voisine; pourtant les provisions sont épuisées, le mari part. Tout allait bien, lorsqu'au retour, il s'égare dans les bois. Il erre un jour, deux jours... il retrouve les traces de son passage et recommence à errer dans une autre direction. Enfin, le cinquième jour, il aperçoit sa cabane; il a échappé au froid, à la fatigue, aux bêtes fauves; il entre. Sa femme et ses enfants sont morts. Un autre, un Alsacien, vient de vendre sa terre à perte, après quatre années de labeur, au moment où il allait être payé de ses peines. — « Pourquoi faites-vous cela, lui disait-on; c'est insensé! » — « Vous avez raison, répondit-il; mais, voyez-vous, j'ai tant souffert, je n'ai plus la force de lutter. » — Tous les jours je vois à ma table un homme de cœur, député conservateur; lui aussi a été des premiers au lac Saint-Jean. Il ne parle des souffrances de ses débuts, que les larmes aux yeux. Maintenant, tout est bien, relativement; le lac Saint-Jean a des sœurs de plusieurs ordres et de nombreuses ressources. Chose curieuse, on a retrouvé les traces de l'établissement d'une mission de Jésuites, remontant aux premiers âges de la découverte.

Quant aux mœurs canadiennes, leur principal caractère, dans ces petites colonies, est le sentiment de solidarité fraternelle, qui unit tous leurs habitants. Soumis aux mêmes épreuves dans leur âpre labeur, tous sentent le besoin de se grouper et de se prêter

(1) Le colon est toujours obligé de cultiver ou de faire cultiver lui-même, et cela se comprend. Tant qu'il y aura de la terre à prendre gratuitement ou à peu près, le cultivateur aimera mieux être propriétaire que fermier. L'acre est de 40 ares, 49 centièmes.

appui. Les réunions du soir, usitées dans quelques parties de la France, sont en honneur ici et s'appellent *veillées*, comme chez nous; on s'y donne rendez-vous de fort loin et c'est pourquoi, dans les habitations, la salle commune est toujours plus grande que ne le demanderait l'effectif de la famille. Mais il faut qu'un malheur survienne pour qu'on puisse apprécier à sa valeur la charité de ces braves gens. Une maison vient-elle à brûler, accident fréquent; la famille atteinte, qui n'a pu sauver son bétail et se trouve sans ressources, sera-t-elle réduite au désespoir? Non. Tous les voisins accourront à l'aide : les uns laboureront les champs, pendant que les autres relèveront la chaumière de ses ruines, car le Canadien sait tous les métiers et il est à la fois maçon, charpentier, menuisier. Puis, le désastre réparé, le curé fera une quête pour racheter du bétail et on a vu des gens, plus riches après un incendie, qu'avant. Il en est de même pour un malheur moins grand : un cheval a péri; les voisins se cotisent et en achètent un autre au propriétaire, à titre de revanche. Cet usage n'est-il pas le plus beau du monde et ne rappelle-t-il pas la charité des premiers chrétiens? N'est-ce pas ce peuple qui pourrait prendre pour devise : Liberté, Égalité, Fraternité? Mais il s'en garde, et il fait bien.

Malgré cette assurance de secours dans la détresse, un jeune homme de notre race molle et affaiblie ne doit pas entreprendre de défrichement. Neuf fois sur dix, il manquera de cœur et de bras. En revanche, on peut acheter, à très bon marché, des propriétés en rapport, peu de grandes, puisque la grande propriété n'existe pas, mais beaucoup de petites. Sur ces propriétés on pourra vivre simplement, on jouira de toutes les libertés qui manquent à la France et on trouvera pour l'éducation d'une famille nombreuse des ressources suffisantes. Presque pas d'impôts autres que celui de la dîme à l'église. Seulement, il y a un *mais*. La main-d'œuvre est hors de proportion avec les autres conditions de l'existence. Dans un pays où le prix de la viande varie de 4 à 7 sous la livre, où la farine se vend un tiers ou moitié moins cher qu'en Europe, sans que les vêtements y coûtent davantage, vous ne ferez pas travailler un maçon à moins de 10 à 12 francs par jour dans la campagne, 15 à 20 dans les villes. Si vous trouvez un homme qui consente à cultiver votre domaine à raison de 5 francs par jour et nourri, ne manquez pas l'occasion. Un valet de ferme à l'année gagnera de 600 à 1000 francs. Il y a de quoi faire réfléchir celui

qui ne cultive pas lui-même. Avec de pareils salaires les ouvriers devraient, semble-t-il, se faire des litières d'or; il n'en est rien. Il est vrai qu'ils ne savent rien se refuser, et que je suis entré, à Québec, dans des logements de manœuvres qu'envieraient beaucoup de riches bourgeois de France.

A quoi attribuer le pitoyable état de la culture, dont tout étranger ne peut manquer d'être frappé? On me dit que la province de Québec est la plus mal entretenue et je n'ai pas de peine à le croire; aucun des progrès modernes n'est en usage, Est-ce routine et indolence? En partie. L'ignorance aussi probablement est en cause et met en lumière un des vices du morcellement exagéré de la propriété. Il faut partout à l'agriculture quelques grands propriétaires riches qui, sans hésiter à hasarder quelques capitaux, donnent l'exemple des réformes et l'élan avec procédés nouveaux. Ajoutons qu'ici les cultivateurs ont ruiné leurs terres, en abusant de la culture indéfinie du blé et qu'ils en sont réduits, presqu'exclusivement, à l'avoine, qui vient maigre aux mêmes places où jadis on admirait la vigueur du froment. La vanité fait aussi ses ravages et, si tant de terres sont abandonnées ou à vendre, si l'étranger qui désire acheter n'a guère que l'embarras du choix, l'attraction de l'usine, le découragement, l'amour paternel, soucieux de faire une part à chacun des enfants, ne seront coupables qu'une fois sur dix. Neuf fois le propriétaire se sera endetté par son luxe. Dès qu'il a quelques économies, le Canadien trouve sa cabane trop pauvre ; chacun a son cheval et c'est à qui aura le plus beau et le meilleur trotteur, la plus jolie voiture. Et puis, la blonde compagne! Il faut la parer comme une petite princesse de bijoux et de fourrures. La ruine arrive.

Accusons enfin le froid, particulièrement rude sur le cours inférieur du Saint-Laurent, entonnoir dans lequel s'engouffrent les vents glacés du nord-est. Je voyais, en me promenant, des terrains envahis par le chiendent et dépourvus de culture; on m'a expliqué que c'étaient des prés gelés. Le cas n'est pas rare. Si la neige n'est pas abondante, si surtout il pleut à l'approche des gelées, le froid peut tuer la racine de l'herbe. Mes dents claquent rien que d'y penser. Et pourtant tous ici parlent de l'hiver avec ravissement; c'est la saison des plaisirs, des palais de glace, des grandes chasses, des patinages, des courses en raquettes et en traîneau. Oui, mais la médaille a son revers.

Cette rigueur de climat a amené une curieuse coutume : aux premiers froids, dans les rues, sur les places, s'entassent les victuailles de toute espèce; c'est alors une animation extraordinaire, car tout le monde fait ses provisions pour l'hiver; on pourrait appeler cela prendre ses quartiers d'hiver, puisqu'on achète des quartiers de bœuf entiers, quelques moutons, des dindes, des volailles, des lapins, par douzaines, suivant le nombre des bouches à nourrir. Toutes ces provisions gèlent. Quand on veut un beefteack on monte au grenier avec une scie et on coupe le morceau convoité.

Avec des froids semblables on serait sans excuse de ne pas boire frais en été, et personne ne s'expose au reproche; les plus pauvres ont de l'eau à la glace. Chaque matin, des voitures parcourent les rues et déposent à chaque porte un bloc de glace, de plus d'un pied d'épaisseur. La glace est conservée dans de la sciure de bois. Dans les campagnes, les habitants peuvent avoir, plus naturellement, de l'eau glacée. Avant hier, j'étais chez un fermier et, me penchant au-dessus de son puits, j'ai aperçu une épaisse couche de glace ou neige durcie, tapissant les parois; un trou percé au centre permettait la circulation du sceau.

J'ai parlé des concessions de terrains cultivables; il y a deux autres natures de propriétés. On peut acheter des terres, des bois plutôt, sans obligation de défricher et de bâtir et avoir cependant sa patente. Dans ce cas on paie plus cher, 15 francs l'hectare et davantage. On n'a plus qu'à oublier sa forêt, jusqu'à ce que l'ouverture des voies de communications et la diminution progressive des bois voisins aient donné aux siens une valeur convenable. Ce temps n'est pas prochain et pourtant quels massacres chaque année! L'an dernier il a passé, à Québec seulement, 40 millions de mètres cubes de bois pour l'exportation. Enfin on achète le droit d'exploitation sur telle ou telle contrée pendant un certain nombre d'années et c'est là la dernière nature de propriété, propriété toute commerciale. Ce droit d'exploitation est peu de choses, mais le concessionnaire doit acquitter en outre une taxe de deux sous et demi par pied cube de bois coupé, soit 4 fr. 50 par mètre cube environ (1).

Ces entreprises sont entre les mains de compagnies, disposant de plusieurs centaines de millions de capitaux; impossible d'entrer

(1) Le pied anglais vaut 30 cent. 1/2 : il est le tiers de la verge, dont la longueur = 91 cent. 1/2.

en concurrence avec elles. Cette branche, ainsi fermée aux capitalistes, est largement ouverte aux ouvriers. Les hommes s'enrôlent par milliers pour les chantiers. Ils partent pour six, huit, ou dix mois. Un chantier se compose de quarante à cent travailleurs; ces gens sont logés dans de grandes salles, qu'ils improvisent avec des troncs équarris au centre de leur exploitation; leur métier sera rude, mais, au retour du travail, ils trouveront toujours un brasier ardent et une table servie avec abondance et recherche. Les salaires sont élevés et, les délices de Capoue apparaissant dans le lointain avenir, les enrôlements ne manquent pas. L'exploitation commence en été et dure tout l'hiver. Au printemps on traîne les arbres sur la neige jusqu'aux rivières dégelées et grossies et alors commencent les dangers er les fortes émotions, quand il faut conduire les trains à travers les rapides. Un de ces bûcherons m'a avoué que bien peu d'entre eux s'enrichissent. Après dix mois de cette vie solitaire, pendant lesquels les pensées religieuses ne sont éveillées par aucune manifestation extérieure, l'homme n'a pas la force de réserver pour un bon usage le trésor amassé. Seul au monde, d'ailleurs, le coureur d'aventures garde rarement ses économies.

Le lendemain matin de mon arrivée à Québec, partant seul à la découverte, je rencontre au pied du fort un gamin de quinze ans, qui se fait une fête de conduire un Français des vieux pays et de lui faire admirer les beautés, sans égale pour lui, de sa capitale. Il me dit à tout propos : Vous n'avez pas si bien que cela en France, n'est-ce pas! Son père est au Manitoba et sur le point de rentrer au logis; les indélicatesses de ses voisins les Crees, un froid de 40 degrés dans une baraque en planches, couverte de toile à voile, et surtout une discussion un peu vive avec un ours Grisly, qu'il eut la chance d'abattre au moment où, grimpé sur une charrette de foin, il avait déjà un talon de botte entre les dents de l'animal, lui ont fait regretter son ancien métier de marin. La société de mon jeune ami ne pouvant me suffire, je vais frapper à la porte d'un vieux père, Français jadis, Canadien de fait et de cœur depuis quarante ans. Il m'adresse au chevalier Vincelette, président du cercle catholique et directeur d'un asile d'aliénés important, une des personnalités en vue de Québec. Le chevalier eut un jour à faire les honneurs de son établissement à Charette, de passage au Canada, et, dès le seuil, il lui dit : « Mon général, vous êtes ici chez vous », mot qui fut trouvé plaisant. Il reçut en revanche du général le surnom de

Saint-Jérôme, provoqué par sa magnifique barbe blanche. Le souvenir de Charette aidant, j'ai été fêté, présenté, lancé.

Ma première course m'a conduit à la fameuse cascade de Montmorency; j'y suis allé à pied, promenade de trois lieues dans chaque sens, à l'ébahissement des Canadiens, qui ne servent de leurs jambes que pour danser, patiner ou courir avec des raquettes. La cascade est belle et bien encadrée dans les rochers; la rivière tombe d'une hauteur de 246 pieds. Un escalier conduit le touriste, jusqu'au bas de la chute, mais on ne peut pas dire que la vue n'en coûte rien. Comme en Suisse, comme au Niagara, on trafique ici de la beauté du paysage. Des barrières partout. Si vous voulez voir quelque chose, passez à la caisse. On en est pour ses 30 sous; vraiment c'est abordable. On parle finance ici par piastres et cents. La piastre vaut 5 francs et quelques centimes, le cent, un sou de France. On s'y fait vite. Tout d'abord, j'avais été surpris. En débarquant, j'ai hélé un fiacre. « Combien? » — « 50 cents. » Pas cher, me disais-je. J'avais compris 50 centimes et 50 sous, au contraire, pour une course de 500 mètres, c'était bien payé.

Les Américains, gens pratiques, ont capté une partie des eaux de de la chute pour alimenter une scierie, il y en a partout, et pour actionner une machine, éclairant à la lumière électrique la terrasse de Québec et une partie de la ville. Le fil a 32 kilomètres, aller et retour : c'est une des plus remarquables applications du transport de la force.

Lors de l'invasion du Canada, les Anglais prirent terre près de la rivière Montmorency. Les Français gardaient l'autre rive et ils avaient jeté un arbre en travers du cours d'eau pour laisser passer leurs reconnaissances. La légende dit qu'un officier ennemi voulut tenter le passage; une secousse imprimée à l'arbre, l'officier est emporté par le torrent et brisé dans cette chute effroyable, malgré les efforts de ses adversaires pour lui sauver la vie. Tel est le premier épisode tragique de cette épopée héroïque.

Au retour de ma promenade, dans la baie de Saint-Charles, on m'a montré la place ou a abordé Cartier, le premier explorateur du Canada, l'endroit ou a été bâtie la première hutte française et où il a repoussé avec ses compagnons les assauts multipliés des Indiens. Peu de temps après cette prise de possession, un navire breton, désemparé par la tempête, est jetée à la côte à 7 ou 8 lieues en aval de Québec. L'équipage avait confié son salut à sainte Anne; sur

l'emplacement même où le vaisseau s'est échoué on élève aussitôt un autel et l'aumônier dit une messe d'actions de grâces. Bientôt un village se fonde, le troisième de tout le Canada et, dans la chapelle, sainte Anne fait de nombreux miracles. Depuis, le renom du pèlerinage s'est étendu au loin et les miracles n'ont pas cessé. Une superbe église a été construite et, des deux côtés de la porte, s'élèvent jusqu'à la voûte des pyramides de béquilles et autres insignes des tortures humaines. Un service de bateaux à vapeur est organisé entre Québec et Sainte-Anne et réalise de brillants bénéfices. J'ai fait ce pèlerinage avec une foule nombreuse; sur le bateau deux confessionnaux improvisés ont fonctionné sans relâche, pendant qu'à l'arrière un harmonium accompagnait les chants de cantiques. La foi de ce peuple est vive, sa piété simple et sans respect humain. Sainte-Anne est un nom très répandu dans ce pays; ses rivières et ses villages émaillent la carte du Canada.

Depuis que je me suis créé des relations à Québec, j'ai abandonné l'hôtel Saint-Louis pour une maison de pension, *Boarding House*, où loge déjà un jeune ingénieur belge, caractère d'or et esprit plein d'enthousiasme, tout prêt à m'accompagner dans mes tentatives d'exploration. Notre première campagne n'a pas été heureuse. Les montagnes des Laurentides, les plus anciennes du monde, paraît-il, occupent un immense pays, tout le nord du Canada, depuis les grands lacs jusqu'au Labrador. Si je ne craignais d'être irrévérencieux, je dirais que, quand il les a faites, le bon Dieu ne s'était pas encore formé la main et qu'il n'a su ni les grouper en chaînes, ni séparer les eaux des terres. On ne trouve partout qu'un chaos de cimes enchevêtrées sans ordre, au travers desquelles des lacs de toutes les formes et de toutes les grandeurs sont semés à chaque pas. On estime que de Québec au lac Saint-Jean il y en a plusieurs centaines. Ces montagnes sont couvertes de forêts, hérissées sur un col rocheux et sablonneux, peu apte à être cultivé avec profit. Leurs massifs sont à peu près inconnus à cause des difficultés et du peu d'utilité des explorations. De ce côté la colonisation, en dehors du tronçon de voie ferrée, n'a fait que d'insignifiantes conquêtes et n'a poussé que de rares sentinelles avancées, au delà desquelles le sol n'a pas été foulé par un pied d'homme. Un beau matin l'ingénieur et moi nous nous acheminons vers cet inconnu plein d'attrait, armés d'une hache pour faciliter la route et franchir les petits torrents, d'une ligne pour la pêche et de bonnes armes à tout événe-

ment. Le pain complète le chargement. Nous avions la prétention de gagner des plateaux, occupés par sept lacs, s'écoulant par une admirable série de cascades et vers lesquels donne accès un vieux sentier de Peaux-Rouges. Il y avait malheureusement un point noir à l'horizon, de nombreux points noirs même, sous la figure de gros nuages, qui tout à coup crèvent, nous transpercent et nous glacent jusqu'aux os. Un reste de bonne étoile nous fait découvrir une cabane abandonnée; nous y passons la nuit, grelottant, sans feu, avec du pain mouillé pour souper et gardant un silence plein de fâcheuses réflexions. Pour un début c'était suffisant et le lendemain nous regagnions piteusement Québec; mais nous repartons lundi, cette fois avec tente, marmite et provisions variées, pour aller beaucoup plus loin et avec l'espoir de rester en campagne de huit à dix jours. Nous sommes certains d'avoir du poisson à discrétion, puisque moi, un novice, en moins d'une heure, le matin de notre déroute, j'ai pris deux douzaines de truites de jolie taille. Nous avons moins de chance de rencontrer du gibier. Le caribou et l'origual, deux variétés de grands cerfs, ne se chassent que l'hiver à la neige. Peut-être tirerons-nous des ours. Ce pays possède à peu près tous nos oiseaux, mais avec des plumages et des habitudes différentes. Le geai est d'un beau bleu clair, le merle rose, la pie et l'étourneau entièrement noirs. Les perdrix ne courent pas à terre; elles perchent et font leurs nids sur les arbres, et elles sont si mal servies par l'instinct de la conservation, qu'on peut les tirer toutes successivement, sans qu'elles songent à fuir. On les prend aussi avec une longue perche et un nœud coulant. Mon ami a peu de goût pour la chasse et la pêche; il étudie la géologie de la contrée, à la recherche de quelques-unes de ces mines, si merveilleusement riches, que l'Amérique renferme. Outre les métaux et le charbon, les mines d'amiante du Canada sont célèbres; déjà on a commencé à tisser ses fils et à en fabriquer du papier.

Quand nous rentrons à Québec, notre rue est fermée à ses deux extrémités par des agents de police; un commencement d'incendie a été signalé et les pompiers sont à l'ouvrage, leurs voitures alignées le long des trottoirs de bois. Cette fois il a suffi de lancer quelques grenades et tout est rentré dans l'ordre. Dans le vieux monde nous aurions de la peine à nous imaginer une organisation comme celle des pompiers des villes d'Amérique. Ici ils ont des postes dans tous les quartiers; les chevaux y restent constamment harnachés; les voi-

tures attendent derrière eux, les brancards levés; les outils sont prêts, les hommes toujours équipés. A la sonnerie électrique, qui signale le feu, le quartier, la rue, les brancards de la pompe tombent et le cheval est attelé; la barre qui lui ferme la porte se lève en même temps et l'animal, dressé, s'élance, sans attendre d'autre commandement. Entre le signal d'alarme et leur arrivée sur le lieu du sinistre, les pompiers ont un délai maximum de quatre minutes. Ce temps passé, ils sont mis à l'amende. Voilà donc une première équipe partie avec le matériel usité au début d'un incendie. Si les secours paraissent insuffisants, second appel électrique et arrivée de pompes plus sérieuses; un troisième appel demande, s'il y a lieu, les pompes à vapeur et les échelles de sauvetage. Avec une ville bâtie en grande partie en bois, ces précautions ne sont pas exagérées, mais ce n'est pas une raison de leur marchander notre admiration.

L. DE COTTON.

(*A suivre.*)

---

# LA VALLÉE D'OR

## LÉGENDE DES ARDENNES

---

O splendeurs du passé, où vous en allez-vous?

Si quelqu'un de nos lecteurs désire constater avec nous, — sans aller chercher bien loin les ruines de Carthage, de Tyr et de Persépolis, — la décadence et le néant de ce qui fut un jour beau et grand en ce monde, qu'il nous suive vers le nord-est, et franchisse avec nous la frontière de France. Là, non loin du point de jonction de la Semoy avec la Meuse, s'étend l'une des plus charmantes vallées qui parent le Luxembourg belge, à six lieues de la ville d'Arlon, dans l'ancien comté de Chiny.

Là, les forêts nous entourent; elles nous rafraîchissent, nous reposent. Leur grand mur de feuillage et de mousse s'étend entre le monde et nous. En haut, le ciel bleu ou gris, où passent lentement les nuées. Autour de nous, les ormes, les frênes, les mélèzes, les pins, les grands chênes que jamais la hache n'a touchés, qui se dressent ou bien se penchent, qui mugissent ou murmurent. En bas, le gazon velouté, l'herbe folle qui grandit, verte et touffue, semant sa graine à tous les vents. Et puis les belles mousses aux tons chauds, tapis ou rideau, tenture ou frange, étalant sur les troncs rugueux leur beau manteau de peluche verte, ou bien, en chevelures d'or, flottant légères au bout des branches. Puis sous les arbres, çà et là, vaguement entrevus dans l'ombre, quelques marais au sol bruni, dont les flaques d'eau dormante et verte réfléchissent un rayon pâle, où les hautes herbes se balancent, où les grenouilles, au bruit des pas, se replongent en clapotant.

Tel est le cadre, austère et doux : voyons maintenant le tableau. Au centre de ces forêts superbes, au fond de cette vallée si tran-

quille, si fraîche, dont la seule approche nous ravit et dont le calme nous apaise, nous ne pouvons d'abord rencontrer sans surprise une vaste enceinte formée de hautes murailles noircies, ébrèchées en maints endroits : ici, par la marche du temps; plus loin par la main des hommes; entourant sans la clore une grande étendue de terrain comprenant plusieurs arpents, entièrement recouverts et bâtis autrefois, aujourd'hui envahis par un amoncellement confus de ruines et de décombres.

Ainsi, au milieu même de cette riante nature, la désolation est complète. Tout cela fut splendide autrefois; tout est dévasté aujourd'hui. Voûtes hardies sans toits, piliers massifs sans chapiteaux; noble et fier portail mutilé, dont la rosace élégante ouvre ses fines découpures aux orages du midi et à la bise glacée du plateau des Ardennes, svelte ogive au trèfle absent, feuilles d'acanthe détachées, sépulture sans légende, autel sans croix, tout cela s'égare sur le sol, se disperse, s'amoncelle.

De grands bœufs errent pesamment dans la verdure touffue, autour de ces décombres, et suivent parfois, à leurs pieds, de leur regard vague et rêveur qui semble approfondir les choses, les nervures de quelques chapiteaux, les contours de quelque statue. Des moutons paissent l'herbe haute qui croît au pied des colonnes, entre les trèfles de pierre de quelque balcon renversé. Et ce qui s'en va ainsi lentement, tristement, sous la bise et le soleil, au gré des vents, au souffle de l'orage, ce fut jadis l'une des plus vastes, des plus belles et des plus florissantes abbayes de la chrétienté : ce fut Orval, le doux *val d'or*, la charmante *aurea vallis*, qui avait pour armes, en son bel âge « d'argent à un ruisseau d'azur, d'où sort une bague d'or avec trois diamants au naturel ».

La maison comtale de Chiny, par les soins de laquelle avait été élevé, au douzième siècle, ce superbe monastère, portait pour sa part son écusson « d'azur à deux truites adossées d'argent en pal, cantonnées de huit croix au pied fiché d'or ».

Or, ces truites et ces anneaux pourraient, au premier abord, fournir de taquines et malicieuses interprétations, paraître un emblème assez étrange, aux touristes curieux peu versés dans les mystères de la science héraldique. Qui sait si tel ou tel railleur, ignare ou mal intentionné, n'en viendrait pas à conclure que les religieux de l'abbaye d'Orval s'occupaient un peu trop exclusivement des fiançailles et épousailles des jeunes châtelaines et chevaliers d'alen-

tour; que les nobles comtes de Chiny avaient, pour la pêche à la ligne et la truite saumonnée, une passion qui occupait exclusivement leurs pensées et remplissait leurs jours?

Mais aucune de ces suppositions ne serait juste, aucun de ces reproches mérité. A cet autel gothique, aujourd'hui renversé, l'on pria beaucoup, souvent l'on pleura, et l'on ne se maria guère. Autour de ces fontaines verdissantes, qui s'échappent au hasard, se dispersent et puis s'unissent, il ne vint pas plus d'amateurs qu'en d'autres lieux du monde, pour guetter et pour saisir le poisson préféré, scintillant sous les eaux. Toute cette splendeur envolée de la vieille abbaye d'Orval, et ces emblèmes séculaires de la comté et du couvent sont dus à la sainte joie d'une épouse, à la sainte douleur d'une mère. C'est ce que rapportent du moins les archives de l'abbaye d'Orval, dont nous allons dire ici la légende avant l'histoire.

## I

En l'an 1070, le seigneur Arnould II, puissant et riche comte de Chiny, s'en revenait de guerre.

Dans la lutte alors engagée avec le roi de France, il s'était allié avec les Flamands pour défendre son pays, et le dimanche de la Septuagésime, 20 février de cette année-là, il avait rencontré, au pied du mont Cassel, les armées réunies de la comtesse Richilde de Hainaut et de notre jeune roi Philippe. C'est de cette bataille célèbre que séparent de nous huit siècles, qu'un ancien chroniqueur a laissé cet émouvant récit :

« Tous ces étrangers et soudards s'étaient rassemblés pour déconfire le Frison dessous Cassel. Le Frison n'eut pas si grande multitude de monde; mais il eut plus forts gens à batailles, et ses soldats vinrent armés, non pas tant d'armes de fer, mais aussi des armes de la foi. Ils ôtèrent le linge de leurs corps, et ne conservèrent que des langes sous leurs armures. Se prosternant à terre et priant Dieu, ils attendirent leur salut d'En-Haut, et pour ce qu'en si petit nombre, ils devaient combattre le roi de la terre, ils recommandèrent leur cause au Roi du ciel. Que vous dirai-je de plus? Les armées engagèrent la bataille, et tel massacre fut fait de celle du roi, que la terre fut tout arrosée de sang, et les champs couverts de la multitude des morts. »

Ainsi le comte Arnould venait de rentrer victorieux en son castel,

et s'en était revenu, malgré tout, découragé et triste. Pourtant il avait servi, avec ses vassaux et compagnons d'armes, la grande cause de la patrie; avec eux, il s'était battu vaillamment; avec eux, il avait vaincu. Ce qui ne l'empêchait pas de hocher languissamment la tête en dégrafant sa cuirasse, et de pousser un long soupir en essuyant son épée.

C'est qu'en cette heure d'apaisement et de calme, le souvenir de ces scènes de carnage lui faisait mal, et l'idée de représailles possibles, sanglantes, lui faisait peur. Ses montagnes vertes étaient si belles! Viendrait-on les gravir un jour? Ses villages étaient si prospères, ses granges et ses greniers si pleins, ses vassaux si heureux, si soumis! Ne leur apporterait-on pas, à la suite de l'invasion, la misère et le deuil, la mort et l'incendie?

Le comte de Chiny se livrait donc un jour à ces pensées mélancoliques lorsqu'un de ses gardes-chasse, arrivant de la forêt la plus proche, se présenta pour lui annoncer que des étrangers, dont il ne pouvait à peine comprendre le langage, venaient de franchir en troupes la limite de la comté, et demandaient à être admis en présence de l'illustre comte.

A ce mot d' « étrangers » le sire Arnould fronça le sourcil, releva la tête brusquement, interrogea d'abord le garde du regard.

— Quels sont ces hommes?... Ont-ils des armes? — s'empressa-t-il de demander.

— Non, seigneur. Le plus jeune d'entre eux ne porte qu'une croix. Ils sont vêtus d'une longue robe brune ternie à la poussière et au soleil, et par le bas usée. Ce sont probablement des pèlerins ou des moines qui, ayant fait quelque vœu, s'en viennent de fort loin.

— Alors qu'on me les amène aujourd'hui. Mais que ma maison se prépare. Mes archers sur les murs, mes cuisiniers aux fours. J'ai du pain pour la paix et du fer pour la guerre... Mais je me demande, encore une fois, ce que des étrangers, des inconnus peuvent venir faire ici?

Toutefois l'inquiétude du puissant seigneur de Chiny se vit promptement dissipée. Lorsque ces nouveaux venus, au nombre d'une trentaine environ : jeunes gens, hommes faits et vieillards, fronts ridés, bras robustes, comparurent enfin devant lui, il sentit s'évanouir aussitôt toutes ses méfiances et ses craintes. Le plus âgé de ces inconnus, tandis que ses compagnons s'inclinaient humble-

ment vers la terre, éleva gravement sa noble tête couronnée de cheveux argentés, et traçant en l'air le signe sacré avec une simplicité majestueuse, il dit :

« — Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, nous vous saluons, seigneur. »

Le comte de Chiny, pleinement rassuré, tendit la main au plus âgé des voyageurs, l'attira doucement vers lui, et répliqua avec un sourire :

— Salut aux vôtres et à vous! Mes domaines, mon foyer, vous sont ouverts... Seulement qui donc êtes-vous? Pèlerins, prêtres où moines?

— Nous sommes des religieux, seigneur. Nous suivons la règle bénie de notre père, saint Benoît. Nous sommes nés et nous vivons là-bas, là-bas, par-delà les monts et la mer; au pays où le ciel et les flots sont bleus, où jamais la neige ne tombe, où l'oranger fleurit toujours : dans la Calabre, la grande Grèce des temps passés, à l'extrémité de l'Italie.

— Et pourquoi donc errer si loin? Pourquoi quitter un si fécond pays? — reprit le comte Arnould revenu à ses premiers soupçons, fronçant ses épais sourcils et hochant gravement la tête.

— Seigneur, pour une raison bien simple, que le plus simple pourrait comprendre... Dans notre pays d'Italie, les cloîtres sont nombreux, les serviteurs de Dieu dévoués et vaillants, les autels dignement honorés, les peuples instruits et secourus, les terres richement cultivées. Tout y est prospère et tranquille; on n'avait plus besoin de nous.

« — Partez, — nous dit alors le chef de notre ordre, notre père. — Il existe au loin, vers le nord, des contrées à demi sauvages, où les moissons croissent à peine, où les hommes pâtissent, languissent, et pour trouver du pain souvent guerroient et s'entre-tuent; que la misère envahit, que la guerre ravage, et où manquent ces deux trésors sans lesquels nul ne peut vivre : la prière et le pain... C'est là qu'il faut aller. Vous chercherez sans trêve, vous marcherez longtemps, et lorsque vous rencontrerez enfin quelque plaine bien calme, quelque obscure vallée, qu'obstruent les arbres séculaires, que dégradent les torrents et que rongent les mousses, mais où ne manquent, ni le sol, ni les eaux, ni l'air, ni le soleil, vous vous arrêterez, vous parlerez au maître, vous planterez, au pied du mont, votre bâton de voyage, et vous commencerez votre œuvre, en priant Dieu. »

— Voici ce que notre supérieur, au départ, nous a dit; voici ce qu'en son nom, seigneur comte, nous venons vous dire.

— Avez-vous donc trouvé, chez nous, quelque endroit qui puisse devenir le terme de votre voyage?

— Oui, seigneur, non loin d'ici... sur les confins de la forêt, de chaque côté d'un clair ruisseau qui s'en va bondissant, murmurant, rejoindre la rivière de Chière, la vallée, déserte et paisible, s'incline en ondulant vers la plaine, s'élève en gradins sur les monts. Nul ne la cultive, nul ne l'abrite; seuls, les oiseaux des grands bois y laissent tomber, en passant, quelque graine çà et là arrachée; seuls, les cerfs et les daims de la forêt s'y reposent et boivent à ses sources... Et pourtant, tout y abonde : eaux vives, lumière pure, air salubre, et verdure et fraîcheur. Les hautes herbes recouvrent, tapissent le sol bruni: les mousses vertes montent au tronc des chênes. Pour rendre féconde, florissante, cette belle terre du bon Dieu, il faut si peu de travail, si peu d'efforts, seigneur! Quelques heures de labeur chaque jour, quelques heures de prières... Voilà ce que nous ferons dans ce repli de vos montagnes, dans ce val ignoré, si vous consentez à nous y laisser vivre et à nous y laisser mourir.

— Eh bien! de tout cœur j'y consens, — répliqua le comte Arnould, rassuré et séduit enfin par la perspective de cette fondation utile et essentiellement pacifique. — Mes archers et mes gardes vous respecteront, mes vassaux viendront vous aider; vous aurez à vous ce coin de terre. Mais vous vous engagerez, mes bons Pères, à vous occuper sans cesse, à défricher le sol, à nous garder, en temps de disette, un peu de blé et de farine; à soigner, en temps de peste et autres infections, les malades de la contrée; à dire pour nous en temps de paix, des messes et, s'il nous plaît, nous enseigner le latin; à panser nos blessés et enterrer nos morts en temps de guerre, ce qui puisse, — avec la permission de Dieu, — ne point de si tôt arriver.

— Seigneur comte, nous ferons tout cela : nous d'abord, et puis ceux qui viendront après nous, qui chausseront nos sandales, revêtiront notre manteau et continueront notre tâche. Nous l'avons promis, — avant de vous le promettre à vous, — au Seigneur notre Dieu, au prieur notre père. Ne craignez donc point que notre résolution faiblisse, que notre serment soit oublié.

Et voici comment, au bord des sources fraîches, à l'ombre des

grands chênes, au cœur de la forêt, commencèrent à s'élever les murs blancs d'une abbaye. Peu à peu ils se dressèrent, ils grandirent, couronnés de trèfles et de festons, émaillés de vitraux splendides, découpés en rosaces et en ogives, dominés par la croix. Les jours passaient, puis les mois, puis les ans; les murs de l'abbaye d'Orval, de la riante *aurea vallis*, servaient d'asile à la charité, au travail, à la prière. Que leur fallait-il de plus?

Pourtant il leur manquait encore un emblème, un blason. Ils allaient le devoir bientôt à la sainte joie d'une épouse, à la sainte douleur d'une mère.

## II

A quelques lieues de là, au sortir de la forêt, en suivant le cours de la Semoy qui, au sein d'un paysage ravissant, se courbe, se replie, ondule, et, en une gorge profonde, disparaît, se présente soudain un tableau d'une grandeur étrange.

De la hauteur âpre et abrupte où la route débouche de la forêt, on découvre soudain, en face de soi, sept gradins, étagés, sept larges plans de montages. Entre le premier et le second, se creuse la vallée de la Semoy, qu'on voit briller au milieu de la verdure vive des prairies. Plus loin, on devine la rivière, mais on ne la voit plus. Le cinquième plan se compose d'une crête de rochers noirs, que couronnent les tours élevées et les murailles grises d'une citadelle du moyen âge. A la fumée bleuâtre qui monte lentement, comme du fond d'un entonnoir, on devine qu'au pied de ce rocher il y a une ville.

Cette citadelle et cette ville, c'est Bouillon. Puis vient la dernière zone, d'un bleu pâle, qui forme l'horizon du tableau, et où s'étagent, à huit lieues de là, les hautes croupes boisées de la forêt de Saint-Hubert.

Murs sombres, tours élevées, masse imposante, profil hardi, tout cela dressé sur le roc et dominant la gorge, la rivière et la ville, tel était l'aspect sommaire qu'offrait le château de Bouillon, en l'an mil soixante-seize, aux premiers jours de mai, trois mois environ après la mort du duc Godefroid V, dit le Bossu, oncle et prédécesseur de cet autre Godefroid qui devait, le premier des chevaliers du Nord et de l'Occident, planter l'étendard de la croix sur les murs de la Ville Sainte.

Au-dessus de la gorge étroite où la Semoy étale et roule ses eaux bleues, se dressait, haute et majestueuse, la façade orientale du château. Quelques détails gracieux venaient animer, de ce côté, la sombre monotonie de ces grandes murailles de pierres noircies par le temps et les orages. Au balcon d'une tourelle, c'était la fraîche verdure d'une tige de lierre, encadrant la fenêtre au cintre arrondi, et s'attachant au mur. Derrière les vitraux entr'ouverts, c'était un superbe rideau de damas du Levant, retombant en larges plis jusque sur le plancher de chêne. Au pied de la tour, enfin, c'était un frais parterre de roses et de lilas répandant leurs parfums, attirant et caressant les regards, et, à toute cette austère et sombre majesté, ajoutant leur éclat, leur jeunesse et leur grâce.

Franges de soie et beau velours, verdures et fleurs, parfums et roses, tout cela n'appartient-il pas, tout naturellement, aux femmes, aux jeunes châtelaines?... Le défunt duc Godefroid l'avait ainsi pensé, sans doute, puisqu'il s'était plu à décorer, de cette charmante façon, le corps de logis et la tourelle qui servaient de demeure à sa femme, la duchesse Mathilde, comme lui, fille des Ardennes, et, avant son mariage, damoiselle comtesse de Chiny.

Actuellement, le duc Godefroid venait de mourir; le silence et le deuil régnaient en son château. Cependant la jeune veuve ne l'avait point quitté. Elle semblait s'y trouver bien et toujours s'y complaire, bien qu'elle pleurât encore, avec une invincible amertume, l'ami de ses jeunes ans, l'époux que Dieu lui avait repris.

Pourtant le comte Arnould l'avait tendrement priée de venir le rejoindre en leur château natal, de quitter pour toujours cette résidence où tout lui rappelait son veuvage et son deuil, et d'accepter enfin toutes les consolations, les distractions et les honneurs que pourrait lui procurer son affection fraternelle.

— Non, mon enfant bien-aimé, mon Henri, nous ne quitterons point, n'est-ce pas? ce château où tu es né, où est mort ton pauvre père, répétait parfois la duchesse, en attirant à elle son fils unique, si ardemment chéri, en caressant d'un long baiser la jolie tête aux boucles blondes.

— Non, mère. Nous ne serions bien nulle part : nous vivrons, nous mourrons ici, répétait l'enfant, le front levé, regardant sa mère avec amour et la caressant d'un sourire.

— Pourquoi parler de mourir? reprenait-elle avec un frisson. N'ai-je donc point assez pleuré?... A moins que mon destin s'achève

et que ma vie s'envole!... Mais non, tu es si jeune, si faible, si pur, enfant! je ne pourrais pas encore te quitter. Seulement, quand tu seras grand et fort, on te comptera parmi les ducs, et, j'en suis sûre, parmi les braves. On t'armera chevalier : tu revêtiras ta cuirasse, tu ceindras ta bonne épée, et tu t'en iras guerroyer, chevaucher, vaincre, par-delà les monts, bien loin... Alors ta vieille mère, mon Henri, pour ne pas rester ici tout à fait seule et triste, avec tant de souvenirs. ira retrouver sur la frontière de France, au cœur des grandes forêts, le château où elle est née, où sa mère, à elle, est morte.

L'enfant, à un pareil discours, ne savait rien répondre, et se contentait, en serrant tendrement la belle main blanche qui lui était tendue, d'attacher sur le doux visage maternel un regard toujours caressant, mais inquiet et un peu vague. C'est qu'ils lui semblaient si éloignés, si incertains, peut-être, ces jours à venir, qui le verraient grand, fier, et jeune chevalier; quand ses cheveux, à lui, ne seraient plus blonds, mais bruns; quand ceux de sa mère, si noirs encore, si lustrés aujourd'hui, seraient devenus tout blancs, aussi blancs que son voile.

Quoi qu'il en soit, la duchesse Mathilde, grâce au sourire, à la présence, aux caresses de son Henri, supportait avec résignation les longs regrets de son veuvage. De sa fenêtre au cintre arrondi, qui donnait l'air et le soleil à sa tourelle préférée, elle voyait courir son cher enfant parmi les roses, ou gravir intrépidement le roc au pied des tours, ou bondir dans les hautes herbes, par-delà les murailles du jardin, avec les chèvres et les agneaux qui paissaient au flanc des collines. Rarement il s'éloignait d'elle : elle avait tant besoin de lui!

Pourtant, les longs jours de mai étant venus, et la chaleur, cette année-là, se trouvant extraordinairement précoce et accablante, la duchesse consentit enfin à ce que son cher enfant fît sans elle, soir et matin, dans les gorges de la Semoy, de plus longues promenades, afin d'aller chercher un peu plus d'ombre et de fraîcheur. Un page et un vieil écuyer accompagnaient le jeune comte en chacune de ces excursions. Et il n'en fallait pas plus pour rassurer la mère, tant les alentours du château étaient connus, la contrée retirée et tranquille, les paysans et vassaux paisibles et bien disposés.

Un jour, au soleil couchant, la veuve du duc Godefroid s'était assise à son balcon verdi de lierre, appuyant sur sa main sa belle tête pâlie, et regardant s'étendre, flotter, grandir, sur les bois et les

monts, sur les champs et sur les nuées, ces grandes ombres roses que versent, en s'éteignant, les rayons du jour qui passe. A l'approche du soir, d'ordinaire, le silence est si profond et l'horizon si pur.

Mais voici qu'un grand cri soudain se fit entendre. La comtesse pâlit, tressaillit, se pencha, regardant au loin, commençant à trembler. Au bord de la Semoy, tout au fond de la gorge, sur un sentier étroit côtoyant la rivière, un enfant accourait, gémissant, éperdu, avec des gestes d'angoisse et des appels désespérés.

Hélas! un malheur était certain, la pauvre mère n'en doutait plus. C'étaient bien là, les membres souples, la chevelure aux longues boucles, le justaucorps d'un violet sombre du gentil petit page, du compagnon d'Henri. Avec quel désespoir il s'agitait! Que de terreur dans tous ses mouvements! et, dans ses accents, que de larmes!

Elle s'élança au premier appel; elle accourut sur le sentier, la pauvre veuve, la jeune mère.

— Henri! Henri!... Où est mon fils? cria-t-elle de loin, éperdue.

— Oh! Seigneur! O noble dame... Là, là! il est là! balbutia en sanglotant l'enfant désespéré, montrant de sa main tremblante la jolie rivière aux eaux bleues qui, en ce lieu, serpente, et miroite, et scintille, avec tant de grâce et de douceur dans son allure, tant de capricieuse nonchalance dans ses contours.

La comtesse devint livide, voulut parler, crier, courir, appeler le Dieu des mères. Mais tous ses efforts étaient vains, et, avant même qu'elle l'eût compris, elle s'affaissa sur le gazon et perdit connaissance...

Quelques jours s'écoulèrent avant que le sentiment de la douleur lui revint pleinement, fatalement, avant qu'elle pût comprendre qu'elle était seule désormais dans ce grand désert de la vie, que son dernier bonheur lui était enlevé, que son fils était mort.

Alors elle voulut savoir, et se fit raconter comment son bien-aimé Henri, en courant au pied du roc, avait aperçu près de là, sur la berge de la rivière, une fleur éclatante, qu'il avait voulu cueillir pour la rapporter à sa mère aimée, au retour. Avant que le vieil écuyer, son compagnon, eût pu le retenir, il s'était élancé, avait glissé sous l'herbe, et, roulant sur une pente rapide, avait disparu sous l'eau.

Renaud, le vieux serviteur, ne savait pas nager, et cependant il s'était élancé à son tour, en chrétien et en brave. Mais, sous les

eaux transparentes de la rivière, un gouffre en cet endroit s'ouvrait. Et, tout ce qui venait à y tomber : homme ou branche, enfant ou fleur, était aussitôt entraîné dans l'abîme, avec les torrents d'eau troublée et les flocons d'écume.

L'unique enfant de la veuve, le seul héritier du duc Godefroid, le futur maître de ses riches domaines, ne put pas même s'en aller reposer avec ses pères, dans la sépulture ducale ouverte au pied du maître-autel, dans l'église Saint-Pierre de Bouillon. Les eaux d'azur de la Semoy gardèrent à la fois leur secret et sa tombe. Et longtemps encore après cette catastrophe et ce grand deuil, les paysans de la contrée qui venaient à côtoyer en cet endroit la jolie rivière tranquille, ne manquaient pas d'adresser, en passant sur la rive, soit un *De Profundis* au bon Dieu, un *Ave* à Marie, soit un souvenir, tout du moins, à la mémoire du jeune mort.

## III

Pourtant la malheureuse duchesse n'était pas complètement isolée et abandonnée sans retour. Il lui restait son frère. Le comte Arnould était accouru à Bouillon, dès qu'il avait appris l'épouvantable drame. Il avait essayé, — vainement, tout d'abord, — d'adoucir l'amertume de ces larmes qui ne devaient plus tarir, de fortifier, de soulager ce cœur de femme et de mère, qui jamais ne pourrait oublier.

D'abord ses efforts furent vains, car la blessure était trop vive.

— Il n'y a plus pour toi qu'un espoir de salut, qu'un moyen de secours, — disait-il tendrement à la pauvre désolée. — Tu vas me suivre, sœur chérie; tu viendras vivre près de moi, au vieux château natal.

— Arnould, c'est ici que mes bien-aimés sont morts. C'est ici que je veux les pleurer; donc, je reste.

— Sœur, le regard de Dieu est partout, et partout aussi la présence invisible, éternelle, de ceux qui sont partis avant nous, que nous irons rejoindre... Je suis veuf et seul, je me fais vieux : reviens, tu seras ma compagne. Si tu savais comme tous t'accueilleront, te souriront, là-bas! Ils t'ont vue tout enfant et ils t'aiment encore. Tu as grandi dans notre forêt, reviens donc y mourir.

Et puis tu y trouveras, vois-tu, de nouvelles connaissances. De bons religieux, simples, bienfaisants, utiles, qui viennent de bien loin, par-delà les monts; qui demeurent à présent sur mes terres

et qui font tant de bien chez nous!... Je ne sais comment ils s'y prennent, Mathilde, en vérité! Mais ils trouvent toujours, sans qu'on le leur demande, du pain pour les affamés, des secours pour les indigents, des baumes pour les blessés, des remèdes pour les malades; de bonnes paroles, de bons conseils et de bonnes prières pour tous... Viens les voir, ma sœur, et crois-moi : ils sauront soulager ta peine. Ils trouvent, dans leur foi en Dieu, des ressources infinies. Tu seras moins triste et moins seule, quand ils t'auront parlé.

La duchesse finit par céder. Elle fit ses préparatifs de départ pour s'en retourner avec son frère. Pourtant on n'aurait pas pu dire qu'elle quittait complètement sa demeure d'épousée, tant elle en emportait de nombreux, de doux et amers souvenirs.

D'abord la mémoire très douce des premiers beaux jours de ce printemps heureux où elle était arrivée là joyeuse, curieuse, toute jeune mariée, s'appuyant au bras de son duc, trouvant tout aimable et beau chez lui : les gens, les choses, les serviteurs, les bois, les rochers, les vieilles tours, et jusqu'à cette Semoy perfide, cette calme rivière aux eaux bleues, qui avait semblé lui sourire, et qui devait lui prendre cependant son Henri, son trésor!

Mathilde, en s'éloignant, emportait en outre quelques objets précieux qui ne devaient jamais être séparés d'elle. Non point ses vêtements somptueux, ses dentelles et ses bijoux, auxquels, en ce double deuil, elle avait renoncé, les faisant distribuer aux églises et aux pauvres. Mais rien qu'un médaillon d'émail, puis un simple anneau d'or : sa bague de mariée, et la frêle enveloppe renfermant une soyeuse boucle blonde. L'anneau donné par son cher Godefroid enserrait son doigt amaigri; les cheveux dorés de son cher Henri reposaient sur sa poitrine. Cela voulait dire, pour elle, qu'elle se sentait ainsi bien à eux, avec eux toujours, et qu'elle les retrouverait plus vite, et qu'ils l'accueilleraient bien mieux, lorsqu'elle les rejoindrait, enfin, de l'autre côté de la tombe.

Elle arriva donc pâle, émue, dans ce vieux manoir de Chiny, où elle avait passé le temps de son enfance. On ne put, hélas! disposer, pour fêter son arrivée, ni fêtes bruyantes et pompeuses, ni divertissements intimes. Chacun comprenait que cette noble veuve, cette mère désolée, ne demandait plus autour d'elle que silence, solitude et repos, pour mieux porter son double deuil.

Le comte Arnould, toutefois, n'avait garde d'oublier ses bons

amis les religieux, dont il avait vanté à sa sœur les vertus, la charité vraiment divine.

Aussi lorsque Mathilde se fut, dans leur castel, reposée quelques jours; lorsqu'elle eut été prier sur les tombes de leurs pères, quand elle eut reçu les simples et compatissants hommages de quelques amis d'enfance, groupés autour du toit natal, il l'invita à venir visiter avec lui, au cœur de la forêt, les bâtiments du nouveau cloître. Et, dès le lendemain, par son ordre, pages et serviteurs, hommes d'armes et varlets, chevaux et litière fermée, franchirent le pont-levis et s'engagèrent dans l'ombre des grands bois, sous les branches vertes et touffues et la voûte d'épais feuillage.

Les bons religieux, en leur retraite, n'avaient pas même été prévenus; car, — le comte Arnould le savait bien, — leur asile, leurs bras, leurs cœurs, étaient toujours ouverts à ceux qui avaient besoin de consolation et de secours, de repos et de refuge.

Et puis ils virent une femme en deuil, et comprirent. Peut-être n'auraient-ils point su accueillir avec grâce, louanger éloquemment, quelque fière châtelaine, quelque heureuse de ce monde. Mais ils avaient déjà vu et essuyé tant de larmes! ils savaient si bien parler, à son heure, le langage des affligés!

Ce silence bienfaisant des grands bois, ce repos et cette fraîcheur, ces longues heures passées dans le calme de l'église, ces méditations tranquilles qui apportaient un peu d'espoir, ces pieuses exhortations qui faisaient entrevoir, après l'épreuve et la douleur, les sereines régions de l'autre vie, procurèrent, à la pauvre affligée, un soulagement inattendu.

— Je me sens mieux, ici; j'y resterais toujours, — dit-elle à son frère Arnould, dans une de leurs promenades.

— Je te l'avais bien dit, ma sœur. Aussi, quoique je doive m'en retourner sous peu, car l'on a besoin de moi au castel, je t'engage à demeurer en cette douce retraite, — non point toujours, comme tu viens de le dire, méchante sœur, — mais assez de temps, du moins, pour que tu puisses te sentir plus tranquille, moins affligée... Du reste, je vais laisser ici, à ta disposition, chevaux et litière, gardes et valets, qui te ramèneront en sûreté près de nous, dès que tu en auras envie.

— Merci, frère. Je ne te promets pas d'oublier; mais je veux tâcher, du moins, de me résigner, de vivre. Et j'irai te retrouver quand je me sentirai plus forte... A plus tard donc, mon bon Arnould, mon seul ami.

— A bientôt, je l'espère! — conclut le comte en embrassant sa sœur.

Puis le lendemain, dès l'aurore, il donna l'ordre du départ, fit amener son palefroi, et, ayant pris congé de la duchesse et des bons Pères, reprit, à travers la forêt, le chemin de son château.

La comtesse, demeurée seule, employa ses longs loisirs en promenades sans but à travers la forêt, en méditations pieuses au pied de la petite chapelle, au centre du grand bois; en rêveries tristes et douces au bord de la source vive et fraîche qui, jaillissant en cet endroit, loin de là s'égare et bondit.

Par quelle bizarre contradiction, ou peut-être par quel charme étrange, l'aspect transparent des eaux, de cette eau perfide et profonde qui lui avait ravi son fils, exerçait-il toujours un si puissant attrait sur elle? Était-ce ce murmure qui berçait sa douleur, cette fraîcheur qui ranimait son front, cette onde qui emportait ses larmes?... Quoi qu'il en puisse être, c'était au bord de la source qu'on la voyait venir, qu'on la voyait s'asseoir, évitant la chaleur de midi sous l'ombre épaisse des grands chênes, et y restant jusqu'à ce qu'elle entendît vibrer à l'horizon, au clocher du monastère, les sons lointains et doux de l'*Angelus* du soir.

Un jour il lui arriva, tout en respirant la fraîcheur, tout en regardant couler l'eau, de verser, en rêvant, des larmes plus amères. C'est que, non loin d'elle, sur la berge veloutée, elle venait d'apercevoir une fleur large et belle, au calice empourpré, aux pétales éclatants.

— C'était peut-être, pensa-t-elle, une fleur comme celle-là, que mon enfant, mon cher Henri, a voulu cueillir pour sa mère.

Et, retenant ses sanglots, elle appuya ses lèvres, bien longtemps, passionnément, avec tristesse et douceur, sur le médaillon recouvrant la chère boucle blonde. Puis elle étendit la main pour cueillir, elle aussi, la fleur. Mais, au mouvement qu'elle fit en se penchant sur la rive, sa bague de mariée glissa de son doigt amaigri, roula sur la pente rapide et disparut sous l'eau.

La duchesse jeta un cri, joignit les mains, s'élança en tremblant.

— Oh! mon anneau! mon anneau!.. Il me semblait que, grâce à lui, je me réunirais plus vite à mon cher Godefroid. Et je m'étais promis de ne jamais m'en séparer, — sanglota-t-elle.

Ses serviteurs, attirés par ses cris, accoururent. Du doigt elle leur indiqua la source.

— Oh! voyez, cherchez là, répétait-elle en pleurant. Mon anneau vient d'y tomber; il ne peut être loin. L'eau est si claire, le sable si uni et si blanc! Puisez là, cherchez bien... L'anneau de mon Godefroid, mais c'est mon plus cher trésor! Oh! comme je saurai récompenser, bénir, celui d'entre vous qui le retrouvera, qui pourra me le rendre!

Inutile de dire si l'on se pressa, s'agita, plongeant, fouillant et battant l'eau. Pour elle-même autant que pour ses longs malheurs, la duchesse Mathilde était bien vivement, bien sincèrement aimée... Ecuyers, pages et villageois s'employèrent en vain jusqu'au soir; nul d'entre eux ne parvint à voir briller sous l'eau, à saisir au passage dans le balancement de l'onde, le mince cercle d'or étoilé de diamants que le duc Godefroid, alors jeune et heureux, avait passé devant l'autel au doigt de sa fiancée, et que sa veuve conservait, révérait, avec tant de respect et d'amour.

En pleurant, Mathilde, le soir venu, rentra dans sa demeure, en l'enceinte du couvent. Elle passa une nuit douloureuse, dans les plaintes et dans les larmes. Le Père abbé, que l'on avait averti, vint la trouver le lendemain.

— Oh! venez, venez, mon bon Père, — sanglota-t-elle en l'apercevant. — Vous savez, n'est-ce pas? la perte que j'ai faite, le malheur qui m'accable?... Est-ce que mon cher Godefroid me reniera là-haut pour sa femme bien-aimée, parce que j'ai perdu le plus précieux souvenir de lui qui me restât encore, l'anneau qui nous avait unis pour jamais, dans nos beaux jours?

— Pourquoi pleurer ainsi, mon enfant? — répondit le digne abbé, de sa voix grave et douce. — Les unions contractées sous le regard de Dieu jamais ne se troublent ni ne s'effacent; les amours que sa main bénit, autant que lui sont éternelles. Votre Godefroid vous entend, il vous aimera toujours... Mais je ne sais quelle impression, quel pressentiment secret, me dit que votre trouble est trop profond, votre douleur trop vive. Même ici-bas, tant de pertes se réparent, tant de trésors se retrouvent!... Venez, ma fille, et prions. Car nous avons aussi notre trésor, nous, pauvres moines d'Italie. Rien qu'une simple toile, une bien douce image, où sourit la Mère du Christ, la Mère aussi des affligés.

Qu'elle était belle, en effet, cette Reine, cette Mère! Sous le rayon qui la dorait, à travers la verrière pâle, ses grands yeux semblaient s'animer, ses lèvres roses semblaient dire :

« Je vous attends et je vous aime... Vous qui pleurez, venez à moi. Pauvres affligés, mon cœur vous plaint. Que mon divin Fils vous console ! »

Et Mathilde contemplait, admirait, pieusement agenouillée sur les degrés de marbre. Jamais encore elle n'avait vu, en ces âpres contrées du Nord, de tableau d'un éclat si doux, d'un coloris si pur, d'une expression tout à la fois si profonde et si saisissante. La moelleuse douceur de la draperie bleue, du voile transparent, de la tunique rose, s'harmonisait d'une façon charmante avec le reflet d'or de la chevelure, la teinte pâle du visage et la suavité du regard. Que le rayon qui éclairait le tableau devînt un peu plus vif et plus pur, que les grands chênes, en dehors de la verrière, projetassent une ombre moins grise, et la douce image s'animait. Ses lèvres devenaient tremblantes, ses yeux humides, ses traits mobiles : mère, elle parlait vraiment à cette autre mère, du sourire et du regard.

Aussi, quand la duchesse eut prié et admiré longtemps, quand le Père abbé, incliné auprès d'elle, la releva en lui prenant la main, un ineffable sentiment de douceur et d'espoir vint soudain l'animer. Elle salua le tableau encore une fois, et, en silence, suivit son guide.

Seulement lorsqu'ils eurent franchi, après la cour de la chapelle, la porte d'entrée du couvent, lorsqu'ils se furent engagés dans le sentier étroit qui menait, au travers du bois, à la source chérie, elle releva la tête avec inquiétude, et interrogea le religieux, en disant :

— Père, où me menez-vous ?

— A la fontaine, ma chère fille... Qui sait si, en cherchant ensemble, nous ne retrouverons pas votre trésor? Les jours passent, le destin change. Hier, c'était le malheur et les larmes : aujourd'hui peut-être ce sera... la consolation.

Peut-être le don de seconde vue, le pouvoir de prophétiser, est-il accordé vraiment, à certaines heures de leur vie, à quelques hommes grands et bons, riches en vertus, prodigues de dévouement, courageux aux sacrifices, qui ne vivent plus que pour eux-mêmes, mais qui, donnant sans compter leur temps, leurs forces, leur vie, forment comme une chaîne entre le ciel et nous. Sans doute ce don merveilleux avait été accordé au bon abbé de ces religieux de Calabre, car, lorsqu'il se fut arrêté sur la rive, tenant la duchesse par la main, lorsqu'il eut prié un instant, arrêtant ses regards paternels, d'abord sur le ciel bleu, puis sur la voûte sombre des bois et les eaux pures

de la source, la duchesse Mathilde vit soudain, à son grand étonnement, les ondes brillantes s'agiter, bouillonner tout près d'elle, et finalement s'entr'ouvrir.

Alors, rapporte la légende, un des poissons qui y vivaient, belle truite aux écailles argentées, passa sa tête au-dessus de l'eau, se mit à nager vers le bord. Elle tenait entre ses lèvres, ô surprise! ô merveille!... le joyau tant pleuré, le précieux anneau d'or étoilé de trois diamants, le cher anneau de mariée... Et Mathilde, dans son transport, se pencha, éperdue, sur la rive, tendit la main et saisit la bague, en s'écriant.

— O heureuse vallée, où l'or se retrouve d'une façon si soudaine et si merveilleuse, je veux que désormais l'on t'appelle du nom de vallée d'or!

C'est ainsi que la douce et charmante *aurea vallis*, reçut son nom de baptême; ainsi qu'un miracle se fit pour qu'un grande douleur pût être consolée. La légende a pu, tout au plus, poétiser quelque peu les faits réels de l'histoire. L'anneau fut retrouvé, sans doute tout simplement, par quelque Père ou quelque forestier pêchant des truites, par quelque serviteur allant puiser de l'eau.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les prières du bon abbé et de la triste veuve ne demeurèrent pas sans effet; c'est qu'un religieux amour fut confirmé, un pieux espoir raffermi, une grande douleur consolée. Nul, après cela, ne peut s'étonner de ce que la duchesse, avant de quitter le couvent, demandât et obtînt de son frère que la naissante abbaye eût, comme les nobles maisons seigneuriales, un blason, et désormais portât dans ses armes « d'argent à un ruisseau d'azur d'où sort une bague d'or avec trois diamants au naturel ».

Quant au comte Arnould, non content de témoigner sa reconnaissance aux bons moines par cette gracieuse permission et par d'autres dons plus précieux et plus solides, il n'eut garde d'oublier même le plus petit et le plus humble des agents de ce miracle. Il ajouta aux armoiries de la maison comtale de Chiny « deux truites adossées d'argent, au pied des huit croix fichées d'or ». Inutile d'ajouter que le comte et sa sœur, qui, sans jamais le quitter, consacra sa vie au service de Dieu et des pauvres, firent de grandes largesses à leur chère abbaye.

Ces dons princiers permirent aux religieux de donner plus d'étendue, de splendeur et de majesté aux bâtiments du monastère. Celui-ci se trouva entièrement achevé en 1124, où se fit solennelle-

ment la dédicace de l'église. Quelques années plus tard, en 1131, saint Bernard y vint établir l'ordre de Cîteaux.

A dater de cette époque, l'abbaye augmenta sans cesse de richesses et d'influence, et devint bientôt l'une des plus opulentes et des plus célèbres de toute la chrétienté. Les comtes de Chiny furent tous pour elle de zélés protecteurs, et, après l'extinction de leur maison comtale, elle fut mise sous la protection immédiate de l'Empire, par un acte de l'empereur Rodolphe de Hapsbourg, du mois de février de l'an 1270. Les empereurs Henri et Charles de Luxembourg renouvelèrent cet acte, et y joignirent de nouveaux privilèges.

Cela dura ainsi longtemps, jusqu'à ce que nos armées, à nous, allassent porter en cette vallée heureuse le pillage et la ruine. L'an 1637, le 11 du mois d'août, les troupes du maréchal de Châtillon, qui faisait alors le siège de Chauvency, détruisirent en partie l'abbaye. Seulement, quelques années plus tard, la patience et le bon vouloir des moines et de leurs fidèles ne se décourageant et ne se lassant jamais, on posa les fondements d'une nouvelle église et d'un nouveau monastère, qui ne furent achevés qu'en 1758.

La magnificence de ces récentes constructions était telle, — et les ruines l'attestent encore, — que l'abbaye d'Orval devint tout simplement une des plus belles de la chrétienté. C'est ce que constate du moins l'abbé de Feller, qui la visita au moment où les travaux touchaient à leur terme.

« L'ancien bâtiment ressemble à une ville, et le nouveau à une résidence royale. Quoiqu'il ne soit pas achevé, il est aisé de voir que ce sera la plus belle abbaye qui soit au monde. »

A quoi le pieux et savant écrivain ajoute les plus intéressants détails. Il fait, de la simplicité et de l'humilité des moines, un éloge qui contraste un peu avec la splendeur de leur fastueuse demeure.

« Je puis dire que j'ai été bien content de ces religieux : très sages, très modestes, très sobres, austères, sans excès et sans affectation, contents et gais. Ils s'occupent du travail des mains, et ont aussi du goût pour l'étude. Leur bibliothèque est riche et fort bien composée.

« Cette maison monastique, enfin, fait vivre tous les villages des environs, loge tous les passants pendant trois jours, nourrit une infinité de pauvres, occupe des artisans et des ouvriers sans

nombre; est une hôtellerie commode et honnête, ouverte à toute honnête personne, sans distinction, qui y est traitée selon son mérite et son rang; est une ressource assurée pour l'État auquel elle a déjà donné des sommes immenses, dans des circonstances où le Trésor public était épuisé... O philosophie nouvelle, si aventureuse, si hardie! épargne, à ce pieux et charmant désert, les dévastations de tes cruels systèmes! »

Un douloureux pressentiment se fait jour dans ces lignes, écrites en 1787. Hélas! les vertus des moines du beau couvent d'Orval ne pouvaient empêcher leur abbaye d'être frappée par l'arrêt terrible qui avait condamné sans retour tout l'ordre de choses et d'idées auquel elle avait le malheur d'appartenir. Et l'ouragan qui la renversa fut épouvantable.

C'était en 1793, six ans après la visite de Feller. Un corps d'armée français, sous les ordres du général Loison, assaillit l'abbaye. Quand tout fut pillé, dévasté, on chargea l'incendie de dévorer le reste. Pour hâter cette destruction, des batteries, placées sur les hauteurs voisines, lançaient des boulets dans les flammes. On avait même ouvert et fouillé les tombeaux, dans l'espoir d'y rencontrer des trésors : on n'y trouva que des sandales!

Aujourd'hui ces ruines majestueuses subsistent encore, mais dégradées, croulantes, ravagées à la fois par les orages et les années. Mais il subsiste, il serpente encore, le petit ruisseau qui, plus loin, allait se joindre aux eaux de la fontaine de la duchesse Mathilde. Aujourd'hui toutes ces eaux murmurantes s'échappent à travers les décombres, et forment çà et là de petits étangs bleuâtres étoilés de nénuphars, d'étroites cascades jaillissantes. L'emplacement de l'ancien cimetière est devenu un petit lac, du milieu duquel s'élèvent des arceaux en ruines. En d'autres endroits, on voit les eaux reluire au fond des caves, comme des nappes de cristal.

Et tout cela s'effondre, et tout cela s'efface! légers arceaux, fières ogives, vitraux brisés, piliers gothiques, eaux murmurantes, sources troublées. O grandeurs du passé, où vous en allez-vous!

Étienne Marcel.

---

# LES QUESTIONS HISTORIQUES [1]

---

LOUIS D'ORLÉANS. — ORIGINE DE SA RIVALITÉ AVEC LES DUCS DE BOURGOGNE.

Il n'y a peut-être pas, pendant le règne de Charles VI, de figure plus attirante et plus curieuse à étudier que celle du duc Louis d'Orléans, second fils de Charles V. Malgré ses défauts, ses vices même, sa frivolité, son amour des plaisirs, malgré les jugements sévères de l'histoire, on se sent pour ce personnage une sorte de sympathie instinctive, qui tient probablement à ce que son parti devint sous Charles VII le parti national et lutta toujours contre les envahisseurs du sol francais auxquels s'était allié son adversaire le duc de Bourgogne. M. le comte Albert de Circourt a pensé que Louis d'Orléans n'avait pas été apprécié à sa juste valeur, que ses défauts avaient presque complètement caché, aux yeux des historiens, ses talents politiques, et qu'il était nécessaire de faire ressortir cet aspect de sa figure pour la mettre dans son véritable jour. L'étude à laquelle il s'est livré a seulement pour objet de montrer les débuts du brillant frère de Charles VI dans la politique du royaume et les origines de sa rivalité avec Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, et son fils Jean-sans-Peur.

A la mort de son père, en 1380, le comte de Valois (c'était le nom que portait alors le futur duc d'Orléans) n'avait pas encore dix ans. Nous passerons sans nous y arrêter sur sa première jeunesse et sur son mariage en 1387 avec Valentine Visconti, qu'il n'épousa en réalité que deux ans plus tard, pour arriver aux débuts de Louis d'Orléans dans la politique. Le duc de Bourgogne avait, en 1388, emmené le roi et son frère dans une expédition contre les ducs de

(1) *Revue des questions historiques*, livraison de juillet.

Gueldre et de Juliers. Ce fut à cette époque que le jeune duc commença à prendre une place marquée dans le conseil du roi son frère; il contribua beaucoup à déterminer Charles V à congédier ses oncles de Bourgogne et de Berry, qui le tenaient en tutelle depuis huit ans, et à déclarer, le 3 novembre 1388, que désormais il gouvernerait par lui-même. Depuis lors, Louis d'Orléans assista fréquemment aux délibérations du Conseil du Roi; il prit en main l'administration de son duché de Touraine, que le roi lui avait donné à l'occasion de son mariage et participa largement au gouvernement du royaume. Mais la grande affaire politique à laquelle il prit une part active, fut la question de l'expédition d'Italie. Charles VI désirait rétablir Clément VII sur le siège de Rome et engageait de divers côtés des négociations à ce sujet. D'autre part, Jean-Galéas Visconti, duc de Milan et beau-père de Louis d'Orléans, se trouvait en guerre avec les Florentins. Il demandait l'appui du roi de France; celui-ci réclamait en retour qu'il se décidât en faveur de Clément VII et qu'il aidât le roi à rétablir le Pape à Rome. Jean-Galéas trouvait son avantage dans le schisme qui désolait l'Eglise et il était partagé entre le désir d'être secouru par le roi et la crainte de voir la puissance romaine rétablie et la France ayant en Italie une armée et une situation prépondérante. De là, une série d'ambassades, de missions, de lettres, de députations successives, auxquelles le duc d'Orléans, en qualité de gendre du duc, prit une part des plus actives. Les Florentins, de leur côté, avaient appelé à leur secours, d'abord, le duc de Bavière, ennemi personnel de Jean-Galéas comme gendre de Bernabo Visconti, mis à mort par Jean-Galéas, et ensuite, quand le duc de Bavière les eut joués, le comte d'Armagnac, dont la sœur avait épousé le fils de Bernabo. Le duc de Bavière était en outre père de la reine de France. On voit quel enchevêtrement d'intérêts et d'intrigues contraires devait exister à la cour de France pour ces affaires de Milan et de Florence : d'un côté, Isabeau de Bavière soutenait les Florentins alliés de son père et ennemis de Galéas, le meurtrier de son grand-père; de l'autre, le duc d'Orléans était dévoué au duc de Milan, son beau-père, et poursuivait, en le soutenant, le projet favori de Charles VI relativement à la fin du schisme. Les ducs de Bourgogne et de Berry, mécontents du roi et de son frère qui les avaient écartés du gouvernement, favorisaient le comte d'Armagnac. Celui-ci, engagé par les promesses pécuniaires des Florentins, levait une armée de routiers

pour aller prendre à revers le duc de Milan. Charles VI, ballotté entre ces influences diverses, agissait sans aucune suite dans les idées. Porté, en conséquence de ses projets, à soutenir Jean-Galéas, il se laissait souvent surprendre par les agissements de la reine. Quoique allié nominativement au duc de Milan, il autorise le comte d'Armagnac à passer par le Dauphiné pour se rendre en Italie, puis il révoque peu après cet ordre, mais ne fait rien pour arrêter les routiers du comte. Jean-Galéas hésitait toujours; il avait été battu par les Florentins et ses affaires étaient très bas; mais il savait ses adversaires fort gênés par des embarras d'argent; il espérait arriver à la paix en les fatiguant et ne voulait avoir recours à la France qu'à la dernière extrémité. Charles VI, pour vaincre ses résistances, résolut d'envoyer vers lui une grande ambassade, à la tête de laquelle il mit le duc d'Orléans; le duc de Bourgogne fut aussi du voyage, on ne sait trop pourquoi. Louis d'Orléans fut reçu magnifiquement par son beau-père; mais, tout d'un coup, les deux ducs revinrent hâtivement en France, rappelés sans doute par la nouvelle que Charles VI avait autorisé le comte d'Armagnac à traverser le Dauphiné. Le comte passa en effet en Italie, mais il se fit battre par Jean-Galéas, et sa défaite mit fin à la guerre avec les Florentins et fit échouer le grand projet de Charles VI et du duc d'Orléans de restaurer la papauté à Rome, le duc de Milan, affermi sur son trône, ne trouvant aucun intérêt personnel à attirer les Français en Italie. — Le travail de M. de Circourt met bien en lumière le rôle personnel de Louis d'Orléans dans ces négociations compliquées; il montre en lui un esprit fin, habile, tourné vers la politique; c'est là un point de vue sous lequel on ne connaissait pas encore l'époux de Valentine de Milan.

### LA TROISIÈME GUERRE CIVILE (1568-1570).

Le 23 mars 1568, la paix signée à Longjumeau entre les catholiques et les protestants avait mis fin à la seconde guerre civile; mais elle ne devait guère durer. Les protestants n'interrompent pas leurs menées secrètes, leurs rassemblements, leurs assassinats de catholiques; les catholiques, eux aussi, ne posent pas les armes et, dans toutes les villes du royaume, les meurtres et les massacres continuent. Chose plus grave! les protestants ne rendaient pas les places qu'ils devaient, d'après le traité, remettre entre les mains du

roi; de plus, ils se rassemblaient en plus grand nombre que jamais à la Rochelle et aux environs; et Condé, avec Coligny, retiré au château de Noyers, ne cessait pas ses intrigues. Catherine de Médicis, pour en finir avec l'anarchie, avait deux voies à suivre, ou s'emparer de la Rochelle, ou cerner le château de Noyers et mettre la main sur les deux chefs des protestants. Quoique en pleine paix, les troupes royales manœuvrèrent de manière à envelopper Noyers, ou du moins à menacer la place. Les deux princes, avertis à temps, s'échappèrent et purent traverser la Loire dont une crue subite arrêta les cavaliers envoyés à leur poursuite. La guerre recommença, malgré les efforts de Catherine pour renouer des négociations. Le duc d'Anjou alla prendre le commandement de l'armée royale et marcha sur Coligny, Condé et d'Andelot. La rigueur de l'hiver empêchait les opérations; et, dans le Nord et l'Est, le prince d'Orange et le duc des Deux-Ponts menaçaient les frontières. La cour s'était transportée à Metz, où Catherine devait avoir une entrevue avec la duchesse douairière de Lorraine, chargée par elle de négocier le mariage de Charles IX avec l'aînée des filles de l'empereur Maximilien; les dépêches des ambassadeurs espagnols et vénitiens nous renseignent sur les événements de ce voyage, sur les dissensions intestines qui s'agitaient dans le conseil du roi et sur les difficultés de toutes sortes que Catherine rencontrait dans la conduite de la guerre et des négociations commencées. La victoire de Jarnac vint ranimer un peu son courage; mais les nouvelles qu'elle reçut de la marche du duc des Deux-Ponts n'étaient guère rassurantes. A peine revenue près de Paris, Catherine se rend à l'armée du duc d'Anjou, qu'elle voulait à tout prix réconcilier avec le cardinal de Lorraine; elle y passa tout le mois de juin. Les opérations de la guerre continuaient; le duc d'Anjou avait réussi à faire lever le siège de Poitiers et, le 3 octobre 1569, il infligeait aux protestants la sanglante défaite de Montcontour. Malheureusement, il s'attarda au siège de Saint-Jean d'Angely et perdit tout le fruit de sa victoire. De nouvelles négociations s'engagèrent pour la paix; elles traînèrent longtemps; les protestants posaient des conditions si exigeantes qu'on ne pouvait les accepter. Elles aboutirent enfin à la paix de Saint-Germain, par laquelle le roi permettait l'exercice public du culte protestant dans tous les lieux où il fonctionnait avant le 1er août 1570; amnistie générale; reddition des biens et charges confisquées; enfin quatre places de sûreté. Comment le roi,

victorieux, avait-il consenti à de pareilles conditions? C'est ce que fait connaître une lettre adressée par Charles IX à M. de Fourquevaux. Ce qui l'a décidé à accepter cette paix, dit-il, c'est la considération du soutien que les protestants avaient en Allemagne et en Angleterre, l'anarchie croissante qui existait dans le royaume et les ruines sans nombre qui couvraient la France, enfin l'épuisement des finances. — L'étude que nous venons d'analyser est le développement de la préface dont M. le comte Hector de la Ferrière doit faire précéder la publication du tome III des *Lettres de Catherine de Médicis*. L'auteur insiste surtout sur l'importance du rôle joué par Catherine pendant cette guerre dans la conduite des négociations si complexes avec l'Angleterre, alliée des protestants, avec Jeanne d'Albret, Condé et Coligny, avec le roi d'Espagne, soit à propos des affaires intérieures de la France, soit pour le mariage de Charles IX avec Elisabeth d'Autriche, et de Marguerite de Valois avec le roi de Portugal, enfin avec le pape pour les affaires de la religion. Les sources principales sont, avec les correspondances du temps, les lettres de la reine et surtout les correspondances de l'ambassadeur d'Espagne. Nous nous permettrons de faire une seule critique à ce très intéressant travail : le rôle attribué à Catherine n'est-il pas trop beau?

### LE PROCÈS DE LA PRINCESSE DE CONDÉ

Charlotte de la Trémoïlle épousa par amour, en 1587, le prince de Condé, veuf, sans enfant mâle, de Marie de Clèves. Les nécessités de la guerre civile éloignèrent bientôt le prince de sa jeune épouse, qui resta à Saint-Jean-d'Angely, tandis que Condé, à la tête des protestants, reprenait la campagne qui se termina par la victoire de Coutras. Le soir même de la bataille, M. d'Espinay-Saint-Luc, apercevant le prince de Condé presque seul, se précipita sur lui, et, d'un coup de lance, le jeta à bas de son cheval. Le prince ne fut pas blessé, mais la violence du choc détermina des contusions internes qui occasionnèrent une grave maladie. Condé traîna jusqu'au 3 mars 1588. Ce jour-là, se sentant mieux, il monta à cheval une partie de la journée; mais il fut tellement fatigué qu'il resta au lit le lendemain. Le 5 mars, il se leva. Soudain, il fut pris d'une grande faiblesse, s'assit sur un siège et rendit l'âme presque immédiatement.

Cette mort soudaine donna à penser qu'il avait été empoisonné. D'abord on en accusa les catholiques; puis la fuite de Belcastel, page de la princesse, fit soupçonner qu'il était le coupable. Et, comme il fallait trouver un motif à ce crime, on pensa que la princesse, qui était grosse, pouvait bien l'être du fait du page et pouvait bien avoir fait empoisonner son mari pour cacher sa faute. Ces bruits prirent tellement de consistance que le roi de Navarre, qui, d'abord, s'était refusé à croire à la culpabilité de sa cousine, prit le parti, le 30 mars, de se rendre à Saint-Jean-d'Angely pour la faire incarcérer. Le procès dura huit ans, et ce ne fut qu'en 1596 que le Parlement reconnut solennellement que la princesse avait été injustement accusée et qu'elle était innocente du crime qu'on lui imputait. Ce procès a, jusqu'à présent, longuement exercé la sagacité des historiens; car le Parlement ne se contenta pas de déclarer innocente Charlotte de la Trémoïlle; il ordonna en outre que toutes les pièces du procès seraient détruites, de sorte qu'on ignorait même les chefs d'accusation et les réponses que l'accusée y avait faites.

M. le comte E. de Barthélemy a retrouvé dans le riche chartrier du duc de la Trémoïlle un portefeuille composé de pièces relatives à ce procès, qui jettent un jour complet sur cette énigme historique. Les deux accusateurs les plus opiniâtres étaient le prince de Conti et le comte de Soissons, frères du prince de Condé; leur but était de faire déclarer la princesse coupable de la mort de son mari et le fils qu'elle avait eu après la mort du prince, enfant illégitime, dans ce cas, tout le riche héritage de Condé revenait au prince de Conti et au comte de Soissons. Ils se basaient sur la faveur que Charlotte de la Trémoïlle portait au page Belcastel, sur des variations relevées dans ses réponses pendant l'instruction, enfin sur les dépositions faites dans les souffrances de la torture par plusieurs de ses domestiques, et notamment par une naine à moitié idiote. Parmi les pièces du portefeuille, dont nous venons de parler, la plus importante est celle qui fait connaître les chefs d'accusation exposés ci-dessus; mais il en est une autre, dont la valeur n'est guère moindre : c'est la minute des réponses que la princesse devait faire à ces accusations devant les membres de la commission nommée par le roi de Navarre. M. de Barthélemy a publié *in extenso* cet intéressant document; nous nous contenterons de le résumer. Sur le point de ses relations avec Belcastel, la prin-

cesse comptait répondre que c'était une infâme calomnie, et que, si elle avait eu pour lui plus d'attention que pour tout autre, c'était parce qu'il lui avait été donné par le roi de Navarre et qu'il savait bien chanter. Le prince, jusqu'à ses derniers moments, avait toujours témoigné à sa femme de la tendresse et de l'affection; il la savait grosse et n'avait aucun sujet de soupçonner sa conduite. Le départ de Belcastel était décidé avant la mort du prince, puisqu'il avait reçu son congé de page. Quant aux dépositions faites contre elle par plusieurs de ses domestiques, la princesse faisait remarquer qu'elles avaient été arrachés par la torture, que les uns avaient rétracté à l'avance tout ce que la souffrance pourrait leur faire dire, que les autres, après la torture, avaient déclaré faux ce que la douleur leur avait arraché.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'innocence de la princesse fut enfin reconnue solennellement par le Parlement, au bout de huit années, pendant lesquelles elle avait été soumise à une captivité rigoureuse. Au début du procès, elle avait été abandonnée de tous les siens, même de son frère et de sa mère; mais peu à peu ses appuis lui revinrent à mesure que les preuves de son innocence devenaient plus palpables. La naissance de son fils posthume, qui, par suite de la stérilité du mariage d'Henri IV et de Marguerite de Valois, était l'héritier de la couronne de France, fit pencher le roi en sa faveur. En somme, M. de Barthélemy croit reconnaître, dans cette injuste accusation portée contre Charlotte de la Trémoïlle, la main des deux princes qui avaient tout à gagner à la condamnation de la princesse, le prince de Conti et le comte de Soissons. La déposition erronée des médecins relativement à l'empoisonnement présumé du prince leur fournit l'occasion d'accuser sa veuve de ce crime et ils poursuivirent leur belle-sœur avec un acharnement incroyable. La princesse de Condé est donc innocentée devant l'histoire comme elle l'a été devant ses juges; on sait que la fin de sa vie se passa assez obscurément loin de la cour et qu'elle mourut en 1629, après avoir abjuré le protestantisme.

## LE SUPPLICE DE JORDANO BRUNO

La mort de Jordano Bruno sur un bûcher est un des points qui sert le plus souvent de thème aux attaques des ennemis de l'Église. Dans ces derniers temps, on a publié en Italie sur cet hérétique

plusieurs ouvrages de valeur, qui ont éclairci la plupart des points obscurs de sa vie. Un seul, le plus important, reste encore douteux, et les auteurs se partagent en deux camps; les uns reconnaissant que Jordano Bruno a bien été brûlé vif à Rome le 17 février 1600; les autres prétendant que le supplice ne dut pas avoir lieu. M. Henri de l'Épinois a présenté l'état de la question et les arguments des deux partis; il ne l'a pas tranchée, parce qu'elle semble, au moins actuellement, presque insoluble, mais son exposé est intéressant, à cause du personnage auquel il a trait, et nous allons le faire connaître à nos lecteurs.

Suivant l'opinion généralement admise, Bruno aurait été brûlé le 17 février 1600. Une lettre de Gaspard Schopp à Ritterhausen, datée de ce jour, raconte en grand détail, non seulement le supplice de Bruno, mais sa vie tout entière. L'original de cette lettre n'existe plus; et, comme Schopp a été souvent pris en flagrant délit de mensonge, comme, d'un autre côté, la lettre en question ne parut qu'en 1621 dans un ouvrage anonyme et portant une fausse indication du lieu où il a été publié, il y a lieu de se demander si la lettre de Schopp n'a pas été fabriquée. Un second témoignage en faveur du supplice se trouve dans deux lettres de Képler à Brengger, datées de 1607 et 1608, dans lesquelles il dit formellement que Bruno a été brûlé vif; mais il avoue, dans une autre lettre, n'avoir connu le supplice que par Wacker, un conseiller de l'empereur Rodolphe. Enfin deux recueils d'*Avvisi* ou Gazettes, datant de 1600, mentionnent le supplice de Bruno. Tels sont les arguments pour le supplice. Voyons maintenant les arguments contraires. Ils sont très probants contre plusieurs des précédents; mais ils ne répondent pas à tous. D'abord, nous avons indiqué que la lettre de Schopp peut être légitimement suspectée; l'examen de ses caractères intrinsèques tendrait à confirmer cette opinion : en effet, comment expliquer que cette lettre contienne un résumé complet de la vie de Bruno, quand Ritterhausen devait certainement connaître cette vie? De plus, elle contient, sur diverses particularités de la vie de Bruno, plusieurs erreurs qu'un contemporain n'aurait pas dû commettre. — Les lettres de Képler peuvent être interpolées; si elles ne le sont pas, comment expliquer que Képler ne parle de l'événement que huit ans après et qu'il avoue ne le connaître que par le conseiller Wacker? Ensuite Brengger, le correspondant de Képler, n'avait nulle connaissance du fait,

puisqu'il demanda à Képler si cela était certain. — Le P. Mersenne, auteur de divers livres sur les athées, ne parle pas de Bruno en 1623, tandis qu'il le cite en 1624, sans doute après avoir lu la lettre de Schopp, imprimée en 1621. — Les ambassadeurs de Venise, ceux de France ne disent pas un mot du supplice dans leurs correspondances ordinairement si détaillées. Enfin on ne connaît, comme témoignages du supplice de Bruno, que les quatre que nous avons indiqués ci-dessus; et cependant il eut lieu en plein jour, en l'an 1600, année où le grand jubilé séculaire attirait à Rome une foule de pèlerins de tous pays dont pas un n'a raconté le fait. Voilà qui est au moins étonnant. Néanmoins il reste encore ces deux passages d'*Avvisi* auxquels on n'a pu, jusqu'à présent, donner aucun démenti formel. La question reste donc en suspens; pour établir que Jordano Bruno n'a pas été brûlé vif, il faudrait montrer ce qu'il est devenu après l'époque prétendue de son supplice. Or, on n'a encore pu rien découvrir. Le seul parti à prendre est donc d'admettre la mort de Bruno sous toutes réserves jusqu'à ce qu'on soit arrivé à établir formellement la réalité ou la fausseté de ce fait. Nous nous sommes peut-être arrêtés trop longuement sur cet exposé des raisons qui militent pour et contre le supplice de Jordano Bruno; on nous le pardonnera en raison de l'intérêt du sujet et de la violence des attaques auxquelles il a donné lieu contre l'Église.

LÉON SALATS.

---

# LA REVUE DES QUESTIONS SCIENTIFIQUES

Nous sommes un peu en retard pour rendre compte de la deuxième livraison trimestrielle de la *Revue des Questions scientifiques* en 1887. Mais les sujets qui y sont traités ont une valeur plus haute que celle d'une actualité éphémère. Ce sont des documents de bibliothèque, toujours bons à consulter, et dont l'exposé n'est pas moins intéressant pour nos lecteurs, à quelques mois de distance, que au lendemain de leur apparition. D'ailleurs, les auteurs de plusieurs des articles qui composent cette livraison n'ont pas épuisé leur sujet et en renvoient la suite ou la fin à une livraison ultérieure : nous n'aurons, pour aujourd'hui, qu'à la signaler. Enfin, il en est un qui clôt — ou, du moins, nous semblait devoir clore — une querelle déjà longue, dont nous nous réservons de résumer les débats et les péripéties dans une étude spéciale : il s'agit de la question de non-universalité ou d'universalité absolue du déluge de Noé. Le principal effort des *universalistes* s'est exercé sur la partie théologique de la question : il tendait à établir que les opinions ne sont pas libres ici, le dogme y étant intéressé, et que, par conséquent, quels que fussent les postulata et les desiderata de la science et des savants chrétiens à cet égard, il n'était pas licite d'admettre la non universalité, au moins quant à l'homme. Les *non-universalistes*, parmi lesquels comptent aussi des théologiens, se sont énergiquement défendus contre le reproche d'hétérodoxie ou de témérité, en même temps qu'ils ont fait valoir leurs preuves scientifiques. C'est cette mémorable discussion que nous avait semblé clore M. l'abbé Ch. Robert, de l'Oratoire de Rennes, dans un travail aussi remarquablement écrit que largement développé et qui a pour titre : *la Non-universalité du déluge : Réponse aux objections* (1).

(1) Au moment où nous terminions ce compte rendu, nous est parvenue la livraison de juillet de ladite *Revue*, contenant une longue réplique du

Le savant M. Dollo, aide-naturaliste au muséum d'histoire naturelle de Belgique, donne sur *le Hainosaure et les nouveaux vertébrés fossiles du musée de Bruxelles*, la première moitié d'un travail dont la fin est annoncée pour « prochainement ». Nous l'apprécierons quand il sera complet.

Dans un premier article, intitulé *Esquisse géographique de l'Afghanistan*, M. le lieutenant de cavalerie Van Ortroy trace une description technique et, pour ainsi dire, photographique du système montagneux de l'Asie centrale en général, et, plus particulièrement, de l'Afghanistan, ce terrain de la rencontre, plus ou moins éloignée, mais inévitable, des deux empires russe et britannique. Cette première partie du travail de l'érudit officier ne peut être lue qu'avec une carte à grande échelle et très détaillée sous les yeux. La suite, qui nous en est annoncée, doit avoir pour objet, en premier lieu, l'étude des voies de communication de toute espèce, du climat, de la faune, de l'industrie de cette vaste contrée, et finalement l'ethnographie du peuple afghan et son état social. Nous donnerons ultérieurement l'analyse de l'ensemble.

S'il est un sujet d'une « actualité » tristement permanente et même progressive, c'est bien celui des substances explosives. Sans parler de la vieille poudre à canon, inventée par des moines, et dont la composition chimique n'a pas varié depuis Roger Bacon et Berthold Schwârz, qui ne connaît, au moins de nom, le fulmicoton, la dynamite, le picrate de potasse, la vigorite, la mélinite, la roburite, la nitroglycérine, que sais-je encore? L'histoire et les propriétés de tous ces *Agents explosifs*, la théorie de leur action, leur mode d'emploi dans les armes de guerre et dans les travaux plus pacifiques de l'industrie, ont fourni à M. Aimé Witz, professeur à la Faculté des sciences de l'Institut catholique de Lille, le sujet d'un article d'un remarquable intérêt. M. Aimé Witz est un de ces savants, malheureusement trop rares, qui savent écrire en vulgarisateurs,

du R. P. Brucker à M. l'abbé Robert. Aucune des deux écoles ne voulant se tenir pour battue, — et nous croyons fort que M. l'abbé Robert ne s'estimera pas désarçonné par son savant contradicteur, — il n'y a pas de raison pour que la discussion finisse, au moins jusqu'à nouvelle et péremptoire découverte de la science. Ainsi en a-t-il été, du reste, pour la soi-disant non-sphéricité de la terre, pour le mouvement du soleil autour d'elle, et pour toutes les anciennes interprétations qui ont dû être abandonnées peu à peu. Ce ne fut jamais sans une énergique résistance de leurs derniers partisans.

c'est-à-dire se faire comprendre et goûter même des lecteurs dont la spécialité est étrangère à la leur : tous esprits lettrés et cultivés ne sont pas, nécessairement, des savants, et tous amateurs de sciences ne sont pas, nécessairement, chimistes. Cependant, notre auteur n'a garde d'oublier ces derniers; et, pour eux, il donne, en notes, au bas des pages, les formules des composés et des réactions dont il expose, en plein texte, la théorie et les effets, en un langage intelligible pour tout le monde. Son style clair, limpide, entraînant, porte, pour ainsi dire, le lecteur. Si toutefois nous voulions lui chercher une mauvaise querelle, nous lui demanderions si le verbe « exploser », pour *faire explosion*, est bien francais? Nous ne le croyons pas; et si l'emploi de ce mot donne plus de rapidité au discours, il a l'inconvénient de n'être pas reçu, au moins dans la langue courante. Il n'est peut-être pas très élégant non plus de dire (p. 367) que le « diamètre intérieur est un peu *moindre que* le diamètre extérieur ». Mais ce sont là des vétilles : elles n'ôtent rien à l'intérêt très captivant de l'étude sur *les Agents explosifs*.

Le travail de M. l'abbé G. Smets, docteur ès sciences, sur *les Chéloniens*, n'est pas à proprement parler une œuvre de vulgarisation. C'est plutôt une œuvre de science pure qui n'eût point été déplacée dans le recueil annuel des *Annales* de la Société scientifique de Bruxelles. On sait que ces *Annales* publient, à la suite des procès-verbaux des séances des sections et des assemblées générales de la société, les mémoires et travaux techniques et originaux de ses membres, ce qui constitue la très majeure part du recueil. Dans le dernier volume paru, celui de dixième année (1885-1886), M. l'abbé G. Smets avait déjà donné trois notes ou mémoires, à la vérité fort succincts, sur les tortues (en grec, *chélus* ou *chéleion*, en latin *testudo*), tant vivantes que fossiles (1), de l'étude desquelles il paraît s'être fait une spécialité. Son nouveau travail, publié dans la *Revue* de la Société scientifique, a pour but de jeter plus de jour sur « la classification des chéloniens, leur ostéologie, la physiologie de la nutrition et de la respiration », qui sont « autant de champs encore incomplètement explorés aujourd'hui. » L'auteur joint ses propres observations à l'historique de ce qui a été fait

(1) *Notes sur trois testudinides de l'Afrique centrale;*
*Les tortues de l'argile rupélienne;*
*Une tortue nouvelle du crétacé de Maestricht.*

jusqu'ici dans cette voie, et donne la répartition des espèces de cet ordre entre les différentes parties du monde. Fait unique dans la distribution géographique des vertébrés actuels, toutes les régions du globe, l'Australie exceptée, en contiennent des représentants. On comprend qu'un mémoire de cette nature, tout rempli de faits condensés et de classifications purement techniques, se prête difficilement à l'analyse, malgré l'intérêt qui s'y attache.

Tout autre est le caractère d'une étude d'entomologie comparée sur *Les instincts des hyménoptères*, par M. Proost, inspecteur de l'agriculture en Belgique. Agronome, économiste et naturaliste, M. Proost est en même temps un philosophe, et, — avons-nous besoin de le dire? — un philosophe chrétien. En outre, non moins que M. Aimé Witz, il sait être vulgarisateur. L'article de lui, dont nous venons de donner le titre, écrit dans une langue vraiment littéraire, est facilement intelligible à tout esprit cultivé : en quoi il est par excellence un article de vulgarisation. Mais les observations personnelles et directes de l'auteur entrent pour une part importante dans les éléments de sa composition : en quoi il est aussi un travail original. Sa portée philosophique est d'ailleurs très grande, en ce qu'il conclut, avec la clarté de l'évidence, à l'impossibilité absolue d'expliquer les effets merveilleux de l'instinct des plus humbles insectes, sans l'intervention d'une cause extérieure, extrinsèque, souverainement sage et prévoyante, d'une Providence créatrice en un mot. En effet, ce que ces insectes accomplissent aujourd'hui avec une précision, une sûreté que les savants les plus expérimentés ne sauraient atteindre, ils le font sans l'avoir appris; et bien mieux, ils l'exécutaient identiquement de la même façon, au temps de Pline et d'Aristote, par conséquent dès la plus haute antiquité, dès leur apparition sur la terre à vrai dire. Ce *Bembex rostré* qui, avec ses yeux à milliers de facettes, mieux que le plus habile géomètre muni de son théodolite, mesure des angles, prend des alignements, instantanément et tout en volant, afin de retrouver l'emplacement exact du nid qu'il a creusé dans le sable pour y élever sa larve en l'approvisionnant incessamment de mouches fraîches; ces *Sphex du Languedoc* et à *ailes jaunes* qui, s'attaquant aux grillons et aux sauterelles, donnent invariablement trois coups d'aiguillon dans le thorax de leur victime et aux points précis qu'il faut pour atteindre les trois ganglions moteurs et les paralyser,

de manière à conserver vivante, mais incapable de mouvement, la proie fraîche destinée à la nourriture de la larve; ce *Pombile* dont le gibier est l'araignée des caves et qui, après l'avoir par un stratagème attirée hors de sa toile et précipitée à terre, la transperce d'un seul coup parce qu'elle ne possède qu'un unique ganglion thoracique, et toujours avec une précision infaillible; tant d'autres dont on pourrait citer des exemples par centaines, et qui tous agissent avec la même infaillibilité en vue du but à atteindre pour la conservation de leur espèce, ne peuvent le faire que sous l'impulsion d'un instinct aveugle et fatal. On n'en saurait donner une meilleure preuve que la stupidité, dont les mêmes insectes font preuve à côté de la précision vraiment prestigieuse que nous venons de signaler. Si l'on déterre la cellule que le bembex rostré a construite au bout de sa galerie creusée dans le sable, pour la placer à niveau du sol sur le même emplacement, il ne la reconnaît plus, alors même que, entr'ouverte, elle lui laisse voir sa larve toute frétillante; mais il s'obstinera à creuser à nouveau le sol au point précis où il avait d'abord construit la cellule. Changez de place les alvéoles de l'*Abeille maçonne*, elle ne s'en apercevra pas, et chaque sujet nourrira la progéniture de son voisin. Ou bien, percez à la base ses cellules à miel, l'abeille *maçonne* n'en aura cure et continuera à verser son nectar dans ces vases sans fond; après quoi elle les revêtira d'un couvercle! — Ainsi ni l'intelligence, ni le calcul, ni le raisonnement n'entrent pour rien dans les actes les plus merveilleux de l'insecte : « il n'a point conscience des actes qu'il accomplit et qu'il enchaîne si merveilleusement en vue d'un but à atteindre, et l'infaillibilité même de son instinct est la preuve de sa fatalité. » Le professeur rationaliste Herman Foll en fait involontairement l'aveu quand il s'écrie avec une parfaite justesse : « Ce que le génie n'aurait pas le temps d'inventer, la petite machine vivante l'exécute du premier coup, bien, mais bêtement. »

Or l'instinct de la larve, lorsque le rôle de l'insecte mère est fini, n'est pas moins extraordinaire et admirable. Elle se nourrit d'abord de la proie immobilisée et endormie, mais restée vivante et fraîche, puis elle tisse son cocon, une merveille de prévoyance, d'architecture et de solidité. « Ainsi, conclut excellemment M. Proost, l'on voit toujours, dans la nature, l'industrie de la mère ou de la larve se suppléer mutuellement. Comment expliquer cette suppléance par l'évolution pure et simple, sans l'intervention d'une intelligence

extrinsèque qui préside au congrès organique et fonctionnel, et qui maintient l'équilibre de la vie dans les transformations des milieux? »

On sait que depuis ces dernières années, de tous les coins de l'Orient, ont surgi des documents nouveaux révélant l'existence d'un grand peuple de l'antiquité, à peine soupçonné jusqu'alors, rayé qu'il était depuis plus de vingt-six siècles (780 av. J.-C.) du rang et du souvenir des nations. L'on n'en connaissait que ce qu'il en était dit dans un petit nombre de passages de la Bible; et comme rien, par ailleurs, ne venait, jusqu'aux récentes découvertes, corroborer son existence, l'école rationaliste n'avait pas laissé d'en tirer des arguments contre l'exactitude du récit biblique. Sur ce point, comme sur tant d'autres, le progrès des lumières a pour effet de venger l'Écriture sainte des attaques de ses infatigables ennemis.

Il s'agit des Hétéens (descendants de Het, second fils de Chanaan), appelés aussi Hittites ou Kittites, et désignés sur les monuments égyptiens par la dénomination de Khétau ou Khétas. Le berceau de ce peuple paraît avoir été dans les vallées du Taurus et de l'Oronte et s'être bientôt étendu jusqu'à l'Euphrate, de Kadesch à Karkemish, d'où il ne tarda pas à étendre sa domination sur toute la Syrie et l'Asie Mineure. Mais il y avait aussi une population de même nom dans le sud de la Palestine, en une région dont faisait partie la vallée d'Hébron : et c'est à un Hétéen, nommé Ephron, qu'Abraham acheta la grotte de Makpélah pour en faire la sépulture de sa famille. Or c'est encore une question que de savoir si les Hétéens de la Judée sont du même peuple ou au moins de la même race que ceux des bords de l'Oronte dont ils étaient séparés par une si grande étendue de terrain. — M. de Lantsheere, dans un article intitulé *Hittites et Amorites*, rend compte de récentes observations de M. Sayce, — qui est, avec M. Brugsch et M. Wright, un des plus assidus déchiffreurs des inscriptions hétéennes, — tendant à résoudre cette question. Circonstance fort remarquable; tandis que, sans cesse, les *Amorites* se trouvent mêlés aux succès et aux revers des Hétéens des bords de l'Oronte, il est également question des Amorites dans les inscriptions relatives aux Hétéens ou Hittites du sud de la Judée. De ce fait et de plusieurs autres concomitants, M. de Lantsheere conclut avec M. Sayce, et contrairement à l'opinion du regretté François Lenormand et de M. Wright, qu'il ne faut pas faire deux races distinctes des Hittites du Nord et de ceux du

Sud. Seulement les peuples venus de l'Amanus et du Taurus qui se mêlèrent et se superposèrent peu à peu, aussi bien sur les bords de l'Oronte que dans la vallée d'Hébron, aux descendants de Het, tout en continuant à porter leur nom, n'étaient probablement ni Chananéens ni Sémites. Tandis que, par contre, les tribus amorites, descendues avec les hétéennes jusque non loin du voisinage de la Pentapole, auraient conservé, avec leur nom et d'une manière au moins relative, la pureté primitive de leur race.

Telle est, en résumé, et sauf les réserves faites en commençant, l'indication des travaux les plus saillants de la livraison d'avril 1887 de la *Revue des Questions scientifiques*. Nous espérons pouvoir donner assez prochainement un travail analogue concernant la livraison de juillet qui nous parvient au moment où nous achevons ces lignes.

Jean D'ESTIENNE.

22 juillet 1887.

---

# REVUE LITTÉRAIRE

# LES ROMANS NOUVEAUX

I. *Le Horla*, par Guy de Maupassant. (Ollendorff.) — II. *Le Lazaret*. (*Id.*) — III. *La Puissance des Ténèbres*, par le comte Léon Tolstoï, *drame en cinq actes*, traduit avec l'approbation de l'auteur, par E. Halpérine. (Perrin.) — IV. *Ma Confession*, par le même, traduit par Zoria. (Savine.) — V. *L'Impasse*, par Marcel Sémèzies. (Ollendorff.) — VI. *La Reine Artémise*, par Jules Perrin. (Calmann-Lévy.) — VII. *Prudence Raynaud*, par Fernand Beissier. (Savine). — VIII. *Le Satyre*, par Jean Rameau. (Ollendorff.) — IX. *Madame Lavernon*, par Vast Ricoüart. (*Id.*) — X. *Nelly Webster*, par Léon Jolivard. (*Id.*) — XI. *Le Manuscrit du Sous-Lieutenant*, par Léon Barracand. (Plon.) — XII. *Dernière Campagne*, par Léon de Tinseau. (Calmann-Lévy.) — XIII. *La Chambre Rouge*, par Pierre Zaccone. (Savine.) — XIV. *La Reine du Cuivre*, par Blanche Rooseuvelt. (Ollendorff.) — XV. *La Fille de Dosia*, par Mme H. Gréville. (Plon.) — XVI. *Le Mariage du Ségure*, par Pierre Fici. (Plon.) — XVII. *Rolande Marney*, par le même. (Didot, Bibliotèque des Mères de Famille). — XVIII. *Fleur de Lis*, par le vicomte Oscar de Poli. (Gautier.) — XIX. *La Filleule du Baron des Adrets*, par Alex. de Lamothe. (*Id.*( — XX. *Femme et Mari*, par Mme M. Bourdon. (*Id.*) — XXI. *William Wallace*, traduit de l'anglais, par Mme L. Rousseau. (Palmé.) — XXII. *Les Légendes de Fontainebleau*, par Mme J. O. Lavergne. (*Id.*)

## I et II

Nous le constations naguère, les romanciers du jour, fatigués déjà du genre réaliste, sont en quête d'éléments nouveaux; ils croient en découvrir dans les théories et les expériences scientifiques mises à la mode par certains savants, quelque peu romanciers eux-mêmes. Pour beaucoup, les découvertes médicales dont on fait tant de bruit, ont le double avantage de répondre au besoin du surnaturel, si tenace au fond de l'âme humaine, et de matéria-

liser l'esprit. *Le Horla* de M. de Maupassant peut servir de spécimen des légendes nouvelles; il est devenu assez célèbre, d'ailleurs, depuis les ascensions du ballon qui porte le nom de ce fantastique héros; arrêtons-nous donc, un instant, sur une composition dont l'auteur figure rarement ici, et pour cause! Rêve d'un cerveau malade, ou réalité supra-visuelle, le *Horla*, d'après les conceptions fantaisistes de M. de Maupassant, est l'être qui doit succéder au règne de l'homme sur la terre. — En attendant, il lui est donné de *posséder* et de torturer jusqu'à la folie son prédécesseur impuissant. Matériel comme nous, il échappe à nos sens grossiers et nous domine par la peur; c'est à lui que nous avons cru sous le nom du vieux Satan et, on ose le dire, sous ceux aussi de la divinité. Nous nous dispenserons de répéter certains blasphèmes prétendus scientifiques, auxquels se complaît M. de Maupassant, mais nous le laisserons définir lui-même sa bizarre hypothèse.

« Il est venu Celui que redoutaient les premières terreurs des peuples naïfs! s'écrie le malheureux médium. Celui qu'exorcisaient les prêtres inquiets, que les sorciers évoquaient par les nuits sombres, sans le voir apparaître encore, à qui les pressentiments des maîtres passagers du monde prêtèrent toutes les formes monstrueuses ou gracieuses des gômes, des génies, des fées, des farfadets. Après les grossières conceptions de l'épouvante primitive, des homme plus perspicaces l'ont pressenti plus clairement, Mesmer l'avait deviné et les médecins, depuis dix ans déjà, ont découvert, d'une façon précise, la nature de sa puissance avant qu'il l'eût exercée lui-même, ils ont joué avec cette arme du seigneur nouveau; la domination d'un mystérieux vouloir sur l'âme humaine, devenue esclave. Ils ont appelé cela magnétisme, hypnotisme, suggestion, que sais-je? Je les ai vus s'amuser, comme des enfants, avec cette horrible puissance. Malheur à nous. Malheur à l'homme, il est venu, le, le... comment se nomme-t-il? il me semble qu'il me crie son nom... le Horla! — Et le possédé, ne se reconnaissant plus lui-même, s'aperçoit avec épouvante qu'une volonté étrangère le domine. « Je ne suis plus rien en moi qu'un spectateur esclave et terrifié de toutes les choses que j'accomplis! » murmure-t-il dans une horrible angoisse. Ainsi on reconnaîtrait volontiers la réalité des possessions, si l'on parvenait à les expliquer à l'aide de rêveries matérialistes. — La légende, cette fleur sauvage épanouie autour du tronc inébranlable et majestueux de la foi, portait, en elle, sa mora-

lité. L'homme qui vendait son âme à Satan eût pu résister au tentateur, il pouvait lui échapper jusqu'au dernier moment et restait responsable de ses actes : un châtiment terrible l'attendait d'ailleurs au-delà de la vie. La légende spirite doit être forcément immorale : le médium devenant un instrument passif sous l'impulsion qui le dirige. Quel est, en ce cas, l'intérêt de la vie et comment les auteurs trouveront-ils de quoi nous émouvoir, s'ils suppriment les luttes de la conscience?

Les courts récits qui accompagnent le conte du *Horla*, sont de petits tableaux d'un fini étonnant, peints avec toute la vérité du réaliste, toute la science du styliste, toute l'exactitude d'un intelligent observateur des mœurs et des types populaires. Quand le romancier y dessine un coin de paysage, il s'élève, par la contemplation de la nature, presque jusqu'au spiritualisme, parce que nul effort n'effacera jamais l'empreinte divine, répandue sur la face de la création, mais aussitôt et comme s'il regrettait de s'être oublié, M. de Maupassan crayonne, au premier plan, un couple de faunes dont l'attitude grossière devra éveiller les plus bas instincts de la bête humaine. N'est-ce pas là, le but suprême de l'art matérialiste?

Quoique n'ayant guère pu lire le *Horla* au moment où il composait son propre ouvrage, l'auteur anonyme du *Lazaret* semble s'être donné la tâche de réfuter les rêveries de M. de Maupassant et les théories dont elles sont tirées ou qu'elles prétendent remplacer. Aussi, nous empressons-nous de citer quelques passages de ce livre remarquable : « Oh! la stupéfiante métamorphose d'un passé vaincu qui se redresse sous un déguisement nouveau! s'écrie notre auteur. Le scepticisme moderne a détruit les nécromans et les fées, et pourtant cette science dont il est si fier, recommence les agissements des vieux siècles d'erreur et de barbarie. Il n'y a plus d'envoûtements, plus de princesses retenues captives contre leur gré, dans les chaînes d'un sommeil enchanté, livrées au bon plaisir des magiciens, ce sont des contes bleus pour les petits enfants. La vérité est qu'il existe une puissance invisible et insaisissable nommée hypnotisme qui ne déconcerte pas moins la raison et produit des résultats identiques. Les formules d'incantation sont changées, le charme subsiste. C'est un effet naturel, non plus magique, toujours et plus inexplicable. Où est donc la différence? De quoi s'enorgueillir? »

Après avoir minutieusement décrit les mystérieux phénomènes

du sommeil magnétique, éprouvé par son héroïne, et les manifestations étranges de ce principe vital, de cet organisme invisible et intangible que l'antique Égypte appelait le *double*, et auquel ont cru plusieurs Pères de l'Église, le romancier s'applique à faire ressortir le danger des conséquences qu'on cherche à tirer des découvertes, beaucoup moins récentes qu'elles n'en ont l'air, de la science moderne : « Soumis à des pouvoirs occultes, sans libre arbitre et peut-être sans âme, machine proclamée admirable par les uns, incomplète et mal construite par les autres, pensante tant que la vie l'anime, mais retombant aussitôt dans le néant ou dans des transformations infinies, comment ne haïrions-nous pas la vie œuvre sinistre du hasard? » L'exercice du pouvoir magnétique s'il venait à se généraliser, la rendrait plus affreuse encore. Le comte de la Haube, au moyen de quelque connaissance très superficielle de la science nouvelle, prend sur sa femme, à l'insu de celle-ci, un pouvoir absolu, l'oblige à des actes, à des révélations, dont elle n'a aucune conscience. Il est assez honnête homme pour ne point abuser de cette terrible puissance, pour résister même à la curiosité d'une légitime jalousie, mais on entrevoit à quels excès criminels et redoutables conduirait la force suggestive, si la Providence pouvait permettre qu'elle soit abandonnée aux mains de tous les scélérats. Le monde livré à des influences mystérieuses, la conscience d'autrui sans cesse violée, la nôtre sans cesse menacée, nulle défense possible contre les malfaiteurs intellectuels, quelle perturbation dans l'ordre moral et dans l'ordre physique, quelle déchéance de la dignité humaine, quel horrible anéantissement de l'homme par l'homme! L'auteur le démontre, mais en employant trop longtemps le langage de ceux qu'il veut combattre, faut-il ébranler d'abord les esprits quand on prétend les raffermir? Or la conclusion ne laisse aucun doute ni sur les intentions, ni sur les sentiments de notre anonyme, la voici tout entière : L'hypnotisme et le spiritisme sont ces manifestations supérieures de nous-mêmes; tantôt intime et ne franchissant pas les limites visibles de notre être, tantôt extra charnelle, leur action, qu'elle soit spontanée ou provoquée, consciente ou non, s'exerce suivant des lois encore inconnues. La science en éveil commence à étudier de près leurs phénomènes; finira-t-elle par découvrir, après six mille ans, que ce n'est qu'une forme épurée, vieille comme le monde, de cette dualité, esprit et matière qui se dispute en nous la direction de la vie? En attendant ses arrêts,

l'homme que son propre problème déroutera toujours, tant qu'il prétendra le résoudre avec ses inspirations et ses répugnances, a pour le guider, s'il lui plaît, comme les marins et les mages au-dessus de sa tête, une étoile. » Il ne faudrait pas croire que tout le roman se résume en d'aussi sérieuses considérations. Non, elles naissent d'elles-mêmes et sans aucune recherche ou pédanterie philosophique, au milieu de péripéties très attachantes et très amusantes. La donnée, parfois un peu scabreuse, malheureusement, est neuve et originale, c'est l'histoire d'un mari, qui pour reconquérir le cœur d'une jeune femme gâtée par une mauvaise éducation, mais plus légère que corrompue, s'enferme avec elle dans un délicieux château, *lazaret* artistement disposé, afin de la soustraire aux influences mondaines. Le moyen, si ingénieux qu'il soit, aurait peu de succès, et le traitement par le magnétisme ne réussirait guère mieux sur cette petite tête, docile seulement quand elle dort, si une série d'événements providentiels ne ramenaient la coupable à Dieu et à son mari. On voudrait pouvoir nommer le spirituel romancier, mais il dédaigne jusqu'au pseudonyme. Une couronne fleurdelisée et fermée lui sert de marque. Enigme ou charade, devinez, chers lecteurs!

## III et IV

Dans son drame intitulé *la Puissance des Ténèbres*, le comte Tolstoï se surpasse lui-même. « Aucune littérature, peut-être, n'offre l'exemple d'une tentative si neuve et si hardie », remarque, avec raison, le traducteur de cette œuvre saisissante. Le grand romancier russe, qui se consacre désormais à l'étude et à l'amélioration des classes rurales, croyait, par ce drame « absolument paysan », moraliser les masses. Il préparait une édition populaire de *la Puissance des Ténèbres*, lorsque le gouvernement de Saint-Pétersbourg intervint et en défendit toute publication. Le dramaturge avait, dit-on, expérimenté lui-même l'effet de son œuvre sur des paysans auxquels il la lisait lui-même. Ceux-ci parurent bien moins épouvantés des crimes accumulés au fond de l'Isba de Petr Ignatich, qu'étonnés du repentir que manifeste le coupable dans la magnifique scène finale. Les mougiks seraient donc plus corrompus encore que les a peints leur illustre compatriote! « Les mougiks ne valent pas cher! » s'écrie un des personnages de la pièce. « Eux, du moins, dit un autre, peuvent apprendre quelque chose, au ca-

baret, ou qui sait, en prison, à la caserne, mais les babas! Elles sont comme de petits chiens aveugles qui vont, courent, se heurtent la tête contre les ordures! Bétail sans berger, c'est une honte que ces babas, une classe tout à fait sotte, tout à fait mauvaise. » Voilà ce que veut établir le comte Tolstoï : l'immoralité du paysan et plus encore celle de la femme du paysan, immoralité née, d'après lui, d'une épaisse ignorance. Quand on songe aux résultats de la *culture* scientifique en Russie, on se demande si le célèbre écrivain a trouvé la véritable cause du mal. Les passions qui fermentent dans la cabane de ces demi-sauvages, l'intérêt ou l'instinct bestial qui les guident sont-ils inconnus ou domptés dans les milieux les plus civilisés, les plus lettrés? Chez eux, on supprime, avec une simplicité féroce, le mari qui gêne, l'enfant qui compromet; ces crimes sont-ils moins fréquents et moins odieux parmi les populations raffinées par l'instruction? Mais si le grand écrivain russe n'a pas indiqué la plaie là où elle est, s'il se trompe sur le remède à prescrire, son drame n'en constitue pas moins une œuvre admirable sous bien des rapports. Cette merveilleuse connaissance des replis de la conscience humaine, ce tableau si frappant des mœurs du peuple, cette création si vivante de types et de personnages inoubliables, ces traits si délicats, si délicieusement naïfs, mêlés à une peinture si crue et si naturaliste, tout accuse la main d'un maître, et ce maître appartient à toutes les nations, comme il appartiendra à tous les temps, au même titre que Shakspeare ou Caldéron. Pour comprendre ainsi la nature humaine déchue, pour la relever de son abjection par un cri sublime de repentir et un admirable élan de miséricorde, le comte Tolstoï s'est inspiré de l'Évangile, se gardant bien d'effacer, dans le cœur de ses paysans, une dernière lueur du christianisme. Les plus coupables mêmes conservent sur leurs lèvres le nom, et au fond de l'âme, l'horreur du *péché*. C'est par là que ces grossières et abominables scènes nous émeuvent; c'est par là que ces monstres sont encore des hommes. Le génie du grand écrivain a senti que, pour émouvoir l'âme humaine quand sa perversion n'est pas complète, l'art doit rester religieux.

On le sait, d'ailleurs, le comte Tolstoï se tourne de plus en plus vers le spiritualisme. *Ma Confession*, par le célèbre penseur, donne une idée du travail opéré dans ce grand esprit. Elle fait suite aux *Souvenirs d'enfance* et a précédé le livre étrange intitulé : *Ma Religion*. L'autorité ecclésiastique russe a prononcé la censure contre

*Ma Confession*, l'auteur n'y adhérant que d'une manière très imparfaite au dogme chrétien, et n'aboutissant qu'à l'orgueilleuse invention d'une religion personnelle. On ne saurait dédaigner, cependant, les efforts consciencieux du philosophe en quête de la vérité. Les *Souvenirs d'enfance* nous l'ont appris; le comte Léon Tolstoï perdit la foi de bonne heure; séduit par les doctrines de la philosophie pessimiste, il se demandait sans cesse : « Pourquoi la vie? » et rien ne répondant à cette question capitale, il regardait, avec Çakia-Monni et Schopenhauer, l'anéantissement ou le suicide comme les uniques remèdes au mal de l'existence. Mais un autre problème s'imposait alors à cet esprit investigateur : « Pourquoi tant d'hommes ont-ils cru la vie bonne? Pourquoi tant de générations ont-elles travaillé, sans défaillance, à nous transmettre cette vie avec ce qui constitue le patrimoine de la race humaine? Le comte Tolstoï s'épuisa en vain dans ses recherches, il ne trouva qu'une seule réponse : « C'est la foi qui donne à l'humanité la possibilité de vivre... La foi, c'est la force de la vie! Puisque l'homme voit et ne comprend pas le fantôme du fini, il faut qu'il croie à l'infini! » Que serait-il advenu si cette âme, ainsi disposée, avait rencontré un véritable initiateur, un Lacordaire, un Ravignan, un Perreyve? Malheureusement, parmi le clergé schismatique, aucun homme ne pouvait le satisfaire par l'ardeur des convictions jointe à l'austérité de vie, à la charité, à la science. Le comte Tolstoï n'entendit commenter l'Evangile que par l'ignorant sectaire Sutaïf et s'arrêta bientôt sur le chemin de la vérité religieuse, se rebutant aux difficultés de détail ou aux personnalités insignifiantes, ne voulant plus accepter pour guide que son orgueil. Tourguenef mourant lui adressait cette adjuration : « Ah! retournez aux travaux littéraires, grand écrivain de notre terre russe! » Les admirateurs, si nombreux, du comte Tolstoï seront tous de cet avis et préféreront, sans doute, les romans à la théologie du célèbre auteur. On lira, néanmoins, avec un vif intérêt la première partie, surtout, de *Ma Confession*, dont plus d'une page rappelle le beau livre de Malloch : *La vie vaut-elle la peine de vivre?*

## V à XVI

Combien répètent cette question avec angoisse en un siècle où le scepticisme conteste la valeur et les récompenses attachées à la vie humaine. Combien de romanciers s'en inspirent et la résolvent

par une négation aussi frivole que désespérante! Pour eux, la vie ne vaut pas la peine de vivre quand elle est privée de jouissances, ou soumise à l'épreuve, ou déçue dans ses espérances, ou trompée dans ses amours. Telle est la donnée malsaine que développent plusieurs auteurs dont nous ne discuterons ni le talent ni le plus ou moins d'habileté littéraire, mais contre les œuvres desquels nous devons mettre en garde le lecteur.

*L'Impasse* est écrite par un pessimiste de la même école que M. P. Bourget, sceptique dédaigneux et le prenant de haut avec les croyances de la majorité du genre humain. M. Sémèzies eût pu se battre moins les flancs pour nous dire que « l'amour est souvent une impasse », il ne saurait guère en être autrement quand l'amoureux s'engage dans une intrigue criminelle, mais l'auteur de *l'Étoile éteinte*, qui voit toujours le mauvais côté des choses, nous donne deux romans, enchevêtrés en un, à seule fin de nous prouver qu'on arrive à se fourvoyer aussi quelquefois dans l'amour permis. Comme pour la plupart des romanciers, l'amour est le tout de l'homme, les héros de M. Sémèzies ne résistent pas à ses déceptions. Ils ressemblent à des soldats plaintifs sans consigne, sans but et sans courage, n'ayant d'autre religion que celle de l'honneur mondain, et toujours sur le point de déserter le poste de la vie.

*La Reine Artémise*, thème différemment traité, mais à peu près le même : en somme la vie humble et sacrifiée au devoir, ne vaut pas la peine d'être vécue... L'inconsolable veuve de Mausole passera toujours pour une sotte aux yeux des jouisseurs, et le romancier punit, chez son héroïne, une vertu trop résistante. L'aversion de la morale religieuse et de ceux qui la pratiquent sert de complément aux revendications épicuriennes, cette règle est largement appliquée ici.

M. Fernand Beissier, dans *Prudence Raynaud*, ne la néglige pas non plus. Il ne s'écarte guère pour envisager la vie du point de vue des matérialistes, cependant Prudence expie, à la fin, le mal, et non le bien qu'elle a fait, ce qui est plus moral. Notre romancier provençal n'essaie pas, cette fois, de poétiser son récit en s'accompagnant du champêtre *Galoubet*, c'est avec le réalisme le plus trivial qu'il raconte la vulgaire histoire d'une servante maîtresse.

*Le Satyre*. Jusqu'ici le blasphème se déguisait encore sous l'euphémisme de bonne compagnie, ou sous quelque réticence. M. Jean Rameau va le *hoquetant* (c'est son mot favori), avec une rage furi-

bonde. Son héros, accablé des coups du sort, mille fois plus à plaindre que Job, honnête homme soupçonné, époux trahi, père sans enfant, répond aux coups du sort presque par des crimes et par de continuelles imprécations. Quand, dans son angoisse, il daigne croire à Dieu, l'implorer, le sommer de le secourir, le ciel reste muet et vide, la fatalité broie impitoyablement le malheureux qui expire en lançant un immonde blasphème. Telle est la vie du juste, semble nous dire l'auteur, lequel déclare après cela, comme enviable, « la condition de la bête dont aucune convention sociale ou religieuse ne gêne les instincts ». La philosophie païenne faisait de la vertu aux prises avec le malheur, un spectacle digne des dieux. Les matérialistes modernes sont incapables de s'élever si haut. Ils tentent de nier la Providence et, par conséquent, la valeur de la vie humaine; puis, sentant qu'ils ne parviennent pas à effacer Dieu du cœur de l'homme, ils l'outragent, car ce grand nom s'imposera toujours, et toujours il faudra l'adorer ou le blasphémer.

Que dirons-nous de *Madame Lavernon!* à moins de signaler la rare inconvenance des détails et la déplaisante immoralité d'une intrigue où figurent, tour à tour, la mère et la fille.

*Nelly Webster* doit également être écartée de la table d'un salon honnête. L'auteur emprunte les aventures de ses *Nanas anglaises*, comme il les appelle, aux scandaleux mystères de Londres, sous prétexte : de venger la France du reproche d'immoralité, si déplacée de la part de nos voisins : C'est entendre et pratiquer singulièrement le patriotisme, mais nous ne manquons point de patriotes maladroits, pour ne pas les qualifier d'autres abjectifs.

*Le Manuscrit du Sous-Lieutenant.* La première nouvelle de ce volume, surtout nous oblige à de sérieuses réserves; l'auteur attaquant ce qu'il regarde comme du *fanatisme*, avec des dehors insinuants et presque religieux, le danger de cette lecture ne serait que plus grand, pour certains esprits. M. Barracand devrait bien rester sur le terrain littéraire qu'il connaît mieux et dont il juge avec beaucoup plus de sagacité que celui de la foi ou des devoirs du chrétien. Nous ne résistons pas au plaisir de lui emprunter sa piquante définition du procédé des *décadents :* « L'inspiration, le sentiment, tout le vieux jeu, est mis de côté, il s'agit de peindre les choses dans leur objectivité. Il n'y a plus d'idées nouvelles, tout a été dit et bien dit; reste donc à saisir le côté inexploré des choses, à leur donner une figure neuve, en les synthétisant jusqu'à l'unité,

en les détaillant jusqu'à la plus subtile des analyses; ou bien encore à en former des composés nouveaux, à les mélanger de manière à les rendre méconnaissables, en tirant parti des rapports des couleurs aux sons, de l'odorat au goût par une transposition délicate, à laquelle les sens aiguisés de l'artiste le rendent apte. Les mots ont une physionomie, les lettres voyelles une coloration : l'*o* est blanc, l'*u* noir; il y a des pensées dans un accord, un aveu dans un parfum; en partant de là, vous voyez à quels résultats on peut arriver!... Une idée éveille en vous une métaphore, vous abandonnez l'idée et ne recueillez que l'image; de cette image, vous ne conservez que le contour de ce contour, vous ne prenez que les traits les plus frappants, puis, de tous ces traits, le principal linéament, de réduction en réduction, avec quatre ou cinq idées traitées de la sorte, vous arrivez à une force de concentration formidable, à un vers unique, ou, comme dans un diamant à mille facettes, tout le cosmos se reflette!

*Dernière campagne*, recueil de nouvelles plus courtes que celles de M. Barracand plus gaies aussi, plus légères... Trop légères assurément et pourtant les gens sévères, presque désarmés par cette gaieté, ont bien de la peine à fermer leur porte au nez du spirituel conteur. En bonne justice, néanmoins, la *Revue du Monde catholique* doit lui tenir rigueur; est-il permis de rire d'un malheureux mari trompé, des malices d'une femme criminelle, des mésaventures ou des quiproquo, si amusants qu'ils soient d'un jeune lovelace en bonne fortune? Les mondains ne s'en font pas faute, mais M. de Tinseau qui l'est moins peut-être qu'il n'en a l'air et qui, nous l'espérons bien, n'en restera point sur cette *dernière campagne* littéraire, pour racheter ce péché de jeunesse, devra se condamner à publier un nouveau recueil, aussi joli quant à la forme, moins risqué quant aux sujets choisis.

*La Chambre rouge*, sorte de roman judicaire, un peu trop délayé, n'aurait rien d'immoral si on n'y exaltait pas tant le *suicide*, comme si cette suprême lâcheté pouvait jamais rendre l'honneur calomnié ou perdu! L'auteur parle aussi beaucoup trop de Dieu, car il en parle sans le moindre sentiment religieux et en fait un *deus ex machina* qu'il accuse *d'injustice* dès que les événements contrarient les amoureux; c'est un cliché que devraient bien abandonner ceux qui prétendent ne plus croire à la Providence.

*La Reine du cuivre*, roman étranger fort intéressant. L'auteur,

une patriote américaine, n'hésite pas à blâmer les défauts, les travers, les ridicules de ses concitoyens, leur distribuant çà et là de bonnes vérités. Son étude des mœurs de Chicago, sa remarquable peinture du grand incendie de cette ville en 1871, son récit très détaillé d'un procès criminels aux États-Unis fourniraient les plus curieuses citations, il faut se borner; engageons du moins nos lecteurs à parcourir attentivement la description d'un de ces fameux collèges de filles qu'on cherche à imiter en France et dont le luxe semble prodigieux. Très attaché à un reste d'idées religieuses, l'Américain ne bannit point la prière des écoles, mais la prière protestante ou déiste s'accommode avec tant de choses! Les élèves du *Collège des demoiselles bien nées* de Chicago se préoccupent, avant tout, de la *flirtation*, on la leur apprend dès la bavette; plus tard, elles y font des progrès plus rapides que dans les innombrables sciences dont leur programme est chargé... L'orgueil de la naissance, le titre même de l'institution prouve que les citoyens de la république américaine n'y sont point insensibles, plus encore l'orgueil de la richesse, l'amour d'une indépendance effrénée, même vis-à-vis des parents et des maîtres, la coquetterie raffinée, telles sont les passions cultivées avec le plus de soin dans ce collège. A en croire l'auteur de la *Reine du cuivre* une telle éducation serait sans danger pour les mœurs privées et publiques. Les statistiques, les aveux officiels recueillis sur les lieux, démentiraient, au besoin, la généralité d'un phénomène si surprenant, contentons-nous de renvoyer au roman lui-même, on devinera bientôt à travers les lignes, et malgré toute la réserve de M^me^ Roosenvelt, combien les habitudes américaines altèrent l'idéal de pureté, de modestie et de dignité charmante que réalise encore, au milieu de nous, la jeune fille élevée sous les yeux d'une mère chrétienne. Après avoir lu la *Reine du cuivre*, on répétera sans doute, avec plus d'ardeur que jamais, un vœu souvent formulé : puissent nos sectaires ne pas réussir à transformer les Françaises en Américaines!... devraient-elles mêmes ressembler à l'héroïne de M^me^ Roosenvelt.

Si l'on en juge par le nombre des éditions, *Dosia* est de tous les romans de M^me^ H. Gréville le plus goûté par le public; il ne pourra manquer de bien accueillir la *Fille de Dosia* en souvenir de son aventureuse mère. Celle-ci, une fois mariée, se montre d'une sévérité excessive et tyrannise ses enfants pour les empêcher de

l'imiter. Sa rigueur irrite *Ania*, la fille aînée, qui s'avise, un beau jour, de courir le monde, munie du certificat de son institutrice, et d'y chercher aventure... Elle y apprend à regretter la maison paternelle et à briser son orgueil... Un fiancé, de la pâte dont on fait les maris débonnaires, ramène au bercail la brebis repentante, et Ania daigne épouser le brave garçon qu'elle avait tant rebuté. La morale de cette jolie escapade s'adressant surtout aux parents, sera fort applaudie par les jeunes filles qui, du reste, peuvent lire sans scrupule ce petit roman. L'auteur du *manuel civique* prendrait-il son rôle de moraliste au sérieux? *Frankley* et la *Fille de Dosia* sont irréprochables comme convenance, seulement M^me^ Gréville court risque de ne les voir figurer que dans les distributions de prix *cléricales*, car elle y parle d'une façon souvent touchante du sentiment religieux. Il est vrai que ses personnages appartiennent au protestantisme ou au schisme grec, circonstance atténuante.

## XVII à XXII

Les romans qui nous restent à énumérer sont presque tous signés de noms connus et aimés de notre public, mais avant d'en venir aux auteurs dont les œuvres n'ont pas besoin de recommandation, présentons un débutant très digne de leur être associé. M. Pierre Fici nous arrive avec deux volumes : *le Mariage du Ségare* et *Rolande Marney*, dans lesquels semble passer le souffle sain et embaumé des forêts vosgiennes et où d'austères leçons revêtent une forme charmante. Là on enseigne à supporter sans murmure ni défaillance les douleurs passagères de la vie. Les héroïnes de M. Fici puisent au pied du crucifix le courage, l'une de se résigner et de pardonner, l'autre de tout sacrifier pour défendre sa conscience et l'âme de son enfant, contre la tyrannie d'un mari que l'ambition pousse dans les rangs de libres-penseurs. Elles y trouvent une force plus grande encore, celle d'étouffer la voix de leur cœur et de repousser l'idée coupable du divorce. Toutes les deux sont si également touchantes dans leur ferme vertu qu'on ne sait laquelle préférer.

*Fleur de lis*, par M. le vicomte de Poli, épisode des guerres de religion, grand roman d'aventures, que nos bibliothèques catholiques accueillent avec empressement. Le romancier, en prenant pour cadre une époque troublée et non sans analogie avec la nôtre, a rendu

son récit doublement intéressant; il s'est attaché à faire bonne justice de la légende hugenote et n'a pas de peine, avec sa science d'érudit, à souffler sur l'auréole du martyre dont tant d'auteurs s'obstinent à environner ceux qui furent bien souvent d'atroces bourreaux ou des ambitieux politiques. « Le protestantisme, révolution beaucoup moins religieuse que sociale, promulgua le droit indéfini de l'anarchie dans la conscience et dans l'Etat », écrit l'auteur de *Fleur de lis*. Il nous vint d'Allemagne et fut, chez nous, une mystification bien plus encore qu'une révolution, il égara une noblesse ambitieuse et trompa un peuple ingrat, seule la bourgeoisie, c'est son grand titre de gloire, resta fidèle à la tradition nationale, au baptistère de Clovis et au trône de saint Louis, elle sauva la France. Telle est la leçon d'histoire donnée par M. de Poli; leçon accompagnée d'un récit des plus mouvementés de scènes, de péripéties tantôt dramatiques, tantôt amusantes, qui la feront mieux accepter et aussi mieux comprendre de tous. Les sentiments patriotiques et chrétiens dont s'inspire le sympathique romancier, la moralité de ses œuvres, la vaillance avec laquelle il défend la bonne cause, sont, du reste, trop appréciés particulièrement ici, pour insister davantage sur le mérite de cette nouvelle œuvre.

On en peut dire autant de M. de Lamothe qui, dans la *Filleule du baron des Adrets*, développe à peu près le même enseignement historique et le fait avec son talent ordinaire. Ce roman, comme tous ceux de M. de Lamothe, sera compté parmi les ouvrages de fond des bibliothèques populaires et chrétiennes.

*Mari et Femme*, par M^me^ Mathilde Bourdon, y ont aussi leur place assurée. Depuis plusieurs générations, M^me^ Bourdon montre, aux femmes et aux jeunes filles, le chemin du devoir éclairé par la douce étoile de la piété et on ne se lasse pas d'écouter ce guide aimable et sage.

*William Wallace*, traduction de l'anglais, ouvrage déjà publié avec succès, mais qui vient d'être refondu dans une édition fort soignée, sous tous les rapports; nous nous y arrêterons un peu plus longuement. Ce roman historique ne peut avoir eu pour auteur qu'un Écossais enthousiaste des vieux souvenirs de son pays et de la poésie des sites nationaux, ferré d'ailleurs sur l'histoire d'Écosse. On étudie trop peu en France les annales étrangères; des épisodes tels que celui qui nous est raconté ici, portent cependant, avec eux, un grand enseignement de patriotisme. Les hommes du passé ne se

contentaient pas de fonder des ligues, d'applaudir aux discoureurs, de s'amuser à de vaines parades, ils dépensaient leurs biens et leurs vies pour assurer la délivrance du pays. Unis dans la même foi, dans le même amour du sol et des autels, rien ne les détournait du but sacré. Si, parmi ces braves et ces désintéressés, il se glissait des lâches, des ambitieux ou des traîtres, ils n'abusaient pas longtemps un peuple toujours en éveil.

William Wallace, né en 1276, se fit le champion de sa patrie à l'époque où Édouard Ier, choisi comme arbitre entre les compétiteurs à la couronne d'Écosse, la placait sur sa propre tête. Les Anglais, envahisseurs du royaume, s'y rendaient deux fois odieux par leurs excès, Wallace, tout jeune encore, leva le premier l'étendard de la révolte légitime. Nommé régent, en l'absence de Baliol, ce faible roi qu'Edouard tenait captif, le nouveau chef fit des prodiges d'habileté et de valeur, il attaqua même les comtés septentrionaux de l'Angleterre et aurait, sans doute, refoulé entièrement l'ennemi, si une indigne trahison des seigneurs de son parti ne l'eût livré entre les mains d'Edouard. William Wallace fut décapité en 1305, mais ses efforts et sa fin sanglante ne restèrent point infructueux. Les Ecossais se levèrent en masse pour le venger et reconquirent enfin leur indépendance sous la conduite de Robert Bruce auquel Wallace avait voulu remettre le sceptre.

La couleur dramatique du sujet eût pu tenter le pinceau de Walter Scott, notre romancier l'a bien comprise et bien rendue, écrivant pendant la période romantique, il a idéalisé ses rudes héros et mêlé une délicate histoire d'amour aux terribles prouesses de Wallace. Ne reste-t-il pas dans le vrai d'ailleurs, quand il donne aux femmes du treizième siècle des rôles si importants? La femme n'était-elle pas alors toute-puissante pour le mal comme pour le bien? Elle domine la vie entière du chef écossais. Wallace jure de délivrer son pays sur le cadavre de sa jeune femme assassinée par un capitaine anglais. Une belle et noble fille s'attache aux pas du héros et l'épouse, le matin même de son exécution, c'est une femme aussi dont Wallace a dédaigné la passion coupable qui fomente la trahison contre le régent d'Ecosse... Nous en avons dit assez; qu'on lise en entier ce roman si attachant, il a été mis à la portée de tous, si l'auteur y laissait paraître quelques tendances protestantes, la traductrice a su eu atténuer l'expression sans altérer le texte. Quant à la convenance, à la moralité de l'ouvrage, elles sont aussi parfaites

qu'on peut l'exiger d'un volume faisant partie de la collection de la Librairie catholique.

Mentionnons, dans cette même collection, un petit livre charmant, *les Légendes de Fontainebleau*. Comme les habiles ouvrières de sa chère Flandre, dont M^me^ J.-O. Lavergne nous a raconté de si touchantes histoires, l'aimable conteuse brodait ses narrations sur un léger tissu. Quelques lignes des mémoires du dix-septième siècle, une page de M^me^ de Motteville, une naïveté de M^lle^ de Montpensier, une médisance de Saint-Simon, lui suffisent pour nous transporter au milieu d'une cour brillante, pour faire descendre, de leur cadre solennel, les princes et les grandes dames, pour secouer la poussière des siècles et faire revivre, devant nos regards ravis, les éblouissantes couleurs de toutes ces toilettes.

Tragiques ou attendrissants, qu'ils amènent le sourire ou les larmes, tous les récits de M^me^ Lavergne éveillent un bon sentiment, une réflexion salutaire, de fraîches et jolies images, d'historiques souvenirs qui ne s'effaceront plus. On ne saurait relire ces pages sans déplorer la perte, encore récente, de l'excellente mère de famille, du pieux auteur, dont la plume, pareille au fuseau de la femme forte, courait avec tant d'activité et de bonne grâce.

Rendons aussi un hommage bien mérité à un autre écrivain qui ne fut pas non plus une femme de lettres, dans une certaine acception du terme, mais qui mania également une plume élégante et délicate, d'une main vaillante et laborieuse. Travaillant sans cesse à répandre l'édification par le bon livre, M^lle^ Thérèse Alphonse Karr acquittait, en même temps, la tâche du dévouement filial. Elle a été pendant six années une collaboratrice très appréciée parmi nous et parmi notre public. Son éloge n'est point à faire, on le trouve sur les lèvres de tous ceux qui l'ont connue, mais, devant cette tombe prématurément ouverte, on nous permettra du moins l'expression de nos sincères regrets. Nous ne pouvons taire, non plus, celle de la douloureuse, de la respectueuse sympathie que nous inspire la mère vénérée et si malheureuse, privée d'une fille incomparable, depuis longtemps sa dernière joie, son unique consolation, son appui et son orgueil.

J. DE ROCHAY.

---

# REVUE LITTÉRAIRE

# VOYAGES ET VARIÉTÉS

*L'Inde anglaise*, par J. Barthélemy Saint-Hilaire. (Perrin et Cᵉ.) — *L'Algérie juive*, par Georges Meynié. (Albert Savine.) — *L'Algérie qui s'en va*, par le docteur Bernard. (Plon, Nourrit et Cᵉ.) — *Dix mois autour du monde*, par Georges Lieussou. (Ollendorff.) — *Journal d'un mandarin*, par ***. (Plon, Nourrit et Cᵉ.) — *Les Grands Esquimaux*, par Emile Petitot. (Plon et Cᵉ.) — *De Paris à Berlin*, par Victor Tissot. (Gautier.) — *A travers le passé*, par le comte de Kératry. (Ollendorff.) — *Conspirateurs et policiers*, par L. Tikomirov. (Savine.) — *Vierge et mère*, par Henri Conti. (Piaget.) — *Le Poème de la Vierge*, par Bernard de Montmélian. (Perrin et Cᵉ.) — *Les Villageoises*, par Georges Gourdon. (A. Savine.) — *Les Soirs de défaites*, par le marquis de Pimodan. (Calmann-Lévy.) — *Poèmes et Poésies*, par Théophile Poydenot. (Gaëtan Ronner.) — *La Maison de Vie*, par Dante Gabriel Rossetti, traduction Clémence Couve. (Alphonse Lemerre.) — *La Revanche et les femmes du Rhin*; *Jeanne d'Arc*, drames en vers par Félix Hilaire. (Léon Bonhoure.) — *Shelley*, œuvres complètes, IIIᵉ volume, traduction Rabbe. (Savine.)

## I

La question d'Orient, plus encore que cette question des nationalités qui nous a coûté si cher, est la question de cette fin de siècle. Elle a deux pôles, comme on le sait, Constantinople et l'Inde anglaise, et la marche constante de la Russie vers ces deux objectifs n'est pas contestable. Ce n'est pas Constantinople, cependant, qui inquiète le plus l'Angleterre en ce moment, c'est l'Inde; car entre le grand empire russo-asiatique et l'Inde, il ne reste plus que l'Afghanistan. De même que les politiques avisés du siècle dernier pouvaient prévoir le moment où l'Amérique se détacherait de l'Angle-

terre, il semble qu'on soit à la veille de voir l'Inde échapper aux Anglais. Faut-il s'en réjouir en Europe; faut-il craindre cet accroissement de la puissance Russe? Tel est le thème de l'introduction du livre que M. Barthélemy Saint-Hilaire, l'*alter ego*, le *fidus Achatès* de M. Thiers, vient de consacrer à l'*Inde anglaise*. Elle résume le débat à la façon solide de l'ancienne école historique, — celle qui ne s'attache qu'aux grands faits, aux considérations générales, et non aux cancans des chambellans mâles ou femelles et qui n'est pas, quoi qu'on en dise, la plus mauvaise. — Le pour et le contre y est pesé avec une assez grande impartialité, non sans un peu de complaisance pourtant pour l'Angleterre.

Il est de fait que ce volume très sagement ordonné, appuyé sur des documents nombreux, — un peu trop de provenance anglaise peut-être, — nous montre l'Angleterre accomplissant dans l'Inde le vrai rôle civilisateur qui devrait convenir aux conquérants modernes. Après les luttes cruelles de la conquête, après le pillage du pays par l'ancienne Compagnie des Indes, après surtout la révolte terrible et inattendue d'il y a trente ans, l'insurrection dite des cipayes, ces troupes indigènes que l'Angleterre avait armées et qui se sont trouvées tout d'un coup disciplinées contre elle, l'Angleterre a compris qu'elle avait autre chose á faire dans l'Inde que de la conquête ou de la concussion, et elle l'a entrepris avec cette résolution, cet instinct des nécessités colonisatrices que personne ne peut lui contester. Pour flatté que puisse être le tableau présenté par l'auteur, il n'est pas moins vrai. Et, en vérité, l'Inde qui a toujours été dominée ne semble pas devoir gagner au change si le czar blanc, nouvel Alexandre, l'arrache à ses possesseurs actuels.

« L'Inde ne s'appartient plus, dit-il; mais à dire vrai elle ne s'est jamais appartenue, puisqu'elle a toujours été opprimée par des maîtres aussi nombreux que tyranniques. Divisée en des centaines de principautés plus ou moins puissantes et toujours en guerre les unes contre les autres, elle a été conquise trois ou quatre fois par les Aryas, les Scythes, les Mahométans et les Mongols, sans jamais acquérir, même sous le grand Akbar, une administration tolérable, surtout sans jamais jouir d'une unité qui lui garantît un peu d'ordre et de repos. Ce sont là les biens qu'elle commence à goûter sous la domination anglaise. Depuis un siècle ces biens inestimables ne cessent de s'accroître. »

Ces considérations qui semblent toucher plus à la politique et à

l'histoire, mais qu'il était difficile de ne pas noter, ne forment, il est vrai, que la préface du livre de M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui est plutôt une étude sur les mœurs hindoues, les religions, la littérature, cette littérature trop vantée actuellement. M. Barthélemy Saint-Hilaire n'est pas de ceux, bien entendu, qui donnent dans l'engouement de ces immenses poèmes où nos poètes cherchent un renouvellement d'intérêt qui n'est pas là. Tout en admirant comme il convient la richesse d'images et la longueur des deux grands poèmes védiques le *Mahâbhârata* et le *Râmâyana*, dont l'un a deux cent mille vers et l'autre soixante-dix mille, le lettré trouve excessif de mettre au niveau d'Homère ces productions qui ressemblent un peu aux temples et palais de l'Inde, imposants d'aspect par leurs masses, mais grotesques et lourds dans leurs détails même les plus finis, et il conclut non sans ironie, après avoir énuméré le détail des incarnations de Vishnou en lapin ou en tortue :

« Les imaginations indiennes peuvent en être charmées. Mais les nôtres ne sont pas si complaisantes, et il leur faut un peu plus de raison et de vérité, même quand ce sont des dieux qui agissent et qui condescendent à mêler leur puissance sans borne à l'infirmité humaine. »

En résumé, l'ouvrage de M. Barthélemy Saint-Hilaire est de ceux que l'on lira avec fruit, quand même on n'aurait pas pour l'Angleterre toute l'admiration que ne saurait lui refuser un « parlementaire » impénitent. Il est net, documentaire, érudit; il a son charme, même, le charme qui naît d'une conviction raisonnée, et son intérêt, celui qui naît non seulement du talent de l'écrivain, mais encore de la grandeur et de l'actualité de la matière pour laquelle il s'est passionné.

## II

L'Algérie est notre Inde à nous, une Inde qui n'est pas heureusement à trois mille lieues; une Inde où nous tâchons aussi d'appliquer nos qualités colonisatrices, celles qui nous restent au moins. Réussirons-nous à assimiler ce pays? — Oui, disent les uns. — Non, disent les autres.

Nous avons dans notre dernier article présenté un optimiste, M. Ernest Fallot, dont *le Par-delà la Méditerranée* tournait à l'hymne en faveur des progrès faits depuis 1870, grâce au génie de nos fonctionnaires républicains, nous allons voir un pessimiste.

L'auteur de l'*Algérie juive*, M. Meynié, nous fait suivre du doigt la marche progressive et désastreuse des Juifs dans cette colonie. Il nous les montre méprisés par l'Arabe et l'Européen, et à juste titre, puisque leur génie est l'usure et qu'ils se dérobent au service militaire; il nous peint leur prise de possession lente mais sûre du pays par suite de la bonne foi et des vices du vainqueur. Puis c'est 1870 et le décret Crémieux donnant brusquement la nationalité à une population *qui fait actuellement les élections*. Il y a un croquis des grands électeurs juifs, d'un certain Kanouï, véritable type de la rapacité, de l'audace et de la platitude de la race. Et l'on se prend de rage à voir ces draineurs de la fortune publique, ce peuple qui, pour bénéficier une nationalité, ne quitte jamais la sienne et se retrouve toujours l'ami du vainqueur quel qu'il soit, de les voir insulter à la fois à la France et à ses anciens maîtres les Arabes, quand ceux-ci, qui ne sont pas naturalisé bien qu'ils versent leur sang pour nous, partagent nos dangers et nos revers comme nos succès. La portée du livre va plus loin même; elle vise non seulement le Juif africain, mais les autres Juifs, la race tout entière.

« Le Juif ne peut être l'égal de personne; si on l'élève jusqu'à soi il arrivera par l'hypocrisie à placer sous sa domination son naïf bienfaiteur jusqu'à ce que celui-ci, se réveillant de sa torpeur, l'oblige à aller exercer ailleurs son honteux commerce. Il s'abat généralement sur les pays cruellement éprouvés, et quelques années lui suffisent pour jeter le désarroi partout et accaparer en même temps la fortune privée et la fortune publique. »

« Dans les pays où le Juif réussit à s'introduire, il n'est pas long à accaparer l'argent et à mettre à sa merci tant le pouvoir exécutif que le pouvoir législatif. Pour n'avoir rien à craindre, il commence à acheter la presse et tout ce qui pourrait devenir une arme contre lui; on le voit bientôt tellement redouté, que ses victimes même n'osent pas l'attaquer publiquement. »

Nous n'ajouterons aucune réflexion à ce tableau. Il suffit de le lire pour en faire l'application.

Ne quittons pas l'Algérie sans parler du volume de M. le docteur Bernard. Il est moins sombre; il s'attache plus à nous rendre le pittoresque du pays, qui se civilise tous les jours, au moins en apparence. Il y a mille tableaux peints avec verve, et qui rendent bien la couleur des choses, sans oublier la physionomie et l'âme des gens. N'emportez-vous pas l'impression complète du quartier de

l'Alger indigène, de la Casbah, de cette ville dans la ville, lorsque vous avez lu ces lignes :

« Elle a quelque chose d'incompréhensible, de fantastique, d'effrayant... Vous vous engagez dans un long corridor blafard. Le jour paraît et disparaît; des rayons de soleil qui se glissent de force entre les murailles font, de loin en loin, d'éblouissantes taches de lumière à côté d'ombres d'un bleu épais. Et personne qu'un Arabe qui, pour nous laisser le chemin libre, s'adosse tout blanc contre le mur blanc avec lequel il se confond. »

« Et toujours étroites et blanches comme les parois de la tombe, sans une porte, sans une fenêtre, des ruelles tortueuses dont les maisons s'écartent à peine, de temps à autre, pour laisser apparaître une mince bande de ciel. »

« Vous en avez assez, vous voulez sortir de ce blanc labyrinthe, vous doublez le pas, vous marchez longtemps et tout à coup vous vous arrêtez surpris. Un détail, une brèche à un angle, un croissant à une fenêtre, la sculpture d'une porte, vous font reconnaître la rue que vous parcouriez un quart d'heure auparavant. »

« Mais voici un carré de soleil, à l'entre-croisement de deux ruelles un peu plus larges. Les maisons ne se touchent pas ici. Des magasins exigus que protègent des tentes, le tronc tordu d'un vieux figuier, une masure blanche avec des trous grillés... Il y a des passants, on respire; mais les deux rues qui forment ce carrefour s'enfoncent de nouveau dans les murailles. Et cédant à l'attrait de l'inconnu, vous vous enfoncez dans un nouveau dédale. »

« Vous n'avez plus peur : Cela vous semble très drôle au contraire; des idées extraordinaires traversent votre cerveau et vous éclatez de rire. Vous vous croyez bien seul et contre votre épaule, derrière les grilles épaisses d'une lucarne brille, quelque chose de noir, les grands yeux d'une femme silencieuse qui vous fixent de près avec l'étonnement craintif d'une bête prisonnière. Ailleurs, comme un portrait remplit son cadre, une figure remplit une fenêtre sans grilles; une figure brune avec un diadème d'argent, avec des lèvres et des joues fardées, avec des guirlandes de fleurs blanches. »

Bien que le livre du docteur Bernard ne recule pas devant l'exactitude de certaines descriptions un peu orientales, danses de nègres et d'almées, représentations du *Karageus*, cette obscène marionnette, il est de ceux que l'on peut tirer à part des trop nombreux volumes que l'on publie sur l'Algérie. Ajoutons qu'il conclut au

gouvernement militaire de l'Algérie, non par goût peut-être, mais par raison, à cause du caractère de l'Arabe, peuple militaire et qui ne peut comprendre qu'un civil à l'air chafouin, aux vêtements étriqués, ami et protégé du Juif, soit son maître.

## III

M. Georges Lieussou publie à la librairie Ollendorff un livre de « Tour du monde », précieux non seulement pour les indications précises qu'il donne, mais encore par les cartes qu'il renferme. C'est, croyons-nous, le premier volume de ce genre que publie la très parisienne librairie, et il nous fait bien augurer de ceux que, sans doute, elle nous réserve. L'ouvrage, pour être conçu plutôt comme un itinéraire, écrit à phrases courtes, un peu hachées, condensant les faits, est de ceux qui respirent la véracité. Il n'en est pas moins intéressant, et telle citation pourrait en être faite qui serait bien accueillie ici comme ailleurs. Nous n'en ferons qu'une, vu l'abondance des matières, parce qu'elle nous donnera des nouvelles d'un homme qui a déterminé l'occupation de l'Égypte par les Anglais, et qui eut son heure de grande célébrité. Arabi Pacha, actuellement interné à Colombo, la capitale de Ceylan, par ses ennemis... ou ses amis les Anglais.

« Il est de haute taille, sa barbe est longue, sa figure sans expression et sans vie, l'œil sans éclat. Arabi ne sait pas le français et parle l'anglais avec difficulté. Il n'a pas eu l'occasion de voir des Français depuis son arrivée à Ceylan. Nous lui demandons sucessivement : s'il se plaît à Colombo, si le gouvernement anglais le traite bien et si on lui permet de recevoir les lettres d'Égypte. Il nous répond brièvement, ne se plaignant de rien, sauf du climat qui lui paraît froid et humide. Il n'est pas surveillé, reçoit des lettres et en écrit... Il nous propose de nous accompagner chez Mahmoud-Fami, ingénieur et général, ancien ministre des travaux publics... Chemin faisant, les récentes pluies ont fait déborder le lac et nos chevaux marchent les pieds dans l'eau. »

« — C'est le Nil nous dit Arabi, tristement. »

Sous le titre *Journal d'un mandarin*, se trouvent réunis des articles parus dans un grand journal et qui retracent toute l'histoire du conflit franco-chinois, au sujet de la prise de possession du Tonkin et du protectorat de l'Annam. L'auteur, Chinois ou non,

mandarin ou journaliste, lettré à coup sûr, y est au moins Chinois par cette admiration mêlée de crainte que lui inspire, en dépit de sa faiblesse actuelle, ce vaste empire.

« Il s'accomplit, dit-il, en Chine une renaissance qui sera le grand événement de la fin de ce siècle. (Hum! on nous en a tant promis jusques et y compris la fraternité des peuples dont la tour Eiffel, cette nouvelle tour de Babel, doit être le symbole.) On peut dire sans exagération de forme que la Chine sera en Asie une grande puissance ou ne sera rien selon que la France lui prêtera son appui ou le lui refusera. L'Angleterre et l'Allemagne n'ont pas cessé *d'exploiter* la Chine : c'est de leur propre aveu *la meilleure des colonies.* »

De ceci nous n'avons jamais douté, on se rappelle les cris poussés par les gens clairvoyants comme les naïfs, quand on a vu notre traité avec la Chine, conclu grâce à l'intervention anglaise. La vieille phrase *Timeo Danaos* peut toujours s'appliquer aux Anglais qui sont grecs au moins du côté de la foi jurée, et dont le prudent Ulysse ne désavouerait pas les ruses. Ceci, on l'a vu en Chine comme à Madagascar. Pour se rendre compte des façons de procéder anglaises, lisez ce journal d'un mandarin. Il édifiera ceux qui ne sont pas encore persuadés de la bonne foi britannique, et il donnera aux autres vingt bonnes raisons de garder l'opinion qu'ils avaient déjà de ce pays si personnel, qui a résolu le problème de vivre en paix avec nous depuis cinquante ans en nous exploitant, en nous volant et même, de temps en temps, en nous insultant : ce qu'il appelle, du reste, faire de l'humour.

## IV

« Ce volume n'est pas destiné à la jeunesse. Elle ne saurait trouver dans les Esquimaux des modèles en quelque genre que ce soit. »

« Les vertus humaines que ces hyperboréens possèdent ne sont point de celles que l'on propose à l'imitation des jeunes gens bien élevés, moraux et chrétiens. Laissons-les à la méditation des gens du monde. Eux seuls pourront y trouver des exemples salutaires, sinon dans le genre positif, du moins *ex absurdis.* »

Ainsi s'exprime M. Emile Petitot, prêtre, en la préface des *Grands Esquimaux*, et nous ne saurions mieux dire. Oui, ce volume qui nous montre la corruption naïve et ignorante de ces pauvres peuplades n'est pas fait pour être mis entre les mains de tous ; il mérite cepen-

dant d'être lu, car il nous peint avec force, avec vérité, la triste vie de de ces malheureux qu'au prix des plus grands dangers, à travers mille fatigues, le missionnaire a voulu évangéliser, et chez qui il a pu semer à peine quelques lueurs de vérité.

Que de choses navrantes dans ce livre, ces intérieurs malheureux et puants, ces mœurs de bête, ces superstitions, ces vices, ces cruautés, cette nourriture atroce, poisson cru, lard de baleine cru, qui passe de la lampe qu'il alimente aux lèvres, qui l'aspirent avec délices. Mais cette vie malheureuse, si précaire qu'elle soit, a sa poésie. L'Esquimau sur sa nacelle n'est plus une bête, un rat, un putois tassé sous la glace :

« L'eau est son élément... C'est un castor humain... Voyez combien cet homme a su se faire poisson. Admirez cette frêle nacelle en peau de marsouins cousues et tendues sur de légers cerceaux de bois habilement entés et soudés sans aucun clou. Voyez cette unique ouverture (pâh) par laquelle l'esquimau se glisse et qu'il serre autour de sa taille comme un tablier de travail. Cette svelte pirogue est en effet son établi et son vêtement; elle fait désormais partie de lui-même; qu'elle tombe, il est perdu; qu'elle chavire et il se noie. Mais il est trop habile pour la laisser chavirer ou tomber... Ce n'est point un canot que le *krayak*, c'est une locomotive aquatique, une sorte de vélocipède marin... L'homme et le canot ne font qu'un.

« Ni la gondole vénitienne ni le caïque ottoman ne sauraient supplanter le *krayak*. Avec une grâce et une adresse parfaites, sans efforts, sans mouvements véhéments, ces gros lourdauds, gras, bouffis et presque obèses atteignent le rivage sans y heurter leur embarcation sylphique alors qu'elle semblerait devoir s'y briser. Ils se retirent de leur nacelle en rampant comme des papillons qui éclosent; puis ils épongent le peu d'eau qui a suinté par les coutures de leur *krayak*, disposent quatre bâtons en forme d'X, et sur ce petit tréteau improvisé déposent avec soin leur coursier aquatique, de crainte qu'il ne touche à la terre. »

Il faut lire tout ce tableau qui donne un peu de lumière au livre. Du reste, M. Petitot a de l'*humour*, témoin ce coup de patte à certain pasteur anglican qui s'était mêlé de chanter comme lui pour adoucir les défiances des Esquimaux et de leurs femmes. Forcé en effet de chanter, le père Petitot s'était exécuté en mettant des paroles esquimaudes sur l'air :

Combien j'ai douce souvenance.

« J'ose assurer sans me flatter, dit-il, que les paroles de mon chant était d'ordre un peu plus relevé que le thème matériel de ce pasteur anglican qui, plus tard, dans une occasion pareille et probablement pour marcher en tout sur mes brisées, composa sur ce bonheur des élus la strophe si cocasse que voici :

La demeure céleste n'est pas mauvaise,
On y voit beaucoup de viande de renne;
Grand merci!

M. Petitot, par charité catholique, n'ajoute pas que le pasteur anglican n'aurait qu'à remplacer « viande de renne » par *rost-beef* pour que l'hymne pût servir aussi dans une congrégation européenne.

V

M. Tikomirov, dont nous avons eu à entretenir nos lecteurs à propos de ses ouvrages *la Russie politique et sociale* et *la Russie sous les Tzars*, nous donne aujourd'hui sous ce titre : *Conspirateurs et policiers*, de très intéressants documents sur les agitations sociales de la Russie, documents qui révoltent et intéressent, étonnent et désolent. L'incohérence de l'esprit russe, sa façon de mêler l'assassinat aux plus légitimes aspirations de liberté et de réformes sociales déroute, en effet, toutes les idées que nous avons pu nous faire de ce mouvement, qui n'est en rien comparable aux agitations inutiles et partant cent fois plus criminelles de notre civilisation.

On ne saurait refuser une certaine admiration à ces jeunes gens riches, lettrés, à cette *intelliguentia* qui se mêle au peuple, vit de sa vie, souffre de ses misères pour l'instruire; à ces jeunes filles exaltées peut-être, mais au cœur fier et très souvent à la vie pure, qui abandonnent luxe, espérances, affections pour se vouer à l'œuvre commune; mais si on admire leur courage, si on a pitié de leurs malheurs, peut-on ne pas s'indigner que tant de dévouement, de courage, de vertu presque, les ait conduits à l'assassinat!

Quant à la prison et aux tortures morales que l'absence de jour, de bruit, cause aux prisonniers, il suffit de citer ces vers que l'auteur nous traduit et qu'il a composés en prison pour ne plus songer qu'à être pitoyable. Ils font frissonner :

Je suis enterré vivant dans ce tombeau de pierre,
Près de la porte nuit et jour

Marche la sentinelle avec son fusil;
La nouvelle de ce qui réjouit le monde ou l'afflige,
Tout ce qui fait circuler plus vite le sang des hommes
Ne pénètre plus dans mon tombeau.
Déjà, depuis bien longtemps,
Dans cette vie morte de l'angoisse,
Mon cœur, ma volonté, se congèlent,
Et chaque jour je remarque plus claire en moi
La ressemblance avec un cadavre.
Parfois seulement la haine sauvage
Monte jusqu'à mon cœur en flots amers
Et dessine devant moi les tableaux de la vengeance,
Alors je redeviens vivant pour un moment.

## VI

Les souvenirs militaires du comte de Keratry « A travers le passé » forment à la fois des récits de voyage qui nous emportent de Metz en Crimée, d'Afrique au Mexique, et en même temps des petits romans où l'intérêt est habilement disposé. C'est court, écrit avec simplicité, enlevé d'un ton alerte. *Un policier d'autrefois* est une de ces courtes nouvelles qui ne déparerait pas le recueil de nos meilleurs nouvellistes. *Ali* et la *Soldadera*, avec beaucoup de couleur locale, sont habilement nuancés pour nous arracher une émotion de bon aloi. Nul doute que ces nouvelles n'obtiennent un véritable succès. C'est un de ces livres qu'il fera bon prendre avec soi en voyage et que certainement on n'oubliera ni à l'hôtel ni au casino.

De Paris à Berlin est un des nombreux ouvrages que M. Victor Tissot tire de ses souvenirs d'Allemagne. C'est toujours habilement disposé au point de vue de l'intérêt immédiat, rempli de ces menus détails que nous aimons tant, que nous aimons un peu trop peut-être, mais qu'il faut qu'on nous serve. Peut-être aussi l'auteur de tant de voyages en Allemagne se répète-t-il un peu par-ci par-là; mais c'est plus encore la faute de son sujet que la sienne. Ajoutons qu'il sait toujours se faire pardonner ces répétitions inévitables sans doute par quelque détail inédit et bien placé. Cette fois, il s'agit de la bataille de Leipzig, cette bataille des peuples où, vaincu par le nombre et la défection des Saxons, Napoléon reçut son premier véritable échec. Sur la pierre rougeâtre qu'on appelle le *Napoleonstein* sont gravées, comme on le sait, ces paroles de la Bible : « Le Seigneur est le véri-

table guerrier; Seigneur est son nom. » Quand pourrons-nous les graver à notre tour sur le monument qui nous vengera de nos récentes défaites.

Nous n'aurions pas parlé du roman de M. Henri Conti, *Vierge et Mère*, car c'est un pur roman, un peu trop conçu et exécuté à la façon du jour, s'il ne nous l'avait personnellement adressé. Nous voilà forcé de lui dire qu'il s'est trompé en creusant le sujet qui l'a séduit et que nous ne saurions expliquer ici. Certes, le livre est conçu dans une intention morale; il s'élève contre un des soi-disant progrès de la science moderne, cette science qui semble ne pouvoir toucher à rien sans y imprimer une souillure; mais le sujet est de ceux qu'il fallait éviter. M. Conti peut et doit mieux faire. Il trouvera sans doute une prochaine fois un sujet moins excentrique et surtout moins douloureux et difficile à traiter pour qui a mission d'en rendre compte.

## VII

Nous sommes en retard avec les poètes. Acquittons nos dettes. Voici d'abord le *Poème à la Vierge*, par J. Bernard de Montmélian. C'est la paraphrase, en vers harmonieux, de tout ce que la piété catholique a créé d'hymnes d'admiration et d'adoration pour Celle dont la piété actuelle a pour ainsi dire renouvelé le culte. Une seule citation suffira pour donner une idée de la douceur de ce très court et très joli poème édité, avec grand luxe et des gravures bien choisies par la librairie Perrin et Cie :

Oiseaux qui descendez des monts de Samarie,
Gazouillez dans vos chants le beau nom de Marie!
Que votre aile unie à l'aile des séraphins
Le porte glorieux jusqu'aux derniers confins.
Chantez ce nom plus doux que l'huile répandue,
Plus exquis que la manne au désert descendue,
Le plus pur, le plus beau que l'ange ait inventé,
Qu'au ciel redit la terre en sa suavité!
Nom qui guérit le corps, qui rassérène l'âme,
Qui pour tous est parfum, astre, brise, dictame,
Aube, rayon de miel, écho mélodieux,
Qu'écartent à l'envi les anges radieux.

L'inspiration des *Villageoises*, de M. Georges Gourdon, n'est pas aussi religieuse que celle du poème que nous quittons. C'est non le

ciel, mais la terre qu'il chante, la terre où l'aubépine est en fleur, où chante l'alouette...

L'aubépine est en fleur, avril fait sa tournée,
Un suave parfum de fraîche matinée
Au lever du soleil s'exale dans l'air pur
Et des blés d'un vert tendre imprégnés de rosée,
Vive fusée,
L'alouette soudain s'élance vers l'azur.

Les strophes de M. Georges Gourdon ont presque toujours cette allure légère et cette grâce délicate. Poésies d'inspiration spontanée, imitations des poésies provençales des félibres ou bien traduction des lieds allemands : sa muse marque tout d'un cachet personnel. Une des chansons du recueil que nous avons entendue, mise d'une façon fort originale en musique par M. Delphin Balleyguier, la *Chanson du tonnelier*, est une de ces petites pièces parfaites en leur genre dont le souvenir se grave naturellement en la mémoire. Voyez si ce n'est pas bien à l'allure des coups de doloire que cette chanson de tonnelier a été composée :

Le tonnelier n'est jamais las,
Et, songeant que l'automne
Approche, il frappe à tour de bras
Tant que l'ouvrage donne.
Il frappe et chante à l'unisson,
Et du refrain de sa chanson
Tout le cellier résonne.

Les *Soirs de défaite*, du marquis de Pimodan, disent les révoltes et les désespérances du gentilhomme, du soldat et parfois du chrétien qui a vu crouler dans nos tourmentes tout ce qu'il a été habitué à aimer, respecter, honorer. Il doute, il demande pardon au Ciel de ses défaillances, mais il revient toujours au doute. Et partout son vers, plus hardi que ciselé, mais qui montre cependant que l'auteur est rompu aux secrets de la métrique, va, sans souci d'écoles, avec quelques réminiscences, libre ici comme celui de Musset et aussi un peu incorrect, lourd et éclatant là comme le grand vers de Victor Hugo. Mais l'imitation, si imitation il y a, est ingénue, Ce que l'auteur dit là, il l'a pensé. Il y a vraiment l'ironie du vaincu accablé, non par la supériorité du vainqueur, mais par sa force, dans les strophes suivants :

O prolétaire! roi des jours prochains, ce livre
N'est pas pour toi. Sais-tu notre rythme divin?
Sais-tu les coupes d'or où notre esprit s'enivre
De l'idéal? Ton dur palais veut d'autre vin.

Et si tes fils plus tard lisent ces rimes tristes,
C'est qu'ils succomberont à leur tour sous nos croix;
C'est qu'ils seront savants, poètes, algébristes,
Poursuivants d'idéal... Ils ne seront plus rois.

Que manque-t-il aux poésies lyriques de M. Théophile Poydenot pour retenir l'attention qui s'éparpille un peu à les parcourir? Peu de chose, car le vers coule facilement; il n'y a point de ces recherches fatigantes de rythme, de ces mots cloués et enchâssés qui rendent la poésie moderne si lourde et si aveuglante. C'est peut-être que l'auteur n'a pas su arrêter à temps sa verve; c'est qu'enchaîné par la rime, à qui du reste il ne demande que juste ce qu'il faut, il n'a pas su borner le jet d'une inspiration égale, limpide, mais manquant un peu de saveur. La note du sujet est souvent aussi un tantinet vieillotte; mais cette note a parfois son charme, comme dans la chanson du grillon :

Petit grillon, toi dont le chant sonore
Devient plus vif à l'éclat du foyer,
Toi qui, pour moi, le rends plus cher encore,
Petit grillon, mon hôte familier.
Ta voix s'unit au rêve poétique
Qui me rappelle une naïve foi,
Et je me plais à retrouver en toi
Le dieu caché de l'âtre domestique

Signalons encore, chez Alphonse Lemerre, la traduction des sonnets qui composent la *Maison de vie*, de Dante Gabriel Rossetti, traduction signée Clémence Couve, et précédée d'une étude sur le platonisme, signée Joséphine Peladan. Cette étude nous prouve que le jeune auteur de l'érudition duquel nous n'avons jamais douté, n'a pas renoncé à ses bizarreries d'allure et aux singularités de son style. Il n'y a pas besoin de chercher bien loin pour trouver là de ces phrases qui amènent un sourire, tant elles sont précieuses. C'est de l'*euphuisme du gongorisme*, mais ce n'est peut-être pas autant du français :

« Je l'avais rencontrée au bal; à ce moment las, où l'observateur,

sa hottée faite de documents humains, triste de clairvoyance et devenu incurieux devant la perpétuelle banalité des laideurs morales, cherche un être qui le réconcilie avec l'espèce. »

Et plus loin : « Ma mélancolie de la *Forêt des Ardennes* échangea une révérence avec sa rêverie de la *Forêt d'Athènes;* et le nom de Platon que j'invoquai acheva de nous isoler moralement. »

N'est-ce pas que c'est simple? Il y a aussi une certaine « rôsissante oreille indulgente au discours » qui eût pâmé d'aise Cathos et chatouillé jusqu'au fond de l'âme sa cousine Madelon.

A signaler encore deux drames en vers, *Jeanne d'Arc* et la *Revanche ou les Femmes du Rhin*, de M. Hilaire.

C'est avec un certain respect que nous envisageons toujours les gens assez courageux pour oser écrire le drame en vers, en ce moment, et pour dépenser en un travail, honorable sans doute, du temps et du talent. Car il y en a dans ces vers, et du mouvement aussi. Mais un peu trop d'allégorie, trop de rappels à des souvenirs récents. C'est une illusion généreuse de vouloir réchauffer par des vers patriotiques ces sentiments de colère qu'a gardés le Français d'une défaite qu'il ne peut oublier; mais c'est une illusion, car l'œuvre littéraire ne gagne jamais à cet ingrat labeur.

Nous terminons en rappelant que le troisième et dernier volume de la traduction française des œuvres complètes de Shelley, vient de paraître à la librairie Savine, traduction Rabbe. Ce volume, qui contient le côté satirique et politique de l'œuvre du poète anglais, sera utile à ceux qui n'ont pu lire Shelley dans l'original, et même à ceux qui commencent à le lire.

Ch. Legrand.

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

Dans tout pays, mais surtout en France, le régime parlementaire a cela de particulier qu'il ne saurait permettre à la politique de chômer un instant. Non seulement la plus grande partie de l'année est employée à des discussions qui tiennent le pays perpétuellement en éveil sur les plus graves questions d'ordre social, de paix ou de guerre, mais le temps lui-même des vacances parlementaires qui devrait être consacré au repos n'est que trop souvent que le prolongement de l'agitation et des troubles de la session. Les discours continuent et avec eux les incidents et les débats de toute sorte. Ce n'est plus au Parlement que les choses se passent, mais la scène politique se transporte partout où il y a un orateur d'importance, un chef de parti, un ministre à qui il plaît de se servir de ce temps de silence pour mieux se faire entendre. Et alors recommencent les polémiques dans les journaux, le bruit de la politique, l'agitation des esprits.

Il y a un petit public de politiciens de tout degré et d'oisifs, toujours prêt à se passionner pour ces vaines discussions, pour ces affaires factices qui sont le propre du régime parlementaire et qui n'ont de consistance que dans la passion et l'esprit de parti d'où elles procèdent et dans la curiosité malsaine qui les accueille. C'est à ce public-là que s'adressait le discours prononcé naguère à Epinal par M. Jules Ferry, qui a inauguré la série des exercices oratoires des vacances. Dans cette harangue où l'ex-président du conseil des ministres a abordé toutes les questions politiques du jour, avec l'esprit d'un chef de parti qui aspire à remettre de nouveau avec lui au pouvoir la doctrine de l'opportunisme, ce qui a capté davantage l'attention ce sont les invectives à l'adresse des entrepreneurs de dictature, c'est le mot de « Saint-Arnaud de café concert » jeté à la tête du célèbre général Boulanger par l'auteur de l'expédition

du Tonkin. Et pendant quinze jours, il n'y a pas eu pour le peuple français d'affaire plus importante que de savoir s'il y aurait duel à mort, selon les conditions de l'offensé, entre le héros de la gare de Lyon, qui prétendait venger en lui, par un combat meurtrier, l'honneur de l'armée et l'auteur de « l'article 7 », qui n'entendait pas sacrifier à un bon mot les chances d'un retour au pouvoir. Faute de s'entendre sur la manière de s'entretuer, les adversaires ont dû se borner à vivre, au grand désappointement de la galerie qui, après les distractions du scandale d'un général ambitieux et bruyant, suspect d'aspirer à quelque dictature démagogique, escomptait déjà les émotions de la mort tragique du grand ministre de l'opportunisme.

Comme il était certain désormais que M. Jules Ferry, trop peu empressé au gré de ses adversaires à se laisser immoler aux fureurs de l'ancien ministre de la guerre, réserverait en sa personne les chances de l'opportunisme, les étranges amis du général Boulanger, les rédacteurs de la *Lanterne* et de l'*Intransigeant*, les radicaux à la Ranc voulaient que le président du conseil des ministres répondît dans un discours solennel à la harangue d'Épinal et désavouât hautement l'intrigant déchu. M. Rouvier devait enfin s'expliquer nettement devant le pays. On le sommait de profiter de la circonstance pour dissiper l'équivoque, — c'est le mot adopté, — qui pèse sur son gouvernement. Il fallait, avant la rentrée des Chambres, que le successeur de M. Goblet se déclarât. Penche-t-il à droite, comme les intransigeants l'en accusent et comme les radicaux le craignent, ou se place-t-il résolument à gauche, comme l'exigent les intérêts de la République? Veut-il, oui ou non, être l'homme du parti républicain, l'ennemi de la Monarchie et des réactionnaires? C'est là-dessus que M. Rouvier avait à faire entendre des déclarations nettes, franches, sans ambages ni réticences.

M. Rouvier a parlé. Soit pour répondre aux sommations des radicaux, soit pour se donner l'importance de son rôle, le premier ministre a profité de la première occasion qui s'offrait à lui de pérorer sur la politique selon la pratique anglaise. C'est à un banquet de corporation industrielle, que M. Rouvier a prononcé le discours attendu. Pour les hommes d'État du jour la matière oratoire est, il faut en convenir, singulièrement restreinte. Que dire, qui n'ait déjà été dit et redit cent fois depuis l'établissement de la République? Quel programme inédit de gouvernement apporter

après des déclarations ministérielles sans cesse renouvelées en ces quinze ans et toujours avortées? Quelle formule nouvelle inventer pour concilier les exigences de l'opportunisme avec les prétentions du radicalisme? Quelles combinaisons trouver? Quelles réformes annoncer après tant d'essais infructueux, tant de promesses décevantes, tant de vaines paroles? Le sujet est épuisé. Une fois de plus, le président du conseil des ministres a parlé pour ne rien dire, ou du moins il n'a fait que se répéter lui-même, et que répéter ce qui avait déjà été dit avant lui.

Le ministère actuel aurait pu se faire une situation nouvelle et vraiment originale en se rapprochant sincèrement de la droite. Certes, après toutes les tentatives inutiles de fusion ou de concentration républicaine, il lui était bien permis d'essayer de la politique de conciliation. « Jusqu'ici, aurait-il pu dire, les précédents cabinets n'ont pas réussi à constituer une vraie majorité au sein des Chambres, aucun n'a été en mesure de réaliser cette stabilité de gouvernement sans laquelle il n'y a ni ordre, ni prospérité dans un État : le moment est venu d'essayer un autre groupement des forces dans le parlement, d'inaugurer une autre politique avec l'élément conservateur. » La droite aurait pu refuser d'entrer dans une combinaison dont le succès eût servi tout d'abord à consolider la République. Mais, à gauche, qu'aurait-on pu répondre à cette proposition? Qui des chefs du parti républicain aurait pu se déclarer en état de prendre le pouvoir dans des conditions autres que celles où M. Rouvier aurait voulu l'exercer? Qui se serait aventuré à prétendre qu'il était encore possible de former, avec la gauche actuelle, une majorité réelle de gouvernement et de reprendre avec succès la tentative de concentration? Qui aurait osé se donner pour le ministre capable de faire aujourd'hui ce qui a été impossible aux autres dans de meilleures conditions d'expérience et de succès? Dans les circonstances où M. Rouvier a recueilli la succession de M. Goblet, il avait le champ libre pour essayer d'un autre système de gouvernement, pour faire accomplir à la République une évolution vers la droite et tenter vraiment quelque chose de nouveau.

Ni l'homme n'était à la hauteur de cette tâche, ni le régime, il faut bien le dire, ne se prêtait à ce changement. M. Rouvier a simplement continué la tradition des Gambetta, des Freycinet, des Ferry, des Goblet. Comme il trouvait la besogne accomplie par eux, c'est-à-dire la lutte contre la religion menée juste au point où ceux-ci voulaient

la conduire, il lui a été facile de déclarer qu'il ne voulait pas être un gouvernement de persécution et de combat. C'est tout ce qu'il a su accorder à la minorité pour reconnaître les complaisances assez intempestives de celle-ci à son égard. Au lieu de profiter des dispositions favorables du groupe conservateur pour fonder cette politique de conciliation qui eût été une nouveauté en république, le chef du cabinet s'est borné à obtenir la neutralité de la droite en la désarmant par certaines déclarations, plus conciliantes que celles de ses devanciers, et par certaines petites concessions de détail qui ne pouvaient lui faire perdre le bénéfice du concours de la gauche radicale elle-même. C'est ainsi que le nouveau ministère s'est posé dès le premier jour. Il a clairement indiqué que, s'il ne comptait pas pousser plus loin les hostilités contre l'Église, il n'entendait pas non plus répudier aucune des traditions et des idées de la République, et qu'il ne resterait au pouvoir qu'à la condition d'y être constamment soutenu par une majorité de républicains. Et ses actes ont répondu à ses paroles. Il n'y a eu, en vérité, rien d'équivoque dans sa conduite. On ne voit pas sur quoi reposent les défiances et même les accusations qui se sont produites dans la presse, lorsqu'on le sommait en quelque sorte de s'expliquer.

Pour répondre à ces préventions imméritées, M. Rouvier, dans son discours au banquet des membres de l'union des fabricants de jouets et du comptoir d'échantillons des fabricants bijoutiers-joailliers et orfèvres, n'a eu qu'à reproduire, sous une nouvelle forme, les déclarations qu'il avait déjà faites aux Chambres. Cette harangue, dont les journaux s'étaient occupés d'avance avec une ardeur accrue par la pénurie de la chronique politique, n'est qu'une répétition. Mais par cela même il est une diminution du premier. Lorsque, en effet, M. Rouvier a déclaré pour la première fois qu'il ne voulait pas être un gouvernement de combat contre une partie de la représentation nationale, contre une partie de la nation, la droite a pu croire que le nouveau cabinet allait suivre une politique modérée à l'égard des opinions et des intérêts qu'elle représente, et de même, l'extrême gauche a pu conclure de ces paroles qu'elle serait traitée plus favorablement que sous le ministère Goblet. En répétant les mêmes choses, après plusieurs mois d'exercice du pouvoir, M. Rouvier en a affaibli l'effet. D'un côté, les radicaux et les intransigeants lui demandaient de dissiper

l'équivoque qui, selon eux, pèse sur la situation, et de se prononcer pour une politique exclusivement républicaine, réunissant tous les groupes de gauche de la Chambre; de l'autre, les conservateurs réclamaient des garanties nouvelles et plus efficaces de ces intentions conciliantes que le ministère avait paru manifester à son égard. Ce n'était pas en se bornant à reproduire ses premières déclarations que le président du conseil pouvait satisfaire les uns et les autres. Les explications dans lesquelles il est entré n'ont réussi qu'à augmenter les défiances de la droite et le mécontentement de l'extrême gauche.

En indiquant de quelle manière le cabinet, dont il est le chef, entendait n'être ni un gouvernement de parti, ni un gouvernement de combat, il a trop montré que, si les radicaux n'avaient pas à attendre de lui une hostilité déclarée contre les monarchistes, ceux-ci ne devaient pas non plus compter sur l'impartialité dont le programme ministériel semblait être l'annonce. Avant tout, M. Rouvier et ses collègues ont la prétention d'être un ministère de concentration républicaine, et le président du conseil a déclaré de nouveau qu'il entendait gouverner avec une majorité républicaine et qu'il se retirerait, au mépris même des règles du régime parlementaire, si elle lui manquait. Cette majorité, il est vrai, il la veut ouverte sur ses deux ailes : d'une part, à tous les vieux républicains, quelles que soient leurs opinions particulières; de l'autre, à ceux qui, acceptant la République, consentent à y entrer sans aucune arrière-pensée. M. Rouvier permet tout simplement aux intransigeants de se faire ministériels et aux monarchistes de devenir républicains. Est-ce là une grande nouveauté? Il renonce à entrer en guerre contre ceux qui ne viendront pas à lui. C'est là toute sa modération. Les intransigeants pourront rester en dehors de la majorité sans que le cabinet voie en eux un péril; les conservateurs auront aussi la permission de se tenir à l'écart de la République sans que leur abstention puisse les rendre immédiatement suspects de menées monarchiques et cléricales. En outre, si M. Rouvier veut une majorité ouverte, s'il accepte le concours de la droite, il n'entend pas associer, à un degré quelconque, les monarchistes à l'action du gouvernement, ni faire à ces ennemis de la République la moindre part dans la direction des affaires. La République est ouverte mais exclusive.

Un tel programme de gouvernement, expliqué et développé de

manière à dissiper l'équivoque dans laquelle on accusait le cabinet de se tenir, ne pouvait contenter ceux pour qui l'on parlait. Aux radicaux, il ne donne pas assez, aux monarchistes il retire trop. C'est encore et toujours de la politique de juste milieu, de cet éternel opportunisme qui a été jusqu'ici la règle de tous les ministères, sans qu'aucun ait pu y trouver sa voie et sa vie. Après le discours de prétendue conciliation de M. Rouvier, le parti républicain reste encore plus divisé qu'il n'était en opportunistes et en radicaux, et le groupe monarchiste, trop confiant dans la bonne volonté du ministère, sait que, malgré ses complaisances, il est toujours l'ennemi.

La situation s'éclaircit sans aucun doute, mais aux dépens de ceux qui auraient pu avoir des illusions sur les intentions du nouveau ministère. En somme, le cabinet Rouvier ne se distingue en rien de celui auquel il a succédé. M. Goblet n'eût pas hésité à montrer la même modération à l'égard de la droite, si celle-ci lui avait témoigné la même faveur, et le ministère, dont M. Rouvier est le chef, n'a pu dire qu'il n'était pas et ne voulait pas être un gouvernement de combat que parce que la droite s'est montrée disposée à renoncer envers lui à la lutte qu'elle soutenait contre les précédents cabinets. C'est la droite qui a changé plus que le gouvernement républicain. La modération de M. Rouvier n'est, en réalité, que calcul et hypocrisie. Il lui est avantageux, assurément, d'obtenir la neutralité, pour ne pas dire la faveur de la droite, moyennant quelques tempéraments de langage, quelques concessions de forme, qui ne lui font rien abandonner des idées et des pratiques républicaines. C'est toute la raison de l'attitude quelque peu différente de celle de ses prédécesseurs qu'il a prise envers elle. M. Rouvier est certainement plus habile que les autres; on peut douter qu'il soit plus modéré. Jusqu'ici la conciliation est venue de la droite.

N'a-t-on pas vu le ministère actuel se conduire comme le précédent dans les questions où celui-ci avait rencontré l'opposition des conservateurs? Dès le premier jour, n'a-t-il pas déclaré qu'il acceptait l'héritage tout entier des lois scolaires? N'a-t-il pas soutenu le projet de loi qui astreint les séminaristes au service militaire? Ne s'est-il pas rendu solidaire de l'ancien cabinet dans l'odieuse affaire de Chateauvillain où une si grave atteinte a été portée à la liberté religieuse et à l'inviolabilité du domicile? Et, à ce sujet, n'est-il pas rentré violemment dans la voie des conflits en s'immisçant dans un

acte d'administration épiscopale? Ne l'aurait-on pas vu commettre les plus iniques abus de pouvoir, jusqu'à retirer à l'évêque de Grenoble son traitement, si Mgr Fava n'avait déféré par amour de la paix aux prétentions du ministère, en consentant à pourvoir l'ancien curé de Chateauvillain d'un poste moindre que celui auquel le digne prêtre avait été régulièrement promu à la suite de la sanglante affaire qui lui avait valu une si injuste condamnation? Enfin, n'a-t-il pas maintenu contre la plupart des curés les peines pécuniaires infligées sans aucun droit par M. Goblet; et, pour son compte, n'a-t-il pas continué à priver des prêtres de leur traitement? Un gouvernement de combat n'en eût pas fait davantage en si peu de temps. Le régime de la persécution n'a cessé qu'en paroles; les actes sont loin de répondre aux promesses de libéralisme et d'impartialité qui ont séduit la droite et lui ont fait accepter trop facilement un ministère où il n'y a que le général Boulanger de moins que dans le précédent.

Ces déclarations hypocrites, le ministre de l'Instruction publique et des cultes ne les produit pas moins volontiers que le président du conseil dans les nombreux discours qu'il a déjà prononcés depuis le commencement des vacances. Lui aussi affiche cette modération de commande à la faveur de laquelle le nouveau ministère a réussi à désarmer la droite. Mais les actes ne tarderont pas à l'emporter sur les paroles, et la conduite du gouvernement, aussi bien que le contact avec les électeurs, finiront par faire comprendre à la minorité conservatrice qu'elle a eu tort de se départir de son rôle d'opposition et de lutte, sur la foi de promesses décevantes et qu'elle doit prendre garde d'être tout simplement dupe de son excès de confiance.

Le calcul de M. Rouvier apparaît clairement dans le discours dont le parti républicain tout entier aurait lieu d'être satisfait. Le président du conseil songe, avant tout, aux prochaines élections, à l'avenir de la République. Il ne cherche qu'à éliminer de la représentation nationale la minorité conservatrice qui a pris une si grande place à la Chambre qu'elle pouvait être, avec une conduite plus suivie et plus habile, l'arbitre des ministères, la véritable maîtresse du gouvernement. Cette minorité élue par plus de trois millions de suffrages, c'est, surtout, la politique de violence et de persécution qui l'a suscitée. Les hommes les plus avisés du parti républicain ont compris qu'il fallait changer de conduite et ne pas exaspérer davantage l'opinion honnête. M. Rouvier et ses amis sont

arrivés au pouvoir avec l'idée de substituer, en apparence du moins, un gouvernement tolérant, ouvert, conciliant, au régime d'exclusion et de violence en vigueur jusqu'ici. Ce n'est pas l'amour de la justice et de la paix, le respect du droit, le bien du pays qui ont déterminé cette conversion. De tels sentiments sont au-dessus des cœurs républicains. Le président du conseil est, lui, aussi, un disciple de la politique des résultats. Sa conception du gouvernement républicain, qu'il veut modéré et pacifique, repose uniquement sur l'intérêt électoral. « Pouvons-nous oublier qu'il nous faut reconquérir ces milliers d'électeurs qui, après avoir voté pour des républicains en 1881, se sont éloignés de nous? » C'est là le cri du cœur de cet opportunisme utilitaire qui sait se faire doux et sage, après avoir été intolérant et tyrannique. Si le gouvernement républicain, tel que le conçoit M. Rouvier, doit s'abstenir de la persécution et de la violence, c'est qu'il doit chercher à ramener à lui les esprits par l'attraction qu'exercent la modération, la justice, le respect des libertés. « Tout le problème de la politique actuelle, a dit le président du conseil, consiste à ramener la confiance en la République ces milliers d'électeurs qui, aux élections dernières, ont abandonné les candidats républicains. »

La droite aurait-elle attendu cette confidence de M. Rouvier pour comprendre qu'elle faisait le jeu du parti républicain en contribuant par son attitude à faire croire au pays que la République allait réellement devenir ce gouvernement réparateur et pacificateur, promis par le nouveau ministre? Qu'elle n'ait pas repoussé de prime abord les avances d'un gouvernement qui se montrait animé d'intentions conciliantes, on le conçoit; mais elle trahirait son mandat et elle se perdrait elle-même, si elle favorisait les combinaisons électorales du ministère. L'appui qu'elle lui a donné, tout conditionnel qu'il soit, a déjà dérouté l'opinion; rien ne serait plus dangereux que de faire croire que la République a changé et que le pays conservateur peut se rallier à elle.

La République, on ne saurait l'oublier, est restée ce gouvernement de désordre social que l'on voit à l'œuvre depuis dix ans; le ministère Rouvier n'est lui-même qu'une variété du grand parti révolutionnaire qui domine le pouvoir et conduit la France. C'est toujours la Révolution qui règne. Même avec un ministère plus modéré encore, la République telle qu'elle existe n'en serait pas moins un acheminement vers cet état de socialisme et d'anarchie

que les logiciens du parti républicain présentent comme le terme naturel des principes de la Révolution. Pendant que MM. Rouvier et Spuller protestent qu'ils ne veulent pas être un gouvernement de combat, les vrais maîtres de la République annoncent hautement qu'on marche à la lutte. Ce sont les déclarations qui ont de nouveau retenti dans le congrès ouvrier récemment tenu à Paris. La démagogie réclame opiniâtrement le communisme. La diminution de travail, l'augmentation et la garantie par l'État du salaire, l'établissement de l'impôt progressif, ce sont là autant d'applications du programme socialiste qui, à force d'être discuté dans les réunions et les congrès populaires, acquiert de plus en plus de précision et de crédit au sein des masses. Et n'est-il pas à craindre que le ministère Rouvier n'aide lui-même à son exécution par les réformes économiques et financières qu'il promet? Il a certainement raison de dire que l'abolition des octrois serait plus profitable au peuple que la séparation de l'Église et de l'État; mais par quoi remplacera-t-il cet impôt, lorsque déjà le budget est en déficit et que les économies péniblement réalisées sur le prochain exercice ne sont rien moins que certaines? Toutes les explications des feuilles officieuses empêcheront-elles d'accueillir, avec une juste défiance, la nouvelle, qui n'a pas été démentie, que la direction générale des contributions directes aurait envoyé tout récemment à ses agents une circulaire les invitant à dresser, sans retard, la liste, par commune « des châteaux et des maisons exceptionnelles? » N'est-ce point là la menace d'un impôt spécial pour ces immeubles et le commencement d'une classification des citoyens en riches et en pauvres? Une telle mesure, inévitablement suivie de plusieurs autres du même genre, ne serait-elle pas propre à favoriser l'exécution du vœu principal du congrès ouvrier de Paris qui s'est promis de poursuivre, sans compromission ni faiblesse, la lutte de classes contre toutes les fractions de la bourgeoisie, jusqu'au jour du triomphe définitif de l'égalité économique et politique? D'ici aux prochaines élections, le socialisme aura fait encore des progrès et il sera possible de réveiller le pays par la perspective du danger prochain. Tant que la République ne sera pas devenue un gouvernement vraiment conservateur, en devenant d'abord un gouvernement chrétien, le devoir de la droite est de se séparer assez d'elle pour pouvoir toujours représenter devant le pays les principes d'ordre et de salut social sans lesquels tout l'opportu-

nisme ministériel ne saurait préserver la France de la catastrophe où la conduit la République. Elle doit toujours en rester distincte afin qu'on puisse reconnaître en elle, ou plutôt dans les principes qu'elle personnifie, le seul obstacle sérieux à l'anarchie, le seul moyen de délivrance et de salut. Il faut que, libre de toute attache avec le gouvernement, elle soit en mesure d'avertir les électeurs de la situation, de leur ouvrir les yeux sur le péril, et de montrer dans la République la cause principale du mal dont souffre la France.

Peut-être y aura-t-il aussi à ce moment des questions de politique extérieure sur lesquelles les membres de la droite devront avoir toute liberté de se prononcer. L'expédition si mal conduite du Tonkin n'a pas peu contribué à détacher de la République ces milliers et milliers d'électeurs que M. Rouvier voudrait maintenant regagner. Les candidats conservateurs ont été à l'aise pour critiquer les actes d'un gouvernement qui avait fait d'une expédition utile et bonne dans son principe, une entreprise ruineuse et précaire. Cette affaire du Tonkin n'est pas terminée. Un certain calme règne par la force des armes, mais l'avenir de cette colonie, fondée au prix de si grands sacrifices, n'est rien moins qu'assuré. Les dissentiments survenus entre l'envoyé extraordinaire du gouvernement, M. de Lanessan et le résident général M. Bihourd, indiquaient bien l'existence de certains faits graves dont le public ne savait rien jusque-là ; aujourd'hui nous avons une lettre de l'empereur d'Annam au président de la République qui est, sous une forme respectueuse et contenue, une sorte de réquisitoire où sont relevés tous les griefs du souverain contre le protectorat. On y voit signalés certains projets occultes d'agrandissement et d'annexion, certains empiétements ou abus de pouvoir qui constituent, aux yeux de l'empereur d'Annam, des infractions aux conditions du traité. Le protégé de la France ose même dire qu'il craint, si cela continue, qu'on ne finisse par violer complètement le traité et que ses sujets annamites ne s'aperçoivent qu'ils ne peuvent ajouter aucune foi aux ratifications du traité qui sont absolument nulles, et ne se laissent aller dans de mauvaises voies. « Le pays, ajoute-t-il, retombera alors dans des troubles et insurrections, ce qui conduira le peuple aux misères et le royaume à la ruine. Mais, alors, la ruine du pays protégé entraînera inévitablement, aux yeux des puissances étrangères, l'amoindrissement de la réputation de civilisateur du pays protecteur. »

Ces troubles, ces insurrections pourraient bien aussi compromettre les résultats acquis par la conquête et, au lieu de cet empire d'Indo-Chine, rêvé secrètement et dans lequel disparaîtrait l'empire d'Annam, il ne resterait plus que des possessions restreintes et une influence ruinée à défendre non seulement contre le peuple annamite, mais peut-être aussi contre la Chine avec qui est la véritable guerre au Tonkin. D'ailleurs les charges du protectorat sont assez lourdes pour engager la France dans des responsabilités coûteuses. Au milieu de ses doléances l'empereur d'Annam rappelle que le gouvernement de la République française s'est moralement engagé à lui apporter le concours de sa sagesse, de sa science et de son expérience pour maintenir la tranquillité dans son royaume et développer sa grandeur et sa prospérité sans intervenir dans les détails de l'administration. L'empereur prend cette obligation au sérieux et en réclame l'accomplissement. Cela seul suffirait pour nous créer des difficultés qui laisseraient ouverte cette question du Tonkin dont le pays s'était tant préoccupé au moment des dernières élections.

Mais d'autres questions plus graves, plus prochaines, sont pendantes qui ne permettent pas à la minorité conservatrice de s'en remettre au ministère Rouvier. Une certaine agitation règne en ce moment chez nos voisins de Belgique, de Luxembourg et de Hollande; elle correspond à certains projets plus ou moins fondés, mis en circulation dans les journaux européens avec une intention quelque peu inquiétante et où l'Allemagne joue le principal rôle. Est-ce seulement l'éventualité toujours plus prochaine de la mort du vieil empereur Guillaume, et la nouvelle de la maladie du roi de Hollande qui mettent les imaginations en jeu et font naître ces plans, ces combinaisons qui modifieraient profondément l'équilibre européen? Quelle que soit la part des hypothèses et des jeux de diplomatie en cette circonstance, il n'en est pas moins significatif de voir, d'un côté, le roi des Belges lui-même recommander au pays, en dehors de ses ministres et au point d'outre-passer même ses droits constitutionnels, le service militaire obligatoire, dont ne veulent ni le cabinet, ni la majorité des Chambres; de l'autre, le Parlement hollandais modifier à une grande majorité l'article de la Constitution qui concerne la succession à la couronne?

Les allusions discrètes du discours du roi des Belges, à Bruges, indiquent assez clairement que le souverain prévoit, si même il ne les craint pas, certaines éventualités qui mettraient en péril l'indépen-

dance et même la nationalité belge. Est-il besoin, cependant, pour les prévenir, d'étendre le service militaire à toute la nation, au mépris même des immunités ecclésiastiques, comme le veulent les libéraux dans l'ardeur d'un patriotisme plus bruyant qu'éclairé? C'est ce que ne croient pas les meilleurs esprits, les catholiques surtout, qui verraient avec inquiétude la Belgique entrer dans le militarisme, ni les officiers les plus compétents qui estiment, avec le général de Brialmont, qu'un système général de vastes camps retranchés, couvrant tout le territoire, vaudrait mieux pour la protection du pays qu'une armée, soi-disant nationale, composée de tous les citoyens et incapable, malgré son nombre, de lutter contre les autres grandes armées continentales, incomparablement plus nombreuses encore.

Le vote du Parlement hollandais, en face de la maladie du vieux roi, est aussi un symptôme des inquiétudes qui pèsent sur l'avenir. Il a suffi de l'éventualité de la mort de Guillaume III, grand-duc de Luxembourg, en même temps que roi de Hollande, pour faire renaître cette question du Luxembourg qui reparaît chaque fois que les circonstances réveillent les prétentions de l'Allemagne. La succession au trône du grand-duc a beau être réglée par les traités européens, par la Constitution luxembourgeoise et par le droit de succession dans la maison d'Orange-Nassau, ce n'est pas la première fois qu'il arriverait pour un petit État que la force primât le droit. Malgré les titres les mieux fondés, les Luxembourgeois ne seraient peut-être pas libres, à la mort du roi de Hollande, de proclamer reine la jeune princesse Wilhelmine, la fille de Guillaume III, ou de s'annexer purement à la Hollande. Il faut compter avec les projets de l'Allemagne. Ses vues sur la Hollande ont été exposées de nouveau en ces derniers temps par différents organes de la presse qui sont, plus ou moins, l'écho des conversations du monde diplomatique, et cette coïncidence ne laisse pas que d'être remarquable à un moment où la question de la succession au trône menace de s'ouvrir dans le Grand-Duché de Luxembourg. Dans les plans supposés de M. de Bismarck, l'annexion de la Hollande vaudrait, à titre de dédommagement ou de reconnaissance, certains avantages aux États alliés ou complices, et cette politique de compensation amènerait de tels changements en Europe qu'il est impossible de croire qu'elle puisse se réaliser pacifiquement.

Les éventualités en Occident sont plus étroitement unies que

jamais à ce qui se passe en Orient. De là, l'importance des divers incidents de la question bulgare, qui n'occuperait pas tant l'attention si le sort de l'Europe n'y était lié de quelque manière. Aujourd'hui l'opinion se tourne avec anxiété vers la Bulgarie où tout semble annoncer qu'une nouvelle aventure s'engage par l'arrivée du prince Ferdinand de Cobourg à Sofia. Après bien des hésitations, inspirées par la crainte d'un désaveu des puissances, le jeune prince s'est décidé inopinément, sur les instances du gouvernement des régents et les conseils du prince de Battenberg, à se rendre aux vœux, plus ou moins réels, du peuple bulgare et à accepter la couronne, malgré ses appréhensions sur l'avenir. Il y a du mystère dans cette résolution qui semble avoir été prise nonobstant l'opposition formelle de la Turquie et contre l'assentiment des puissances. D'un côté, la Porte aurait fait savoir au prince qu'il ne devait pas entrer en Bulgarie avant le complet accord des États signataires du traité de Berlin; elle aurait même déclaré, après avoir favorablement accueilli sa nomination par la Sobranié, qu'elle se verrait obligée de prendre des mesures de précaution et, par exemple, d'occuper la Roumélie orientale si le prince de Cobourg venait, malgré elle, à Sofia; de l'autre, il n'est pas douteux que la Russie ne s'oppose absolument à l'avènement du prince élu par une assemblée qu'elle a toujours refusé de reconnaître. A défaut de documents sur la pensée du cabinet de Saint-Pétersbourg, on peut juger à la violence du langage des journaux russes du degré d'opposition du gouvernement. On va jusqu'à saluer ironiquement le départ du jeune prince pour Sofia en augurant qu'il pourrait bien revenir de la Bulgarie comme le prince Maximilien est revenu du Mexique; les plus modérés lui présagent le sort du prince de Battenberg et l'appellent « une nouvelle victime des Stamboulof et consorts ». Les organes officieux de la chancellerie russe déclarent que les puissances signataires du traité de Berlin ont le devoir d'intervenir pour s'opposer à l'exécution du vote de la Sobranié, et qu'il ne leur suffirait pas de se borner à de platoniques protestations, à de simples refus de reconnaître le prince de Cobourg comme souverain de la Bulgarie; ils somment à la fois les puissances de prendre activement en main la défense du traité de Berlin et la Turquie d'intervenir par la force pour faire respecter ses droits de suzeraineté.

La situation créée par l'arrivée à Sofia du souverain élu est extrêmement critique. Après avoir passé outre à toutes les oppo-

sitions, le jeune prince Ferdinand a compris que son premier devoir était de se concilier la Turquie. Avant son départ, il avait parlé un peu trop haut de l'indépendance de la Bulgarie; à son arrivée, il s'est empressé de faire adresser à Constantinople, par un des ministres, une dépêche où il reconnaît la suzeraineté de la Porte et annonce l'intention de se présenter au Sultan. Depuis, les diverses allocutions qu'il a prononcées à Sofia témoignent de son désir de se rendre la Turquie favorable. La Turquie, de son côté, a saisi les puissances de la question. Tout ce qui s'est passé depuis quelque temps en Bulgarie lui paraît porter atteinte à ses droits encore plus qu'aux stipulations du traité de Berlin. Les puissances hésitent à se prononcer, et l'attitude soumise du vassal de Bulgarie envers son haut suzerain est faite pour accroître leur embarras. La Russie se montre opposée à l'idée d'une conférence européenne où la Porte verrait le plus sûr moyen d'arriver à une solution à l'amiable de toutes les difficultés pendantes. Si son intérêt ou son calcul est, comme on peut le supposer, de laisser s'aggraver la situation, il est naturel qu'elle rejette une intervention conciliante des puissances et préfère une pression effective de leur part avec une intervention armée de la Turquie. L'insistance de la Russie à réclamer par la voix de ses organes officieux l'expulsion pure et simple du prince de Cobourg au nom même du traité de Berlin, dont les puissances signataires sont garantes, annonce de sa part une résolution fermement arrêtée de ne pas se départir de ses précédentes réclamations au sujet du renvoi des régents, de la dissolution de la Sobranié actuelle et de son remplacement par une assemblée nationale, élue selon ses vœux. La démarche du prince de Cobourg aggrave singulièrement l'état de choses présent, puisque la Russie, qui a fait expulser le prince de Battenberg, demande qu'on inflige le même traitement au nouvel élu. Mais en présence du prince acclamé à Sofia et devenu souverain de fait en Bulgarie, que feront les puissances auxquelles on signifie que le traité de Berlin est la seule garantie de l'état de choses auquel est subordonné le maintien de la tranquillité dans la péninsule balkanique, aussi bien que dans le reste de l'Orient et peut-être même de l'Europe? Que fera surtout la Russie, si les puissances et la Turquie n'agissent pas à son gré? C'est une nouvelle phase, et la plus grave, qui s'ouvre de la question bulgare.

Les événements dépendront sans doute des rapports de la Russie

avec les puissances prépondérantes. On n'a pas été sans remarquer les efforts de M. de Bismarck, en ces derniers temps, pour ramener la Russie vers l'Allemagne, et il est clair que les affaires de Bulgarie fourniraient une occasion favorable à ce rapprochement. De son côté, lord Salisbury parlant sur la politique générale au banquet annuel offert aux ministres par le lord maire de Londres, a pu se féliciter du rétablissement des bons rapports entre l'Angleterre et la Russie. La fierté britannique a su céder à propos devant la ténacité russe. Grâce à des concessions prudentes de sa part, la commission anglo-russe est parvenue à signer un arrangement à l'amiable au sujet des frontières afghanes et, pour le moment, la question de l'Afghanistan a cessé d'être un cas de conflit entre les deux empires limitrophes. L'Angleterre a su prendre également son parti de l'échec de la convention relative à l'Égypte qu'elle voulait faire accepter des puissances après avoir essayé de l'imposer à la Turquie. Au lieu des avantages positifs, irrévocables, stipulés à son profit dans cette convention, elle se contentera de ceux que lui procurent l'occupation militaire et le protectorat à main armée qu'elle exerce dans le royaume du Khédive. Vis-à-vis de la France, elle a été plus tenace à repousser le projet de tunnel sous-marin de la Manche, où certains de nos économistes et de nos politiciens voient une revanche du libre échange, et qui n'apparaît à nos voisins d'outre-Manche que comme une menace d'invasion. Si ce danger est plus imaginaire que réel dans l'opinion des hommes de guerre les plus compétents, l'Angleterre n'en a pas moins bien fait de vouloir garder sa position insulaire qui l'a préservée, heureusement pour elle, du contact immédiat du continent et lui a valu plus qu'à aucune autre nation d'échapper à l'influence de la révolution cosmopolite. Elle n'a déjà que trop de raisons de craindre à son tour l'invasion des idées révolutionnaires et, sous ce rapport, l'extension donnée tout récemment au droit électoral est un acheminement fâcheux à la démagogie.

Pour le moment, l'Angleterre est absorbée par la question irlandaise. Le ministère Salisbury poursuit obstinément sa politique de rigueur à l'égard de l'Irlande; mais l'opinion se prononce de plus en plus, à la suite de M. Gladstone, en faveur de l'émancipation de ce pays. Le cabinet tory a pu faire voter la loi de coercition qui met les libertés politiques de l'Irlande à la merci de l'administration anglaise, mais il a dû lui-même tenir compte des sentiments et du

programme des libéraux unionistes qui, tout en refusant à l'Irlande son parlement national, voulaient pour elle certaines réformes et mesures de justice. La loi nouvelle agraire améliore la condition des fermiers irlandais. Le *Land bill*, voté successivement par les deux Chambres, a reçu, malgré l'opposition des *landlords* d'Irlande, divers amendements qui donnent satisfaction aux vœux des libéraux et aux réclamations du parti irlandais. Néanmoins les évictions des tenanciers continuent au milieu des troubles et des surexcitations du peuple, le gouvernement ayant refusé de régler équitablement la question des arriérés.

Tant que justice entière ne lui aura pas été faite, l'Irlande en est réduite à se défendre elle-même. Plus que jamais l'Angleterre a à craindre l'insurrection d'un peuple trop longtemps opprimé et qu'il serait souverainement impolitique de pousser à bout. La Ligue nationale irlandaise, approuvée par l'épiscopat, compte déjà plus de quinze cent mille adhérents. C'est une nouvelle organisation de la lutte. Malgré les efforts courageux de M. Gladstone, la Chambre des communes a maintenu, après une longue et importante discussion, la « proclamation » dont la Ligue avait été frappée. Elle n'est pas supprimée en fait, mais elle reste condamnée dans son principe, et le vice-roi d'Irlande est autorisé à supprimer les sections provinciales qui gèneraient son action. La loi de coercition s'exercera et la lutte continuera. « On peut espérer, cependant, comme le dit l'*Univers*, que les chefs du parti national irlandais, avec le concours du clergé, empêcheront la résistance nationale de perdre le caractère de modération et d'union qu'elle a eu jusqu'ici. » C'est le plus sûr moyen, pour l'Irlande, de triompher devant l'opinion et finalement devant la loi. Qu'elle se montre toujours digne de sa cause, et l'Angleterre sera bien forcée de reconnaître que l'autonomie irlandaise est la meilleure garantie du maintien de l'intégrité nationale du Royaume-Uni.

L'Italie aussi devrait comprendre, comme le lui a dit Léon XIII, que le rétablissement du droit à Rome par la reconstitution du domaine pontifical est pour elle la condition nécessaire de vie et de stabilité. C'est ce que va lui apprendre encore le grand mouvement de pétition en faveur du Saint-Siège qui s'organisa dans l'Italie catholique. Rien ne sera fait tant que Rome ne sera pas rendue au Pape. Les hommes qui ont fondé révolutionnairement l'unité italienne meurent l'un après l'autre. A son tour, M. Depretis vient de

descendre dans la tombe, en donnant le scandale d'une mort impie. Les funérailles solennelles que lui a fait faire le gouvernement, sans le concours du clergé, et auxquelles assistait le prince Amédée, sont dignes des envahisseurs sacrilèges de Rome. La mort de cet homme d'État, serviteur de la dynastie usurpatrice et de la secte révolutionnaire, fait descendre le gouvernement italien encore plus bas. C'est M. Crispi qui succède à M. Depretis; c'est la Révolution qui gagne encore du terrain sur la monarchie piémontaise. L'Italie menace d'être punie par où elle a péché. Le jeune royaume italien, fondé sur les ruines du pouvoir temporel de la papauté, risque d'être ruiné lui-même par le démagogie triomphante. Si l'élément catholique, dont les récentes élections municipales de Rome, de Naples, de Venise et d'autres villes ont montré la force et la vitalité, ne vient pas le consolider, c'en sera fait bientôt de lui. Mais les catholiques n'entreront dans la monarchie italienne que le jour où Rome aura été rendue au Pape, et l'Italie ne verra l'avenir s'ouvrir devant elle que lorsque l'union aura été rétablie entre les deux pouvoirs temporel et spirituel.

ARTHUR LOTH.

---

# MEMENTO CHRONOLOGIQUE

20 *juillet.* — L'ordre du jour de la Chambre appelle la première délibération sur le projet relatif à l'établissement du réseau métropolitain de Paris. M. de Lamarzelle combat ce projet pour deux motifs : il considère que le Métropolitain présente un intérêt exclusivement parisien, et que même il ne satisfait pas les besoins au nom desquels on propose la construction. M. Baïhaut, ancien ministre, prend la défense du projet avec une sollicitude quasi-paternelle : c'est, en effet, à son ministère qu'en remonte la conception, il fournit des renseignements très détaillés sur les diverses parties de l'entreprise des expropriations, constructions, trafic tempéré, mais il ne réfute pas les objections essentielles de son contradicteur. M. Cavaignac demande que le projet soit renvoyé à la Commission des chemins de fer comme n'ayant pas été suffisamment étudié. Le rapporteur, M. Pradon, assure que ces études ont été aussi complètes que possible. Ici intervient M. Rouvier, qui reconnaît que le projet n'est pas parfait, mais il demande à la Chambre de le voter par des « considérations politiques ». La Chambre reste insensible, et par 274 voix contre 202 prononce le renvoi à la la Commission, qui devra amender le projet avant la discussion publique.

Le Saint-Père adresse au cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, la lettre suivante, à l'occasion de son entrée en fonctions :

« Monsieur le Cardinal,

« Bien que les desseins qui Nous guident dans le gouvernement de l'Eglise universelle vous soient suffisamment connus, Nous croyons pourtant opportun de les résumer brièvement et de mieux les indiquer à vous qui, à raison de la nouvelle charge à laquelle Notre confiance vous a appelé, devez Nous prêter de plus près votre concours, et développer votre action conformément à Notre pensée.

« Au milieu des préoccupations très graves que Nous a données et que Nous donne toujours le poids formidable du gouvernement de l'Eglise, la persuasion, profondément enracinée dans Notre Esprit, de la grande vertu dont sont enrichis l'Église et le Pontificat, non seulement pour le salut éternel des âmes, qui en est le but vrai et propre, mais aussi pour le salut de toute la société humaine, n'a pas peu servi à Nous réconforter.

« Dès le début, Nous Nous sommes proposé de travailler constamment à réparer les dommages faits à l'Église par la révolution et l'impiété, et, en

même temps, à faire sentir à toute la famille humaine, qui en a extrêmement besoin, l'appui supérieur de cette vertu divine. Et comme les ennemis s'ingénient depuis longtemps à enlever, par tous les moyens, toute influence sociale à l'Eglise et à en éloigner peuples et gouvernements, auxquels ils se sont efforcés, par tous les artifices, de la rendre suspecte et de la faire passer pour ennemie, Nous, de Notre part, Nous l'avons toujours fait voir telle qu'elle est en réalité, comme la meilleure amie et bienfaitrice des princes et des peuples; et Nous nous sommes ingénié à les réconcilier avec elle, en renouant et en resserrant plus étroitement les rapports amicaux entre le Saint-Siège et les diverses nations, et en rétablissant partout la paix religieuse.

« Tout nous conseille, Monsieur le Cardinal, à demeurer constamment dans cette voie; et il n'est pas nécessaire ici d'en signaler particulièrement les motifs. Nous indiquerons seulement le besoin extrême qu'a la société de revenir aux vrais principes d'ordre, si imprudemment abandonnés et négligés. Par cet abandon, cette harmonie pacifique dans laquelle résident la tranquillité et le bien-être public, a été rompue entre les peuples et les souverains et entre les diverses classes sociales; le sentiment religieux et le frein du devoir se sont affaiblis; de là, l'esprit de licence et de révolte, qui va jusqu'à l'anarchie et à la destruction de la cohabitation sociale elle-même, est sorti vigoureux et s'est largement répandu. Le mal grandit démesurément et préoccupe sérieusement beaucoup d'hommes de gouvernement, qui cherchent de toute manière à arrêter la société sur la pente fatale et à la faire revenir au salut.

« Et c'est bien; car il faut avec toutes les forces opposer des digues à un torrent qui a accumulé tant de ruines. Mais le salut ne viendra pas sans l'Église; sans son influence salutaire, qui sait diriger avec sécurité les esprits vers la vérité, et former les âmes à la vertu et au sacrifice, ni la sévérité des lois, ni les rigueurs de la justice humaine, ni la force armée ne suffiront à conjurer le péril actuel, et beaucoup moins à replacer la société sur ses fondements naturels et inébranlables.

Persuadé de cette vérité, Nous croyons que Notre tâche consiste à continuer cette œuvre de salut, soit en propageant les saintes doctrines de l'Évangile, soit en réconciliant tous les esprits avec l'Église et la Papauté, soit en procurant à celle-ci et à celle-là une plus grande liberté, afin de les mettre en état de remplir, avec des fruits abondants, leur mission bienfaisante dans le monde.

« Il Nous a plu, Monsieur le Cardinal, de vous associer à cette œuvre, Nous promettant beaucoup de votre expérience des affaires, de votre activité et de votre dévouement éprouvé au Saint-Siège, et de votre attachement à Notre personne. Pour l'accomplissement de ce très noble but, vous voudrez, de concert avec Nous, disposer partout l'action du Saint-Siège, en l'appliquant néanmoins aux différentes nations, selon les besoins et les conditions spéciales de chacune.

« En Autriche-Hongrie, la piété insigne de l'auguste empereur et roi apostolique et son dévouement au Saint-Siège, dévouement où les autres membres de l'illustre et royale famille se retrouvent avec lui, font que les meilleures relations existent entre le Saint-Siège et cet empire. Grâce à elles

et à l'intelligence des hommes qui possèdent la confiance de leur auguste souverain, il sera possible de favoriser en Autriche-Hongrie les intérêts religieux, d'en écarter les obstacles, et de régler d'un plein accord les difficultés qui pourraient se présenter.

« De là, Notre pensée se tourne avec un intérêt spécial vers la France, nation noble et généreuse, féconde en œuvres et en institutions catholiques, toujours chère aux Pontifes, qui l'ont regardée comme la fille aînée de l'Église. Comme preuve, Nous savons le dévouement que professent pour le Siège apostolique ses fils, dont Nous avons eu plus d'une fois des motifs de la consolation la plus intime. Ce même sentiment d'affection spéciale que nous avons pour elle, Nous fait éprouver une amertume plus vive à la vue de tout ce qui y arrive, au détriment de la religion et de l'Église.

« Nous faisons les vœux les plus ardents, afin que le mal s'arrête, et, les défiances ayant cessé, que l'harmonie désirée puisse toujours régner entre le Saint-Siège et la France, dans l'observation selon la lettre et selon l'esprit de pactes solennellement stipulés.

« Nous n'avons pas moins à cœur l'Espagne qui, par sa foi inébranlable, a mérité le titre glorieux de nation catholique, et qui retire de sa foi une si large part de sa grandeur. Vous, Monsieur le Cardinal, vous en avez connu de près le prix et vous en avez connu aussi les besoins particuliers, parmi lesquels le premier est celui de l'union entre catholiques dans la défense généreuse et désintéressée de la religion, dans le dévouement sincère au Saint-Siège, dans la charité réciproque, afin qu'ils ne se laissent entraîner ni par des visées personnelles ni par l'esprit de parti.

« Les rapports intimes que cette nation fidèle et généreuse a avec Nous, la piété de la veuve reine-régente et son obéissance filiale au Vicaire de Jésus-Christ, nous donnent la certitude que Notre sollicitude paternelle pour les intérêts catholiques et la prospérité de ce royaume sera efficacement favorisée et secondée.

« Les liens étroits d'origine, de langue et de religion, de même que la fermeté égale dans la foi des aïeux, qui unissent les populations de l'Amérique du Sud à la population espagnole, Nous engagent à ne pas les séparer dans les soins particuliers que Nous aurons à vouer d'une manière égale à leur avantage commun.

« Nous ne pouvons passer sous silence la nation portugaise, qui a tant contribué à la propagation de la foi catholique dans les pays lointains, et qui est si étroitement unie au Saint-Siège, par des liens réciproques d'obéissance dévouée d'une part, et de réciprocité paternelle de l'autre. Nous avons pu récemment régler avec elle, d'un commun accord et à la satisfaction réciproque, le très grave démêlé relatif au patronage des Indes orientales : Nous nous promettons de trouver aussi à l'avenir, chez ceux qui en régissent les destinées, les mêmes dispositions favorables qui Nous mettent en mesure de donner un accroissement de plus en plus grand à la religion catholique et dans ce royaume et dans ses colonies.

« A ces nations catholiques, Nous associons aussi la Belgique, où le sentiment religieux est toujours si vif et si actif, et où, grâce à la sympathie très spéciale que Nous nourrissons pour elle, Nous voudrions que l'action bienfaisante de

l'Église se répandît toujours plus largement dans la vie publique et privée.

« Il est nécessaire, en outre, de continuer en Prusse l'œuvre de la pacification religieuse, pour qu'elle soit conduite à sa fin. — Le bien considérable qui a été obtenu jusqu'ici, l'esprit bien disposé de S. M. l'Empereur et la bonne volonté dont Nous voyons toujours animés ceux qui y détiennent le gouvernement suprême des choses, Nous font espérer dans l'utilité de Nos soins pour améliorer encore plus les conditions de l'Église catholique dans ce royaume, et satisfaire ainsi les justes désirs de ces populations catholiques, si méritantes de la religion par leur fermeté et leur constance.

« Et Nous voulons étendre également les mêmes soins aux différents États de l'Allemagne, afin que les lois, qui ne laissent pas à l'Église la liberté nécessaire à l'exercice de son pouvoir spirituel, soient écartées ou modifiées. Veuille le Ciel que tous se décident à se mettre sur cette voie! Mais Nous faisons un vœu particulier pour le royaume catholique de Bavière, avec lequel le Saint-Siège a des liens spéciaux, et où Nous désirons ardemment que la religion jouisse d'une vie toujours plus prospère et plus féconde.

« Nous serions heureux si Nous pouvions de même faire pénétrer dans les autres États non catholiques les bonnes et salutaires influences de l'Église et y apporter notre concours à la cause de l'ordre, de la paix et du bien-être public : spécialement là où il y a, comme dans les vastes possessions de l'Angleterre, des sujets catholiques en grand nombre, auxquels Nous devons d'office toute la sollicitude de l'Apostolat suprême : là où, comme dans les contrées de la Russie, les conditions difficiles dans lesquelles se trouvent l'Église et les sujets catholiques, rendraient Nos soins plus nécessaires et plus opportuns. — Et comme le pouvoir dont Nous sommes investi embrasse de sa nature tous les temps et tous les lieux, c'est Notre devoir de prendre soin de l'accroissement de la religion là où elle est déjà largement établie, comme dans les États de l'Amérique; de favoriser les missions dans les pays encore barbares et infidèles. Il appartient également à Notre sollicitude de ramener à l'unité les peuples qui malheureusement s'en sont séparés.

« Parmi ceux-ci, Nous aimons à rappeler d'une manière spéciale ceux de l'Orient, si féconds pendant quelque temps en œuvres de foi et si glorieux; et, avant tous, les peuples de la Grèce qu'à l'exemple de beaucoup de Nos Prédécesseurs, Nous désirons ardemment voir rattachés au centre de l'unité catholique et ressusciter à l'antique splendeur.

« Mais il est un autre point qui réclame constamment Notre attention, et qui est pour Nous et pour Notre autorité Apostolique, du plus haut intérêt; Nous voulons parler de Notre condition actuelle dans Rome, à cause du funeste dissentiment entre l'Italie, telle qu'elle est à présent officiellement constituée, et le Pontificat romain. Dans une matière si grave, Nous voulons vous ouvrir plus pleinement Notre pensée.

« Plus d'une fois, Nous avons exprimé le désir de voir la fin de ce dissentiment; et récemment encore, dans l'allocution consistoriale du 23 mai passé, Nous avons témoigné de Notre intention disposée à étendre ainsi d'une manière spéciale, comme aux autres nations, l'œuvre de la pacification à l'Italie chère et étroitement unie à Nous par tant de titres. Ici cependant, pour arriver à cette concorde, il ne suffit pas, comme ailleurs, de pourvoir à

quelque intérêt religieux en particulier, de modifier ou d'abroger des lois hostiles, d'empêcher des dispositions contraires dont Nous sommes menacés; mais il faut en outre et principalement régler, comme il convient, la condition du Chef suprême de l'Église, devenue indigne de Lui, depuis beaucoup d'années, par les violences et les injures, et incompatible avec la liberté du ministère Apostolique.

« A cette fin, Nous avons eu soin, dans l'Allocution précitée, de mettre à la base de cette pacification la justice et la dignité du Siège Apostolique, et de réclamer pour Nous un état de choses dans lequel le Pontife romain ne doive être soumis à personne, et puisse jouir d'une liberté pleine et non illusoire. Il n'y avait pas lieu de mal comprendre Nos paroles et beaucoup moins de les dénaturer, en les pliant à un sens absolument contraire à Notre pensée. Il en ressortait clairement le sens voulu par Nous, à savoir que la condition indispensable de la pacification en Italie était la restitution d'une vraie souveraineté au Pontife romain.

« Car, dans l'état actuel des choses, il est manifeste que Nous sommes plus qu'en Notre pouvoir dans le pouvoir d'autres, de la volonté desquels il dépend de modifier, quand et comme il leur plaît, selon les changements des hommes et des circonstances, les conditions mêmes de Notre existence. *Vertus in aliena potestate sumus quam Nostra*, comme Nous l'avons répété plus d'une fois. C'est pourquoi Nous avons toujours, dans le cours de Notre Pontificat, conformément à Notre devoir, revendiqué une souveraineté effective pour le Pontife romain, non par ambition, ni dans le but d'une grandeur terrestre, mais comme une garantie vraie et efficace de son indépendance et de sa liberté.

« En effet, l'autorité du Pontificat suprême instituée par Jésus-Christ et conférée à saint Pierre et par lui à ses Successeurs légitimes, les Pontifes romains, destinés à constituer dans le monde, jusqu'à la consommation des siècles, la mission réparatrice du Fils de Dieu, enrichie des plus nobles prérogatives, dotée des pouvoirs les plus sublimes, propres et juridiques, tels que les exige le gouvernement d'une vraie et très parfaite société, ne peut, de sa nature même et par la volonté expresse de son divin Fondateur, être soumise à aucune puissance terrestre, mais elle doit jouir de la liberté la plus entière dans l'exercice de ses hautes fonctions.

« Et comme c'est de ce pouvoir suprême et de son libre exercice que dépend le bien de l'Église tout entière, il était de la plus haute importance que son indépendance et sa liberté natives fussent assurées, garanties, défendues à travers les siècles, dans la personne de celui qui en était investi, avec ces moyens que la Providence divine aurait reconnus aptes et efficaces au but. Ainsi, lorsque l'Eglise fut sortie victorieuse des longues et dures persécutions des premiers siècles, qui ont été comme le sceau manifeste de sa divinité ; lorsque ce que l'on peut appeler l'ère d'enfance fut passé, et qu'arriva pour elle le temps de se montrer dans le plein épanouissement de sa vie, une situation particulière qui, peu à peu, par le concours de circonstances providentielles, finit avec l'établissement de leur Principat civil, commença pour les Pontifes de Rome.

« Celui-ci s'est conservé, sous une forme et avec une extension diverse, à

travers les vicissitudes infinies d'un long cours de siècles jusqu'à nos jours, rendant à l'Italie et à toute l'Europe, même dans l'ordre politique et civil, les avantages les plus signalés. — Les barbares repoussés ou civilisés, le despotisme combattu et dompté, les lettres, les arts, les sciences favorisés, les libertés des communes, les entreprises contre les musulmans, quand ils étaient, eux, les ennemis les plus redoutés, non seulement de la religion, mais de la civilisation chrétienne et de la tranquillité de l'Europe : ce sont là des gloires des Papes et de leur Principat.

« Une institution née par des voies si légitimes et spontanées, qui a pour elle une possession pacifique et incontestée de douze siècles, qui a contribué puissamment à la propagation de la foi et de la civilisation, qui s'est acquis tant de titres à la reconnaissance des peuples, a plus que toute autre le droit d'être respectée et maintenue : ce n'est pas parce qu'une série de violences et d'injustices est parvenue à l'opprimer que les desseins de la Providence sur elle peuvent être regardés comme changés. — Même, si l'on considère que la guerre faite au Principat civil des Papes fut toujours l'œuvre des ennemis de l'Eglise et de la religion, et, dans cette dernière période, l'œuvre principale des sectes qui, en abattant le pouvoir temporel, ont voulu s'aplanir la voie pour prendre d'assaut et combattre le pouvoir spirituel des Pontifes lui-même, cela même confirme clairement qu'aujourd'hui encore, dans les dessins de la Providence, la souveraineté civile des Papes est ordonnée comme moyen vers l'exercice régulier de leur pouvoir apostolique, comme étant celle qui en sauvegarde efficacement la liberté et l'indépendance.

« Ce qu'on dit en général du Principat civil des Papes vaut à plus forte raison et d'une manière spéciale pour Rome. Ses destinées se lisent clairement dans toute son histoire : à savoir que, comme dans les conseils de la Providence, tous les événements humains ont été ordonnés vers le Christ et son Eglise, ainsi la Rome antique et son empire ont été établis pour la Rome chrétienne; et que ce n'est pas sans une disposition spéciale que le Prince des Apôtres, saint Pierre, a dirigé ses pas vers cette métropole du monde païen, pour en devenir le Pasteur et lui transmettre à perpétuité l'autorité de l'Apostolat suprême. C'est ainsi que le sort de Rome a été lié, d'une manière sacrée et indissoluble, à celui du Vicaire de Jésus-Christ; et quand à l'aurore des temps meilleurs Constantin le Grand résolut de transférer en Orient le siège de l'empire romain, on peut admettre avec un fondement de vérité que la main de la Providence l'a guidé, afin que les nouvelles destinées sur la Rome des Papes s'accomplissent mieux.

« Il est certain qu'après cette époque, grâce aux temps et aux circonstances, spontanément, sans offense et sans opposition de personne, par les voies les plus légitimes, les Pontifes en sont devenus les Maîtres même politiquement; et, comme tels, ils l'ont gardée jusqu'à nos jours. — Il n'est pas nécessaire de rappeler ici les immenses bienfaits et les gloires que les Pontifes ont procurés à leur ville de prédilection, gloires et bienfaits qui sont écrits, du reste, en lettres ineffaçables sur les monuments et dans l'histoire de tous les siècles. Il est superflu aussi d'indiquer que cette Rome porte la marque pontificale profondément gravée dans toutes ses parties; et qu'elle appartient aux Pontifes par des titres tels et si nombreux, qu'aucun

Prince n'en a jamais eu de pareils sur n'importe quelle ville de son royaume.

« Néanmoins, il importe grandement d'observer que la raison de l'indépendance et de la liberté Pontificale dans l'exercice du ministère Apostolique revêt une force plus grande et toute spéciale quand elle s'applique à Rome, siège naturel des Souverains Pontifes, centre de la vie de l'Eglise, capitale du monde catholique. Ici, où le Pontife demeure habituellement, où il dirige, administre, commande, afin que les fidèles de tout l'univers puissent, en toute confiance et sécurité, lui prêter l'hommage, la fidélité, l'obéissance qu'ils Lui doivent en conscience; ici, de préférence, il est nécessaire qu'il soit placé dans une telle condition d'indépendance, dans laquelle, non seulement sa liberté ne soit en rien entravée par qui que ce soit, mais qu'il soit évident à tous qu'elle ne l'est pas; et cela non par une condition transitoire et changeante à tout événement, mais stable et durable de sa nature. Ici, plus qu'ailleurs, le déploiement de la vie catholique, la solennité du culte, le respect et l'observation publique des lois de l'Eglise, l'existence tranquille et légale de toutes les institutions catholiques, doivent être possibles et sans crainte d'entraves.

« De tout cela il est facile de comprendre comme s'impose aux Pontifes romains et combien est sacré pour eux le devoir de défendre et de maintenir la souveraineté civile et sa légitimité ; devoir rendu encore plus sacré par la religion du serment. Ce serait folie de prétendre qu'ils consentiraient eux-mêmes à sacrifier avec la souveraineté civile ce qu'ils ont de plus cher et de plus précieux : Nous voulons parler de leur liberté elle-même dans le gouvernement de l'Eglise, pour laquelle leurs Prédécesseurs ont, en toute occasion, si glorieusement combattu.

« Nous, certes, avec l'aide de Dieu, Nous ne faillirons pas à Notre devoir, et sans le retour à une souveraineté véritable et effective, telle que la requièrent Notre indépendance et la dignité du Siège Apostolique, Nous ne voyons d'autre accès ouvert à des accords et à la paix. Toute la catholicité elle-même, très jalouse de la liberté de son chef, ne se tranquillisera jamais jusqu'à ce qu'il ne soit pas fait droit à ses plus justes revendications.

« Nous savons que des hommes politiques, contraints par l'évidence des choses de reconnaître que la condition présente n'est pas telle qu'elle convient au Pontificat romain, méditent d'autres projets et expédients pour l'améliorer. Mais ce sont là de vaines et inutiles tentatives; et telles le seront toutes celles de semblable nature, qui, sous de spécieuses apparences, laissent de fait le Pontife dans un état de vraie et réelle dépendance. Le vice gît dans la nature même des choses, telles qu'elles sont présentement établies, et aucun tempérament ou égard extérieur, dont on se servirait, ne peut jamais suffire à l'écarter.

« Il est naturel, au contraire, de prévoir des cas où la condition du Pontife devienne même pire, soit par la prépondérance d'éléments subversifs et d'hommes qui ne dissimulent pas leurs desseins contre la personne et l'autorité du Vicaire du Christ; soit par des guerres et des complications multiples qui pourraient en naître à son détriment. — Jusqu'ici l'unique moyen dont la Providence s'est servie pour défendre, comme il convenait, la liberté des Papes, a été leur souveraineté temporelle : et quand ce moyen a

manqué, les Pontifes ont toujours été ou persécutés, ou prisonniers, ou exilés, ou certes soumis au pouvoir d'un autre ; et, par conséquent, dans la condition de se voir rejetés à chaque événement sur l'une ou l'autre de ces voies. C'est l'histoire de toute l'Eglise qui l'atteste.

« On espère néanmoins dans le temps et on s'en remet à lui, comme si, en se prolongeant, la condition présente pouvait devenir acceptable. Mais la cause de leur liberté est pour les Pontifes et pour la catholicité tout entière d'un intérêt primordial et vital ; et, par conséquent, on peut être certain qu'ils la voudront toujours garantie et dans le mode le plus sûr. Ceux qui la comprennent différemment ne connaissent ou feignent de ne pas connaître la nature de l'Eglise, la nature et la force de sa puissance religieuse, morale et sociale, que ni les injures du temps, ni la prépotence des hommes ne parviendront jamais à abattre.

« S'ils s'en rendaient compte et s'ils avaient vraiment du sens politique, ils ne songeraient pas seulement au présent, ni se confieraient dans des espérances trompeuses pour l'avenir, mais en donnant eux-mêmes au Pontife romain ce qu'il réclame à bon droit, ils mettraient fin à une situation pleine d'incertitudes et de périls, en assurant de cette manière les grands intérêts et les destinées mêmes de l'Italie.

« Il n'y a pas à espérer que Notre parole sera comprise par ces hommes qui ont grandi dans la haine de l'Eglise et du Pontificat : à vrai dire, de même que ceux-ci détestent la religion, de même ils ne veulent pas le véritable bien de leur terre natale. Mais ceux-là qui, non imbus de vieux préjugés, ni animés d'un esprit irréligieux, apprécient justement les enseignements de l'histoire et les traditions italiennes, et ne séparent pas l'amour de l'Eglise de l'amour de la patrie, voient avec Nous que, dans l'union avec la Papauté, réside précisément pour l'Italie le principe le plus fécond de sa prospérité et de sa grandeur.

« L'état actuel des choses en est la confirmation. Déjà il est hors de doute, et les hommes politiques italiens eux-mêmes l'avouent, que le dissentiment avec le Saint-Siège n'est pas utile, mais nuit à l'Italie, en lui créant ni peu ni de légères difficultés intérieures et extérieures. A l'intérieur, le dégoût des catholiques, en voyant que les revendications du Vicaire de Jésus-Christ ne sont prises en aucune considération et sont méprisées — le trouble des consciences — l'accroissement de l'irréligion et de l'immoralité, éléments grandement nuisibles au bien public.

« A l'extérieur, le mécontentement des catholiques, en voyant les intérêts les plus vitaux de la chrétienté compromis avec la liberté du Pontife : — difficultés et périls qui, même dans l'ordre politique, peuvent en découler pour l'Italie, et dont Nous désirons de toute Notre âme que Notre patrie soit préservée. Qu'on fasse cesser le conflit par celui qui le peut et le doit, en restituant au Pape la position qui lui convient et toutes ces difficultés cesseront du coup.

« Bien plus, l'Italie en bénéficierait grandement en tout ce qui constitue la vraie gloire et le bonheur d'un peuple, ou qui mérite le nom de civilisation ; car, de même qu'elle a reçu en partage de la Providence d'être la nation la plus voisine de la Papauté, ainsi elle est destinée à en recevoir

plus abondamment, si elle ne la combat ou ne s'y oppose, les influences bienfaisantes.

« On objecte que, pour rétablir la souveraineté pontificale, il faudrait renoncer à de grands avantages déjà obtenus, ne tenir aucun compte des progrès modernes, revenir en arrière jusqu'au moyen âge. Mais ce ne sont pas là des motifs valables.

« A quel bien vrai et réel s'opposerait, en effet, la souveraineté pontificale? Il est indubitable que les villes et les régions déjà soumises au Principat civil des Pontifes ont été, par cela même, préservées plus d'une fois de l'asservissement à la domination étrangère, et ont toujours gardé le caractère et les habitudes purement italiennes.

« Aujourd'hui encore, il ne pourrait en être autrement; car si, par sa haute mission, universelle et perpétuelle, le Pontificat appartient à toutes les nations, il est une gloire spécialement italienne, à cause du Siège que la Providence lui a assigné. — Que si l'unité de l'Etat venait ainsi à faire défaut, sans entrer dans des considérations qui touchent au mérite intrinsèque de la chose, et Nous plaçant uniquement un instant sur le terrain même des adversaires, Nous demandons si cette condition d'unité constitue pour les nations un bien si absolu que sans lui il n'y a pour elles ni prospérité, ni grandeur; ou si supérieur qu'il doit prévaloir sur tout autre.

« Le fait de nations très florissantes, puissantes et glorieuses, qui n'ont pas eu et qui n'ont pas cette forme de l'unité que l'on désire, répond pour Nous; et cette réponse se trouve aussi dans la raison naturelle qui, dans un conflit, reconnaît que le bien de la justice, premier fondement du bonheur et de la stabilité des États, doit prévaloir; et cela spécialement quand il est lié, comme c'est le cas ici, à l'intérêt supérieur de la religion et de l'Eglise tout entière.

« Devant celui-ci, il n'y a pas à hésiter; que si de la part de la Providence ç'a été un effet de prédilection spéciale envers l'Italie d'avoir placé dans son sein la grande institution du Pontificat, dont chaque nation se sentirait hautement honorée, il est juste et nécessaire que les Italiens ne regardent pas à des difficultés pour les mettre dans une condition qui lui convienne.

« D'autant plus que, sans exclure de faits d'autres tempéraments utiles et opportuns, sans parler d'autres biens précieux, l'Italie, en vivant en paix avec le Pontificat, verrait l'unité religieuse, fondement de tout autre et source d'immenses avantages même sociaux, puissamment cimentée.

« Les ennemis de la souveraineté pontificale font appel aussi à la civilisation et au progrès. Mais pour bien s'entendre dès le principe, ceci seul qui conduit au perfectionnement intellectuel et moral ou au moins qui ne s'y oppose pas, peut constituer pour l'homme le véritable progrès : et il n'y a pas de source plus féconde de ce genre de civilisation que l'Eglise, qui a la mission de conduire toujours l'homme à la vérité et à la rectitude de la vie.

« En dehors de cette sphère, tout genre de progrès n'est en vérité que recul, et ne saurait que dégrader l'homme et le refouler vers la barbarie; et ni l'Eglise, ni les Pontifes, soit comme les Papes, soit comme Princes civils, ne pourraient, pour le bonheur de l'humanité, s'en faire jamais les fauteurs. Mais tout ce que les sciences, les arts et l'industrie humaine ont trouvé de

nouveau pour l'utilité et les besoins de la vie; tout ce qui favorise le commerce honnête et la prospérité des fortunes publiques et privées; tout ce qui n'est pas licence, mais liberté vraie et digne de l'homme, tout cela est béni par l'Eglise et peut avoir une part très large dans le Principat civil des Papes.

« Et les Papes, quand ils en seraient de nouveau en possession, ne manqueraient pas de l'enrichir de tous les perfectionnements dont il est capable, en faisant droit aux exigences des temps et aux nouveaux besoins de la société. La même sollicitude paternelle, dont ils ont été toujours animés vers leurs sujets, leur conseillerait encore dans le présent à rendre douces les charges publiques, à favoriser avec la plus large générosité les œuvres de charité et les instituts de bienfaisance, à prendre un soin spécial des classes nécessiteuses et ouvrières et en améliorant le sort; à faire, en un mot, de leur Principat civil, aussi dans le présent, une des institutions les mieux aptes à former la prospérité des sujets.

« Il serait inutile de produire contre lui l'accusation d'être né du moyen âge. — Car il aurait les formes et les améliorations utiles exigées par les temps modernes : et si, dans la substance, il était ce qu'il a été dans les temps du moyen âge, à savoir une souveraineté disposée pour sauvegarder la liberté et l'indépendance des Pontifes romains dans l'exercice de leur autorité suprême, qu'est-ce à dire? Le but très important auquel il sert, les avantages multiples qui en découlent pour la tranquillité du monde catholique et la tranquillité des Etats. la manière douce avec laquelle il s'exerce, l'impulsion puissante qu'il a toujours donnée à tous les genres de sciences et de culture civile, sont des éléments qui conviennent admirablement à tous les temps, qu'ils soient civilisés et tranquilles, ou qu'ils soient barbares et troublés.

« Ce serait démence de vouloir le supprimer pour cela seul qu'il florissait aux siècles du moyen âge. Du reste, si ceux-ci, comme toutes les époques, ont eu des vices et des habitudes blâmables, ils ont eu pourtant des avantages si particuliers que ce serait une véritable injustice de les méconnaître. Et l'Italie, qui, précisément dans le cours de ces siècles, dans les sciences, les lettres, les arts, dans les entreprises militaires et navales, dans le commerce, dans les organisations municipales, a atteint tant de grandeur et de célébrité qu'elles ne pourront jamais ni être détruites, ni obscurcies, devrait, plus que tout autre, savoir les apprécier.

« Nous voudrions, Monsieur le Cardinal, que ces idées, découlant de considérations si hautes et qui tiennent compte de tous les intérêts légitimes, pénètrent toujours plus dans tous les esprits; et que non seulement tous les vrais catholiques, mais aussi ceux qui aiment l'Italie d'un amour sincère, entrent ouvertement dans Nos vues et les secondent. — De toute manière, en favorisant la réconciliation avec le Pontificat, et en en indiquant les conditions fondamentales, Nous sentons que Nous avons satisfait à l'un de Nos Devoirs devant Dieu et les hommes, quels que soient les événements qui suivront.

« Quant à vous, Nous sommes certain que vous voudrez toujours employer toute votre activité intelligente à l'exécution des desseins que Nous vous

avons manifestés dans cette Lettre. Et afin que votre œuvre tourne au grand avantage de l'Église et en l'honneur du Saint-Siège, Nous implorons sur vous en abondance les lumières et le secours du Ciel. Comme gage de ceux-ci et témoignage d'affection très spéciale, Nous vous donnons de cœur la bénédiction Apostolique.

« *Du Vatican, le* 15 *juin* 1887.

« Léon XIII, Pape. »

21. — La Chambre des députés s'occupe encore des alcools, mais des alcools suisses, et cela à l'occasion de l'impôt de 80 francs dont ce pays frappe les alcools français à l'entrée en Suisse. M. Flourens explique que la Suisse pourrait interdire absolument nos alcools, puisque les conventions lui permettent d'instituer le monopole.

La question du Métropolitain occupe la seconde partie de la séance et donne lieu à une discussion générale à laquelle prennent part MM. Pradon, Baïhaut, Cavaignac, Sevaistre, Martin Nadaud, Thévenet, de Hérédia et Say. Finalement, le passage à la discussion des articles est repoussé par 258 voix contre 251.

22. — La Chambre des députés, sur les observations présentées par M. Rouvier, renvoie la discussion d'un nouveau projet de construction du Métropolitain, à Paris, à la rentrée du Parlement; elle s'occupe incidemment des grands travaux de Paris, de l'Hôtel des Postes, en particulier, dont l'inauguration est ajournée indéfiniment; des pensions viagères aux survivants des blessés de 1848. Enfin, lecture est donnée du décret de clôture de la session.

Le Sénat ne se réunit que pour entendre le même décret de clôture.

Inauguration, à Châtillon-sur-Seine, de la statue du pape Urbain II. Environ 20,000 personnes, 700 prêtres, 24 archevêques ou évêques y assistent. La cérémonie est présidée par Son Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, ayant à sa droite Son Exc. Mgr Rotelli, Nonce du pape, et à sa gauche Mgr Richard, archevêque de Paris; Mgr Freppel fait le panégyrique du pape Urbain II.

23. — Réunion des ministres à l'Elysée sous la présidence de M. Jules Grévy. Sur la proposition de M. de Hérédia, le conseil décide que les études relatives au chemin de fer Métropolitain seront immédiatement reprises, de manière que la Chambre puisse être saisie du nouveau projet dès sa rentrée.

24. — Inauguration à Rouen de la statue d'Armand Carrel, tué dans un duel politique en 1836, par M. Emile de Girardin. MM. les ministres Spuller et Dautresme président la cérémonie. M. Spuller, ministre de l'instruction publique, fait l'éloge d'Armand Carrel. D'autres discours sont prononcés par MM. Hébrard, Foucher, Chassaing, Longuet, Horteur, Desprès et Albert Lambert. La journée se termine par un banquet.

25. — M. Jules Ferry prononce un long discours politique à la suite du concours annuel des Sociétés de tir vosgiennes, à Epinal. Il y rend hommage à l'attitude générale de l'armée; il flétrit le patriotisme bruyant, qui a pour programme de semer les divisions dans les rangs des citoyens, et de ranger pêle mêle, dans le parti de l'étranger, tous ceux qui n'adorent pas leurs

idoles ou qui ne se ruent pas avec eux *derrière le char d'un Saint-Arnaud de café-concert.* Autant de coups de pieds pour Boulanger!

26. — MM. de Hérédia, Barbey et Dautresme entretiennent le conseil des ministres du voyage qu'ils doivent faire au Havre, à l'occasion de l'inauguration du bassin Bellot et du canal de Tancarville. A cette occasion, M. de Hérédia annoncera à la Chambre de commerce et aux représentants du Havre que le gouvernement présentera à la Chambre, dès la rentrée, un projet relatif à l'achèvement des grands travaux de la Seine et du Havre.

27. — Une dépêche de Saint-Louis, en date d'hier 26, porte que les rebelles, sous la conduite d'Amadou-Lamine, ont brûlé le village de Netboulou (Haut-Sénégal). Ayant voulu ensuite attaquer le village de Macadiancouda, ils ont été repoussés, laissant 50 morts et un grand nombre de chevaux.

28. — Un *grand meeting d'indignation* a lieu, à Paris, salle Rivoli. Ce meeting avait été organisé par le Comité révolutionnaire central, à propos du renvoi, par la Chambre, à une commission, des travaux du Métropolitain. Le citoyen Vaillant, conseiller municipal, préside la séance. Le sujet est traité sous les différents points de vue suivants : *le rejet du Métropolitain*; *Paris sans travail, la République aux mains de la réaction Versaillaise.* L'ordre du jour suivant, voté à l'unanimité, résume tout ce qu'a été dit :

« Étant donnée l'inimitié de la Chambre *rurale* que nous possédons, à l'égard de Paris, l'assemblée, représentant la ville tout entière, demande le renvoi de cette Chambre pourrie; nomme une commission en dehors de toute espèce d'autorité pour poursuivre l'exécution des grands travaux à Paris, et en particulier du Métropolitain. » A l'unanimité, il est convenu qu'on se rendra, samedi, à la réunion du Cirque d'Hiver, pour protester contre le parti radical bourgeois et opportuniste. La séance est levée aux cris de : *Mort aux bourgeois! Les capitalistes à la potence! Vive la Commune! Vive Paris! Vive Boulanger!*

29. — Le ministre de la guerre adresse aux chefs de corps une circulaire visant certains airs chantés depuis quelque temps et leur enjoignant « d'interdire absolument à leurs musiques d'exécuter tout chant ou refrain, quelle qu'en soit d'ailleurs la vogue momentanée, qui pourrait provoquer, en raison de son origine ou des circonstances, des manifestions blessantes pour l'armée ou hostiles au gouvernement ».

Le général Boulanger se prétendant attaqué dans sa dignité d'officier par les mots de : *Saint-Arnaud de café-concert*, prononcés par M. Jules Ferry dans son discours à Epinal, envoie ses témoins à l'ancien président du Conseil.

30. — Le général Ferron adresse une nouvelle dépêche aux commandants de corps d'armée, appelant leur attention d'une manière toute particulière sur les attaques violentes dirigées contre les actes du gouvernement par un journal hebdomadaire qui s'intitule le *Moniteur de la Gendarmerie* et les invitant à donner des ordres pour que l'entrée de ce journal soit interdite d'une manière absolue, dans toutes les casernes, sans distinction.

Le meeting du Cirque d'hiver, organisé par le journal *la France* en faveur du chemin de fer Métropolitain, sous la présidence de M. Lockroy, assisté de plusieurs députés et conseillers municipaux de Paris, a lieu au Cirque d'hiver. Plus de deux cents personnes y assistent. L'assemblée commence par un

discours de M. Lockroy, qui a beaucoup de peine à se faire entendre et qui se voit forcé de battre en retraite devant les rugissements, les malédictions, les blasphèmes des groupes anarchistes. Une mêlée terrible s'engage! On ne voit que des gens renversés et des visages sanglants. La séance est levée aux cris de : *Vive la Commune! Mort aux bourgeois!*

Mort de M. Depretis, président du Conseil des ministres d'Italie.

31. — Inauguration, à Saint-Quentin, de la statue d'Henri Martin. M. Spuller préside la cérémonie et y prononce un discours, ainsi que MM. Paul Deroulède, Hanoteaux, Jean Macé, le maire et le recteur.

1er *août*. — Une douloureuse nouvelle nous arrive de Moscou : M. Katkoff est mort hier. Cette perte est vivement ressentie en Russie et en France, dont l'illustre défunt fut le constant et inébranlable ami. C'est à lui surtout que sont dues les bonnes relations qui existent entre les deux pays.

2. — Le ministère de la Guerre reçoit une delégation des députés de la Seine. Ces messieurs lui exposent la nécessité, résultant d'incidents récents, de prévenir la fraude dans les fournitures militaires, au moyen de la surveillance continue des travaux par des ouvriers d'État, de la division et de la spécialisation des lots d'adjudication.

3. — M. Flourens, ministre des Affaires étrangères, reçoit un long et très intéressant rapport de M. de Lanessan, délégué général aux Colonies et pays de protectorats. Ce rapport s'occupe principalement de la situation de l'Annam et de la Cochinchine.

M. de Lanessan conclut à la nécessité de faire évacuer par les troupes cochinchinoises les deux provinces annamites de Than-Hoa et Quang-Hoa, conformément aux clauses du dernier traité intervenu entre la France et l'Annam.

4. — La statistique de l'état-major allemand fixe, pour l'année 1886, le chiffre des soldats réfractaires-déserteurs à 18,000 pour la Prusse, l'Alsace-Lorraine et la Bavière. C'est l'arrondissement de Colmar qui fournit le plus grand contingent de réfractaires.

Au cours de la dernière séance de la Chambre des communes, à Londres, M. Watkins demande la discussion en seconde lecture du bill autorisant la continuation des travaux du tunnel sous-marin de la Manche. M. Worms, au nom du gouvernement, combat cette motion comme impliquant, à l'occasion, un grand danger pour l'Angleterre, et le bill est rejeté par 153 voix contre 107.

5. — Par ordre du préfet de police, le n° du *New-York Hérald* du 14 juillet, contenant la publication d'*En revenant de la Revue*, est saisi dans les bureaux parisiens du *Hérald*, avenue de l'Opéra, et ordre formel est donné d'interdire la vente de tous les numéros du journal qui portent la date susmentionnée.

6. — Entrevue de l'empereur d'Autriche et de l'empereur Guillaume, à Gastein.

7. — Par décret royal de ce jour, M. Crispi, ministre de l'intérieur et ministre intérimaire des affaires étrangères, est nommé président du conseil du cabinet italien.

Une réunion tumultueuse, organisée par le comité central des républicains

radicaux du Rhône a lieu, à Lyon, au théâtre Bellecour. Les divers orateurs qui essaient de prendre la parole sont obligés d'y renoncer par suite du tumulte et des cris qui couvrent leurs voix. On finit par se battre dans les galeries et la séance est levée à 11 h. 1/2, au milieu d'un vacarme indescriptible.

8. — L'empereur d'Annam adresse au Président de la République une lettre dans laquelle il formule certains griefs contre l'administration du protectorat et relève ce qu'il croit être des infractions aux traités conclus entre la France et l'Annam. Il demande notamment que le résident général de France s'établisse à Hué, au lieu de rester à Hanoï, que les mandarins jouissent d'une autorité plus étendue, que les temples où les fonctionnaires annamites honorent leur souverain soient respectés par les soldats français.

Le même souverain rend un décret qui donne au résident supérieur à Hué le droit d'assister aux séances du Conseil secret et l'investit des fonctions de conseiller au ministère des finances et de la guerre.

9. — Il résulte de l'état du rendement des impôts et des revenus indirects pendant le mois de juillet dernier, qu'il y a une moins-value de 5,515,102 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et une moins-value de 6,627,000 fr. par rapport au produit de juillet 1886. En résumé, le produit des sept mois écoulés de 1887 est inférieur de 30,445,202 francs aux évaluations budgétaires, et supérieur de 9,576,700 francs au produit de la période correspondante de 1886.

Le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg part pour la Bulgarie. Il se rendra d'abord à Tirnova, pour y prêter serment de fidélité, puis à Philippopoli, et enfin à Sofia, où il compte prendre la direction du gouvernement.

10. — Au dîner d'adieu donné par l'empereur Guillaume, avant de quitter Gastein, dîner auquel assistaient plusieurs personnages politiques, le vieux souverain a déclaré « qu'il espérait bien revenir l'année prochaine, après de longs mois de paix pour l'Europe, garantie par les relations amicales qu'il était heureux d'avoir avec le czar et l'empereur d'Autriche. »

11. — M. le ministre de la guerre se rend à Fontainebleau pour inspecter l'école d'application de l'artillerie et du génie, ainsi que les troupes de la garnison. Il y prononce un discours qui est un véritable programme d'organisation militaire *d'une application immédiate* et d'une tout autre portée que les factums du général Boulanger.

12. — Entrée du prince Ferdinand de Cobourg en Bulgarie et à Widdin. Il est reçu par les régents, les ministres et les délégués de la Sobranié au milieu de vivats enthousiastes.

13. — Ascension du ballon *Le Horla*. Le but de cette ascension était de chercher à s'élever le plus possible. Jusqu'à présent, les ascensions précédentes n'avaient pu dépasser 6,000 mètres. *Le Horla* a dépassé 7,000 mètres. Il a été forcé de descendre, faute de lest, dans la forêt de Preyr, près de la villa de Saint-Hubert, dans le Luxembourg belge.

14. — Election sénatoriale du Gers. M. le duc de Fezensac, conservateur, est nommé sénateur en remplacement de M. Batbie, décédé, à une majorité de 44 voix sur le candidat républicain.

*Les quatre-vingts ans de M. Grévy*. Les fanfares du canton de Montbarrey et

de Mont-sous-Vaudray se réunissent pour donner une sérénade au président de la République à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire. Le préfet du Jura, le sous-préfet de Dôle, des juges de paix et des maires assistent à la sérénade.

15. — Le prince de Cobourg, dès son arrivée à Tirnova, prête serment à la constitution bulgare et est acclamé par la troupe et la population qui se presse partout sur son passage. Pendant que cette cérémonie s'accomplit à Tirnova, la Porte adresse aux grandes puissances une circulaire dans laquelle elle relate l'entrée du prince en Bulgarie, malgré les promesses qu'il avait faites de ne pas partir avant qu'une entente ne fût formée entre le Sultan et les puissances. Le gouvernement ottoman désire connaître l'avis des puissances, relativement à la conduite du prince Ferdinand, à la nature des instructions données à leurs agents à Sofia, comme aussi à leurs appréciations et aux moyens propres à résoudre la question et à aplanir les difficultés politiques.

*Le Journal officiel* publie le projet de budget du protectorat de l'Annam et du Tonkin pour l'exercice 1887. Le total général des dépenses est de 44,758,230 francs; celui des recettes, de 44,860,000 francs. La balance donne donc un excédent de recettes de 101,770 francs. Mais on sait ce que sont les évaluations budgétaires : elles ne donnent guère en France que des déficits.

16. — Imposante cérémonie commémorative du 16 août 1870, à Mars-la-Tour, jour anniversaire de la grande bataille qui porte ce nom, sous la présidence du sous-préfet de Briey. Plusieurs généraux, des officiers de tous grades, des soldats de toutes armes et une affluence énorme y assistent. Le sous-préfet prononce quelques paroles empreintes d'émotion. « Vous venez annuellement, dit-il, pleurer sur la tombe des glorieux vaincus qui arrachèrent à l'ennemi qui les regardait aller stoïquement, héroïquement à la mort, le cri de : « Ah! les braves gens?... » Depuis dix-sept ans, nous avons commis des fautes, cherchons à les réparer. Dans ce but, abandonnons nos querelles stériles; agissons avec réflexion, parce que nous avons besoin de toutes nos forces, et reprenons pour nous, en saluant ces martyrs, les dernières paroles expirées sur leurs lèvres : « Vive la France! » La foule entière répète : « Vive la France! » L'église commémorative est magnifiquement décorée. Pendant la messe, deux jeunes filles, vêtues en Lorraine et en Alsacienne, font une quête. A l'issue de la cérémonie un grand nombre d'officiers vont visiter le champ de bataille resté français.

17. — *Le Journal officiel* publie le tableau sommaire du mouvement du commerce français pendant les sept premiers mois de l'année courante. Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 juillet, à 2,422,897,000 fr., et les exportations à 1,822,146,000 francs, soit une différence en moins de 600,751,000 francs de nos ventes sur nos achats.

M. de Hérédia, ministre des travaux publics, adresse aux ingénieurs des mines une circulaire pour leur demander de fournir des renseignements très détaillés sur les gisements naturels de phosphate de chaux et sur la fabrication industrielle des scories phosphoreuses. Ces produits sont employés actuellement en quantité considérable par les agriculteurs; il y a

donc un grand intérêt à faire connaître au public tous les lieux de production, la composition chimique des matières et les prix de vente.

Lorsque le Saint-Père eut reçu le compte rendu de la première session des Œuvres sociales catholiques, on se souvient qu'il en félicita vivement Mgr l'Evêque de Liège et tous ceux qui avaient collaboré à l'entreprise; il réclamait en même temps plusieurs exemplaires de ce compte rendu pour les hommes éminents qu'il a chargés d'étudier autour de lui, et pour lui, l'ensemble des questions sociales.

Informé de la tenue prochaine de la seconde session du congrès, Léon XIII n'a pas attendu, pour répondre aux organisateurs, l'adresse habituelle qui, au début de toutes les grandes assemblées catholiques, va porter au Pape l'expression de la soumission et de l'affectueuse gratitude de ses fils. Sa Sainteté a tenu à ce que l'on sût, avant la réunion même du congrès, le prix qu'elle attache à ces utiles assises, et voici la traduction de la lettre latine que le Saint-Père adresse à Mgr l'Évêque de Liège, à l'occasion de la prochaine réunion du Congrès des Œuvres sociales catholiques :

« Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

« La lettre que vous avez eu l'obligeance de Nous adresser, dans les derniers jours du mois de mai, Nous a fourni une nouvelle preuve du zèle si remarquable qui vous anime pour le bien général. Elle Nous a appris, en effet, le dessein que vous avez arrêté, de concert avec d'éminents catholiques de Belgique et de l'étranger, de réunir à Liège, au mois de septembre prochain, un second congrès semblable à celui de l'an dernier, pour étudier les questions qui se rattachent à la condition et aux besoins de la société.

« Comme les résultats obtenus dans ce premier congrès ont mérité les éloges des hommes clairvoyants et qu'il reste encore un grand nombre de graves sujets à traiter sur cet objet, Nous approuvons hautement votre résolution. Nous l'assurons de notre bienveillance et Nous accompagnons vos travaux de tous nos vœux.

« Nous comprenons parfaitement d'ailleurs que les questions qui sont à l'ordre du jour de ces réunions sont non seulement dignes d'exercer les talents des hommes sérieux et sages, mais qu'elles doivent attirer l'attention et la sollicitude toute particulière des catholiques, que la charité du Christ presse de contribuer dans la mesure de leurs forces au salut commun, et principalement de porter secours et soulagement à cette classe d'hommes qui sont astreints à une vie pauvre dans les fatigues du travail journalier.

« Tel est en effet le but qu'il s'agit d'atteindre : découvrir d'abord quels sont les moyens les plus propres, eu égard aux circonstances légales, à alléger les maux qui pèsent sur les ouvriers et à écarter les dangers que leur nombre et la misère de leur condition créent aux gouvernements et à la sécurité des citoyens; ensuite, — afin que ces recherches ne demeurent pas sans résultats, — appliquer résolument et activement les remèdes qu'on aura reconnus les plus aptes à parer à ce double mal.

« Or, ces remèdes ne peuvent être parfaitement connus, ils ne peuvent être appliqués avec amour, en même temps qu'avec zèle, que par ceux qui apprécient l'importance souveraine des secours que fournit la religion

chrétienne, qui s'éclairent de sa céleste lumière et s'arment de sa force divine.

« Ne doutant pas que vous ne soyez pénétrés de ces sentiments, Nous avons le ferme espoir que vos délibérations et vos travaux produiront des fruits salutaires et abondants.

« Poursuivez donc avec courage et confiance l'œuvre que vous avez entreprise : que l'Esprit du Seigneur préside à vos assemblées; qu'il illumine vos intelligences des rayons de sa sagesse et unisse vos volontés dans un saint accord! Comme gage de ses divines faveurs, recevez la bénédiction apostolique que Nous vous accordons de toute l'affection de Notre cœur, à vous, vénérable Frère, ainsi qu'à tous nos chers Fils qui prendront part aux travaux du prochain congrès.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 30 juillet 1887, la dixième année de Notre Pontificat.

« LÉON XIII, PAPE. »

18. — Banquet offert aux ministres, à l'Hôtel continental, par les syndicats des marchands de jouets de Paris; cinq ministres y assistent. Plusieurs discours sont prononcés; on remarque notamment celui de M. Rouvier. Au point de vue économique, M. Rouvier a déclaré de nouveau que le prochain budget serait équilibré *sans impôts nouveaux*, qu'il fallait réaliser des économies, que la réforme administrative commencée par le ministère de l'Intérieur sur la diminution des conseils de préfecture, serait étendue bientôt au ministère des Finances, où l'on allait faire une prochaine expérience sur les régies régionales; que le monopole de l'alcool serait vraisemblablement l'une des ressources des budgets ultérieurs; que les quatre contributions directes étaient d'une application très préférable aux taxes inquisitoriales qui sont basées sur les déclarations de revenu; enfin, qu'il fallait s'appliquer aux améliorations successives, pratiques, effectives, à celles qui peuvent procurer un bien-être certain dans l'ordre matériel bien plutôt que dans l'ordre philosophique, et il conclut en disant que la population française serait bien plus sensible « à la suppression des octrois qu'à la séparation des Églises et de l'État ». Au point de vue politique, M. Rouvier a refait habilement l'histoire de la dernière interpellation à la Chambre; il en a rappelé les faiblesses et les infirmités; il a remis en valeur ses audaces personnelles, ses témérités de tribune, ses défis jetés aux interpellateurs de trouver à la Chambre une majorité dans la majorité républicaine, disposée à soutenir leur opposition. En résumé, tout s'est bien passé, grâce aux précautions prises par le gouvernement, et les radicaux ont subi un nouvel échec, là, où ils espéraient faire du bruit.

19. — A l'occasion de l'expiration du traité de commerce entre la France et l'Italie, qui arrive le 31 décembre prochain, M. Dautresme, ministre du Commerce et de l'Industrie, adresse aux présidents des Chambres de commerce et des Chambres consultatives des arts et manufactures, une lettre leur demandant de lui faire connaître les modifications qu'il leur semblerait nécessaire d'introduire dans le nouveau traité.

Charles DE BEAULIEU.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Correspondance de Louis Veuillot.** — *Lettres à son frère et à divers.* — Un beau volume in-8°. Prix : 6 fr. Victor Palmé, 76, rue des Saints-Pères.

Le 6e volume de la correspondance de M. Louis Veuillot vient de paraître. Ce volume ne le cède en rien aux précédents pour l'intérêt et la variété des lettres. M. Eugène Veuillot en résume le contenu dans un avant-propos que nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici.

AVANT-PROPOS

Ce sixième volume pousse la *Correspondance de Louis Veuillot* jusqu'à la fin de 1859, par conséquent jusqu'à la veille de la suppression de l'*Univers*, qui eut lieu, par décret impérial, le 29 janvier 1860. C'est une date importante, non seulement dans l'œuvre et la vie de Louis Veuillot, mais aussi dans l'histoire du parti catholique et des rapports du second Empire avec l'Église. Les lettres qui vont du mois de septembre au 26 décembre 1859 offrent, sous ce rapport, un intérêt particulier. Cependant, elles ne disent pas tout : les catholiques militants devaient alors, quand ils écrivaient sur les choses du jour, songer au « cabinet noir », et parler à mots couverts. J'ai, par quelques notes, donné les éclaircissements indispensables. Le reste sera dit ailleurs.

Pour ce volume comme pour les précédents, j'ai naturellement suivi l'ordre des dates, mais, naturellement aussi, j'ai dû, en raison des communications nouvelles qui m'ont été faites, revenir sur des années antérieures. Ainsi, le cinquième volume s'arrêtait à septembre 1856, et celui-ci s'ouvre par une lettre du 11 août 1838. La correspondance de 1856 est reprise à la page 72.

Le lecteur trouvera dans ce nouveau volume la suite de la Correspondance de Louis Veuillot avec Mgr Parisis, Mgr de Salinis, Mgr Gerbet, Mgr Pie, Mgr Rœss, Dom Guéranger, l'abbé Delon, le chanoine Pelletier, MM. G. de la Tour, A. Segrétain, A. Murcier, Blanc de Saint-Bonnet, Mme F. Testas, etc., il y verra aussi des correspondants nouveaux, entr'autres le R. P. d'Alzon, M. le comte de Guitaut, M. Henri de Maguelone. Il en retrouvera nombre d'autres qui ont paru dans les premiers volumes.

Parmi les Correspondances qui commencent et dont les prochains volumes donneront la suite, je signale les lettres à Mme la comtesse de Montsaulnin, née de Maistre, à Mme la comtesse de Ségur, née Rostopchine, à Mme la comtesse d'Esprigny. Ces lettres, très différentes d'allure, bien qu'adressées à des personnes du même monde, avec lesquelles Louis Veuillot avait des relations également suivies, ajoutent beaucoup à la variété déjà si grande

de la Correspondance. C'est bien toujours le même écrivain, et cependant on le voit sous un jour nouveau.

J'ai déjà dit que Louis Veuillot, toujours pressé de besogne, ne prenait pas copie de sa Correspondance. Comment en aurait-il pris copie? il n'avait pas même le temps de se relire! C'est donc, soit des personnes auxquelles elles ont été adressées, soit de leurs représentants ou héritiers, que je tiens les lettres que je publie. Je le dis, ou plutôt je le répète, pour bien marquer le caractère de cette œuvre, et aussi pour remercier de nouveau les fidèles amis et les correspondants de passage qui, par leurs communications, m'aident dans un travail qui sert les lettres, l'histoire, la mémoire de mon frère et l'Église.

EUGÈNE VEUILLOT.

Paris, 4 août 1887.

---

**Questions religieuses et sociales de notre temps**, *vérités, erreurs, opinions libres*, par Mgr Henri Sauvé. — 1 vol. in-8° br. de 498 p. Prix : 6 francs.

Le titre de cet ouvrage, dit l'auteur dans sa préface, indique ce qu'il contient.

Les questions qui y sont traitées sont celles qui s'agitent surtout depuis la révolution française, et qui ont suscité, à divers reprises, l'intervention doctrinale des Souverains Pontifes, notamment celle de Pie IX et celle aussi de Léon XIII, dont l'encyclique *Immortale Dei* résume et confirme les enseignements apostoliques relatifs à plusieurs idées connues sous le nom d'*Idées modernes*. Aux questions que l'auteur pose successivement, questions souvent délicates et difficiles, il donne des solutions nettes et précises, en indiquant les *vérités* qu'il faut admettre, les *erreurs* qu'il faut rejeter, les *opinions* libres qu'on peut licitement suivre ou ne pas suivre.

Le savant écrivain condense en un seul volume les *principes*, les *distinctions* et les *explications* nécessaires et suffisantes à la fois, pour qu'un lecteur intelligent arrive aisément à se former des notions exactes sur divers sujets importants, et à ne pas confondre le *certain* avec l'*incertain* ou le *douteux*, l'*obligatoire*, avec ce qui ne l'est pas.

Mgr Sauvé a fait une sorte de *triage* dans les idées appelées *modernes*, en distinguant celles qui sont certainement vraies ou fausses, au point de vue de la morale et de la religion, de celles qui ont un caractère entièrement, inoffensif sous ce double rapport.

Cet écrit, fruit de plusieurs années d'étude et de réflexion, a surtout le mérite d'être en parfaite communion d'idées et de doctrines avec Rome. L'auteur déclare qu'il a tenu à se conformer, non seulement aux enseignements obligatoires du Siège apostolique, mais aux sentiments qui lui ont semblé lui plaire davantage et à éviter, autant que possible, toute exagération doctrinale ou pratique, comme aussi toute diminution de la vérité et toute tendance à l'erreur.

Nous ne saurions d'ailleurs mieux donner une idée exacte de l'importance

des matières traitées dans cette étude, qu'en mettant sous les yeux du lecteur le sommaire des sujets développés dans ce volume.

1° De la liberté : divers sens de ce mot. — 2° Du libéralisme. — Quelques pages d'histoire. — Diverses formes de libéralisme. — 3° Du libéralisme catholique ou du catholicisme libéral. — 4° Les gouvernements modernes et les constitutions modernes. — 5° Les libertés modernes en général. — 6° De la liberté de pensée ou de conscience. — 7° De la liberté des cultes. — 8° De la liberté de la presse. — 9° De la liberté d'enseignement. — 10° De la liberté d'association. — 11° De la liberté civile et de la liberté politique. — 12° De l'égalité. — 13° De la souveraineté du peuple. — 14° De l'union de l'Église et de l'État ou de l'État chrétien. — De la France actuelle et l'Etat chrétien, — La religion et la politique. — La Révolution française et son appréciation, par M. Emile Ollivier. — Notes diverses.

---

**A travers l'hémisphère Sud** (*Portugal, Sénégal, Brésil, Uruguay, République argentine, Chili, Pérou*), Ernest Michel, 1 fort vol. in-8°. Palmé, 1887. Prix : 6 fr.

Les récits de voyage de M. Ernest Michel sont, sous une forme attrayante, une mine précieuse d'informations économiques et un enseignement permanent des vérités sociales fondamentales. Il a grandement raison de désirer que les jeunes gens français, appartenant aux classes riches, fassent des voyages d'études sur le plan et le modèle du sien. Nous aurions plus d'hommes de capacité et nous jugerions mieux les questions de politique étrangère et de concurrence internationale. Nous avons en son temps rendu compte ici de son premier voyage autour du monde qui contenait des observations si intéressantes sur la Chine, l'Inde, le Japon et les États-Unis. Le second voyage doit avoir trois volumes et c'est le premier seulement qui est publié aujourd'hui. Il est consacré tout entier à l'Amérique du Sud, aux pays colonisés par les Portugais et les Espagnols. Ce sont ceux qui offrent en ce moment les avantages les plus considérables aux émigrants européens. Avant un demi-siècle ils joueront, au point de vue économique, un rôle aussi important que les États-Unis. Les agitations politiques ont retardé beaucoup leur développement, au moins pour les républiques d'origine espagnoles. Quoique ces pays soient catholiques, M. Ernest Michel ne dissimule pas les vices de leur constitution sociale. Il est, avant tout, observateur éclairé et écrivain impartial. C'est ce qui lui a donné une si grande autorité auprès du public instruit.

Claudiot Jeannet.

---

*Le Directeur-Gérant :* Victor PALMÉ.

# TABLE DES MATIÈRES

## DU XIe VOLUME DE LA QUATRIÈME SÉRIE

---

N° 49. — 1er JUILLET 1887.


Pages.

I. Les écoles chrétiennes en France jusqu'en 1886, par Paul **Bellet**. . . 5

II. Le Salon de 1887, par Eugène **Loudun**. . . . 25

III. L'Allemagne et la réforme, par J. **Forbes**, S. J. . 46

IV. Le Nihilisme en Russie (fin), par A. **Castaing**. 71

V. Souvenirs du foyer. — Mai 1871, par Clarisse **Bader**. . . . . 86

VI. Les questions historiques, par Léon **Salats**. . . 109

VII. A travers l'Allemagne. Paysage et souvenirs (fin), par Mme **Audley**. 116

VIII. Paule de Brussange (suite), par Edouard **Delpit**. . 133

IX. Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de **Rochay**. . . . 150

X. Revue littéraire. — Voyages et variétés, par Ch. **Legrand**. . . . . 165

Pages.

XI. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 180

XII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. . . . . 196


N° 50. — 1er AOUT 1887.


I. La poésie religieuse dans les cloîtres des IXe-XIe siècles, par Léon **Gautier**, membre de l'Institut. . . . . 221

II. La population en France, d'après le dernier recensement, par Urbain **Guérin**. . . . . 249

III. Le livre d'un juif converti, par Alphonse **Couget**. 277

IV. Lumière et ténèbres. — Lettres à un franc-maçon, par E. **Cartier**. 286

V. Conférences de Notre-Dame par le R. P. Monsabré, par Louis **Colin**. 303

Pages.

VI. La croisade sociale au dix-neuvième siècle, par Laurent **Bufferne**. . 317

VII. A travers le Dominion et la Californie, par L. de **Cotton**. . . . . 328

VIII. Paule de Brussange (fin), par Édouard **Delpit**. . 345

IX. Le bouquet d'Angiolina, par J. **Fontan** . . . 358

X. Les livres récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye** . . . . . 364

XI. Chronique scientifique, par le Dr **Tison**. . . 381

XII. Mélanges. — Délassements d'un étudiant chrétien, par A. **Jean**, S. J. . 396
— Etude historique et critique sur le P. Lacordaire, par l'abbé V. **Davin**. . . . . 400
— Mgr de la Bouillerie, par C. **Ferry**. . . . 408

XIII. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 412

XIV. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu** . . . . . 427

N° 51. — 1er SEPTEMBRE 1887.

I. De l'union de l'Eglise grecque — *réponse aux neuf questions d'un orthodoxe russe*, par A. **Tilloy**. . . . . 445

II. Un spiritualiste du temps présent, M. CARO, par Antonin **Rondelet**. . 465

III. La poésie religieuse dans les cloîtres des IXe-XIe siècles, par Léon **Gautier**, membre de l'Institut. . . . . 479

IV. Puiseux, par la comtesse **Drohojwska**. . . . 494

V. Echos du pays des Pharaons. — Les *Fellahs* et les *Cophtes*, par J.-B. de **Belloc**. . . . . 513

VI. Les Frères des Ecoles chrétiennes et l'enseignement primaire, par Paul **Bellet**. . . . . 530

VII. A travers le Dominion et la Californie (suite), par L. de **Cotton**. . . . 544

VIII. La vallée d'or. — *Légende des Ardennes*, par Etienne **Marcel**. . . . . 564

IX. Les questions historiques, par Léon **Salats**. . . 583

X. Les questions scientifiques, par A. de **Kerwan**. . . . . 592

XI. Revue littéraire. — Les romans nouveaux, par J. de **Rochay**. . . . 599

XII. Revue littéraire. — Voyages et variétés, par Ch. **Legrand**.

XIII. Mélanges. . . . . 614

XIV. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 628

XV. Memento chronologique, par Ch. de **Beaulieu**. 645

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES[1]


A

Allemagne (l') et la réforme, par **J. Forbes**, S. J., 46.

A travers l'Allemagne. Paysages et souvenirs, par **Audley** (M.), 116.

**Audley** (M.). A travers l'Allemagne. Paysages et souvenirs, 116.

*Avant (les) postes pendant le siège de Paris* 1870, par Robinet de Cléry, 443.

B

**Bader** (Clarisse). Souvenirs du foyer. Mai 1871, 86.

**Beaulieu** (Charles de). Memento chronologique, 196, 427 et 645.

**Bellet** (Paul). Les écoles chrétiennes en France jusqu'en 1886, 5. — Les Frères des écoles chrétiennes et l'enseignement primaire, 530.

**Belloc** (J. C. de). Echos du pays des Pharaons. — Les Fellahs; les Cophtes, 513.

Bouillerie (Mgr de la), par C. **Ferry**, 408.

Bouquet (le) d'Angiolina, par J. **Fontan**, 358.

**Bufferne** (Laurent). La croisade sociale au dix-neuvième siècle, 317.

Bulletin bibliographique, 214, 443 et 662.

C

**Cartier** (E.). Lumière et ténèbres. Lettres à un franc-maçon, 286.

**Castaing** (Alph.). Le nihilisme en Russie, 71.

*Chambord (le comte de) d'après lui-même, étude politique et historique*, par **Dubosc de Pesquidoux**, 218.

Chronique générale, par Arthur **Loth**, 180, 412 et 628.

Chronique scientifique, par le Dr **Tison**, 381.

**Colin** (Louis). Conférences de Notre-Dame par le R. P. Monsabré, 393.

Conférences de Notre-Dame par le R. P. Monsabré, par Louis **Colin**, 393.

**Cotton** (L. de). A travers le Dominion et la Californie, 328 et 544.

**Couget** (Alphonse). Le livre d'un juif converti, 277.

Croisade (la) sociale au dix-neuvième siècle, par Laurent **Bufferne**, 317.

D

**Davin** (V.). Etude historique et critique sur le P. Lacordaire, 400.

**Delpit** (Edouard). Paule de Brussange, 133, 345.

**Drohojowska** (comtesse). Puiseux, 494.

E

Ecoles (les) chrétiennes en France jusqu'en 1886, par Paul **Bellet**, 5.

Echos du pays des Pharaons. — Les Fellahs; les Cophtes, par J. C. de **Belloc**, 513.

Etude historique et critique sur le P. Lacordaire, par l'abbé V. **Davin**, 400.

F

**Ferry** (C.). *Mgr de la Bouillerie*, 408.

**Forbes** S. J. (J.). L'Allemagne et la Réforme, 46.

Frères (les) des écoles chrétiennes et l'enseignement primaire, par Paul **Bellet**, 530.


(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères italiques; les chiffres indiquent les pages.

372021



G

**Gautier** (Léon). La poésie religieuse dans les cloîtres des IXe-XIe siècles, 221 et 479.
**Guérin** (Urbain). La population en France d'après le dernier recensement, 249.

J

Jean (A.) S. J. Délassements d'un étudiant chrétien, 396.

K

Kervan (A. de). Les questions scientifiques, 592.

L

**Legrand** (Ch.). Revue littéraire. — Voyages et variétés, 165 et 614.
Livre (le) d'un juif converti, par Alphonse **Couget**, 277.
*Livres de prix de la Société générale de Librairie catholique*, 216.
Livres (les) récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**, 364.
**Loth** (Arthur). Chronique générale, 180, 412 et 628.
**Loudun** (Eugène). Le Salon de 1887, 25.
Lumière et ténèbres. Lettres à un franc-maçon, par E. **Cartier**, 286.

M

**Marcel** (Etienne). La vallée d'or. — *Legende des Ardennes*, 564.
Mélanges. — Délassements d'un étudiant chrétien, par A. Jean, S. J., 396. — Etude historique et critique sur le P. Lacordaire, par l'abbé V. Davin, 400. — Mgr de la Bouillerie, par C. Ferry, 408.
Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**, 196, 427 et 645.

N

Nihilisme (le) en Russie, par Alphonse **Castaing**, 71.

P

Paule de Brussange, par Edouard **Delpit**, 133, 345.
Poésie (la) religieuse dans les cloîtres des IXe-XIe siècles, par Léon **Gautier**, 221 et 479.
Population (la) en France d'après le dernier recensement, par Urbain **Guérin**, 249.
*Providence (de la) divine*, par Mgr P. G. La Carrière, 214.
Puiseux, par la comtesse **Drohojowska**, 494.

Q

Questions (les) historiques, par Léon **Salats**, 109 et 583.
Questions (les) scientifiques, par A. de **Kerwan**, 592.

R

**Rallaye** (Léonce de la). Les livres récents d'histoire, 364.
Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de **Rochay**, 150 et 599.
Revue littéraire. — Voyages et variétés, par Ch. **Legrand**, 165 et 614.
**Rochay** (J. de). Revue littéraire. — Les romans nouveaux, 150 et 599.
**Rondelet** (Antonin). Un spiritualiste du temps présent. — M. CARO, 465.

S

**Salats** (Léon). Les questions historiques, 109 et 583.
Salon (le) de 1887, par Eugène **Loudun**, 25.
Spiritualiste (un) du temps présent. — M. CARO, par Antonin **Rondelet**, 465.
Souvenirs du foyer. Mai 1871, par Clarisse **Bader**, 86.
Souvenirs de première communion, 220.

T

**Tilloy** (A.). De l'union de l'église grecque. — Réponse aux neuf questions d'un orthodoxe russe, 445.
**Tison** (D'). Chronique scientifique, 381.

U

Union (de l') de l'Eglise grecque. Réponse aux neuf questions d'un orthodoxe russe, par A. **Tilloy**, 445.

V

Vallée (la) d'or. — Légende des Ardennes, par Etienne **Marcel**, 564.
*Veuillot (Bernard). Notice sur sa vie et extraits de sa correspondance*, par le R. P. Gabriel Billot, 219.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

REVUE du Monde Catholique. 1887.
July-Sept. v.91